THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
282.05
REV
v.129

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

REVUE
DU MONDE
CATHOLIQUE

Recueil International

Dogmatique, Politique, Scientifique, Historique et Littéraire

---

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

TOME CENT VINGT-NEUVIÈME

TREIZIÈME DE LA SIXIÈME SÉRIE

Arthur SAVAÈTE, Éditeur

A PARIS
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
76, rue des Saints-Pères

A BRUXELLES
ALFRED VROMANT, Editeur
3, rue de la Chapelle, 3

CORRESPONDANTS

A GENÈVE : **H. TREMBLEY**, éditeur, 4, rue Corraterie.
A FRIBOURG en BRISGAU (*Allemagne*) : **B. HERDER** éditeur.
A VIENNE (*Autriche*) : **B. HERDER**, (I. Wollzeille, 33).

La reproduction des travaux de la *Revue* est formellement interdite ; les manuscrits ne sont pas rendus.

1897

282.05
REV
v.129

Les Ordinations anglicanes

(*Suite et fin*).

L'apparition de la *Dissertation* souleva, surtout en France, un *tolle* général.

Dès le mois de mars 1724, les *Mémoires de Trévoux* attaquèrent vigoureusement l'œuvre de Le Courayer (1). L'auteur se plaçait au point du sacre, du rite, de l'intention dans le consécrateur.

Au point de vue du sacre et du rite, les *Mémoires* développaient ce qu'ils avaient établi, deux ans auparavant, au sujet de *la Lettre à un ami :* si Barlow était évêque, d'où vient, comme l'auteur de la *Dissertation* est obligé d'en convenir, qu'on ne peut découvrir l'acte de consécration? et, ce qui est plus grave, pourquoi Parker, consacré par Barlow, consacre-t-il, ensuite, Barlow? (2) — J-C. a attaché la validité du sacrement, — ainsi pense l'adversaire lui-même, à ce que l'Eglise déterminerait comme matière et forme, comment oser y substituer autre chose?

Le point de vue de l'intention dans le consécrateur était un peu nouveau : ni dans un camp, ni dans l'autre, on ne s'y était encore placé positivement, ouvertement: Le P. Le Courayer s'y était bien arrêté un instant, mais en l'obscurcissant par l'adjonction des sentiments hétérodoxes « de ceux qui ont travaillé à la forme des ordinations prescrites par Edouard VI ». Et pourtant, il y a là quelque chose d'également essentiel. « Un sacrement, lisons-nous dans les *Mémoires*, l'ordre, par exemple, n'est point conféré, si, en même temps qu'on observe le rite extérieur, on rejette l'intention de faire ce que fait l'Eglise: c'est un point

(1) PP. 389 et suiv.

(2) La distraction du copiste n'était pas admise par les *Mémoires*.

668586

décidé ()1. Or, il semble que l'Eglise n'est point mal fondée à soupçonner ou même à présumer que Cranmer et Barlow, si déclarez pour cette hérésie, que l'ordination n'est point un sacrement ni une action de religion, mais seulement une réception à une magistrature, et si déterminez à en procurer l'abolition dans l'Eglise, n'auront pas manqué, l'un en conférant, l'autre en recevant l'ordination selon le rite accoutumé, d'exclure de leur projet toute idée d'action sainte et de religion, de rejetter cette intention et ce dessein de faire ce que l'Eglise fait, sans lequel le rite extérieur pratiqué le plus régulièrement n'est point un sacrement validement conféré (2). »

Les *Mémoires* ne prétendaient pas donner une réfutation complète de la *Dissertation*. Cela était réservé à un « savant » qui allait prochainement livrer au public un travail plus étendu (3). Ce savant était sans doute le P. Hardouin et le travail, édité cette même année 1724, portait à son frontispice : *La Dissertation du P. Le Courayer refutée par le P. Hardouin* (4).

L'œuvre se divise en deux parties pour former deux volumes : la question de fait et la question de droit. La question de fait porte sur le sacre de Parker qui est nié absolument pour les diverses raisons à nous déjà connues ; et même l'histoire de l'auberge, *La Tête de cheval*, est maintenue. La question de droit a pour objet d'examiner si la matière et la forme prescrites par l'ordinal pour la consécration sont suffisantes ; et la réponse est également négative. L'intention nécessaire dans l'administration des sacrements, le pouvoir des églises nationales sur la liturgie sacramentelle sont jugés au point de vue catholique. Le pouvoir des Eglises nationales sur ce qui constitue la matière et la forme

(1) Concile de Trente, sess. VII, can. XI : « Si quis dixerit in ministris, dum « sacramenta conficiunt et conferunt, non requiri intentionem, saltem faciendi « quod facit Ecclesia, anathema sit. »

(2) *Mémoires...*, p. 413-414.

Selon le sentiment d'illustres docteurs, l'épiscopat est simplement le complément du sacerdoce. Selon d'autres — et c'est le sentiment le plus commun — il est un sacrement distinct du sacerdoce. Dans les deux opinions, les paroles du Concile de Trente ont leur application : si l'intention de faire ce que fait l'Eglise est nécessaire pour conférer un sacrement, il est de toute évidence qu'elle l'est aussi pour conférer le complément. Dès lors, le raisonnement des *Mémoires* est parfaitement logique.

(3) *Mémoires...*, p. 433.

(4) Paris, 1724, in-12.

n'existe pas. L'intention nécessaire dans l'administration de l'ordre est impossible dans la religion anglicane; car l'épiscopat suppose le sacerdoce, le sacerdoce le sacrifice, et il n'y a pas de sacrifice chez les Anglicans. « De quelle espèce dont, dit Hardouin, est l'ordination anglicane qui ne confère point le sacerdoce et qui rejette le sacrifice (1). ? »

La même année, paraissaient deux *Lettres d'un théologien à un ecclésiastique de ses amis* (2). Ces deux lettres sont de dom Gervaise.

La première renferme, à sa troisième page, cet aveu significatif: « Je me serois persuadé, je vous l'avoue, qu'il (l'auteur de la *Dissertation*) auroit fait ses études à Genève, si le *Journal des savans* ne nous l'avoit démasqué en nous apprenant que le P. Courayer, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, est l'auteur de cette *Dissertation*. »

Dans la seconde, le théologien se proposait de mettre le destinataire à même de juger « si le P. Courayer a été plus heureux dans les pièces justificatives, que dans le corps de la *Dissertation*. »

Un Dominicain qui s'était fait un nom dans la science, le P. Michel Le Quien, allait donner, en 1725, le résultat de ses profondes études sur la matière. Nous venons d'indiquer la *Nullité des ordinations anglicanes ou réfutation du livre intitulé : Dissertation...* (3).

Après avoir étudié l'état de l'Eglise du commencement du schisme à la mort de Henri VIII, sous les règnes d'Edouard VI et de Marie, il aborde le règne d'Elisabeth.

Naturellement, la nomination de Parker au siège de Cantorbéry et sa consécration se présentent tout d'abord à ses regards. De là, un très long examen sur le sacre du nouvel archevêque de Cantorbéry : l'histoire de l'auberge ne doit pas être traitée de fable ridicule ; il fallait permettre aux catholiques d'examiner attentivement les actes de Lambeth qui, à ses yeux,

(1) Pag. 57.

Nous n'avons pas à faire ressortir que dans cet ouvrage, comme dans beaucoup d'autres du même écrivain, l'amour du paradoxe apparaît trop souvent. Ainsi, par exemple, l'auteur prétend que le rite des ordinations a été donné par saint Pierre à l'Église latine et par saint Paul à l'Église grecque.

(2) Paris, 1724. in-12.

(3) Paris, 1725, in-12.

sont supposés ; il est très douteux que le consécrateur fut évêque, et le même doute s'étend aux deux assistants Scory et Coverdall. Tel est le sujet du premier volume.

Le second est consacré à établir, par de longs développements, que la matière et la forme sont essentiellement défectueuses dans l'ordinal d'Edouard VI.

En 1726, un religieux bénédictin publiait une *Lettre au R. P. Courayer sur son traité des ordinations des Anglois* (1). Il constate que ce traité « a fait beaucoup de bruit dans la république des lettres chrétiennes ». Plus indulgent que les précédents athlètes, il se propose surtout d'établir, au point de vue pratique, l'inutilité du livre, puisqu'il faudra toujours réitérer les ordinations en cas de conversion.

Les catholiques d'Irlande pensaient ce que pensaient les catholiques d'Angleterre et de France.

Le doyen de Laonne, Fennel, se fit l'écho des sentiments des premiers dans *Mémoires ou Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois et sur la succession des évêques Anglicans* (2).

Il commence par placer en tête de son ouvrage, avant la Préface, ces paroles de saint Jérôme contre les Luciférien: « Otant le sacrifice, on ôte la prêtrise ; ôtant la prêtrise, on ôte l'épiscopat ; ôtant l'un ou l'autre, on ôte l'Eglise, la foi et l'Evangile. »

Sans négliger l'examen du fameux ordinal, œuvre viciée de l'autorité séculière, et conséquemment nulle dans l'espèce, il adresse, chemin faisant, relativement au sacre de Parker, ce cartel à Le Courayer, prêtre catholique dont Dieu seul connait les intentions : « Je le défie de nommer un seul auteur catholique, depuis 1559 jusques à ce jour 18 avril 1724 (3), qui ait accordé à Parker aucun acte authentique qui fit foi de son ordination, et qui ne se soit servi de tous les actes vraiment authentiques qui, ayant aucun rapport à son ordination, pour en prouver ou la fausseté ou la nullité (4). »

Et c'est pour donner à l'étude ce ferme couronnement : « Si le R. P. Le Courayer connaissoit à fond les évêques, les ministres anglicans qui n'aiment guère qu'on les appelle prêtres, il seroit convaincu qu'il auroit autant de peine à leur persuader qu'ils

(1) Paris, 1726, in-12.
(2) Paris, 1726, in-12.
(3) Date de la composition.
(4) Tom. I, p. 151.

sont prêtres ou évêques de la manière que saint Grégoire de Nysse et les autres Pères l'ont entendu, qu'à nous persuader que ces intrus ayent d'autre succession épiscopale qu'une pareille à celle du Grand-Turc dans l'empire d'Orient, dont il occupe le siège et les revenus par l'usurpation et la violence (1) ».

Il faut convenir que tous ces champions de la cause catholique combattaient bien. Les armes étaient d'une bonne trempe, le maniement s'en faisait selon les règles, des coups étaient habilement et vigoureusement assénés,

Sous cette avalanche meurtrière, le malheureux Génovéfain essaya de se redresser et tenta une opiniâtre défense. Mais il ne changea pas de terrain et ne fit guère que renouveler les manœuvres et les charges du passé. En d'autres termes, la *Défense de la Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois contre les différentes réponses qui y ont été faites* est le long développement — elle comprend quatre volumes — des points du premier ouvrage (2).

Pourtant, quelques éléments nouveaux, mais d'une moindre importance, sont apportés. Nous visons les Actes de consécration de Scory, de Coverdall, d'Hodgkins, prélats assistants au sacre de Parker (3). Ces actes, présentant les caractères désirables d'authenticité, sont insérés parmi les *Preuves justificatives*. Hodgkins a été consacré en 1537, Scory et Coverdall en 1551, par conséquent le premier selon le Pontifical romain, les deux autres selon l'Ordinal d'Edouard. Quant au sacre du prélat consécrateur, Barlow, Le Courayer n'a pu découvrir l'acte qui en fasse foi et qui serait d'une importance capitale. Est-ce parce que cet acte n'avait pas existé ? Et, s'il n'avait pas existé, n'est-ce pas parce qu'il n'y avait pas eu de sacre ? Il est vrai que l'auteur de la *Défense de la Dissertation* essaie de remplacer ces actes par des actes de confirmation au siège de Saint-David et d'installation à celui de Chichester et même d'installation au parlement (4). Mais tout cela se concilie parfaitement avec la simple confirmation de l'élu et, dès lors, ne suppose pas nécessairement sa consécration préalable. Il est vrai aussi qu'il en appelle à cette attestation d'un petit-

(1) Tom. II, p. 219.
(2) Bruxelles, 1726, in-12.
(3) Tom. IV, *pièces...*, pp. XLVII, LIII, LV.
(4) *Ibid.*, pp. CXXXVII, CXLVII, CXLIII.

neveu de Barlow: « Le docteur Barlow fut consacré évêque de David en 1536 et occupa ce siège environ treize ans (1). » Mais cette attestation ne vaut certainement pas un acte authentique.

Le Courayer produisait aussi les témoignages de certains catholiques, témoignages dont il se servait comme d'une arme victorieuse. Voyons si cette arme n'était pas un peu émoussée.

C'est d'abord (2) Bossuet sous l'autorité duquel il voudrait absolument s'abriter.

Il s'adresse au P. de Riberolles, abbé de Sainte-Geneviève et autrefois supérieur du séminaire de Meaux. Le P. de Riberolles répond — il est censé parler à des intermédiaires qui l'ont consulté — :

« Je certifie me souvenir parfaitement d'avoir ouy parler plusieurs fois M. Bossuet, évêque de Meaux, des ordinations qui se font dans l'Eglise anglicane, surtout à l'occasion de l'abjuration que fit entre ses mains, en 1690, le sieur Papin, prêtre de cette Eglise, et que le sentiment de ce sçavant prélat étoit que, si on pouvoit bien prouver que la succession de l'épiscopat avoit été continuée sous Cromwel et non interrompue, fait dont il doutoit alors, leurs ordinations étoient valables (3)... »

Nous ne voulons pas aller jusqu'à dire que c'est le langage d'un père, cherchant à tirer un fils d'un mauvais pas. Mais, en définitive, nous n'avons là que la pensée exprimée par un auditeur, tandis que plus haut nous avons la pensée écrite par l'auteur lui-même. Entre les deux, le choix de préférence n'est pas difficile à faire. On peut admettre, nous l'avons déjà dit, que le grand évêque de Meaux ait ici manqué de précision, mais non qu'il se soit contredit.

Voici un autre témoignage qui arrive en ligne directe à Le Courayer. Il vient de « M. Caldaguez, chantre de l'église de Montferrand » :

« J'aurai l'honneur de vous dire que M. Bossuet parloit plus affimativement sur la validité des ordinations anglicanes en 1699 qu'en 1685. Car je me sou-

(1) *Ibid.*, p. CLV.

(2) Nous signalerons seulement ici l'approbation donnée par A. Arnaudin, docteur de Sorbonne et censeur royal. Cette approbation est datée du 1er octobre 1721, par conséquent quelque deux ans avant la publication de la *Dissertation*, ce qui nous autorise à croire que cet ouvrage n'était pas alors ce qu'il est devenu depuis. Cette approbation se lit dans la *Relation historique et apologétique des sentiments et de la conduite du P. Le Courayer*, par Le Courayer lui-même, Amsterdam, 1729, in-12, tom. II, *Preuves justificatives*, p. 2.

(3) *Défense* tom. IV, p. III-IV, « copié sur l'original. »

viens très distinctement, qu'ayant eu l'honneur d'aller chez lui cette année-là avec feu M. Marcel, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, et la conversation étant tombée sur l'Eglise anglicane, ce grand prélat nous dit, en poussant un grand soupir, que, si Dieu faisoit la grâce aux Anglois de renoncer à leurs erreurs et à leur schisme, leur clergé n'auroit besoin que d'être réconcilié à l'Eglise et réhabilité, et il nous ajouta qu'il s'étoit expliqué de cette manière devant le roy (1).

Nos réflexions de tout à l'heure sont applicables à la missive du chantre Caldaguez.

Le troisième témoignage invoqué est celui d'Arnaud qui disait à l'évêque de Castoria (2) :

« J'ay vu, Monseigneur, votre dernière lettre à M. Snellaerts ; mais permettez-moi de vous dire que le fait, qui est que les évêques du temps d'Elisabeth ayent été consacrez par de vrais évêques, me paroit constant, quoique Sanderus et quelques autres controversistes ayent dit au contraire. »

Mais il ne peut ne pas avoir des doutes sous un autre rapport :

« Je trouve plus de difficulté pour la validité de l'ordination selon le rite de l'Eglise anglicane (3). »

Nous venons d'entendre le langage d'un ardent Janséniste, et encore est-il très peu concluant.

Ce M. Snellaerts, dont nous venons d'écrire le nom, professait à Louvain. Celui-là était un vrai converti à la doctrine du P. Le Courayer. Voilà ce qu'atteste sa longue lettre latine à l'évêque de Castoria, lettre que nous lisons également parmi les *Preuves justificatives* (4).

Le P. Le Courayer aurait pu invoquer le témoignage d'un autre converti, celui d'un frère en religion et en jansénisme, le P. Lenet, qui lui écrivait de Beauvais le 31 décembre 1726 :

« J'ai achevé de lire votre réponse et je l'ai lue avec le double plaisir de me voir instruit et de trouver confondus ceux qui m'avoient trompé... Il ne peut rester aucun doute et la validité des ordinations angloises demeure absolument démontrée. Je serais trop long et je paraîtrois trop flatteur pour un ami, si je vous marquois en détail tout ce qui m'a charmé dans votre ouvrage (5). »

(1) *Ibid.*, p. v-vi, « copié sur l'original. »
(2) Ville épiscopale de la Grèce.
(3) *Ibid.*, p. vi-vii, « extrait d'une copie ms. »
(4) *Ibid.*, p. vii-xvi, « ex autographo ms. »
(5) Bibl. Sainte-Genev., ms. H. F., tom. III. Passage reproduit déjà dans notre ouvrage, *l'Abbaye de Sainte-Geneviève et la Congrégation de France*, Paris, 1883, tom. II, p. 289, mais d'après l'ancienne cote.

Plus tard (1), Le Courayer essaiera de s'appuyer aussi sur le P. Tournemine, se félicitant que ce Jésuite ne pense pas comme ses confrères de Trévoux. Le P. Tournemine écrivait donc au Génovéfain :

« Tout se réduit à deux faits. A-t-il (Parker) été ordonné selon la liturgie d'Edouard et cette liturgie conserve-t-elle l'essentiel du sacrement? Ce dernier fait me paroît certain. Le premier n'est fondé que sur le registre de Cantorbéry. Les catholiques qui nient la validité, s'inscrivent en faux et soutiennent que le feuillet est ajouté. Ainsi la dispute ne peut finir que par une vérification du registre... »

La lettre porte la date du 7 octobre, sans désignation d'année. Mais le P. Tournemine demandant à l'auteur où il pourrait se procurer la *Défense des ordinations des Anglois*, la lettre a dû être écrite peu après l'apparition de l'ouvrage. D'un autre côté, il annonçait des réponses de la part du P. Le Quien, d'un ministre anglais converti, d'un auteur qui n'est pas nommé. Pour le P. Tournemine, la question n'était donc pas suffisamment élucidée.

Tout cela, en fait d'adhésion ou de communauté de doctrine, est assez maigre.

Le P. Hardouin et le P. Le Quien reprenaient les armes et défendaient ardemment et savamment le terrain conquis, l'un dans *La Défense des ordinations anglicanes, réfutée*, l'autre dans la *Nullité des ordinations anglicanes, démontrée de nouveau, tant pour les faits que pour le droit, contre la Défense du P. Le Courrayer*... Le premier publiait immédiatement son travail (2). Le second attendit, parce que des membres de l'épiscopat intervenaient ; et il ne se décida à donner au public sa forte étude que devant les reproches de Le Courayer, celui-ci répétant que la réfutation, depuis longtemps annoncée, tardait trop à paraitre (3).

(1) *Relation historique et apologétique des sentimens et de la conduite du P. Le Courayer*, par Le Courayer lui-même, Amsterdam, 1729, in-12, *Preuves justificatives*, p. 68-69.

(2) Paris, 1727, in-12.

(3) Paris. 1730, in-12,

Un Carme des Billettes, Théodoric de Saint-René, apportait aussi son concours. Il écrivait la *Justification de l'Eglise romaine sur la réordination des Anglois épiscopaux*. C'était également une réfutation de la *Dissertation* et de sa *Défense*. L'ouvrage parut, en 1728, à Paris, après les censures épiscopales dont nous allons nous occuper.

Si le Saint-Siège s'était prononcé dans une circonstance particulière, mais en généralisant sa pensée, si les théologiens catholiques avaient longuement discuté et logiquement conclu, l'Eglise de France allait parler par plusieurs de ses évêques.

Claude Le Pelletier, chanoine de Reims, dénonçait à l'épiscopat français la doctrine du tenace Génovéfain. C'était dans les premiers mois de 1727 (1). L'évêque de Marseille, l'illustre Belsunce, fut le premier à lancer une condamnation. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et une assemblée de prélats, réunis à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ne tardèrent pas à en faire autant.

Il y a lieu de consigner cette remarque : Le Courayer, pour défendre l'épiscopat et le sacerdoce d'Angleterre, avait émis des propositions erronées sur le sacrifice des autels ou l'Eucharistie Les condamnations portaient tout spécialement sur ces propositions. Du reste, censurer ces propositions, c'était censurer la théorie de Le Courayer, basée sur la suffisance de l'ordinal d'Edouard VI.

Entrons dans quelques détails.

Nous sommes donc en l'année 1727.

Par un *Mandement* daté du 18 août, le cardinal de Noailles avait condamné les deux ouvrages de Le Courayer, la *Dissertation* et la *Défense de la Dissertation*. Pour « joindre l'instruction à l'autorité », il publia, le 31 octobre, après avoir fait examiner les livres par des esprits éclairés, une longue *Instruction pastorale*.

« Nous sommes résolus, disait-il, comme nous l'avons déjà déclaré dans notre mandement, de ne point entrer dans la question qui concerne la validi des ordinations des Anglois et la succession de leurs évêques depuis le schisme, qui est le principal objet de la *Dissertation* et de sa *Deffense*. Nous n'avons garde de décider seul une question qui intéresse l'Eglise entière, ni nous éloigner de la pratique que le Saint-Siège et presque tous les évêques suivent et que nous avons toujours suivie comme eux, en ordonnant ceux qui, l'ayant été selon le rit anglican, demandent à rentrer dans la communion de l'Eglise romaine pour y exercer le saint ministère. »

Si telle était la question à résoudre, le cardinal aurait recours au Saint-Siège et consulterait les évêques (2). Il ne consi-

(1) *Dénonciation... d'un livre intitulé : Défense...*, s. l., 1727, in-12.
(2) *Instruction...*, p. 4.

dérait pas la décision romaine de 1704 comme une décision définitive. En cet état, ces réflexions avaient pour bases, à la fois, la prudence, la régularité, le droit.

Le cardinal se bornait à exposer, avec preuves à l'appui, la doctrine catholique touchant le sacrifice eucharistique, la présence réelle, le sacerdoce, la forme et le caractère des sacrements, les cérémonies de l'Église, son autorité, ainsi que celle du Saint-Siège, dans les matières spirituelles, la primauté du pape : doctrine qui était en opposition formelle avec des théories de l'auteur de la *Dissertation* ou de la *Deffense*. C'était, nous le répétons, saper un des fondements de ses théories, la suffisance de l'ordinal d'Edouard VI.

Cette *Instruction pastorale* fut préalablement communiquée à Le Courayer, qui rédigea, le 30 octobre, un acte de soumission :

« J'ose assurer Votre Eminence que j'acquiesce sincèrement à la doctrine catholique qu'elle y expose sur différens chefs qui font l'objet de son *Instruction* ; que je condamne avec la même sincérité toutes les erreurs qu'elle y censure, aussi bien que toutes les expressions qui, dans mes deux ouvrages, expriment et favorisent ces erreurs que je n'ai jamais eu intention d'enseigner et que je n'ai jamais crues. Je suis fâché du scandale que mes livres ont causé (1). »

Le cardinal était heureux de pouvoir annoncer qu'il avait entre les mains cet acte de soumission. Il ne l'était pas moins d'être en droit d'attester que le supérieur général de la Congrégation de France avait tout fait pour ramener le religieux égaré, que les livres de ce dernier avaient été livrés au public sans permission des supérieurs, que les théologiens de la Congrégation professaient, ainsi qu'en font foi des thèses publiques imprimées, des sentiments tout opposés.

Avant l'*Instruction* du cardinal et après son *Mandement*, des évêques français réunis extraordinairement à l'abbaye de Saint-Germain-des Prés, sous la présidence du cardinal de Bissy, évêque de Meaux, prononçaient aussi une condamnation fortement motivée. Il y avait, outre le président, deux archevêques et dix-sept évêques. C'étaient les titulaires des archevêchés de Sens et de Cambray, des évêchés d'Uzès, de Viviers, de Saint-Flour, d'Evreux, de Saint-Pons, de Soissons, de Saintes, de Rieux,

1) *Relations histor., et apolog.....*, tom. II, p. 254.

d'Avranches, d'Oranges, de Mirepoix, de Châlons, de Lectoure, de Laon, de Boulogne, de Rennes, du Puy.

Le 22 août, ils publiaient donc la *Censure des livres de Pierre François Le Courayer.*

Ils commençaient par faire justice du prétexte mis en avant. « Le prétexte est spécieux sans doute. La réunion d'une portion si illustre que J.-C. a rachetée, fait l'objet de nos vœux les plus ardens. Mais peut-on la ménager, cette réunion si désirable, aux dépens de la foi que nous devons conserver dans toute sa pureté? En déguiser les dogmes aux yeux des protestants et les flatter en même temps dans leurs erreurs, ce seroit les tromper et non pas les convertir (1) ».

Trente-sept articles résument la doctrine de Le Courayer sur les sujets visés dans l'Instruction du cardinal de Noailles.

Les théories du Génovéfain étaient mises à nu : pour lui, il n'y a pas de vrai sacrifice, pas de présence réelle ; pour lui, le sacerdoce ne tire pas sa raison d'être de l'immolation de J.-C. dans l'Eucharistie ; pour lui, la forme des sacrements est toujours plus ou moins vague et leur réitération est une pure question de discipline ; pour lui, la substitution de l'Ordinal d'Edouard au Pontical romain n'a été que le retour à la simplicité du rite ancien ; pour lui, les Églises nationales jouissent de droits qui ne se concilient guère avec l'autorité de l'Église universelle et du Saint-Siège.

« Nous déclarons, disaient les prélats, toutes les propositions, ci-dessus insérées, respectivement fausses, téméraires, captieuses, malsonnantes, scandaleuses, injurieuses à l'Église et au Saint-Siège, favorisant le schisme et l'hérésie, erronnées, dejà condamnées par le Concile de Trente, et hérétiques. »

C'était encore ici la condamnation indirecte de la validité des ordinations anglaises.

Les prélats, néanmoins, ajoutaient : « N'entendons par le choix des sus dites propositions approuver la doctrine contenue dans le reste desdits livres, dans lesquels nous avons remarqué plusieurs autres choses répréhensibles. Au contraire, nous condamnons lesdits livres intitulés : *Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois...* et *Défense de la Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois par l'auteur de la Dissertation.* »

(1) *Censure...*, p. 4.

A ces condamnations s'ajouta celle du Conseil ordinaire de la Congrégation de France.

A ce conseil avaient été appelés trois professeurs en théologie de la même Congrégation, les PP. Louis Vallée, Charles Dachery et Joseph Barre. A l'unanimité, le conseil déclara le Génovéfain « suffisamment convaincu d'avoir avancé et soutenu plusieurs erreurs contraires à la doctrine catholique dans ses deux ouvrages, » de s'être mis « dans une révolte ouverte et formée contre la censure et l'instruction pastorale donnée contre ses deux ouvrages sur la validité des ordinations des Anglois par S. E. M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et contre la censure de plusieurs de Nos seigneurs les évêques de France, » et, comme il avait quitté l'habit religieux et fui en Angleterre, ledit conseil, à l'unanimité encore, prononça contre le délinquant le retranchement de la famille religieuse à laquelle il appartenait en qualité de profès (1). La décision est du 3 janvier 1828.

Du choc des esprits jaillit toujours quelque lumière.

De la lutte ardente à laquelle nous venons d'assister, se dégagent les propositions suivantes :

I. La cérémonie religioso-profane de l'auberge de la *Tête de cheval* est une fable.

II. Le sacre de Parker à Lambeth paraît être un fait certain ; mais, accompli selon un rite essentiellement défectueux, il est défectueux lui-même.

III. Parmi les prélats qui ont assisté Barlow dans la consécration de Parker, l'un, Hodgkins, était évêque, deux autres, Coverdall et Scory, avaient été réellement consacrés, mais suivant l'ordinal d'Edouard VI, ce qui rend nulle la consécration.

IV. Le sacre de Barlow se présente toujours comme un problème.

V. L'ordinal d'Edouard VI est certainement illégitime et insuffisant.

VI. Lors même qu'on voudrait qu'il fût suffisant au point de vue de la matière et de la forme, l'intention réclamée par le Concile de Trente ne pouvait réellement exister.

En conséquence :

Du IVe chef, la validité du sacre de Parker ne saurait être

(1) *Relat. histor...*, tom. II, *Preuves justif.*, 330-332.

que douteuse; et, dès lors, toutes les consécrations épiscopales et ordinations sacerdotales offrent le même caractère.

Du IIe, Ve et VIe chefs, toutes ces consécrations et ordinations sont invalides.

Qu'on accorde, par impossible, que la consécration de Parker soit valide et celle des évêques par lui consacrés. Mais les ministres ordonnés par eux? Leur ordination est nulle pour ces deux raisons : 1° les ordonnateurs n'employaient pas une matière et une forme suffisantes, puisque, rejetant la présence réelle, ils ne conservaient pas l'idée vraie du sacrifice; 2° ils n'avaient pas l'intention requise, car comment avoir l'intention de l'Eglise qu'ils ne voulaient pas reconnaître, qu'ils combattaient, qu'ils décapitaient (1).

Donc pas de prêtres. Or, c'est parmi ces ministres, non prêtres, que se prennent les évêques; et, comme l'épiscopat suppose le presbytérat, l'ordination sacerdotale n'existant pas, la consécration épiscopale ne peut exister (2).

Donc, malgré la concession impossible, l'invalidité des *ordinations anglicanes*, — nous employons de nouveau le terme générique de la thèse — tant sacerdotales qu'épiscopales, est encore un fait qui ne saurait donner prise au doute.

III

A NOTRE ÉPOQUE

La grave question paraissait donc parfaitement élucidée et décisivement résolue. Une circonstance l'a fait revivre de nos jours.

L'historien Lingard, après en avoir pris connaissance, déclara que, dans son âme et conscience, le procès-verbal du registre de Lambeth était authentique. Mais il se garda bien de prononcer sur la validité des consécrations et ordinations. Il écrivait donc, en 1834, au *Birmingham catholic Magazine* :

« Bien que je n'espère nullement convaincre celui qui pourrait encore douter après avoir pris connaissance des documents, toutefois je me dois à moi-

(1) Que le lecteur se rappelle le serment de suprématie, serment par lequel le roi ou la reine d'Angleterre sont reconnus comme chefs de l'Eglise du royaume.

(2) Que l'épiscopat soit le complément du sacerdoce ou un sacrement distinct, la préexistence du sacerdoce est également et absolument requise.

même de faire connaître à vos lecteurs les preuves qui établissent la certitude de mon opinion et la futilité de ce qu'on pourrait objecter contre (1). »

Néanmoins, Thomas Hodgson s'éleva aussitôt contre l'assertion de Lingard (2). Quelques années plus tard, dom Pitra, après examen du document, fit la même chose : « Cet acte, dit-il, porte toutes les traces d'un document apocryphe (3) ». Disons immédiatement qu'Estcourt, vingt-cinq ans après, se joignit à dom Pitra pour déclarer apocryphe, également à la suite d'un examen personnel, le registre de Lambeth.

C'est sans doute parce que le sacre de Parker à Lambeth redevenait problématique, qu'on essaya de faire revenir sur l'eau l'histoire de l'auberge de la *Tête de cheval*. Le P. Perrone la rapporte dans son *Traité de l'ordre* sans la condamner (4). Nous en avons été un peu surpris. Nous avons été plus surpris encore de voir aujourd'hui M. Gaspari, dans son *De sacra ordinatione*, s'associer au savant Jésuite, en renvoyant simplement au passage du *Tractatus de ordine* (5). Mais passons.

(1) Cit. par M. Balbus, *Les Ordinations anglicanes*, Arras, 1894, p. 16.

Du reste, dans son *Histoire d'Angleterre*, du moins dans les éditions postérieures, Lingard raconte comme réel le sacre de Parker à Lambeth.

(2) Perrone, *Tractatus de ordine*, cap. IV, § 137 avec not.

(3) Dom Cabrol, *Histoire du cardinal Pitra*, Paris, 1893, p. 155.

Les deux principales raisons de dom Pitra sont celles-ci :

1° La partie du registre concernant la consécration de Parker n'a pas été écrite par le chancelier alors en charge ; mais elle est l'œuvre d'une autre main et d'une date postérieure.

2° Cette partie comprend 16 pièces se rapportant à la consécration de Parker ; mais l'acte même de la consécration, signé par le consécrateur et les assistants, fait défaut.

Les auteurs de la *De Hierarchia anglicana dissertatio apologetica*, Appendice III, ont essayé, de nos jours, de donner une explication que nous résumons ainsi :

1° Cette partie a été écrite, ou bien par le successeur du chancelier alors en charge, mort six mois après le sacre de Parker, ou bien par le même scribe employé par les deux chanceliers.

2° S'il n'y a pas dans le registre l'acte en question, il s'y rencontre, du moins, le procès verbal du sacre.

V. M. l'abbé Boudinhon, *De la Validité des ordinations anglicanes*, Paris, 1896, p. 14-15, note. Plus loin, nous parlerons de cette brochure ainsi que de la *De Hierarchia anglicana dissertatio apologetica*.

(4) *Tract. de ord.*, *ibid.*

(5) *Tractatus canonicus de sacra ordinatione*, Paris, 1893-1894, tom. II, p. 279.

Il semblait assez naturel que des Anglicans, élargissant l'horizon, entreprissent la pleine justification de leurs ordinations. En soi, il n'était pas défendu à des catholiques de croire à l'utilité d'un nouvel examen.

Néanmoins, la question sembla sommeiller un certain nombre d'années. Il faut arriver jusqu'en 1867 et années suivantes pour être témoin de son réveil ou de sa reviviscence : du côté des Anglicans, sous les efforts de Lee (1), de Bailey (2), de Butler (3) ; du côté des catholiques, sous les ripostes du chanoine d'Estcourt (4), des PP. Breen (5) et Sydney Smith (6). Nous ne voulons nommer que les principaux champions. La lutte présentait surtout ce caractère spécial : les protestants se prétendaient munis de témoignages catholiques en faveur des ordinations et s'en faisaient une arme, arme bien débile que les catholiques s'empressèrent de briser.

Un important document fit entrer la question dans une phase nouvelle. Ce fut l'appel fait par Léon XIII aux Eglises dissidentes. Le pape, aux idées larges et magnanimes, les conviait à l'unité de la foi sous la houlette du pasteur de Rome. Voilà bien le premier objet de la *Lettre apostolique aux princes et aux peuples de l'univers*, en date du 20 juin 1894. Léon XIII disait aux orientaux : que Dieu « daigne vous ramener à cette foi sûre et sainte qui, par le canal d'une tradition constante, nous vient, et à vous et à nous, de l'antiquité la plus reculée, à cette foi dont vos ancêtres gardèrent inviolablement le dépôt, qu'illustrèrent à l'envi, par l'éclat de leurs vertus, la sublimité de leur génie, l'excellence de leur doctrine, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Naziance, les Jean Chrysostôme, les deux Cyrille et tant d'autres grands docteurs dont la gloire appartient à l'Orient ou à l'Occident comme un héritage commun ». La prière du pontife n'était pas moins pressante à l'égard des occidentaux : « C'est notre cœur plus encore que notre voix qui vous fait appel, frères bien-aimés qui, depuis trois siècles déjà,

(1) *The Validity of the Holy orders of the Church of England maintained*, Londres, 1867.

(2) *Defence of Holy orders in the Church of England*, Londres, 1870.

(3) *Rome's tribute to anglican orders*, Londres, 1893.

(4) *The Question of anglican ordinations discussed*, 1873.

(5) *Dublin-Review*, octobre 1893 : *Rome's tribute to anglican orders.*

(6) *The Month*, juillet 1893 : *Rome's Witness against Anglican orders.*

êtes en dissidence avec nous sur la foi chrétienne, et à vous tous, qui que vous soyez, qui, pour une raison ou pour une autre, vous êtes séparés de nous : *Rallions-nous tous dans l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu.* Souffrez que nous vous tendions affectueusement la main et que nous vous convions à cette unité qui ne fit jamais défaut à l'Eglise catholique et que rien ne lui pourra jamais ravir ». L'année suivante, c'est-à-dire en 1895, une lettre particulière était adressée par le même pontife « aux Anglais cherchant le royaume du Christ dans l'unité de la foi », pour les conjurer de travailler à une heureuse réconciliation.

Il est vrai que de l'Angleterre, aussi bien que de Genève ou de Constantinople, on fit un accueil négatif à la paternelle invitation : on se trouvait bien comme l'on était et la véritable Eglise n'était pas moins dans les Eglises séparées que dans l'Eglise romaine.

Des esprits généreux cherchèrent, pour l'Eglise anglicane, un moyen de rapprochement. Ils s'arrêtèrent aux ordinations telles qu'elles se font dans le pays, et ils se dirent : si leur validité était admise, ce serait un grand pas de fait vers l'unité désirée.

Certains catholiques qui se laissaient dominer par cette pensée et bercer de cette espérance, se décidèrent à une nouvelle étude, bien résolus cependant à ne pas trahir la cause de l'orthodoxie. Nous voulons désigner M. Fernand Dalbus, l'abbé Duchesne, les professeurs Gaspari et Boudinhon, les écrivains de la *Revue anglo-romaine* et de l'*Association catholique pour la réunion de l'Eglise anglicane.*

M. F. Dalbus donnait au public *Les Ordinations anglicanes* (1), brochure à laquelle il donnait ces conclusions comme légitimement déduites de prémisses solidement établies :

« 1° Le rite de l'ordinal anglican, pris en lui-même, pourrait être suffisant.

« 2° La consécration de Parker doit être regardée comme certaine quant au fait, mais un doute subsiste au sujet de l'intention du consécrateur.

« 3° Par le fait des altérations introduites dans les cérémonies de l'ordination des prêtres, les ordinations anglicanes sont nulles ».

(1) Arras, 1894.

M. l'abbé Duchesne a fait, dans le *Bulletin critique*, un compte-rendu de l'œuvre de M. F. Dalbus (1). Des prémisses il tire des conclusions contraires. Pour lui, non seulement la suffisance du rite est admissible, mais la suffisance de l'intention doit être admise jusqu'à preuve du contraire. Il se sera sans doute souvenu de l'axiôme théologique : *In dubio melior est conditio possidentis*. Il n'aurait pas dû oublier que l'axiôme peut avoir son application dans les questions de propriété et de morale, mais non point dans les questions sacramentelles. Pour lui encore, si, à Rome, on prescrit les réordinations des Anglicans convertis, c'est pour tenir compte des scrupules des fidèles. D'ailleurs, le Saint-Siège s'appuie en cela sur la tradition ; et, quand la tradition s'est formée, l'on était qu'imparfaitement renseigné sur l'antiquité liturgique et sur les légendes qui se sont formées au sujet de Parker et de Barlow. C'est peut-être un peu raide. Mais les hardiesses ne font pas peur en critique (2).

Mgr Gaspari se prononçait, dans le traité déjà cité, pour la nullité de la consécration épiscopale en Parker et conséquemment pour la nullité des ordinations anglaises (3).

M. l'abbé Boudinhon a abordé deux fois le sujet en cette année 1896.

Une fois, dans la *Revue anglo-romaine* (4) et pour réfuter un article de l'*American catholic quarterly Review*, du mois de janvier de la même année. Cet article avait pour titre : *The moral aspects of the question of anglican orders*, et pour signature : A. F. Marshall. Ce théologien envisageait *les aspects moraux de la question des ordres anglicans* et concluait à la nullité de ces ordres. Mais, élargissant trop son cadre et présentant des considérations sous une forme insolite, l'auteur

(1) 15 juillet 1894, p. 262-264.

(2) M. l'abbé Duchesne a été honoré du doctorat par l'Université protestante de Cambridge. L'*Association catholique*, dans son n° de juillet 1896, p. 279, fait amicalement remarquer que « les ovations triomphales dont le directeur de l'école française à Rome était l'objet, se rapportent beaucoup plus au défenseur des ordres anglicans et des idées d'union qu'au savant ». Il ne faudrait pas trop s'enorgueillir du fait, car Le Courayer a reçu jadis les mêmes honneurs, et pour le même motif, de l'Université d'Oxford.

(3) *Tract. canon. de sac. ordinat.*, tom. II, p. 279.

(4) 11 avril 1896, pp. 60 et suiv.

donnait prise contre lui. C'est ce que M. l'abbé Boudinhon comprit et essaya de faire comprendre à M. A. F. Marshall pour, en fin de compte, remettre la question sur son véritable terrain : Barlow était-il vraiment évêque ? Le rite employé par lui était-il suffisant ? Le consécrateur a-t-il employé le rite avec une intention suffisante ?

Il s'est placé lui-même à ce triple point de vue dans une brochure : *De la Validité des ordinations anglicanes* (1), brochure qui complète et modifie en certains endroits l'œuvre précédente de l'auteur : *Etude théologique sur les ordinations anglicanes.* Comme son confrère de l'Institut catholique de Paris, peut-être un peu plus timidement, il croit à la consécration de Parker, parce que le consécrateur Barlow était évêque et a dû employer un rite suffisant, avoir une intention suffisante.

Les écrivains de la *Revue anglo-romaine* et de l'*Association catholique par la réunion de l'Eglise catholique* n'ont qu'un but, l'aplanissement des difficultés, pour faciliter l'entente entre les deux Eglises et ils y travaillent avec un louable zèle et une infatigable ardeur.

Cependant, d'autres catholiques, plus ou moins discrètement ou chaleureusement, se rangeaient à l'opposite, comme les PP. Tournebize et Harent dans les *Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, Dom Bède Cam dans la *Revue bénédictine*, les rédacteurs du *Tablet.*

Ces rédacteurs étaient positifs. Suivant eux, la question est jugée depuis longtemps : les ordinations anglicanes sont nulles ; et parfois ils ne se montrent pas tendres à l'égard des catholiques qui pensent autrement.

Les religieux étaient plus réservés. Pourtant, à leurs yeux, tout ce qu'on peut concéder, c'est le doute ; mais, alors même, il y a lieu à réordination des convertis (2).

Des protestants anglais entrèrent dans le mouvement pour le favoriser. Ainsi, lord Halifax, président de l'*English Church Union*, MM. Puller, Denny et Lacey, membres de la même association, et même M. Gladstone qui semblait abandonner les idées émises dans sa brochure d'il y a vingt-cinq ans, le *Vaticanisme.*

(1) Paris, 1896.

(2) V., en particulier des *Etudes religieuses...*, 15 mars et 15 avril 1895, 15 juin 1896.

M. Puller lançait dans le public : *Les Ordinations anglicanes et le sacrifice de la messe*, brochure formée d'articles précédemment parus dans la *Revue anglo-romaine* (1). Dans cette brochure il s'efforce de montrer, selon l'expression de l'archevêque d'York, « qu'il n'y a absolument rien qui fasse défaut à la validité complète de nos ordinations » (2).

MM. Denny et Lacey l'avaient précédé dans la même tentative : ils avaient donné, à cet effet, un *De Hierarchia anglicana dissertatio apologetica* (3).

M. Gladstone était moins affirmatif. Dans une sorte de mémoire paru dans le *Times* du 1er juin de cette même année 1896, il se félicitait de l'enquête que le pape, « le premier évêque de la chrétienté », se proposait de faire. Cette enquête devant porter sur :

Le caractère des consécrateurs ;

La suffisance du rite ;

Le degré d'intention que semble requérir le Concile de Trente.

Il n'appartenait pas à l'illustre homme d'Etat d'en préjuger les résultats. Mais, « quels qu'ils soient, il ne peut y avoir dans mon opinion, ajoutait-il, le moindre doute sur la nature de l'attitude prise sur le chef actuel de l'Eglise catholique romaine » au sujet des démarches qui se font à Rome. « Selon moi, c'est une attitude paternelle au sens le plus large du mot ».

MM. Puller et Lacey se sont rendus à Rome, dans le courant de l'année, montrant ainsi que sincères étaient leurs désirs d'union, et espérant peut-être aider à leur réalisation.

Léon XIII, en effet, s'était laissé toucher. Une commission avait été constituée pour l'examen de l'affaire doctrinale.

Cette commission avait pour président le cardinal Mazella, préfet de la congrégation des études, et pour secrétaire Mgr Merry del Val, camérier du pape.

Parmi les membres nous comptions : quatre théologiens anglais, le Dr David, franciscain, dom Aidan Gasquet, bénédictin, le chanoine Moyses, censeur théologique de l'archidiocèse de Westminster, le Rév. Thomas Scannell, ancien professeur au

(1) Londres-Oxford, Paris, 1896. La traduction en a été publiée dans l'*Association catholique pour la réunion* de *l'Eglise anglicane*, juillet 1896.

(2) Lettre de l'archevêque à l'auteur, en tête de la brochure.

(3) Londres, 1895.

séminaire du même archidiocèse ; deux Italiens, le P. de Augustinis, jésuite, et Mgr Gaspari, professeur à l'Institut catholique de Paris ; un Espagnol, le P. Calazance de Llevanaras, capucin ; un Français, M, l'abbé Duchesnes, membre de l'Institut de France et directeur de l'Ecole française de Rome.

Depuis que, à notre époque, l'on discutait de nouveau, la question n'avait guère avancé du côté des Anglicans. En grande partie, l'Eglise officielle voulait rester ce qu'elle est. Ceux qui désiraient l'union avec l'Eglise romaine, se présentaient avec leurs convictions et leurs exigences : de leur part aucune concession. Ils voulaient bien qu'on réexaminât l'affaire, mais à la condition explicite ou implicite que les examinateurs pensassent comme eux, que les juges décidassent comme eux. M. Gladstone était moins absolu. Mais avec qui marchait-il ? N'était-ce pas une heureuse, mais simple exception ?

Du côté des catholiques, certains ont fait un ou deux pas dans les concessions. D'autres ont tout concédé. Pour les premiers, le sacre de Barlow est un fait comme celui de Parker. Ainsi jugent Lingard, M. Dalbus. Dès lors, Barlow était un véritable évêque, puisqu'il a été sacré selon le Pontifical romain ; et Parker l'aurait été aussi, si l'on pouvait être sûr de la double suffisance du rite et de l'intention. Mais, d'après MM. Duchesne et Boudinhon, cette double suffisance ne pouvait être sérieusement mise en doute. Et même les ordinations postérieures ne devraient pas être estimées nulles par le fait de l'absence du sacerdoce dans les sujets ordonnés évêques : le sacerdoce n'est pas absolument requis pour l'épiscopat ; car, dans l'antiquité, des diacres étaient ordonnés évêques. Soit. Mais s'il n'y avait même pas de véritables diacres dans l'Eglise d'Angleterre ? Car il faut des évêques ou, au moins, des prêtres pour faire des diacres.

Afin d'arriver à la suffisance du rite, M. Boudinhon passe en revue les différentes liturgies anciennes, tant orientales qu'occidentales. Il ne trouve point qu'il y ait de différence essentielle entre les formules anglaises et les anciennes formules catholiques : « En réalité, le vague et la variété de celles-ci réduisent à peu de chose leurs éléments communs et, dès lors, il est beaucoup plus facile que le rite anglican ait conservé ce que les rites catholiques ont d'essentiel et, avec ces éléments essentiels, l'efficacité

qu'ils possèdent dans l'Eglise catholique (1) ». Quant à l'intention du ministre, il la restreint au rite : En résumé, les arguments du défaut de l'intention de Barlow et des évêques anglicans contre la validité des ordinations anglicanes, ne sont valables que dans la mesure exacte où ils impliquent l'objection principale, l'insuffisance du rite (2) ».

Tels étaient aussi les raisonnements de Le Courayer. Et même nous serions logiquement fondé à dire qu'ils sont dépassés ; car, en prenant à la lettre les dernières paroles du professeur de l'Institut catholique, nous arriverions facilement à cette conclusion : employer un rite suffisant avec l'exclusion formelle de l'intention requise ne serait pas une cause de nullité de l'ordination.

La commission romaine a examiné et jugé. Les cardinaux ont examiné et jugé. Le pape a examiné et jugé. Et, dans une Lettre apostolique, en date du 13 septembre dernier, Léon XIII s'exprime en ces termes : « C'est pourquoi, nous conformant à tous les décrets formulés par les pontifes nos prédécesseurs dans la même cause, les confirmant pleinement et les renouvelant en quelque sorte par notre autorité, de notre propre mouvement et science certaine, nous prononçons et déclarons que les ordinations conférées selon le rite anglican ont été et sont *absolument vaines, entièrement nulles* ».

Aux catholiques de répéter ce que disaient nos pères : *Roma locuta est, causa finita est.* Devoir sacré que le juge leur rappelle à la fin de la même Lettre apostolique : « Nous décrétons que « cette lettre et toutes les choses qui y sont contenues... sont et « seront toujours valides et dans leur force, et qu'elles devront « être inviolablement observées par toute personne, de quelque « grade ou prééminence qu'elle soit revêtue, soit en jugement, « soit hors jugement ».

Puissent les Anglicans, en se rendant bien compte de l'affaire dans ses trois phases historiques, reconnaître généreusement que leurs prétentions ne reposent sur aucune base solide !

En tout cas, nous croyons avoir quelque peu servi la cause historique.

ABBÉ FEREY.

(1) *De la Validité* p. 58.
(2) *Ibid.*, p. 67.

Ce que M. ZOLA n'a pas vu à Rome

M. Zola est allé à Rome. Le fruit de son voyage a été un livre gros et lourd, d'allure indécise. Roman, histoire, Beaux-arts, politique, tout y est. Ce n'est pourtant ni une thèse politique, ni un livre d'art, ni une œuvre d'historien, ni un roman véritable. C'est un peu de tout cela, mais ce n'est pas cela.

Dans cet épais fouillis, des poèmes se font entrevoir. Oui, l'auteur de *Nana*, comme l'a fort justement noté M. F. Brunetière, malgré ses conceptions souvent courtes, et en dépit des milieux rarement propres où il fait vivre ses héros, a un faible marqué pour le poème.

Sans doute, de tels poèmes manquent d'idéal, ne s'élevant pas assez au-dessus de la terre, mais ils ont été rêvés avant d'être livrés au monde dans des chants d'une réalité brutale.

Vous ne trouverez pas un livre de M. Zola où le poème n'éclate en un symbole monstrueux, et le romancier se rapproche par là des extravagances du poète qui fut Victor Hugo : c'est le cabaret dans l'*Assommoir*, la mine dans *Germinal*, la locomotive dans la *Bête humaine*.

Dans *Rome*, vous trouverez, entre mille autres, le poème des figues et le poème de la chair. Ici, tout chante et tout est chanté : la République et l'Empire, les marbres et les bassins, les cyprès et les buis, Vénus et la Raison, les Mille et le Tibre, les bâtisses neuves et les vieilles ruines, l'amour et la mort, les misérables et les parvenus ; ce sont des roucoulements, des extases, des emportements et des visions dans un pêle-mêle inouï. Tout chante et tout est chanté, sauf la Rome chrétienne.

On ne chante que ce que l'on voit et M. Zola n'a pas vu Rome chrétienne.

I

Vous connaissez le héros du livre, il est revenu de Lourdes sans foi : c'est Pierre Froment. Ce drôle d'abbé, doué d'une vue extraordinaire des choses, évoque à chaque pas, au milieu des ruines romaines, la Royauté, la République, l'Empire, les grands dieux et les grands cultes antiques.

Pourquoi n'a-t-il pas une phrase, une réflexion sur les vierges, gardiennes du feu sacré dans le temple de Vesta ? Le spectacle de ces femmes, riches, jeunes, libres, qui se vouaient à la virginité serait-il indigne de son attention ? Sont-elles muettes pour lui ces tombes où quelques Vestales, renonçant à prendre place dans la sépulture de leur famille, ont voulu rester mortes auprès de la déesse qu'elles avaient servie vivantes ? ce sacrifice définitif de tout sentiment charnel lui déplairait-il ? Est-il choqué de cet acte de renoncement à toute passion des sens ? Ou bien cela rappelle-t-il trop la grande vertu du sacerdoce et des vierges chrétiennes ?

Il oublie volontiers les souvenirs chrétiens dans l'envahissement du paganisme réveillé par son imagination bouillonnante. Il est transporté d'admiration à la vue du colisée : « Ah ! ce colosse dont les siècles n'ont entamé qu'une moitié, comme d'un immense coup de faux, il reste, dans son énormité, dans sa majesté, tel qu'une dentelle de pierre, avec ces centaines de baies vides, béantes sur le bleu du ciel !... Quelle évocation, lorsque, sur cette ossature morte, l'imagination remet la chair, le sang et la vie, emplit le cirque de quatre-vingt-dix mille spectateurs qu'il pouvait contenir, déroule les jeux et les combats de l'arène, entasse là une civilisation, depuis l'empereur et sa cour jusqu'à la houle de la plèbe, dans l'agitation et l'éclat de tout un peuple enflammé de passion, sous le rouge reflet du gigantesque velum de pourpre (1) ».

Ce n'est pas sans éclat, et l'on reconnaît au passage quelques mots célèbres habilement encadrés, mais l'artiste n'a-t-il pas vu le sang des martyrs ? Il paraît bien avoir entendu les cris des gladiateurs mais il n'a pas entendu les hurlements de la foule

(1) *Rome*, par Émile Zola : page 179.

altérée du sang chrétien. Les combats de l'arène ! on y pense. Les victimes de la persécution ! cela compte-t-il ?

Et Pierre Froment continue à s'exalter dans la contemplation des orgueilleux tombeaux de la Voie Appienne. « Quelle évocation de tombes démesurées à droite et à gauche du pavé glorieux que les légions romaines ont foulé, au retour de la conquête de la terre (1) » ! Comme une tour de guerre se dresse le tombeau de Cécilia Métella, et le nom d'une femme, d'une patricienne, est jeté comme une caresse dans ce royaume de la mort! Quelle splendeur dans le néant! « Quelle rue monumentale de la mort! Chez quel peuple souverain, dominateur du monde, allait-on entrer ainsi, pour qu'il eût confié à ses morts le soin de dire à l'étranger que rien ne finissait chez lui, pas même les morts éternellement glorieux dans des monuments démesurés (2) ».

Toutes les gloires ont passé entre ces deux rangées de tombeaux, et je comprends que Pierre fasse entendre des exclamations éloquentes, mais je ne comprends pas sa réserve, pour ne rien dire de plus, à l'égard des tombes chrétiennes.

Les ruines du Palatin et du Forum le font rêver ; les vues de la campagne romaine peuplée de fragments d'aqueducs et de débris de monuments rappelant des noms illustres le transportent ; « les monts Albains qui s'évaporent dans du rose (3) » et la longue file des tombeaux qui traçaient la route aux légions triomphantes le font tressaillir, mais les catacombes sont pour lui sans émotion.

Cependant, il est pris d'une fièvre, mais c'est de « la fièvre de tout voir (4) ».

Rempli des visions de la Voie Appienne, sans pensée religieuse, il va visiter le cimetière de Saint-Calixte. « Justement, un frère allait descendre avec deux dames, deux Françaises, la mère et la fille, l'une adorable de jeunesse, l'autre fort belle encore (5) ». Vous verrez tout à l'heure que si ces dames sont belles, elles ne sont pas dévotes ; c'est tout le contraire pour leur guide : ce bon Frère trappiste est dévot et laid. Pierre le re-

(1) *Rome* : 190.
(2) *Ibid.*, 192.
(3) *Rome* : 193.
(4) *Ibid.*, 194.
(5) *Ibid.*, 194.

marque avec quelque satisfaction, et le « coup d'œil oblique de ces aimables personnes sur la soutane du pieux cicerone » sourit à M. Zola : cela l'intéresse au moins autant que les catacombes.

Sur la complaisante invitation du moine il remarque « un squelette auquel on n'a point touché. Il est là depuis seize à dix-sept cents ans, dit le frère, et cela vous permet de bien comprendre comment on couchait les corps.... Les savants disent que c'est une femme, sans doute une jeune fille.... Le squelette était absolument complet, l'année dernière encore. Mais, vous le voyez, le crâne est défoncé. C'est un Américain qui l'a cassé d'un coup de canne, pour bien s'assurer que la tête n'était pas fausse (1) ».

Nous ne voulons pas croire que M. Zola est descendu dans les catacombes uniquement pour avoir une raison de nous raconter l'histoire de cet Américain, mais le but de sa visite à l'antique cimetière ne serait-il pas d'opposer l'humilité des premières sépultures chrétiennes aux magnifiques tombeaux de quelques pontifes romains ?

Pierre est profondément touché par les mots *in pace*, en paix, gravés sur les plaques tumulaires, et il néglige les autres inscriptions. Ce qui le touche, c'est le silence sur la vie et les œuvres du défunt, contenues dans ces deux mots, sans nom. N'aurait-il pas vu, ou bien n'aurait-il pas compris les inscriptions moins discrètes qui permettent de reconstituer toute une vie ?

Il a senti « le charme infini de la profonde cité souterraine (2) », mais a-t-il lu ces paroles plusieurs fois répétées : *les vers du tombeau* ? Il eût peut-être éprouvé un tout autre charme.

Non, vraiment, il est douteux que Pierre ait bien vu les inscriptions des catacombes et il est surprenant, qu'entouré de ces cases où tant de corps sont venus dormir leur dernier sommeil, il n'ait pas senti un frisson, il n'ait pas vu le travail navrant de la mort.

D'une profondeur de quatre étages, ces catacombes, étroits corridors souterrains, indéfiniment allongés, toujours creusés

(1) *Rome* : 198.
(2) *Ibid.*, 1[illegible]9.

davantage et toujours poussés plus loin par les nécessités implacables de morts nouvelles, s'en vont, en couloirs très exigus, multipliant leurs embranchements entre deux rangées de tombes superposées et vides. On voit encore dans quelques sépultures des ossements qui s'effritent et mêlent lentement leurs cendres à la poussière des siècles. Les cases funéraires, étagées jusqu'à huit rangs, représentent toutes les tailles, mais les tout petits enfants ont dû occuper d'ordinaire les coins, les angles. Parfois, des points de repaire plus vastes se rencontrent et rappellent que les premiers fidèles, obligés de se cacher pendant les persécutions, se réunissaient là pour célébrer les divins offices. Souvenirs sacrés pour l'âme chrétienne ! histoire touchante pour tous les cœurs !

Que ressent Pierre ? Le voici : « Autrefois, il avait visité une fosse houillère, en Belgique, et il retrouvait ici les mêmes couloirs étranglés, la même pesanteur étouffante, un néant d'obscurité et de silence. Il comprenait ce travail de termites funéraires, ces trous de rats ouverts au hasard, poursuivis selon les besoins, sans art aucun, sans alignement, sans symétrie, au petit bonheur de l'outil..... Cela, surtout, devenait très sensible, dans les inscriptions et les emblèmes gravés sur les plaques de marbre. On aurait dit les dessins puérils que les gamins des rues tracent sur les murs (1) ».

L'impression de l'abbé Froment dans les catacombes a été celle de M. Zola dans une mine ! Dans les inscriptions et les peintures il voit des amusements de gamins !

La foi des premiers chrétiens ? il ne l'a pas vue. L'héroïsme des martyrs ? il ne l'a pas vu. L'angoisse de cette demeure des morts où viennent s'abriter des vivants ? il ne l'a pas vue.

Pour moi, je suis toujours descendu le cœur serré dans ces galeries mortuaires qui rassemblaient, morts et vivants, les premiers confesseurs de la foi. J'entendais la voix de ceux qui, tout à l'heure, allaient mourir chanter les divines louanges au milieu de ceux qui les avaient précédés dans la gloire. Quel panégyrique de cette religion qui fera toujours la grandeur des peuples ! quel témoignage de cette vérité que nos pères ont crue sans être séduits et répandue, sans séduire autrement que par la séduction du sang et du martyre ! Là, j'ai vu de

(1) *Rome* : 196.

mes yeux et touché de mes mains les preuves dix-sept fois séculaires de l'inviolable fidélité avec laquelle l'Église a gardé et perpétué les doctrines de son divin fondateur. Jamais je ne suis sorti sans une poignante émotion de ces interminables sépulcres. J'y sentais l'aiguillon de la mort.

« L'après-midi du même jour, Pierre tint à visiter la basilique de Saint-Pierre (1) ». Il sortait d'un cimetière, il allait voir une tombe, car l'abbé Froment comprit bien vite « que c'était là le splendide squelette d'un colosse monumental (2) ».

Saint-Pierre n'est au fond que l'orgueilleux mausolée du catholicisme dont M. Zola ne voit partout que des témoignages de mort! La basilique monumentale fait suite aux tombeaux de la Voie Appienne comme les fastueux tombeaux de papes qu'elle contient.

Une chose frappe l'auteur de *Rome* : l'énormité. « C'étaient, dès l'entrée, les bénitiers géants, avec leurs Anges gras comme des Amours (3) ». Puis, « l'église immense et morte lui donne la sensation nette d'une salle de gala géante, dans laquelle, même lorsqu'on arrivait à réunir des milliers d'assistants, il n'y avait toujours qu'un public restreint, convié au spectacle d'un concert monstre (4) ». Et M. Zola, qui voit Saint-Pierre comme il a vu les catacombes, s'écrie : « C'était donc à ce colosse de gala qu'avait abouti, après des siècles, la ferveur de la foi primitive (5) ». La connaît-il cette foi, l'abbé prétendu qui n'a pas su la voir en pleine lutte, au Colisée, sous la dent des lions ; en pleine nuit, dans les catacombes, au milieu des témoignages les plus précieux?

Un prêtre auquel les églises ne parlent que de paganisme, voilà une création de génie ! Comme les églises qu'il visite, sans les comprendre, il est païen et sans prières. Pauvre prêtre ! pauvres églises !

« Nulle part, pas plus qu'à Saint-Pierre, un coin d'ombre, un coin de mystère ouvrant sur l'invisible... La basilique de Saint-Jean, la Mère et la Tête de toutes les églises, développant ses cinq nefs, divisées par quatre rangées de colonnes, alignant ses

(1) *Rome* : 201.
(2) *Ibid.*, 205.
(3) *Ibid.*, 202.
(4) *Ibid.*, 204-206.
(5) *Rome* : 208.

douze statues colossales des Apôtres, comme une double haie de dieux, menant au Maître des dieux, ne semble-t-elle pas le palais d'honneur d'une divinité païenne, dont le royaume opulent était de ce monde? Et à Saint-Paul, dans le resplendissement neuf des marbres, pareils à des miroirs, ne retrouvait-on pas la demeure des Immortels de l'Olympe, le temple type,... les pilastres violets à base et à chapiteau blancs, l'entablement blanc à frise violette, le mélange partout de ces deux couleurs d'une harmonie divinement charnelle, qui faisait songer aux corps souverains des grandes déesses, baignés d'aurore? (1) ».

Hélas! cela me fait songer à l'esprit souverainement païen de l'infortuné Pierre. Quelle vue des églises de Rome! La visite des basiliques devait inévitablement « finir par faire en lui la vérité indiscutable » : les églises de la Ville des papes sont des temples païens élevés au dieu de la lumière et de la pompe, des temples vides et morts!

Il paraît qu'en bâtissant ces églises on n'a pas du tout pensé à Dieu. Mais pourquoi l'abbé Froment les trouve-t-il toutes païennes? parce qu'elles ne sont pas gothiques. Pourquoi n'y a-t-il pas vu prier? sans doute parce qu'il contemplait les plafonds ou parce qu'il comptait les lampes qui brûlent devant les confessions. Il aurait vu prier si lui-même avait su le faire.

J'ai prié, qu'il me soit permis de le dire, et j'ai vu prier à Saint-Pierre. Si le héros de *Rome* « chercha vainement une pauvre femme à genoux, un être de foi ou de souffrance, dans un demi-jour de pudeur, s'abandonnant à l'inconnu, causant avec l'invisible, bouche close (2) », j'ai vu, moi, la prière d'une humble femme, d'une pauvre vieille, assise sur le pavé près de l'autel majeur de Saint-Pierre, je l'ai vu briller ardente, dans son regard d'âme souffrante et de ses lèves je croyais entendre sortir des paroles du ciel.

Du moins, le triste abbé a-t-il vu des fidèles s'approcher du saint Pierre de bronze et baiser le pouce du pied droit. Mais il n'a pas senti passer une prière dans ces baisers, et il n'a pas compris quelle espérance et quelle foi brillaient sur ces fronts inclinés à toucher le pied du Prince des Apôtres. Quelles prières éloquentes, quelles larmes de joie, quels soupirs émouvants j'y ai vus et entendus!

(1) *Ibid.*, 208.
(2) *Rome* : 205.

Pierre n'a pas eu ce doux spectacle : une fillette se haussant pour approcher sa bouche du pied de l'Apôtre ; elle est trop petite et son ennui s'accroît avec ses efforts. Elle ne se décourage pas, mais elle implore le secours de sa sœur plus petite encore, et, après plusieurs échecs, suspendue des deux mains, elle effleure de ses lèvres le pouce béni. A son tour, elle soulève sa sœurette, puis, satisfaites l'une et l'autre, elles vont s'agenouiller devant la confession pour terminer la fervente prière commencée dans un baiser (1).

Pierre n'a rien vu de tout cela, ni la piété naïve et franche du peuple, ni la foi des génies de la Rome chrétienne, ni les sublimités de ces monuments qui célèbrent la grandeur divine et ses mystères sacrés. Il ne pouvait pas voir cela. Il ne pouvait que retourner, par la pensée, vers le paganisme et continuer à confondre les églises et les temples, les tombeaux de la Voie Appienne et les tombeaux des pontifes romains, les Césars et les Papes. Il voit dans « le catholicisme, une machine géante de gouvernement, dressée pour la conquête des peuples, par la force de la lointaine hérédité, du sang d'Auguste coulant dans les veines des papes et leur brûlant le crâne d'ambitions surhumaines. Seul, Auguste avait réalisé l'empire du monde, à la fois empereur et grand pontife, maître des corps et des âmes. De là, l'éternel rêve des papes, désespérés de ne détenir que le spirituel, s'obstinant à ne rien céder du temporel, dans l'espoir séculaire, jamais abandonné, que le rêve, se réalisant encore, fera du Vatican un autre Palatin, d'où ils règneront en despotes absolus, sur les nations conquises (2) ».

Je me demande qui rêve ici : est-ce le Pape, M. Zola ou moi ? Mettons que ce soit l'abbé Froment et continuons à suivre ses rêveries.

Au Vatican, à la chapelle Sixtine, partout, la même pensée trouble l'esprit de Pierre. Néanmoins, à première vue, il est désenchanté. Heureusement qu'il découvre l'œuvre géniale de Botticelli et les étonnantes beautés de Michel-Ange ! Mais dans Botticelli il ne voit que la passion et dans Michel-Ange que « l'exaltation du corps humain (3) ».

« Ah ! Botticelli ! Botticelli ! l'élégance et la grâce de la pas-

(1) Cfr. L. Veuillot : *Le parfum de Rome*, tome I, 6e édition, p. 15 et 126.
(2) *Rome* : 212.
(3) *Ibid.* 226.

sion qui souffre, le profond sentiment de la tristesse dans la volupté !... Ah ! Botticelli, Botticelli ! la femme de Botticelli !... Ah ! les bouches de Botticelli... les yeux de Botticelli... les mains de Botticelli... ! (1) ».

La philosophie de Botticelli, c'est donc le poème de la chair ; la philosophie de Michel-Ange, au fond, ne sera pas différente : c'est la « vie énorme et pullulante », c'est sous des formes diverses, « le triomphe de la chair (2) ».

Eh bien ! non, quoiqu'en dise Narcisse Habert, ou Pierre Froment, ou Emile Zola, l'œuvre de Michel-Ange contient plus et mieux que cette « vie » et ce « triomphe » : il y a là toute l'histoire de l'humanité sous le regard de Dieu. Le grand artiste n'aurait-il créé que le type inoubliable de Jéhovah, faisant épanouir dans une explosion de forces neuves toutes les puissances de la nature, il aurait, en cela seul, révélé la plus profonde philosophie et peint le plus admirable commentaire de la parole biblique (3).

Cette œuvre paraît plus surprenante encore quand on pense que Buonarotti n'a cessé de répéter à Jules II, insistant toujours pour obtenir ce travail : Je ne suis pas peintre.

Un jour, vaincu par le pontife, il se mit à l'œuvre, malade, dévoré par la fièvre, se donnant à peine le temps de manger une croûte de pain. Le voilà perché pour des années sur un échafaudage d'une hauteur vertigineuse, — *le pont*, comme l'appelle Condivi — suspendu à la voûte, et peignant, la tête renversée. Sa vue en souffrira cruellement, et longtemps après encore, il ne pourra lire une lettre ou contempler un dessin que *di giù in sopra*, les yeux levés au plafond.

Jules II, vieillard de 70 ans, qui en paraît 80, ridé et courbé, va, pour voir les progrès de l'œuvre, monter résolûment les marches raides et tortueuses qui, du mur extérieur, conduisent jusqu'à la corniche des fenêtres, grimper ensuite une échelle tremblante et se hisser sur l'échafaud à côté du peintre. Un dialogue s'engage là-haut, sous la voûte : « Quand finiras-tu ? — Quand je pourrai. — Veux-tu donc que je te jette en bas de ces planches ? » Tout à l'heure un envoyé du pape viendra corriger

(1) *Rome :* 223.
(2) *Ibid.*, 225, 226.
(3) *Et vidit Deus quod esset bonum.* Gen. I, 12.

par des douceurs et des caresses le mauvais effet de l'emportement du vieillard (1).

Jules II ne voyait pas seulement dans Michel-Ange le Titan du paganisme ressuscité dans l'art, mais il pensait avec le poète : *Michel piu che mortal Angel divino !*

Sans doute, Buonarotti a peint la chair, mais il lui a donné la beauté de la pensée divine, tandis que le héros de *Rome* ne donne à la chair que l'éclat des sollicitations passionnées. Comment, dès lors, pouvait-il comprendre le sentiment religieux et voir le sens divin dans l'art chrétien et biblique ?

M. Zola ne verra toujours que de la chair, une beauté de chair dans l'œuvre de Raphaël. Il dira bien que chez ce peintre harmonieux, « l'homme est plus épuré, plus idéalisé, vu davantage par le dedans (2) », mais il ne le montrera pas, et l'on se demandera peut-être s'il a vu ce qu'il dit.

Comment? il tombe en extase devant « la pureté divine » d'une amante suicidée dont il voit le portrait, et, par un odieux parallèle, il s' « irrite à la banalité du sourire » d'une Vierge (3) ? Quel est donc le sens qui lui manque ?

Un tel homme pourra-t-il comprendre *la Dispute du Saint-Sacrement* ? Cette œuvre, aussi étrange qu'admirable, cette création sublime d'un génie sans rival, qui, d'un mystère insondable, a fait une scène vivante, un drame saisissant !

Remarquera-t-il cette conception providentielle (1509), cette consécration picturale de la foi des siècles en la divine Eucharistie, au moment où vont éclater les violentes discussions et les formidables secousses de la Réforme ? quelle rencontre frappante, Raphaël créait son plus beau chef-d'œuvre en affirmant la foi des Pères et des Docteurs à la veille du plus formidable assaut qu'ait subi le dogme fondamental de la Transsubstantiation ! Pensait-il donc à l'avenir, l'artiste créateur de la *Dispute ?*

Pierre ne se demande pas tant de choses ; il dit : la *Dispute du Saint-Sacrement* est le chef-d'œuvre de Raphaël. C'est tout.

Mais le voici au Musée des Antiques. Les dieux de l'Olympe

(1) Voir : *Revue des Deux-Mondes*. 1er mars 1893. *Rome et la Renaissance*, par JULIAN KLACSKO.

(2) *Rome* : 231.

(3) Qu'il suffise de signaler ce trait sur vingt autres non moins détestables.

lui parlent davantage : il comprend que les papes les adorent ! Oui, les papes adorent Apollon et Vénus, voulant se faire adorer eux-mêmes (1) ! Lui-même, l'abbé Froment est « pris par la quantité innombrable des Vénus, des Bacchus, des empereurs et des impératrices défiés, par toute cette poussée superbe de belles chairs, de chairs augustes, célébrant l'immortalité de la vie (2) ». Il ne voit pas que les papes ont sauvé les arts, mais « il voit revivre devant lui les papes mondains et fastueux de la Renaissance, qui ressucitèrent passionnément l'antiquité, rêvant de draper le Saint-Siège dans la pourpre de l'Empire, et qui firent de Rome une ville de pompe théâtrale, de fêtes prodigieuses, de tournois, de ballets, de chasses, de mascarades et de festins (3) ». Il en revient toujours à son idée, ne se permettant pas même le moindre doute. Aussi, quelle satisfaction il éprouve à voir ce « Vatican somptueux, bâti et orné par des fêtes géantes ! (4) » Non, il ne se doute pas qu'au lieu de réveiller l'histoire il la fait.

Des bienfaits et des vertus des papes, rien n'est indiqué ; mais rien n'est oublié des fêtes données sous la présidence des souverains pontifes, et rien ne permet de voir là une concession faite aux pensées et aux mœurs de l'époque. On se garde bien de dire que les sentiments des fidèles n'étaient point blessés de ce qui nous paraîtrait aujourd'hui un hors-d'œuvre. On ne veut pas voir ce que des historiens protestants ou libéraux, comme Gibbon et Sismondi, ont vu : le pouvoir de la papauté s'est accru dans la mesure des bienfaits et des vertus des pontifes romains.

Aussi, lorsque Pierre aperçoit Léon XIII dans les jardins du Vatican, il reprend son thème favori de paganisme, de beauté, de nudité, de fécondité, jusqu'à ce que le romancier s'écrie : « Brusquement éclatait cette vérité décisive que, de ce pays de lumière et de joie, n'avait pu pousser qu'une religion temporelle de conquête, de domination politique, et non la religion mystique et souffrante du Nord, une religion d'âme (5) ». Je soupçonne ce « brusquement » d'être là pour l'effet, car il y a

(1) *Rome* : 236.
(2) *Ibid.*, 234.
(3) *Ibid.*, 240.
(4) *Rome* : 241.
(5) *Ibid.*, 248.

longtemps que « cette vérité décisive » revient en un refrain fatigant.

Malgré tout, « Pierre n'osait se répondre encore, il n'osait décider si les peuples nouveaux, avides de fraternité et de justice y trouveraient (derrière la porte de bronze du Vatican) la religion attendue par les démocraties de demain (1) ».

M. Zola, lui, n'hésite pas, la religion catholique est morte, et il ne désespère pas de donner au monde la religion de demain. C'est pour nous l'annoncer qu'il a écrit *Rome*, il montrera plus tard ses triomphes dans *Paris*.

II

Rajeunir le christianisme pour le salut du monde, pour le triomphe de la justice et de la vérité : tel est le rêve fécond de Pierre Froment. Il a connu les misères cachées de Paris et il a eu « conscience de l'inutilité dérisoire de la charité (2) ». Que faire ? « L'édifice social était pourri à la base, tout croulait dans la boue et dans le sang... Et, tout d'un coup, il eut conscience que le mot attendu, le mot qui jaillissait enfin du grand muet séculaire, du peuple écrasé et bâillonné, était le mot de justice. Ah ! oui, justice et non plus charité ! La charité n'avait fait qu'éterniser la misère, la justice la guérirait peut-être (3) ».

Pourquoi la charité a-t-elle éternisé la misère ! parce qu'elle est le fruit du christianisme, or, d'après M. Zola, le christianisme tel qu'il existe représenté par le pape, est un christianisme païen, un christianisme César, qui, avant tout, veut dominer sur les peuples. Voilà qui s'appelle comprendre le catholicisme !

La charité chrétienne mérite-t-elle tant de mépris ? M. Froment ne sait, à vrai dire, ni ce qu'elle est ni en quoi elle consiste. Disons-le lui ; peut-être la confond-il avec l'aumône ? Or, la charité chrétienne qui s'étend aux étrangers et aux ennemis renferme non seulement les secours pécuniaires et les sentiments de bienveillance, mais toutes les variétés du bienfait, les conseils, la douceur, la commisération, l'indulgence pour les

(1) *Rome* : 248.
(2) *Ibid.*, 12.
(3) *Ibid.*, 743.

défauts d'autrui, l'oubli des injures, la crainte d'humilier ses semblables, la délicatesse de ne les point contrister.

Quand on sait cela, il est plus difficile d'avoir conscience, tout d'un coup, de l'inutilité dérisoire de la charité ! Voyez donc : inutiles les hôpitaux pour les malades ! inutiles les hospices pour les vieillards, pour les incurables, pour les enfants trouvés, pour les orphelins, pour les insensés ! inutiles les écoles populaires, les fondations charitables, les dévouements héroïques !

Borner les devoirs de la charité à la seule aumône serait méconnaître l'esprit même de la charité. La charité chrétienne, c'est l'amour ; et cela vaut bien les mots nouveaux, tous les mots enfilés les uns après les autres : humanité, assistance, philanthropie, et toutes les déclamations ou réclamations en faveur de je ne sais quelle justice.

Combien de malheureux, a dit un déiste du XVIIIe siècle parlant de la charité chrétienne, combien de malades ont plus besoin de consolation que d'aumône ! combien d'opprimés à qui la protection sert plus que l'argent ! Raccommodez les gens qui se brouillent ; prévenez les procès ; portez les enfants au devoir, les pères à l'indulgence ; favorisez d'heureux mariages ; empêchez les vexations ; employez, prodiguez le crédit de vos amis en faveur du faible à qui on refuse justice ; déclarez-vous hautement le protecteur du malheureux ; soyez juste, humain, bienfaisant ; ne faites pas seulement l'aumône, *faites la charité*. Les œuvres de miséricorde soulagent plus de maux que l'argent ; aimez les autres et ils vous aimeront ; servez-les et ils vous serviront ; soyez leur père et ils seront-vos enfants.

Ces pratiques sont-elles dérisoires, M. Zola ? Telle est pourtant la charité chrétienne. Vous pouvez changer le mot, vous n'empêcherez pas le Christ, l'Eglise, la Papauté, de vous avoir donné la chose.

Pierre n'a pas manqué de remarquer les pauvres aux portes des églises de Rome, mais il n'a pas vu l'esprit de cet usage. Comme ces philosophes dont parle saint Jérôme, son âme est dans la tête ; mais celle des chrétiens est dans le cœur. Lui, dont l'ambition consiste à retourner au christianisme primitif, il est gêné par les *pauvres des Quarante heures* qui, selon l'usage des premiers siècles, se tiennent aux portes de nos temples (1).

(1) Voir saint Jean Chrysostôme. Sermon III sur les paroles : *Ayant le même*

Il connaît aussi peu son histoire de l'Eglise que sa théologie, le bon abbé Froment.

Connaît-il mieux les rubriques? c'est fort douteux puisqu'il fait réciter au cardinal Boccanera, administrant l'Extrême-Onction à Dario mourant, le *Credo* pour le *Confiteor*.

Vous aurez bien raison, M. Zola, de dire tout à l'heure de votre héros : « à son tour, il s'agenouilla, et du balbutiement professionnel des lèvres, il tâcha de retrouver le latin des prières consacrées, qu'il avait dites si souvent comme prêtre, au chevet des morts (1) ». Hélas! le pauvre Pierre ne sait pas mieux prier pour les morts que pour les mourants.

Au reste, cela importe-t-il? La question est de savoir si le catholicisme va se laisser mourir sur place, chose fatale s'il ne sait pas se rajeunir, et le visionnaire voit déjà « le dôme de Saint-Pierre s'écroulant ainsi que s'était écroulé le temple de Jupiter Capitolin, le catholicisme jonchant l'herbe de ses ruines, pendant que le schisme éclatait ailleurs, une foi nouvelle pour les peuples nouveaux (2) ».

Pauvre maniaque! la visite des galeries du Vatican ne le guérira pas. Evidemment, il est plus familier avec les divinités païennes qu'avec le Dieu des chrétiens : le christianisme lui échappe sous tous ses aspects. Il est allé à Rome, mais-a-t-il vu Rome?

L'anxiété dans laquelle le tient son rêve de religion nouvelle l'a probablement aveuglé. Il est esclave de cette passion; rien ne l'en écarte, tout l'y ramène. Il n'est allé à Rome que pour confronter le catholicisme avec sa conception d'une religion sans dogme, toute de morale, et qui sera le vrai christianisme.

C'est pourquoi s'il se rencontre avec des fidèles qui assistent à la messe, il ne voit pas ce qu'ils font. Entré, à Sainte-Marie-Majeure, un dimanche, par un matin de pluie, il découvre une foule. « Et, pour cette foule piétinante de menu peuple, un prêtre disait une messe basse, au fond d'une chapelle latérale, devant laquelle une file unique de gens debout s'était formée, étroite, longue, une queue de théâtre barrant la nef en travers.

esprit. — Voir aussi : *Degl'istituti di publica carita*... par le cardinal Morichini. Tome I, p. 140... où est racontée l'origine et l'histoire de la pieuse réunion des estropiés et des aveugles *des Quarante heures*.

(1) *Rome*, 652.

(2) *Rome*, 297.

A l'élévation, tous s'inclinèrent d'un air de ferveur ; puis, l'attroupement se dissipa, la messe était dite (1) ». C'est bref, c'est rapide, mais qui donc a prié pendant cette messe ? Le célébrant ? c'est possible ; la foule ? c'est douteux ; et Pierre... oh ! lui, certainement, n'eut jamais un air de ferveur.

Et vous ne voudriez pas le rajeunissement du catholicisme, de ce catholicisme dominateur et païen sur lequel plane, tout le long du livre, comme un nuage d'impureté !

La messe, les mystères sacrés ne disent rien au héros de *Rome*, mais la moindre affection charnelle fait éclater son enthousiasme. Benedetta et Dario sont dans le lit funèbre, et la Pierina, une pauvre fille éprise du jeune homme empoisonné, vient prier... ou rêver. « C'était, en vérité, un spectacle sublime, que cette Pierina, cette fille d'ignorance, de passion et de beauté, foudroyée de la sorte, anéantie, au bas de la couche nuptiale, où les deux amants enlacés, dormaient, dans la mort, leur première et éternelle nuit (2) ».

Fatalement, le catholicisme est incompréhensible à qui va toujours de ce côté, vers l'œuvre de la chair. Et il n'est pas permis, même à l'abri de phrases pompeuses, de faire sans cesse soupçonner au lecteur des choses impures, contraires à la vérité, capables de souiller la pensée et de tromper la bonne foi des âmes naïves. Que direz-vous de ceci : Une scène délicate vient de se passer entre Dario et Benedetta. Pierre, rentré dans sa chambre, seul, s'écrie : « Les grands buis amers ! les grands buis amers ! Comme lui, Benedetta avait frissonné à leur âpre odeur de virilité, et ils revenaient, et ils évoquaient ceux des jardins pontificaux, des voluptueux jardins romains, déserts et brillants sous l'auguste soleil. Sa journée se résumait, prenait clairement sa signification totale. C'était le réveil fécond, l'éternelle protestation de la nature et de la vie, la Vénus et l'Hercule qu'on peut enfouir pour des siècles dans la terre, mais qui en surgissent quand même un jour, qu'on peut vouloir murer au fond du Vatican dominateur, immobile et têtu, mais qui règnent même là et gouvernent le monde, souverainement (3) ».

(1) *Rome*, 455.
(2) *Rome*, 659.
(3) *Rome*, 257-258.

La phrase est lourde autant que sonore, mais quelle vague et troublante impureté flotte dans la pensée! Il serait téméraire d'affirmer que le catholicisme est impur ; on le laisse entrevoir. Par exemple on n'hésite pas à le proclamer une religion d'argent ! c'est la tradition des sectaires, et Pierre a vu cela. Il y a vu tant de choses qui n'y sont pas ! Par contre il lui en est échappé beaucoup d'autres, et d'importantes, qui s'y trouvent.

Il serait facile de citer une page où toutes les accusations contre l'Eglise et contre la Papauté sont résumées, mais, outre que cela ne délasserait guère, on n'aurait qu'une nouvelle série de redites qu'il vaut mieux laisser dormir en paix. Voyez seulement de quelle manière l'écrivain réaliste comprend la bénédiction papale. « Cette bénédiction lui apparut tout d'un coup dérisoire et impuissante, puisque depuis tant de siècles elle n'avait pu supprimer une seule des douleurs de l'humanité, puisqu'elle n'arrivait même pas à faire un peu de justice pour les misérables qui agonisaient là, en bas, sous la fenêtre » (1). Franchement, si je l'osais, j'évoquerais Triboulet et sa marotte !

Cependant Pierre ne perd pas confiance ; il attend, il espère un schisme, et il regarde là-bas, dans le lointain horizon, par de là l'Océan. L'Evangile se rajeunira par l'Amérique, il en prête la frayeur à Léon XIII. Les Crispi, les Ferraris, les Bonghi lui ont inculqué cela. Appeler l'Amérique à la rescousse ! voilà un peu de nouveau !

Ils désespèrent donc du vieux monde ces politiques ! qu'ils se soumettent à l'Evangile d'abord ; qu'ils le pratiquent ensuite et la religion se rajeunira. Ils comprendront alors que l'Evangile n'est pas une législation révisable au gré de l'homme, ni un code politique établi pour le bonheur suprême de l'humanité ici-bas, mais un code religieux et moral fixé par Dieu pour le salut éternel et surnaturel des âmes.

Avant de parler de l'Evangile et du catholicisme il faut comprendre cela. Ainsi on ne risque pas d'avoir la belle morale de la sympathique Victorine en faveur des amours de Benedetta et de Dario : « Ah ! ma foi, oui, sans maire et sans curé, pour le plaisir, d'être jeunes, d'être beaux, et d'avoir du bonheur en-

(1) *Rome* : 353

semble ». Il est inconcevable qu'un abbé, si peu qu'il soit tel, laisse passer une pareille morale sans protestation. Mais Pierre est-il abbé? connaît-il son Evangile? Admet-il la morale évangélique?

Ne l'oubliez pas : il est pour l'Evangile rajeuni, sans dogme, peut-être sans morale ; en tout cas, c'est visible, avec une morale mitigée.

Il est clair que le réformateur s'inspire du manifeste de Mazzini, publié en 1851. D'autre part, il est convaincu que l'Eglise primitive était, à la lettre et seulement, une association funéraire dont le pape fut le chef (1). Dès lors Pierre Froment peut débarrasser son évangile corrigé de toutes entraves dogmatives, morales ou autres. Il n'a qu'à prendre et appliquer au monde entier les paroles de son père en révolution, Mazzini. Celui-ci disait : « La révolution sera religieuse. L'Italie insurgée aura, non l'intolérance, mais la liberté de conscience ; non le Pape, mais l'Eglise, un peuple de croyants ; non l'interprétation de la loi livrée à l'arbitraire de quelques-uns ou d'un seul, mais confiée, par le peuple, aux plus sensés, et aux plus vertueux ; non l'hypocrisie de la foi, mais la foi. La religion sanctifiera de ses bénédictions tout progrès de l'esprit humain, tout développement de la pensée, tout acte de la vie accompli pour le bien d'autrui (2) ».

Par là, certes, l'évangile eut été rajeuni. Eh bien ! pour aider à ce rajeunissement, Pierre a écrit la *Rome nouvelle*, livre fort malmené par les examinateurs de la cour romaine. Il s'épuise inutilement à le défendre devant les cardinaux et les prélats de la Congrégation de l'Index ; ses discussions, ses efforts, ses explications, ses commentaires n'obtiennent aucun succès. Léon XIII auprès duquel il parvient non sans peine, ne se laisse pas davantage émouvoir et le pauvre abbé conclut

(1) L'Eglise, dès le commencement du IIIe siècle, essaya d'échapper à la proscription et à la persécution, en prenant aux yeux du gouvernement la forme d'une société funéraire. Comme telle, l'Etat ne pouvait se refuser à lui reconnaître certains droits, alors même qu'il contestait individuellement le droit d'exister à chacun de ses membres. Ces associations avaient entr'autres privilèges celui de n'être pas tenues pour des collèges illicites. L'association funéraire devint donc pour l'Eglise un moyen de paraître à la lumière du jour ; mais l'association n'était pas l'Eglise.

(2) A. Balleydier *Histoire de la révolution de Rome, etc.*

qu' « il avait dû être fou, en vérité, le jour où il s'était imaginé qu'un prélat romain, un cardinal, un pape, étaient capables d'admettre le retour à la communauté chrétienne, une floraison nouvelle du christianisme primitif pacifiant les peuples vieillis, que la haine dévore (1). »

Fou, oui, Pierre l'est un peu, à moins qu'il ne soit hystérique ; et il le montre bien quand à force de s'exalter devant Léon XIII à parler de son œuvre et de la misère humaine : « il succombe sous l'émotion, il s'écrase par terre, dans une débâcle de gros sanglots (2) ».

Relevons-le charitablement, ce malade, sans lui demander s'il a vécu sur cette terre ou s'il tombe de la lune, et donnons-lui le conseil de relire son catéchisme.

Oui, Monsieur, relisez votre catéchisme, cela vous débrouillera les idées. Peut-être saurez-vous alors que vous blasphémez quand, levant les deux bras frémissants dans le vide, vous parlez tout haut : « Non, non ! vous n'êtes point ici, ô Dieu de vie et d'amour, ô Dieu de salut ! et venez donc, apparaissez, puisque vos enfants se meurent de ne savoir ni qui vous êtes ni où vous êtes, dans l'infini des mondes (3) ! » Serait-ce l'essence d'une religion nouvelle ? et sa floraison éclaterait-elle dans ce beau langage du hardi jeune homme ? « Cela prête à rire de voir des gens assigner un rôle à la science, lui défendre d'entrer sur tel domaine, lui prédire qu'elle n'ira pas plus loin, déclarer qu'à la fin de ce siècle, lasse déjà, elle abdique ! Ah ! petits hommes, cervelles étroites et mal bâties, politiques à expédients, dogmatiques aux abois, autoritaires s'obstinant à refaire les vieux rêves, la science passera et les emportera, comme des feuilles sèches (4) ».

Calmez-vous, monsieur Pierre, s'il vous plaît, et croyez qu'il ne manquera plus rien au monde quand votre religion nouvelle aura porté ses fruits.

Il est tellement passionné pour son idée, le malheureux, qu'il est sur le point de répondre à Léon XIII lui reprochant son livre : « C'est vrai, j'avais perdu la foi, mais je croyais l'avoir retrouvée, dans la pitié que la misère du monde m'avait mise

(1) *Rome* : 638.
(2) *Rome* : 628.
(3) *Ibid.* 646.
(4) *Ibid.* 738.

au cœur. Vous étiez mon dernier espoir, le Père, le sauveur attendu. Et voilà que c'est un rêve encore, vous ne pouvez être de nouveau Jésus, pacifier les hommes, à la veille de l'affreuse guerre fratricide qui se prépare. Vous ne pouvez laisser là le trône, venir par les chemins, avec les humbles, avec les pauvres, pour faire l'œuvre suprême de fraternité. Eh bien ! c'en est fini de vous, de votre Vatican et de votre Saint-Pierre. Tout croule sous l'assaut du peuple qui monte et de la science qui grandit. Vous n'êtes plus, il n'y a plus ici que des décombres (1) ».

Mais Pierre ne répond pas à Léon XIII, si ce n'est pour réprouver son livre ; et il garde au fond de son cœur sa foi souveraine dans la science qui « seule est éternelle (2) ».

Lentement son rêve du christianisme rajeuni se dissipe ; et il fonde enfin son espoir sur la religion de la science. « Pour que le catholicisme pût renaître, comme on l'annonce, il faudrait que le sol social fut changé, et il ne saurait changer, il n'a plus la sève nécessaire au renouveau d'une formule caduque, que les écoles et les laboratoires, chaque jour, tuent davantage. Que la science ait donc sa religion, s'il doit en pousser une d'elle, car cette religion sera bientôt la seule possible, pour les démocraties de demain, pour les peuples de plus en plus instruits, chez qui la foi catholique n'est déjà que cendre (3) » !

Et voilà Pierre fou d'amour pour la religion de la science ! Qu'enseigne-t-elle pourtant votre religion ou votre science touchant la pratique de la vertu ? Rien ou pis encore. Que dit-elle de l'origine de l'homme ? Rien ou pis encore. Que dit-elle de sa raison d'être, de sa fin ? Rien. Elle exclut les mystères, c'est vrai. Mais ne laisse-t-elle pas, en chimie, le mystère de la constitution ultime des corps ; en physique, le mystère de l'existence et des propriétés de l'air ; en biologie, le mystère de l'origine de la vie... etc... ?

La certitude de la science, les clartés de la science, n'abusent-elles pas votre esprit, brave homme que vous êtes ? Ne savez-vous pas aussi bien que M. Balfour que « à l'exception des vérités mathématiques, il n'y a absolument rien au monde

(1) *Rome* : 640.
(2) *Ibid.* 736.
(3) *Rome* : 739.

que nous puissions nous flatter de connaître et de comprendre tout à fait. Ni dans nos idées sur nous-mêmes, ni dans nos idées sur autrui, ni dans nos idées sur la matière, ni dans nos idées sur Dieu, il n'y en a une seule qui soit autre chose qu'une croyance, et une croyance approximative, sujette à l'erreur par tous les côtés (1) ». Le vent de la science tourne beaucoup et je crains fort que la religion de la science ne fasse de l'homme une girouette.

Quelle fixité pourra bien avoir une religion basée sur l'expérience scientifique ? L'expérience vraiment scientifique est-elle possible, d'abord ? N'est-il pas certain que nos sens nous trompent et que toute science fondée sur l'expérience se condamne à n'être qu'erreur ? Et ne la voit-on pas affirmer comme des dogmes des vérités qu'elle renverse le lendemain ? on a, pendant trois cents ans, admis comme un fait réel, indiscutable, aussi certain que notre propre existence, tel point acquis par la science ; puis, tout d'un coup, on s'est trouvé tout étourdi par une découverte insignifiante qui a ruiné cette prétendue vérité scientifique pendant si longtemps constatée par les savants les plus expérimentés. C'est la loi du progrès, je le veux bien, mais c'est aussi la démonstration de l'inanité radicale d'une doctrine qui ne veut reposer que sur l'expérience scientifique.

Votre religion, monsieur Pierre, n'aura pas plus de fixité que la nature elle-même. Or, « bien loin d'affirmer, si on la réduit à elle-même, dit encore M. Balfour, l'existence d'un monde où toutes choses, petites et grandes, se reproduisent toujours suivant un ordre invariable, notre expérience quotidienne nous affirme absolument le contraire. Certes, il y a des régions de l'expérience où cette régularité nous apparaît : ainsi, le jour succède toujours à la nuit, l'automne à l'été ; mais, même dans les faits de cet ordre, personne ne serait en droit de conclure de son expérience personnelle à une succession constante et invariable. Et quand nous en venons à des phénomènes plus complexes, ce n'est plus la régularité, c'est l'irrégularité de la nature qui nous frappe, dans notre expérience. Jamais, en tout cas, cette expérience ne nous permet-

(1) Cfr. : *Les fondements de la croyance..*, etc..., par M. A. J. Balfour ; *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1895 : *la Philosophie de M. Balfour.*

trait de découvrir, sous la succession des phénomènes, la présence d'une loi ».

Quoi qu'en dise votre inspirateur, monsieur Froment ; quoi qu'en pense votre tête malade, et quelques efforts que fasse l'humanité soutenue par la science, il y a des vérités que la science, l'expérimentation, le laboratoire ou la méthode scientifique ne peut pas atteindre. Telles sont, par exemple, les vérités morales et les vérités métaphysiques.

Tirez de la nature, par la science, une pincée, un atome de dévouement ! Cherchez un peuple qui n'a pas de métaphysique, ou, comme dit M. F. Brunetière, qui n'a pas l'inquiétude de l'inconnaissable, dont votre science se raille, et vous verrez ce que devient la civilisation. L'angoisse métaphysique n'a jamais tourmenté les fils de Confucius, mais aussi ce sont les Chinois !

Pierre Froment ne prétend pas nous amener là, mais il ne s'aperçoit pas que pour perfectionner l'esprit humain, il commence par le mutiler.

Dans ces conditions, M. Zola ne ferait pas mal de garder pour lui sa religion nouvelle, mais il brûle, au contraire, de la communiquer au monde.

A Rome, il n'a pas vu vivre le catholicisme, il l'a vu mort ; il a cherché vainement les symptômes de la vie, il n'a senti que le froid du cadavre. A supposer que le catholicisme ne soit pas tout à fait mort, il va mourir sûrement. Il faut donc penser à le remplacer et l'apôtre de M. Zola s'écrie : Religion nouvelle ! Ah ! la religion nouvelle !

Chose étrange, l'apôtre de cette religion nouvelle porte le nom du chef des apôtres de l'ancien culte ! Le premier pape fut Pierre ; le fondateur, j'allais dire le trompette, de la nouvelle religion est Pierre. L'auteur de *Rome* a-t-il cherché cette ironie ? Je l'ignore, mais il est certain que pour lui, les apôtres, les vrais apôtres, sont ceux de la libre pensée.

Un apôtre, c'est le vieil Orlando, garibaldien retraité ; un autre apôtre, c'est, probablement, le jeune Angiolo Mascara, fine tête d'anarchiste, c'est peut-être aussi, la bonne Victorine, si franchement incrédule et prête à prêcher l'union libre. Mais l'apôtre, c'est Pierre, le grand apôtre, c'est Pierre Froment, prêtre inquiet, sans foi, sans espérance, et qui, dans sa candeur, veut donner au monde la paix qu'il ne sait pas trouver pour lui-même.

Lourdes ne l'a pas guéri, Rome le laisse pire. Il se demande si demain va être le « jour de justice et de vérité. Au milieu de son angoisse, partagé entre le divin qui tourmente l'homme, et la souveraineté de la raison qui l'aide à vivre debout, Pierre n'était sûr que de tenir son serment, prêtre sans croyance veillant sur la croyance des autres, faisant chastement, honnêtement son métier, dans la tristesse hautaine de n'avoir pu renoncer à son intelligence, comme il avait renoncé à sa chair d'amoureux et à son rêve de sauveur des peuples. Et, de nouveau, de même qu'après Lourdes, il attendrait (1) ».

C'est toute la conclusion de *Rome*. Pierre attendra, l'humanité aussi. Et quand Pierre aura fini d'attendre, l'humanité pourra, une fois encore, assister au travail et aux rêves des mannequins de M. Zola.

*
* *

Le Tasse, plongé dans la contemplation de la Ville éternelle s'écriait : « O Rome, ce ne sont pas les colonnes, les arcs-de-triomphe, les thermes que je recherche en toi, mais le sang répandu pour le Christ, et les os dispersés dans cette terre maintenant consacrée. Bien qu'une autre terre l'enveloppe et la recouvre partout, oh ! puissè-je lui donner autant de baisers et de larmes que je ferai de pas en traînant mes membres infirmes ».

M. Zola n'a pas su retrouver ces accents. Il n'a pas su lire dans le grand livre qui s'appelle *Rome*. C'est que, malheureusement pour l'écrivain naturaliste, on peut appliquer à ce livre ce qu'un Père disait des *Lettres divines* : « La parole de Dieu est ténèbres pour les âmes charnelles ; c'est une nuit pour qui ne veut point croire ».

Dans *Rome*, M. Zola n'a pas vu Rome. Il eût pu faire un livre, il n'a pas même fait un pamphlet.

LOUIS BASCOUL.

(1) *Rome* : 743.

LE MEURTRE RITUEL

(*Suite et fin*).

Passons maintenant à l'ordre naturel. C'est le domaine de tous ; baptisés et non baptisés y évoluent sur un terrain commun ; là rendent leurs oracles, les *autorités juridiques* et les *autorités scientifiques*.

Ni les unes ni les autres ne manquent à notre thèse et nous ne craignons pas d'affirmer que, difficilement on en trouverait, en nulle autre cause, de plus imposantes et de plus décisives.

Les autorités juridiques.

Les souverains, nommés plus haut, qui ont chassé les Juifs et ont placé, en tête des motifs d'expulsion, *le meurtre rituel*, ont tous procédé juridiquement. Pour quelques-uns, la chose est consignée, en propres termes, dans les Chroniques du temps.

« *Diligemment* fict li Rois Philippe Auguste enguerre (enqué-
« rir) Si ce estait voirs (vrai) ou non, avant que il en feist
« plus. »

(*Scripta rerum Francicarum*. *T* 17 - *P*. 350).

Pareillement, Thibaut, comte de Chartres, ayant à sévir contre plusieurs Juifs, coupables d'un de ces meurtres, ne les livra aux bourreaux qu'après qu'ils eurent été *convaincus*.

Pour qui connaît la langue du Moyen-âge, ce seul mot exprime toute la procédure juridique.

Lorsqu'Henry III poursuit les Juifs d'Angleterre, pour un crime semblable, Matthieu Paris prend soin de marquer qu'il procéda *juridiquement*. (Matth. Paris. An. 1255).

On peut dire d'ailleurs que le mot *juridiquement* devient ici pléonasme. Il n'est nul besoin qu'aucun historien ne consigne, en termes exprès, que des chefs d'État, jugeant des affaires de cette gravité, ont procédé *juridiquement*. Outre que le Moyen-âge avait *la superstition* des choses juridiques, il n'est pas de souverain respectant et voulant faire respecter son autorité, qui n'entoure de toutes les précautions possibles, dans des causes aussi considérables, qui vont, l'instant d'après, entrer dans l'histoire, la sûreté de ses jugements. Il n'y a que les tyrans qui s'en dispensent. Or, nous n'avons pas encore ouï dire que saint Louis, saint Ferdinand, saint Henry, Philippe-Auguste, Henry III d'Angleterre aient laissé, après eux, la réputation de tyrans.

Si l'on ne se contente pas de présomptions aussi fortes, et que l'on requierre des procès en forme, munis de toutes leurs pièces, nous avouons notre impuissance à les faire rendre aux flammes des incendies, aux décombres des tremblements de terre, aux ruines accumulées par tous les ravageurs de provinces, dont chaque siècle compte au moins un, et dont tel siècle, débiteur plus chargé envers la justice de Dieu, présente deux et trois, sur son cours.

Pour nous en tenir à la France, qu'ils adressent leurs requêtes aux Albigeois, aux Pastoureaux, aux Protestants, aux Jacobins, aux Communards.

Il y a, chez ces pillards, habitués, pour un bon nombre, des cours de justice, un instinct qui les conduit droit aux archives. C'est là que s'empilent les dossiers, que s'entassent les actes des procès ou les pièces de conviction, des larronneries et des coups de *mains* de la rue, à côté de celles des énormités financières de la Banque ; fonds de réserve et contre-épreuve de l'histoire, placés sous la garde des États. Le pétrole offre, en ce siècle, à nos repris de justice, des facilités inconnues aux scélérats des siècles passés : on oint les murailles ; et *on fait flamber*. Mais, à défaut de ces moyens expéditifs, fruits exquis de notre civilisation avancée, il est toujours facile de faire passer prestement à l'état de cendres, des tas de liasses sèches, que le temps semble avoir pris *soin* de préparer à la chose. Si c'est, dans le sac d'une ville par des brigands, la part la plus alléchante, pour les raisons que nous donnions tout à l'heure, c'est aussi, de beaucoup, la plus facile.

En vérité, il n'y aurait presque pas de criminels qu'on n'eût condamnés sans forme de procès, si l'on n'estimait convaincus *juridiquement* que ceux dont des archives publiques gardent les interrogatoires. Où sont ceux que rédigèrent, pour la postérité, les greffiers du procès de Verrès? Le préteur de Sicile fut cependant, sous ce rapport, dans une situation exceptionnelle, puisqu'on possède encore les plaidoyers de l'avocat Cicéron ! Mais les discours d'un avocat ne sont pas les pièces d'un procès. Verrès demeure le plus innocent des hommes, devant la postérité, s'il faut les pièces de son procès pour le convaincre.

Les Juifs ont donc été condamnés *juridiquement* ; d'abord, parce que l'histoire en témoigne; ensuite, parce que les rois Chrétiens, qui sévirent contre eux, furent les plus justes que l'histoire connaisse ; qu'ils sont même en possession, pour leur culte de la justice, d une particulière et exceptionnelle renommée, et qu'ils demeurent, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le modèle accompli des souverains.

Mais nous possédons encore les actes de deux causes, jugées suivant toutes les formes juridiques, d'après des règles dont aucun tribunal humain n'a dépassé, n'a même égalé, ni les prévisions minutieuses, ni la ponctuelle observance : la cause du Bienheureux André de Rinn et la cause du bienheureux Simon de Trente.

Nous apprenions tout à l'heure, de Benoit XIV, que les actes de cette dernière cause étaient conservés, de son temps, aux archives du Mont Saint-Ange. La Révolution, qui en a tant détruit sur sa route, a, contre toute attente, respecté ceux-là.

Il faut dire que le temps de ses premières fureurs était passé, quand elle mit le pied sur le sol Romain. Du château Saint-Ange, les dits actes ont émigré aux rayons de la bibliothèque Vaticane, avant que la vieille forteresse Pontificale ne tombât aux mains des bandes du Piémont. La prévoyance de Pie IX sauva ce trésor avec beaucoup d'autres. C'est à ces archives Vaticanes que les rédacteurs de la *Civiltà Cattolica* les ont empruntés et en ont enrichi le numéro du 1er *avril* 1882 de leur savante Revue. Libre à qui voudra de les y aller trouver, et, si cette pièce de seconde main (et encore, de main de Jésuite !) ne rassure pas suffisamment certains hommes, exceptionnellement exigeants dans cet ordre de choses, tels érudits de formation

moderne qui ne veulent que des sources, ils peuvent, quand ils le voudront, remonter à ces sources. Léon XIII n'en permet pas seulement l'accès ; il fait les avances ; il invite tous les savants du monde à y venir puiser.

— Mais les Juifs persistent à nier la réalité de ces meurtres.

— Je réponds, d'abord, que tous les Juifs n'ont pas nié ; que l'histoire a enregistré plusieurs aveux.

Le chef des meurtriers Juifs de Lincoln, en 1255, qui prêta sa maison pour l'assassinat, avoua son crime, (*Matthieu Paris — An 1255*).

Beaucoup d'autres avouèrent dans d'autres causes, comme d'autres historiens en ont témoigné.

— Je réponds ensuite, que ceux qui ont nié n'ont pas joué, ce jour là, un rôle bien nouveau. C'est, à peu près invariablement, celui de tous les coupables dont un bûcher ou un échafaud hantent l'esprit et inspirent les réponses. Les juges n'ont jamais tenu grand compte de ces négations. Nous ne saurions trop les en louer et l'histoire demeure, avec nous, pleinement de leur avis.

Et puis, pourquoi les Juifs qui s'en sont pris aux conclusions injustes de tel ou tel jugement, n'ont-ils pas recouru au moyen logique et régulier de réparer le mal ; le procès en réhabilitation ? Rien pourtant de moins inoui dans les Annales des prétoires. L'Église leur en a donné un exemple éclatant. L'Église a réhabilité Jéanne d'Arc. Certes, si une entreprise présentait des difficultés, c'était bien celle-là. Mais rien n'arrête l'Église quand il s'agit de justice. L'Église marcha. Elle recueille, à l'heure présente, le fruit tardif et exquis de cette généreuse réparation ! Pourquoi les Juifs n'en ont-ils pas fait autant ? Ils ne diront pas que les frais de procédure les arrêtent. De tous les moyens de faire rire à leurs dépens, ce serait, sans aucun doute, le mieux trouvé : et ils auront, certainement, la sagesse de s'en abstenir.

Si la négation du Juif gardait, ici, ombre de portée et exigeait de nouvelles instances de notre part, nous ajouterions que le Juif est coutumier du mensonge. C'est la sagesse de l'Église, c'est la sagesse des peuples, c'est l'expérience universelle qui a créé l'expression proverbiale et liturgique : *la perfidie Judaïque* (1).

(1) Dans seize constitutions pontificales que nous avons placées aux pièces

Mieux encore. Nous pourrions placer sous les yeux de l'accusé, la page de son Talmud qui lui recommande de tromper le Chrétien, plus que cela, qui en fait, pour lui, *œuvre méritoire* (*Talmud. Ord. 1. Tr. 1. Chap. 4*).

Si le mensonge qui fait dupe le Chrétien, dans la vie courante, le mensonge qui fait passer quelques pièces de l'or chrétien dans la poche du Juif, est, pour le Juif, œuvre méritoire, que sera-ce du mensonge qui sauvera la tête du Juif?

Autorités Scientifiques.

L'histoire est une science, nous l'avons établi.

La base de cette science n'est pas la notion intrinsèque des choses. Un fait ne dit pas s'il est vrai ou faux par la perception ou l'analyse de son essence. La complexion intime du fait exact et du fait controuvé est la même, et, la même aussi, l'écriture du document qui fait foi de tous les deux. Toute la certitude du fait lui vient du dehors, et tout ce qui vient du dehors, quelque forme qu'il revête, sous quelque dénomination qu'il se présente, se résume dans un mot : le témoignage. Mais toute la force du témoignage repose, à son tour, sur une assise première qui est le roc de la construction : *l'autorité* du témoin.

C'est là proprement que les maîtres sont maîtres. Le mot fameux : « *le maître l'a dit* » qui a fait sourire nos modernes, étonnés que l'absolu, qui est l'idée, put dépendre du contingent qui est le maître, garde là, toute sa vérité. Les *autorités scientifiques*, qui ne décident pas des choses métaphysiques et mathématiques, astronomiques et chimiques, décident des choses de l'histoire. — Quelles sont ces autorités ?

— Ce sont les hommes — les hommes de *science historique* — les hommes *de probité historique* — les hommes *de discernement historique*.

Or, pour nulle autre question d'histoire, nous ne trouvons des hommes ; *de plus haute science historique, de plus haute probité historique, de plus haut discernement historique.* — Ce sont *les Papes Sixte V et Benoît XIV.* — Ce sont *les Bollandistes.*

justificatives, il est fait mention quinze fois, *en propres termes*, de la *perfidie juive.*

Les Papes. — Leur science historique.

On n'a besoin d'apprendre à personne que les Papes ont toujours compté parmi les plus savants hommes de leur siècle. Avant de se présenter aux Catholiques, avec l'autorité de leur caractère surnaturel et de l'office suréminent que Dieu leur confie, en ce monde, pour le salut du genre humain, ils se présentent à tous, Catholiques et non catholiques, Chrétiens et infidèles, avec l'autorité d'une science si universellement et unanimement reconnue, qu'il y aurait plus qu'ineptie à la contester. Ce serait se faire la réputation la mieux méritée d'impertinence.

Et, ce que savent le mieux les Papes, après la théologie et le droit, dont ils portent le sceptre et dictent les oracles, c'est l'histoire. Les Papes n'ont pas besoin de la science qui mesure les espaces ou qui combine les nombres. Il importe assez peu qu'ils sachent la géométrie et l'algèbre, l'astronomie et la chimie. Nous ne voulons pas dire qu'ils dédaignent ces sciences ; encore moins taire que bien des Papes en aient été fort ornés ; que plusieurs, un Sylvestre II, par exemple, ne s'y soient élevés à une hauteur qui a fait l'admiration de leur siècle. Mais elles n'ont qu'un rapport fort éloigné avec leur mission en ce monde et avec le ministère de salut dont Dieu les charge. Il en est tout autrement de l'histoire.

La Révélation, dont les Papes sont les dépositaires et les interprètes, dont ils dispensent les dons au monde, est un fait. Et, ce fait, le plus éclatant de l'humanité, a été placé de telle sorte au milieu d'elle, que tous les autres rayonnent de lui, comme de leur foyer, se ramènent à lui, comme à leur centre.

Dire que Sixte V et Benoit XIV ont une renommée de science, parmi les Papes, serait faire injure aux moins érudits des lecteurs. Les contemporains de ces hommes, y compris les Protestants et les Philosophes, placés, par les circonstances, en face de l'un et de l'autre, se sont inclinés devant leur merveilleux savoir.

L'autorité du Pontife les a médiocrement émus. Philosophes et Protestants ont peu le culte de l'autorité religieuse. Mais les lumières du savant n'ont pas trouvé, près d'eux, la même in-

différence. La science élevée de Montalte, la prodigieuse érudition de Lambertini, ont été tenues en haute estime, par tous, et ont obtenu, de plusieurs, un hommage qui n'est pas toujours demeuré muet. Voltaire lui-même, s'est exprimé, sur ce dernier, son contemporain, dans les termes de l'admiration.

Qu'entre tous les faits de l'histoire, ces deux Papes aient particulièrement étudié ceux dont ils écrivaient, pour la parfaite connaissance desquels ils s'aidaient de tout le savoir satellite qui gravite autour d'eux, et dont le sacré collège fournit les plus insignes représentants, cela n'est pas de moindre évidence.

Voilà pour *leur science historique.*

Leur probité historique.

On peut dire, qu'en général, la figure des Papes se présente, dans l'histoire, avec ce reflet d'honnêteté qui constitue le premier charme comme le premier honneur de la personne humaine.

Sauf quelques rares exceptions, qui montrent que les Papes, pris sur le fonds humain, n'échappent pas à la grande loi des défaillances humaines, les Papes ont toujours été les plus honnêtes hommes de leur temps. Sans remonter plus haut, dans le passé, les Papes de notre siècle pourraient répondre pour tous, et, au nombre de ceux qui leur ressemblent le plus, parmi leurs ascendants, on placera, sans étonner personne, Sixte V et Benoit XIV.

La scène comique du Conclave, dont on a fait acteur le premier, est une anecdote de pure fantaisie à laquelle n'ont jamais cru, ni le Chroniqueur contemporain qui la raconte, ni les plaisants de la postérité qui la redisent. On la redit en effet. On n'a pas renoncé encore à jeter ce trait piquant à travers le sérieux d'une leçon d'histoire, à mettre en belle humeur un public de collège aux dépens d'un pape et de la vérité. L'histoire si correcte, si grave du Pontificat de Sixte V a fait depuis longtemps pleine justice de cette calomnie bouffonne. Si l'on avait un reproche à faire à Sixte V, ce ne serait certes pas d'avoir usé de moyens peu dignes et dont une bonne renommée de droiture dût avoir à souffrir. La rigidité, qui n'est que la

droiture à outrance, est demeurée le cachet distinctif de sa vie publique et lui vaudrait, à meilleur titre, un reproche tout contraire.

Or, comment ces hommes qui se sont montrés, partout, d'une probité à toute épreuve et au-dessus de tout soupçon, eussent-ils manqué d'être probes dans la science?

Leur discernement historique.

Nous employons le mot *discernement* pour éviter celui de *critique*, et, parce qu'à l'heure présente, ce dernier représente une notion faussée de la vraie clairvoyance en histoire. Grâce aux agissements de quelques esprits inquiets, que ni témoignage ni démonstration ne fixent, hommes à engouement tumultueux, qui reportent en dédain pour le passé, les excès irréfléchis de leur admiration pour le présent : grâce à des procédés nouveaux et outrés dont ils ont voulu faire la méthode de la science et qui ne sont que l'*intempérance* de la science, la critique historique a pris position tout près du scepticisme historique.

Nous usons donc du mot *discernement*, parce que, plus heureux que celui de critique, il échappe aux travestissements dont on afflige journellement la langue ; son heure pourra venir, jusqu'ici il est demeuré intact.

La prudence des Papes n'est pas en moins bonne renommée que leur probité et leur science, et le discernement, qui a cessé d'être le synonyme de critique, a toujours été et pourra, espérons, continuer longtemps encore, d'être la première et meilleure part de la prudence.

Les Papes n'ont donc pas manqué d'être, en histoire comme ailleurs, des hommes du plus haut discernement. Les plus intelligents y ont porté, plus loin, cette faculté maîtresse, et, s'il en est qui comptent parmi ceux-là, c'est assurément Sixte V et Benoit XIV. La finesse du premier, restée aussi célèbre que son équité et son énergie, la modération du second, dont l'ardeur des passions religieuses de son époque ne troubla jamais le calme, ne purent qu'accroître, pour l'un et pour l'autre, la dose de ce discernement. Avec quelle maturité, de tels hommes durent traiter les matières les plus délicates que le gouverne-

ment de l'Église put soumettre à ce discernement ; c'est ce qu'il est plus qu'inutile de dire.

Les Bollandistes (1).

Nous passons des Papes aux Bollandistes, parce qu'après les Papes, ils sont les hommes qui tiennent le plus de place dans la question. Nous clorons le débat avec eux et nous laisserons, en leur compagnie, le lecteur qui voudrait s'instruire davantage ; si informé qu'il soit, il ne saurait, s'il veut en plus, devenir savant, choisir meilleure école et meilleurs maîtres.

Nous n'entendons nullement, toutefois, estimer indifférentes, beaucoup d'autres autorités dont on pourrait consteller la leur. On peut dire que tous les savants du Moyen âge sont ces autorités. Ceux qui ne rapportèrent pas les faits, qui ne les consignèrent pas, comme historiens, ne les accepterent, de ces derniers, que les yeux bien ouverts et en pleine connaissance de cause, et, n'en déplaise aux suffisances peu justifiées, aux dédains plus que gratuits de quelques modernes du métier, ces savants du Moyen âge demeurent des autorités. Il faut plus que des déclamations et des ricanements pour dépouiller ces grands esprits de l'estime des siècles.

Le XVIe siècle qui assiste à toutes les *protestations* n'en entend guère, dans ce sens, même de la bouche des *Protestants*. On continue à y admettre tout ce que le passé impute aux Juifs, y compris le meurtre rituel.

Le grave XVIIe siècle ne paraît pas, même avec l'école du scepticisme historique qui s'y fonde en France, avoir songé à chicaner l'histoire sur la question Juive.

L'attaque *sérieuse* ne commence qu'avec Voltaire, c'est-à-dire, avec *le moins sérieux* des hommes. Au fond, elle n'est qu'une escarmouche dans la vaste campagne que le chef du philosophisme mène contre l'Église. Mais en quoi la vérité de

(1) L'éloge que nous faisons des Bollandistes s'atténue pour une école néo-bollandienne qui paraît s'écarter des traditions des vieux Bollandistes. La question présente, d'ailleurs, n'a rien à voir avec cette divergence et *nouveauté* d'esprit, et nous ne sachions pas qu'aucun des *jeunes* Bollandistes ait eu encore la pensée de mettre en doute la rigueur des conclusions des *anciens* sur le *meurtre rituel*.

l'histoire peut-elle, non plus qu'aucune, être ébranlée, par tout ce que met en circulation de prose et de vers, un homme qui donne pour exergue, à toutes ses œuvres, le fameux mot : *Mentons* !

Vainement conduit-il en guerre toute une phalange accourue à son appel, et dont il fait sa milice. La faiblesse des armes est écrite sur le drapeau de l'armée. La défaite est signée à l'avance par le mot de ralliement.

Or, le ver qui a tué le parti, au XVIIIe siècle, est comme le ver de l'enfer ! « Il ne meurt pas. » Toute réorganisation de mécréance qui se tentera le trouvera à sa racine.

Les arrière-recrues qui rouvriront les hostilités n'auront rien de plus pressé que de se réclamer de Voltaire (1). Son éloge remplira pour moitié, leurs proclamations. Insensés, qui ne voient pas qu'ils prononcent eux-mêmes leur arrêt de mort ! Aux mensonges dont ils ne se priveront pas, on reconnaîtra les parfaits élèves du maître, et au peu de vérité dont les restes de leur bonne nature ou l'impossibilité de mentir toujours, sauveront quelqu'épave, on n'ajoutera plus que la foi légère dont on gratifie, par amour de la paix, tout hâbleur de parade qui prend un bureau d'écrivain, pour des trétaux, et, d'honnêtes lecteurs, pour un public de carrefour.

Revenons aux Bollandistes

La science historique des Bollandistes est proverbiale.

Autrefois, qui avait dit *science Bénédictine* avait tout dit. Aujourd'hui ce terme de comparaison est dépassé, il faut dire, *science Bollandienne*.

La probité historique

Le caractère de Bollandus, de Heinsius, de Papebrock et de leurs collaborateurs ou successeurs est au-dessus de toute attaque. Tout est honneur dans la vie de ces hommes. La probité est d'ailleurs une vertu qui distingue si universellement le

(1) Les savants, même hostiles à l'Église, n'invoquent plus guère l'autorité de Voltaire. Mais tout le monde comprend qu'il ne sagit pas ici de savants : il s'agit de brochuriers et de journalistes.

vrai savant qu'on aurait peine à trouver un exemple qui le démente. Quiconque a rencontré, dans sa vie, un savant qui en mérite le nom, a respiré, le même jour, ce parfum d'honnêteté Or, il serait difficile de nier aux Bollandistes la qualité de vrais savants. La dénégation ne serait acceptée de personne et ne rapporterait que la confusion à son auteur.

Se rejeter sur leur qualité de Jésuites, serait, ou puérilité ridicule, ou plaisanterie du plus mauvais goût. Il y a longtemps, grâce à Dieu, qu'on ne fait plus, à d'aussi peu sérieux dénigreurs, l'honneur de les entendre.

Et puis, reste toujours le célèbre axiome, qui jette dans l'embarras la détraction la plus déterminée : *Nemo malus nisi probetur*. « On ne tient pour mauvais que celui qui est prouvé mauvais. »

Si la déloyauté avait inspiré ces hommes, il en faudrait au moins montrer la trace dans leurs écrits. Certes, le champ était vaste et donnait à la fraude de quoi s'évertuer. Eh bien ! qu'on suive toutes les pistes, dans soixante volumes in-folio, et qu'on y montre, à une seule page, une seule trace de déloyauté ! Trouvât-on leur science en défaut, que leur probité demeurerait hors de cause. De tous les traits décochés contre le Jésuite depuis un siècle, aucun n'a encore atteint le Bollandiste. Il reste maître de tous les hommages.

Le discernement historique.

Il a été à la hauteur de la science et de la probité. Si l'on avait un reproche à faire à nos critiques, ce serait peut-être d'avoir, parfois, outré les droits de l'histoire (1). Sans avoir rien de commun avec l'école sceptique, dont nous avons rappelé les aberrations, ils ont, dans l'examen des témoignages, poussé la sévérité plus loin que la vérité ne l'exige (2). Il est, en tout, un point où il faut savoir s'arrêter, et les droits de la vérité ne sont pas ceux de certains esprits, réfractaires au vrai, qui ne lui savent jamais assez de preuves.

Mais de ce défaut, si défaut il y a, il est clair que les adver-

(1) C'est précisément le reproche que l'on fait aux nouveaux Bollandistes.

(2) On a même vu tel Bollandiste frappé de révocation pour excès de sévérité.

saires n'ont à tirer nul avantage. On s'en trouve plus fort, pour conclure contre eux. Dans une cause délicate, s'il en fut, et qui exigeait, plus que nulle autre, toute circonspection, cette extrême sévérité n'a pas empêché de passer, et cela, bien des fois, sous la plume de Bollandistes, l'affirmation du *meurtre rituel.*

Tout ce que nous venons de dire au sujet du *meurtre rituel,* Drumont l'a dit d'une autre manière.

Les autorités que nous invoquons, il les a produites.

Nous sommes de plus, très disposés à reconnaître qu'il y a ajouté la sienne.

Drumont est un homme des plus informés sur la question. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le dernier chapitre de sa *France Juive* (1). Drumont est un écrivain honnête. Toutes ses pages, même celles où il se trompe, respirent cette honnêteté.

En nul endroit, l'homme surpris n'enlève quoique ce soit à l'honnête homme, et, dans l'erreur de l'écrivain le lecteur qui s'en avise, ne trouve pas matière à pardon.

Donc, que Drumont se soit trompé dans plus d'un détail, étranger à la question, ou ne s'y rapportant qu'accessoirement, nous n'y contredisons pas. Cela veut dire que Drumont est homme et que, comme tel, il n'échappe pas à la triste loi de l'humanité, exprimée par David : *Omnis homo mendax* « Tout homme est *faillible* (2). »

Mais si, parce qu'un homme peut se tromper et s'est trompé, on récuse tout témoignage de lui, c'en est fait de la foi humaine. Tout les témoignages les mieux établis ne viennent que d'hommes qui se peuvent tromper et qui, presque toujours, en fait, se sont trompés. Toute l'histoire s'effondre ; on ne trouve plus à quoi se prendre. Le présent vacille comme le passé, et s'écroule avec lui ; et l'avenir qui cherche sa base dans l'un et

(1) Les faits qu'il y cite sont appuyés sur des autorites irréfragables. Nous ne les avons pu rapporter tous. Le but que nous nous sommes proposé ne le comportait pas. A qui fait la philosophie du droit et de l'histoire, ni les menus détails du droit, ni les menus fait de l'histoire ne conviennent. Nous renvoyons donc à Drumont, ceux qui désireraient avoir la liste (incomplète encore chez lui) des meurtres rituels que l'histoire, bien et dûment renseignée, met à la charge des Juifs. Ils y trouveront, en particulier, tout près de nous, et avec toutes ses preuves, le meurtre du Père Thomas, capucin, et de son domestique, par les Juifs de Damas, en 1840.

(2) *Faillible* et non *menteur* est la vraie traduction du *mendax* de David.

l'autre, ne trouve plus pour s'asseoir que des décombres. Le monde retourne au chaos; tout y devient une même et indéchiffrable énigme.

Mais, enfin, supposez l'autorité de Drumont assez compromise pour être déclarée non avenue et ne plus compter en histoire, restent toutes celles qu'il invoque et qui sont absolument indépendantes de la sienne. Ce sont ces autorités qu'il faudrait aborder, discuter, renverser par de bons textes et des arguments vainqueurs. Cela vaudrait infiniment mieux que de récriminer sans fin contre Drumont. Cela vaudrait beaucoup mieux surtout, que de l'amener à se battre en duel, ce qui est une autre faiblesse chez cet humain, passible des humaines faiblesses. Mais cela n'atteint, en rien, la solidité de sa thèse.

L'homme des cartels peut être pourfendu (ce que Dieu lui évite !) que la moindre éraflure n'en passera sur le marbre du monument dressé par le grand écrivain. On n'a beaucoup crié et on criera beaucoup encore. Rien n'y fera. — Les Juifs de Drumont sont les Juifs de l'histoire. Les hommes passent, la vérité demeure !

R. P. Constant.
Des Frères prêcheurs
Docteur en théologie et en droit canon,
Membre de l'Académie de Saint-Raymond.

RÔLE DE LA PAPAUTÉ DANS LA SOCIÉTÉ

(Suite).

VIII

LA PAPAUTÉ REFUGE DE TOUTES LES INFORTUNES

En tant que mère, nourrice et maîtresse de la civilisation, la Papauté ne se contente pas d'engendrer, de vivifier et de perfectionner les nations, en les formant, les polçant, les civilisant, et leur communiquant une portion de ce souffle divin qu'elle reçoit du ciel, elle répand aussi ses bénédictions sur les particuliers et porte la consolation partout où se fait entendre le gémissement de la souffrance. Qu'il parte de l'innocence persécutée, de la conscience opprimée ou du droit méconnu ; qu'il descende des marches du trône, ou qu'il s'élève de la mansarde du prolétaire, qu'il vienne du manoir du seigneur ou de l'humble chaumière du serf, de l'orient ou de l'occident, des pays lointains ou d'un royaume quelconque de l'Europe, il trouve à Rome une oreille également attentive à toutes les justes plaintes de la famille universelle, et un cœur qui bat de toutes les espérances et s'appitoie de toutes les infortunes.

Identifiée avec la religion et la justice, elle ne fait exception de personne, et ne redoute ni les obstacles, ni les persécutions, ni les humiliations, pas même les défaites et les échecs passagers, dès que le droit y est intéressé. Il y a trois édifices que l'Eglise construit immédiatement partout où elle a la faculté d'ouvrir les lèvres et de remuer les mains, dit un illustre écrivain : une maison de prière pour appeler les bénédictions du ciel sur les douleurs de la terre ; une maison d'école pour former les es-

prits à la science divine et profane ; un hôpital pour soulager les misères humaines et alléger les souffrances du malheureux. Et dans chacune de ces maisons, un autel pour y immoler la victime sainte, et une chaire d'où elle proclame la liberté et l'égalité pour tous les enfants de Dieu, et dit à tous que l'Evangile les a affranchis et délivrés de toute servitude, pour n'en faire qu'une grande famille de frères qui doivent compatir les uns pour les autres. Elle enseigne aux fils du Christ qu'ils sont une race choisie, un sacerdoce royal ; et l'on peut dire que toute l'exhortation de l'Eglise se résume dans cette parole d'un grand Pape : Ame chrétienne, connais ta dignité ! pour ce peuple royal, l'Eglise n'a jamais toléré aucun joug avilissant, aucun droit qui prime le sien, lequel est d'être conduit au Christ dans la liberté et par la justice.

Un jour, et c'était au IIIe siècle, on vint implorer l'assistance de saint Grégoire le Thaumaturge contre le Lycus qui portait le ravage à travers les campagnes. Le saint se rend sur les lieux, plante son bâton à l'endroit où le fleuve avait rompu ses digues, et aussitôt les eaux rentrèrent dans leur lit. Le bâton prit racine, devint un arbre et comprima depuis la fureur du Lycus. C'est là une image de l'action du Pape dans la société. Il n'y a pas un opprimé qui l'appelle en vain ; il étend sa houlette devant la tyrannie, comprime le despotisme, enchaîne les passions dévastatrices et est une digue en faveur de l'innocence outragée. Si faible que paraisse sa puissance, quiconque s'appuie sur lui triomphe, quiconque le méprise tarit en soi les nobles sources de la vie. Plus fort que les siècles, que la mort, que les années, que les délires des nations, il résiste à tous les entraînements, enchaîne tous les torrents qui ébranlent les trônes, les institutions, les empires et les peuples. Consoler, bénir, affranchir, voilà son ministère.

Aussi inflexible pour les puissants et les orgueilleux que douce et compatissante pour la faiblesse, la Papauté se sent à son aise et dans son rôle quand elle protège l'innocence et l'équité contre la force triomphante et injuste. Ce serait une longue et touchante histoire que celle de son protectorat de l'infortune, des moyens divers qu'elle employa et du succès qu'elle a constamment obtenu dans cette voie royale de la charité. Quelques exemples pris au hasard dans l'histoire vont

nous montrer avec quelle sorte de noble acharnement elle s'attache à protéger la faiblesse, l'innocence et la sainteté du lit nuptial. Le lecteur nous permettra d'entrer dans quelques détails parce qu'il s'agit de cas où l'équité des Souverains Pontifes se montre dans tout son éclat.

En 856, Lothaire II, roi de Lorraine, après une année de mariage avec Teutberge, fille de Boson, s'était follement épris de Valdrade et voulait faire casser son mariage avec Teutberge. Dans ce but, il la força de se calomnier elle-même, s'avouant coupable dans une assemblée de huit évêques d'avoir commis un inceste avec son frère. Sur cet aveu, la dissolution fut prononcée, Teutberge enfermée dans un monastère et Valdrade solennellement épousée, avec permission des évêques de son parti. Hincmar de Reims, qui avait pénétré ce honteux mystère, écrivit en faveur de la reine un grand ouvrage, où il prend la défense de Teutberge et condamne hautement ce qui s'est fait contre elle. Il commence par établir l'autorité du Saint-Siège pour montrer qu'on aurait dû attendre sa décision dans une affaire de cette importance. « Dans tous les doutes et toutes les questions qui appartiennent à la loi, il faut, dit-il, consulter l'Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, et suivre ses avis salutaires. »

Saint Adon de Vienne consulta le pape Nicolas Ier et obtint pour réponse que le mariage étant indissoluble, le divorce ne peut être autorisé quelle qu'ait été la conduite de la femme.

Teutberge, de son côté, ne s'oublia pas au fond de sa retraite. Elle trouva moyen de faire parvenir jusqu'au trône de Pierre les plaintes et les protestations de son innocence opprimée, prévint Nicolas de l'affreuse alternative où elle avait été mise de se diffamer ou de s'exposer aux plus horribles traitements. Saint Nicolas était de ces pontifes « qui s'opposent, dit l'Ecriture, comme un mur d'airain aux tentatives des méchants. Un décret pontifical enjoignit aux évêques de Germanie et des Gaules de se réunir encore à Metz, d'y citer Lothaire et de prononcer contre lui un jugement canonique... » Ne négligeant rien pour le salut de Lothaire, Nicolas écrivait à son oncle Charles le Chauve, à l'occasion de ce concile. « Le Saint-Siège qui est chargé du soin et « de la sollicitude de toutes les Eglises, tâche, avec le secours

« du ciel, de régler toutes choses dans les diverses parties du « monde chrétien, et ce qu'il pouvait terminer par son autorité « il le fait souvent décider par des conciles (1). » L'adultère triompha dans ce second concile de Metz comme dans le premier. Gonthier de Cologne, oncle de Teutberge, et Teutgand, complaisants amis de Lothaire, furent députés à Rome. Mais Nicolas, qui avait pu être prévenu en temps et lieu, tint un concile romain dans lequel il suspendit les deux envoyés et les priva de toute fonction ecclésiastique. Quant aux autres évêques prévaricateurs, qui avaient donné la main à l'injustice, il les menaçait de la même sentence s'ils ne faisaient parvenir dans le plus bref délai satisfaction au Saint-Siège. Il écrivit aussi à Lothaire, en le menaçant d'excommunication, s'il ne réintégrait promptement Teutberge en qualité d'épouse et de reine. La justice finit par triompher.

Autre exemple semblable, mais plus frappant encore. Ingelburge, femme d'une exquise beauté et d'une vertu plus rare encore, était fille du roi de Danemark et avait été mariée au roi de France, Philippe Auguste, le 14 août 1173. Bientôt, ce prince s'en dégoûta, et, voulant la renvoyer pour épouser Agnès de Méranie, parente de l'empereur Henri VI, il allégua qu'il existait entre sa défunte femme, Isabelle de Hainaut, et la reine actuelle une affinité dont il argua pour la nullité du second mariage. Il fit assembler, sous la présidence de l'évêque de Reims, son oncle, une sorte de synode composé de quelques évêques complaisants, qui trouvèrent cette parenté suffisante pour annuler le mariage, et l'archevêque de Reims prononça la nullité.

Ingelburge fut alors brutalement chassée de la cour et confinée à l'abbaye de Cîteaux, où elle édifia tout le monde par l'exemple de sa résignation et par l'éclat de ses vertus. « Je plains cette pauvre enfant, disait l'évêque de Tournai à l'archevêque de Reims ; elle passe les jours dans l'oraison, la lecture et le travail des mains. Elle prie avec larmes, depuis le matin jusqu'à midi, pour le roi plus encore que pour elle, toujours debout ou à genoux. Pour subsister, elle est réduite à vendre ses

(1) Henrion. *Hist. eccl.* tom. XVIII, col. 950.

habits et sa vaisselle. » On entendait quelquefois échapper de son âme ce sublime cri de l'innocence opprimée, qui en appelle au Pape comme au protecteur des âmes outragées et persécutées : Rome! Rome! et il ne lui était pas permis d'y faire arriver le retentissement de cet accent douloureux, parce qu'elle n'avait aucune communication libre avec l'extérieur. Elle se consumait depuis trois ans dans sa prison lorsqu'elle put enfin faire parvenir au pape Célestin III cette touchante plainte :

« Permettez que ma douleur s'exhale aux pieds du trône apostolique. Il y a déjà trois ans que le roi de France m'a épousée et qu'il a consommé son mariage. Depuis, cédant à de sinistres suggestions, il a pris à ma place la fille du duc de Souabe et la traite en épouse ; pour moi, il m'a fait enfermer dans un château, où je suis tellement asservie que je n'ose lever les yeux au ciel. Il n'allègue aucune parenté ni aucune cause de séparation, mais il fait de sa volonté une règle et de sa passion une loi. Je m'en afflige, mangeant mon pain dans la douleur, et mêlant mes larmes dans mon breuvage. Je m'en afflige surtout pour le roi qui donne aux chrétiens un si funeste exemple. Hélas ! il méprise les lettres de Votre Sainteté ; il refuse d'écouter les ordres des cardinaux; il dédaigne les paroles des prélats; il se moque des avertissements des personnes pieuses. Ce que je dois dire et ce que je dois faire, je l'ignore, circonvenue d'angoisses innombrables. Si Votre Sainteté ne daigne avoir pitié de moi, je succomberai dans peu (1). »

Sur cette plainte de l'infortunée reine et sur les instances pressantes du roi de Danemark, Célestin déclara le mariage valide et adressa à l'archevêque de Sens une lettre contre ce divorce. Etablissant l'indissolubilité du mariage, il fait sentir combien il est criminel d'y déroger et se plaint que les évêques de France n'aient pas renvoyé au Saint-Siège la question qui leur était soumise, les causes majeures étant de droit réservées au Siège apostolique. Puis il ajoute : « Aujourd'hui, après avoir « vu l'acte envoyé par l'archevêque de Lunden sur la généa- « logie de la princesse, nous cassons et annulons cette sentence « de divorce rendue irrégulièrement, ordonnant que si le roi, du

(1) Baluze, *Miscellan.* III, 21.

« vivant de cette princesse, voulait en épouser une autre, vous « le lui défendiez expressément de notre part (1). »

Prévenu par la mort, Célestin n'eut pas le temps de faire triompher le droit, cette tâche fut laissée à son successeur, le grand Innocent III, qui lutta encore douze ans contre l'obstination de Philippe Auguste. Il fallait à tout prix empêcher le divorce de s'établir parmi les princes, et Innocent eut le courage de l'attaquer de front. « Sa conduite dans cette affaire, dit le protestant Hurter, son biographe, fut toute désintéressée ; il ne voulut point acheter au prix d'une condescendance un puissant appui dans les dissensions de l'Italie et de l'Allemagne ni un précieux concours pour les croisades, but principal de tous ses efforts. »

Il employa d'abord comme intermédiaire l'archevêque de Paris, Eudes de Sully, à qui il écrivait : « Que le roi réfléchisse « bien qu'il s'attire la colère de Dieu, le mépris des hommes et « de grands embarras pour l'avenir, car la femme à laquelle « il s'est uni ne pourra pas lui donner de légitimes héri- « tiers (2). »

Il écrivit ensuite une lettre particulière au roi, et le légat Pierre de Capoue en apporta une troisième où le Pontife disait au monarque rebelle : « Nous sommes navré de ce que nous « apprenons de vous. Votre obstination à l'égard de notre chère « fille, et votre animosité contre le roi d'Angleterre sont deux « choses bien capables de réjouir vos ennemis. Nous voyons « avec autant d'étonnement que de douleur nos instances réi- « térées échouer devant d'inexplicables résistances. Nous fai- « sons pourtant encore une tentative en dirigeant vers vous un « de nos plus chers cardinaux, animé des meilleurs sentiments « pour votre personne et pour votre royaume où il a été élevé. « Il vous dira toute notre pensée : écoutez-le comme nous- « même (3). »

En 1199, Innocent écrivait au clergé de France : « Notre lé- « gat exhortera encore une fois ; mais s'il n'est pas écouté, nous « voulons que pour le roi et pour sa fausse épouse, ainsi que « leur maison, il interdise tous les offices et les sacrements de « l'église, sauf l'absolution à l'heure de la mort ; que partout où

(1) Ep. 212.
(2) Ep. 4.
(3) Ep. 318.

« ils seront on suspende l'office ecclésiastique pendant toute la « durée de leur présence, excepté le baptême des enfants et « l'absolution des mourants. Ainsi, nous vous enjoignons au « nom du Dieu tout puissant et par l'autorité apostolique, de « vous soumettre à la sentence sous peine de perdre votre « dignité ; comme il s'agit d'un devoir, nous bravons tout péril « personnel. Vous ne voudrez pas non plus être de ces chiens « muets qui ne savent pas aboyer. Parlez donc au roi avec une « sainte hardiesse et épargnez-nous les voies de rigueur. »

Le roi étant demeuré sourd aux menaces comme aux prières, le légat fulmina définitivement un interdit général sur tout le royaume de France, le 5 février 1200. Philippe, au lieu de se rendre, dit un jour à l'archevêque de Paris : « J'aimerais mieux perdre la moitié de mon royaume que de me séparer d'Agnès : elle fait une seule chair avec moi. »

Le divorce du roi de Bohême et du roi d'Angleterre vinrent encore aggraver les conjonctures, et Innocent, voyant la nécessité de sauver le lien conjugal, s'ouvrit au cardinal Octavien en ces termes : « L'autorité pontificale sortira de là, ou bien abaissée ou bien exaltée. »

Octavien partit au milieu de l'été avec le cardinal Jean, comme compagnon d'honneur. Après bien des débats Philippe adhéra, non pas au renvoi d'Agnès mais à un simple séquestre. Le Pape demandait qu'elle fût conduite hors du royaume, et il se contenta de l'envoyer dans une maison de campagne, à trois lieues de distance. Il consentit à rappeler Ingelburge et à lui rendre la qualité de reine, mais non d'épouse. La veille de Noël, le roi, les cardinaux et quelques favoris s'assemblèrent au château de Saint-Léger où Ingelburge fut cérémonieusement introduite et reçue comme reine par le roi ; mais l'assemblée était à peine dissoute que Philippe, qui n'avait consenti à cette comédie que pour apaiser le peuple par la levée de l'interdit, fit ramener Ingelburge à Etampes et la fit garder plus étroitement que jamais. Personne ne pouvait la visiter sans permission écrite de Philippe, et il lui était défendu de sortir du château et même d'écrire aucun message ou billet qui ne fût visé du roi.

Octavien, resté bien en deçà de ses instructions, envoya néanmoins un rapport très satisfaisant qui réjouit beaucoup le Pape ; mais la joie fut de courte durée, car Innocent reçut presque en

même temps un contre rapport de la part d'Ingelburge. Innocent rouvrit la lettre à Octavien et ajouta : « Il nous arrive des « nouvelles postérieures qui nous causent autant de chagrin « que les premières nous avaient causé de joie. Ingelburge « nous mande qu'elle n'a point été réintégrée, mais plutôt « transférée d'une geôle dans une autre plus étroite encore. « Elle n'a ni liberté ni pouvoir quelconque, ni qualité de reine, « et elle est sous le plus dur séquestre. »

Il écrivit en même temps au roi et aux évêques français des lettres où il disait ces paroles remarquables : « Elle interjette « appel et le Saint-Siège est tenu d'accueillir les réclamations « des faibles et surtout des femmes. Peut-il, le Saint-Siège, fer- « mer l'oreille aux plaintes des opprimés et surtout des femmes « qui ont droit par la faiblesse de leur sexe à une protection « spéciale (1). »

Sur ces entrefaites, Agnès vint à mourir dans la retraite où elle avait été séquestrée seulement pour six mois, en attendant la révision du divorce, ce qui mit fin à ce débat qu'un historien français résume ainsi : « Le roi ne cessa durant douze années de poursuivre auprès du Pape l'annulation du mariage, et ne consentit enfin à tirer la malheureuse reine du donjon d'Etampes et à la reprendre à sa cour qu'en 1413, dans un moment où de graves intérêts politiques lui rendaient nécessaire l'appui de Rome. Mais l'ombre d'Agnès s'éleva toujours entre eux (2). »

De son côté, la Papauté ne lutta pas moins de quinze ans contre le tout-puissant roi de France, qui était grand politique, grand guerrier et grand conquérant, en faveur d'une reine, seule, abandonnée, emprisonnée, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elle l'eût rétablie dans ses droits et ramenée sur le trône au milieu des ovations et des applaudissements du peuple, heureux de voir qu'il y a dès ce monde un tribunal suprême également inflexible pour tous.

Innocent III se constitua pareillement le défenseur de Marie d'Aragon, devenue importune à son mari débauché, et de la reine Adélaïde de Bohème que son mari voulait répudier, après

(1) Ep. 50.
(2) Henri Martin, *Hist. de France*, tom. IV, p. 151.

vingt ans de mariage et ayant des fils et des filles, pour faire un mariage plus avantageux. L'évêque de Prague, à la tête de quelques prélats, réunis dans un monastère, avait prononcé la sentence de séparation, mais il restait le tribunal du Pape où toute cause juste et toute épouse outragée trouvent appui et protection. « Nous sommes informé, écrit Innocent III à l'ar-« chevêque de Magdebourg, par la plainte de la noble Adélaïde, « que notre cher fils le duc de Bohême, après l'avoir épousée « régulièrement, et traitée en épouse pendant plus de vingt « ans, après avoir eu d'elle des fils et des filles, vient de se sé-« parer d'elle, à l'instigation de l'ennemi du genre humain ; « que l'évêque de Prague, ayant réuni quelques évêques dans « un monastère sur la demande du prince, a prononcé la sen-« tence de séparation, sans permettre à la princesse de défen-« dre sa cause, quoiqu'elle eût voulu se présenter elle-même et « qu'elle interjetât appel devant le Siège Apostolique ; puis, « que le prince a pris une autre femme, la fille du roi de Hon-« grie. Nous ne pouvons en conscience laisser passer un tel acte « sans l'examiner, étant débiteur de tous. Nous vous comman-« dons une enquête, dont vous nous communiquerez au plus « tôt le résultat, afin que nous puissions agir en connaissance « de cause (1). »

Jean sans terre avait aussi répudié son épouse, après quinze ans de mariage. D'autres princes et des particuliers étaient tout prêts à judaïser en donnant à leurs épouses des livrets de divorce. La proximité du sang, disent les historiens du temps, était une ressource qui ne manquait guère aux grandes maisons lorsque les mécontentements personnels y faisaient désirer une rupture. Yves de Chartres, auteur d'une collection de décrets, jeta un jour sa collection à terre de dépit, parce qu'il y voyait un répertoire de canons apocryphes, où chacun trouvait tout ce qu'il voulait. Les rois en tiraient des armes dont ils avaient besoin contre un mariage que la passion ou la politique désapprouvait, et les évêques fidèles des canons qui flétrissaient le divorce et les alliances illégitimes. C'était la loi qu'on produisait de part et d'autre ; mais comme souvent les juges étaient choisis parmi des prélats qui n'étaient pas casuistes malveillants et interprètes austères pour les prétentions royales, la sentence

(1) Epist. lib. 11, ép. 188 ; Henrion, *Hist. eccl.* tom. XXII, col. 146.

se prononçait habituellement au gré du prince ; heureusement, la Papauté était là pour rescinder ces complaisantes décisions et sauver la morale chrétienne. En effet, les mœurs domestiques étant le fondement de l'ordre social, il était du devoir des pontifes Romains, eux qui ont purifié le monde des souillures antiques, affranchi et ennobli la femme, il était de leur devoir, dis-je, de soutenir l'unité du mariage en dépit des prétentions des rois : sans leur énergique et puissante intervention, c'en était fait de la sainteté du lien conjugal.

Si les Souverains pontifes exercent le protectorat de l'innocence, ils l'exercent également sur les consciences opprimées. Sur le siège de Pierre est assise la conscience chrétienne, pleine de lumière pour illuminer les ténèbres spirituelles des petits et des grands, et de patience pour attendre le jour favorable où le Vicaire du Christ pourra faire entendre sa voix aux puissants en faveur des opprimés. Dieu est patient parce qu'il est éternel, la Papauté est patiente parce que le temps ne lui fera pas défaut : ce qu'un Pape commence et ne termine pas sera repris et achevé par un de ses successeurs, parce que la papauté demeure jusqu'à la consommation des siècles. Du sang du dernier Pape, il surgit un autre Pape qui parlera encore afin d'affranchir les consciences. Ainsi ont fait les Papes passés, ainsi feront encore les Papes futurs, et c'est pourquoi il y en aura jusqu'à la fin des temps. Les Etats peuvent en finir avec leurs rois et leurs dynasties, et avec eux-mêmes ; pour en finir avec les Papes, il faut en finir avec l'humanité. C'est ce qui explique comment, avec cette patience invincible et leur amour inexorable pour la justice, la Papauté triomphe dans toutes les causes qu'elle prend sous sa protection. Et ces causes intéressent ordinairement des souverains puissants, des nationalités, des provinces, des communautés nombreuses : De là leur nom de *causes majeures* en style canonique. Citons quelques exemples à l'appui : le premier est tiré de l'histoire moyenne :

Du milieu du feu où se trouvaient les Saxons à l'époque de la déposition de l'empereur Henri IV, ils écrivaient à saint Grégoire VII : « Au seigneur apostolique et vénérable pape Grégoire, les fidèles du bienheureux Pierre et les siens, dévoue-

ment et service... autant que peuvent en offrir de pauvres opprimés.

« Nous avons déjà déposé bien des plaintes au pied de ce Siège auguste, dans les diverses phases de nos malheurs... Votre Sainteté sait bien, et vos lettres, que nous gardons comme de fidèles témoins, déposent que ce n'est pas à notre instigation, ni même pour notre cause, mais pour les injures prodiguées au Siège Apostolique, que vous avez privé notre roi de la couronne et que vous nous avez interdit à tous, sous de terribles menaces, de le reconnaître pour tel, déliant tous les chrétiens du serment de fidélité, en l'enchaînant lui-même du lien de l'anathème. En tout cela, nous avons obéi à votre paternité, avec un grand péril, comme on le voit aujourd'hui : nous n'avons pas voulu lui prêter les mains pour votre déposition, en représailles de la sienne, et par là nous avons provoqué contre nous de si implacables cruautés que la plupart des nôtres, après la confiscation de leurs biens, ont encore perdu la vie dans cette lutte, laissant leurs fils en héritage et tombés de l'opulence dans la mendicité. Ceux que la mort a épargnés s'inquiètent chaque jour pour un morceau de pain. Ne pouvant nous subjuguer par toutes ces rigueur, notre ennemi subjugué lui-même a été réduit à s'humilier devant vous, et à relever aux dépens de sa gloire celui qu'il a déshonoré. » Suit l'exposé de quelques plaintes, puis ils ajoutent en terminant : « Si nous osons adresser à Votre Sainteté ce langage, c'est en toute humilité et dans l'amertune de notre âme ; car il n'est point de douleur semblable à la nôtre. Exposés à la gueule des loups pour avoir obéi au pasteur, nous sommes les plus malheureux des hommes, si nous avons encore à nous méfier du pasteur lui-même. Mais non, le Dieu tout-puissant vous enflammera d'un nouveau zèle contre les ennemis de son église, et l'espoir que nous avons mis en vous ne sera point confondu. »

Ne comprenant pas la nébuleuse situation de Grégoire, et ne recevant aucune réponse à leur lettre, ils se disent : Notre père dort comme Jésus sur la barque, éveillons-le pour qu'il nous sauve. Ils écrivirent donc de nouveau en ces termes : « Votre Sainteté sait à travers quels obstacles et au prix de quels périls vous parviennent nos messages ; le chemin qui a toujours été ouvert à tous les peuples, à toutes les tribus et à toutes les langues, est maintenant fermé et interdit à ceux surtout qui

ont beaucoup souffert pour l'honneur de l'apôtre au tombeau duquel ce chemin conduit. » Ils se plaignent ensuite de ne jamais recevoir aucune réponse à leurs messages, protestent contre les mensonges de ceux qui veulent les faire passer pour des hypocrites auprès du pape ; prient Grégoire de ne plus suivre la voie des ménagements, et l'assurent qu'une mesure énergique leur ferait plus de bien que tant de demi-mesures ambiguës et équivoques.

Ils reçurent enfin une réponse ainsi conçue : « Quand je vois « le royaume teutonique, l'un des plus beaux du monde jusqu'à « ce jour, dévasté par l'incendie, le meurtre et le pillage, bou- « leversé et anéanti, mon âme est oppressée par un chagrin « connu de celui-là seul qui scrute les cœurs de tous les mor- « tels. Il m'arrive à tout instant de Henri, soit directement, soit « par l'entremise de ses parents et alliés, des ambassades qui « me promettent une complète obéissance, et mettent en œuvre « mille artifices pour me faire pencher vers leur parti ; mais la « sagesse romaine et la mansuétude apostolique me font mar- « cher entre deux par le chemin du devoir ; il faut que je mette « toute mon application à discerner la véritable justice de la « fausse, et la sincère obéissance de celle qui n'est que fictive « pour tout conduire à bonne fin. Mes légats, s'ils peuvent arri- « ver jusqu'à vous, vous attesteront et vous montreront tout « cela mieux que cette lettre (1). »

Il leur écrivait encore un peu plus tard : « C'est la vérité elle- « même qui a dit que le royaume du ciel est le partage de tous « ceux qui souffrent persécution pour la justice : c'est l'Apôtre « qui nous crie que personne n'est couronné sans avoir dûment « combattu. Ne songez donc pas, mes enfants, à vous découra- « ger dans cette tourmente furieuse qui vous éprouve depuis « si longtemps. et n'allez pas sur la parole mensongère de qui « que ce soit, douter de notre fidèle appui. Généreux soutien « de la cause de l'Église, nobles défenseurs de la cause de la li- « berté, poursuivez avec une nouvelle ardeur une tâche qui « touche à son terme, marchant contre la tyrannie, faites de « vos corps un rempart à la maison de Dieu. » Ces lettres suffirent pour ranimer le courage et la conscience des Saxons : désormais ils mourront encore pour l'Église, pour leur père qui

(1) Ep. extrav. 43.

les a bénis, encouragés : viennent les hordes de l'ennemi, elles trouveront de fiers antagonistes.

Sept siècles plus tard, la Pologne démembrée, chargée de fers, environnée de trois glaives nus, impitoyables, couchée à terre et rendant le dernier râle, s'écriait : Si le ciel n'était pas si haut, la France si loin, la papauté si faible : Hélas ! il ne nous appartient pas de demander au ciel pourquoi il n'a pas voulu sauver cette noble nation qui était comme un boulevard entre les chrétiens de l'Europe et le cimeterre musulman, entre l'Occident catholique et l'autocrate schismatique de la Russie : ce n'est pas l'homme qui doit citer Dieu à la barre de sa faible raison. Des esprits optimistes ne voient qu'une longue et terrible épreuve dans les calamités de ce peuple ; de fait, après plus d'un siècle de distance, les puissances copartageantes et enrichies de ses dépouilles sont encore dans l'anxiété et tremblent devant une expiation qui doit venir et devant une morte gisante dans le tombeau, mais vivante d'une vie inextinguible. Ils ont pris de sa vie tout ce qu'elles pouvaient, ses armes, ses biens, sa langue, sa liberté, sa religion ; elles ne lui ont laissé que son Dieu et sa foi qu'elle garde dans un asile sacré qui ne saurait être violé ; et avec ce Dieu et cette foi, quoique effacée de la carte d'Europe, la Pologne vit et semble menacer de son immortalité la puissance des trois formidables spoliateurs. Dieu se souvient, en effet, des crimes des nations ; la sanglante victime n'est pas morte et ne peut mourir ; le monde se repent d'avoir assisté impassible et comme un témoin suborné à cet acte d'iniquité ; l'expiation viendra et semble ne pas tarder de venir.

Quant à la France, expirante sous l'étreinte du philosophisme, les serres de la Révolution et les sarcasmes de Voltaire qui avait conseillé le crime, insulté, souillé l'étendard sur lequel la Pologne avait tracé l'image de sa reine, l'auguste Marie, cette France corrompue dormait à Versailles ; et, selon l'expression du duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, elle devait voir avec indifférence tout ce qui se ferait en Pologne. Quand le crime fut consommé, Louis XV seul laissa échapper un cri d'alarme, si toutefois ce cœur abruti put s'élever jusque-là. La France d'alors, dit Romain Cornut, avait perdu l'amour de la justice, l'instinct des belles choses et le courage généreux qui naît de cet instinct. Elle était en plein

règne de Louis XV et à la veille de 89. Tout s'affaissait, tout tombait. Le scepticisme et la corruption avaient brisé tous les ressorts des forces nationales, et le vent de la liberté n'avait pas encore soufflé pour les raviver. Voilà tout ce que la chute de la Pologne produisit de sensation dans le monde politique : un faible cri d'un roi que le bruit de cette chute réveille au milieu de ses voluptés et qui se rendort ensuite tranquillement. Nulle autre voix ne se fait entendre. De toutes les monarchies de l'Europe, il n'y a pas une protestation, pas un gémissement, pas un regret.

Reste la Papauté, sympathique à toutes les infortunes, surtout quand les consciences sont atteintes dans leurs sentiments religieux. Quelle contrée gémit sans que son âme souffre avec elle ! quelle nation s'incline ou tombe sans qu'elle ressente le contre-coup de ses espérances ou de sa chute! Elle vit l'effondrement de ce noble peuple catholique avec une tristesse indicible; elle reçut les larmes de ces généreux chrétiens et prêta l'oreille à leurs cris de détresse. Seule en présence de l'Europe spectatrice insouciante, elle fit entendre d'énergiques protestations contre un partage qui était la violation flagrante du droit des gens ; le vol exercé en grand et sur l'échelle la plus large envers la plus généreuse des nations ; l'oppression la plus intolérable qui se puisse concevoir sur la conscience des catholiques. Que pouvait de plus sa faible voix contre trois couronnés dont l'un était protestant, l'autre schismatique, le troisième libéral. Elle n'a cessé depuis d'encourager, de consoler, de bénir ces nobles vaincus et de renouveler ses protestations en face de l'Europe, bravant ainsi l'ire des puissances co-partageantes.

On se souvient du bruit excité en 1845 par les mauvais traitements exercés contre les religieuses basiliennes de Minsk, parce qu'elles refusaient d'embrasser le schisme. Quelque temps après, l'empereur Nicolas étant venu à Rome, Grégoire XVI lui peignit, dans l'audience qu'il lui accorda, les maux de l'Église dans ses États et notamment l'affaire de Minsk. Comme l'empereur avait l'air de vouloir rejeter ces faits sur les lois de l'empire : « Ce sont des lois humaines, réplique le « Pape. Votre Majesté peut les changer, et je dois réclamer ici « contre elles au nom des lois divines. Tous deux, sire, nous « sommes souverains, mais avec cette différence que vous pou-

« vez changer les lois de votre empire, et que je ne puis rien « sur celles du mien. Tous deux nous paraîtrons devant le juge « suprême, moi plus tôt que Votre Majesté, mais Votre Ma- « jesté viendra après moi : l'un et l'autre nous aurons à rendre « compte de notre gouvernement. Cette pensée m'impose de « défendre mes fidèles enfants qui vivent dans les États de « Votre Majesté ». L'empereur se retira ému, promettant de faire des enquêtes et de donner des ordres conformes aux désirs du Pape (1).

L'histoire de l'Irlande, depuis de longs siècles, nous offre aussi la double empreinte de l'héroïsme et du malheur. Chose singulière ! partout où le christianisme s'est établi en Orient, en Italie, en Espagne, en Afrique, en Allemagne, dans les Gaules, partout le sang des martyrs a arrosé son berceau et a servi de piédestal à la gloire du ciel. L'Irlande seule fait exception à cette loi universelle ; pas une goutte de sang ne signe ses premiers autels, pas une couronne de martyr ne décore son front naissant. Il n'y a ni victime ni persécuteur : *Pro Christi Ecclesia corona martyrii nulla* ; *non fuit qui faceret hoc bonum, non fuit usque ad unum* (2).

Mais cet impôt de sang n'était qu'ajourné, et voilà qu'elle le verse goutte à goutte depuis trois siècles d'une longue agonie. Et durant tout ce temps, quoique écrasée sous le talon de l'Angleterre protestante, a-t-elle essayé de secouer le joug de ses maîtres ? s'est-elle révoltée contre eux ? Et quand elle a demandé à la métropole de s'apitoyer sur son sort, on lui a répondu que les Irlandais ne valent pas la peine qu'on s'occupe d'eux, qu'ils forment le dernier des peuples, que leurs griefs n'ont d'existence que dans leur imagination. En conséquence, le gouvernement a constamment refusé d'entendre leurs cris de douleur, affecté de nier l'existence d'une telle détresse. En 1845, un ministre, sir Beel, débarqua sur ses côtes pour faire une enquête : parcourut le pays en partie, et après avoir rencontré sur son chemin des milliers de figures cadavériques de paysan, il revint pour déclarer en plein parlement que la disette n'existe pas. Cependant sur onze millions de catholiques,

(1) L. Veuillot, *Mélanges*... 1re série, tom. II, p. 230.
(2) Gérard de Galles.

trois millions se tordaient dans les angoisses de la faim ; un million tomba victime du fléau ; soixante mille émigrèrent sur l'autre rivage de l'Atlantique ; mais cinq ou six mille moururent de misère et d'exténuation pendant la traversée.

Au milieu de ces calamités multiples que fait l'Irlande ? secouera-t-elle le joug de la tyrannique Angleterre ? se plaindra-t-elle à cette grande coupable, auteur de tant de souffrances ? rompra-t-elle son serment de fidélité ? Non, elle demeure fidèle et affamée. Mais, elle tourne son regard baigné de larmes, élève une voix plaintive vers la sainte montagne du Vatican d'où peut lui venir du secours, et en appelle au protectorat du Pape.

Jadis, quand arrivaient à Rome les plaintes ou les gémissements de quelque peuple vaincu, l'empire, sourd à ce dernier râlement des nationalités expirantes, lui lâchait quelque rude préteur, chargé d'aller éteindre ces cris et river plus étroitement les fers des vaincus et des mourants, qui avaient encore l'audace de se plaindre. La Rome des papes a d'autres instincts, d'autres entrailles ; d'où que parte la plainte, son cœur s'émeut et elle se souvient que son Pontife est le représentant de Celui qui a dit : Venez à moi vous tous qui souffrez et je vous soulagerai (1).

Mais c'était l'heure où Pie IX proclamait ses nobles et glorieux desseins en faveur de son peuple : la plainte serat-elle entendue au milieu de l'enivrement des Romains et des acclamations enthousiastes qui ébranlent les sept collines ? Non ; les joies du moment ne rendent pas insensible le cœur du père, et à peine a-t-il connu cette grande détresse, que la charité arrache à ce cœur déchiré et brisé un cri que devront répéter tous les échos du monde catholique. L'univers s'émeut à la voix du père commun, et rivalise de charité : des quêtes se font dans toutes les églises et la Papauté essuie ainsi les larmes de la malheureuse Irlande. Depuis, elle n'a cessé d'intervenir auprès du gouvernement anglican pour obtenir des conditions plus humaines, des lois plus clémentes et plus justes surtout envers cette nation si éprouvée. Grâce à cette généreuse et constante protection, l'Irlande semble voir aujourd'hui l'horizon s'éclaircir ; une ère plus tranquille et plus prospère s'ouvrir, et l'aurore de la liberté se lever radieuse et sereine.

(1) Mgr Pavy.

Tout dernièrement le clergé et les catholiques suisses, oppressés par les persécutions du protestantisme et du radicalisme, adressaient ces touchantes paroles au Vicaire du Christ : « Les chrétientés en souffrance ont toujours crié vers les successeurs de Pierre. Qu'elle parte des catacombes ou d'un trône libre, la parole du Vicaire de Jésus-Christ lie et délie, protège et bénit. En 1815, de pauvres chrétiens de Corée sollicitaient l'appui de Pie VII, et leur humble demande alla chercher le Souverain Pontife à Fontainebleau.

« Nos cris d'angoisse vont frapper à la porte de votre captivité, vous les entendrez », nous n'en doutons pas, et il nous en arrivera des encouragements et des consolations dans la détresse où nous sommes réduits (1). Et Pie IX répondit par un de ces inimitables brefs, qui sont le secret de la cour romaine et des grands Papes.

Nous avons également parlé des droits méconnus dont les papes se sont montrés les défenseurs généreux et constants. L'histoire fourmille d'exemples de ce genre et ne nous laisse d'embarras que pour le choix.

Injustement condamné dans un conciliabule et chassé ignominieusement de son siège d'Alexandrie, saint Athanase en appela à l'empereur Constance en personne, mais l'orgueilleux César ne voulut pas seulement lui accorder une audience pour écouter sa défense. Le saint se rendit alors de Constantinople à Rome, où le pape Jules, prenant en main sa cause, le fit justifier et confirmer sur son siège, par un concile composé de cinquante évêques.

Condamné de rechef dans un concile d'Arles en 353, et dans un autre de Milan en 355, l'empereur Constance envoya à Rome un chambellan pour obtenir la confirmation de cette condamnation ; mais Libère, connaissant l'injustice de l'accusation, prit ouvertement la défense d'Athanase, refusa de conniver à son expulsion et préféra lui-même prendre le chemin de l'exil, plutôt que de participer à la condamnation de l'innocent.

Un demi-siècle plus tard, ce fut le tour de saint Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople, qui, en prêchant contre

(1) Adresse du 4 nov. 1872.

le luxe des femmes et contre des jeux publics où l'on s'était abandonné à des superstitions aussi impies qu'extravagantes, avait froissé la délicatesse de l'impératrice Eudoxie, et s'était attiré sa disgrâce. L'orgueilleuse femme fit assembler un conciliabule de trente-six évêques complaisants qui condamnèrent le saint, et le firent chasser de Constantinople. Chrysostome en référa au pape saint Innocent I. Les évêques, le clergé et les fidèles de Constantinople, joignirent leurs lettres aux siennes. L'autre parti envoya aussi ses députés, des évêques et des lettres. Innocent évita d'abord de se prononcer ; mais reconnaissant l'injustice, il cassa toutes les procédures du faux synode byzantin, écrivit à Honorius, empereur d'Occident, puis à saint Chrysostome pour le consoler, retira sa communion aux prélats coupables, et envoya cinq évêques à Constantinople pour faire convoquer un concile à l'effet de rétablir le saint docteur ; mais ces démarches demeurèrent infructueuses ; le concile ne put être convoqué, et Chrysostome fut envoyé en exil à Cucuse, où les lettres de Sa Sainteté lui étaient d'une telle consolation, qu'il écrivait : « Je ne me plains pas des maux que j'endure ; les maladies, la faim, les guerres, les massacres, l'horreur de la solitude, la terreur inspirée par le glaive des barbares, les mille morts suspendues sur ma tête, rien ne me trouble. Votre affection constante, l'amitié sincère et bienveillante que vous me témoignez, me fait oublier mes maux et mes périls ; elle me console au delà de toute expression. Votre affection est pour moi un mur de défense, un asile inviolable, un port tranquille, un trésor de bien, une source de consolations infinies et de véritable bonheur. Que l'on me chasse encore de Cucuse, que l'on m'exile dans un lieu plus désert encore, rien ne m'épouvante, partout je serai heureux, si je puis me rendre le témoignage que je possède votre affection paternelle ».

Innocent lui écrivit encore qu'il ne serait pas juste que l'affliction fût capable de l'abattre, que la bonne conscience est un faible et inexpugnable rempart contre tous les accidents immérités, que ceux qui ne les supportent avec patience et courage, manifestent par cette lâcheté le mauvais état de leur âme, puisqu'il n'y a rien qu'on doive endurer quand on s'appuie d'abord sur la protection de Dieu et ensuite sur le témoignage intérieur de la conscience.

C'est par de telles lettres et autres semblables, que les souverains Pontifes ont constamment soutenu les confesseurs de la foi que nous venons de mentionner, et d'autres, tels que saint Hilaire de Poitiers, saint Eusèbe de Verceil, dans leur exil, saint Anselme et saint Thomas, primats de Cantorbéry, dans leur lutte avec la puissance séculière de l'Angleterre, et dans ces derniers temps, Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève, Mgr Lachat, évêque de Bâle, expulsés de leurs diocèses, et des milliers d'autres évêques du monde entier, depuis ceux de Prusse, de Pologne, d'Espagne, d'Italie, d'Arménie, jusqu'aux évêques et vicaires apostoliques des contrées les plus reculées. Le protestant Gibbon dit qu'un recours juste au Pape et méprisé, est un phénomène inconnu dans l'histoire, et Bossuet ajoute qu'il y a toujours eu quelque chose de paternel dans le Saint-Siège.

Mais le protectorat de la Papauté sur les faibles ne s'exerce pas seulement par des messages de consolation et d'encouragement ; quand il le faut, elle ose aussi lever la voix et le front haut, faire entendre de nobles et courageuses protestations aux oreilles mêmes des Césars les plus despotiques, alors que les autres puissances tremblent et gardent un silence pusillanime. Ses règlements sont aussi sévères contre les rois que contre les simples fidèles : il n'y a pas deux lois, ni deux Evangiles. Dieu, leur dit-elle par ses ministres, vous a choisis pour être les pères des peuples ; si vous êtes infidèles à cette mission, Jésus-Christ vous repoussera et vous reniera ; il ne recevra ni vos prières ni vos oblations ; car, comme le décreta un concile de Carthage, les prêtres doivent refuser les dons de ceux qui oppriment les pauvres. Vous n'admettrez pas à la table du Seigneur, dit saint Chrysostome, l'homme qui a le cœur dur et sans miséricorde ; vous le chasserez alors même qu'il serait général, gouverneur, consul, ou qu'il porterait couronne. Et s'il est enrichi d'injustes spolations, repoussez ces présents, Dieu ne veut pas que ses autels soient arrosés des larmes du pauvre peuple. On sait comment saint Ambroise fit expier à Théodose ses implacables colères. Après avoir dompté son caractère altier et calmé ses emportements, il lui fit porter un décret qui accordait aux criminels un long intervalle entre la sentence de mort et l'exécution, pour le prémunir contre les précipitations de la colère, et exciter dans son cœur le bienfait

de la clémence et du pardon. Il faut avouer que les Pontifes Romains comme les autres évêques, s'entendent admirablement à protéger le peuple, et à dicter des lois pleines d'humanité et de douceur.

Ces sentiments de justice et de charité étaient tout spécialement recommandés aux princes le jour de leur sacre. Le Pape ou son légat accompagnait l'élu au pied des autels, et là, avant de répandre la fiole sainte, il lui disait : « Vous recevez aujourd'hui la dignité royale et la charge de gouverner les peuples fidèles qui nous sont confiés. Vous appliquerez avec une inébranlable fidélité à tous les lois de la justice ; vous défendrez contre toute oppression les veuves, les orphelins, les pauvres, les infirmes ; vous montrerez à tous ceux qui viendront à vous, un cœur plein de bénignité, de mansuétude et d'affabilité, selon que le comporte votre dignité royale, et vous agirez de manière à faire voir que vous régnez non pour votre propre avantage, mais pour le bien de tous les peuples, et que vous attendrez la récompense de vos bonnes œuvres non sur la terre, mais dans le ciel (1) ».

« Gardez-vous, leur dit encore le pontife par la bouche de saint Anselme, de croire que l'Eglise vous a été donnée comme une servante à un maître ; elle vous est confiée comme à un avocat, à un défenseur. Dieu n'aime rien en ce monde plus que la liberté de son Eglise (2) ». « Ne croyez pas, ajoute-t-il ailleurs, que la dignité de votre grandeur soit amoindrie, quand vous aimez et vous défendez la liberté de l'Epouse de Dieu et de votre mère l'Eglise ; ne vous regardez pas comme abaissés quand vous l'exaltez, comme affaiblis quand vous la fortifiez. Voyez, regardez tout autour de vous, les exemples sont là : Considérez les princes qui l'attaquent et l'oppriment, quel profit leur en revient-il ? à quoi aboutissent-ils ? les faits parlent : nul besoin de le dire. Ceux qui la glorifient seront glorifiés avec elle et en elle (3) ». Les princes chrétiens sont donc les serviteurs, les fils de l'Eglise et non les maîtres.

Y a-t-il quelque prince qui, oubliant ces recommandatiosn, tende à opprimer l'Église ou la conscience des particuliers, aus-

(1) *Cérémonial du sacre.*
(2) Ep. 8, lib. IV.
(3) Ep. 12, lib. IV ; *Encyclique de Pie IX*, 15 mai 1871.

sitôt les papes sont là pour arrêter ce pouvoir envahisseur. L'empereur Maurice ayant lancé un édit par lequel il défendait aux soldats de se faire religieux, aussitôt saint Grégoire-le-Grand lève la voix, et prenant les soldats sous sa protection, il lui signale cette loi comme injuste, oppressive pour la conscience, parce qu'elle fermait à plusieurs la porte du ciel. Car, il y en a, disait-il, qui ne peuvent aller à Dieu à moins de tout abandonner.

Quand, il y a quelques années seulement, le gouvernement italien décréta la loi qui obligeait les clercs et les religieux au service militaire, n'est-ce pas Pie IX qui protesta publiquement contre cette loi, comme portant atteinte à la liberté de conscience et au droit naturel et divin.

Quand Napoléon Ier, au faîte de la puissance et de la gloire, tenait tous les rois de l'Europe humiliés et tremblants à ses pieds, quel monarque osa lui résister et lui dire la vérité en face, alors que le potentat voulait forcer le Pape d'entrer dans la ligue du blocus continental? C'est Pie VII qui, après avoir protesté contre les exigences de l'empereur, l'excommunia avec tous ses fauteurs pour avoir envahi les États pontificaux.

Dernièrement encore, pendant que la Prusse, enivrée de ses triomphes, entreprenait, sous l'inspiration de son ambitieux chancelier Bismarck, l'asservissement de l'Église, décrétait l'expulsion des jésuites et édictait la loi des culturcampf, toutes les puissances tremblaient, une seule osait protester; c'est Pie IX, l'auguste et faible vieillard du Vatican.

Victor-Emmanuel a dépossédé tous les souverains de l'Italie, pillé les évêchés, les églises, envahi les États Pontificaux, spolié les couvents de Rome, au grand mépris des puissances catholiques et de leurs droits, sans qu'aucune ait osé faire entendre la moindre plainte, une seule n'a cessé de protester contre ces iniques spoliations, la Papauté, puis encore la Papauté et toujours la Papauté, seule et délaissée.

Non, il n'est pas permis de persécuter l'innocence, d'opprimer les consciences, et de méconnaître les droits de l'humanité. *Non licet*, dit le Vicaire du Christ; et lorsque quelqu'un, qu'il soit monarque, duc, comte ou simple particulier, se permet d'y forfaire, non seulement Rome ne peut pas conniver à cette iniquité, mais elle ne peut pas même ne pas parler : *Non possumus non loqui :* plutôt la mort qu'un acte de lâcheté dit un

vieil adage : *Potius mori quam fœdari.* Ainsi parlait Jean devant Hérode ; ainsi parlait Pierre devant la synagogue ; ainsi parlaient ses successeurs dans les catacombes, devant la barre des Césars : ainsi parlaient saint Jules, Libère, saint Damase, saint Innocent, saint Léon, saint Grégoire, saint Nicolas, Alexandre III, Innocent III, Pie VI et Pie VII, aux autorités de leur siècle. Ainsi a parlé Pie IX, ainsi parle Léon XIII; ainsi parlera Pierre jusqu'à la fin des siècle : *Non licet, non possumus.* Sans autres armes que ces deux mots, il fait un rempart aux consciences opprimées, et pose une digue infranchissable aux envahissements de la puissance séculière.

Résumé en deux mots, ce chapitre nous montre, d'un côté, toutes les grandes infortunes tournant les yeux vers le successeur de Pierre, comme vers le grand justicier du monde et le grand consolateur des âmes affligées ; de l'autre, la Papauté prêtant l'oreille à toute juste plainte, et étendant, comme le Seigneur du ciel, son regard bienveillant sur tous ceux qui l'invoquent.

(*A suivre*). CHANOINE FOURNIER.

LES DRUIDES (1)

LEUR HISTOIRE. — LEURS ATTRIBUTIONS. — LEURS DOGMES

L'histoire de nos antiquités nationales a longtemps bénéficié de l'éloignement dans le temps et de notre ignorance sur tout ce qui touche à la période ancienne de la Gaule. On a vu les choses de trop haut : on a interprété de travers les monuments qu'on croyait la concerner et on a spéculé sur les textes. Aujourd'hui, on est revenu de ces errements et on n'a plus prêté à la race qui habitait notre sol des mœurs autres que les siennes.

Les Gaulois ont eu tout ce qu'il fallait pour les distinguer nettement des nations barbares : ils ont goûté les douceurs de la littérature, comme ils ont compris l'importance du commerce et de l'industrie. Les Anciens qui les connaissaient fort mal et ne les voyaient que de dehors et de loin ne nous ont laissé que des textes souvent défigurés par l'ignorance ou par l'incrédulité : leurs indications, tantôt mensongères, tantôt vagues et superficielles, ont le plus souvent besoin d'être comparées les unes avec les autres pour avoir quelque valeur.

Il a en outre manqué à la Gaule ce qui est nécessaire pour perpétuer le souvenir d'une civilisation dans les siècles à venir : l'écriture et les beaux-arts. Il ne nous reste aucun monument épigraphique ou figuré, datant de la période comprise entre

(1) H. d'Arbois de Jubainville. *Introduction à l'histoire de la littérature Celtique*. Paris, 1883. — *Le Cycle mythologique irlandais et la Mythologie Celtique*, 1884. — *Etudes sur le droit Celtique*, t. I et II, 1895. — Salomon Reinach. *L'art plastique en Gaule et le Druidisme*. Revue Celtique, XIII, 189-199. — G. Bloch. *La Religion des Gaulois*. Revue de l'Enseignement supérieur, XXX, p. 145-161.

l'époque du renne et le premier siècle de notre ère. Cela doit résulter d'une prohibition dont nous nous occuperons plus loin : quant à l'écriture, elle était défendue pour des raisons que nous ignorons. Ce qui nous est parvenu ne date que de la période gallo-romaine et partant est fortement mélangé de croyances grecques ou romaines. Mais, sous les symboles dont l'antiquité classique a revêtu les mythes gaulois, on sent percer à tous moments des allusions à des faits que nous ne connaissons pas. Les littératures néo-celtiques (en particulier celle de l'Irlande) viennent alors nous donner parfois les explications nécessaires.

Il ne faut pas pourtant oublier que plus de dix siècles se sont écoulés depuis le jour où l'on consigna par écrit la littérature celtique. Les éléments étrangers, dus aux révolutions et à l'introduction du christianisme, ne font pas défaut : que d'éléments chrétiens surnagent au milieu de dogmes antiques ! Il faut se méfier de l'analogie et des idées tentantes qu'elle pourrait nous offrir, et n'agir dans ce domaine qu'avec la plus extrême prudence.

Si minces que soient les renseignements donnés par les anciens, ils ont beaucoup de chance d'être plus près de la vérité que les documents d'origine celtique. Toutes ces sources, collationnées entre elles et complétées les unes par les autres, nous donnent des renseignements, hélas ! bien incomplets qui permettent à peine d'esquisser l'histoire des Druides.

I

C'est dans César que nous trouvons pour la première fois les Druides désignés par leur nom. Il est vrai que nous les voyons déjà mentionnés dans le *Traité de la Magie* d'Aristote : mais comme cet opuscule est apocryphe et qu'on ne peut fixer exactement la date de sa composition, nous sommes obligés de le laisser de côté.

César nous peint les Druides comme une caste puissante et qui a de l'autorité sur ses concitoyens : « In omni Gallia eorum hominum qui aliquo sunt numero atque honore genera sunt duo : nam plebs pœne seruorum habetur loco quæ nihil audet per se, nullo adhibetur consilio ;... alterum est Druidum, alte-

rum equitum (*de B. G.* VI, 13). » Ce n'est pas seulement en quelques années que s'acquiert une domination semblable, c'est surtout l'œuvre du temps. Pour qu'un peuple accepte le joug de plein gré, il faut que peu à peu il s'y soit habitué.

On peut arriver, par voie déductive, à montrer que les Druides existaient bien avant le Ier siècle de l'ère chrétienne.

Le géographe Strabon, parlant de l'invasion des Gaulois en Asie-Mineure au IIIe siècle avant Jésus-Christ, nous raconte que les envahisseurs avaient fixé pour juger les meurtres un endroit spécial et qu'ils l'avaient nommé *Drunemeton*. Peut-être, faut-il voir dans cette institution l'établissement d'un fait analogue à celui dont César fait mention : « Hic certo anni tempore finibus Carnutum quæ regio totius Galliæ media habetur considunt in loco consecrato : huc omnes undique qui controuersias habent conueniunt eorumque decretis iudiciisque parent (*B. G.* VI, 13). » et peut-être également dans la première syllabe « Dru » de Drunemeton trouvons-nous la même racine que dans « Druide ? »

Tite-Live raconte le fait suivant (XXIII, 24). Lorsque les Boïens eurent massacré dans un piège l'armée romaine presque tout entière au milieu des forêts de la Cisalpine, ils prirent les armes des vaincus et confièrent à leurs prêtres le soin d'élever des trophées dans leurs temples. Malheureusement, Tite-Live ne se sert pas du mot Druide, il use de l'appellation romaine *antistites*, *sacerdotes*.

Ammien Marcellin, qui vivait au IVe siècle de l'ère chrétienne, cite comme étant de Pythagore, quelques textes à l'appui de ses assertions ; d'autre part, nous savons que Pythagore n'a rien écrit et que s'il a existé quelque chose sous son nom, nous le devons à ses disciples. Mais il est un fait précieux à noter : d'après le même Ammien Marcellin (XV, 9) et Clément d'Alexandrie (*Strom.* p. 353 Pott.), Pythagore aurait été l'élève des Druides. « En présence d'une assertion comme celle-là, il y a deux parts à faire. Elle se compose de l'expression d'un fait — l'analogie entre le Pythagorisme et le Druidisme — et d'une hypothèse l'accointance des Druides avec Pythagore. L'hypothèse est naturellement sans valeur ; mais le fait est précieux à recueillir, car il a été constaté par des hommes qui étaient à même de savoir bien mieux que nous ce qu'étaient et le Druidisme et la doctrine de Pythagore (Reinach, *l. l.*, p. 197). »

A défaut de documents précis et malgré l'obscurité des textes qui nous sont parvenus, nous avons là la preuve indirecte de l'existence des Druides au VIe siècle et même au VIIe siècle avant Jésus-Christ.

A partir de César, commencent véritablement les renseignements, parfois inexacts, souvent contradictoires au milieu desquels il faut essayer de débrouiller la vérité. C'est d'après le témoignage des historiens grecs et latins que nous pouvons nous faire une idée de la condition sociale des Druides et que nous pouvons les suivre dans leur disparition lente et progressive.

II

« Nous ne sommes ni des Celtes, ni des Gaulois, notre race est autochtone. Le sang qui coule dans nos veines est mélangé de sang gaulois ou de sang celte, dans une quantité égale à celle du sang romain ou du sang des barbares, » concluait M. d'Arbois de Jubainville dans son Cours d'ouverture au Collège de France en 1889. S'il faut en croire Ammien Marcellin, on avait conservé en Gaule le souvenir d'une invasion faite à des temps très reculés ; des peuples venus d'îles éloignées et des pays d'Outre-Rhin, fuyant devant la guerre et les flots de l'Océan, avaient envahi la contrée et y avaient imposé leur domination. C'est tout ce que nous apprennent les historiens sur les invasions des Celtes : il n'y a que l'archéologie qui puisse nous renseigner d'une façon plus précise. Avant la conquête romaine, nous trouvons les traces des différentes couches d'habitants qui se sont succédés sur notre sol.

1° L'homme quaternaire.

2° Une population qui logeait dans les cavernes, ne connaissant pas les métaux et chassant le renne.

3° Une population plus cultivée connaissant les dessins et les métaux (*cf.* S. Reinach, *Antiquités nationales*, Paris, 1889, t. I, p. 169 et passim). C'est elle qui a élevé les monuments mégalithiques (dolmen, menhir, cromlech) : elle construisait des cabanes funéraires pour ensevelir les morts.

4° Une race, plus élevée encore, qui incinérait les morts et les enfouissait sous des tombelles.

5° Les Gaulois, hordes barbares, qui ne brûlaient pas les morts, mais les enterraient.

6° Les Romains.

A quelle catégorie pouvons-nous attribuer l'institution des Druides ? Il paraît assez vraisemblable qu'ils sont antérieurs aux Celtes eux-mêmes dans les pays d'Occident. M. Reinach (*l. l.*, p. 191) fait une observation que je ne crois pas entièrement juste. « Quand les Celtes sont en lutte avec les Romains en Italie ou avec les Grecs en Asie-Mineure et en Grèce, le Druidisme ne joue chez eux aucun rôle : nous sommes dans la période militaire de l'histoire des Celtes : la période religieuse est finie. Or, la période de l'histoire militaire des Celtes commence avec les grandes expéditions guerrières qui les entraînent, vers 450 avant Jésus-Christ, d'Occident en Orient. A l'époque de César, sur le sol de la Gaule propre elle-même, la puissance temporelle des Druides n'est plus qu'un souvenir et on ne les voit pas prendre la moindre part à la défense de l'indépendance nationale. » Il n'est pas exact, en effet, que le Druidisme ait entièrement disparu à l'époque des grandes invasions du ve siècle : il doit en rester des racines assez profondes pour que Strabon puisse nous parler d'institutions identiques : de plus, durant la lutte pour l'indépendance, ils prennent part, ce me semble, à la guerre, puisque Divitiacus est Druide. César ne nous le dit pas : il serait fort possible également qu'il y en eût d'autres, puisque l'historien s'abstient systématiquement d'en parler.

Retenons cependant le fait de l'antériorité des Druides à l'invasion des Celtes.

Le séminaire et le noviciat des Druides n'était pas en Gaule. « Disciplina in Britannia atque inde in Galliam translata esse existimatur ; et nunc qui diligentius eam rem cognoscere uolunt plerumque illo discendi causa proficiscuntur (*B. G.* VI, 13). » Le Druidisme pourrait n'être qu'une partie ou une branche d'un culte général qui aurait embrassé tout l'occident et le nord de l'Europe. « L'archéologie nous montre qu'avant l'arrivée des Celtes en Occident, avant le début de l'ère des armes de métal, la Gaule, la Bretagne, une partie de l'Allemagne du Nord, la Scandinavie méridionale ont été peuplées par des hommes qui obéissaient à des idées religieuses très puissantes, idées qui se sont manifestées par la construction des monuments mégalithiques. La construction de pareils monuments n'est compré-

hensible que dans l'hypothèse d'une aristocratie religieuse exerçant un empire absolu sur une nombreuse population (S. Reinach, *l. l.*, p. 192). »

L'extension du Druidisme ne concorde nullement avec celle des Celtes. Quelles étaient au juste les contrées où s'étendait la domination druidique ? Les textes précis nous donnent à penser qu'il n'y avait que la Bretagne et la Gaule du Nord et du Centre ; pour les autres régions où nous retrouvons la race antérieure aux Celtes, c'est moins sûr. Cependant, il ne faudrait pas inférer du silence des historiens pour nier son existence parmi elles. Il ne serait pas non plus exact de dire que l'aristocratie religieuse, qui nous a laissé des traces si profondes dans l'Europe entière, fut l'ordre druidique.

Il a dû exister une puissance religieuse qui a fait rayonner ses croyances en Europe. Deux branches se sont formées : l'une se sera conservée dans l'Allemagne du Nord et en Scandinavie ; c'est la religion d'Odin ; et l'autre, dans la Gaule et l'Irlande ; c'est la religion de Teutatès dont les Druides forment le clergé. Ceux-ci auront alors constitué un corps de doctrine : le siège central aura été établi en Bretagne, région entièrement séparée du continent par la mer, pour conserver plus fidèlement les croyances et les mettre à l'abri des invasions guerrières, commerciales et religieuses. C'est là où les Druides des Gaules allaient chercher la vraie science ou bien se retremper et puiser de nouveaux principes. L'Irlande conserva si bien le patrimoine religieux que c'est d'elle que nous sont venus les débris de la littérature celtique. A l'époque de saint Patrick, nous voyons encore le Druidisme y avoir de profondes racines : les convertisseurs et les apôtres éprouveront les plus grandes difficultés à les arracher.

L'origine du nom des Druides est, comme celle de leur institution, absolument inconnue. Cette désignation est seulement employée par les historiens : ils ne sont pas cités une seule fois dans les inscriptions. Longtemps, on a cru sur le témoignage de Pline que leur nom était tiré du grec δρῦς, *chêne*. Les Druides étaient alors les « hommes des chênes. » Ce qui augmentait la certitude de cette dérivation, c'est qu'on ne voyait dans la religion gauloise que la cueillette du gui. Ce n'est, à coup sûr, qu'une superstition prise au hasard entre mille autres et qui a dû frapper l'imagination du narrateur, parce que sans doute

on ne la retrouvait pas ailleurs. Les lois de l'étymologie s'opposent à cette explication. D'abord, on tire le mot du grec, langue absolument étrangère aux Gaulois. De plus, on ne saurait rapprocher druide du mot celte désignant le chêne : sa racine est *dervos*, à en juger par les inscriptions (*cf.* FATIS DERVONIBVS *C. I. L.* V, 4208). Le thème celte est donc différent du thème grec.

Il y aurait peut-être lieu (cf. Gaidoz, *Essai sur la Religion des Gaulois*, Paris, 1879, in-8°, p. 4) de comparer druide avec un mot irlandais *drui* ou *drai, druad*, *druid* qui semblerait signifier sorcier ou magicien. Ce n'est encore qu'une étymologie incertaine, étant donné le doute qui règne sur le sens du mot irlandais.

A l'époque où César envahit la Gaule, la discorde la plus complète régnait dans la contrée. Le futur dictateur, qui cherchait un moyen de se donner une armée fidèle et dévouée et de se créer une renommée, ne tarda pas à en trouver l'occasion. Dans ces pays fort mal connus, que l'imagination de la plèbe romaine se représentait comme habités d'êtres fantastiques, il y avait un terrain admirablement préparé pour la conquête.

Mais, chose curieuse ! à part les pages où il décrit les mœurs et les institutions de la Gaule, il ne dit pas un mot des Druides dans ses *Commentaires*. Il n'y aurait rien d'étonnant qu'ils fussent mêlés aux événements contemporains. Quand la guerre des Gaules commença, le pays était divisé en deux factions : les uns accueillaient favorablement les Romains, les autres n'en voulaient pas.

Les Druides devaient faire comme le reste de leurs concitoyens : d'une part, il y avait des ralliés, d'autre part, des partisans de l'indépendance nationale, si bien que les différences de castes disparaissaient dans la tourmente générale (cf. *B. G.* I, 17 et *passim*). Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul Druide, l'Eduen Divitiacus. Ce n'est pas César qui nous le fait connaître, mais Cicéron (*de diu.* I, 40). Il était venu à Rome, en 63 avant Jésus-Christ, implorer l'assistance du Sénat contre Arioviste qui menaçait l'indépendance des Gaules : sa démarche était restée sans succès : mais la réception qu'il avait reçue à Rome l'avait ébloui.

Séduit par les merveilles de la civilisation romaine, il allait méconnaître bientôt les intérêts véritables du pays et se faire le

complice, peut-être inconscient, de l'asservissement des Gaules. Son frère, Dumnorix, vraisemblablement Druide comme lui, était de la faction adverse et ne voulait à aucun prix du joug des Romains. Si donc la discorde était au sein même des familles, à plus forte raison devait-elle exister dans les collèges ou corporations qui n'avaient que leur titre comme unité de cohésion.

Une nation vaincue et écrasée, la résistance noyée dans le sang, un asservissement universel, tel était l'état général de la Gaule lors du départ de César, en 50 avant Jésus-Christ.

Ce ne sont pas les Druides seuls qui avaient dû inspirer le mouvement de la résistance. Ils avaient si bien dépouillé leur caractère sacerdotal et religieux, que César juge inutile de le mentionner même pour Divitiacus. Ils avaient perdu leur énergie et presque leur existence propre. Quand la Gaule fut définitivement réduite en province romaine, nous ne voyons aucune mesure restrictive à leur égard : leur autorité semblait donc être nulle aux yeux des Romains. En réalité, leur prestige n'était pas entièrement perdu : au contraire, ils cherchaient en sous-main à reprendre le pouvoir et à recouvrer leur indépendance.

Fustel de Coulanges avait, à plusieurs reprises (*Rev. Celtique*, IV, p. 57-59; *Institutions politiques de l'ancienne France*, IV, p. 110-119), affirmé que le Druidisme avait disparu avec le temps, sans qu'on puisse en attribuer la cause à la politique romaine : « Il y eut des Druides pendant trois siècles et ils ne se cachaient pas... La chute du Druidisme est donc un fait certain, sans que nous puissions dire avec certitude s'il est tombé par la politique romaine, ou par l'effet de la volonté des Gaulois ou par des causes de décadence qu'il portait en lui-même. » M. d'Arb. de Jubainville a réfuté cette opinion (*Rev. Celtique*, XII, p. 316-317). Les empereurs Auguste et Claude sentaient fort bien l'influence que les Druides exerçaient sur leurs compatriotes, influence qui ne pouvait être que funeste à la domination de Rome.

Suétone (*Claude*, 35) nous dit que « Claude abolit la cruelle religion des Druides qui, sous Auguste, avait déjà été interdite aux citoyens romains. » Ce qu'il faut entendre ici par citoyens romains, ce sont les Gaulois qui, à la suite de leur soumission avaient obtenu le droit de cité.

Tibère renouvela les édits. « Tiberi principatus sustulit Druidas eorum et hoc genus vatum medicorumque per senatus consultum (*Plin. N. H.* XXX, 13) (1). »

Ce qui prouve bien que les Druides se cachaient et que les gouverneurs tenaient la main ferme aux édits impériaux, employant au besoin la force et la violence, c'est ce passage de Pomponius Méla (III, 19) : « Docent multa nobilissimos gentis *clam*, et diu uicenis annis aut in *specu* aut in *abditis* saltibus. » Ce n'est donc pas la passion religieuse qui a inspiré la politique des Romains à l'égard des Druides : l'influence des Druides comme instituteurs ou comme arbitres était irréconciliable avec l'idée que les administrateurs romains se faisaient de l'Etat.

Les mots *clam, in specu, in abditis saltibus* chez Méla nous montrent très bien comment les Druides, supprimés par sénatus-consulte sous Tibère, pouvaient survivre à la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne avec cette mesure persécutrice. Ils étaient donc morts légalement et civilement. Leurs croyances ne furent plus que les croyances des ignorants et du bas-peuple : de prêtres qu'ils étaient, ils tombèrent au rang de vulgaires sorciers ou magiciens. Bientôt sous leur nom, on confondit tous ceux qui, par leurs sortilèges, essayaient d'attirer la protection céleste (2).

III

Il est un fait qui se reproduit fréquemment dans l'histoire des nations. Les envahis imposent le plus souvent leur religion et leurs coutumes à leurs envahisseurs : ceci arrive toujours

(1) Cette mesure rigoureuse fut, sans doute, un des actes de répression que provoqua la révolte de Julius Florus et de Sacrouir : ils avaient essayé, en 29 apr. J.-C., de soulever la Gaule et de la soustraire à la domination romaine.

(2) La Bretagne fut leur dernier refuge et ils continuèrent à y vivre avec une certaine puissance pendant cinq siècles. Saint Patrick (mort en 464) acheva d'en arracher les derniers débris en Irlande : « Après les nombreux baptêmes célébrés par lui, ses combats contre les Druides sont de tous les aspects de sa vie le seul que *Ninine* croit devoir signaler dans la courte prière qu'il a composée en l'honneur de l'illustre missionnaire à une date inconnue, mais au plus tard au XIe siècle. « Nous honorons saint Patrick, premier apôtre d'Irlande. [Combien est] glorieux le nom admirable de cet [homme de] feu qui baptisa les païens. Il combattit les Druides au cœur dur : il écrasa ces orgueilleux, grâce

quand le vaincu est plus civilisé que le vainqueur. Celui-ci, s'emparant d'un pays où il trouve un bien-être qu'il n'avait pas rencontré jusqu'alors, s'y fixe et adopte tous les usages qui peuvent lui procurer de nouvelles jouissances et des satisfactions personnelles. Chez les peuples dont nous connaissons très bien l'histoire, le fait se remarque de lui-même. Quand Rome s'empara de la Grèce, le panthéon hellénique envahit le panthéon latin et se l'assimila presque entièrement. Quand Rome s'empara de l'Orient, il y eut une nouvelle invasion des dieux syriens, babyloniens, égyptiens. L'envahissement fut cependant moins marqué, moins fort et beaucoup plus modéré : car la civilisation romaine était assez raffinée pour se soutenir contre celle des vaincus et même pour rivaliser avec elle.

Quelque chose de semblable se produit en Gaule lors de l'invasion des Barbares. Le christianisme s'imposa aux Francs, aux Burgondes, aux Wisigoths. Toutes les tentatives pour introduire de nouveaux rites restèrent sans succès : on vit poindre quelques hérésies qui ne tardèrent pas à disparaître sous la poussée du sentiment profondément religieux, quoique barbare, de l'époque. « Ce phénomène n'est pas étranger à la plus vieille histoire de notre pays. Nulle part l'absorption des envahisseurs par les populations soumises n'a été plus complète. Elle se traduit à nos yeux par la persistance des mêmes rites funéraires, par le règne ininterrompu de l'architecture mégalithique, depuis les temps de la pierre polie jusqu'à ceux du bronze et du fer (Bloch, *l. l.*, p. 146). » Ce n'est pas à dire que les Celtes n'aient pas introduit des rites et des cérémonies nouvelles ; mais le tout s'est si bien confondu avec la religion déjà existante qu'il n'en est resté que de faibles traces, comme l'incinération, par exemple. L'assimilation fut si complète et l'élément guerrier l'emporta si bien sur l'élément religieux, que le Druidisme, malgré toute la puissance morale qui lui reste, entra en décadence à l'époque celtique. Le déclin fut lent et progressif, mais n'en poursuivit pas moins son œuvre destructive. On pourrait même se demander si ce que César nous rapporte n'est pas le fait d'un état antérieur à lui et si quelques-uns de ses renseignements ne s'appliquent pas à un état de choses dont la vitalité

au secours que lui donna Notre-Seigneur, [le maître] du beau ciel. Il purifia de l'Irlande aux vertes plaines la puissante race » (d'Arbois, *Littér. Celtique*, p. 159). »

était considérablement affaiblie à l'époque où il envahit la Gaule.

Les Druides étaient constitués en une corporation puissamment organisée. Ce qui a frappé les historiens anciens, comme nous l'avons déjà vu, c'est l'analogie frappante entre le pythagorisme et le druidisme. Sans doute, nous ne sommes pas en droit d'induire de cette analogie la constitution intérieure de l'institut druidique.

Il y a des traits généraux qui permettaient d'établir la comparaison, mais le détail nous échappe en partie.

A leur tête était un chef : « His autem omnibus druidibus præest unus, qui summam inter eos habet auctoritatem. » Il était nommé à vie « Hoc mortuo... » L'élection se faisait par l'expression des suffrages ou, à défaut d'accord, les armes à la main « Aut si qui ex reliquis excellit dignitate, succedit, aut si sunt plures pares suffragio Druidum, nonnunquam etiam armis de principatu contendunt (*B. G.* VI, 13). » Il ne faut pas voir dans cette lutte une bataille en règle entre les parties adverses, mais quelque chose comme le jugement de Dieu au Moyen âge. Les compétiteurs se battaient en duel et le vainqueur obtenait l'hégémonie. Ce moyen de trancher les questions litigieuses fut toujours en grand honneur chez les peuples barbares ou dans l'enfance de la civilisation. Il était trop profondément enraciné dans notre race pour qu'on pût l'arracher en un seul jour.

Les Francs qui avaient des coutumes analogues ne contribuèrent pas peu à en maintenir la survivance. Au XIIIe siècle, nous le voyons encore dans l'usage courant de la justice.

César parle des Druides comme poètes et comme littérateurs. Soit manque d'information, soit oubli de sa part, il n'entre pas dans le détail des attributions propres à chacun d'eux. Ammien Marcellin (XV, 9) est plus explicite : d'après lui, il y aurait eu des *Bardi* ou poètes, des *Euhages* ou devins, qui auraient occupé les postes les moins importants dans la corporation, et des *Druidæ* « ingeniis celsiores » qui auraient exercé les plus nobles fonctions « Quæstionibus occultarum rerum altarumque erecti sunt et despectantes humana pronuntiarunt animas immortales. » Les premiers auraient été, à ce qu'il semble, chargés des rapports quotidiens avec le peuple et le commun des mortels : les autres se seraient occupés des questions purement spéculatives ; formant une confrérie dépositaire de rites mysté-

rieux, ils auraient été les gardiens impénétrables des secrets et des formalités religieuses.

La fonction de Druide semble avoir été assez recherchée « Sua sponte multi in disciplinam conueniunt et a parentibus propinquisque mittuntur. » Mais n'était pas Druide qui voulait : il fallait d'abord un long apprentissage « Nonnulli annos uicenos in disciplina permanent (*B. G.* VI, 14). » En outre, nous l'avons vu, souvent il fallait aller en Bretagne pour acquérir la vraie science et la formation nécessaire au sacerdoce futur. De telles difficultés devaient forcément écarter un certain nombre d'aspirants dont la vocation n'était pas bien affermie.

Grâce à leur habileté et à la place importante qu'ils avaient acquise dans l'Etat, les Druides étaient arrivés à posséder une puissance formidable, puissance factice qui s'écroula à l'arrivée des Romains, mais qui n'en laissa pas moins des racines profondes dans toute la Gaule. Ils formaient une élite dans la nation : ils ne semblent avoir eu comme supérieurs que les nobles ou cavaliers. Ces deux classes avaient le monopole de la considération et des honneurs.

D'après quelques légendes irlandaises, les Druides auraient pris place en certaines occasions même au-dessus des rois. Cela nous semble un peu exagéré : en réalité, ce ne doit être qu'un fait fort rare, et un tel état de choses ne put durer longtemps, car, à l'exception des légendes, on n'en trouve pas de traces sérieuses ailleurs (1). On comprend aisément l'intolérance des rois à ce sujet. Si les Druides ont désiré avoir le pas sur eux dans les fêtes publiques et occuper la première place dans les festins (qui étaient en Gaule, il ne faut pas l'oublier, une des cérémonies les plus importantes), les chefs n'ont pas tardé, sans doute, à mettre une borne à ces prétentions intempestives.

Ils avaient entre les mains une arme redoutable, l'excommu-

(1) Dion Chrysostome (qui vivait à la fin du 1er siècle de notre ère) dit (*Orat.* 49) : « Les Druides qui, chez les Celtes, se consacraient à la divination et à l'étude de la sagesse, et, sans lesquels, il n'était permis aux rois de rien faire ni décider, les Druides étaient les vrais maîtres : les rois assis dans des trônes d'or, habitant de grandes maisons, faisant des festins somptueux, étaient leurs serviteurs, et les exécuteurs de leurs décisions. » Ceci va sans doute beaucoup plus loin que la réalité, mais nous montre bien, malgré le grossissement apporté à cause de la distance et du temps, la très haute idée qu'on se faisait de l'autorité, de la considération, de la puissance des Druides.

nication. « Si qui aut priuatus aut publicus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Hæc poena apud eos est gravissima. Quibus ita est interdictum in numero impiorum ac sceleratorum habentur : his omnes decedunt, aditum sermonemque defugiunt ne quid ex contagione incommodi accipiant : neque his petentibus ius redditur neque honos ullus communicatur (*B. G.* VI. 13). » Avec une force pareille tout leur était possible.

En Grèce ou à Rome, les excommuniés ou plutôt les exilés n'avaient qu'à quitter leur patrie, ils étaient toujours sûrs de trouver à l'étranger des ressources certaines : en Gaule, il n'en était pas de même. A cause du mépris qu'affectaient les gens civilisés pour les Barbares, il n'était pas facile à l'excommunié de se rendre en Italie ou en Grèce et de s'y créer une nouvelle situation. Il lui fallait se soumettre à la sentence des prêtres.

Ils avaient en outre certaines prérogatives « Druides a bello abesse consuerunt neque tributa una cum reliquis pendunt : militiæ uacationem omniumque rerum habent immunitatem. Tantis excitati præmiis... (*B. G.* VI, 14). » Donc, ni redevances ni tributs à payer, au contraire l'estime générale. Cependant dans ce texte il y a une difficulté : ils étaient exempts, nous dit César, du service militaire, mais au livre premier des *Commentaires*, le Druide Divitiacus commande une armée. L'historien semble donc en contradiction avec lui-même. On peut concilier les choses. De droit, les Druides étaient exempts du service militaire, mais de fait, comme le cas se présentait pour Divitiacus, ils pouvaient obtenir le commandement d'une armée, soit qu'ils voulussent sauvegarder les intérêts de leur patrie, soit que leur ambition personnelle fût en jeu.

IV

Les Druides étaient des gens intelligents — il n'y a pas lieu de douter sur ce point — habiles et retors. De là leur influence : Ils surent, comme on ne le voit encore que trop souvent, même chez les peuples les plus civilisés, mettre à profit la sottise populaire : ils en tirèrent tout ce qu'ils purent. C'est le triomphe de l'intelligence sur la naïveté et la bonne foi du vulgaire. Ce fait, d'ail-

leurs s'explique parfaitement : « Entre le naturel et le surnaturel, on ne distinguait pas. La nature n'était pas un ensemble de lois, mais de volontés. Des forces innombrables s'agitaient autour de l'homme et faisaient de lui leur victime et leur jouet. Comment se défendre contre l'assaut des esprits invisibles ? Comment deviner les paroles et les actes qui les désarment, les enchaînent et les séduisent ? Quelques privilégiés possèdent ces secrets. L'instinct, l'expérience leur ont appris les formules toutes-puissantes, les rites vainqueurs. C'est à eux qu'il faut recourir. La vénération publique sera le prix de leurs services (Bloc., *l. l.*, p. 152). »

Notre race est profondément religieuse ; César, ce sceptique et cet épicurien raffiné, l'avait remarqué non sans une pointe d'ironie « Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus » (*B. G.* VI, 16) » ; et même cette religion ne vas pas sans une tendance fortement prononcée vers la superstition : on est toujours porté à croire ce qui est merveilleux et extraordinaire. Le Christianisme naissant eut à lutter contre les habitudes invétérées et les pratiques plus ou moins étranges des populations. Les sacrifices humains, sur lesquels nous allons revenir, montrent bien, malgré leur barbarie la puissance des croyances religieuses. Dans quelques cas, l'Eglise a été obligé de transiger avec les superstitions populaires et de donner, pour ainsi dire, droit de cité à des divinités païennes en les « convertissant ». Les madones des forêts, les légendes ridicules de saint Gilles en Normandie, de saint Greluchon dans le Berry, ne sont que des débris sanctifiés de la vieille religion gauloise. Une loi portée sous le Bas-Empire ordonnait de « purifier les signes païens en y plaçant le signe de la vénérable religion du Christ ; car la croix suffit à transformer en une maison de Dieu le lieu où s'assemblaient les démons et à faire briller la lumière là où régnaient les ténèbres de l'erreur et les orgies d'une honteuse corruption. »

Nos ancêtres étaient donc loin d'être impies comme on l'a prétendu. Les vertueuses exclamations et les religieuses protestations de Cicéron — dans le *Pro Fonteio* (30-31) « Istæ cum ipsis dis immortalibus bella gesserunt... usque ad Apollinem Pithium atque ad oraculum orbis terræ uexandum ac spoliandum profectæ sunt » — ne sont que rodomontades oratoires destinées par l'avocat à faire absoudre son client : ailleurs (*de*

diu. I-41), le même écrivain fait en la personne de Divitiacus l'éloge de la piétié des Druides.

Pour les Gaulois, le prêtre fut sans doute ce qu'il est aujourd'hui pour les nègres d'Afrique, un être supérieur envoyé par la divinité pour préserver l'homme de toutes ces volontés invisibles et malfaisantes, qui tantôt accablent le corps de maladies, tantôt obscurcissent l'intelligence, tantôt nous privent de nos biens terrestres. C'est pour guérir ce qui est malade, pour restituer ce qui a été enlevé, pour remettre en état ce qui a été détruit, que les dieux bons ont des représentants sur la terre, et ces représentants ce sont les prêtres. Aussi, avec le temps, ils arrivèrent à faire croire à leurs trop crédules disciples qu'ils connaissaient les moyens de soulager l'humanité souffrante : ils surent combiner habilement leur rôle de prêtre et la rouerie du charlatan. Peu à peu, grâce au prestige dont ils entourèrent leur personne et leurs actes, ils acquirent une autorité et une considération immenses. Selon les circonstances et selon les besoins du moment, ils furent tout à la fois prêtres, magiciens, médecins, juges ou arbitres, professeurs.

V

Les Druides ne construisaient pas de temples (1). Nulle part, César ne fait mention d'édifices consacrés aux Dieux. Les lieux où l'on offrait les victimes étaient à ciel découvert :

(1) Il y a longtemps que la théorie, faisant des *cromlech*, des *menhir*, des *dolmen*, des *tumulus*, des monuments à l'usage des sacrifices druidiques, a été renversée (Cf. Bertrand, *Mémoire sur les monuments dits Celtiques*, couronné par l'Institut, Paris 1862. — Revue Archéologique, nouv. série, VII. — La Gaule et les Gaulois, Paris, 1886). Ces monuments sont, sans aucun doute possible, des monuments funéraires comme ceux qui se trouvent en Scandinavie. Ce sont ou des tombeaux de chefs ou des tombeaux de tribus. « Ces chambres, ouvertes (dolmen, table de pierre) aujourd'hui à tous les vents et à l'œil des curieux, ne se présentent pas à nous dans leur état primitif. Elles étaient indubitablement dans l'origine hermétiquement fermées et, le plus souvent, sinon toujours, recouvertes d'une enveloppe de terre ou tumulus... Dans certaines contrées, le tumulus était entouré à sa base d'un cercle de pierres levées ou cromlech : d'autres cercles parallèles, jusqu'à quatre, s'échelonnent parfois, mais exceptionnellement le long des flancs du monument (Bertrand, *la Gaule et les Gaulois*, p. 97-98). « Ces monuments sont-ils antérieurs ou contemporains des Druides, c'est ce qu'il est impossible de préciser. Toujours est-il qu'ils appartiennent à des hommes supérieurs en civilisation aux indigènes.

c'étaient de préférence des vallées, des clairières, dans le voisinage des lacs, des rivières et des bois. Les expressions *templa*, ou même *fana*, employées parfois par les écrivains latins doivent être prises dans leur sens propre « espace délimité dans l'air, lieu consacré » et non pas « édifice public ». Cette absence se retrouve dans toutes les religions qui se rapprochent le plus de l'état primitif : les Perses, les Pélasges, les vieux Latins, les Germains bannissent absolument les monuments consacrés aux dieux. Rien ne devait borner l'offrande faite à la divinité : les prières et les sacrifices des humains devaient monter en toute liberté dans les espaces éthérés où règnent les dieux. Même dans les religions plus avancées, comme celles des Grecs, des Romains, des Juifs, le sanctuaire où l'on offrait les sacrifices était à ciel ouvert. Il n'y faut pas voir une raison de salubrité, mais quelque chose qui rappelle de loin les usages primitifs.

Un fait qui frappe également, c'est le manque de représentations antropomorphiques : les textes de César (*B. G.* VI, 17) et de Lucain (*de B. C.* III, 400 sqq.), mentionnant des *simulacra*, ne désignent nullement des statues ou des images. Suivant Maxime de Tyr (XXXVIII), la Divinité n'était figurée aux yeux des Gaulois que par un chêne élevé. D'autre part, parmi les statues trouvées sur le sol de la France, aucune ne peut être rapportée au temps de l'indépendance gauloise. Il est permis de supposer que César s'est laissé entraîner à expliquer l'idée abstraite du symbole par le terme que désignait ordinairement les représentations matérielles de la Divinité.

Cette absence de monuments figurés est-elle le fait d'une prohibition de la part des Druides ? Il est permis de le croire, bien que nous n'ayons pas de textes précis. Les Druides ont perpétué la simplicité du culte primitif dans une civilisation plus avancée de la même manière que les prêtres égyptiens avaient établi pour les beaux-arts certaines règles qu'il était défendu de violer. Notons que les Juifs prohibaient eux aussi ce mode de représentations.

Mais ce qu'on voit plus clairement, c'est l'intervention des Druides dans les sacrifices privés ou publics « Illis rebus divinis intersunt : sacrificia publica ac priuata procurant : religiones interpretantur (VI, 13). » Fort peu de détails nous sont parvenus sur les cérémonies intérieures de leur culte, les au-

teurs s'étant abstenus à ce sujet. Nous ne connaissons guère que la cueillette du gui qui est célèbre et, encore n'est-ce là qu'une cérémonie prise au hasard. Pline nous l'a racontée tout au long (*N. H.* XVI, 250). Elle n'avait lieu qu'une fois par an, au commencement de la nouvelle année, le 6e jour de la nouvelle lune. On préparait tout ce qui était nécessaire pour des sacrifices et pour un banquet, sous les rameaux de l'arbre producteur. On amenait deux jeunes taureaux de couleur blanche, dont les cornes n'avaient jamais été liées. Le Druide, qui officiait, revêtait alors une robe blanche, montait sur l'arbre, sans toucher de la main le gui sacré coupait avec une faucille d'or le précieux végétal et le faisait tomber sur une nappe blanche disposée à cet effet. On immolait ensuite les deux taureaux et on priait les dieux d'attirer toutes sortes de bénédictions sur la nouvelle année, sur sa maison, ou sur ses biens. Chaque assistant prenait une parcelle du gui et le suspendait au-dessus du foyer. Si néanmoins il arrivait quelque malheur, il fallait l'attribuer à un manquement quelconque dans la cérémonie.

Toute cette pompe n'était destinée qu'à éblouir le peuple et cette méticuleuse superstition était plus apparente que réelle ce n'était guère que des concessions aux instincts de la multitude. Comme il s'agissait pour le prêtre d'un bénéfice qui n'était pas à dédaigner, il prenait garde de froisser les sentiments populaires et, plus d'une fois, les Druides durent faire comme les augures de Cicéron.

Une coutume, moins innocente et moins inoffensive, était celle des sacrifices humains. César est très explicite à ce sujet : « Qui sunt affecti grauioribus morbis, quique in proeliis periculisque uersantur, aut pro uictimis homines immolant aut se immolaturos uouent, administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur, quod, pro uita hominis nisi hominis uita reddatur, non posse deorum immortalium numen placari arbitrantur ; publiceque eiusdem generis habent instituta sacrificia. Alii immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta uiminibus membra uiuis hominibus complent ; quibus succensis, circumuenti flamma exanimantur homines. Supplicia eorum qui in furto aut in latronicio aut aliqua noxa sint comprehensi, gratiora dis immortalibus esse arbitrantur : sed, cum eius generis copia defecit, etiam ad innocentium supplicia descendunt.

(VI, 16). — Cicéron en était profondément indigné : « Humanis hostiis eorum aras ac templa funestant... Quis enim ignorat eos usque ad hanc diem retinere illam immanem ac barbaram consuetudinem hominum immolandorum (*P. Fonteio* 31). — Il n'y avait pourtant pas raison de l'être, puisque les Romains eux-mêmes avaient conservé ces rites déplorables. Toute vestale, qui violait son vœu, était condamnée à être enterrée vivante dans le *Campus sceleratus* près de la *Porta Collina :* on les descendait dans un caveau où elles mouraient de faim. Leurs complices étaient condamnés par la loi à périr sous les verges. Après la bataille de Cannes (Liu. XXII, 57), on immola de la sorte deux femmes et deux hommes qui auraient été, à ce qu'on disait, la cause du désastre. Il est vrai que ce fait n'arrivait que rarement.

Nous voyons la même aberration dans toutes les religions barbares. Les Carthaginois et les Phéniciens ne brûlaient-ils pas des enfants dans les bras de leur Moloch ? Au xve siècle, Fernand Cortez retrouva chez les Mexicains l'horrible coutume des sacrifices humains : chez eux, un séjour spécial était réservé aux personnes de distinction et aux enfants immolés sur les autels.

Ces cérémonies barbares ont toutes la même idée comme origine. L'homme, né sanguinaire et féroce, devient, en se civilisant, plus ami de ses semblables ; mais les dieux, qu'il s'était représentés à son image, restent cruels, par l'influence du clergé dont le tempéramment est essentiellement conservateur. La divinité étant notre créatrice et la dispensatrice de tous nos biens, toute offense faite contre elle exige une punition et une punition proportionnée à la grandeur de l'offense et à la majesté de l'offensé. Il n'y a que le sang qui puisse l'expier. Nous retrouvons le même principe dans la religion chrétienne. Le Christ, fait homme, lave par l'effusion de son sang l'insulte, faite à Dieu au Paradis terrestre, et par son sacrifice rachète les hommes d'une mort éternelle. Qu'est-ce au fond que la mort, sinon le rachat de cette faute originelle ? On en était arrivé à s'imaginer que la mort, donnée par un de ses semblables, devait avoir le même but que la mort naturelle. Donc nulle offrande ne pouvait paraître plus digne, nul don plus précieux que l'oblation du sang d'une victime. C'est là l'origine de la peine du talion : œil pour œil, dent

pour dent ; l'homme venge par le sang le sang répandu : d'où la vendetta chez les races au tempérament violent.

Néanmoins chez les Gaulois, le sentiment de droiture, de justesse et d'équité, qui faisait le fond de leur caractère, leur montra en partie la monstruosité de semblables croyances. Aussi la substitution ne tarda-t-elle pas à s'opérer ? Ce furent les voleurs, les assassins qui constituèrent les holocaustes ordinaires de ces sacrifices : les prisonniers de guerre y entraient aussi pour une large part (1). Quant au passage de César qui parle de l'immolation d'innocents, il y a peut-être de l'exagération de la part de l'historien (2) : il faut surtout tenir compte du rejet de

(1) « Cet usage ne diffère pas beaucoup de la coutume romaine du triomphe dont trois éléments essentiels, jusque vers la fin de la république, ont été une offrande à Jupiter Capitolin, le sacrifice d'animaux et la décapitation des prisonniers souvent nombreux qui avaient figuré dans le cortège... L'histoire romaine ne commence qu'avec Fabius Pictor au IIIe siècle avant notre ère. Si nous pouvions remonter plus haut que Fabius Pictor, ce que nous trouverions certainement dans les textes relatifs aux triomphes, ce serait au lieu de la décapitation profane, le sacrifice humain ; et les documents les plus anciens nous apprendraient qu'à Rome, dans les premiers siècles, les prisonniers, qui avaient fait partie du cortège du vainqueur, étaient immolés à Jupiter Capitolin comme les animaux qui avaient figurés avec eux dans la cérémonie (de Jubainville, *Droit Celtique* p. 171-172). »

(2) Toutefois ces coutumes ont existé dans toute leur barbarie aux époques antérieures. Les Gaulois, établis en Asie, y portèrent cet usage cruel et il était encore en vigueur dans la première moitié du second siècle avant J.-C. « Cum mactatas humanas hostias immolatosque liberos suos audirent (*Liu.* XXXVIII, 47), » s'écriait le Proconsul Cn. Manlius dans un discours prononcé en 187 av. J. C. Vers l'an 44 avant notre ère, Diodore de Sicile ne mentionnait plus, dans sa description des Gaules (XXXII, 6), que les prisonniers de guerre et les animaux pris sur eux comme victimes ordinaires : César y faisait également allusion (*B. G.* VI, 17) « Huic (Marti-Teutati), cum proelio dimicare constituerunt, ea quæ bello ceperunt in plerumque deuouent; cum superauerunt, animalia capta reliquasque res in unum locum conferunt. » L'usage à l'époque de la conquête était donc sensiblement moins cruel qu'aux âges antérieurs.

« Les bois qu'il (Esus) coupe dans le bas-relief gallo-romain du musée de Cluny était sans doute destiné au bûcher du sacrifice. Au temps de Tibère, de l'an 14 à l'an 37 av. J.-C., quand fut sculpté ce monument, il était défendu en Gaule de sacrifier des victimes humaines. Mais la suppression de cet usage n'était point ancienne, puisque sept ans avant notre ère, Denys d'Halicarnasse en parle encore en mettant le verbe au présent ; et si cette lugubre cérémonie ne se pratiquait plus sous le règne de Tibère, du moins le cérémonial en subsistait, puisque sous Claude en l'an 43 ou 44 après notre ère, Pomponius Méla nous apprend qu'il était encore maintenu : ne pouvant plus tuer

son affirmation en fin d'explication : ce qui pourrait bien n'être qu'un trait destiné à noircir des ennemis dans l'esprit de ses concitoyens. Ce ne serait pas le seul du même genre à relever dans l'auteur des *Commentaires* : malgré sa froideur simulée, il y a souvent dans ses paroles beaucoup plus qu'il ne veut dire. Ce texte aura servi sans doute de matière à amplification aux poètes et aux écrivains postérieurs, Lucain par exemple (*de B. C.* III, 403-405).

.... sed barbara ritu
Sacra deum structæ diris altaribus aræ
Omnisque humanis lustrata cruoribus arbor.

Cette sanglante coutume est demeurée sous une forme plus inoffensive, il est vrai, jusqu'à nos jours : l'envoûtement au Moyen-Age en est un reste « Ils se célèbrent peut-être encore dans quelques coins de la France, avec cette différence pourtant que la substitution dont le dieu des Gaulois n'a pas voulu, leurs descendants l'ont obligé de s'en contenter. C'était l'usage en beaucoup d'endroits de jeter dans les feux de la Saint-Jean des mannes ou paniers d'osiers contenant les animaux, des chats, des chiens, des renards, des loups. La présence des magistrats donnait à cette cérémonie bizarre un caractère quasi-officiel. Elle fut supprimée à Paris au commencement du règne de Louis XIV, mais longtemps encore elle persista ailleurs. Le géant d'osier que l'on brûlait dans la capitale rue aux Ours, le 3 juillet, celui que l'on promena jusqu'à la fin du XVIIIe siècle à Douai, le sixième dimanche de juin rappellent non moins directement ces anciens rites (Bloch, *l. l.*, p. 154). » Il n'y a dans l'incinération du « prince Carnaval », qu'on veut ressusciter aujourd'hui, qu'un débris de ces anciennes pratiques.

Pour donner aux hommes le bonheur ou pour écarter d'eux ce qui pouvait leur causer quelque dommage, de prêtres qu'ils étaient, les Druides se firent magiciens. Ils durent même agir quelque peu sur l'esprit du peuple pour s'imposer et forcer les incrédules et les indépendants à se soumettre à leurs dogmes. Toutefois nous ignorons de quelle manière ils s'y sont pris. Il n'est pas probable qu'ils aient usé de la terreur : par ce moyen,

d'hommes, les Druides se bornaient à tirer quelques gouttes de sang à des gens de bonne volonté (D'Arb. de Jubainville *Cycle mythologique Irlandais*, p. 380.)»

on n'obtient jamais que des demi-convertis. Ce fut plutôt le truc : ils illusionnèrent les simples et, grâce à de prétendus miracles, ils se firent presque passer pour des quasi-divinités. D'après Pline, tout Gaulois, obligé de défendre ses intérêts par devant les Druides, devait, s'il voulait obtenir gain de cause, cacher sous ses habits une pierre en forme d'œuf de serpent (1), — laquelle, cela va sans dire, devait être achetée chez le Druide et sans doute fort cher. — Nous avons en outre le témoignage des anciens. « Druidæ ita suos appellant magos (Plin. *N. H.* XVI, 249). » On n'a qu'à se rappeler ce qu'étaient les *magi* pour les Romains ; c'étaient des sorciers d'origine égyptienne.

Les Druides exerçaient la médecine. Beaucoup plus rudimentaire que la médecine actuelle, qui prétend avec de grands mots et de grandes phrases guérir les grandes maladies, elle n'était pas pour cela plus efficace. Si le recueil que nous a laissé le Gaulois Marcellus (ve siècle ap. J. C.) reproduit au moins dans ses traits principaux le codex druidique, nous pouvons avoir une haute idée de leur science : ce ne sont que remèdes de bonne femme et de charlatan. Dans Pline, nous trouvons d'autres remèdes du même genre : voici une de leurs prescriptions. On faisait tremper dans un vase plein d'eau du gui cueilli selon la formule et « fecunditatem eo poto dari cuicumque animalium sterili arbitrantur (*N. H.* XVI, 250). »

(*A suivre*).

PAUL LE BRETON.

(1) Claude, vers 44, condamna à mort un chevalier romain, d'origine gauloise, qui, ayant un procès, s'était présenté à son tribunal avec cette amulette cachée sous ses vêtements et, qui, grâce à cet objet, espérait obtenir le gain de sa cause (Plin. *N. H.* XXIX, 54.)

L'économie rurale dans l'Antiquité

AGRICULTURE SPÉCIALE (*Suite*).

—

SECTION DEUXIÈME

Les Legumina, ou Nourritures Mixtes

Les principales plantes dont nous ayons à parler dans cette section sont : l'orge, le panis et le millet, le lupin, le pois, la fève, le faséole, la lentille, la rave, le raifort et le navet.

Nous dirons quelques mots rapides de chacune d'elles, nous bornant à ce qui leur est spécial, le choix de l'espèce, la sélection de la semence, etc. étant régis pour elles par les mêmes principes que ceux déjà indiqués pour le froment.

CHAPITRE PREMIER

ORGE (1)

L'*Orge*, dit Columelle, est le grain le plus précieux après le blé.

Meilleur que ce dernier pour tous les animaux vivant à la campagne, il constitue pour l'homme lui-même une nourriture saine et il lui est d'une grande ressource dans les temps de disette (2). Autrefois même, chez les Grecs, le pain d'orge servait communément de nourriture à l'homme, spécialement aux gladiateurs qu'on nommait à cause de cela *hordearii*, *de hordeum*, orge. (Pline XVIII, 14).

(1) Col. 11. 9 ; Pallad. II, 4 Varron I, 38. — Pline XVIII, 18.
(2) Col, ibid.

Il y avait deux sortes d'orges ; celle d'automne, *hexasticum*, *canterinum*, ou orge ordinaire, à six rangs, — et celle de printemps, nommée *distichum*, *galaticum*, ou à deux rangs. Celle-ci était plus pesante et plus blanche ; mêlée avec du froment, elle faisait une excellente *nourriture* pour les gens de la ferme, *egregia cibaria familiæ* (1). Les deux principales préparations en usage étaient la *polenta* et la *ptisana*. Celle-ci constituait un aliment très-estimé, qui passait pour très substantiel et très salutaire, *validissimus saluberrimusque ptisanæ usus*. (Pline XVIII, 15.)

L'orge était considérée comme une plante épuisante ; aussi voulait-on qu'après sa récolte, on laissât reposer la terre ou qu'on la *rassasiât de fumier — stercore saturare*. (Col. II, 9 et Pallad. XI, 1).

Elle s'accommodait pourtant de tous les terrains, pourvu qu'ils fussent meubles et secs — *soluta siccaque terra*.

On la semait après deux labours (*altero sulco*) à raison de 5 à 6 modii par arpent, c'est-à-dire un peu plus drue que le froment, avant ou après l'équinoxe d'automne ; avant, dans les sols pauvres ; après, dans les terrains meilleurs (2). On la sarclait à sa cinquième feuille (3).

On la récoltait avant tout autre grain, à cause, dit Columelle, de la grande fragilité de sa tige et de l'absence de balle pour protéger son grain.

L'orge de printemps se semait en mars, et mieux encore avant cette époque, si la température le permettait ; il fallait de 6 à 8 modii par arpent (4).

Cette espèce exigeait un terrain riche, très riche même et frais — *pinguissimo et frigido*.

L'orge était aussi cultivée comme fourrage, c'est-à-dire sans qu'on lui laissât le temps de produire son grain. Nous en parlerons plus loin, à la section des *pabula*.

En médecine, l'orge jouait un grand rôle comme détersive et rafraîchissante. Hypocrate avait consacré tout un volume à célébrer ses louanges. Il la prescrivait en potage dans les fièvres chaudes une fois par jour ; car, ajoute Pline, il n'était pas de

(1) PALLAD. II, 4.
(2) PALLAD. X, 4 ; XI, 1.
(3) COL. II, 11.
(4) PALLAD. II, 4.

ces médecins qui affament leurs malades pour les guérir. Les cendres d'orge, avec du sel et du miel, blanchissaient les dents et parfumaient l'haleine. Enfin, ceux qui mangeaient du pain d'orge étaient, disait-on, préservés de la goutte. (Pline XXII, 48).

CHAPITRE DEUXIÈME

PANIS ET MILLET (1)

Le panis et le millet prenaient place, eux aussi, à côté du froment. Leur farine blutée, mêlée avec une certaine quantité de lait, formait une bouillie qui n'était pas à dédaigner.

On faisait avec le millet un pain qui est très doux, *prædulcis*, et agréable quand il est frais ; avec le panis aussi, mais, rarement. Un modius de millet donnait soixante livres de pain ; il n'y a pas de grain, dit Pline, qui gonfle plus au pétrissage et à la cuisson que le millet. (Pline, XVIII, 10).

On le cultivait particulièrement dans la Campanie. (Pline, XVIII, 24).

On faisait grand usage du millet pour la préparation des levains. *Milii præcipuus ad fermenta usus*. (Pline, XVIII, 26).

Les anciens s'accordent à célébrer la facilité de la culture de ces deux céréales, qui exigeaient en effet bien peu, soit comme richesse du sol, soit comme semence.

Le panis (panicum) et le millet (milium) réussissent, dit Columelle, même dans le sable, pourvu que le climat soit humide ou que le sable ait de la fraîcheur. Les terrains secs ou argileux ne leur conviennent pas.

Il leur faut aussi une chaleur modérée.

On les semait fin mars, ou avril ou mai, suivant les climats ; l'essentiel était de ne pas trop se presser, parce que le froid leur est nuisible (2).

On estimait que c'était assez, comme semence, de quatre setiers par arpent, — de 40 à 50 litres par hectare (3).

On recommandait de sarcler et de butter souvent, — *sarri-*

(1) Col. II. 9. Pallad. IV, 3 et Pline XVIII, 24 et 11.
(2) Pallad. V, 2
(3) Col. XI, 2 Sextarii quini.

tionem et runcationem frequentem, — à cause des mauvaises herbes et de la sécheresse.

On moissonnait en septembre, ou à peu près, suivant les climats, mais toujours aussitôt que possible, avant que les chaleurs fissent écailler les épis (1).

La cueillette se faisait épi par épi, avec un peigne à main *singulatim, pectine manuali* (2) : on laissait le chaume sur place, pour le faucher plus tard.

On suspendait ensuite les épis au soleil, — probablement sur des claies d'osier soutenues par des pieux, — jusqu'à ce qu'ils fussent bien secs, et en état d'être rentrés.

Récoltés de la sorte, dit Columelle, ils se conservaient mieux et plus longtemps que tout autre grain.

Certains, comme nous l'avons vu précédemment, les mettaient dans des silos, où ils pouvaient acquérir une longévité plus que séculaire.

Macéré dans du vin, le panis était employé contre la dysenterie. Le mil grillé était souverain contre les tranchées. Rien n'était meilleur comme topique que du millet ou du panis mis chaud dans un linge et appliqués sur le corps, dans tous les cas où la chaleur était nécessaire comme révulsion. (Pline, XXII, 62, 63).

CHAPITRE TROISIÈME

LUPIN

Aussi accommodant que le millet et le panis, le lupin avait l'avantage de moins fatiguer le sol ; nous avons même vu qu'il l'engraissait quand on le coupait en vert ; mais, nous ne parlons ici que de sa culture pour la graine. Même dans ces conditions, c'est, disent les anciens, la plante la moins épuisante.

Elle réussit, d'après Columelle, dans les terrains les plus pauvres ; surtout dans les terres rouges (3). Elle vient pour ainsi dire toute seule, excepté dans les sols humides ; et, une fois

(1) PALLAD. X, 12.
(2) Pline XVIII, 72.
(3) PALLAD. X, 5. COL. II, 9. Pline, XVIII, 36.

semée, elle n'a plus besoin de soins. On la cultivait même sans labour préalable — *crudis novalibus*, (Col. II, 10 et Pall. X, 5) ; on ne la sarclait pas, — quoique cela fut considéré comme nécessaire pour toutes les autres plantes, dès qu'elles avaient poussé de 4 doigts au-dessus du sol (1).

Pour elle, c'eût été inutile, parce que, par un privilège unique, loin d'avoir rien à craindre des mauvaises herbes, elle-même les empêchait de vivre.

C'eût été plutôt préjudiciable ; car « le lupin n'a qu'une racine, et, pour peu qu'on la blesse, la plante meurt » (2).

La seule précaution à prendre c'était de le semer d'assez bonne heure, afin de lui ménager les douces chaleurs de l'automne et de lui permettre de bien s'enraciner avant l'hiver (3).

On le semait donc avant tout autre grain, en octobre ou septembre, à raison de 8 à 10 modii par arpent (4) — 4 hectolitres ou 3 et 1/5 par hectare. On le récoltait en juin (5) ; pour le garder longtemps, il suffisait de le serrer en un lieu sec ; l'humidité y engendrait des vers qui en rongeaient le germe et le rendaient impropre à l'ensemencement. On conseillait de l'étendre sur des planchers où pouvait déboucher de temps à autre de la fumée. C'est une précaution que les anciens recommandaient pour la plupart des grains, à cause sans doute des propriétés antiseptiques que la fumée possède et que l'expérience leur avait apprises. Pour ce motif encore, ainsi que nous le verrons plus loin, ils soumettaient à de semblables fumigations les jambons et autres viandes qu'ils voulaient conserver. C'est ce que nous appelons le boucanage.

Excellent comme nourriture des animaux, le lupin, cuit à l'eau, servait aussi à l'alimentation de l'homme (Pline XVIII, 36). C'est, dit Pline (XXII, 74) la plus légère de toutes les nourritures et la plus fortifiante.

De plus, on en tirait une foule de remèdes. On donnait le lupin comme stimulant de l'appétit, comme vermifuge, comme émollient, comme maturatif, comme détersif, et emménagogue.

(1) Col. II, 11. Legumina cum quatuor digitis a terra extiterint, recte sarriuntur.

(2) Col. ibid.

(3) Col. II. 10.

(4) Pallad. XI, 1 et X, 5, et Col. XI, mense oct.

(5) Pallad. VII, 3.

Sa racine en décoction servait de diurétique. Le lupin cuit rendait la peau plus belle. Cuit avec de l'amurque, il guérissait la gale. Que dis-je ? Cette même décoction, réduite à la consistance du miel, était un remède contre la lèpre...

Si ad mellis crassitudinem decoquantur, lepras emendant. (Pline XXII, 74.)

CHAPITRE QUATRIÈME

POIS

Les anciens avaient quatre sortes de pois qu'ils cultivaient en grand ; ils les désignaient sous les noms de *pisum*, *cicer*, *cicera* et *cicercula*.

Le *pisum* était probablement notre « pois gris ou pois des champs ».

Le *cicer* était le pois chiche ou pois pointu.

La *cicera* et la *cicercula* se ressemblaient en tout, excepté pour la couleur ; les deux espèces étaient brunes ; mais la première l'était plus que la seconde, *cicera distat a cicercula solo colore ; nigrior est* (1), elle était presque noire. *Nigro proprior* (2).

D'autre part, Columelle nous apprend que la *cicercula* était semblable au *pisum*. *Cicercula piso similis est* (11, 10). Il y avait donc une grande similitude entre toutes ces plantes. Voilà pourquoi nous les réunissons dans le même chapitre.

1. Le *pisum* (pois gris ?) — On le semait en terre meuble et légère et à une exposition chaude, vers la fin de septembre ou en octobre. Il fallait quatre modii de semence, ou trois au moins par arpent (3). — 1h, 20 ou 1,60 à l'hectare.

La récolte avait lieu en juillet ou en août (4).

2. Le *cicer*, ou pois chiche. — On en possédait deux variétés principales : *l'arietinum*, pois à tête de bélier (5), et le *punicum* ou pois carthaginois. Beaucoup d'agriculteurs n'en voulaient point, parce qu'il est très épuisant pour la terre et qu'il lui faut

(1) Pallad. IV, 6.
(2) Col. II, 10.
(3) Pallad. X, 6 ; XI, 1.
(4) Varron, I, 32.
(5) Pline, XVIII, 32.

un sol très riche ; il passait aussi pour se plaire au bord de la mer. On laissait macérer la semence un jour avant son emploi. Il en fallait au plus 3 modii à l'arpent — 1ⁿ, 20 à l'hectare (1).

Ces deux variétés de *Cicer* n'étaient certainement ni la *cicera* ni la *cicercula*. Les auteurs les distinguent expressément (2).

Les deux *cicer*, dit Palladius (3), se sèment en automne de préférence, ce qui suppose qu'on pouvait aussi les semer en une autre saison ; et de fait, le même auteur, ainsi que Columelle, parlent expressément de son ensemencement en mars. *Cicer martio toto potest seri* (Col. 11, 10 ; Pall. IV, 4).

Les pois chiches les plus savoureux étaient ceux qui ressemblaient davantage, à l'ers (Pline XVIII, 32). Il y en avait de blancs, de noirs et de roux (Pline, ibid.).

3. *Cicera* et *cicercula*. En attendant que nous puissions en établir l'identité, nous les appellerons conventionnellement « les cicéroles ». La cicercula avait de la ressemblance avec le pois chiche, mais elle était plus petite, inégale et anguleuse comme le pois ordinaire (Pline, XVIII, 22).

Les deux cicéroles avaient le même goût, dit Columelle, et ce goût n'avait rien de désagréable. Aussi servaient-elles également à la nourriture de l'homme. *Hominibus non inutiles*. C'est en Espagne principalement que la *cicera* était employée pour les animaux et surtout pour les bœufs, après l'avoir concassée, détrempée dans l'eau et mêlée avec de la paille (4). On semait à raison de 2 à 5 modii pour la cicera, et de 1/2 à 4 pour la cicercula, selon que le terrain avait été plus ou moins bien préparé (5). Les semailles se faisaient en mars (6), ou même dès le mois de janvier. Mais, il arrivait souvent que la cicercula avortait, parce que sur sa floraison, les vents du midi ou la sécheresse lui nuisaient (7).

Les labours préparatoires exigeaient d'ordinaire trois jours par arpent, et le hersage un jour. Plus tard, il fallait sarcler au *runco*, ce qui prenait aussi un jour. Le même temps était

(1) Pallad. IV, 4 ; et Col. 11, 10.
(2) Pallad. IV, 6 et Col. 11, 10.
(3) Pallad. IV, 4.
(4) Col. II, 10.
(5) Col. ibid ; Pallad. IV, 6.
(6) Col. et Pall. ibid.
(7) Pallad. 11, 5.

nécessaire pour la moisson ; ce qui faisait pour la culture totale, dit Columelle, six journées de travail par arpent (1).

Maintenant que nous avons fait connaissance, quoique imparfaitement, avec les diverses variétés de pois des anciens, nous pouvons essayer de leur donner les noms français qui leur conviennent.

Pour le *pisum* et le *cicer,* il n'y a pas, ce nous semble, de difficultés. Le premier est vraiment notre « pois gris d'hiver » et le second, notre « pois chiche ».

Le pois gris d'hiver se plaît, en effet, comme le *pisum*, dans des terrains de consistance moyenne (ce que les anciens appelaient terre meuble — *terra soluta.*) — Comme lui, il se sème en octobre, et à peu près aux mêmes doses que nous avons indiquées. Comme lui, enfin, il se récolte en juillet ou en août (2).

L'identité du *cicer* et du *pois ciche*, appelé par corruption *chiche,* résulte de l'étymologie même de ce dernier (3).

De plus, comme le *cicer,* il se sème en automne dans les pays chauds (pays de l'oranger) et au printemps dans les autres, parce qu'il craint le froid. Comme lui, il a besoin d'une bonne fumure, puisqu'il passe pour épuiser le sol ; enfin, comme lui, tout en étant excellent pour la nourriture des bestiaux, il sert aussi à la nourriture de l'homme ; et l'on sait que sous le nom de *pois blanc,* ou de *garvance* il sert communément dans le Midi à faire des purées qu'on y trouve succulentes (4). Or, nous savons justement par Pline qu'il y avait un *cicer* qui était blanc (voir plus haut).

Quant aux « cicera et cicercula, » que nous avons appelées provisoirement des *cicéroles,* c'étaient en réalité des *gesses*. La *cicercula* était probablement la *gesse ciche*, ou *jarat*, ou *pois cornu*, plante annuelle, cultivée en grand dans le Midi ; au lieu que la *cicera*, presque noire et cultivée surtout en Espagne, devrait être identifiée avec la *gesse cultivée* ou *pois carré*, à qui sa couleur foncée et sa provenance ont fait donner en effet le nom de *lentille* d'Espagne.

Désormais donc, nous la désignerons nous-même par cette dernière appellation, réservant celle de « gesse » pour la *cicercula*.

(1) Col, 11, 12.
(2) Voir *Manuel d'Economie rurale*, d. G. Renaud, p. 463.
(3) Brachet, *dict. étymol.*
(4) *Manuel d'Econ. rurale*, p. 465.

CHAPITRE V

ERS ET LENTILLE

La première de ces légumineuses, désignée sous le nom d'*ervum* et d'*ervilia* (1), était certainement notre « *comin* ou *ers ervilier* » Le nom seul l'atteste suffisamment.

La seconde, — *lens* — était notre « Grosse lentille » ou « Lentille blonde » cultivée plus spécialement pour le bétail.

1. *Ers ervilier*. — L'ers, dit Columelle, se plaît dans une terre maigre mais sèche ; un sol plus riche lui nuirait, — sans doute en lui faisant produire trop de feuillage au détriment du grain (2).

On le semait ou en automme ou sur la fin de l'hiver, mais toujours avant mars ; car, au dire de Pline, de Palladius et de Columelle, semé en mars il produisait un grain si échauffant qu'il causait des congestions cérébrales à tous les bestiaux et particulièrement aux bœufs, qu'il rendait fous. *Eo tempore satum, pecori noxium et præcipue bobus quos cerebrosos reddit — et insanos* (3). Résultats analogues à ceux que l'on observe encore aujourd'hui ; aussi recommande-t-on de ne donner cette graine qu'avec modération (4).

On le semait à raison de 5 modü à l'arpent (2 hectolitres à l'hectare) sur une jachère ou sur une sole d'été ; dans le premier cas, il fallait 2 jours pour labourer un arpent, et dans le second, un seulement.

Il fallait ensuite un jour pour herser (occare) ; 1 pour sarcler à la houe (sarrire) 1 pour sarcler au *runco* (runcare), et 1 autre pour moissonner ; en tout 5 jours ou 6 par arpent (5).

On faisait la moisson en juillet (6).

2. *Grosse lentille*. C'est la graine que les anciens appelaient *lens*.

(1) Varron, I, 32.
(2) Col., II, 10.
(3) Col., *ibid* ; Pline, XVIII, 38 ; Pallad. III, 7 et XI, 1.
(4) Béleze. *Dictionn. de la Vie pratique*, p. 1004.
(5) Col., II, 12.
(6) Varron, I, 32. Le texte porte « serendum » mais c'est évidemment une faute ; il faut lire « *legendum.* »

Chaque arpent de lentilles demandait huit jours de travail, savoir : 3 journées de labours ; une de hersage; deux de sarclage ordinaire, une de sarclage au *runco*, et une pour moissonner (1).

On semait la lentille à deux époques, octobre-novembre, ou janvier-février (2), *dans les 12 premiers jours de la lune*, à raison d'un modius et demi par arpent, — 60 litres par hectare (3).

Pour la faire lever plus vite et grossir davantage, on mélangeait la semence avec du fumier sec et on la laissait dans cet état pendant 4 ou 5 jours (4).

Au moment de la fleur, dit Columelle, l'humidité du sol ou l'excès de richesse sont également fatales à la lentille ; aussi lui assignait-on un terrain sec, meuble, et moyennement gras.

L'arrachage se faisait en juillet (5).

Après avoir battu les lentilles, on les jetait dans l'eau pour séparer le bon grain du mauvais, qui surnageait. On les séchait ensuite au soleil. Puis, on les aspergeait avec du vinaigre dans lequel on avait pilé du Silphius (qui était peut-être de l'*assa fœtida*). On brassait le mélange, on le faisait de nouveau sécher au soleil, puis ressuyer à l'ombre, et enfin on le serrait... dans le grenier si on en avait beaucoup, et, — pour les petites récoltes, — dans des jarres ou des tonneaux bien propres, que l'on bouchait au plâtre (*gypsata*) (6).

Ou, plus simplement, comme moyen unique de préservation, qui, paraît-il, suffisait, on enfouissait les lentilles pêle-mêle dans de la cendre — (dont on pouvait les dégager plus tard par un simple tamisage) (7). »

L'adversaire principal que les anciens avaient en vue d'écarter par ces procédés, c'était le charençon. On estime aujourd'hui que tout danger est conjuré en laissant les lentilles dans leurs cosses ; mais les anciens ne le pensaient pas. Columelle affirme expressément que, même dans cet abri, le charançon les mangeait. *Curculionibus etiam in siliqua exestur* (8).

(1) Col., II, 12.
(2) Col., II, 10 ; XI, 2 ; Pallad., III. 4 ; XII, 1
(3) Col., II 10 et 12 ; Pallad., III, 4.
(4) Col., *ibid.*
(5) Varron, I, 32.
(6) Col., II, 10.
(7) *ibid.*
(8) Col., II, 10.

Nous n'avons pas besoin de dire que la lentille servait chez les anciens, comme chez nous, à la nourriture de l'homme : elle passait même pour donner l'égalité d'humeur (*æquanimitatem*) à ceux qui en mangeaint (Pline, XVIII, 31 ; ce qui néanmoins peut surprendre puisque, d'autre part, elle avait la réputation de gonfler le ventre et de troubler le sommeil, au moins chez les personnes nerveuses ou dominées par la bile, *nervosis omnibus* (Pline, XXII, 70).

Quant à l'ers, ce n'était que dans une extrême nécessité qu'on en mangeait ; car il était malsain et causait des douleurs de tête et d'estomac. Pour les animaux même, on avait besoin de le faire macérer pendant plusieurs jours pour le rendre inoffensif.

Mais, en revanche, quel médicament précieux que sa farine, — comme aussi, quoique à un moindre degré, celle de la lentille ! Le dieu Auguste, un jour, lui dut sa guérison d'une maladie grave, et ses lettres en font foi. *Epistolis ipsius exstat* (Pline, XVIII, 38).

L'ers au vinaigre était un antidote contre la morsure des serpents ou des hommes; l'ers en cataplasme guérissait les gerçures du sein ; en farine, il effaçait les taches de la peau. Grillé et pris avec du miel, il guérissait les dysuries, les flatuosités, les affections du foie, le ténesme et les dyspepsies. En un mot, c'était une sorte de panacée qui n'était guère inférieure qu'au chou, dont nous dirons plus tard les vertus merveilleuses (Pline, XXII, 73).

CHAPITRE VI

FASÉOLES ET FÈVES (FASELUS OU FASEOLUS ET FABA)

1. *Faséole*. Le *Faseolus* était principalement cultivé pour la table. Il doit être, identifié avec notre « haricot. » Les anciens connaissaient le haricot *mange-tout*, car Pline dit en propres termes que dans le haricot (*faseolus*) on mangeait en même temps la cosse et le grain. *Siliquæ faselorum manduntur ipsæ cum granis* (Pline XVIII, 38).

Malheureusement, nous avons peu de renseignemeuts sur sa

culture. Nous savons seulement qu'on le semait en septembre, *tempore hoc faseolus ad escam seritur* (1) sur jachère, ou mieux à la suite d'une autre récolte, pourvu que le sol fut gras ou engraissé, *in vervacto, vel melius pingui et restibili agro.* (2).

On employait quatre modü par arpent, et Columelle recommande de ne point dépasser cette limite. Cela faisait 160 litres à l'hectare.

Le labour préparatoire prenait 1 jour par arpent, si le sol n'était pas en jachère, 2 jours dans le cas contraire ; on comptait ensuite un autre jour pour herser, 1 pour sarcler et un autre pour moissonner ; en tout, 4 ou 5 jours par arpent. (Col. II. 12.

2. *Fève d'automne.* La fève, dit Columelle, exige un terrain frais, naturellement très gras ou bien fumé (3).

On la semait ou sur jachère, — *in vervacto* — ou à la suite d'une récolte de céréales — *proximæ messis*, — Dans ce cas, le déchaumage accompli, on fumait largement à raison de 24 charretées à l'arpent; ce qui, nous l'avons vu, était le maximum de la fumure (4).

On semait la fève à diverses époques, mais on considérait comme un principe que les semailles d'automne, — d'octobre à novembre (5) — valaient en général beaucoup mieux que celles de février, et surtout que celles du printemps (6).

Comme pour le blé, on trempait la semence dans de l'eau nitrée ou de l'amurque (7) ou simplement dans l'eau pendant un jour.

Certains même, sur la foi des Grecs, la faisaient macérer dans du sang de chapon (*sanguine caponis*) afin de prévenir la poussée des mauvaises herbes (8).

On employait de 4 à 6 modii par arpent ; 4 dans les sols plus riches, et 6 dans les autres. Columelle prescrivait 6 modü dans le premier cas, et un peu plus seulement dans le second, —

(1) Pallad., xi, 1.
(2) Col., ii, 10.
(3) Col., *ibid.* ; Pall. i, 6.
(4) Col., ii, 10.
(5) Varron, i, 34 ; Pallad. xii, 1.
(6) Col., ii. 10.
(7) Col., ii, 10.
(8) Pallad., xii, 1.

paulo amplius, si mediocre (1) ; ce qui faisait 240 litres au moins à l'hectare.

L'ensemencement devait se faire autant que possible le quatorzième ou quinzième jour de la lune. Alors, ni la rosée des nuits ni les autres intempéries ne pouvaient nuire à la semence.

La culture de la fève présentait cette particularité qu'on la semait *avant le premier labour*. On jetait en effet la semence sur le sol encore intact ; *crudo solo* (2), puis on labourait pour l'enfouir ; puis on faisait les planches, et l'on hersait ensuite soigneusement. *Primo seritur, deinde proscinditur, et sulcatur — in liram* (3).

On procédait ainsi, afin de donner à la fève une assise profonde ; car, il est indispensable, disent nos auteurs, que les racines de la jeune plante plongent bien dans le sol.

Plus tard, venaient les divers binages : le premier, quand la fève avait quatre doigts de hauteur (4), et le second, plus avant dans l'hiver.

Quelques-uns, il est vrai, préféraient laisser pousser les herbes afin de s'assurer un pacage pour les bestiaux après l'arrachage des fèves ; mais Columelle leur répondait que c'était là un bien mauvais calcul ; car, la fève sarclée donne des gousses plus nombreuses et plus belles ; et, ajoute-t-il, les cosses en sont si minces qu'elles ne tiennent presque aucune place ; il ne faut guère plus de fèves dépouillées pour remplir un boisseau que de fèves non dépouillées (5).

On arrachait la fève en juin, au déclin de la lune et avant le jour — *luna minuente, ante lucem* (6). Après l'avoir fait sécher sur l'aire, on l'égrenait ; puis, l'ayant laissé ressuyer à l'ombre on l'emmagasinait aussitôt, *avant que la lune eût recommencé de croître*.

Cueillie dans ces conditions, dit Palladius, les charançons ne l'attaquent pas (7). Et Columelle affirme qu'il appuie ces recommandations sur sa propre expérience. *Experti præcipimus* (8).

(1) Col. II, 10, 12.
(2) Col., II. 10.
(3) Col., *ibid.* ; Pallad. XII, 1.
(4) Pallad., II, 9.
(5) Col., II, 11 ; Pallad., II, 9.
(6) Pallad., VII. 3.
(7) Pallad., *ibid.*
(8) Col., II., 10.

L'égrenage de la fève s'effectuait soit comme celui du blé — par le piétinement des troupeaux, etc., — soit plus simplement et très expéditivement (*expeditissime*) de la manière suivante.. qui était bonne aussi pour les autre légumina (1).

Quelques bottes de fèves ayant été placées à une extrémité de l'aire, 3 ou 4 hommes les poussaient du pied devant eux vers le bord opposé, et les battaient en même temps avec des bâtons ou des fourches ; les grains détachés restaient sur l'aire ; parvenu à l'extrémité, on n'avait plus que les fanes, qu'on y mettait en tas. On continuait de la même manière pour le reste des bottes. Après quoi, on nettoyait la fève en la jetant d'un bout de l'aire à l'autre avec des pelles. Les menues parcelles, plus légères, tombaient près du vanneur ; le grain, plus lourd, projeté plus loin, s'en séparait ainsi facilement, alors même que le vent eût complètement manqué. *Sic sive vento purgari poterit.*

En résumé, la culture de la fève prenait 8 jours ou 7 au moins par arpent ; 2 jours pour le labour sur jachère, 1 seulement pour labour sur *restibilis* ; 1 1/2 pour le hersage ; 1 1/2 pour le premier sarclage ; 1 pour le second, 1 pour le troisième et 1 pour la moisson. (2).

3. *Féve de printemps.* Les anciens avaient aussi une fève de printemps ou de trois mois (*trimestris*) (3). Mais, la paille en était si petite et les gousses si peu abondantes que les vieux praticiens disaient : le grain de celle-là ne vaut pas la paille de l'autre.

On la semait en mars à raison de 1/5 de semence en plus que pour celle d'hiver. Les autres soins étaient les mêmes sans doute pour les deux espèces.

La *faba* des anciens était ce que nous appelons la *féverole*, *fève gourgane* ou *fève de cheval*, laquelle comprend en effet deux variétés dont l'une, celle d'hiver, est plus robuste que l'autre et qui, toutes deux, sont excellentes soit pour leur graine, soit pour leurs fanes. Plusieurs de ces caractères s'appliquent aussi, il est vrai, à notre *fève commune*, ou fève de marais ; mais celle-ci ne se sème qu'au printemps. Impossible donc de l'assimiler avec la fève d'hiver, dont parlent nos auteurs. Nous l'identifierons de préférence avec la *faba trimestris.*

(1) Col. *ibid*
(2) Col. II. 12.
(3) Col. II. 10.

CHAPITRE VII

VESCE (VICIA)

La vesce, dit Varron, grand amateur d'étymologies plus ou moins heureuses, mais toujours instructives par les raisons dont il essaie de les appuyer, la vesce tire son nom du verbe *vincire*, attacher, parce qu'elle a des vrilles (*capreoli*) comme la vigne, par lesquelles elle *s'attache* aux plantes environnantes pour s'y appuyer (1).

On la cultivait, elle aussi, ou sur jachère ou à la suite d'une céréale (2).

Dans le premier cas, le labour exigeait par arpent 2 journées; il n'en fallait qu'une dans le second cas.

Les semailles se faisaient en janvier, ou plus tard, suivant l'état du sol et du climat, à raison de 6 modü par arpent — 240 litres à l'hectare.

Mais cette graine craignant beaucoup la rosée, on avait soin de n'ensemencer qu'après la seconde ou la troisième heure du jour, lorsque le soleil ou le vent avait dissipé l'humidité, et l'on ne jetait en terre que la quantité de semence pouvant être recouverte avant la nuit (3).

Enfin, précaution à prendre contre le limaçon (*limax*), on ne semait pas avant le vingt-cinquième jour de la lune. *Ne ante quintam et vigesimam lunam terræ mandetur vicia* (4). C'était là une dérogation à la règle générale qui voulait que toutes les semailles se fissent en lune croissante. *Omnia quæ seruntur, luna crescente serenda* (5). On comptait qu'il fallait un jour par arpent pour herser la vesce, et un autre pour la cueillir. Columelle qui nous donne ce détail ne parle pas du temps nécessaire aux sarclages ; quoiqu'il nous assure ailleurs que le lupin seul en était exempté. — Mais Pline nous dit formellement que la

(1) Varron, I, 31.
(2) Col., II, 12.
(3) Col., II, 10.
(4) Col.; *ibid.* et Pallad., II, 6.
(5) Pallad. I, 6.

vesce ne se sarclait pas ; il affirme même qu'on ne la fumait pas ; que toute sa culture consistait à la herser. *Vicia non sarritur, non stercoratur nec aliud quam deoccatur* (Pline XVIII, 37).

CHAPITRE VIII

RAVES ET NAVETS

Les navets *(napi)* et les raves *(rapa)* servaient de nourriture aux gens de la campagne (*rusticos implent*) (1) et même aux personnes d'une condition plus élevée.

On les apprêtait de plusieurs manières ; mais, chose curieuse, on les peignait alors de diverses couleurs. C'est, dit Pline (XVIII, 34, le seul aliment que l'on teigne. *Neque aliud in cibis pingi solet.*

La rave, dit Columelle, est plus avantageuse que le navet, d'abord parce qu'elle est plus grosse, et ensuite parce qu'elle sert à nourrir non-seulement les hommes mais encore les bœufs, comme on le voit surtout dans la Gaule, où on l'emploie beaucoup à cet usage pendant l'hiver (2). Pline parle de raves qu'il avait vues, qui pesaient plus de quarante livres, *Vidi XL libras excedentia* (XVIII, 34).

Au navet et à la rave, il fallait une terre non compacte ; mais il y avait entre elles cette différence que la rave exigeait la fraîcheur, au lieu que le navet préférait un terrain sec et très léger.

L'ensemencement se faisait en juillet, août, septembre (3) à raison de 4 setiers pour les raves, et de 5 pour les navets.

Le sol devait être préparé par plusieurs labours et abondamment fumé, d'autant plus qu'*on cultivait ensuite sur ce même sol des céréales*, lesquelles y donnaient de magnifiques moissons. C'est un exemple frappant et tout à fait catégorique 1° de la culture du blé à la suite de plantes sarclées, 2° d'une large fumure donnée à celles-ci en prévision de celles-là. *Largo stercore satiatum solum postulant, quod, post eorum fructum, sic tractatum*

(1) COL., II., 10.
(2) COL., II., 10.
(3) COL., *ibid.* PALLAD., VIII. 2.

solum segetes opimas facit (1). Ces racines, dit à son tour Palladius, veulent une terre bien labourée et bien fumée, ce qui sera profitable non-seulement à elles, mais encore aux blés qui y seront semés la même année — *quod proderit ipsis segetibus quæ ibi eodem anno seruntur* (2).

Quand les raves ou navets étaient trop serrés, on les éclaircissait pour donner plus de force aux autres.

Et Palladius nous apprend que pour faire grossir les raves on les arrachait on les dépouillait de toutes leurs feuilles, puis on coupait la tige de manière qu'il ne restât plus que l'épaisseur d'un demi-doigt. Après quoi on enfouissait les raves en ligne, en sol bien ameubli, en les espaçant de huit doigts ; on recouvrait de terre et l'on tassait. Cela, dit Palladius, les fait grossir. *Ita magna nascentur* (3).

Les anciens prétendaient que la graine de navet et celle de rave pouvaient se convertir l'une dans l'autre par la continuité de la culture. Semez, disaient-ils, des raves dans le même terrain pendant 2 ans, elles s'y changeront en navets, et réciproquement (4).

Les raves ne servaient pas seulement à l'homme et au gros bétail ; cuites dans l'eau, elles étaient aussi une bonne nourriture pour les diverses volailles (5). On les conservait en les laissant en terre d'où on les retirait à mesure des besoins ; ou bien, après les avoir arrachées, on les faisait sécher au soleil ; elles se gardaient ainsi jusqu'à la récolte suivante. *Ipsa durant et in sua servata terra, et, postea passa, pœne ad alium proventum famem prohibent.* (6).

(1) Col., ii., 10.
(2) Pallad., viii. 2.
(3) Pallad., viii. 2.
(4) Pallad., *ibid.* et Col., ii, 10.
(5) Pline, xviii, 34.
(6) Pline, *ibid.*

(*A suivre*).

Chanoine Beaurredon.

WESSEL DE TORDENSKJOLD

OU LE JEAN BART DANOIS (1),

(*Suite*).

C'était le 11 octobre, et le gouverneur général célébrait l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté le Roi Frédéric IV.

Tout Christiania avait un aspect solennel.

Des gens richement parés animaient les rues; partout on entendait les joyeux échos de la musique et des chansons populaires.

Les nombreux vaisseaux, qui se balançaient sur leurs ancres dans le port, avaient hissé leurs pavillons éclatants, et les coupes se vidaient pleines et nombreuses à la santé, à la prospérité du monarque!

Le vaste salon de la résidence du général comte de Loewendahl, ainsi que les appartements voisins regorgeaient de convives. Tout le monde se divertissait; partout régnaient les ris, le plaisir.

Le général avait pris place dans l'embrasure d'une des grandes fenêtres, d'où l'on avait une large vue sur la ville et le port.

Son œil planait sur le merveilleux panorama qui, de là, s'offrait à son regard et qui semblait visiblement lui plaire.

Tout à coup, il se dressa, pencha la tête en avant comme s'il eût voulu voir quelque chose plus distinctement et, se retournant, il s'écria vivement:

— Le voilà qui vient!

— Qui donc, Excellence, demandèrent quelques seigneurs les plus proches du général?

Et même le grincheux amiral, qui était tout près de la fenêtre, crut devoir répéter la question.

L'attention de tous étant ainsi attirée sur le général, celui-ci répondit :

— Mais je parle de mon jeune marin que j'ai envoyé surveiller les croiseurs suédois.

Tous se précipitèrent aussitôt vers les fenêtres.

L'amiral se plaça, lui, à côté du général, qui continua joyeusement :

— Voyez-vous?... C'est son bâtiment... Et il me semble qu'il ne vient pas seul. Il amène avec lui des prises qu'il a remorquées ! Il y en a trois, parmi lesquels même un vaisseau armé !... Et sur le mât de chacun le pavillon danois flotte au-dessus du pavillon suédois !... Eh ! bien amiral, qu'en dites-vous ?

— Qui sait comment toute cette affaire s'est passée, répondit celui-ci, aussi embarrassé qu'irrité !

— Nous allons le savoir bientôt et de sa bouche, fit le général ; car, comme je le connais, il ne tardera pas à paraître.

Et, en effet, un laquais annonça bientôt un jeune officier qui insistait pour parler sur le champ à son Excellence, le gouverneur.

Le général donna ordre de l'introduire, et Pierre Wessel parut.

Très peu intimidé à la vue de cette nombreuse et si brillante assemblée, il dit à haute voix au général :

— J'ai exécuté l'ordre de Votre Excellence, et je suis prêt à lui communiquer ce que j'ai vu en chemin. En outre, j'ai encore fait, avec l'aide de mes braves matelots, quelque autre affaire, qui plaira peut-être à monsieur le général, s'il daigne seulement la regarder...

— Nous avons déjà vu de loin cette folie, interrompit le grincheux amiral d'un ton sévère, et nous sommes très étonnés que vous exposiez ainsi, de gaieté de cœur, l'honneur du pavillon !...

— L'honneur du pavillon a toujours été sauvé, et, ma foi ! aussi toujours en bonnes mains !... répondit vivement Pierre Wessel, qui déjà allait s'emporter comme à l'attaque d'un corsaire ennemi.

— ... Je demande pardon à monsieur l'amiral, continua-t-il aussitôt, mais vous pouvez constater cela au grand mât de chaque prise !

Le général, auquel la conversation devenait désagréable et qui ne pouvait tolérer de l'insubordination de qui que ce fût, interrompit le cadet avec sévérité, lui disant :

— Cadet Wessel, il n'y a pas d'occasion qui autorise un jeune homme d'oublier le respect qu'il doit à ses supérieurs !...

Et se tournant vers l'amiral quelque peu désarçonné, il ajouta :

— Un jeune homme qui se sent tout à coup victorieux, et dans l'impétuosité d'une si grande jeunesse, mérite bien un peu d'indulgence.

— Oui, quand l'heureux succès justifie l'indulgence, dit l'amiral avec ironie !... Mais si la folle entreprise n'avait pas réussi, continua-t-il avec aigreur, et que l'honneur du pavillon royal eut été compromis, qu'auriez-vous fait alors ?

— Alors ! riposta vivement Pierre Wessel, mais il y avait toujours en réserve une mèche à bord ; et ce que Hvidtfeld fit dans la baie de Kioege, moi, je puis le faire aussi !

L'amiral se mordit la lèvre, et le général, interrompant enfin cette pénible conversation, dit en s'adressant à Pierre Wessel :

— Vous aviez à me faire un rapport, cadet Wessel ! Suivez-moi dans mon cabinet.

Pendant l'absence du général, le jeune marin était le sujet de toutes les conversations, et l'amiral commençait à se sentir mal à l'aise.

Mais le général revint bientôt avec le cadet, et dit :

— J'ai l'honneur de présenter à la société un marin qui, tout jeune qu'il est, a déjà rendu à la patrie un service signalé, et c'est pourquoi je le lui recommande... Cadet Wessel, vous êtes aujourd'hui mon hôte. Prenez part aux plaisirs de cette journée. Demain vous irez de nouveau sur mer, et j'espère que vous commencerez et terminerez votre seconde croisière avec le même zèle que la première.

— Ah ! ma vie appartient au roi et à vous, Excellence, s'écria le jeune vainqueur avec enthousiasme.

— Tenez parole, ajouta le général, et dès le printemps prochain vous aurez votre brevet de lieutenant !

Pierre Wessel ne répondit mot ; mais il saisit la main du gouverneur-général, et la porta vivement à ses lèvres.

III

PIERRE WESSEL A LA COUR

La grande bataille navale du 8 août 1715 était gagnée pour le Danemark, et la puissance maritime des Suédois était anéantie.

Sous le commandement de l'amiral Rale, une escadre anglaise se réunit à la flotte danoise.

Elles empêchent toute communication entre la Suède et ses provinces allemandes.

Pierre Wessel, dont la gloire s'était accrue en cent croisières et batailles navales, était devenu le favori particulier du roi Frédéric IV, et les marins accouraient en foule pour avoir l'honneur de vaincre ou de mourir sous son commandement.

Malgré sa jeunesse, Pierre Wessel était déjà promu au grade de capitaine de frégate et commandait à bord de l'*Aigle Blanc*.

Il s'était particulièrement distingué lors des derniers événements.

Tandis que le combat était terminé et que chacun, officiers et matelots, soupirait après un repos bien mérité, le capitaine Wessel rencontra deux vaisseaux suédois qui étaient chargés d'armes et de munitions pour l'armée de Charles XII.

Il les aborda et s'en rendit maître après une terrible résistance.

Non content de cet exploit, il s'empara encore chemin faisant du château de *Borgholm*, si célèbre dans les légendes des peuples scandinaves.

A Copenhague, l'envie avait encore une fois poursuivi l'intrépide marin.

Il fut notamment accusé d'avoir souvent attaqué des forces visiblement supérieures, et de s'être ainsi exposé au danger d'être battu ou coulé à fond.

Il avait, entre autres exemples, attaqué dans la dernière bataille, en vue de toute la flotte ennemie, un vaisseau suédois à trois ponts, malgré une défense très formelle.

Pierre Wessel qui entendit l'accusation portée contre lui, se défendit franchement comme toujours, et dit en terminant :

— Et si même je me suis battu contre des forces si visiblement supérieures, pourtant mon petit aigle a si bien chassé l'oiseau géant, que celui-ci a eu besoin de toutes ses ailes pour s'éloigner promptement. Je crois donc que l'honneur acquis est plus grand que le dégât éprouvé par la voilure et le gréement de mon vaisseau. Le succès justifie l'entreprise! L'*Aigle blanc* est revenu fièrement avec un riche butin, et vous pouvez être convaincus, Messieurs, que l'ennemi se souviendra encore longtemps de mes coups.

Ce discours, du jeune capitaine, produisit le meilleur effet sur l'assemblée ; les officiers, surtout les plus jeunes, prirent parti pour

lui. Enfin l'affaire fut tranchée par l'amiral Rale, commandant de l'escadre anglaise.

Cet officier supérieur déclara que Pierre Wessel n'avait attaqué des forces si supérieures que sur la promesse que, lui, Rale avait faite de lui envoyer du secours ; mais qu'il en avait été malheureusement empêché. Il remercia le capitaine de ne l'avoir pas mentionné, quoique cette circonstance aurait dû couper court à toutes les récriminations.

Toute l'assemblée se leva à l'instant comme un seul homme. Chacun déclara la conduite du capitaine Wessel irréprochable et le proclama le meilleur croiseur de la flotte, digne d'être recommandé à la faveur particulière de Sa Majesté le Roi.

Et tous, à l'envie, quittant leurs places, se firent un devoir de féliciter le jeune capitaine.

Pierre Wessel reçut ces félicitations avec un singulier embarras, qu'il dissimulait derrière un malicieux sourire. Il secoua vigoureusement les mains de ses compagnons d'armes et ajouta qu'il ne désirait qu'une occasion de montrer à ces Messieurs que ses promesses n'étaient pas vaines.

Ce fut alors que l'amiral-général Gyllenlœwe s'approcha de lui.

Il fit signe à Pierre de le suivre, et lui dit avec affabilité :

— On vient de dire que vous méritez, pour le courage que vous avez montré maintenant et toujours, d'être recommandé à Sa Majesté. Je puis vous assurer qu'on l'a déjà fait. Sa Majesté est au courant de tout et désire même vous voir.

— Le roi ! s'écria Wessel étonné ? Est-il donc venu à Copenhague ?

— Non, capitaine ! Sa Majesté est en ce moment dans la Poméranie suédoise, où elle s'est entourée d'une cour brillante dans la ville de Stralsund. Jusqu'à l'embouchure de la Peene, y comprise l'île de Rugen, tout est à nous. Et sur l'îlot de Daenholm, devant Stralsund flotte le pavillon rouge avec la croix blanche.

— Que Dieu l'y garde toujours ! s'écria vivement Wessel.

— Amen ! répondit l'amiral-Général...

— Il paraît, continua-t il, que le séjour en Poméranie dure plus longtemps qu'on ne l'avait cru. Wismar a ouvert ses portes, et les provinces prêteront un de ces jours, le serment de fidélité. Il ne reste à désirer...

S'interrompant, M. de Gyllenlœwe dit :

— Je ne trouve pas ma tabatière !... En avez-vous une par hasard ?

— Oui, mon amiral, répondit Pierre en tirant de sa poche une tabatière en or ornée diamants.

— Une belle pièce, ma foi ! dit Gyllenlœwe en l'examinant. N'est-ce pas la tabatière que vous avez reçu de Sa Majesté le Roi comme témoignage de sa faveur ?

— Justement, Excellence. C'était après la délicieuse affaire dans le détroit de Calmar. C'est pourquoi elle n'est pas à vendre pour toute une province ! Si je la perdais, je ne me donnerais ni repos, ni trève que je ne l'eusse de nouveau, et dussé-je traverser l'eau et le feu !...

— Vous êtes encore et toujours le vieil enthousiaste, capitaine, répondit Gyllenlœwe en souriant et en lui rendant la tabatière. Après demain, le *Holger Dansk* lève l'ancre. Soyez à temps près du palais de la douane pour vous joindre à ma suite.

— Aussi ponctuellement, que si c'était un rendez-vous avec une frégate suédoise ! fit Pierre Wessel du ton joyeux qui lui était particulier... Mon général, reprit-il, n'a rien d'autre à m'ordonner ?

— Non, et au revoir donc, capitaine !

Et Wessel retourna vers ses amis qui le reçurent avec une grande cordialité.

Trois jours plus tard le *Holger Dansk* jetait l'ancre dans le port de Stralsund, au tonnerre de ses cent canons et salué de toutes les batteries de terre.

Il était couvert de toutes ses voiles, et sur son grand mât flottait la banderolle royale ainsi que le pavillon d'amiral.

Bientôt après sa grande chaloupe fut équipée de douze rameurs, et l'amiral-général Gyllenlœwe y prit place avec son état-major de vice-amiraux, contre-amiraux, commandants et capitaines, tous en grand uniforme de gala.

Pierre se trouvait parmi eux.

Dans le courant de la conversation, quelqu'un posa une question désagréable et l'amiral cherchait vainement à l'éviter, quand Wessel, pour faire diversion, prit sa tabatière et dit :

— Puis-je me permettre d'offrir une prise à Votre Excellence ?

— Volontiers, mon cher capitaine, répondit l'amiral auquel cette interruption venait si à propos !

Et, pour dégager son bras, il laissa tomber son manteau et se tourna vivement vers le capitaine.

Mais, en faisant ce mouvement assez brusquement, il heurta si malheureusement la main du capitaine, que la précieuse tabatière tomba dans la mer.

— Holà, oh ! s'écria Pierre Wessel étonné ; puis, prompt comme l'éclair, il se précipita dans la mer chargée de glaçons flottants.

Tous furent saisis d'une terreur mortelle.

A la conversation, si gaie jusqu'alors, succéda un morne silence. Les rameurs arrêtèrent la chaloupe.

Personne ne savait que faire.

Tout à coup la tête du téméraire officier se montra au-dessus des vagues.

Tous s'empressèrent à le tirer à bord, Pierre, tel un terre-neuve placide, se secoua vigoureusement et, après avoir repris haleine, il dit avec son sourire si curieux.

— Je n'ai pu la retrouver ! mais il fait si diablement sombre là-bas ! Il faut donc que je demande pardon à monsieur l'amiral de ne pouvoir lui offrir une prise.

— Certes ! vous ne gardez que trop bien votre parole, capitaine ! dit Gyllenlœwe, à peine remis de sa frayeur subite, et qui se rappelait encore les paroles de Pierre Wessel : qu'il chercherait sa tabatière à travers l'eau et le feu !

Le capitaine comprenant l'allusion se hâta de répondre :

— Au moins, j'ai tenu une partie de ma promesse ! et si l'autre était là...

— Vous parlez du feu ? répliqua l'amiral. Vous en avez, en effet, grand besoin. Ramez vivement mes enfants !

Et poussée par de grands coups de rame, la chaloupe eut bientôt atteint le débarcadère...

C'était la veille de Noël.

Une brillante assemblée d'officiers de terre et de mer, d'ambassadeurs d'Etats étrangers et de nobles du pays, était réunie dans les appartements du roi.

Frédéric IV n'y était pas encore et l'on causait d'un ton assez élevé.

Pierre Wessel se tenait à l'écart, engagé dans une conversation très animée avec quelques camarades.

Le jeune marin, dont on se racontait de nombreuses anecdotes et qui toutes rendait hommage à son grand courage et à son imperturbable sang-froid, était le sujet de l'attention générale.

Tout à coup, un profond silence se fit.

Les portes s'ouvrirent et Frédéric IV parut, comme porté par le bonheur qui le comblait de ses plus riches présents.

Il salua de tous côtés, parla à l'un, s'adressa à l'autre, eut un mot agréable pour chacun ; quand il s'arrêta enfin devant l'amiral Gyllenlœwe, celui-ci lui dit, après une profonde révérence :

— Votre Majesté a ordonné que le capitaine de frégate, Pierre Wessel, lui fut présenté. Le capitane est ici et j'ose réclamer toute la faveur et la grâce de Votre Majesté pour ce brave officier !

Pierre s'avança aussitôt, fit la révérence d'usage et resta ensuite immobile en attendant les ordres du roi.

Frédéric IV regarda un moment le jeune et vaillant capitaine avec une visible bienveillance, et dit :

— Nous avons beaucoup entendu parler de vous, capitaine Wessel ! Vous agissez, en effet, de manière qu'on ne peut guère vous oublier. A peine avons-nous entendu un de vos exploits qu'on nous en raconte un autre !

— Ce n'est que pour servir Votre Majesté et pour contribuer à la gloire de son glorieux pavillon, répondit modestement Pierre Wessel.

— Il n'est que juste que nous nous montrions reconnaissant pour un tel dévouement, continua le roi... Et pourtant, au lieu de pouvoir acquitter notre dette, nous sommes obligé, en ce moment, par la faute de notre chambellan, de vous demander une nouvellle complaisance... Ne voulez-vous pas nous offrir une prise, monsieur le capitaine ?

Pierre Wessel se trouva dans le plus grand embarras.

— Je demande pardon à votre Majesté, fit-il enfin, mais... j'ai... je n'ai pas ma tabatière sur moi !...

— Nous avons entendu, dit le roi en riant, que vous avez l'habitude de ramasser votre tabatière au fond de la mer, et que vous devez plonger chaque fois que vous voulez prendre une prise ! Mais je trouve cela par trop incommode. Laissez-la donc au fond et prenez celle-ci à sa place.

Et il donna à l'officier une tabatière bien plus précieuse encore que l'autre. Sur le couvercle se voyait un portrait du roi entouré de diamants.

— Mille fois merci ! Sire, s'écria Pierre avec transports. Si j'ai le malheur de laisser encore tomber cette tabatière-ci dans la mer, je la rapporterai ou je resterai au fond !...

— Nous défendons une pareille folie, interrompit vivement le roi ! Nous songeons à vous employer à des choses bien autrement importantes, et partout nous ne voulons plus entendre parler d'inutiles expériences. Pour que vous vous y décidiez plus volontiers, nous voulons vous attacher encore davantage à notre personne.

— Votre Majesté aura donc la grâce de me confier le commandement d'une escadre, demanda le jeune marin ?

— Non ! s'empressa de répondre Frédéric IV. Nous avons déjà agi deux fois contre l'usage en vous faisant avancer avant votre tour, ce qui nous a causé des querelles avec l'amirauté. Mais nous songeons à vous dédommager d'une autre manière. Les actions que vous exécutez et qui sont très utiles à la patrie, sont dignes du héros le plus noble. Et comme vous nous avez même envoyé un des meilleurs amiraux suédois à notre cour, en la personne du comte maréchal des logis-chef, nous vous *anoblissons* pour que vous puissiez allez de pair avec les meilleurs hommes de ce royaume, et nous vous donnons en même temps le nom de TORDENSKJOLD.

Un murmure approbateur parcourut toute l'assemblée.

Pierre Wessel restait, lui, immobile.

Sa fière figure était en feu et ses yeux brillaient comme des éclairs.

En un instant, il avait fait un pas de géant sur le chemin de l'honneur...

Posant enfin la main sur son cœur, il s'écria :

— Maintenant que Votre Majesté a eu la grâce de faire de moi un *bouclier de tonnerres*, je jure que je tonnerai non seulement dans les oreilles des Suédois qu'ils en deviendront sourds, mais encore de toute nation qui se déclarera ennemie de notre patrie !

— Faites donc attacher votre écusson à côté des autres. Qu'on y voie briller les armes que nous vous conférons, à savoir :

Deux canons croisés surmontés de deux éclairs brillants avec la devise : ECLAIRS ET TONNERRES !

Au revoir, monsieur de TORDENSKJOLD !

Le roi se retira, et le nouveau chevalier se vit aussitôt entouré de ses amis qui s'empressèrent de le féliciter, tandis que lui-même était pour la première fois déconcerté, succombant presque sous le choc d'impressions si nouvelles et si inattendues.

IV

TOUTE ESPÈCE DE SUÉDOIS EN DANEMARK

Le roi Frédéric IV était un prince magnifique ; mais, rarement pourtant, sa cour avait été aussi brillante que lorsque Sa Majesté le czar de toutes les Russies, Pierre-le-Grand, fut son hôte au château de *Friederichsbourg*.

C'était en automne, et toutes les places publiques et les rues de la capitale étaient bondées par une foule de curieux.

Toute la flotte danoise était à l'ancre dans le Sund.

Par-ci, par-là, on voyait aussi un vaisseau de guerre russe, avec la croix de Saint-André au mât.

Dans le Kattégat croisaient les escadres anglaises et hollandaises, réunies sous le commandement de l'amiral Norris.

Presque toutes les troupes russes avaient débarqué sur l'île de Hven, et seulement la garde du corps du czar se trouvait dans la capitale même.

Frédéric IV donnait un magnifique banquet dans la grande salle de son palais ; il n'oubliait rien pour divertir son illustre hôte, qu'il flattait avec les attentions les plus délicates et du reste, les plus flatteuses.

Mais Pierre-le-Grand, qui n'était pas habitué aux égards de cour, ne semblait même pas remarquer tout ce qu'on faisait ainsi pour lui.

Vêtu de la manière la plus simple, sans aucune idée de luxe, il formait d'ailleurs un singulier contraste avec cette grande assemblée, brillante de velours, d'or et de bijoux.

Derrière la chaise qu'occupait l'autocrate de toutes les Russies se tenaient, dans une humble attitude, deux serfs qui suivaient d'un œil attentif tous les mouvements de leur maître.

Derrière la chaise de Frédéric IV, se trouvait le commandant Tordenskjold, la figure toujours gaie tournée vers son aimable seigneur, prêt à répondre à chaque question, tout en servant le roi avec une grâce chevaleresque.

Le czar avait vidé d'un seul trait la grande coupe d'or qui se trouvait devant lui, et, comme elle fut aussitôt remplie d'un vin généreux, il dit en s'adressant au roi :

— Ce verre, mon cher frère de Danemark, à votre santé ! Puissions-nous toujours nous entendre en bons voisins !

Frédéric IV lui fit immédiatement raison, et dit :

— Votre Majesté peut compter sur ma fidélité ! Je ferai tout ce que je pourrai pour confirmer et fortifier notre alliance !

— Je vous prends au mot, monsieur mon frère, répondit le czar, quoiqu'il me semble que vous n'ayez pas grand besoin de mon aide. En effet, je ne sais pas ce que vous voulez faire avec le peu de fortune qui est encore restée à notre bon frère Charles de Suède ; car, d'après tout ce que je vois ici, vous avez tant de richesses de toutes sortes, que vous couvrez même vos laquais, de haut en bas, d'or et de pierreries !

A ces mots, Pierre-le-Grand jeta un coup-d'œil sur Tordenskjold, qui remplissait justement le verre du roi.

Il s'indignait de voir que cet homme, qu'il ne connaissait pas, osait se comporter si librement en présence des princes.

— Votre Majesté se trompe, cette fois, répondit Frédéric IV. Ce n'est pas un laquais, c'est le commandant Tordenskjold, un brave officier, dont vous avez sûrement entendu parler ?

— Quoi ! c'est là Tordenskjold ? demanda le czar étonné, regardant plein d'intérêt le jeune marin qui supporta son regard sans baisser les yeux... En effet, poursuivit-il, j'ai entendu parler de ce marin, et je puis vous féliciter, mon bon frère, d'avoir de tels hommes à votre service ! Il me faudra encore bien du temps avant d'en avoir de semblables ! Mais... donnez-moi cet officier, mon frère Frédéric : je le ferai amiral !

Un cri d'étonnement sortit de toutes les lèvres. Tordenskjold rougit vivement et le roi dit :

— Si M. de Tordenskjold devait servir quelqu'un d'autre que moi, j'aimerais mieux le voir, certes, sur la flotte de mon frère, le czar des Russies, que partout ailleurs ; mais le Danemark ne peut se passer des services de ce marin. D'ailleurs, je doute qu'il veuille quitter sa patrie. Au reste, nous combattons pour la même cause, et ainsi M. de Tordenskjold vous appartient déjà en un certain sens.

Ce refus semblait être fort désagréable au czar, car son front s'assombrit, et il jeta un regard plein de colère sur le jeune marin.

Le roi, qui s'en aperçut, chercha à couper court sur ce sujet en disant :

— D'ailleurs, je ne sais trop comment ça ira avec la guerre contre les Suédois. Personne ne sait, au juste, si les habitants de ce pays aiment vraiment si peu leur roi, comme on nous l'a dit. Ce ne sont que des rumeurs qu'on entend sur ce sujet. Il faudrait entendre les gens mêmes pour être fixés. Qu'en dites-vous, commandant !

— Votre Majesté a raison, répondit Tordenskjold avec une révérence, et il lui présenta une coupe à fruits d'une main tremblante.

Le roi, pour en finir avec cette scène désagréable, voulut donner une occasion à l'officier de se retirer, et il lui dit assez haut pour que le czar put l'entendre :

— Si vous croyez pouvoir apprendre quelque chose là-dessus, de quelque importance, nous vous donnons congé pour aujourd'hui. Seulement, je doute que vous apportiez des nouvelles qui en vaillent la peine.

— Je me donnerai autant de peine que possible, répliqua le commandant.

Et il s'éloigna avec une profonde révérence...

Tandis que la fête continuait dans le palais, Tordenskjold dirigea ses pas vers le chantier, où l'on construisait alors les énormes vaisseaux de ligne et les frégates pour la flotte royale.

Il entra dans une des baraques où se réunissaient ordinairement, le soir, les sous-officiers et les matelots des vaisseaux du roi.

Eux aussi avaient pour hôtes des marins russes, et ils traitaient leurs camarades barbus, dont la langue leur était tout à fait inconnue, avec des verres toujours pleins ; ils leur parlaient pourtant en bon danois, tandis que les Russes répondaient en leur meilleur russe : tout cela occasionnait une confusion réellement babylonienne, mais qui, cependant, ne troublait en rien la bonne humeur des convives, au contraire !

— Holà ! Ahoï ! Qui vive ! s'écria le plus âgé des matelots à un nouveau venu qui paraissait à la porte ?

— Un marin qui, je l'espère, ne sera pas de trop à votre table et qui boira avec vous si vous avez encore un verre, répondit l'interpellé.

Mais il ne put continuer, car un cri de joie général interrompit ses paroles.

Lorsque l'agitation eut diminué, le plus âgé des matelots se leva et dit :

— Un plus grand bonheur n'aurait pu nous arriver que celui que nous fait M. le commandant de Tordenskjold nous honorant de sa présence. Comme sur le pont, au tonnerre des canons, vous vous trouvez aussi, ici, à votre place parmi nous ! Nous n'avons pas, dans cette baraque de gaillard-d'arrière, de siège à vous offrir, mais la place d'honneur qui m'est dûe, comme au plus âgé des camarades, est à vous, si vous voulez bien l'accepter !

— Merci, mon brave, dit Tordenskjold en prenant place en haut de la table. Je vois ici un verre rempli de bon vin et je veux croire qu'il est pour moi. Je le vide à la santé de tous les braves marins. Ça vous regarde tous, en général, mais aussi chacun de vous, en particulier ; car je n'excepte personne.

Tordenskjold vida le verre d'un seul trait, tandis que tous les yeux des matelots brillaient de joie, et il continua ensuite :

— Maintenant, je vous confierai que je vais, sur l'ordre de Sa Majesté le roi, faire une joyeuse excursion dans le Sund. Il me faut, pour cela, une vingtaine de garçons décidés. Mais je vous préviens d'avance que ce sera une affaire sérieuse, qui peut même mal tourner. Qui vient avec moi ?

— Moi ! moi ! s'écrièrent-ils tous d'une voix, et ils entourèrent le commandant.

Celui-ci choisit ceux des matelots les plus capables de le seconder, et dit ensuite à un des maîtres de chaloupe.

— La grande chaloupe numéro trois fera l'affaire. Est-elle prête ?

— Nous pouvons immédiatement hisser les voiles, fut la réponse, et le commandant ajouta :

— Allons donc tout de suite à bord. Que chacun de vous soit armé de deux pistolets et d'une hache d'abordage. Il faut que nous soyons dehors en dix minutes.

— Et où allons-nous, si monsieur le commandant veut me permettre cette question ? demanda un des matelots.

— Droit sur le plus grand vaisseau suédois, répondit vivement Tordenskjold en se retournant vers le matelot, et si tu as peur, ajouta-t-il, tu peux rester ici.

Un hourra accueilli cette fière réponse et le curieux questionneur répartit :

— C'est bien ce que je voulais demander : aussi, si nous rencontrons le vaisseau à trois ponts, serai-je le premier dessus, et c'est ainsi que je rendrai raison à mon impertinente bouche !

La pétulante troupe sortit là-dessus en riant.

La chaloupe était prête et bien en ordre, et, quelques minutes plus tard, ils s'éloignaient rapidement de terre sur une mer sombre.

. . . . . .

Le jour est proche.

Un brouillard plus épais s'élève des eaux du Sund ; les car-

casses des vaisseaux qui y croisent restent encore invisibles, tandis que la partie supérieure des mâts est visible, éclairée de la lueur rougeâtre du soleil levant.

La côte de Schoonen paraît déjà dans le brouillard et bientôt on reconnaît le clocher d'un village voisin de la ville de Malmœ.

Les paysans de ce village sont riches et vivent bien, tout en laissant aussi vivre leur prochain.

Dans une grande ferme qui appartient à ce village, mais qui se trouve un peu isolée et non loin de la côte, on est occupé aux préparatifs d'une grande fête.

Le fermier veut marier, ce jour même, sa fille avec le fils d'un de ses amis.

On peut juger, d'après les préparatifs, que la noce sera brillante et que de nombreux hôtes arriveront.

Le feu brûle encore dans le four ; les tonneaux de bière et d'hydromel sont garnis de guirlandes, et, dans la grande chambre, la table est mise pour les hôtes les plus distingués.

Le plancher est couvert du sable le plus fin ; les domestiques se promènent dans leurs habits du dimanche.

La fiancée a déjà mis sa robe blanche, et elle reçoit, avec une timide révérence, son futur qui vient d'entrer.

Le maître de la maison attend les invités ; et ils arrivent en voiture, à cheval et à pied.

Un des premiers est un cousin éloigné, citoyen et commerçant de la ville de Malmœ.

Bientôt après lui arrive un lieutenant qui commande un garde-côte dans les alentours du village et qui veut passer une journée joyeuse.

Tous sont reçus avec un salut cordial.

Enfin, M. le curé arrive pour féliciter les fiancés et les conduire à l'église.

Mais, avant que ceci puisse se faire, il faut prendre un bon déjeuner.

Les plats fumants sont servis, on s'apprête à les attaquer, quand les domestiques, au dehors, jettent de terribles cris. En même temps entre dans la salle du festin le commandant de Tordenskjold !

— Bonjour ! fait-il. Comme on a oublié de m'inviter au mariage, je m'invite moi-même.

Le maître de la maison va à sa rencontre et lui offre la main selon la coutume hospitalière du pays. Mais le lieutenant le prévient et dit :

— Qui êtes-vous, monsieur, et que voulez-vous ?

— Qui me demande cela ?

— Je suis officier du garde-côte et j'ai, partant, le droit de vous poser cette question. Encore un coup, qui êtes-vous ?

— Cela eut été mieux de votre part, si vous m'aviez posé cette question là-même où est votre place, à la côte ! Je vous y aurais appris aussitôt que je suis Pierre de Tordenskjold.

— Tordenskjold ! ! !

Ce nom échappe comme un cri de terreur à toutes les lèvres des assistants.

— Grâce ! grâce ! s'écrièrent en se jetant à ses genoux quelques-uns des plus effrayés.

— Je ne suis pas venu pour vous faire du mal, répondit Tordenskjold. Mon très généreux seigneur le roi veut savoir quelle est l'opinion publique en Suède. Il m'a donc envoyé pour lui apporter des nouvelles sûres ; mais, comme ces nouvelles ne peuvent être sûres que quand elles viennent du public lui-même, j'emmènerai à Copenhague un de chaque profession des hôtes ici présents : là, le roi pourra les interroger à sa façon.

Une grande agitation suivit ces paroles.

Mais Tordenskjold ne s'en émut point et continua :

— Je vois que je trouve ici tout ce qu'il me faut et que je n'ai pas besoin d'aller plus loin. Voici M. le curé qui représente l'état ecclésiastique et le professorat, et voilà M. le lieutenant qui représente l'état militaire. Quant à la classe ouvrière, je prierai le bon bourgeois de Malmœ qui est là, dans ce coin, et le beau fiancé, de me faire l'honneur de m'accompagner. Et maintenant le voyage peut commencer.

Le bourgeois s'enfonça encore davantage dans son coin ; le fiancé se plaça plein de colère à côté de sa fiancée : le prêtre leva les mains au ciel, et le lieutenant s'avança, la main sur son sabre.

Tordenskjold donna un coup de sifflet, et aussitôt ses matelots apparurent armés à la porte et devant les fenêtres, prêts à exécuter les ordres de leur commandant.

— Vous voyez que la fuite est impossible, dit Tordenskjold

en montrant ses gens. Je dois remplir mon devoir : toute résistance est donc inutile. Du reste, je donne ma parole que personne ne sera maltraité. Demain on vous ramènera et le mariage pourra se faire sans une seconde interruption. Mais maintenant il faut partir sans la moindre hésitation, ou bien nous n'atteindrons plus le port avant ce soir... Allons, mes enfants, faites votre devoir ! ajouta-t-il en s'adressant à ses hommes.

Les matelots accourent aussitôt, et les quatre personnes désignées furent conduites dans la chaloupe danoise...

Cependant tout Copenhague étincelait comme une mer de feu.

C'était une des fêtes féériques que le roi donnait à son illustre hôte pour le gagner aux intérêts du Danemark.

Des milliers de lampes illuminaient la ville. Dans le palais royal le banquet venait de commencer. La musique et le chant embellissaient le repas.

Le czar, étonné et ravi de la splendeur de la fête, venait de trinquer à la santé de Frédéric IV, et celui-ci se disposait à lui faire raison lorsqu'il aperçut Tordenskjold qui, s'avançant avec une légère révérence, lui remplit la coupe.

— Eh ! vous voilà donc, dit vivement le roi, car il avait déjà remarqué l'absence du brave marin. Nous avons demandé après vous, mais personne ne savait rien de vous. Où étiez-vous donc ?

— Je demande pardon à Votre Majesté. J'ai seulement fait une petite excursion en Suède.

— En Suède ? Qu'aviez-vous donc à faire par là, s'il vous plaît ?

Toute l'assemblée écouta pleine d'étonnement, surtout le czar ; car nul, mieux que lui, ne savait combien il était difficile de traverser le Sund sans être arrêté par un des innombrables vaisseaux de guerre qui y croisaient.

— Votre Majesté désirait connaître hier soir la véritable opinion des Suédois, et entendre ce que les diverses classes disent des guerres auxquelles se mêle le roi Charles de Suède, j'y suis donc allé pendant la nuit, et j'amène un représentant de chaque état. S'il plaît à Votre Majesté, les gens sont là à votre disposition.

Les Suédois furent introduits et la noble assemblée s'amusa beaucoup de l'embarras et des réponses naïves du bourgeois et

du paysan, tandis que l'officier et le curé répondirent avec concision aux questions qu'on leur posait.

Lorsque Frédéric IV eut satisfait sa curiosité et entendu, qu'à l'exception de l'officier, les autres désiraient beaucoup que Charles XII fît enfin la paix, il ordonna de conduire les hôtes dans une autre salle et de les y régaler malgré eux. Il leur promit de les faire ramener chez eux dès le lendemain même. Ensuite il s'adressa au czar :

— Votre Majesté doit comprendre que je ne veuille me passer de Tordenskjold. Je ne puis me séparer d'un homme qui expose sa vie uniquement pour satisfaire la curiosité de son roi.

Ensuite, il dit au téméraire commandant :

— Quand on ramènera les Suédois à Schoonen, ma chaloupe et son commandant feront mieux de rester ici. Il se trouvera bien un vaisseau suédois, que nous avons capturé, pour prendre ses compatriotes à bord et quitter librement Copenhague. Mais à l'avenir, nous vous prions de ne plus entreprendre de pareilles excursions ; car il pourrait arriver que vous nous manquiez un jour où nous aurions vraiment besoin... Et qui sait si ce ne sera pas bientôt le cas !

— Eh bien ! Votre Majesté me trouvera alors aussi fidèle et intrépide ! et si je n'amène pas de curés et de bourgeois, j'amènerai peut-être un amiral !

Et ce disant, Tordenskjold se joint à la société dont la gaieté fut considérablement augmentée par cet événement.

(*A suivre*). GASTON DE VEY.

POUR L'AUTEL ET LE FOYER

—

PREMIÈRE PARTIE — LE PRIEURÉ

I

Le Prieuré était une petite métairie située au bord du Vicoin. Le Vicoin est un grand ruisseau, qui s'en va, à travers de vastes prairies et d'ombreuses vallées, se jeter dans la Mayenne, à quelques lieues au-dessous de Laval.

La ferme était bâtie sur une petite colline, qui s'avance en promontoire au confluent des deux rivières, et avait vue sur plusieurs horizons, peu étendus, mais d'aspect agréable. Avec ses dépendances, disposées en enceinte autour du logis principal, son pignon à tourelle, sa porte cintrée et ses deux larges croisées, à hauteur inégale, elle avait un air prébendaire, qui répondait à son nom. De longues clôtures de buis, régulièrement taillées, une haute tonnelle et un épais massif de tilleuls, achevaient l'ensemble et lui donnaient cet aspect d'aisance tranquille qui fait aimer la vie aux champs.

C'était un ancien bien de monastère, honnêtement acquis par les gens qui l'habitaient. Ils étaient quatre, le père, la mère, un vigoureux garçon et une toute gracieuse fille.

Le garçon, qui s'appelait Pierre, était recherché et fêté dans tout le voisinage, parce qu'il était joli, pas bête, d'excellent caractère et intrépide au travail. C'était plaisir de l'entendre siffler comme un merle, ou chanter les refrains à la mode, en promenant le hoyau dans les guérets. On ne l'avait jamais vu de mauvaise humeur. Avec cela, il savait lire, écrire et compter la plume à la main, ce qui, pour n'être pas aussi rare

qu'on l'a dit, à la fin du dernier siècle, n'en était pas moins, surtout dans les campagnes, une distinction. On lui avait proposé de l'emmener à la ville, étudier, pour devenir un monsieur ; mais il avait refusé, ce qui prouve qu'il ne manquait pas de jugement.

La petite Marie était une enfant abandonnée. Comment elle se trouva un jour dans le pays et fut recueillie au Prieuré, est chose simple à expliquer. Un matin de novembre, Pierre, âgé d'une dizaine d'années, en allant aux châtaignes, la trouva, seule, pleurant et grelottant, sur le grand chemin.

Dialogue :

— Que fais-tu là ?

— Je ne fais rien.

— Comment t'appelles-tu ?

— Marie.

— D'où viens-tu ?

— Je ne sais pas.

— D'où es-tu ?

— De bien loin.

— Où est ton père ?

— Il est en allé.

— Et ta mère ?

La petite fille ne répondit que d'un signe de tête attristé, et Pierre reprit :

— Tu es donc perdue ?

— Oui, dit-elle, ils m'ont jetée hors du carosse, cette nuit, là-bas. Je suis venue à travers les bois. J'ai grand peur du loup.

— Eh bien, viens chez nous, fit le bon petit homme, en la prenant par la main.

En s'en allant, il l'embrassait et la consolait de son mieux.

— Pleure pas, disait-il, tu seras ma petite sœur.

— Mère, cria-t-il en arrivant, j'amène une petite dame.

Elle paraissait, en effet, une fille de condition, la pauvre enfant. Avec ses traits fins et ses grands yeux timides, son caraco de moire usée et sa cornette voilée de crêpes noirs, elle avait l'air d'une chanoinesse en miniature. Elle avait des souliers roses.

Et elle était jolie !... Le petit Pierre lui faisait déjà des compliments.

— Tais-toi, effronté, fit la mère Madeline. Et toi, ma belle mignonne, assieds-toi là et tends tes pieds au feu.

Et elle lui donna une pleine écuellée de soupe, de cette soupe riche de pain et de légumes, qu'on ne fait bien qu'à la campagne :

— Tiens, lui dit-elle, mets-toi cela au pied du cœur. Quand le père Mathurin sera de retour, on arrangera ton affaire.

Ce que la mère Madeline voulait, le père Mathurin le voulait aussi ; ce que le père Mathurin trouvait bon, la mère Madeline ne le trouvait pas mauvais.

Voilà comment la petite Marie, sans contestation ni débats, retrouva une famille au Prieuré.

II

Les bonnes gens n'avaient pas grand de terre à faire valoir, mais ils soignaient la culture, et avaient chaque année de belles récoltes, de bons pâturages, où les veaux, même chétifs, devenaient de superbes taureaux. Le père Mathurin était un éleveur émérite ; la mère Madeline était industrieuse, son beurre faisait prime au marché ; elle savait faire multiplier les couvées de sa basse-cour, pour le temps propice à la vente. Elle avait cette qualité première des bonnes ménagères, qui consiste à faire argent des plus petites denrées. Pas un légume du jardin, pas un fruit du verger n'était perdu. Les abords de la ferme étaient propres et bien tenus. Les pauvres en connaissaient le chemin. Ils y trouvaient bon gîte et bon feu, sans compter un morceau de lard sur leur pain, et un pot de cidre après la soupe.

— Plus je donne, plus j'ai, disait Madeline, qui savait compter.

La vaillante Madeline était recherchée de tout le monde, parce qu'elle était de bon conseil, de prompt secours, et « bonne comme le bon pain, » disaient les voisins. Il n'arrivait pas un accident dans les environs, qu'elle ne fût appelée, consultée, mise à contribution. Elle avait une qualité précieuse, c'était de garder son sang-froid, quand tout le monde perdait la tête. Elle laissait crier, pleurer, et désoler, et elle agissait, ne manifestant son émotion que par des prises de tabac plus fréquentes et une

certaine manière de fouiller les poches de son tablier. L'habitude de soigner les blessures lui avait fait la main au pansement, et elle aidait les médecins dans leurs opérations. Les femmes grosses lui disaient :

« Vous ne m'abandonnerez pas, mère Madeline ! »

Elle ne comptait plus les nouveau-nés qu'elle avait emmaillottés, ni les petits enfants qu'elle avait mis dans le suaire. A une grande distance, il était peu de maisons où elle n'eût passé, à l'heure des grandes épreuves, comme une envoyée du bon Dieu. Quand sonnait un glas, elle prenait son chapelet, son livre d'Heures, et allait faire la veille auprès du défunt. Si c'était un pauvre, elle emportait un morceau de toile neuve, pour ensevelir honnêtement la dépouille d'un chrétien.

De son temps, elle avait été la plus jolie fille des quatre paroisses qui confinaient sur les terres du Prieuré. Elle était aussi la plus intrépide. Les dimanches et les jours de marché, quand les eaux étaient débordées, elle enfourchait la grise et franchissait gaillardement les gués et les fondrières. Tout le monde disait qu'elle avait vu le loup-garou. Le fait est qu'elle avait dépisté plus d'un maraudeur nocturne, et qu'elle ne craignait pas de foncer à bride abattue sur les malfaiteurs qui se déguisaient en revenants, pour effrayer les montures et détrousser les cavaliers.

Elle avait compté bien des soupirants. Dans les fêtes de village elle était bonne camarade, mais peu sentimentale. Les mères qui avaient des garçons en âge de bien faire, lui disaient : « Voyons, Madeline, filerez-vous toujours le lin de la Vierge ? Il s'en va temps de passer la quenouille, ma fille. »

Quand elle eut perdu ses parents et qu'elle se trouva héritière, elle fit signe au plus pauvre, mais au plus estimé de ses prétendants. Il y avait trois cents personnes à sa noce.

Le brave Mathurin n'apportait pas un sou en mariage. Aîné d'orphelins, il avait élevé et établi ses frères et sœurs, avant de songer à lui. Il était même en retard, quand il fut épousé par Mlle Madeline. Mais il était économe et bon cultivateur.

En peu de temps la plus-value des revenus du domaine atteignit le chiffre d'une belle dot. Ordre, religion, travail et concorde sont les quatre vertus cardinales des ménages heureux. Non seulement Mathurin aimait sa femme, mais il l'admirait et lui déférait en tout. Madeline, habituée à la direction, et s'y

entendant au mieux, ne faisait rien néanmoins sans le consulter, et s'entretenait ainsi dans l'illusion d'une soumission facile.

Les bonnes gens arrivèrent vite à ce degré de considération qui s'attache à un intérieur modèle et à une prospérité bien réglée. Avec juste ce qu'il fallait pour l'aisance, ils étaient riches, grâce au bon emploi de leurs ressources et à des goûts simples. Quand ils faisaient leurs comptes au bout de l'an, ils ne manquaient jamais d'offrir à Dieu la dîme de leurs profits, soit en envoyant double mesure au grenier des pauvres, soit en taillant plus largement le morceau de pain des mendiants.

Lorsque le petit Pierre vint au monde, le père Mathurin abattit le plus bel arbre du Prieuré, un jeune frêne haut comme un pignon d'église et droit comme un sapin du nord. Il en fit faire une croix, qu'il planta au coin du champ le plus en vue du domaine.

« C'est la croix à mon petit Pierrot, se plaisait à dire la mère Madeline. »

Cette croix, à laquelle nous reviendrons dans le cours de ce récit, garda le nom, et s'appela la Croix-Pierrot.

III

La petite Marie n'eut pas de peine à prendre racine en si bonne terre. La pauvrette n'avait qu'une idée confuse de sa première condition. Elle se rappelait seulement qu'elle avait été élevée dans un grand château, par des gens qui l'aimaient beaucoup, qui lui laissaient faire tout ce qu'elle voulait. Mais un jour, des messieurs l'avaient prise au bord de la forêt et l'avaient amenée *par ici*, disait-elle, sans pouvoir s'expliquer davantage. La commotion avait laissé comme un nuage sur ses souvenirs, qui ne lui revinrent que peu à peu et très incomplètement. Elle avait dû être élevée dans un certain abandon. Elle ne savait nommer ni père, ni mère, ni maison, ni pays, et pourtant elle paraissait bien avoir huit ans. Elle ne savait que son nom, et quand on insistait, elle ajoutait :

« Marie, la petite bonne amie. »

Quand on lui parlait de sa mère, ses yeux se fixaient et semblaient fouiller dans un lointain douloureux. Elle pleurait.

Quand on lui parlait de son père, elle répondait : je n'en ai pas.

Un peu fruste, mais distinguée de naissance, cela se voyait, elle ne fut nullement dépaysée dans un milieu rustique, et elle parut vouloir tout oublier pour sa nouvelle condition. Elle échangea sans répugnance ses guenilles aristocratiques contre une bonne robe de peluche douce, et un larche fichu de laine, qui, noué par derrière, à la Marie-Antoinette, lui donnait encore l'air d'une petite dame. Mais elle fut assez embarrassée des sabots qu'on lui mit aux pieds. Les premiers jours elle marchait comme une petite poule bottée, soulevant péniblement ces « souliers de bois, » perdant l'un dans la boue, cognant l'autre contre les pierres. A la fin, elle s'y fit et ne regretta plus ses bottines de satin, qui baillaient à toutes les coutures.

La mère Madeline la traita en tout comme sa fille. Elle lui apprit sa religion et ses prières. Elle l'appliqua en même temps à tous les services qu'elle pouvait rendre. L'enfant comprit le bien qu'on lui faisait, avec la perspicacité précoce des petits abandonnés. Elle devint docile et prévenante. Bientôt, oubliant l'ombre de ses premières années, elle s'épanouit comme une fleur au soleil.

Le petit Pierre n'y mit pas obstacle. Les deux enfants s'éprirent l'un pour l'autre de cette amitié charmante, toute de tendresse naïve et d'innocents plaisirs, qui va se resserrant sans cesse dans l'intime solitude des campagnes. Pierre ne sortait guère sans emmener sa petite Marie, et Marie aimait à suivre son petit Pierre. Ensemble ils gardaient les troupeaux dans les prairies, et les troupeaux n'en étaient pas mieux gardés. Ils faisaient de grands *Paradis* d'aubépine et de genêts, avec un autel de fleurs pour le Saint-Sacrement ; ou bien ils tendaient l'hameçon au bord du ruisseau, ou pipaient les oiseaux, qui venaient s'abattre sur les gluaux, à l'appel fallacieux de deux voix de rossignol. Ah ! ils étaient heureux ! Quand Pierre était retenu pour d'autres travaux, Marie allait seule, mais elle s'ennuyait. Elle gardait volontiers les brebis ; mais les vaches l'effrayaient. Il y avait un grand bouc, dont la laideur et l'odeur la suffoquaient. Les oies, avec leur caquetage sempiternel et leurs colères bêtes, lui faisaient aussi des peurs terribles. Mais Pierre arrivait toujours à temps pour la défendre.

La bénédiction du ciel était sur le Prieuré. Depuis qu'on

avait adopté l'orpheline, les récoltes étaient encore plus abondantes et l'élevage plus prospère. On passa quelques années de l'âge d'or. Une félicité inconnue des palais régnait sous le toit des bonnes gens. On en parlait aux environs.

Mais les temps devenaient bien malheureux.

IV

Un dimanche matin, pendant que les enfants étaient à la première messe, la mère Madeline appela son mari.

— Mathurin, viens donc par ici.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Viens toujours.

Elle le conduisit dans le haut grenier, où poires, pommes, nèfles, achevaient de mûrir sur la paille sèche, et, lui montrant le conduit de la cheminée, qui faisait large saillie sur le mur du pignon, elle lui dit :

— Il me faut un mur de ce côté-ci, un mur de ce côté-là, à chaux et à sable, assez épais pour ne pas sonner sous un coup de crosse de fusil. Comprends-tu ?

Mathurin regarda sa femme d'un air tout ahuri.

— Comprends-tu? répéta-t-elle en accentuant l'interrogation.

— Mais oui, mais oui..... c'est-à-dire... je comprends que tu n'agis pas sans raison.

— Ecoute, tu vas voir.

Elle tira de sa poche une vieille brochure, comme on en colportait beaucoup dans le pays, et elle lut :

..... Les nobles seront pendus, les prêtres menés en exil. Les autels seront profanés, les ronces croîtront sur le seuil des églises. Ceux qui sont riches seront pauvres ; ceux qui sont pauvres seront riches. Ecoutez la prophétie. Malheur à ceux qui n'auront pas prévu le temps marqué pour le jugement et la justice ! N'abattez pas les souches creuses. Bâtissez loin du grand chemin, et que l'issue s'égare au plus épais des fourrés etc...

— Qu'est-ce que tu dis donc là, Madeline ? interrompit vivement Mathurin, en relevant ses mains jointes à la hauteur du menton.

— Je n'invente pas, mon Dieu sauveur et maître. Ça y est tout au long, et ça n'a pas été écrit par un borgne, vrai.

— Est-ce que c'est pour bientôt, ma bonne femme?

— Plus tôt qu'on ne pense.

— En ce cas pressons-nous.

Il mesura avec la main la saillie de la cheminée.

— Trente-huit pouces, fit-il. Le mur aura un pied, ce n'est pas trop : reste deux pieds deux pouces. Cela fait-il ton compte, Madeline?

— C'est bien ; on se serrera les cuisses.

— Qui veux-tu donc fourrer la dedans, mère?

— On verra.

— Dame, je ne réponds point que cela ne sonne pas un peu.

— Essayons toujours. Maintenant il me faut deux ouvertures à hauteur d'appui, des deux côtés, ouvrant sur le foyer.

— Ah ! par exemple. Et si l'on fait du feu.

— C'est la cheminée de la salle; tu sais bien qu'on n'y allume jamais, et d'ailleurs...

— Mais si d'autres, par hasard?...

— Tu mettras aux ouvertures deux petits volets ouvrant en dehors, et s'adaptant bien.

— Mais, de l'air, Madeline?

— Tu ne sauras pas faire un châssis dans la charpente, toi qui fus boistier dans ta jeunesse. Tu couperas entre les chevrons, ici et là, bien proprement. Nous arrangerons les ardoises de manière à faire de petites trappes.

— Je comprends bien. Mais comment entrera-t-on?

— Au moyen d'une échelle, que tu feras exprès.

— On ne sera tout de même guère à l'aise là-dedans. Ma pauvre Madeline. Que tout cela ne nous annonce rien de bon.

— A la guerre comme à la guerre. Tu feras d'abord les ouvertures, de nuit, pour plus de précaution. Nous aurons justement la pleine lune un de ces jours. Surtout que les enfants ne s'aperçoivent de rien. Quand tout sera fini, nous enduirons du haut en bas, à chaux et à sable, avec un peu de crotin sec, pour donner un air de vieux. Après cela, les patauds seront malins, s'ils viennent y mettre le nez.

(*A suivre*). HENRY HOISNARD.

A TRAVERS LES REVUES

I. Études religieuses : 1° *Descartes. A propos du troisième centenaire de sa naissance.* P. L. Roure. — 2° *Mgr d'Hulst* de J. Brucker. — 3° *Une grande chrétienne* au XVIe siècle : P. H. Cherot. — II. Le correspondant. 1° *Cléricalisme et Laïcisme.* E. Julien. — *Un homme d'Œuvres au* XIXe *siècle,* Adolphe Baudon, par L. de Lanzac de Labore. — III. L'Orient chrétien. — 1° *La conversion de la Princesse Hélène de Monténégro au catholicisme.* — 2° *Découverte d'un fragment de l'original hébreu du livre de l'Ecclésiastique.* IV. Revue des deux mondes. 1° *Géricaud : Souvenirs du collège de France;* — 2° *Souvenirs du couronnement.* — V. Revue scientifique. *Quatrième congrès d'anthropologie criminelle;* — IV. La quinzaine. *Le cerveau et la Psychologie* ; — 3° La Vie contemporaine. *Les Critiques.*

I

1° On sait que la Sorbonne a célébré le 31 mars dernier le troisième centenaire de la naissance de Descartes. La réunion a été paraît-il peu nombreuse et elle a eu moins de retentissement que celle qui était célébrée il y a quelques jours en l'honneur d'une comédienne. A l'occasion de cette solennité, le R. P. Roure se pose cette question : Que reste-t-il de Descartes après 300 ans ? Quelle part lui revient-il dans l'état actuel de la philosophie et de la science ? Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de ce qu'on appelle les théories cartésiennes, car, sous le rapport de sa construction systématique, on peut dire que le cartésianisme est mort. Mais comme inspiration, direction, méthode et comme esprit, le cartésianisme a survécu, et l'action qu'il a exercée et qu'il exerce encore, n'est rien moins que funeste. Cette thèse est savamment développée et démontrée par le P. L. Roure. D'abord un certain nombre de gens, amis et ennemis, attribuent à Descartes la paternité du *spiritualisme.* La vérité est que le spiritualisme cartésien fut une protestation inefficace contre le matérialisme, et que même il lui prêta des armes. Ainsi, on constate au XVIIe siècle, le progrès constant de l'école de Gassendi ; au XVIIIe, le sensualisme triomphant ; en notre siècle, après quelque faveur accordée à l'éclectisme surtout cartésien de Cousin, la recrudescence du positivisme avec Littré et Taine. 2° Il a mis encore d'une autre façon le spiritualisme en péril, en le

faisant glisser vers l'*idéalisme*. En effet, Descartes se rapproche de l'idéalisme critique de Kant dans la détermination du point fixe où il faut se placer pour ramener la confusion et le chaos à l'ordre et à l'harmonie. Ce point il le cherche, comme Kant, dans une loi primordiale de l'entendement. Aussi les admirateurs de Descartes sont-ils unanimes à le louer d'avoir placé le point de départ de la philosophie, non plus en dehors de l'homme, mais au dedans ; d'avoir tiré la philosophie, tout entière de la conscience que chacun a de sa pensée. Qu'ils aient exagéré la portée du système de Descartes, je le veux bien, mais il n'en est pas moins vrai que le criticisme de Kant est en germe dans le cartésianisme ; 3° Nous avons peu à dire du *mécanisme* de Descartes ; M. Fouillée qui, il y a deux ans, « cru voir dans cette théorie la science de l'avenir, juge maintenant la théorie incomplète. De la conception de la mathématique et de la mécanique universelle est née l'idée de la *toute puissance de la science ;* idée bien cartésienne et bien moderne. La science doit transformer le monde et rendre l'homme « maître et possesseur de la nature ». Dès son *Discours*, Descartes « pense n'avoir plus que deux ou trois batailles à gagner pour venir à bout de son dessein ». Il espère même arriver à exempter l'homme « de l'affaiblissement de la vieillesse ». Ces prétentions ne sont-elles pas celles de nos savants sur l'omnipotence de la science ? Il n'est pas besoin de les réfuter, à une époque où l'on soulève la question des faillites de la science ; 4° Dans la réduction de tous les faits à la mathématique et au mécanisme, Descartes s'était arrêté devant les faits d'ordre mental ou psychique ; mais ses disciples n'ont pas imité sa réserve, ils se sont engagés plus loin que lui dans la voie aventureuse qu'il leur avait ouverte, et ils en sont arrivés à vouloir appliquer l'évidence géométrique à tous les genres de questions, même de celles de l'ordre des croyances enracinées par la tradition et la nature. Erreur manifeste, car si la certitude, dans son fond est la même, elle revêt différentes formes, suivant la nature du motif immédiat qui la détermine. Même pénétration de l'idée mathématique et mécanique dans la morale ; 5° La doctrine qui est au fond des formules de Descartes, et que Spinosa développera après lui, c'est la prééminence excessive donnée à la raison, la réduction, pour ainsi dire, de l'homme à l'esprit ; d'où la pensée plus ou moins avouée, que connaître c'est pouvoir ; bien conduire son esprit c'est bien agir : « Il suffit de bien juger pour bien faire, » dit Descartes dans le *Discours*. Il y a certainement un lien entre ces aperçus et la doctrine très moderne qui affirme que la science rend l'homme meilleur, que l'instruction suffit à tous ses besoins, que le savoir a une vertu *éducative* ; 6° On attribue encore à Descartes d'avoir fondé d'une manière définitive la *liberté de l'esprit* et *la prépondérance de la raison*. En conséquence, on a fait à Descartes l'injure d'accoler son nom à ceux de Ramus et de Giordano-Bruno, « ces martyrs de la liberté de pensée », dit M. Francisque Bouillier ; et M. Fouillée n'a pas hésité à saluer en Descartes le « Luther de la philosophie et de la science ». 7° Jusqu'à quel point Descartes a-t-il secoué le joug de la foi ? La question a été tranchée en sens divers. Le vice profond du christianisme de Descartes est de mettre d'un côté, le mystère absolu ou la volonté plus que l'intelligence, atteint seul par la foi ; de l'autre, la clarté absolue de la pensée qui se repose, pleinement souveraine chez elle, à supprimer toute préparation rationnelle à la foi, tout travail de la raison dans la foi, « toute intelligence de la foi », comme si vraiment la raison humaine ne demandait pas légitimement

qu'on lui rende compte de la foi qu'on lui impose. Ce christianisme de Descartes n'est pas le vrai christianisme ; il ne peut que faire des libres-penseurs mais pas de vrais croyants. Pour être un adversaire de la foi, il ne manquait à Descartes que l'intention. Voilà pourquoi l'influence de Descartes sur notre siècle a été funeste. Bossuet avait prévu les résultats de cette influence : « Je vois... un grand combat se préparer contre l'Eglise, sous le nom de la philosophie cartésienne ». C'est qu'en effet le cartésianisme libre-penseur devait sortir naturellement du cartésianisme croyant. Tous les partisans de la science et de la philosophie indépendante peuvent se réclamer de Descartes depuis le sectaire le plus haineux jusqu'au penseur correctement ou dédaigneusement respectueux des doctrines chrétiennes, jusqu'au croyant qui met dans un coin de son esprit les vérités de la foi, et fait de la philosophie avec le reste. Descartes avait rêvé la synthèse du savoir ; or son système n'a abouti qu'à briser en trois tronçons l'antique chaîne qui reliait ensemble la science, la métaphysique, la foi. L'unité a été brisée, et c'est là une des causes principales du malaise qui tourmente notre génération. Il n'y a de remède à ce malaise que l'unité, et l'unité des esprits n'est possible que par le retour à l'enseignement traditionnel, rationnel et théologique.

2° Nous signalerons en passant la suite de l'intéressante biographie d'une grande chrétienne au XVIIe siècle, qui n'est autre que la pieuse Anne de Caumont, qui honora sa condition et son sexe par les qualités d'une vraie et solide piété et par sa charité. Devenue veuve par suite de la mort de son mari qui avait rejoint son fils dans la tombe, séparée ainsi des créatures qu'elle avait le plus aimées, Anne de Caumont se tourna tout entière vers Dieu. Son genre d'existence ne fût pas celui d'une religieuse mais d'une femme de qualité adonnée à la vraie et solide piété. Hilarion de Coste nous a retracé d'après le témoignage des suivantes de cette princesse le règlement d'une de ses journées. Ce règlement est celui des grandes chrétiennes de l'époque. On ne comprenait pas alors la dévotion sans règle. On peut voir dans Mme de Motteville comment Anne d'Autriche distribuait son temps. Aujourd'hui les prêtres seuls récitent le Bréviaire ; dans nos cathédrales presque désertes six jours sur sept, quelques rares chanoines psalmodient les Heures. Les laïques d'autrefois, hommes et femmes, récitaient volontiers chez eux, soit à leur paroisse le grand ou le petit office. Anne de Caumont observait rigoureusement toutes les pratiques de la piété chrétienne, les obligatoires et celles de surérogation. Cette piété pour consolante et salutaire qu'elle fût aux chrétiens d'élite qui en faisaient leurs délices au XVIIe siècle, serait peut-être jugée sévèrement de nos jours, épris que nous sommes d'œuvres extérieures et qui profitent au prochain. Mais les œuvres extérieures de charité étaient également pratiquées alors. Une fois le mois Anne de Caumont allait à son tour servir les pauvres à l'Hôtel Dieu et présenter de sa main aux malades les rafraîchissements qu'elle avait apportés pour eux ; elle prodiguait ensuite les mêmes soins aux femmes les plus malheureuses. Les malades à domicile n'échappaient pas à ses charitables largesses. On ne pouvait lui faire rien de plus agréable que de lui apprendre où gisaient les plus délaissés, où se cachaient les plus honteux et les plus abandonnés ; elle allait à leur secours ; elle triomphait de toutes les répugnances de la nature en soignant elle-même leurs plaies. Il faut lire cette belle étude, admirablement documentée. Les femmes françaises qui occupent

un rang distingué dans la société par la fortune, trouveront des leçons utiles et un modèle de piété et de charité dans l'exemple d'Anne de Caumont.

3° Nous nous associons de grand cœur aux légitimes regrets exprimés par les *Etudes religieuses* au sujet de la mort si imprévue de Mgr d'Hulst, et à l'hommage qu'elles rendent à la mémoire d'un prélat dont le rôle a été si grand dans le mouvement catholique de la seconde moitié du siècle et qui a servi avec tant de dévouement jusqu'à sa fin, hâtée par ses travaux, toutes les saintes et grandes causes que nous servons dans cette Revue. Maurice d'Hulst, né en 1841, dans une condition et avec des talents qui lui assuraient un avenir brillant dans le monde, dédaigna les promesses terrestres pour suivre la voix du ciel qui l'appelait à une carrière plus haute et plus pénible. Séminariste a Issy en 1859, prêtre en 1866, promu docteur en théologie et en droit canonique à Rome en 1868, l'abbé d'Hulst ne se proposa d'autre but que de réaliser l'idéal de son état par la sainteté de sa vie comme par la charité qui se donne à tous, et par le zèle sacerdotal qui se prodigue pour accomplir la plus grande somme de bien possible. Il consacra les prémices de son sacerdoce à l'évangélisation des pauvres dans la paroisse si populaire de Saint-Ambroise. En 1870 il assiste nos soldats dans l'armée de Mac-Mahon d'abord, puis au milieu des défenseurs de Paris. Nommé ensuite vice-promoteur du diocèse par le cardinal Guibert, et bientôt après vicaire général, enfin Recteur de l'Institut catholique de Paris 1880, Mgr d'Hulst montra dans toutes ces situations les qualités remarquables dont il était doué. Il fut, jusqu'à sa mort, l'ame de l'Institut catholique à l'organisation de laquelle il avait travaillé plus que personne. Il avait compris plus que personne l'importance, qui n'est peut-être pas encore appréciée partout comme il le faudrait, d'un enseignement supérieur chrétien et fortement constitué pour l'avenir du catholicisme et de l'Eglise en France. Les conférences du carême, qu'il prêcha à Notre-Dame, furent encore pour lui une manière de prouver à l'élite des esprits contemporains l'accord de la foi avec la science. Il avait accepté, non sans résistance, la difficile succession de Mgr Freppel à la Chambre ; mais son tempérament était trop délicat et un peu trop froid pour ces mêlées parlementaires, où la vérité ne se fait tolérer qu'avec l'appui de la voix d'airain et des mots de feu. Toutefois sa parole ne manqua jamais à aucune des causes qu'il lui appartenait de défendre. On a dit que Mgr d'Hulst, en s'efforçant d'aplanir certains obstacles à l'alliance, si ardemment poursuivie par lui, de la science et de la foi, a semblé parfois recommander aux apologistes catholiques des voies un peu hasardeuses. Il est vrai que quelques-uns des professeurs qui enseignaient sous sa direction ont préconisé des doctrines qui ont soulevé des protestations trop fondées. Mais à ces objections on peut répondre qu'il est facile aux esprits prudents avant tout de ne se tromper jamais, et qu'en tout cas, aucun nuage n'a jamais plané sur la parfaite rectitude des intentions de Mgr d'Hulst comme sur la promptitude de son obéissance aux décisions du Saint-Siège. C'est pourquoi la mémoire de Mgr d'Hulst mérite de rester à jamaie honorée dans l'Église et la France, qu'il a si généreusement servies, et qu'il aurait servies plus longtemps sans le surmenage de l'activité et du labeur sans trève du regretté Prélat qui fut toujours à la peine et jamais au repos. *Consummatus brevi explevit tempora multa.*

II

S'il est deux mots dans notre langue qui soient nés pour s'entendre et rester alliés, ce sont assurément ceux de « clerc » et de « laïque », qui servent à désigner les membres de la communauté chrétienne, si fortement unis par le lien de la charité évangélique, qu'à l'origine de l'Eglise ses ennemis eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'admirer leur union. Il y avait alors comme aujourd'hui des clercs et des laïques, c'est-à-dire des prêtres et des fidèles, des gouvernants et des gouvernés. D'ailleurs le clergé était un ordre ouvert, se recrutant parmi les laïques et se dévouant au service des laïques. Pourquoi donc l'accord qui existait à l'origine entre les deux ordres a-t-il été rompu ? Pour plusieurs causes. D'abord le laïcisme regalien, qui bouleversa la discipline ecclésiastique au profit du pouvoir temporel tout en laissant le dogme entier, sauf la suprématie du Pape sur les conciles ; 2° le protestantisme, qui détruisait la hiérarchie en affirmant que tout chrétien est prêtre, indépendant sauf de Dieu qui l'inspire directement : c'était en principe le laïcisme absolu. Transporté dans l'ordre philosophique ce même principe conclut à l'indépendance de la raison individuelle. Chacun est maître de ses croyances et de sa conscience ; la croyance et la morale deviennent individuelles. Ni Dieu en haut, ni l'homme en bas, n'ont d'ordres a donner à la conscience ; l'impératif catégorique commande a chacun ce que chacun entend. En politique l'individu est également maître en vertu du même principe de la liberté d'examen. Libre aux individus de ne tenir aucun compte des relations morales, d'autorité et d'obéissance que la hiérarchie des classes et les intérêts de l'état social rendent obligatoires même entre les hommes. L'autorité de se gouverner est tout entière dans l'individu. Il n'y a plus d'autre gouvernement de fait que celui qu'il plaît aux individus de se donner. Rassemblées, unies dans quelques mandataires, les volontés individuelles forment un tout qui s'appelle l'Etat, qui sera le gouvernement de tous par chacun et de chacun par tous. Ainsi constitué, l'Etat jouit de tous les droits de l'individu, qui les a abdiqués dans sa main. L'Etat en use et abuse comme il lui plait aussi longtemps qu'il en est le dépositaire. S'il veut être absolu et tyrannique, et si le peuple l'agrée comme tel, nulle autorité divine ni humaine ne peut l'en empêcher. De Dieu il n'a cure, car ce n'est pas de Dieu qu'il tient son autorité, mais du peuple, qui est censé ne la tenir que de lui-même. Libre aux individus de professer une religion. L'Etat n'en a pas : il est athée par définition, disons le mot, il est laïque. Quant à la loi, elle doit être également athée et laïque ; elle tient son crédit du plus grand nombre des volontés ; est-elle la majorité ? elle est la loi. Où sont dans ce système les limites de l'Etat ? Je n'en vois pas, ni lui non plus du reste. Il est tout puissant, seul souverain. Or le cléricalisme qui représente le principe hiérarchique d'un pouvoir souverain qui régit la société religieuse est naturellement en opposition avec la donnée de l'Etat laïque tel qu'il existe aujourd'hui. L'anticléricalisme est ainsi devenu le cri de guerre de tous les sectaires. Le nom seul de Dieu, une croix, un emblème religieux quelconque, tout cela inspire une superstitieuse terreur au laïcisme régnant.

Qu'on ne s'étonne donc pas de l'antagonisme qui existe entre le cléricalisme et laïcisme tels qu'ils sont compris par les pseudo-libéraux de notre temps ! Le

catholicisme n'est pas seulement une théologie, il est une philosophie sociale et pratiquement sociale, il plaide en faveur de l'instruction et de la liberté individuelle, si méconnue par les partisans de l'Etat laïque et socialiste; il commande le régime des associations, organes admirables, si bien adaptés aux nécessités sociales du temps, dans lesquels s'harmonisent et se complètent les deux forces si souvent ennemies, l'intérêt privé et l'intérêt général. Qu'on les laisse faire, elles défendront la société contre les deux tyrannies extrêmes qui la menacent, la tyrannie individualiste et la tyrannie socialiste. Que le laïcisme et le cléricalisme fassent librement chacun de leur côté, leur œuvre sociale, et on ne tardera pas à voir par des résultats tangibles que : nul

Ne sait faire avec un miel plus doux
Les cellules les mieux bâties.

2° A lire dans la même livraison du *Correspondant* une remarquable esquisse d'un grand chrétien, Adolphe Baudon de Mony, qui pratiqua si largement pendant sa vie le précepte évangélique de l'assistance fraternelle, dans sa vie privée d'abord, et ensuite comme président général des conférences de Saint-Vincent de Paul. Peu d'hommes ont poussé plus loin que lui dans ce siècle le don de soi et l'abnégation. Après de brillantes études juridiques couronnées par le grade de docteur, Adolphe Baudon fut nommé Auditeur au conseil d'Etat. Ses heures de loisir étaient consacrées aux exercices de piété, à des lectures religieuses et aux œuvres de la société de Saint-Vincent de Paul qui venait d'être fondée par la petite réunion formée de quelques étudiants désireux de placer leur persévérance chrétienne sous la sauvegarde de la charité personnelle et agissante. Son ardent amour pour les pauvres, son zèle pour le développement des conférences le faisaient appeler au bout d'un an, au conseil général de l'œuvre. Quand M. Bailly fut contraint par l'âge et ses occupations d'abandonner la présidence de la société, M. Jules Gossin, qui lui succéda, appela Jules Baudon à la fonction de sécrétaire général, et, en 1847, M. Gossin donnait sa démission et désignait Adolphe Baudon au choix de ses confrères. M. Baudon avait épousé Mlle Lafont, dont le père, régent de la Banque, devait être créé dans la suite Pair de France par Louis-Philippe.

Dès le premier jour de la sanglante insurrection de Juin 1848, Adolphe Baudon qui faisait partie de la garde nationale de son quartier dût braver le feu des insurgés. Dans un assaut meurtrier qui avait pour but d'enlever une formidable barricade, il eut la jambe fracassée d'une balle. Le général Cavaignac qui le visita pendant sa convalescence, qui fut longue et pénible, détacha sa croix d'honneur et la plaçant sur la poitrine du blessé, lui dit : « Jeune homme, vous l'avez méritée mieux que moi ». Après les journées de Juin, Adolphe Baudon protesta hardiment contre la réaction passionnée qui avait suivi l'insurrection et rappela la part de responsabilité des classes riches dans les événements de Juin. Il fallait, à cette époque, un vrai courage pour rappeler les doctrines de l'Eglise sur l'obligation de l'assistance. Sa protestation fut entendue. Les confrères de Saint-Vincent de Paul se mirent à l'œuvre, fouillèrent les quartiers pauvres ou les insurgés s'étaient cachés et en ramenèrent un grand nombre à la vie honnête et laborieuse. Les dix années qui suivirent furent une période de grande extension pour la société de Saint-Vincent de Paul et de continuel labeur pour son président général : Visite des pauvres,

patronage des apprentis, fourneaux économiques, assistance des malades et des prisonniers, apostolat religieux auprès des militaires, la Société embrassait toutes ces œuvres et se propageait dans tout le monde chrétien. Malgré son infirmité, Adolphe Baudon visita les principales conférences d'Europe ; il reçut à Rome les encouragements de Pie IX. Il donnait une partie de son temps et de sa fortune à d'autres œuvres charitables, il composait à l'usage des chrétiens vivant dans le monde des opuscules de piété qui se lisent toujours avec fruit. Possesseur, par son mariage, d'une grande terre en Bourbonnais, il y renouvela les procédés agricoles, vivifia l'esprit religieux et organisa un système d'assistance rurale.

Le second Empire, même dans sa période de soi-disant ferveur religieuse, se défia toujours de la société de Saint-Vincent de Paul comme d'un organisme indépendant. Le 16 octobre 1861, de Persigny, ministre de l'Intérieur, adressa aux Préfets une circulaire qui ordonnait la suppression des conseils centraux et provinciaux de la société. Le conseil général suspendit ses séances après avoir conféré de pleins pouvoirs à son président. Celui-ci continua à correspondre avec les conférences de l'étranger, ce qu'on ne pouvait songer à lui interdire, mais il s'abstint scrupuleusement de toute relation avec les conférences françaises.

Adolphe Baudon donna le concours de ses sympathies, de son activité, de sa fortune aux œuvres nombreuses dont l'éclosion suivit les événements de 1871 : Œuvre du vœu national, diffusion de la bonne presse, revendication des droits de l'Église ; mais il demeurait avant tout président général de la société de Saint-Vincent de Paul qui avait reconquis sa liberté depuis l'Empire libéral. Quand M. Baudon crut que le déclin de ses forces ne lui permettait plus de suffire aux charges de la présidence, il chercha un successeur, le fit connaître à ses confrères et rédigea sa démission. L'émotion fut profonde parmi les membres du conseil général, dont le baron de Baulny se fit l'interprète. M. Baudon, quand sa santé le lui permettait, continuait à assister aux séances du conseil qu'il avait présidées quarante ans durant. Mais ses forces épuisées par un labeur prolongé, ne tardèrent pas à le trahir. Après quelques mois de maladie, il s'éteignit en Limousin, le 9 juin 1888. Un paysan du voisinage lui consacra cette oraison funèbre : « On peut dire que M. Baudon n'a jamais eu d'ennemis ». Et son successeur a exprimé d'un mot son principal titre à la gratitude des chrétiens de notre temps : « Beaucoup le regardent comme le second fondateur de la société de Saint-Vincent de Paul. »

III

Le journal le *Nord* a engagé une campagne contre le prince Nicolas de Monténégro au sujet de la conversion de la princesse Hélène, sa fille, au catholicisme. Voyons donc si ce prince a mérité les reproches que lui adressent le *Nord* et la presse fanatique de Russie. C'est à Moscou que le prince de Naples a connu la princesse Hélène, son épouse actuelle ; c'est le Tsar qui a fait le mariage ; c'est M. Pubédonosreff, le tout-puissant procureur du Saint-Synode qui a donné en principe son consentement à l'acte religieux accompli à bord

du *Savoja* dans le port de Bari ; or, il paraît étrange que malgré toutes ces preuves évidentes du rôle joué par la Russie officielle dans le mariage du prince de Naples, la presse russe jette la pierre contre le chef de l'orthodoxie balkanique. La Russie officielle ne pouvait ignorer la condition *sine qua non* du mariage. La maison de Savoie est catholique, et le roi d'Italie a signifié au prince Nicolas qu'il ne donnait son consentement au mariage que si la princesse Hélène passait au catholicisme avant de fouler le sol d'Italie. Malgré les influences contraires qui agirent sur le prince Nicolas, celui-ci accepta tout ce que le roi d'Italie exigea de lui. Cependant, la crainte de heurter de front le sentiment de la population fit que la princesse resta sans instruction religieuse; l'archevêque catholique d'Antivari ne fut pas même consulté, et la princesse continua à témoigner de sa profonde vénération pour le culte orthodoxe. Quant à la cérémonie religieuse, elle eut lieu dans la matinée du 21 octobre à bord du yacht royal *Savoja*, dans le port de Bari. L'acte religieux fut accompli secrètement et ne fut pas même soupçonné par la foule qui se pressait sur les quais de la ville. Tout ce que les journaux de Rome ont raconté sur « l'abjuration » de la princesse, dans la cathédrale de Bari, en présence d'une grande foule de spectateurs, est de pure invention. Voici les faits : Peu après l'arrivée du *Savoja* à Bari, le prince Nicolas avec ses enfants — prince Mirko et princesse Anne, — le Voyevode Bojo Petrovitck et ses aides de camp, se rendirent à bord du cuirassé Francisco-Morosini pour passer en revue la division de l'escadre de la Méditerranée qui mouillait dans la rade de la ville. Ce fut le moment choisi pour la cérémonie, qui eut lieu dans la grande salle à manger du *savoja*, transformée en chapelle. Mgr Piscicelli-Faeggi, grand prieur de la basilique de Saint-Nicolas, se rendit à bord, accompagné d'un chanoine et d'un secrétaire. La princesse Hélène s'agenouilla sur un prie-Dieu devant un crucifix d'or placé sur un coussin richement brodé ; puis elle récita en langue italienne la profession de foi catholique prescrite par le Concile de Florence. Les témoins étaient : pour l'Italie, le duc de Gênes qui représentait le roi Humbert, le prince de Naples, le garde des Sceaux, M. Cossa et le ministre plénipotentiaire d'Italie à Cettigne ; — pour le Monténégro, le Voyevode Verikovitch, ministre des affaires étrangères et le comte Voukovitch, secrétaire du prince Nicolas. Ce dernier étant catholique, le seul orthodoxe présent à la cérémonie fut le ministre des affaires étrangères. Les journaux italiens ont prétendu que le Vatican avait intercalé dans la profession de foi des clauses politico-religieuses. C'est une calomnie odieuse. Le document lu par la princesse était de tout point conforme aux prescriptions du concile de Florence, et il était purement dogmatique. La princesse Hélène était donc catholique lorsqu'elle toucha le sol d'Italie. Elle se rendit ensuite à Saint-Nicolas avec les princes, et on y célébra une messe pontificale ; ils descendirent ensuite dans la crypte pour prier devant la chasse du saint qui est l'objet d'une vénération de la part des grecs et des latins. Le soir même ils partirent pour Rome. Tel est le récit authentique reproduit par l'Orient chrétien, et que nous avons résumé. Le passage de la princesse Hélène au catholicisme fut, *au point de vue de la forme seulement*, un compromis entre les susceptibilités du Monténégro, les exigences nationales et dynastiques de l'Italie. *Au point de vue du fond*, cet acte s'est accompli en vertu du même principe qui est en vigueur en Russie : que les princesses du sang doivent appartenir à la religion de leur pays d'adoption. La princesse

Hélène étant d'ailleurs majeure, elle s'est soumise en pleine liberté aux conditions dictées par le Quirinal. Aussi les Russes nous paraissent-ils être mal inspirés quand ils accusent le prince Nicolas, dont Alexandre III disait qu'il était « le seul allié fidèle de la Russie ».

2° La même Revue nous apprend la découverte d'un fragment de l'original hébreu du livre de l'*Ecclésiastique*. C'est une découverte peu commune que celle d'un fragment en langue originale d'un de nos livres inspirés ; c'est même la première de ce genre qui ait été jamais faite jusqu'ici. Nous ne possédons plus qu'en grec le livre de l'*Ecclésiastique*, mais il avait été composé primitivement en hébreu par Jésus, fils de Sirach, comme nous l'apprend le prologue du traducteur grec, petit-fils de l'auteur. Du texte primitif on ne connaissait que quelques citations conservées en hébreu dans le Talmud et dans les plus anciens commentaires rabbiniques.

IV

1° La *Revue des Deux Mondes* (15 novembre) reproduit quelques pages remarquables de Michelet, écrites en 1846 et consacrées à Géricault. Elles contiennent des considérations ingénieuses sur l'âme et le génie français. En grand admirateur de Géricault, « poète et observateur, » Michelet nous le représente comme un héros dans l'art, tandis que David, « simple imitateur, » ne trouve pas grâce devant lui, car il n'a pas compris que l'imitation doit être laissée aux peuples qui n'ont ni passé, ni tradition. Michelet s'élève contre le style bâtard de l'Empire, qui poussait à copier l'antique et à perdre notre propre tradition.

2° La même Revue nous offre sous le titre *souvenirs du couronnement* un récit très détaillé de la cérémonie du couronnement du Tzar à Moscou. Nous nous bornons à en reproduire un extrait. « Moscou est le temple de la Russie et le Kremlin en est l'autel, » a dit Alexandre III. Le couronnement de l'empereur n'est tout entier qu'un rite célèbre dans ce temple et devant cet autel. Le rite se trouve aujourd'hui déterminé jusque dans ses moindres détails. Le premier épisode doit être une entrée du souverain dans Moscou. L'usage veut aussi que le souverain marque un temps d'arrêt aux portes de la ville. Cette halte se fait d'habitude au palais Petrovski, que Catherine II fit construire à la mémoire de la paix conclue avec les Turcs. Paysan, soldat ou ouvrier, le russe, humble, doux, obéissant, aimant est dévoué jusqu'à la limite de ses forces, jusqu'à la mort à son tzar. C'est à lui que s'adressent surtout les solennités du couronnement. Le tzar est à ses yeux la synthèse vivante, il est le père, comme la terre est la mère, et ce personnage sublime que la foi exalte au sommet du pouvoir, l'amour le rapproche du peuple. L'empereur *élu par Dieu* devient par le rite du couronnement le *tzar couronné par Dieu*. C'est le thème sur lequel s'exerçaient les journaux à cinq Kopeks et les différentes brochures publiées par la librairie du synode. « L'empereur a choisi la date de sa naissance pour entrer dans Moscou, Moscou capitale populaire, Moscou au chef d'or, Moscou troisième Rome, Moscou mère des derviches russes ». L'auteur s'interdit de pénétrer au saint des saints de l'âme impériale, pour-

tant il sait, il sent... il a lu la bonté sur le visage de l'empereur et « dans ses yeux infiniment doux », le peuple l'attend, l'appelle... l'âme populaire se pense en lui »... Et l'opuscule religieux, le *Tzar et le peuple*, déclare, — de ce vieux style slave qu'on emploie pour parler de l'empereur et du bon Dieu, — « que les pierres précieuses qui chargent la couronne de sa tête sont les symboles de ses soucis et de ses peines, et que c'est aussi une couronne d'épines ». Langage archaïque! nous dira-t-on ? Peut-être pour nous, Français ; mais avouons que ces expressions sincères et fortes, qui rapprochent l'autorité du chef d'une nation de l'autorité divine, et qui nous montrent dans le représentant de l'autorité humaine, non le despote, mais le père du peuple émeuvent et impriment un prestige religieux à l'autorité. On y sent la chaleur d'un sentiment général et réciproque. Le fluide pieux qui parcourait dans ces jours du couronnement tout le corps de la nation russe, ce respect de l'autorité et cet amour du peuple pour son prince a caressé aussi autrefois en France le peuple et ses rois. Pour avoir dans la tête des idées de son pays et dans le cœur un amour plus ou moins conscient de son état présent, on n'en a pas moins au cœur des réminiscences de ce qui fut, et quelque besoin de confiance, de dévouement et de bonté. On voudrait comme le peuple russe être convié à cette fête des âmes, retrouver, ne fût-ce que pour une heure, le bien perdu de la foi religieuse, savoir encore aimer, prier et pleurer. Heureuse Russie! Si plus tard elle connaît et subit nos mécomptes, nos révolutions, elle pourra plus d'une fois regretter ce temps-ci. Nous ne suivrons par l'auteur dans le récit très détaillé des fêtes du couronnement, et dont nos lecteurs ont lu le récit dans les journaux de l'époque.

V

La *Revue Scientifique* rend compte du quatrième congrès d'*Anthropologie criminelle* tenu à Genève. L'auteur résume tous les dissentiments survenus dans le camp des anthropologistes et démontre la vitalité de l'école italienne qu'on voulut enterrer au Congrès de Bruxelles. Le Congrès de Genève a affirmé la possibilité et le devoir de réaliser les applications législatives, judiciaires et administratives de l'anthropologie criminelle dans le but positif de préserver l'organisme social de l'infection toujours croissante résultant de la dégénérescence et de la criminalité.

VI

Dans la *Quinzaine* le Dr Fernand essaie de prouver dans son étude sur le *cerveau et la Psychologie* l'accord complet qui existerait entre la science biologique et les doctrines spiritualistes et chrétiennes. Dans la même Revue M. G. Goyau constate les progrès obtenus par la sociologie chrétienne en Italie sous l'influence de divers congrès catholiques qui s'y sont tenus depuis quelques années.

3° Dans la *Vie contemporaine*, Henri Bérenger nous offre une analyse spirituelle et mordante de nos *Critiques*. Il se plaint que nous n'ayons pas un seul

Sainte-Beuve, auquel ont succédé sans le remplacer une légion de sous-Brunetière. Il rend l'Université responsable de ce mal : trop de professeurs, trop de déclassés, mi-littérateurs, mi-professeurs, normaliens et sorbonnais : défroqués chaque année plus nombreux et plus encombrants. « Leur langage est un jargon qui n'est ni de la philosophie, ni de la littérature, ni de l'art : un jargon de Panglose et de perroquets, avec quoi ils se satisfont et ahurissent leurs contemporains. Ils ont remplacé les œuvres par les formules. Ils ont multiplié les écoles et les mots en *isme* ». Ils viennent tous de l'Université, dit M. Bérenger, et entre L. Mühlfel et F. Brunetière il n'y a qu'une différence d'âge, mais non celle de l'esprit... Et cette « plaie universitaire » continuera tant que l'Université fournira plus de professeurs que de postes : Nous laissons bien entendu à M. Bérenger la responsabilité de sa critique.

4° *Réforme sociale*. 16 novembre. Dans cette importante revue consacrée aux études sociales. M. Em. Sautter nous transporte aux États-Unis et signale l'importance des unions chrétiennes de jeunes gens dans la vie américaine. La première a été fondée à Boston en 1851 ; en 1853 il y en avait déjà 27 ; aujourd'hui on en compte 1448 avec 263,298 membres. Leurs dépenses courantes atteignaient en 1895 12 millions de francs. Un comité international siégeant à New-York à la haute direction de toutes les unions. Par l'intermédiaire de ses agents il communique avec l'étranger et fonde des unions analogues au Brésil, au Japon, aux Indes et en Chine. 5° Enfin la *Revue générale* de Belgique nous donne un article très intéressant sur « Vienne et les Viennois » de M. J. G. Freson. L'auteur est un voyageur intelligent, artiste, observateur sérieux ; il sait décrire ce qu'il voit ; il a la compréhension des foules, des grands organismes et des monuments qu'il étudie. Il montre Vienne et ses habitants, non seulement tels que les voit le voyageur qui ne fait que passer, mais aussi dans leur vie intime avec leurs habitudes, leurs mœurs et la caractéristique de leur physionomie morale et religieuse. Vienne nous apparaît sous sa plume comme une ville sympathique, extrêmement policée, atteinte du même *parisianisme* que nos grandes villes. Parmi une demi douzaine d'autres articles, nous devons signaler la *Revue trimestrielle* des lettres belges et étrangères. M. E. Gilbert que son récent travail « Le Roman en France au XIXe siècle » a consacré critique littéraire écoulé, s'y attache à donner à nos auteurs la place qu'ils méritent dans l'estime de leurs compatriotes.

H. D'HESSERT.

REVUE DES LIVRES

Jusqu'ici, dans notre revue des livres, nous n'avons pas encore abordé le roman, et nous espérons que les lecteurs de la *Revue* ne s'en plaindront pas. Nous pensons pourtant pouvoir franchir aujourd'hui cette limite pour un livre qui porte au frontispice ce titre de roman accolé d'une façon assez suggestive à celui de Jésuite (1). *Le roman d'un Jésuite*, par un côté, est bien un roman, et il en a peut-être un peu le défaut: un épisode nous semble bien longuet, celui du chapitre XII; mais au fond c'est plutôt une thèse en faveur de la Compagnie de Jésus. Aussi l'auteur fait son histoire, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, et va jusqu'à la polémique. A côté, vous trouverez des études de mœurs politiques et sociales, des portraits bien dessinés, celui de M. des affaires, le diplomate viveur, ceux de Lerouttier, le banquier, de Meynandier, le député opportuniste; et en face, ceux du Père Kériadec, du Recteur, celui du P. Durand, aumônier, de Marguerite, sa sœur, de Mlle de Moissac. Ce dernier est peut-être le mieux réussi de tous.

Voici le sujet du livre : M. Durand, un diplomate d'avenir brillant, a dissipé sa fortune, la dot de sa femme, et ce qui revient à ses deux enfants. Acculé, non à la misère, car il lui reste 230 mille francs, mais à la nécessité de réduire son train, il choisit le suicide quand la vie ne lui présente plus que son côté sérieux. Il a cependant pris des dispositions pour ses enfants et a confié ceux-ci à son ami, le banquier Lerouttier. Mais ce dernier, songe à lui tout d'abord; il hâte la mort de son

(1) *Le roman d'un Jésuite*, par G. de Beugny d'Haguerue quatrième mille. Arthur Savaète, éditeur.

ami, vole ce qui lui reste et laisse les deux enfants en face de dettes à payer avec 30 mille francs pour tout avoir. Charles Durand, le fils du suicidé, n'a pas plus de religion que son père, mais il veut sauver l'honneur de son nom ; il paye les dettes du diplomate, et soutenu par sa sœur, une angélique créature, il se met courageusement à la tâche pour terminer ses études de droit. La misère arrive bientôt et Meynandier, un autre ami, qui épie le moment, présente au jeune Charles une tentation à laquelle celui-ci succombe par amour pour sa sœur.

On est en 1843, à l'époque où le ministère, harcelé par l'opposition, est pressé de jeter par dessus bord les Jésuites. Le ministre, celui de l'Intérieur sans doute, y consentirait, mais il veut des arguments plus sérieux que ceux fournis par Eugène Suë et consorts. Il est donc décidé que Charles Durand ira au noviciat des Jésuites à Saint-Acheul, et là pénétrera les secrets redoutables des hommes noirs. Grâce à cette combinaison, Marguerite sera replacée au pensionnat des Oiseaux, et son avenir à lui sera assuré. Charles tente l'aventure ; il va faire sa retraite à Saint-Acheul, revient à Paris prendre ses dispositions pour rester en relations avec les hommes du gouvernement qu'il doit renseigner, puis retourne, prend l'habit des Jésuites, écoute, regarde, étudie, et... ne découvre rien. Bien plus il se laisse gagner, lui le sceptique, et se convertit. Mais après son aveu et son pardon, les Jésuites lui conseillent de rentrer dans le monde, de continuer ses études. Le ministre, près duquel il retourne faire l'apologie de ceux qu'il devait perdre, n'a plus besoin des découvertes mystérieuses : un accord est survenu avec Rome ; on a fermé quelques maisons de Jésuites, et Charles, malgré sa conversion, obtient un poste de troisième secrétaire au ministère. Mais ce n'est pas pour longtemps. Meynandier devient ministre et refuse de garder le fils de son ami.

Heureusement une vieille fille, Mlle de Moissac, trouve une place d'institutrice à Marguerite et aide puissamment, par ses relations, Charles Durand. Celui-ci passe sa thèse de doctorat, devient secrétaire d'un célèbre avocat, plaide bientôt lui-même, et un jour la main d'une jeune fille que sa parole a sauvé de la ruine, lui est offerte. Il refuse, car il veut retourner pour de bon au noviciat des Jésuites ; mais il a le bonheur, avant de partir, de voir sa sœur épouser le frère de son élève,

touché du dévouement prodigué par Marguerite à sa famille.

Le P. Durand se livre obscurément aux œuvres de zèle jusqu'en 1872. A cette époque, il obtient d'être envoyé comme aumônier dans l'armée de l'Est, et gagne par son dévouement tous les cœurs, entre autres celui du fils de Meynandier qu'il convertit. A peine rentré de Suisse, il se jette dans Paris, au milieu de la Commune et là trouve la récompense de ses travaux dans le martyre.

Telle est la trame, un peu lâche parfois, mais souvent tissue de récits attrayants, de ce livre qui en somme est écrit avec talent et pourra faire aimer ces Jésuites abhorrés de ceux qui ne les connaissent pas.

La Vie de M. de Préville n'est pas un roman ; et cependant qui aurait pu prévoir, lorsque Raoul de Préville, le jeune gentilhomme boulonais, à la mise recherchée, menait à Paris la vie d'étudiant, qu'il consacrerait bientôt tous ses instants, toutes ses forces, sa santé et sa richesse, aux enfants des ateliers ? La grâce fit ce miracle en s'emparant de lui, sans crier gare, et dès lors il se donna tout entier à la vie d'apostolat. Cette vie que vient de publier l'abbé Occre est moins intéressante par l'art du narrateur que par l'attrait des incidents et des citations (1). Les œuvres de Jeunesse n'ont peut-être été mieux comprises par aucun homme que par M. de Préville. Il a su donner à celle qu'il a fondée à Boulogne-sur-mer un cachet profondément chrétien, et je me souviens de l'impression profonde que me produisit cette œuvre du boulevard Eurvin lorsque je la visitai tout embaumée encore de son souvenir.

Ce qui lui a donné, je crois, ce cachet, c'est que M. de Préville a toujours suivi les inspirations de la grâce, n'ayant d'autre plan et d'autre idéal que de faire connaître Dieu aux enfants et de sauver ces âmes chères au divin Maître. C'est au patronage Saint-Charles à Paris que sa vocation aux œuvres de Jeunesse se dessina. On crut un moment que cet amour des enfants trouverait son aliment dans la direction d'un collège qu'on lui confia. Ce n'était pas là que son zèle devait réussir à se déployer utilement. Devenu aumônier d'un orphelinat,

(1) *Un Père de Jeunesse.* — Vie de M. de Préville, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul (1845-1894) par l'abbé E. Occre, prêtre du diocèse d'Arras. Paris, Gaume et Cie, éditeurs 1896. Un vol. in-8, de 304 p.

l'abbé de Préville sut bientôt fonder un patronage sans local assuré, l'installant où il pouvait, de ça de là, parfois même sur le Rempart de la Grand'route, jusqu'au jour où il put enfin, grâce à son père, le fixer au boulevard Eurvin.

Mais ce qu'il sut y mettre dès le premier jour, ce fut l'amour de Notre-Seigneur, celui de la Sainte Vierge, par la récitation du chapelet et la garde d'honneur; ce fut l'intérêt, par les jeux, la bibliothèque, l'œuvre des vieux papiers, les jetons et la caisse d'épargne ; ce fut l'esprit d'apostolat, par son œuvre des grands, le « Bureau », la vie de famille et l'esprit religieux. Tout le reste devait découler naturellement d'une œuvre constituée sur des bases si solides : les Associations, les Retraites, les œuvres de rayonnement. Toute la ville de Boulogne ressentit bientôt les effets d'un patronage qui n'était pas seulement un moyen d'amusement pour les enfants, mais une œuvre de sanctification pour eux et leurs familles; l'action de M. de Préville fut profonde, parce qu'elle était inspirée par un dévouement sincèrement chrétien et qu'elle était soutenue par l'abnégation et la charité de cet apôtre des enfants.

La fin de cette vie de dévouement fut digne de ses débuts : l'abbé de Préville entra chez les petits Frères de Saint-Vincent de Paul, abandonnant son œuvre pour en assurer l'avenir. On sut bientôt y distinguer celui qui avait si bien su pratiquer la charité avant de venir en prendre les leçons dans un humble noviciat. Maître des novices et Visiteur de sa Congrégation, il revint à son cher patronage de Boulogne pour y terminer sa vie d'apostolat. L'homme de Dieu s'éteignit épuisé par le labeur au milieu de ceux qu'il avait aimés : les enfants, les jeunes gens, les prêtres et les pauvres. Sa vie mérite d'être lue par tous ceux qui veulent exercer leur zèle avec fruit.

L'auteur de *l'Educateur apôtre*, de La *culture des vocations*, M. J. Guibert a continué son œuvre en publiant un ouvrage modeste par le format, mais rempli de pensées fort justes et très utiles à méditer (1). Il prend le jeune homme à l'entrée de la vie, et le guide vers une vie vraiment sérieuse et chrétienne. Quelques titres de chapitres suffiront à signaler les jalons de la voie qu'il trace : Que faire de la vie? Le choix d'une carrière.

(1) *A l'entrée de la vie*, par J. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au séminaire d'Issy. Paris, Gaume et Cie, éditeurs 1896. In-12 de 88 p.

Ce que l'ennemi veut conquérir en vous. La vie en famille. Vos amis. La défense de votre foi. La vie du chrétien. Les œuvres de zèle. Action sociale. Le tout est entremêlé de récits comme il en faut à des jeunes gens, et les conseils sont donnés sous une forme qui les leur fera facilement accepter. Citons seulement deux phrases de la conclusion : « J'avoue que vous trancherez au milieu du monde. Parmi les figures grimaçantes qui le remplissent, votre physionomie, pleine de noblesse et de vigueur, s'élèvera avec une juste fierté... Vous-même vous vous regarderez, sans orgueil sans doute, puisque vous tenez tout de Dieu, mais surtout sans honte, puisque vous n'aurez point souillé votre âme aux fanges d'ici-bas ».

Les conseils qui précèdent s'adressent à tous les jeunes gens et peuvent les conduire jusqu'à la carrière militaire. C'est aux séminaristes soldats que vont ceux de l'abbé de Lacger et ce sont ceux d'un frère aîné et expérimenté (1). Ce sont ceux d'un prêtre qui, sans être enthousiaste de cette loi qui jette les séminaristes dans les casernes, ne veut pas qu'ils se lamentent et ne sachent pas tirer parti du sort qui leur est fait. Ces conseils aideront le séminariste soldat à vivre dignement et utilement au milieu des autres soldats ; ils pourront même être utiles aux jeunes gens chrétiens dans la même position. L'auteur y a joint des renseignements et des modèles de lettres dans leurs rapports avec l'administration et l'autorité militaire.

Le prêtre, de nos jours, doit chercher à entrer en communication avec le peuple, et pour cela se rendre utile en profitant de l'instruction qu'il a reçue et l'appliquer à des études en dehors de la théologie. Je crois très utile, à ce point de vue, de signaler la nouvelle édition du Cours élémentaire de législation industrielle de Georges Bry (2). Il y a peut-être, dans ce cours très complet bien qu'élémentaire, des chapitres dont il aura peu à se servir, comme ceux qui traitent de la propriété industrielle. Mais il n'en sera pas de même de beaucoup d'autres.

(1) *Le clergé et ses obligations militaires* par L. de Lacger, du clergé d'Alby. Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 1896. Un vol. in-32 de 128 p.

(2) *Cours élémentaire de législation industrielle* par Georges Bry, professeur à la faculté de droit d'Aix. Paris. Larose éditeur, 1895. Un vol. in-8 de 735 p.

On y trouvera des renseignements très utiles pour se mettre en relations avec les ouvriers, leur être utile, traiter ou du moins parler pertinemment des questions sociales. Ceux qui se lancent dans le mouvement social et ne veulent pas s'en tenir aux théories plus ou moins risquées, feront bien d'étudier cet ouvrage pour se mettre au courant de ce qui se passe dans le monde du travail.

L'ouvrage débute par des notions historiques sur la liberté du travail, le régime du travail, la naissance de la grande industrie et son développement, et par l'exposé des doctrines socialistes. Puis la première partie de l'ouvrage étudie ce travail industriel, qui met en relation les patrons et les ouvriers, le contrat de travail, les institutions de prévoyance, le droit de coalition et d'association professionnel, les sociétés coopératives, et détermine ainsi la liberté du travail pour les individus et les associations. L'auteur passe ensuite au rôle de l'Etat qui ne doit être ni affaibli ni dénaturé et qui doit régler la liberté individuelle et collective. L'Etat intervient, au nom de ses droits de police et de tutelle, pour protéger les personnes, garantir l'exécution du travail dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, réglementer certaines industries et sauvegarder les intérêts des consommateurs. Enfin l'auteur étudie les Juridictions, destinées à trancher les conflits.

Les obligations de l'ouvrier et du patron sont définies conformément aux lois les plus récentes ; la question des assurances est étudiée dans les mêmes conditions, assurances contre les accidents de travail, assurances contre les maladies, assurances en cas de chomage, assurances pour les vieillards et les invalides du travail, sociétés de secours mutuels, caisses d'épargne, habitations ouvrières, etc. On remarquera, pour les caisses d'épargne, l'avantage un peu à étudier peut-être, mais utile souvent, du libre emploi usité en Italie et ailleurs. Si l'auteur s'en était tenu moins strictement à la législation, il aurait pu signaler des efforts couronnés de succès pour des initiatives personnelles de réforme, d'organisation. Son livre qui parle volontiers de ce qui se passe en dehors de la France, semble trop ignorer ce que le clergé et les catholiques font en France pour améliorer le sort de l'ouvrier. Quoi qu'il en soit, on n'aura que profit à le lire pour se mettre au courant de la législation industrielle et suivre tout les débats du parlement sur la ma-

tière que les réunions extra parlementaires qui traitent de la question soit industrielle, soit ouvrière.

« Ce n'est pas un roman, c'est de l'histoire » écrit en terminant son livre sur la cour de Madagascar, M. Marius Caseneuve (1). Et pourtant on prendrait volontiers pour des gasconnades ces récits du séjour fait à la cour d'Emyrne par le voyageur français. Le sous-titre de son livre « *Magie et diplomatie* » en donnent bien l'idée. C'est comme magicien, prestidigitateur, que M. Caseneuve se fit ouvrir les portes du palais royal malgache et ce fut par là qu'il devint médecin et conseiller intime de la reine. La physionomie de la reine serait tout autre d'après ses récits qu'on ne se la figure. Ranavalo aurait été dès lors une amie de la France, empêchée par son mari de manifester ses sympathies pour notre pays. Par suite ce qu'elle dit à présent serait sincère et nous pourrions compter sur son amitié. Je ne m'arrête pas aux récits des expériences de suggestion et autres qui parsèment le volume. Les descriptions du pays offrent un véritable intérêt et celles de la cour malgache, des personnages qu'y vit le voyageur en offrent un plus grand encore. M. le Myre de Vilers se serait habilement servi du moyen d'influence que lui fournissait M. Caseneuve, et en ce cas M. René Goblet, alors président du conseil, et M. Flourens, ministre des affaires étrangères, eussent pu aussi en tirer parti.

Le livre est d'une lecture attrayante, d'une mise en œuvre habile, et ceux qui voudront connaître Madagascar et les mœurs Malgaches, comme aussi les mœurs anglaises dans la grande île, le liront avec intérêt.

C'est « pour les Potaches » qu'a écrit M. Maxime Audoin (2). Là encore un illusionniste est le héros d'une aventure de lycée ; cette transition me suffira bien pour revenir de Madagascar à la Mère-patrie, et je vous avoue que les aventures racontées par M. Audoin valent bien les autres. Il s'agit il est vrai des

(1) *A la cour de Madagascar*. Magie et diplomatie par Marius Caseneuve, médecin et conseiller intime de la reine de Madagascar, Ranavalo Manjaka. Un vol. in-12 jésus de 342 p. Paris. Libr. Ch. Delagrave, 1896.

(2) Maxime Audoin. *Pour les potaches*. Illustrations de L. Ginos. Un vol. in-8° de 192 p. Paris, Delagrave,

potaches d'autrefois, moins élégants, moins sportifs, moins chics que ceux d'aujourd'hui. Nous nous promenons dans de vieilles boîtes où se rencontrent des figures invraisemblables, comme le cyclope, Brutus, et autres parmi les pions, et des figures grimaçantes comme dans une cage de singes, le Bouc, la Puce, Bilboquet, parmi les élèves. Mais quel bonne humeur, sinon quelle discipline, dans ces boîtes ! quelle vérité dans ces récits ! Il serait presque à souhaiter qu'on revînt à ces mœurs d'autrefois. L'auteur se met en scène, raconte son arrivée dans un collège modèle, où tout est propre et souriant; comment ce joli internat se transforme-t-il en un lycée ? Mystère. Ce que je sais, c'est que l'auteur nous promène à travers des aventures toutes plus divertissantes les unes que les autres, les unes même émouvantes, et que les potaches qui le liront et vivront, quelques bonnes heures, dans ce milieu, grâce à ses récits et aux jolis illustrations de L. Ginos, regretteront, je l'imagine, les lycées d'autrefois.

La bonne humeur est aussi le don de Villy. Dans son Année fantaisiste, douze chapitres, douze feuilletons du Musée des familles, *Gaîtés du Mois*, il nous promène à travers toutes les parties du monde, et aussi à travers tous les mondes (1). Je ne reproche à son humeur gaie que de toucher parfois, légèrement il est vrai, aux choses qu'on doit respecter, et de trop amonceler de calembourgs dans certaines pages. D'aucuns seront, il est vrai, ravis de ces bons ou mauvais mots, et aimeront avec lui à passer du plaisant au sévère, Les illustrations de Godefroid accompagnent agréablement l'humeur vagabonde de Villy et font de ce livre un fort joli volume.

Revenons à des livres plus sérieux. Nous parlions tout à l'heure des potaches ; c'est à eux que sont destinées les notices historiques de M. F. Oger (2). Il y a dans ce livre le fruit de nombreuses lectures ; ces lectures auraient pu parfois être dirigées dans un meilleur esprit et être mieux mises au point de vue

(1) Villy. *L'année fantaisiste*. Illustrations de Godefroy. Un vol. in-12 de 218 p. Paris, Delagrave.

(2) F. Oger. *Notices historiques servant de complément aux cours d'histoire moderne et contemporaine*, à l'usage des élèves de Rhetorique, de Philosophie et des candidats à Saint-Cyr. In-12 Jésus de VI-468 p. Paris, Delagrave.

de ce que les travaux les plus récents ont appris sur certains hommes. L'auteur, ancien professeur de Sainte-Barbe, a retenu les appréciations d'autrefois ; il a peur de rendre justice à des adversaires, par exemple aux Jésuites, en parlant de l'éducation de Condé dont il fait honneur à son père. Je lui reproche aussi de terminer sa notice sur Saint-Vincent de Paul par une appréciation de Mme de Motteville qui jette un ridicule sur le grand apôtre de la charité. J'aurais plus d'une autre réserve à faire en ce sens, à discuter certaines réputations acceptées sans correctifs. Mais en somme ce livre a plus d'un mérite. Les notices qu'il renferme sont le fruit de lectures sérieuses ; les détails biographiques sont sobrement choisis ; les caractères sont esquissés avec des traits suffisants pour donner une juste appréciation des personnages ; le style est sobre et se ressent de la lecture des bons auteurs du grand siècle. En un mot si ce livre avait su éviter certaines tendances chères à l'Université, la sympathie pour Port-royal, l'horreur des Jésuites, la facilité à accepter comme grands hommes tout ce qui leur fut hostile, il pourrait convenir à tous les collèges même ecclésiastiques. Ces défauts lui fermeront bien des portes et ne lui laisseront de ce côté que les professeurs qui pourront s'en servir utilement, à condition de les rectifier dans leur enseignement. Je ne dis rien d'oublis volontaires : Richelieu eut bien mérité une notice autant que Sully, pour ne rien dire de Mazarin, de Bossuet, etc., etc., qui peut-être sont moins utiles aux candidats à l'Ecole de Saint-Cyr. Mais peut-être, à force de laïciser, en viendra-t-on un jour à dire que Richelieu n'a joué aucun rôle dans l'histoire politique de son temps. Je veux croire que l'auteur a craint, en parlant du cardinal, d'être obligé de rentrer trop dans l'histoire générale et qu'il a voulu s'en tenir aux épisodes de l'histoire.

On trouve encore des épisodes de l'histoire générale, au XVIIe et au XVIIIe siècle dans le livre de M. Gasquet (1). Mais il les fait raconter aux contemporains. La préface qu'il met en tête du volume, bien écrite, bien pensée, fait regretter que l'auteur ait laissé la plume à Racine pour nous faire connaître

(1) *Lectures sur la société française au* XVIIe et XVIIIe *siècles*, par Arn. Gasquet, recteur de l'Académie de Nancy. In-12 Jésus de 318 p. Paris, Delagrave.

Port-Royal, et à tels autres d'un moindre talent. Mais aux épisodes sur les personnages il en joint d'autres sur les mœurs. Il y en a certes de fort jolis et bien racontés, et c'est une bonne inspiration d'aller demander aux contemporains eux-mêmes ce qu'ils ont vu, de mettre à la portée de tous des épisodes de ces Mémoires, de cette littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle où l'on respectait en écrivant. Peut-être l'auteur eût-il pu parfois citer certains auteurs mis complètement de côté, donner moins de confiance à certains autres, par exemple à Barbier, à Saint-Simon, dont on connaît trop les mobiles dans leurs appréciations pour les citer sans réserves. Il eut trouvé d'autres lectures non moins intéressantes et plus saines pour les jeunes gens. Son livre, d'une lecture fort agréable y eut encore gagné en moralité. Il est fâcheux que ces taches et ces lacunes existent dans un livre bien composé et le rendent trop suspect pour être mis entre les mains de tous.

Aux maisons d'éducation chrétiennes, je suis heureux de recommander la 2e édition de l'*Histoire de l'Église* que vient de donner M. l'abbé Beurlier (1). S'inspirant de l'excellente histoire de Kraus et de celle de Funck, traduites toutes les deux en français et qui se complètent l'une et l'autre. M. Beurlier a donné un abrégé de l'histoire de l'Eglise d'une étendue suffisante pour ne laisser de côté rien d'important. Un texte en gros caractères resserre encore ce qui peut servir de leçon proprement dite pour être confiée à la mémoire des élèves, pendant qu'un texte en petits caractères et plus étendu peut servir à l'expliquer. Quelques pages donnent au début les réponses aux principales objections historiques faites contre l'Eglise. J'ai dit plus haut que cet ouvrage convenait aux maisons d'éducation chrétiennes ; j'ai dit à dessein ce mot et non seulement les petits séminaires. On s'en tient trop souvent, même dans les Ecoles libres, aux programmes universitaires et on a tort. Nos ennemis nous resserrent ainsi dans un horizon étroit, dans le laïcisme, au pire sens du mot. Je dirai, en finissant, que bien des hommes faits, même instruits, devraient le lire, puisque le

(1) *Histoire de l'Eglise depuis la mort de N. S. J. C. jusqu'à nos jours*, par l'abbé E. Beurlier, docteur ès lettres, chan. hon. de Paris, professeur à l'Institut catholique. 2e édit. Paris. Putois-Cretté.

temps leur manque pour des études religieuses plus complètes.

Un livre dont je veux parler plus longuement, mais pour lequel le temps et la place me manquent, précisément à cause de son importance, c'est celui de l'abbé Picard, *Chrétien ou agnostique*, publié par Plon et Nourrit. Je me contente aujourd'hui de le signaler et j'y reviendrai dans l'intérêt de la jeunesse des écoles que l'auteur veut arracher au doute.

J. DE CHISSEAUX.

AUTOUR DU MONDE

Décembre 1896.

La session extraordinaire obstructionisme radical-socialiste, vote d'un douzième provisoire. La reconstruction de notre matériel naval ; le budget de la guerre et le service de trois ans. Tactique socialiste : appel aux paysans. La pacification à Madagascar ; au Soudan ; Agitation de la campagne Royale du Niger ; pacification du Tonkin ; mort du gouverneur général M. Armand Rousseau, son testament politique et administratif ; M. Paul Doumer succède à M. Rousseau.

En ce moment, cher lecteur, le bonheur, paraît-il, étouffe tout le monde. Nous sommes débarrassés des députés, des sénateurs ; et les électeurs sénatoriaux sont fort occupés à nous tirer sur le volet, des sauveteurs politiques, économiques et sociaux. On nous demande avec cela des étrennes, on nous accable de vœux : tous y passent tour à tour, facteurs, téléphonistes, télégraphistes, camionneurs, boueux, concierges, employés, ouvriers, ceux qui vous aiment et ceux qui vous jalousent, même et ceux-là surtout qui ne vous connaissent pas. Toutes les bouches forment le même rond, et toutes mains esquisent un même geste... qui est beau, comme dirait le poète Tournadre célébrant les vertus et les grâces de Vaillant. C'était égal, il y en a qui trouvent cette danse en rond parfaitement assommante, d'autant plus que rien, pour le quart d'heure, ne justifie cet excès de gaieté.

Moi, par exemple, je suis en nage et ne décolère pas. Je m'étais bien promis de présenter à mes amis, à mes lecteurs, en guise d'étrennes, un bel exposé d'un budget dégrossi, réformé, bien ficelé, en équilibre. J'aurais voulu leur apprendre, tout joyeux, que ceci produirait !... que cela ne coûterait... que, en un mot, cessant de rouler de provisoire en provisoire, nous n'irons plus cahin caha franchir une nouvelle étape vers l'in-

connu. Vain espoir! Tout ce que je puis faire en cette heure désolée c'est de vous demander comment, diable! ces députés s'y sont pris pour discourir deux mois durant pour ne rien faire, ou plutôt pour adopter une loi boiteuse sur les vins de raisins secs et autres produits similaires tous artificiels, et pour s'en aller ensuite sans même boucler un budget dont on avait cependant soigneusement écarté les innovations et les réformes, un budget *va comme je te pousse*, que chacun pouvait voter sans rien abandonner de ses illusions, sans renoncer à la moindre de ses exigences; un budget d'attente, en un mot, qui était bien l'idéal du genre.

Il y en a pour qui tout est sujet à divertissements. Ces natures gaies, qu'on dirait des sourires épanouis, sont portées à hausser les épaules en voyant notre chagrin. Vous voulez, disent-elles, que les sénateurs soient assidus et que les députés travaillent! mais alors, quand voulez-vous donc que ces bonnes gens de la province nous jouent leurs opérettes! Depuis que les *Bouffes* chôment et que le *Palais-Royal* ne déride pas, c'est bien le moins qu'on nous laisse le théâtre du Palais-Bourbon. On y va d'instinct et le billet ne coûte pas cher.

C'est bien vrai!

Mais ceux dont la pensée est hantée sans cesse par les souvenirs sombres d'un passé peu lointain; ceux dont l'âme angoissée parcourt les continents en travail et plane sur les flots ameutés; les esprits inquiets qui croient encore, que, malgré le déclin de sa population et l'affaiblissement de son esprit public, malgré les progrès inquiétants de rivaux acharnés, il reste encore de par le monde un rôle à tenir par la France; ces patriotes éclairés, mais tristes, ne laissent pas de gémir. Ils estiment que nous avons à veiller à d'honorables destins et que c'est lamentablement déchoir que d'aller, gais et contents, avec un croûton sous le bras, demander seulement des jeux stupides à ce cirque de toute saison que tend à devenir le théâtre subventionné du Palais-Bourbon.

Deux faits caractérisent cette *saison extraordinaire* à tous égards. Le dessein bien arrêté des radicaux socialistes d'entraver le vote du budget, tant que ce vote en temps opportun paraissait probable et leur acharnement à demander une discussion tenace, prolongée, dès que le douzième provisoire s'imposait. Il paraît que ce jeu-là servait l'intérêt de leur parti. L'an passé,

en effet, grâce au bon vouloir de l'opposition qui s'abstint de toute tentative d'obstruction, le gouvernement radical, présidé par M. Bourgeois, bouclait son budget sans accroc et sans délai. Le fait était rare en France et les radicaux ne manquèrent d'en triompher. Voici M. Méline au pouvoir avec les modérés. Avant la *saison* les radicaux avaient annoncé la chute du ministère ; ils ne rentraient, eux, que pour souffler dessus et le remplacer. Or, malgré la bise radicale et l'aquilon socialiste, le ministère tenait bon, et sans roulis trop sensible, gouvernait droit vers le port. Alors surgit Bovier-Lapierre entouré de ces nymphes pathétiques que préoccupe avant tout le sort des travailleurs. Bovier-Lapierre n'a malheureusement en partage ni la jeunesse d'Adonis ni ses charmes vainqueurs ; sa figure allongée, émaciée, et sa barbe hirsute, dispersèrent l'assemblée qui avait cependant consenti à consacrer *ses vendredis* à l'amélioration du sort des *peinards*. Allait-on aborder la misère par la mutualité, le chômage, les bureaux de placement ou les heures de corvée? Autant de questions, autant de projets. On résolut d'étudier comme prélude le projet relatif au travail des enfants et des femmes ; mais, dès la première séance exceptionnelle, on ne s'occupa que de la santé des ouvriers, qu'il fallait sauvegarder en interdisant la fabrication des vins artificiels..., et des autres projets M. Bovier-Lapierre n'entendit plus parler ! !

Jaurès entreprit alors d'amuser par des représentations de gala ces travailleurs qu'il ne secourait pas. Il parla de l'Arménie et « de la horde hypocrite des diplomates. » Une guerre philanthropique lui souriait, évidemment comme un expédient très apte à améliorer le sort des malheureux dont il fallait éclaircir les rangs pour leur donner à défaut de pain... de l'air. Jaurès admira en lui-même cet excès d'ingéniosité et, comme s'il avait tenu à prouver qu'il pouvait mener de front tous les projets et concevoir ensemble les plus attrayantes idées, il s'en alla à Carmaux chanter la *Carmagnole* en chœur. Il en revint très ému et entretint longuement nos législateurs de cette excursion accidentée. Trouillot parut après lui sur la scène, mais plutôt en arlequin ; puis surgit Mirman qui tenait à figurer en clown grimacier et fardé ; en cette attitude, il nous parla de Reims et de ses Congrès, plutôt comme l'interprètent *Les Débats*, pour se couvrir de ridicule et pour amuser ses contemporains.

Le temps s'écoulait, mais les questions se succédaient, aussi

les interpellations ; le stock réservé, néanmoins, diminuait sensiblement. On allait pouvoir enfin s'occuper d'affaires quand survint le *toréador* Lavy qui avait à causer des courses de taureaux ; comme digression, un aimable compère évoqua les combats de coqs, les tirs aux pigeons, la chasse à courre, les steeple-chases ; Rouanet fit ensuite des conférences au sujet des chemins de fer du Sud et mit divers personnages sur la selette ; il allait continuer quand MM. Cochery et Krantz, las d'apporter et de remporter leur projet de loi de finances, jetèrent les bras en l'air, s'écriant : Et puis ! quoi ! est-ce enfin le tour à notre budget ?

Jaurès, Pelletan, appuyés par la cohorte socialiste, dirent alors l'importance des causes agitées et revendiquèrent comme une liberté publique le droit des interpellateurs, méconnu, oh ! combien ?

Il fallut encore pendant plusieurs séances écouter les gémissements des Algériens, après quoi, le 14 novembre exactement, on aborda le budget. Il n'y avait plus de temps à perdre. Ce ne fut pas l'avis de M. Castelin qui se mit, à tort et à travers, à accuser des absents ; ni celui de M. Doumer qui se plaignit amèrement de ce que M. Krantz n'avait pas de son mérite une opinion suffisante... Et la discussion du budget, lentement il est vrai, avançait. Que faire pour enrayer encore cette marche pénible. C'est alors qu'on fit donner les hommes qui, comme Mme Angot, étaient : *fort en g...* ; Millerand mit deux heures à dire combien il avait un profond mépris pour l'alliance franco-russe ; il fallut le même temps à M. Hubbard, l'explorateur en chambre, pour nous détailler la marche des Anglais sur Dongola, pour nous rappeler nos intérêts en Egypte et pour dénoncer en ces lieux les intrigues d'Albion ; Carnaud s'attaqua aux congrégations ; Jaurès, qui est du bâtiment, s'acharna contre l'enseignement primaire et Goblet, secondé par Lavy, prétendit, malgré les défaillances du Trésor, laïciser quand même ; Paschal Grousset empoigna les Beaux-Arts ; Dénécheau, les Lettres ; Bourrat, les Ponts et Chaussées ; Levecque cogna de préférence sur la Compagnie du Nord ; Pelletan, Lockroy mitraillèrent la Marine par sabord et tribord ; Montaut, de Montfort, empoignèrent la Guerre ;... mais le temps passait. L'exemple mit les modérés eux-mêmes en humeur et, à leur tour, ils prétendirent exposer leurs opinions... Et voilà comment les fêtes arrivèrent avec des

élections, à leur suite sans que le budget, principale occupation de nos maîtres en cette *saison*, trouva grâce à leurs yeux et obtint le tour de faveur qui lui était légalement dû.

On vota un douzième provisoire; il en faudra bien un second. Or, c'est après tant d'application couronnée d'un tel succès, que les socialistes s'en vont par monts et par vaux répétant aux badauds : *il n'y a qu'eux*, les *retro*, qui n'aboutissent pas ; quant à nous, c'est comme *à la boîte*, à midi : présent !

Et le badaud, opinant de bonnet, de dire : C'est, pardi vrai, et vivent les gars !

De toute cette lamentable discussion il n'y a, en somme, que ce qui s'est dit au sujet de la Guerre et de la Marine, qui soit digne de fixer un peu notre attention. M. Jaurès a rendu au pays le service de provoquer, de la part du général Billot, des explications catégoriques concernant la malheureuse tendance qui se manifeste de plus en plus de multiplier les cas de dispenses, et d'augmenter sans cesse la catégorie de jeunes gens astreints à une présence sous les drapeaux d'une année seulement, c'est-à-dire *dix mois* à peine, temps notoirement insuffisant pour former une bonne infanterie, à plus forte raison pour dresser des cavaliers et des artilleurs. C'est déjà 51 0/0 du contingent qui échappe ainsi à une éducation militaire complète, et il n'est que temps, s'écria le ministre de la guerre, de réagir contre cet errement qui porterait à la longue un coup mortel à la défense nationale par la formation d'une milice sans discipline ni cohésion, incapable de tenir sur le terrain en face de l'ennemi. Nos rivaux, expliquait l'organe du gouvernement, ont à l'encontre de nous des réserves d'hommes dont la malheureuse dépopulation de notre pays prive la patrie française. Du jour au lendemain, Anglais, Autrichiens, Italiens, Allemands peuvent appeler des légions de recrues inutilisées jusqu'ici ; nous ne pourrions leur répondre par des mesures identiques. C'est donc par la qualité de nos troupes que nous devons rétablir l'équilibre. Or, pour arriver à un entraînement militaire suffisant, il nous faut des compagnies permanentes à l'effectif de 125 hommes qui, en temps de guerre, pourraient encadrer un nombre égal de réservistes ; l'armée de campagne ainsi constituée sera d'autant plus solide, redoutable, que dans ses rangs figureront plus d'hommes ayant accompli le service de trois ans qu'il y a lieu de maintenir à tout prix. Le vote

presque unanime de la Chambre a donné raison au ministre de la guerre.

Quant aux dépenses militaires nous ferons observer que, sans doute, avec un budget de guerre sensiblement égal à ce qu'il était il y a dix ans, nous entretenons sous les drapeaux près de 100.000 hommes de plus. Mais nos adversaires ont fait les mêmes économies, réalisé d'égales réformes. Or, si nous faisions l'addition très suggestive des subventions, avouées ou déguisées, accordées à l'agriculture ; des primes de toute nature consenties à l'industrie au dépens de ce malheureux budget de la guerre ; si l'on totalisait enfin les millions affectés à développer les conserves nationales, à soutenir l'avoine nationale, les fourrages nationaux, et tous autres produits français, sans parler du travail français sous toutes ses formes, il serait aisé de constater comme M. Charles Malo, dans *Les Débats*, qu'avec l'argent que tout cela, de cette façon, coûte en plus, il serait facile, ou d'augmenter notre armée d'un corps complet, ou de réduire nos dépenses d'un chiffre équivalent. Non pas que nous ayons envie de condamner ce protectionnisme ; mais il nous semble utile de tenir compte, en envisageant nos dépenses militaires, de cette somme très importante de sacrifices divers qui sont consentis à côté de leur véritable objet.

Il y a là, qu'on en convienne, ou qu'on affecte de l'ignorer, une cause d'infériorité palpable qui cause aux patriotes de légitimes alarmes.

Pour ce qui concerne la Marine, on ne saurait être que profondément affligé de l'extraordinaire confusion qui a régné dans les débats soulevés par le vote des crédits de ce département. M. Lockroy, en sa qualité d'ancien ministre civil de la Marine, demandait par voie d'amendement un crédit de 200 millions qu'il savait nécessaire pour la réfection et l'augmentation de notre matériel naval. L'amiral Besnard ne niait pas que, pour avoir des bateaux qui se tiennent à la mer, des cuirasses à l'épreuve des obus, des machines qui fonctionnent et des canons à tir efficace, il fallait 100 à 200 millions ; mais il refusait un crédit d'égale somme qu'en grec avisé M. Lockroy voulait lui imposer par voie budgétaire. Il entendait faire, à son heure, une demande de crédit, et affecter à sa façon les ressources qu'il pensait solliciter après le vote de la loi de finance. M. Pelletan, toujours soupçonneux, voulait apprendre

sans retard ce que l'amiral entendait faire avec l'argent qu'il allait arracher au pays et que, pour son compte, il comptait bien lui refuser. De son côté, la commission du budget avouait l'opportunité d'un effort immense en faveur de la Marine ; mais, d'accord avec le ministre et à l'encontre de M. Doumer, elle émettait l'avis que ces dépenses extraordinaires devaient faire l'objet d'un projet spécial. Et la discussion s'engagea vive, passionnée : elle dégénéra finalement en *rébus* auxquelles la Chambre, plongée dans les ténèbres, mit fin en repoussant l'amendement Lockroy.

Il ne restait pas moins acquis, grâce à ce débat, que le gouvernement devra promptement déposer une demande de crédits importants, et que ces crédits seront affectés à une série de réparations et de constructions nouvelles qui mettront, espérons-le, nos escadres à la hauteur des flottes rivales.

L'annonce de cet effort a vivement ému l'opinion publique en Angleterre, où l'on souffre malaisément, surtout du côté de la France, la moindre tentative qui pourrait paraître une menace pour l'omnipotence maritime de la Grande-Bretagne. On nous a aussitôt, et très charitablement, prévenu que toute augmentation de notre flotte entraînerait des augmentations autrement sensibles des flottes britanniques. Nous n'avons pas, évidemment, à tenir compte de pareilles bravades. Nous ne menaçons rien, ni personne ; mais nous sommes décidés à protéger nos côtes, notre commerce, et toutes nos colonies ; nous voulons être prêts à toute éventualité, même et surtout à un conflit avec l'Angleterre. Nous n'ignorons pas, en outre, que l'accroissement indéfini des escadres britanniques est une affirmation chimérique. Jadis, la marine marchande de nos voisins était une réserve inépuisable de marins expérimentés qu'on pouvait enrôler, embarquer, dès qu'on sonnait l'alarme. Aujourd'hui les armateurs anglais sont contraints de former leurs équipages d'éléments partiellement et parfois totalement étrangers, de sorte que sur 135 000 matelots qui naviguent sous pavillon anglais, 40 000 pour le moins ne sauraient être utilement embarqués sur les vaisseaux de l'Etat. Il en résulte que, selon toutes les apparences, l'Angleterre est arrivée à l'apogée de sa puissance maritime et que tout progrès sérieux, que nous réaliserons, tendra à nous rapprocher d'elle jusqu'à l'atteindre et... Dieu le veuille, jusqu'à la dépasser à la faveur du premier dé-

sastre qui peut atteindre ces *Carthaginois* dont la morgue et la cupidité n'a d'autre pendant qu'un superbe et dangereux isolement.

Nous l'avons dit : l'obstruction des radicaux et des socialistes a été la principale cause qui empêcha l'adoption du budget en fin d'exercice et qui nécessita la demande d'un premier douzième provisoire. Le gouvernement n'a pas dissimulé, en outre, que la proximité des élections sénatoriales était au nombre des motifs qui l'avaient décidé à hâter la clôture de la session extraordinaire. Il était temps, en effet, que les sénateurs soumis à la réélection, avec leurs amis, se rendissent dans leurs circonscriptions, où les socialismes menaient déjà contre eux une virulente campagne. Pour les révolutionnaires, momentanément, c'est le Sénat qui est l'ennemi, parce que c'est l'obstacle qui les a brisés. Ne pouvant encore le supprimer, ils veulent l'envahir pour l'affaiblir ; et c'est pour atteindre ce but qu'ils sollicitent les électeurs et briguent des mandats. Tout porte à croire que les modérés de tous les partis feront avec ensemble face à l'ennemi commun. Il serait puéril de s'attarder encore dans certain jeu de bascule, ou de se laisser emporter par des rancunes surannées. On ne gagnerait rien, vraiment, dans ces combinaisons mesquines ou risquées qui consisteraient à introduire dans la place un adversaire pour en expulser un moindre. Toutes les avances des révolutionnaires sont des leurres, et ceux-là en pâtiront les premiers qui s'y laisseront prendre. C'est bien le moment, où jamais, de suivre les instructions pontificales et de chercher dans une entente intelligente et loyale avec les éléments de l'opinion qui nous sont le moins contraires cette légitime part d'influence civique qui doit nous permettre de tenir dans le pays le rôle qui nous revient.

Les socialistes ne reculent, certes, pas devant les concessions qui s'imposent pour la réussite de leurs projets. Ils se buttent actuellement contre le ministère Méline, et ils constatent, non sans chagrin, que l'honorable président du conseil a dans nos campagnes une base solide pour son gouvernement : il doit, en effet, sa popularité à la grande fermeté qu'il apporta sans cesse dans l'étude et la défense des intérêts agricoles. Les collectivistes sont certainement aux antipodes du protectionnisme ; qu'importe ! Puisqu'il faut protéger les paysans pour les gagner, les collectivistes s'engageront à les protéger à leur façon. Et les

voilà soudain entrés en concurrence avec M. Méline lui-même, affirmant, au cours de la discussion du budget de l'agriculture, que les paysans n'étaient pas, à vrai dire, propriétaires de leurs produits, puisqu'ils étaient réduits à les céder à vil prix! Dominé par la même préoccupation, M. Jaurès proteste contre l'ajournement de la discussion de la loi sur les sucres. Les socialistes veulent ainsi donner le change aux paysans et leur faire accroire que le protectionnisme réel, seul efficace, est bien le leur, nullement celui de Méline! A cette démonstration tend le manifeste ci-dessous adressé par les bons apôtres socialistes à nos populations agricoles :

Pendant que se succèdent les gouvernements opportunistes et réactionnaires, vos souffrances s'aggravent : et il apparaît de plus en plus que les dirigeants ne peuvent pas ou ne veulent pas vous aider.

M. Méline, qui vous a si longtemps leurrés de vaines promesses, ne peut aujourd'hui que constater votre détresse croissante : il ne peut ni trouver ni même chercher un remède. Pris entre les grands banquiers et spéculateurs du centre, et les grands propriétaires de droite, il ménage, par d'évasives paroles, les égoïsmes contradictoires de sa majorité, et il est incapable de sauver la production agricole, incapable de défendre la démocratie paysanne.

L'heure est venue pour les travailleurs de la terre, pour les petits fermiers, les petits propriétaires, les métayers, les journaliers, les valets de ferme, de se sauver enfin eux-mêmes en formulant leur programme, en dressant le programme de leurs revendications.

A coup sûr, travailleurs du sol, tant que le régime social ne sera pas transformé, tant que le travail ne sera pas souverain, tant que les deux tiers du sol appartiendront à la grande propriété oisive et à la finance comme presque toute la production industrielle est monopolisée par le grand capital, il ne sera pas possible de guérir entièrement vos souffrances : il sera possible seulement de les soulager.

Le parti socialiste vous convie donc à une œuvre double. Il vous invite d'abord à préparer avec lui une société nouvelle où ceux qui travaillent pourront jouir enfin des fruits de leur travail, au lieu d'être spoliés tous les jours par la rente du sol, par l'usure, par l'hypothèque, par l'agiotage, par l'impôt.

Il vous invite aussi à préparer avec lui les réformes immédiates qui allègeraient un peu votre fardeau en attendant la complète délivrance.

C'est dans ce but que les élus socialistes, ont décidé d'ouvrir à la Chambre, aussitôt après le vote du budget, un débat d'ensemble sur la crise agricole. Nous voulons signaler le mal, ses causes profondes, ses remèdes. Nous voulons obliger le gouvernement responsable ou à apporter enfin des solutions décisives, ou à avouer sa misérable impuissance.

Pour que ce débat ait toute sa portée et toute sa force, nous prions les paysans de France d'y prendre part avec nous ; nous les prions de nous envoyer tous les renseignements, tous les documents qui peuvent rendre notre discussion plus solide et nos conclusions plus certaines. Nous précisons dans le questionnaire

qui suit cet appel les points principaux sur lesquels il nous serait utile de recevoir des informations exactes.

Que partout donc les militants socialistes fassent comprendre à la démocratie paysanne l'importance du débat qui se prépare et que les travailleurs du sol répondent à notre appel. Que la France paysanne, si longtemps dupée, se réveille enfin et que la force de sa revendication brise l'égoïsme des dirigeants. Vive la France paysanne ! Vive la République sociale !

Signé : JAURÈS ET Cie.

Il est peu probable qu'avec leur gros bons sens ratique les paysans apprécieront l'importance d'une interpellation tapageuse et l'utilité d'un questionnaire destiné uniquement à l'alimenter. Ils penseront peut-être que le meilleur moyen de conjurer les crises agricoles est encore d'assurer la stabilité politique et sociale, seule capable, du reste, d'assurer le lendemain de celui qui travaille et de celui qui produit. Or, comme les collectivistes n'ont quelques chances de réaliser leur programme qu'au milieu d'incessants bouleversements, le paysan s'en écartera disant que ce ne sont pas là évidemment les guides qu'il lui faut.

Dans le domaine colonial, c'est Madagascar qui nous préoccupe. A vrai dire, depuis l'arrivée du général Galliéni à Tananarive un sentiment intense de quiétude est né chez nos colons, et une terreur profonde s'est emparée des Hovas. Ces derniers, et la Reine tout d'abord, se sont vite rendus compte que l'ère de parlottes et des *Kabarys* était close et que lui succédait une période d'action toute militaire, c'est-à-dire impitoyablement ferme dans la recherche des responsabilités et très expéditive dans la répression des délits. Des exécutions retentissantes et multipliées, accompagnées de plusieurs mesures excellentes n'ont fait que confirmer et répandre cette salutaire opinion. Le général Galliéni, en effet, s'est fort heureusement inspiré de la constitution malgache qui ordonne la confiscation des biens des indigènes condamnés pour crime contre l'Etat. Partant de ce fait, à la vue de la désertion qui dépeuplait les villes et les campagnes au bénéfice du *fahavalisme* envahissant, le général décréta que tous les habitants qui avaient quitté leurs cases ou leurs rizières avaient à les regagner sans retard ; que, passé certain délai, les absents seraient considérés comme rebelles passés à l'ennemi ; qu'en conséquence, reconnus coupables, ils verraient leurs biens saisis, confisqués, et finalement répartis soit entre les habitants restés fidèles, soit entre les esclaves libérés, dé-

nués de moyens d'existence. Cette mesure aussitôt appliquée, produisit le meilleur effet ; force bandes se disloquèrent et maints brigands, jusque-là intransigeants et farouches, regagnèrent leurs pénates. D'autre part, sous M. Laroche, on croyait devoir ménager les Anglais, en général, et les méthodistes, en particulier : tous les égards leur étaient assurés et toutes les situations leur étaient acquises.

Le général Galliéni estime, lui, et avec raison, que nous avons fait, en réduisant les Hovas, une œuvre patriotique au bénéfice de nos nationaux, de nos amis et alliés, nullement pour le plaisir de nos ennemis. Madagascar étant donc devenue terre française, il prétendit que notre langue devait y être en honneur, et que ceux-là, parmi les indigènes, qui ont pris la peine de s'y initier méritaient bien, sinon notre confiance, du moins une certaine considération et quelques faveurs. Aussi décida-t-il qu'entre les postulants aux fonctions rétribuées par l'Etat, toujours ceux parlant français seraient agréés de préférence. Il n'en fallait pas davantage pour mettre nos écoles en vogue, pour vider celles des méthodistes où les jeunes Malgaches apprenaient spécialement à haïr la France. Il est vrai que les Anglais, en gens avisés et pratiques, n'ont pas été long à constater que leur rôle à Madagascar devenait aussi délicat que périlleux, qu'en tous cas leur exploitation évangélique venait d'être frappée de stérilité. Il y avait donc lieu de changer d'épaule leur apparent fardeau. C'est pourquoi le comité des missions anglaises de Tananarive a chargé M. Lauga d'offrir au comité des missions françaises de Paris la direction et la responsabilité de toutes ses écoles dans l'Emyrne, soit, à les en croire, 860 écoles primaires avec 27 000 élèves et tout le corps des instituteurs et institutrices. M. Lauga veut bien nous dire que le général Galliéni a félicité le comité de cette proposition toute spontanée (?) et il ajoute que, malgré les lourdes charges qui en résultent, le comité de Paris a vaillamment accepté cette offre généreuse. Il est bon d'ajouter que le dit comité compte particulièrement sur les largesses du gouvernement pour faire face aux frais qu'entraînera cet acte de bravoure.

Au Sénégal, on est vivement intrigué par les mouvements des troupes qu'ordonne la Compagnie Royale du Niger, et dont l'objectif demeure encore nébuleux. On y redoute avec raison des empiètements nouveaux et l'on demande aux Colonies de prendre des dispositions capables de sauvegarder nos intérêts

sur tout le cours du Niger. Nous avons lieu de croire que des mesures efficaces ont été prescrites et que nous travaillons ardemment à réparer, en ces parages, les lourdes fautes qu'avec notre bonhomie habituelle et une trop confiante loyauté nous avons commises pour le bien d'adversaires avisés qui en ont abusé sans pudeur.

En Indo-Chine, l'œuvre de la pacification faisait d'incessants progrès : les dernières bandes étaient dispersées, ou rejetées dans le Céleste Empire, où, à peine arrivées, elles étaient désarmées par les mandarins ; d'autre part, le travail de l'abornement des frontières avançait à grands pas, lorsque, le 10 décembre, nous arriva la triste nouvelle de la mort subite de M. Armand Rousseau, gouverneur général de notre empire Indo-Chinois. Voilà le troisième gouverneur qui succombe dans l'exercice de ses fonctions : M. Paul Bert comme M. Rousseau mourut à Hanoï, et M. Richaud, rentrant en France, succomba en mer à une atteinte de choléra.

Or, le 9 décembre, c'est-à-dire la veille de sa mort, M. A. Rousseau adressait au ministre des Colonies un rapport circonstancié sur la situation de la colonie à l'entrée de la campagne 1896-1897. C'est rendre hommage au talent du défunt, et honorer sa mémoire, que de reproduire ce travail, qui forme, en quelque sorte, son testament politique et administratif.

Il constate d'abord qu'en Avril dernier la piraterie chinoise était réduite à deux groupements : A Coc-Tuong acculé à la Chine et investi par une ligne de postes établis de Baolac à Hagiang ; Mac-Que-An et Hoang-Man, échelonnés sur la rive gauche du Song Cay, entre la rivière Claire et le fleuve Rouge, d'où ils communiquaient avec la Chine par une section de la frontière encore inorganisée.

A cette date, les prévisions que j'ai eu alors l'honneur de vous exposer, dit M. Rousseau, étaient que, pour en finir dans l'hiver 1896-1897 avec la piraterie chinoise, il faudrait faire deux opérations simultanées, consistant, l'une à aborner la frontière entre Hagiang et Laokaï, à y organiser, avec les autorités chinoises, la police commune, en inquiétant ainsi les derrières des dernières bandes pirates ; l'autre à agir militairement contre les bandes elles-mêmes, pour déterminer leur retraite en Chine.

J'ai tout lieu d'espérer aujourd'hui que, grâce à des éléments nouveaux survenus dans la question, l'occupation complète du Haut Tonkin et l'organisation de la frontière pourront s'achever par les seuls moyens politiques et très vraisemblablement sans emploi de la force.

Le 19 août, A-Coc-Tuong, se réfugiait en Chine abandonnant son dernier repaire Luong-Cam, qui était immédiatement occupé, et il fit sa soumission au général chinois Sou.

La question d'A-Coc-Tuong, continue le rapport, est donc aujourd'hui résolue d'une façon qui prouve une fois de plus l'efficacité des rapports établis avec le général Sou ; l'occupation effective de la frontière depuis la mer au Sud-Est jusqu'à Hagiang est un fait accompli, il n'y a plus un pirate chinois sur la rive gauche de la rivière Claire.

Quant à Mac-Que-An, établi dans les massifs montagneux au sud-ouest de Laokaï, M. Rousseau pensait que l'action politique et l'organisation locale en auraient raison sans lutte et sans frais. Le colonel Pennequin fut donc nommé président de la commission d'abornement du Yunnam qui commença à fonctionner le 15 octobre à Laokaï, et le général Bichot prescrivit un resserrement progressif des postes autour de Mac-Que-An. Le 23 octobre, Mac-Que-An passait à son tour la frontière. Il ne reste donc plus sur nos territoires que Hoang-Man, dont la bande fut surprise, le 30 octobre, à Namxi.

Le colonel Pennequin, dit M. Rousseau, télégraphie de Laokaï qu'après des conférences secrètes avec le président de la commission chinoise Lieou il pourra, d'accord avec lui, résoudre rapidement la question de la piraterie.

J'ai donné au général en chef et au colonel Pennequin pleins pouvoirs pour s'entendre avec le mandarin Lieou.

Sur la demande du colonel Pennequin, j'ai décidé de mettre de suite à l'étude la route longeant le fleuve Rouge de Yenbay à Laokaï, dont les travaux pourront donner le moyen d'occuper des pirates sans emploi, procédé qui a été appliqué avec succès dans les régions de Langson et de Monkay.

Dès maintenant j'ai exprimé toute ma satisfaction au général Bichot et au colonel Pennequin de les voir entrer aussi franchement dans la voie de négociations et de combinaisons politiques qui peuvent aboutir au résultat final avec le minimum de pertes et de dépenses.

Si, malgré tout et pour en finir, une opération de détail était jugée indispensable au cours de l'hiver contre une des bandes restantes, notamment celle de Hoang-Man, je n'hésiterais pas à l'autoriser, mais je crois qu'elle ne sera pas nécessaire et que le jeu combiné de l'abornement, de l'établissement de la police mixte et de l'organisation du pays sous la direction immédiate du colonel Pennequin et la haute direction du général Bichot, constituera tout le programme de cet hiver.

Enfin, voici le résumé des instructions générales que M. Rousseau a données au général Bichot :

1° En raison de la disparition des grosses bandes pirates et des progrès de la pacification, à la mission purement militaire de l'armée dans le Haut-Tonk

s'est substituée une mission d'occupation et d'organisation où incombe à l'officier un triple rôle :

A. *Un rôle diplomatique*, en raison de l'établissement sur la frontière d'une police mixte pour laquelle les commandants de cercles, comme commissaires, les officiers subalternes, comme commandants de postes doubles, ont à entretenir des relations constantes avec les autorités chinoises conformément à la convention passée à Pékin en 1895.

B. *Un rôle politique*, en s'inspirant vis-à-vis des indigènes de la politique de races dont les principes ont été formulés par les colonels Pennequin et Galliéni et dont l'application nécessite l'étude approfondie du pays, de ses traditions et de ses habitants.

C. *Un rôle administratif*, pour rappeler à la vie les régions réoccupées, y percer des routes, y rouvrir les marchés, y reconstituer les centres de population.

2° L'éventualité des grosses opérations de guerre doit être écartée sauf modification imprévue de la situation.

3° Il y a lieu d'écarter également le projet de reconstitution des brigades, qui superposeraient un rouage aux commandements de territoires auxquels il est essentiel de laisser le plus d'initiative et d'indépendance possible dans le rôle d'organisation qui leur est dévolu.

4° Il importe d'orienter nettement dans cet esprit vraiment colonial tous les officiers des territoires militaires, de les y encourager, de leur tenir le plus grand compte des résultats obtenus ; ceux qui s'en sont inspirés y ont du reste toujours trouvé le plus puissant et fécond intérêt. Dans l'application, il y a lieu de tirer plus de parti de l'institution du *secteur*, — je vous ai déjà entretenu de ce rouage, sous-division du *cercle*, qui correspond à la fois au commandement d'un capitaine et aux « chau » ou « huyen » indigènes — et de développer de plus en plus la vie propre de cet organe d'action décentralisatrice, l'initiative de son chef et ses attributions.

Par l'exposé de ce qui précède, vous pourrez vous rendre compte, comme moi, Monsieur le ministre, que la campagne 1896-1897 s'ouvre, grâce au concours que me promet l'autorité militaire, sous les meilleurs auspices et j'espère que vous voudrez bien approuver les vues que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre concernant le rôle de l'armée dans le Haut-Tonkin.

Un télégramme du 17 décembre nous fait espérer que, l'abornement de la frontière, se poursuivant activement et les régions avoisinant le Yunnan étant, pour ainsi dire, pacifiées, il n'y aura pas lieu d'entreprendre des opérations de guerre. On ne saurait que s'en réjouir ne fut ce qu'à la pensée que le rôle de M. Paul Doumer, successeur de M. Rousseau en sera considérablement simplifié.

Pour l'étranger, constatons, sans nous y arrêter longuement, que l'Allemagne, d'une part, et l'Italie, de l'autre, ont adopté définitivement les traités qui reconnaissent l'abolition des Capitulations en Tunisie, consacrent en ce pays notre situation de puis-

sance protectrice et réglementent les rapports commerciaux de la Régence avec ces deux nations. Si l'adoption du traité germano-tunisien ne souffrit aucune difficulté, il n'en fut pas de même pour la convention italo-tunisienne, qui fut âprement, mais vainement dénoncée et combattue par les crispiniens. Le gouvernement dut reconnaître qu'il ne produisait pas, assurément, un traité dont il y avait lieu de triompher avec ivresse ; mais il donnait à l'Italie tout ce à quoi elle pouvait décemment prétendre ; et, d'ailleurs, on n'avait pas, dans l'impasse où l'on était acculé, l'embarras de tous les choix. Au demeurant, l'organe du gouvernement, M. Visconti-Venosta, et divers députés ministériels, ont fait ressortir les mérites réels de l'arrangement et ne craignirent pas de dire qu'ils considéraient la conclusion du traité relatif à la Tunisie comme le prélude d'une reprise de relations commerciales plus cordiales entre la France et l'Italie elle-même. Malgré qu'une notable partie de la presse crispinienne se soit aussitôt écriée que les rapports commerciaux ne pouvaient guère s'améliorer qu'en faveur de la France, attendu que les exportations italiennes en deçà des Alpes l'emportent sensiblement sur ces importations au-delà, et que, par suite, l'Italie n'avait à ce sujet aucune impatience à manifester, nous croyons volontiers, avec le gouvernement italien lui-même, qu'en réalité, il en va tout autrement. Les échanges franco-italiens, soit à l'importation, soit à l'exportation, ont baissé dans d'énormes proportions sans que les marchés italiens aient pu découvrir, à l'instar des nôtres, des débouchés durables en d'autres pays. L'industrie et l'agriculture de nos voisins ont sans cesse les yeux tournés vers les Alpes, et ceux-là auront droit à toute leur reconnaissance qui sauront en abaisser les barrières. La France n'y verrait aucun obstacle, s'il plaisait à l'Italie de lui donner les gages politiques qu'elle ne saura lui refuser toujours, à moins qu'elle ne préfère finalement la servitude, le dénuement, la honte, à une existence normale, aisée et surtout honorable dans le concert européen.

Du reste, et nous le constatons avec plaisir, la situation du cabinet di Rudini dans ces derniers temps s'est considérablement consolidé. On ne peut l'accuser de faiblesse, ni de complaisance pour les prévaricateurs et les concussionnaires dont la politique corruptrice de M. Crispi avait peuplé l'administration de ce malheureux pays. La réorganisation de cette admi-

nistration et l'épuration de ces fonctionnaires ont été menées, surtout en Sicile, avec clairvoyance et fermeté : et aujourd'hui on ne compte plus les révocations, les poursuites, les arrestations d'agents coupables de malversations et d'abus ; c'est pourquoi les serviteurs de l'Etat respirent déjà par tout le royaume un air sensiblement assaini. A l'extérieur, outre l'entente établi avec la France au sujet de la Tunisie, le ministère di Rudini a éloigné le spectre d'une nouvelle guerre en signant la paix avec l'Abyssinie et il a épargné à la patrie bien des difficultés sérieuses et des déboires amers en se mettant d'accord avec le Brésil pour mettre un terme à des conflits dangereux. En pareille situation, après une telle œuvre si rapidement accomplie, il n'était pas douteux que le successeur de M. Crispi ne rallia autour de lui une suffisante majorité pour lui permettre de négliger l'expédient, toujours regrettable, de la dissolution ; on comptait pour lui sur un succès, il obtint un véritable triomphe qu'est venu seulement assombrir le massacre de Magadoxo, en pays somali. En cette catastrophe périrent le consul général italien à Zanzibar, le commandant de la *Staffetta*, le capitaine du *Volturno*, un directeur des douanes, sept officiers, six sous-officiers et soldats, sans compter dix-huit Ascaris de l'escorte mort également, et de nombreux blessés. Ce n'est qu'avec une peine inouïe que le reste de la caravane put échapper à une extermination complète. Comme cette partie de la côte des Benadirs est dans la zone de l'influence italienne, c'est donc à l'Italie qu'incombe le devoir d'en imposer ces tribus. Seulement pour les Somalis comme les Abyssins, pour les châtier il faut les combattre... et pouvoir en triompher.

Pour mémoire, nous rappellerons les insinuations des organes reptiliens, qui, après avoir avoué avec une désinvolture déconcertante comment Bismarck s'alliait simultanément avec les Autrichiens contre les Russes, et avec les Russes contre les Autrichiens, déclarèrent qu'en agissant de la sorte l'ex-chancelier ne faisait que se conformer à un usage assez répandu dans les chancelleries ; qu'en se bornant à un seul exemple, on pouvait citer l'Italie elle-même qui avait traité avec la Russie pour en mériter les bons offices à Paris. M. di Rudini opposa à ces allégations le démenti le plus formel. Quoique la duplicité soit en honneur dans la diplomatie italienne, nous sommes portés à croire qu'elle n'a pas failli en ce point, car en cette occu-

rence, elle aurait trouvé difficilement un partenaire sur les bords de la Néva. Tout se borna entre M. di Rudini et M. de Giers, en 1891, lors du renouvellement de la Triple Alliance, à une explication loyale tendant à dissiper des inquiétudes mal fondées et à enlever au pacte qui liait ces alliés le caractère menaçant qu'on lui attribuait à tort. M. di Rudini nie avoir soumis à M. de Giers le traité de la Triple Alliance, mais il ne verrait aucun inconvénient à le publier si les autres parties contractantes partageaient son avis. Il veut la paix et, tant qu'il détiendra le pouvoir, il ne travaillera qu'au relèvement de son pays par la conciliation et la concorde qu'il désire au-delà comme en deçà des frontières de l'Italie.

Puisque nous parlons de traités, arrêtons au passage le canard qui nous arrive de Sanghaï. Selon le *North China Daily News*, un traité aurait été signé à Pékin par les soins du comte Cassini, ministre de Russie, entre les empires russe et chinois, traité dont les effets seraient incalculables dans l'avenir. Ce journal en publie un texte qu'il garantit littéral et complet; nous nous contentons de résumer ce document, tout en faisant, d'expresses réserves sur son authenticité. Il règlerait les points ci-après :

1° Le Transsibérien prolongé sur territoire chinois, ou de Vladivostok dans la province mandchoue de Kirin, jusqu'à la capitale de cette province, et d'une station sibérienne jusqu'à la capitale de la province chinoise de Héloung-Tchiang, puis jusqu'à celle de Kirin ; 2° les chemins de fer construits dans ces deux provinces, aux frais de la Russie, seront, pendant trente ans, sous le contrôle absolu et exclusif de cette puissance ; 3° si la Chine renonce à construire la voie ferrée de Shanhai-Kouan à Moukden et à la capitale du Kirin, elle cédera à la Russie le droit de réaliser ce projet, tout en réservant une possibilité de rachat au bout de dix ans après la construction ; 4° la ligne Shanhaïs Kouan-Niou-Tchouang-Port-Arthur-Talienwan et dépendances, sera administrée et exploitée suivant les règlements des chemins de fer russes, cette unification paraissant profitable au commerce ; 5° tout le long du parcours des lignes russes à construire sur le territoire chinois, les fonctionnaires et militaires du Céleste Empire devront aide et protection aux Russes, qui auront le droit de stationner leurs propres troupes sur les points où l'assistance indigène ne paraîtrait pas assez efficace ; 6° les tarifs douaniers pour les marchandises transportées par les lignes en question seront élaborés en vertu du traité de commerce sino-russe de 1862.

Les articles 7 et 8 autorisent l'exploitation, par des sujets russes et chinois, des mines situées dans les provinces de Héloung-Tchiang et de Kirin et stipulent que la réorganisation de l'armée chinoise, dans les trois provinces orientales, aura lieu sous la direction d'officiers russes.

La Russie reçoit, par l'article 9, le droit de prendre à bail, pour une pé-

riode de quinze ans, le port de Kiao-Tchéou (Chan-Toung) qu'elle n'occupera militairement qu'en cas de danger de guerre, afin de ne pas exciter la jalousie des autres puissances. La Chine rachètera au bout de quinze ans tous les ouvrages de défense établis à Kia-Tchéou par la Russie ; 10° la Russie aidera la Chine à remettre en état les ports du Liao-Toung (Port-Arthur et Talienwan) et pourra y concentrer ses forces au cas où elle-même serait engagée dans une guerre ; 11° sauf cette éventualité, la Chine sera entièrement maîtresse desdits ports et y exercera seule le contrôle.

Le douzième et dernier article stipule que les rectifications du traité devront être échangées dans les six mois qui suivront sa signature et que les clauses en seront communiquées aux autorités locales des deux empires contractants, excepté celles relatives à Kiao-Tchéou, Port-Arthur et Talienwan, qui doivent demeurer secrètes.

Qu'un semblable projet ait pu être proposé à la Chine, d'accord ; qu'il ait été accepté, c'est une autre affaire et jusqu'à plus ample information, nous mettrons en doute que le céleste-Empire ait, d'un seul trait, fait de si extraordinaires concessions. Certainement, il y a convention signée. Quelles en sont les clauses et les stipulations? Nous attendrons que des organes mieux autorisés nous l'apprennent. Il n'en est pas moins vrai que la seule perspective de voir la Russie mettre matériellement la main sur la Mandchourie pour affirmer la prépondérance de sa politique en Extrême-Orient, a mis la presse britannique dans un état d'exaspération pitoyable.

Bien entendu, si le traité n'était même que partiellement authentique, il en résulterait pour le commerce anglais et l'influence britannique, en Extrême Orient, un dommage capital. Le Transsibérien qu'on terminera en 1905, serait considérablement raccourci s'il ne fallait plus faire le long de l'Amour et de la frontière un énorme détour. L'importance de ce travail colossal serait doublé tant au point de vue politique et économique, que stratégique, si réellement, outre un facile accès à des ports libres de glaces en toutes saisons, la Russie obtenait encore de pouvoir exploiter les richesses minérales de la Mandchourie avec faculté de veiller militairement à la sécurité de ses colons et mineurs. Mais, de ce qu'il arriverait tant de bonheur à sa rivale, il ne s'ensuivrait pas, comme elle en affirme déjà la prétention, que l'Angleterre ait des droits suffisants pour imposer à la Chine, sous prétexte de compensation, des concessions identiques dans le Sud de l'empire, particulièrement dans le Yunnan. Que le Fils du Ciel éprouve une certaine gratitude envers la Russie, qui, appuyée par la

France et par l'Allemagne, l'a délivrée de l'invasion japonaise, rien en cela qui ne soit très naturel ; mais qu'il témoigne son admiration pour l'Angleterre, de ce que, dès sa première défaite, elle encouragea les Japonais, disposée même àleur prêter main-forte, c'est ce que nous ne comprendrions guère. En tous cas, il n'y a pas que les Anglais qui aient des intérêts respectables dans le Sud de la Chine, voire même dans le Yunnan. Nous espérons que notre gouvernement, secondé par M. Gérard, notre très habile ministre à Pékin, saura rappeler utilement aux Célestes notre attitude dans un passé récent et notre intervention amicale, si efficace pour le maintien de son intégrité continentale.

Comme transition, nous reproduirons le passage d'un article de la *Westminster Gazette*, répondant à un confrère virulent qui voulait sans façon saigner la Chine rien que pour la châtier de sa complaisance envers la Russie :

Supposons (pour un moment), *écrit la Gazette*, que le *Chronicle* ait raison en s'imaginant que nos intérêts sont menacés par le nouveau traité. Ainsi nous voyons jeter par dessus bord, au premier choc avec un intérêt anglais réel, le projet de cette entente anglo-russe que nous jugions nécessaire pour les réformes ottomanes et les personnes qui lui sont aujourd'hui le plus hostiles sont celles-là mêmes qui nous demandaient de faire tous les sacrifices pour la grande cause arménienne.

... Ce n'est pas tout. Si nous devenons à ce point enragés à l'idée d'une occupation russe de la Mandchourie et de Kiao-Tchou, pourquoi ne comprenons-nous pas les sentiments qu'inspire à l'Autriche tout projet d'une occupation russe de Constantinople et de l'Asie Mineure, qui se trouvent situées non pas à l'autre extrémité du globe, mais, pour ainsi dire, aux portes de l'Autriche ? Nous jugions très perverse et immorale l'attitude des puissances continentales dans la question arménienne, pour laquelle nous professions un si grand zèle — et nos cheveux se dressent sur nos têtes à la seule supposition que là-bas, à l'autre bout du monde, la Russie nous aurait volé quelque chose! Ne nous étonnons donc pas, si les observateurs étrangers font une fois de plus la remarque que nous sommes désintéressés uniquement tant que nos intérêts ne sont pas en jeu.

N'est-il pas vrai que pareille franchise est rare au-delà du détroit? Aussi, pour une fois qu'on la rencontre on s'y arrête volontiers, tant on lui trouve une singulière saveur.

Il n'est que trop réel, cependant, que la philanthropie britannique a pour limites les intérêts anglais et comme superficie les intérêts d'autrui.

En Arménie, nous ne cesserons de le répéter, les Anglais ont

agi comme au Transvaal, comme dans les possessions portugaises d'Afrique, comme dans le voisinage de la baie Delagoa, comme au Siam, comme sur le Niger et au Soudan, comme en Egypte ; partout ils inquiètent les peuples, créent des incidents, troublent l'eau pour y jeter leurs filets. Il semble que la paix leur soit contraire et que les progrès pacifiques des nations leur fait craindre pour leur propre avenir.

De là leur humeur inquiète et jalouse ; de là cette turbulence redoutable qui fait toujours redouter de leur part des coups de mains imprévus, mettant les peuples tour à tour en face de faits brutalement accomplis. La France surveille l'Angleterre en Egypte, au Soudan, et des missions françaises sont envoyées sur le Niger pour y suivre et contrecarrer les entreprises de la Compagnie du Niger ; l'Allemagne se charge de protéger contre elle le Transvaal et la Mozambique ; la Russie couvre la Chine de son égide, et les puissances coalisées consolident, malgré elle, la Turquie ébranlée par ses coups ; c'est en face d'une défiance générale et de l'hostilité latente du monde entier qu'Albion se retire sous sa tente, affecte de vouloir constater ainsi comment, en dehors d'elle et sans elle, l'univers pourrait bien se comporter. Dans les loisirs que crée cette attitude nouvelle, quelques *globe trotters* songent mélancoliquement pour quels motifs les Anglais sont si détestés dans le monde.

Pour sa part, et sans craindre nullement de passer pour un philistin, M. Edward Dicey, qui est un homme considérable, et un écrivain considéré, (on pourrait craindre tout au plus pour son équilibre mental !) avoue sans ambages que sa longue expérience des peuples l'a intimement convaincu que l'Angleterre est plus honnête, plus véridique, animée d'un plus haut sentiment du devoir, plus apte à se gouverner soi-même et à dominer les autres qu'aucune autre nation du monde. Il veut bien admettre que les Anglais ne sont pas absolument parfaits ; mais, ils le sont relativement plus que tout le reste de l'humanité. Cela posé, notre homme, qui est peut-être le plus parfait de tous ces Anglais si accomplis, se demande pourquoi les peuples, en général, et l'Europe, en particulier, conteste cette supériorité si grande, et se garde d'admirer les fils d'Albion. Ce n'est pas la faute de l'Angleterre, dit le candide Dicey, puisqu'elle est irréprochable ; mais c'est à cause de la jalousie que sa perfection même fait naître parmi les na-

tions. Jusque-là les Anglais se croyaient impopulaires parce qu'ils étaient méconnus. M. Dicey découvre que ce phénomène provient de ce qu'on les connaît trop : reconnus trop parfaits, ils deviennent odieux ! On les hait comme on hait le juge ou le gendarme, et parce qu'en tout temps ils ont redressé les torts des peuples impies, combattu les abus de pouvoir et les conquêtes illégitimes. La France l'honore de sa haine parce qu'elle a brisé Louis XIV et puis Napoléon, parce que, dépossédée de toutes ses colonies, elle n'a su distinguer la main divine qui avait attribué son bien à l'honnête Angleterre. D'ailleurs, est-ce que, en lui attribuant leurs malheurs, l'Espagne est mieux inspirée, le Portugal plus équitable ? La Hollande se plaint, l'Italie gémit parce que jadis, au lieu de la Grande-Bretagne, elles avaient l'empire des mers. Les Grecs l'abhorrent parce qu'à cause d'elle ils ne peuvent envahir la Turquie, et les Turcs ne lui pardonnent pas d'entreprendre la civilisation de l'Egypte. Les Autrichiens lui attribuent la perte du Milanais, les Allemands l'accusent d'arrêter leurs progrès en Afrique et les Russes ragent de subir le frein britannique dans les Balkans, sur le Bosphore, dans l'Asie centrale jusqu'aux confins des Indes. Donc encore les Français incriminent la neutralité de l'Angleterre vis à vis de la question lorraine et lui font un grief de sa vigilance en Egypte ; les Russes voient en elle l'obstacle qui les sépare du Bosphore ; les Autrichiens estiment que les Anglais seuls les repoussent des Balkans ; ce sont encore les Anglais qui gardent l'Afrique du Sud contre la Hollande et l'Allemagne ; la Tripolitaine et Malte contre l'Italie ; Gibraltar contre l'Espagne, Chypre et la Crète contre les Grecs. L'Europe déteste donc les Anglais parce que, justes et fermes, ils la gênent dans ses mauvais desseins. Mais cette aversion est doublée de jalousie. On envie l'Angleterre parce qu'elle a échappé à toutes les secousses politiques, économiques et sociales qui ont ébranlé les autres peuples ; on envie sa situation privilégiée qui, la gardant du mal des armements, décuple chez elle les éléments d'une intarissable prospérité. On reproche, de plus, aux Anglais la splendeur de leurs cheveux, l'éclat de leur teint, la longueur de leurs pieds, même l'ampleur de leur fondement ! enfin, on ne peut tolérer leur louable originalité et le sans gêne plein de charmes qui les distingue en voyage. Ils sont impopulaires, conclut cet homme de bien, tant mieux ! car, moins détestés il mériteraient

qu'on les plaigne. C'est qu'alors, en effet, ils ne donneraient plus au monde tous ces louables motifs d'aversion qui les honorent.

C'est, il faut le croire, pour marquer son estime et aussi son envie que la Cour d'Appel du Caire a condamné le gouvernement égyptien, et par ricochet l'Angleterre elle-même, à rembourser, capital et intérêts avec les dépens, les 500 000 livres égyptiennes que l'Angleterre avec la complicité de la Triplice avaient subtilisées aux créanciers de l'Egypte pour couvrir les frais de la conquête de Dongola. Lord Cromer, et les Anglais avec lui, n'ont pu dissimuler l'humeur, plutôt morose, que leur causait ce rappel inopportun à l'équité vulgaire. Ils s'en sont, néanmoins, promptement remis en se disant que, obligés de payer les vitres cassées, ils ne faisaient, par ce sacrifice inattendu, que se créer des droits souverains sur l'Egyte. C'est encore une question à débattre, et il est assez probable que, uniquement aussi par jalousie mesquine, certaines puissances, et la France tout d'abord, ne partagera pas cette conception nouvelle du droit international et de l'équité spéciale qui distingue l'intègre Albion.

C'est, du reste, cette divergence d'opinion sur la nature même du bon droit, de la justice, voire aussi de la propriété, qui amena la France, la Russie et l'Allemagne d'abord, puis toutes les autres puissances, à modérer la philanthropie tranchante de l'Angleterre, toute prête à se manifester sur le Bosphore à coups de canons, qu'allèrent suivre fatalement des captures en mer, des prises sur terre, une occupation quelconque, pour acclimater, là encore, la civilisation.

Evidemment, bien des choses regrettables se passent dans l'empire Ottoman, tout même y laisse à désirer ; mais les réformes qu'on souhaite, qu'il faut étudier et combiner avant de vouloir les imposer, ne sont pas une affaire de si mince importance qu'on puisse les improviser. M. de Nelidoff est allé s'inspirer à Pétersbourg et le voilà de retour à Constantinople ; de son côté, M. Cambon a reçu des instructions précises de Paris ; rien ne s'oppose donc plus à ce qu'on élabore un projet de réformes étendues, aussi complètes que possible. Que les ambassadeurs discutent, amendent ces réformes, d'accord ; et qu'ils aillent les présenter au sultan en le priant de les appliquer... ou de disparaître. L'Angleterre peut participer à cette démarche suprême, si bon lui semble ; mais si la fantaisie la prenait de se tenir à l'écart,

sans envier autrement *la perfection* qui l'isolerait davantage, les puissances feraient bien tout de même de passer outre pour l'honneur et le soulagement de l'humanité.

En attendant, le sultan a daigné amnistier tous les Arméniens inculpés, incarcérés ou déjà condamnés, à l'exception de ceux qui sont accusés de meurtre commis, évidemment, en cas de légitime défense.

Dans cette circonstance, n'est-il pas vrai que le mot *amnistie* sonne étrangemeut à nos oreilles, à nos cœurs? On amnistie généralement des coupables ; mais voici des malheureux, traités en parias sans cesse, et qu'un beau jour on se met en devoir d'assommer en bloc ; tant de corps encombraient les rues et les ruisseaux, tant de cadavres emplissaient les maisons en ruines, qu'on jetait pêle-mêle, en des files de tombereaux pour les verser soit à la nuit tombante, soit au point du jour dans la mér silencieuse, ou dans des fosses immenses. C'est donc un peuple tout entier qu'on a ruiné et décimé ; ce qui en a survécu était accusé, poursuivi, incarcéré, menacé de la déportation ou de la mort : pourquoi? Parce que leur survivance, leurs navrantes infortunes témoignaient de la bestialité du tyran, de l'incurable décadence d'un empire dès longtemps condamné à disparaître.

La nature de cette amnistie ne trompe personne, mais l'Europe a préféré l'accepter comme une faveur plutôt que de pousser dans la tombe tous ces malheureux devenus les jouets de leurs bourreaux.

Mais aussi cette Europe, à la vue d'une dépression morale aussi profonde, aussi désespérée, a acquis de son devoir une conscience parfaite. Certainement le sultan se ferait illusion s'il comptait, par de nouvelles hésitations et d'inextricables tergiversations, lasser l'initiative des puissances qui ont pris devant la civilisation outragée l'obligation de défendre l'humanité.

La France ne veut pas mal de mort à la Turquie, et momentanément la Russie croit de son intérêt de la ménager. Abdul-Hamid ferait bien de méditer ce qui lui valent en cette occurence ces dispositions bienveillantes. Mais enfin, sans envier l'*honnêteté* de l'Angleterre, et sans jouir de ses *perfections* transcendantes, inacessibles au commun des nations, il serait parfaitement possible qu'à un nouvel accès de fanatisme, de ce délire spécial qui déshonore l'islamisme, notre patience soit à bout et nos oreilles ouvertes à toutes les propositions. Alors

pourraient partir simultanément des bords de la Seine, de la Tamise et de la Néva, en dépit de ce qu'on en penserait sur les bords du Danube, des voix retentissantes qui appeleraient à l'indépendance tant de nationalités frémissantes dans l'oppression. Evidemment, le Turc se défendrait en fauve pris de rage ; mais il n'est tigre si furieux, si sanguinaire que les belluaires avisés n'acculent dans sa fosse et n'y chargent de fers. C'est même, à notre avis, la seule mesure à laquelle il y ait lieu de recourir.

Rappelons, en finissant, la mort de Maceo, le chef de l'insurrection cubaine. A peine mort, la légende s'empare de ce héros : on l'a dit assassiné, empoisonné ; certains affirment qu'attiré en un guet-apens, il doit sa triste fin autant à la jalousie des siens qu'à l'acharnement des Espagnols ; ses partisans ont voulu douter de sa mort, d'autres ont fait de son cadavre un point de repère, de son souvenir un cri de ralliement. Autant on le suivait par émulation et par enthousiasme, autant on veut l'imiter pour le venger. Et voilà comment, tandis que les uns songent que cette perte devait disperser les rebelles, les autres pensent, au contraire, qu'elle servira à enflammer les ardeurs, à surexciter les courages.

Selon nous, par leur joie délirante, les Espagnols ont rendu à leur adversaire un magnifique hommage d'estime et de considération qui l'honore assurément. Même, en toutes ces manifestations de Madrid et autres lieux, un peu de réserve, une plus juste mesure n'aurait pas été déplacée ; cela, du moins, aurait permis aux amis de l'Espagne de participer encore plus sincèrement à leur bonheur. En tout cas, cette dignité dans l'heur eut été un superbe pendant à l'admirable constance que les Espagnols déploient dans l'adversité, et elle eut enlevé *au jingoïsme* américain tout prétexte de se mêler plus étroitement de choses qui ne le regarde pas. Pour le quart d'heure, c'est déjà la Chambre et le Sénat américains qui sont gagnés à la cause de l'indépendance de Cuba. On voudrait contraindre le président Cleveland à reconnaître cette indépendance et d'offrir aux belligérants sa toute puissante médiation. M. Cleveland, qui n'a plus que trois mois à passer à la Maison Blanche, ne veut rien tenter en ce sens ; il est résolu d'opposer son *veto* à toute résolution contraire non seulement aux droits des peuples, mais même à la fameuse doctrine de Monroë qui reconnaissait que les Etats-Unis n'avaient pas à poursuivre des mo-

difications territoriales dans les situations acquises par les puissances européennes en Amérique.

De son côté, l'Espagne ne paraît devoir faire aucun accueil à pareille démarche et l'on s'est déjà sérieusement posé, de part et d'autre, cette question : s'il plaisait à M. Mac Kinley, successeur de M. Cleveland, de prendre une attitude autre et de faire ce qui aura répugné à son prédécesseur ; s'il reconnaissait enfin l'indépendance de Cuba, cela l'engagerait-t-il à défendre sa décision et à prendre parti pour les insurgés contre l'Espagne ; et l'Espagne elle-même pourrait-elle considérer pareille mesure comme une offense grave, une provocation directe, comme un *casus belli* ?

Les Américains disent qu'ils peuvent reconnaître les Cubains comme des belligérants libres, et les traiter en conséquence, tout en leur laissant entièrement la peine de faire valoir les droits qu'on daignerait ainsi leur reconnaître ; l'Espagne ne dit pas qu'elle partirait, du coup, en guerre contre les États-Unis ; elle en est bien capable ! Mais elle pourrait en appeler aux puissances en faveur de ses droits méconnus. Dès lors, il faut l'avouer, l'Europe serait dans une impasse cruelle. Laisser violer le droit de l'Espagne aujourd'hui, c'est admettre qu'on en viole un autre demain, et comme on y pourrait passer tous tour à tour, il paraîtrait peut-être convenable à tous de se défendre en commun tandis qu'il en est temps encore. Les Américains ont brisé la morgue britannique au Venezuela, rien à dire : les Anglais, en gens parfaits, étaient seuls à se défendre. Mais les Espagnols, qui sont moins accomplis, il faut le croire, peuvent compter sur la perfection relative d'autrui pour défendre leurs intérêts et leur bon droit.

ARTHUR SAVAÈTE.

Imprimerie DESTENAY, BUSSIÈRE frères. — Saint-Amand (Cher).

RÉPONSE A M. SABATIER

Doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris.

« Les chemins qui mènent à Rome. »
Et les chemins qui mènent à l'incrédulité.

Un publiciste bien connu disait naguère : décidément, il y a aujourd'hui « une question protestante ». C'est vrai ; elle apparaît un peu partout, à propos de tout, et sous les formes les plus diverses.

Il nous serait facile de montrer qu'elle n'est point absolument étrangère aux complications de la politique actuelle, de notre politique coloniale par exemple. Mais nous aimons mieux nous placer, dès le début de cette étude, sur un terrain plus élevé, qui demeurera constamment le nôtre, sur le terrain religieux proprement dit.

Des esprits curieux ont étudié en lui-même le protestantisme contemporain ; ils ont aisément pénétré le secret de ses dissensions intestines et noté ses divergences doctrinales. Ou plutôt la ruine de toute doctrine leur est apparue, irrémédiable, au sein de ces pauvres églises, soit luthériennes, soit calvinistes. A peine peut-on faire une exception pour l'Angleterre, car si l'œuvre de destruction s'opère avec une lenteur relative au sein de l'Eglise établie, elle s'est, depuis longtemps, accélérée parmi les sectes dissidentes qui ont entraîné à peu près la moitié de la population du Royaume-Uni.

M. Goyau mettait récemment à nu les plaies du protestantisme allemand, dans deux articles très remarqués de la *Revue des Deux Mondes* (1).

Les calvinistes français sont en proie au même mal : pour en être convaincu, il suffit d'avoir écouté ce qui s'est dit dans leurs derniers synodes de la Rochelle et de Sedan, d'avoir observé ce qui s'est fait dans ce congrès de Lyon où ils ont essayé un replâtrage, plus malheureux que leurs divisions elles-mêmes.

(1) 15 août et 1er octobre 1896.

Le mouvement ritualiste, commencé par Pusey et Newman, se continue, il est vrai, en Angleterre, mais, outre qu'il ne s'est étendu qu'à une minime partie de l'Eglise établie, il risque de ne point aboutir d'ici à longtemps, en dépit des sympathies ardentes et méritées qu'il éveillait tout récemment au sein même du clergé français.

Un protestant, héritier d'un nom illustre, M. Francis de Pressensé, s'est plu, lui aussi, à étudier le mouvement puséiste. L'un des convertis d'Oxford l'avait particulièrement séduit, surtout par son grand rôle social; je veux parler du cardinal Manning. M. de Pressensé s'est appliqué à rechercher les motifs qui avaient déterminé la conversion de Manning à l'Eglise catholique. Il nous a décrit toutes les phases de cette conversion avec des sympathies avouées, disons mieux, avec une admiration enthousiaste pour son héros, « dans la peau duquel il était en quelque sorte entré », selon son expression.

On devine l'ahurissement des calvinistes français en voyant ainsi M. de Pressensé, leur coréligionnaire, dans la peau d'un cardinal de la Sainte Eglise romaine.

Bon nombre de pasteurs, de professeurs et de journalistes, crièrent à la trahison, si bien que l'historien du cardinal Manning ne savait plus qui entendre ni surtout à qui répondre. Il essaya cependant d'expliquer sa conduite ; mais ses explications ne firent qu'enflammer les colères calvinistes. Nous n'en voudrions pour preuve que l'article de M. le doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris : *Les chemins qui mènent à Rome*. Ce travail est assez long et très étudié ; le Catholicisme y est encore plus malmené que M. de Pressensé lui-même. Aussi nous estimons qu'une réponse est nécessaire. M. Sabatier a une grande situation dans le clan huguenot et son talent est réel ; il a écrit plusieurs ouvrages dont l'un, l'*Apôtre Paul*, n'est point sans valeur. De plus, son réquisitoire, envoyé d'abord au *Journal de Genève*, fait le tour de la Presse protestante ; c'est dans la *Revue chrétienne* que nous le rencontrons

I

M. Sabatier élargit, dès le début, la question et s'en prend à beaucoup d'autres qu'à M. de Pressensé : « Depuis ce que l'on a nommé la renaissance de l'Idéalisme, nous voyons beaucoup de gens, écrit-il, se mettre en mouvement et s'approcher de Rome. Des publicistes éminents font leur pèlerinage *ad limina apostolorum* et en reviennent rêvant des projets d'alliance offensive et défensive entre l'Eglise et la

société moderne ; des romanciers entrent dans les chapelles illuminées de la clarté des cierges, pleines de musique et d'encens, et balbutient un *Ave* ou un *Pater* ; d'autres vont faire une retraite à la Trappe et en rapportent des livres où le naturalisme le plus cru sert d'expression à la dévotion la plus superstitieuse (1). »

A qui donc M. Sabatier en veut-il ainsi ? A M. Brunetière sans doute... et aussi à MM. de Vogué et Leroy-Beaulieu, Anatole, très probablement, peut-être à M. Ollé-Laprune, certainement encore à Huysmans, sans parler de quelques autres. M. le doyen s'attaque, on le voit, à forte partie.

Mais il est une autre source à ses chagrins et lui-même va nous le dire : « Rome a des accommodations et des complicités avec la nature et surtout avec la faiblesse humaine. Que de ressources, que de remèdes n'a-t-elle pas dans sa pharmacie divine. Aucun cas, avec elle, n'est désespéré ; aucune demande ne la trouve sourde ou hésitante. Pour ceux que la maladie torture et qui croient aux miracles, elle a les pèlerinages de Lourdes et tout le surnaturel de ses messes et de ses pratiques. Pour les esprits plus difficiles, elle a la théorie de l'évolution doctrinale de Mœlher et de Newman. Aux politiques elle offre l'idéal d'un gouvernement absolu et la garantie de la soumission des peuples à ses décrets et à ses conseils ; aux artistes les pompes de son culte et les voûtes ombreuses et sonores de ses cathédrales. Avec elle vous pouvez à votre aise, en romantiques épris des âges anciens, remonter dans le passé, ou bien en socialiste plus ou moins ardent, vous emparer de l'avenir (2). »

En dégageant ces lignes de quelques expressions offensantes et impropres, nous y pouvons lire que Rome a tout ce qu'il faut pour satisfaire les aspirations diverses des âmes contemporaines. Un protestant est contraint de l'avouer et cela n'est pas pour nous déplaire.

Ainsi se découvrent les chemins qui mènent à Rome, et l'on s'aperçoit qu'ils sont nombreux.

Cependant, tout bien considéré, M. Sabatier se rassure : ces voies n'aboutissent point, pas plus celle de la politique où s'est engagé M. Brunetière que celle de l'art où gambade Huysmans. « Ces néophytes équivoques, écrit encore M. le doyen, s'arrêtent au seuil du temple où résonnent les cantiques et s'agenouillent les fidèles ; ils exhortent les autres à y entrer, mais eux-mêmes n'y entrent pas. »

(1) *Revue chrétienne*, 1er novembre, p. 336.
(2) *Idem*.

Il y a du vrai et du faux dans ces affirmations un peu hautaines ; nous allons essayer de démêler l'un de l'autre.

M. Sabatier n'a point oublié, on s'en aperçoit, un article de M. Brunetière : *Après une visite au Vatican*, qui fit plus de sensation encore que le travail de M. de Pressensé. Il y était dit : Pour tous ceux qui ne pensent pas qu'une démocratie se puisse désintéresser de la morale et qui savent d'ailleurs qu'on ne gouverne pas les hommes à l'encontre d'une force aussi considérable qu'est encore la religion, il ne s'agit plus que de choisir, entre les formes du Christianisme, celle qu'ils pourront le mieux utiliser à la régénération de la morale, et je n'hésite pas à dire que c'est le Catholicisme. »

L'éminent publiciste donnait une double raison de ses préférences : c'est que le catholicisme est un gouvernement, tandis que le protestantisme est l'absence de tout gouvernement. De plus, le catholicisme a une tradition et une doctrine, et sa sagesse brille en ce qu'il a toujours refusé de livrer l'Ecriture aux interprétations fantaisistes du sens privé.

« La notion même, ajoutait M. Brunetière, et, pour ainsi parler, le concept d'une Ecriture et d'un livre ne se sépare pas de l'institution de l'autorité qui l'explique. »

Impossible de buriner dans une formule plus concise et plus nette la condamnation du protestantisme. Mais pourquoi en vouloir ainsi à M. Brunetière d'exprimer merveilleusement ce que tout homme sérieux peut découvrir en un quart d'heure de réflexion ?

N'est-il pas clair comme le jour que le Catholicisme maintient, vivante et agissante au milieu du monde, cette morale gravée par le Créateur au fond de la conscience humaine, mais oblitérée trop souvent par les passions et les vices. Le Christ révélateur a ressaisi, en quelque sorte, cette morale et l'a sanctionnée de nouveau ; il y a ajouté quelques préceptes qui l'élèvent et la perfectionnent et il a voulu que le tout fut consigné dans l'Evangile. Mais qui donc prêche cet Evangile et l'expose à la conscience des fidèles si ce n'est l'Eglise ?

Le protestantisme ne peut rien tenter de pareil, précisément parce qu'il n'a et ne saurait avoir aucune autorité doctrinale ; il y a renoncé en proclamant le libre examen comme le principe fondamental de sa réforme.

Et dès lors faut-il s'étonner que des publicistes avisés et réfléchis comme l'est incontestablement M. Brunetière, que des hommes politiques comme M. de Vogué, que des philosophes comme M. Ollé-Laprune, que des économistes préoccupés de conservation sociale comme M. Leroy-Beaulieu, éprouvent le besoin de voir une certaine alliance

s'établir entre l'Eglise et nos modernes démocraties? C'est que ces démocraties vacillent sur leurs bases et menacent de s'effondrer, à mesure qu'on leur retire ces principes, moraux et sociaux tout à la fois, prêchés et imposés par le Catholicisme.

M. Sabatier le constate lui-même avec mauvaise humeur : « La société laïque, écrit-il, semble incapable de se gouverner elle-même. L'anarchie dans les esprits amène l anarchie dans la vie sociale et politique, et la ruine des dogmes et des croyances celle des institutions et des lois. » Tout cela est très vrai et M. Brunetière n'a pas dit autre chose ; je me trompe, il a montré le remède là où il est, au sein du Catholicisme, et c'est ce qui irrite M. Sabatier.

L'éminent directeur de la *Revue des Deux-Mondes* est ainsi arrivé « au seuil du temple. » C'est déjà quelque chose et la route où il s'est engagé n'est pas si mauvaise que voudrait nous le faire croire le doyen de la Faculté de théologie protestante. M. Brunetière entrera-t-il jamais à l'intérieur même du temple? c'est le secret de Dieu. Nous croyons que, à certains jours, il en sera fortement tenté. On ne proclame point la nécessité, pour la collectivité sociale, de se soumettre aux préceptes moraux et évangéliques, prêchés et appliqués par l'Eglise, sans se demander à soi-même pourquoi le même besoin, la même nécessité, ne s'imposeraient point à l'individu.

M. Brunetière a l'esprit trop logique pour ne point arriver à cette conclusion spéculative. De là à une pratique effective il y a bien loin encore ; pour franchir cette distance il faudrait un acte de volonté que M. Brunetière n'ignore point ; je trouve même qu'il l'exagère, ainsi que le prouve la réponse qu'il a faite à quelques observations du très regretté Mgr d'Hulst (1) sur son article : *Après une visite au Vatican.* Il y faudrait aussi une autre force dont l'éminent publiciste ne tient peut-être aucun compte, je veux dire la grâce de Dieu sollicitée par une humble et confiante prière. Aussi M. Sabatier aurait grand tort de lui appliquer cette qualification méprisante de « néophyte équivoque ». M. Brunetière n'est encore néophyte à aucun degré ; mais s'il le devenait jamais, ce serait sans équivoque ; car il a le courage d'avouer tout haut et sans aucun détour les convictions qu'il s'est une bonne fois formées.

(1) M. Brunetière a fait de son article, amplement annoté, une brochure : *La science et la religion.* C'est dans les notes de cet opuscule (pp. 59, 60 et 61,) qu'il répond un peu vivement à Mgr d'Hulst qui, sans aucun doute, n'avait eu à son égard aucune intention désobligeante. Toutes nos citations sont extraites de cette brochure.

II

On dit que l'esprit calviniste est sans goût pour les arts et à peu près fermé à tout sentiment et à toute émotion esthétiques.

Je serais tenté de le croire en voyant la manière dont M. Sabatier traite poètes, artistes, toutes les âmes faites de passion et de sensibilité, comme il y en a tant aujourd'hui. Les plus illustres ne trouvent pas grâce devant sa critique ; Chateaubriand a amusé les générations de ce siècle naissant avec « des inanités sonores. » Tel est aussi le jugement de M. de Pressensé ; est-il bien équitable ? Que ne doit-on pas dire, et cette fois plus justement, des romanciers contemporains, alors même qu'on les rencontre en quête d'impressions religieuses !

Ah ! certes, je suis tout à fait de l'avis de M. l'abbé Delfour (1) : *En route* n'est point un livre à remettre entre toutes les mains. Le héros de Huysmans remonte péniblement des bas-fonds du naturalisme et secoue, comme il peut, ses fanges au risque d'éclabousser ceux qui l'approchent. Mais l'enfant prodigue, lui aussi, en quittant les pourceaux dont il avait la garde, ne reprit point probablement en un jour les manières d'un parfait gentleman. Cela n'empêche pas le Père de Famille de le recevoir dans sa maison. Rappelons-nous l'indulgence du Sauveur lui-même pour la femme adultère. Mais j'oubliais que M. Sabatier tient pour suspect le passage deutérocanonique où ce trait nous est raconté.

M. Sabatier ne veut pas non plus que ces pauvres âmes de poètes, de romanciers et d'artistes, fréquentent nos chapelles « pleines de musique et d'encens, » ni nos cathédrales « aux voûtes ombreuses et sonores, » ni, chose plus étonnante, les églises nues des Trappes.

Mais où donc se réfugieront-elles ? « Dans leur cabinet, reprend l'implacable doyen, et là, seules, *clauso ostio*, selon la recommandation du Christ, qu'elles prient. »

C'est bien ; mais Christ a dit qu'il est mieux encor de prier en société ; car sa présence divine se fait alors plus sensible.

Christ a voulu encore que l'on préparât pour la fête pascale et l'institution de la très adorable Eucharistie, *cœnaculium grande, stratum* (2), « une chapelle » magnifiquement décorée. C'est pour lui obéir et le loger dignement que nos pères, les grands catholiques d'autrefois, élevèrent ces voûtes sublimes qui déplaisent à M. Sabatier, plus encore que les « chapelles pleines de musique et d'encens ; » ils vou-

(1) *La religion des contemporains* : dernier chapitre.

(2) Marc. xiv, 15.

lurent que tous les arts lui fissent cortège, que la sculpture prosternât, devant lui, les anges et les saints dans une muette et éloquente adoration, que la peinture fit resplendir ces mêmes anges et ces mêmes saints sur les vitraux aux chaudes et étincelantes couleurs ; ils voulurent que les voûtes ombreuses et sonores des cathédrales s'emplissent de concerts harmonieux et puissants.

Le calvinisme ne peut guère comprendre ni goûter toutes ces choses ; il a chassé Dieu du Temple ; pourquoi y allumer des cierges et y faire fumer l'encens ? Le Maître divin n'y doit point rentrer ; à la place de l'autel, où il s'immolait pour se donner ensuite en nourriture à ses fils, le calvinisme a mis une simple table où l'on mange un morceau de pain. en souvenir du dernier souper du Christ entouré de ses disciples. Le rite diffère, et l'esprit aussi. Voilà pourquoi les Huguenots prient dans leur chambre, quand ils prient.

Huysmans, ou, pour mieux dire, son héros Durtal, trouve plus aisé de prier dans une chapelle de trappistes. Chacun a ses goûts ; je comprends ceux de Durtal.

« Oh ! prier, prier comme ces moines ! s'écriait-il. Et il sentait son malheureux être se détendre dans cette atmosphère de sainteté, il se dénoua et il s'affaissa sur les dalles, demandant humblement pardon au Christ de souiller par sa présence la pureté de ce lieu. Il s'examina aussi, vit clair, s'avoua qu'il était inférieur au dernier de ces convers qui ne savent peut-être pas épeler un livre, comprit que la culture de l'âme était tout, et, peu à peu, sans s'en apercevoir, ne pensant plus qu'à balbutier des actes de gratitude il disparut de la chapelle, l'âme emmenée par celle des autres, hors du monde, loin de son charnier, loin de son corps (1). »

Peut-être n'y a-t-il là que des phrases ; mais si ces phrases recouvrent ou plutôt manifestent un sentiment, c'est celui de la « repentance, » si cher aux Huguenots qu'ils semblent parfois s'en être réservé le monopole.

Je sais, comme M. Sabatier, que les charlatans de lettres sont innombrables, en cette fin de siècle, et que les néophytes ont besoin d'être éprouvés. Prenons garde surtout de les traiter comme des espèces de prophètes, chargés de nous renseigner, fût-ce en matière de franc-maçonnerie, ou de cabotinage.

Toutefois n'allons pas trop loin dans nos défiances ; si ce monde est peuplé de fourbes, la sincérité cependant n'en est point encore absolument exilée. En dépit des aigres remontrances de M. Sabatier, lais-

(1) *En route*, p. 256.

sons grands ouverts tous les chemins qui mènent à Rome, y compris celui où s'engage vaillamment M. de Pressensé vers lequel il est temps de revenir.

III

M. le doyen de la Faculté de théologie protestante estime que son coreligionnaire, l'auteur du *Cardinal Manning* est malade, et il veut bien, dans une consultation publique assez désobligeante, analyser le mal dont il souffre. C'est le mal du scepticisme, « un désespoir intellectuel et moral qui le fait *chercher*, dans son pèlerinage à Rome, non pas tant l'achèvement logique d'un système d'Eglise que le moyen pratique d'atteindre une vérité qu'il est las de poursuivre. »

Il me faut l'avouer, je ne parviens pas à découvrir ce qu'il y a de si coupable dans cette *recherche*, et il me semblerait bien plus logique de l'attribuer à l'amour de la vérité qu'à un désespoir philosophique ou moral. Ce n'est point ainsi qu'agissent les sceptiques ; tout au plus disent-ils, comme Pilate, *Quid est veritas* ? (1) et sans attendre qu'on leur réponde, ils courent ailleurs. Ce ne sont point eux qui entreprennent des pèlerinages à Rome dans le but d'y chercher « le moyen pratique d'atteindre la vérité. »

Au reste le moyen « pratique » et sûr de connaître l'état psychologique de M. de Pressensé, c'est de l'entendre lui-même sur ce sujet : « Je ne sais en vérité, écrit-il, si je réussirai, je ne dis pas à faire partager, mais à faire comprendre l'état d'esprit qui m'a dicté et qui justifie, à mes yeux, mon attitude en ces questions : Concevoir que, s'il y a une Eglise — au sens catholique de ce mot — il n'y en a qu'une — et que c'est celle dont le centre est à Rome ; professer que, si le Christianisme n'est pas uniquement la religion de l'individualisme pur et simple,... l'organisme chrétien implique le rôle décisif de la tradition et de l'autorité... voir dans les sacrements, s'ils ne sont pas les signes mnémotechniques des grands faits de la rédemption, des réalités puissantes, des moyens de grâce et de vie incomparables ; comprendre que, puisque la raison n'est pas le tribunal en dernier ressort des choses de la foi, elle doit désavouer le principe du libre examen et reconnaître la souveraineté d'un autre juge : voilà tout un ensemble de sentiments qui scandaliseront fort les protestants, sans satisfaire pleinement les catholiques. Ce n'est pas tout ; dans le même temps où mon esprit s'ouvrait à l'intuition en

(1) Jean, xviii, 38.

quelque sorte hypothétique de l'unité vivante du système catholique, l'expérience me révélait les conséquences pratiques de certaines prémisses protestantes (1)... »

« Qui donc parmi ceux qui se réclament encore de la religion du surnaturel, de l'incarnation du Fils de Dieu et de la rédemption par la croix, ne se sent pas alarmé par le progrès plus ou moins insidieux de la tendance qui ébranle l'autorité des Saintes Ecritures et qui réduit à la taille d'un simple mortel, si incomparable qu'il ait pu être, le Christ de l'expiation et de la justification ? Qui ne s'est demandé parfois avec angoisses si, après tout, ce n'était pas l'emploi légitime des procédés mis en honneur par la réforme qui aboutissait à frapper en plein cœur les dogmes ou plutôt les faits fondamentaux de la religion qui sauve (2) ? »

Ce sont là de grandes et nobles paroles et je ne puis les transcrire sans émotion ; oui ! M. de Pressensé souffre, non pas, comme le prétend M. Sabatier, de la maladie du scepticisme ni d'un désespoir intellectuel et moral, mais de l'absence de la vérité complète ; son âme ardente en a faim et soif ; elle l'appelle de tous ses vœux ; espérons que cette vérité intégrale lui sera donnée.

Ce mouvement assez accusé vers Rome ne saurait aboutir, affirme M. le doyen ; et la raison qu'il en donne, c'est que M. de Pressensé appartient corps et âme au calvinisme, c'est qu'il a été rompu de bonne heure à « ces méthodes sévères de la science et de la critique, » qui ne sauraient être appliquées au Catholicisme, sans le détruire radicalement. »

M. Sabatier perd vraiment toute mesure en face « de ce Catholicisme grossier, matériel... massif, intolérant... qui ne peut s'imposer qu'aux désespérés et aux masses ignorantes par le seul poids matériel de sa propre réalité, par le fait brutal de son existence, par le nombre apparent de ses prétendus adhérents, l'ordre de sa hiérarchie et la largeur de ses promesses. » Comment un esprit aussi souple et aussi délié que l'est M. Pressensé consentirait-il à faire « ce saut dans l'inconnu où il se briserait sur le roc dur d'un dogmatisme irrationnel. » Car, il faut qu'on le sache, « le Catholicisme ne peut se prouver ni agir par aucune voie de démonstration, soit mystique, soit rationnelle, sans se détruire lui-même. »

Il nous faut serrer de près ces allégations quelque peu violentes ; l'irritation mal contenue de M. le doyen nous avertit que nous sommes au cœur de la question débattue entre catholiques et protestants.

(1) Cardinal Manning, p. 71-72.
(2) Cardinal Manning, p. 90.

IV

M. Sabatier a publié vers 1866 un livre sur les *Sources de la vie de Jésus*. Les questions qui y sont agitées ont bien progressé ; aussi prenons-les dans leur état actuel. Est-ce que M. Sabatier, qui est très au courant de l'éxégèse contemporaine, oserait soutenir que l'authenticité des Synoptiques et même de saint Jean a été ruinée ou même sérieusement entamée par les « méthodes sévères » dont il nous menace ? je crois, pour ma part, que l'application des « méthodes sévères, » qui sont sans doute celles de M. le doyen, a amené des résultats assez inattendus. Des libres penseurs très audacieux ont été contraints de reconnaître la fermeté historique des parties les plus considérables du Nouveau Testament. Je n'en voudrais pour preuve que les appréciations de M. Sabatier lui-même sur les Épîtres Pauliniennes.

Epîtres et Evangiles nous présentent, en dépit « des méthodes sévères », un Christ très réel, très objectif, vrai Fils de Dieu, le Christ de saint Jean, le Verbe Eternel qui, étant dans le sein du Père, a bien voulu se faire chair et habiter parmi nous. Non, vraiment, l'histoire évangélique du Dieu-Homme ne s'est point évanouie sous les coups de la critique scientifique. Et M. Sabatier lui-même, en bon calviniste, prêche dans son ouvrage l'*Apôtre Paul*, que la foi en Christ est le principe de la justification.

Ne lui demandons point, en ce moment, avec trop d'insistance, ce qu'il entend par ces mots *foi* et *justification* ; nous le saurons peut-être plus tard. Contentons-nous de remarquer que la Foi en Christ, quand elle est sérieuse, contient tout le reste, y compris la foi à l'Eglise elle-même.

J'en appelle à l'auteur de l'*Apôtre Paul* : « Déjà dans Rom. XII, 5 et 1, et. I, Cor. XII, 12-27 — écrit M. Sabatier, l'Eglise est considérée comme une *réalité organique et substantielle* ; un *corps* dont les individus sont les membres et qui manifeste, dans son *unité permanente*, la richesse de son principe. Elle est déjà appelée ὑμεῖς δὲ ἐστε σῶμα Χριστοῦ. I Cor. XII, 27 — ; c'est-à-dire un corps qui a la racine de son être et le principe de son unité dans la personne même du Sauveur (1). »

Un peu plus loin, M. Sabatier s'explique en ces termes : « A cet égard, l'Eglise devient le *corps* même du Christ, c'est-à-dire la *manifestation extérieure* et *visible*, la *réalisation matérielle* de ce

(1) L'Ap. Paul, p. 256.

que Christ est d'une manière invisible. C'est dans ce corps que Christ verse la plénitude de sa vie, de sorte que l'Eglise, remplie ainsi de la vertu de son chef, devient encore le πλήρωμα τοῦ Χριστοῦ. »

Où donc est cette Eglise « qui manifeste dans son *unité permanente*, la richesse de son principe? Où se rencontre cette réalité *organique* et *substantielle*, » que l'apôtre compare au corps humain? Est-ce dans le Catholicisme dont toutes les parties, comme les membres dans notre corps, sont si fortement reliées entre elles par les pouvoirs de juridiction qui descendent de la tête au dernier des membres de la hiérarchie cléricale? Ou bien est-ce dans l'éparpillement de ces innombrables sectes qui, d'un bout à l'autre du monde protestant, se fractionnent chaque jour davantage?

Elle me semble singulièrement *objective*, cette Eglise de Paul, « *réalisation matérielle* de ce que Christ est d'une manière invisible. » Ne dirait-on pas ce Catholicisme « massif, matériel » lui aussi, pour lequel M. Sabatier n'avait pas, il n'y a qu'un instant, assez de dédains? Que l'auteur de l'*Apôtre Paul* s'arrange comme il pourra avec le correspondant du *Journal de Genève* et le rédacteur de la *Revue chrétienne*. Il ne nous appartient pas de concilier toutes ces contradictions.

Ce qui, dans l'Eglise, répugne le plus à M. Sabatier, c'est l'infaillibilité doctrinale du pape. « Me voici, écrit-il, devant un homme que je vois et que l'on me dit être semblable à tous les autres. On ajoute que, s'il est parfois un homme de génie, il peut être aussi un esprit médiocre ; il peut avoir des passions et des vices, n'être pas un saint ; on raconte même qu'il y a eu des Borgia sur le trône qu'il occupe. Je suis donc naturellement porté à croire qu'il est faillible comme les autres hommes. Pas du tout. On me parle d'une grâce surnaturelle qui lui aurait été conférée et qui le préserverait de toute erreur, en fait de doctrine et d'interprétation de l'Evangile authentique de Jésus-Christ. Et si je demande des preuves historiques, rationnelles, d'une prétention si contraire aux apparences, il n'y en a pas d'autres que l'excès et l'étrangeté apparente de cette prétention même (1). »

En vérité, les investigations de M. Sabatier ont été bien imparfaitement conduites. S'il veut nous le permettre, nous allons lui indiquer une autre voie qui le mettra bien vite en possession « des preuves historiques, » exégétiques, et même rationnelles, qu'il réclame.

M. Sabatier le sait mieux que nous, aux beaux temps de la ré-

(1) *Revue chrétienne*, 1er nov.

forme, on enseignait couramment que l'Esprit assistait tout lecteur de la Bible, d'une façon si assidue et si merveilleuse qu'il lui faisait *sentir* et *comprendre* le sens caché sous chaque mot de la Sainte Ecriture. Le *goût* biblique et spirituel était si développé dans ces âmes là, que M. Sabatier n'oserait plus, sans doute, revendiquer pour lui-même les étonnants « charismes » dont-elles furent, dit-on, favorisées. Cependant M. Sabatier parle encore, de temps à autre, du « témoignage de l'Esprit. »

Oh ! les catholiques sont beaucoup plus modestes que les huguenots des premiers âges. Nous demandons, pour le chef de l'Eglise, beaucoup moins que ce que chacun d'eux prétendait posséder pour son profit personnel.

Ce n'est point en effet chaque mot qui s'éclaire ainsi d'une indéfectible lumière, à toute lecture que le pape fait de l'Evangile ; ce sont seulement les passages dogmatiques, longuement étudiés par les docteurs et déjà interprétés par la tradition, mais sur le sens desquels s'élèvent cependant quelques hésitations ou quelques doutes.

Et encore l'illumination surnaturelle, source de la certitude infaillible, ne se produit que dans certaines circonstances et sous des conditions déterminées. Pour l'obtenir, le pape ordonne habituellement d'élever vers le ciel des prières ferventes ; lui-même prie, consulte la tradition, les maîtres de la science et ses frères dans l'épiscopat ; enfin, s'adressant à l'univers catholique avec l'intention avouée d'enseigner et de définir, il prononce sur le sens des textes évangéliques en question. Dans ce cas, ses décrets s'imposent à notre foi, en vertu de cette infaillibilité, qui n'est point personnelle, du moins au sens de M. Sabatier, mais plutôt « fonctionnelle. » Elle réside bien dans la personne, mais en vertu de la fonction à laquelle elle a été promise et demeure attachée.

Les noms même l'indiquent : ce n'est point Joachim Pecci, mais Léon XIII, qui est infaillible, grâce à l'assistance du Saint-Esprit.

Cette assistance, nous ne la supposons point, comme l'affirme M. Sabatier, « en vertu d'un raisonnement *a priori*. » Nous en lisons la promesse dans l'Evangile : Ἐγὼ δὲ ἐδεήθην περὶ σου, ἵνα μὴ ἐκλείπῃ ἡ πίστις σοῦ. Καὶ σύ ποτε ἐπιστρέψας, στήριξον τοὺς ἀδελφούς σου. J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, quand tu seras convertis, affermis tes frères (1). »

Un Borgia vient-il à s'asseoir sur le siège de Pierre, la promesse

(1) Luc. XXII, 32.

continue de s'exécuter : Καὶ ἰδου, ἐγώ μεθ' ὑμών εἰμι πασᾶς τὰς ἡμέρασ, ἕως τῆς συντελείας τοῦ αιῶνος. Et voici, je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde (1). »

Consultez le bullaire d'Alexandre VI et cherchez-y une altération de la doctrine, vous ne l'y trouverez pas.

Si M. Sabatier consent à examiner d'un peu près les textes que nous venons de citer et quelques autres encore qui lui sont sans doute connus, il n'osera plus dire que « le Catholicisme ne peut ni se prouver ni agir par voie soit rationnelle, soit mystique. »

Eh quoi ! Thomas d'Aquin ne prouve rien par voie rationnelle, quand il écrit sa Somme théologique ; il est en dehors de toute voie mystique, quand il compose l'office du Très Saint Sacrement !

Et pour ne parler que de l'époque moderne, ou plutôt contemporaine, tous ces grands hommes sortis de l'anglicanisme, ces illustres professeurs d'Oxford qui ont participé au mouvement puséiste et ont fini par entrer dans le sein de l'Eglise, ont agi sans discernement et sans conscience ! Ils ont abouti à « un précipice abrupt et leur dernier pas a été un saut dans l'inconnu ! » Eux aussi sont « des malades et des sceptiques ! » Ils ont désespéré « d'arriver à la vérité, à une conversion morale complète, à la paix ! Ils se sont déchargés sur l'Eglise du soin de chercher la vérité dans le dogme et l'efficacité dans la prière ! » C'est M. Sabatier qui s'en porte garant.

« Ce subtil logicien, au jugement de M. de Pressensé (2), cet intellectualiste passé maître dans la plus savante escrime de l'esprit, ennemi juré des généralisations téméraires et des assertions mal délimitées, le rénovateur de l'Apologétique, » Newman enfin, aurait fait, lui aussi, un saut dans l'inconnu. Il aurait marché en dehors de toute voie mystique, lui l'homme à la conscience si délicate et si pure, au cœur si noblement épris de la sainte passion des âmes ? A qui donc M. Sabatier le fera-t-il accroire et ses allégations, outrageantes pour le cathocisme, ne sont-elles pas suffisamment réfutées par la conversion de tels hommes, à la suite desquels M. de Pressensé lui-même peut marcher dans la sécurité et dans l'honneur ?

(1) Matth. XXVIII, 20.

(2) Si nous nous associons à tout ce que dit ici M. de Pressensé, nons ne partageons aucunement les appréciations beaucoup trop sévères qu'il émet ça et là sur Newman. L. P. Brémond, dans un très bel article publié par les *Etudes*, nous semble avoir donné la note juste sur les relations entre les deux cardinaux anglais. Leur situation respective y est très finement analysée et justice entière est rendue à chacun.

V

Si cette étude n'était déjà trop longue, j'aimerais à montrer, en sens inverse de M. Sabatier, les chemins qui mènent, sans trop de détours, à l'incrédulité destructive de toute religion. Ces chemins furent ouverts, il y a déjà trois siècles, par Luther, Calvin et leurs seides, par Henri VIII et Elisabeth ; des peuples entiers s'y précipitèrent, l'heure est venue d'examiner où ils ont abouti.

L'évolution protestante en effet est sur le point de s'achever. M. Goyau, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'a étudiée en Allemagne avec une impartialité consciencieuse ; il en a marqué toutes les phases, peu nombreuses du reste, car elles se résument en quelques mots. Les chefs de la réforme avaient concédé à chacun le droit d'interpréter à sa fantaisie les Saintes Ecritures, en dehors de toute tradition et sans le contrôle d'aucune Eglise. De ce libre examen devait nécessairement sortir l'individualisme subjectiviste, — aujourd'hui si en honneur. C'est bien, comme le craignait M. de Pressensé, « l'emploi très légitime des procédés inventés par la réforme, qui a frappé en plein cœur les dogmes ou plutôt les faits fondamentaux de la religion. »

« Aujourd'hui, nous dit M. Goyau (1), la religion n'est plus, chez les protestants, que le sentiment des hommes religieux. Les documents réputés dépositaires d'une révélation d'en haut expriment en fait les sentiments des hommes religieux d'antan. Les dogmes sont un produit des diverses époques, une traduction nécessaire de la conscience chrétienne. »

Ce langage, un peu énigmatique peut-être, signifie tout simplement que, pour chacun, le dogme c'est tout ce qu'il lui plaît de penser, une création subjective de sa conscience, ce qui ne laisse pas que de mettre cette conscience fort au large, puisqu'elle est ainsi émancipée de toute réalité extérieure ou objective.

Appliquons ces beaux principes à la divinité de Jésus-Christ. Ce qui importe, vous dira un luthérien ou un calviniste formé d'après « les méthodes sévères de la critique », ce qui importe, ce n'est pas du tout de savoir ce que Christ était en lui-même, il y a dix-neuf siècles, de quels éléments était composée sa personnalité ; c'est de savoir l'impression produite dans notre conscience par Christ entrevu dans les Evangiles. Christ était-il réellement Dieu, Fils de Dieu en même

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1896, p. 839.

temps qu'homme, c'est là une question « grossière, massive, matérielle », dont les esprits cultivés n'ont plus souci. La Foi qui sauve, c'est la foi à ce Christ subjectif, qui est le produit de notre propre conscience.

Si vous le désirez, les docteurs en renom vous apprendront à créer ce Christ subjectif, en vous disant la façon dont ils le conçoivent eux-mêmes. M. Goyau va nous introduire auprès de l'un des plus grands prophètes d'outre-Rhin ; il s'appelle Ritschl. Demandez-vous à ce Ritschl : le Christ est-il Fils de Dieu ? Certainement, répondra-t-il ; mais M. Goyau nous recommande de bien entendre l'explication du grand prophète : « Jésus sans aucun doute a ressenti un rapport religieux avec Dieu, d'un caractère tout nouveau ; il a inculqué cette nouveauté à ses disciples ; tous les membres de la communauté chrétienne doivent se tenir à l'égard de Dieu dans le même rapport que Christ à l'égard de Dieu. — Ce qui veut dire, en un clair langage, que Jésus est fils de Dieu, mais d'une filiation que nous devons tous imiter. « Mais vous insistez et faute de définitions intelligibles, vous demandez des explications. Comment Jésus est-il Dieu, comment la révélation est-elle divine ? Comment se produisent les miracles ? Ritschl ici vous arrête : le comment ne nous intéresse pas. Ce qu'est Dieu en soi, le miracle en soi, Christ en soi, la révélation en soi, *qu'importe à l'âme religieuse !* De ces jugements métaphysiques, *elle n'a que faire.* Ce que Dieu, Christ, la révélation, le miracle, sont pour votre âme à vous, pour mon âme à moi, voilà l'essentiel ; ces notions ont pour vous une valeur subjective ; les jugements par lesquels vous définissez cette valeur, voilà l'important (1). »

Ce subjectivisme est souverain maître au sein de quinze des universités luthériennes d'Allemagne ; trois seulement ne l'ont point encore accepté, mais elles aussi ne tarderont guère à subir le joug. Le calvinisme obéit aux mêmes tendances en Allemagne, à Genève, dans toute la Suisse, en France (2). La même incrédulité change à peine de formes au sein de l'anglicanisme où elle est propagée par le parti de l'Eglise large. En Amérique, elle s'appelle l'*unitarisme* qui nie la Trinité et par suite, tous les dogmes révélés, ou bien encore l'*universalisme* qui assure que tous, par de là le tombeau, jouiront d'un bonheur accordé au vice aussi bien qu'à la vertu. Mais pourquoi parler de vice et de vertu, comme si, dans un tel système, il existait entre l'un et l'autre quelque différence ?

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1896, p. 843.
(2) Voir notre volume : l'*Irréligion contemporaine*, p. 1-86.

VI

M. Sabatier n'est pas homme à reculer devant les conclusions extrêmes de l'évolution protestante, telle que nous l'a décrite M. Goyau. Lui aussi est un subjectiviste et son Christ, je le crains bien, n'est qu'une création psychologique dont il nous livrera sans doute les derniers secrets dans son prochain ouvrage : *Esquisse d'une philosophie de la religion*, déjà pompeusement annoncé. L'incrédulité radicale ne l'effraie pas du tout ; il la loue, il la préconise, sans aucune espèce de réserves, dans les dernières pages de l'article que je réfute. Il l'offre, pour ainsi dire, comme un sujet d'édification, sans doute pour faire contre-poids à la demi désertion de M. de Pressensé. A l'apostasie commencée de celui-ci, M. Sabatier oppose les grands exemples de vertus calvinistes donnés par MM. Buisson et Pécaut. Le premier était directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique ; le second, inspecteur général des écoles primaires et directeur de l'Ecole Normale supérieure de Fontenay pour la formation des institutrices laïques.

Ces deux fonctionnaires viennent de prendre leur retraite, ce qui est une raison plus que suffisante pour que M. Sabatier entreprenne leur éloge, non funèbre.

M. le doyen y a été poussé, du reste, par d'autres motifs qu'il a l'amabilité de nous confier. « M. Jules Ferry, dit-il, qui se connaissait en hommes a choisi ces deux-là comme les confidents de sa pensée et les collaborateurs de son œuvre. Il ne pouvait avoir la main plus heureuse. MM. Buisson et Pécaut sont restés les confidents et les collaborateurs de tous ses successeurs, sans exception aucune, au ministère de l'instruction publique... et leur nom est devenu, pour l'opinion publique, le symbole de l'œuvre accomplie depuis 1880 (1). »

Nous savons en quoi consiste cette œuvre dite de laïcisation des écoles publiques. A-t-elle quelque chose de chrétien ou même de protestant, pour que M. le doyen Sabatier s'en déclare si enthousiaste ? pas le moins du monde ; elle est essentiellement athée, puisqu'elle exclut Dieu dont le nom ne doit pas être prononcé devant les enfants que l'on prétend élever. Et ce sont deux protestants, MM. Buisson et Pécaut, qui l'ont menée à terme « par leur modération habile, dans l'application pratique et la direction de la réforme. »

(1) *Revue chrétienne*, 1er nov. 1896, p 383.

M. Sabatier les en félicite de tout cœur. Ah ! si des fanatiques, comme les conseillers municipaux de Paris, en avaient été chargés, ils auraient tout compromis. C'est encore M. Sabatier qui nous en avertit, « les conseillers municipaux de Paris, ajoute-t-il, ont en effet une logique *simpliste*. »

La logique protestante qui n'est pas du tout « simpliste » est bien meilleure. Elle permet par exemple à un doyen de faculté, chargé de la formation de pasteurs « évangéliques », de préconiser l'œuvre malfaisante d'un athéisme sectaire. N'y a-t-il pas entre le langage de cet homme et la fonction qu'il remplit un contraste douloureux ? N'est-ce pas trahir « l'Evangélisme » que de favoriser un enseignement ennemi de l'Evangile et de Dieu lui-même ? Les esprits qu'autrefois l'on eut appelé honnêtes le penseront probablement ; leur logique, à eux aussi, est encore si simpliste. Le protestantisme, lui, n'a pas de ces scrupules ; il a résolu d'autres antinomies et concilié d'autres contradictions ; M. Goyau nous l'a suffisamment expliqué.

Rendons justice à MM. Buisson et Pécaut ; leur conduite est en parfait accord avec leurs principes, ou plutôt avec leurs opinions. M. Sabatier nous apprend en effet qu'ils n'ont aucune attache confessionnelle, ce qui veut dire qu'ils ne croient à rien et ne pratiquent aucun culte.

Mais M. Sabatier ne les revendique pas moins comme l'honneur de la réforme et des « âmes essentiellement huguenotes. Prenez garde, dit-il avec une certaine emphase, les âmes huguenotes, quelque libres qu'elles soient à l'égard du dogme et de la tradition, portent toujours un *signe intérieur* qui les fait reconnaître. »

Je m'en suis déjà aperçu ; ce signe n'est point tellement *intérieur* qu'il ne se manifeste et toujours chez les pires ennemis de notre foi catholique. Lorsque nous recherchons les origines intellectuelles de ces dangereux négateurs, nous découvrons presque toujours aussi qu'ils ont été formés dans ces officines d'incrédulité systématique que l'on appelle les Facultés de théologie protestante. Est-ce pour ce motif que le budget de la France, en si grande majorité catholique, alloue, chaque année, à ces facultés une subvention de 80,000 francs ?

J. Fontaine, S. J.

UNE PAGE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le général TROCHU

La polémique n'a pas déposé les armes devant la tombe à peine fermée du général Trochu. Brusquement, d'un coup de clairon, elle a réveillé les échos assoupis avec le temps des rancunes vivaces, des âpres discussions. Les actes de l'ancien gouverneur de Paris, président du Gouvernement de la Défense Nationale, ont de nouveau servi de thèmes faciles à d'amères critiques. C'est la loi : les vaincus ont toujours tort.

Seuls, les esprits indépendants qui jugent par eux-mêmes sans prêter l'oreille aux clameurs intéressées des partis, s'instruiront à la lecture des *Œuvres posthumes* où le général Trochu plaide une dernière fois sa propre cause. L'histoire utilisera ces Œuvres quelque jour, alors que les passions politiques seront éteintes, car l'histoire — différente en cela des hommes dont elle recueille les opinions en les pesant — est juste et clairvoyante, surtout lorsqu'elle raconte les faits d'un passé dont elle n'a pas été le témoin.

Aujourd'hui, il est encore difficile d'être absolument impartial en parlant de Trochu. Cependant, n'est-il pas utile de rendre hommage à la mémoire de cet homme qui dans la bonne et dans la mauvaise fortune a été un citoyen intègre? Sa vie est un exemple. Elle montre quels sont en France, les fluctuations et les dangers de la popularité, elle est le commentaire de cette pensée écrite sur la première page des Œuvres posthumes : « Dans ces temps, le plus grand bonheur qui puisse échoir à un honnête serviteur du pays, c'est d'être inconnu, le plus grand honneur, d'être méconnu. »

I

Le 12 mars 1815 — l'année de Waterloo et de la naissance de Bismark — Jules Trochu naquit à Belle-Isle-en-Mer. Son père, officier principal de l'administration de la guerre, officier de la Légion d'honneur, y possédait le domaine de Bruté ; sa famille, chrétienne par tradition, attachée depuis longtemps au sol breton, y vivait entourée de l'estime et de la considération de tous. C'est là en face de la nature sauvage, que Trochu passa son enfance et qu'il commença ses études. Il les poursuivit au collège Sainte-Barbe, d'où il entra l'un des premiers à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr en 1835, et plus tard, à l'Ecole d'application d'Etat-Major.

Il fait ses premières armes en Afrique où il ne tarde pas à se distinguer. Successivement, aide de camp du général de Lamoricière et du maréchal Bugeaud, il est à bonne école et il en profite. En 1840, Trochu est lieutenant, en juin et en juillet 1841, sa belle conduite lui vaut deux citations à l'ordre du jour. Capitaine en septembre 1843, il est encore cité à l'ordre du jour par le général Lamoricière après le combat de Sidi-Jusef livré à Abdel-Kader ; quatre balles avaient percé son uniforme. Il se fait remarquer à la bataille d'Isly et il est décoré. En marge de la proposition pour la nomination de chevalier de la Légion d'honneur, le général Lamoricière avait écrit : « Officier très capable dont j'ai souvent eu lieu de remarquer la bravoure, l'aplomb, la vigueur d'exécution et le zèle infatigable. Il mérite à tous égards la récompense demandée pour lui. »

Le maréchal Bugeaud, après avoir pris le jeune officier à son service, sollicite de Louis-Philippe en sa faveur un nouvel avancement, « comme une récompense personnelle. » « Sire, écrit le vainqueur d'Isly, en demandant le grade de chef d'escadron pour M. Trochu, je crois bien servir l'Etat. Quand on rencontre des hommes de capacité et de vertus militaires hors ligne, il ne faut pas les tenir dans l'ornière commune. » Le maréchal insiste plus encore auprès du ministre de la guerre pour recommander son aide de camp : « Cet officier se montre de jour en jour plus digne de ma confiance et de mon attachement. Il est impossible de réunir à la fois plus

de facultés éminentes : éducation première étendue et solide, jugement sûr, cœur droit et généreux, grande aptitude au travail, esprit d'ordre parfait, coup d'œil prompt, vigueur d'action très remarquable, enfin, tous les instincts de l'homme de guerre alliés aux qualités qui peuvent faire l'administrateur et qui distinguent l'homme du monde. C'est une de ces précieuses organisations dont la nature est malheureusement trop avare. »

Un officier qui s'avance dans la carrière militaire sous un patronage aussi nettement déclaré, peut compter sur l'avenir. Aussi bien, Trochu est chef d'escadron à trente-deux ans, et lieutenant-colonel à trente-six ans. Colonel à trente-sept ans, il va en Crimée comme premier aide de camp du maréchal Saint-Arnaud, et est nommé général de brigade après la bataille de l'Alma. Grièvement blessé devant Sébastopol à l'assaut du Bastion Central, il revient en France, il est soigné et guéri à Lyon dans la famille Maurier à laquelle appartenait la charmante femme qu'il avait épousée en 1842.

Général de division à l'armée d'Italie, en 1859, il est mis à l'ordre du jour pour le combat de Ponte Vecchio di Magenta. Il se bat avec éclat à Solferino et il est signalé comme ayant contribué pour une grande part « au succès de cette journée. » De 1859 à 1867, le général Trochu est membre du Comité d'Etat-Major et inspecteur général d'infanterie.

L'avancement de Trochu a été rapide. N'est-il pas juste de constater que chacun de ses grades, conquis à la pointe de l'épée, n'a été que la récompense de sa bravoure ? Les honneurs sont venus à lui, il n'a pas brigué les honneurs. S'il s'est efforcé de remplir dignement les fonctions dont il a été chargé, il n'a jamais fait une démarche afin d'obtenir une faveur.

L'Empire, dès la première heure ne lui inspira aucune confiance. Le 15 décembre 1851, c'est-à-dire presque au lendemain du coup d'Etat, en réponse à une lettre de son père, trop enthousiaste à son avis, il écrivait : « Vous êtes tous ensemble des types bourgeois accomplis... C'est qu'en effet l'absence de croyances religieuses, les longues prospérités de la paix, le culte de l'argent, ont livré la classe intelligente et raisonnante de notre pays à l'homme ou à la chose qui lui assure la sécurité des intérêts matériels et la possession du moment, quel que soit l'homme et quelle que soit la chose... O bonnes gens, gardez votre joie ! Vous m'avez traité d'illuminé quand je vous

révélais l'existence probable d'un complot militaire prêt à éclater dans Paris. Aujourd'hui, je vous affirme que, à moins que la Providence ne change par quelque faveur spéciale le cours de nos destinées, l'édifice où vous allez vous abriter s'écroulera sur vos têtes et vous écrasera. »

Paroles qui témoignent d'une pénétration vraiment prophétique, où se révèle l'homme accoutumé à porter son opinion sur les événements et les faits d'après leur valeur morale. Aussi bien Trochu, en jugeant d'après ces principes, a-t-il montré en maintes circonstances une indépendance de caractère et de sentiments bien rares à notre époque d'opportunisme. Il n'approuvait point les idées de l'Empire et il n'a point essayé de farder ses opinions. Au risque de s'aliéner des sympathies prêtes à lui venir en aide, il a mieux aimé écrire et parler quand il lui suffisait de se taire, ou seulement de dire merci.

Alors que l'Empereur perçait déjà sous le Prince-Président, élu du suffrage universel, Trochu en fut nommé officier d'ordonnance. Cette avance le laissa insensible; il refusa la situation enviée par combien d'autres!

Au moment de l'établissement de l'Empire, on avait imaginé un vote public et à découvert pour l'armée. Il y avait quatre colonnes sur les pages du registre de ce vote forcé : le nom de l'officier, son grade, son vote, et sa signature. Trochu, alors chef d'escadron en disponibilité vint voter à la première division militaire. Il osa dire tout haut : « Je vote *non* parce que c'est mon devoir » et il signa à côté de son vote.

Cependant, en janvier 1852, on lui propose la place de directeur-adjoint du personnel au ministère de la guerre ; il refuse d'abord, craignant de compromettre le ministre et c'est seulement sur l'ordre formel de celui-ci qu'il accepte ce poste. Lorsque le régime nouveau a reçu l'approbation du pays, il veut bien servir avec dévouement la France et le maître qu'elle s'est donnée, mais à la condition pourtant de se dérober à des fonctions dans lesquelles il paraîtrait par ses actes, encourager des tendances que sa conscience désapprouve. Après la bataille de l'Alma, on le nomme chef d'Etat-major général de l'armée de Crimée. Il refuse cette distinction pour ne pas prendre la place d'un vieil officier, le général de Martimprey. A son retour de Crimée, le maréchal Vaillant lui offre la direction du personnel au Ministère de la Guerre. Nouveau refus.

Devant les instances dont est chargé l'intendant général Davricour, il déclare « qu'il ne serait pas honorable pour lui, de se faire comme directeur du personnel, l'instrument d'idées et de projets en cours d'exécution, et conçus à l'encontre de ses convictions militaires et des études de toute sa vie. »

Le commandement en chef de l'expédition de Chine lui est offert avant de l'être au général de Palikao. On lui propose, plus tard, d'entrer dans le conseil supérieur de l'Algérie. Il refuse encore. S'il accepte une distinction d'un genre particulier, c'est le brevet d'officier de l'instruction publique, décerné par le ministre de l'instruction publique, et qu'il croit avoir mérité pour des services rendus à l'instruction de l'armée.

Malgré tout, l'Empereur sachant ce que vaut Trochu, ne se rebute point dans ses tentatives d'attirer à lui un pareil homme. Le général a le malheur de perdre un frère qui laisse une veuve et onze enfants ; il prend tous les enfants à sa charge. Aussitôt, l'Empereur instruit de ce chagrin de famille, fait remettre en son nom, chez le général, une somme de vingt mille francs pour secourir la veuve et les enfants. Le général était absent. A son retour, apprenant le bienfait, il demande une audience à l'Empereur, lui rapporte les vingt mille francs en le priant de les reprendre. Il ne veut pas recevoir d'argent, il demande simplement la forme d'assistance habituelle en pareil cas : un bureau de tabac ou un bureau de poste.

Ainsi Trochu est désintéressé quoiqu'il ne soit pas riche. Il refuse de se laisser acheter par l'Empire, il repousse toutes les séductions qui enchaîneraient sa liberté de parole. Il a le courage civil, qualité rare chez le soldat. Tandis qu'un concert de louanges accueille toutes les mesures prises à la Cour des Tuileries, le général a l'audace de jeter la note discordante. Son livre : l'*Armée Française* en *1867*, signale les symptômes de la désorganisation militaire existante, en dépit des succès de Crimée et d'Italie, lesquels « ont montré les opérations militaires livrées à un décousu qui a été quelquefois jusqu'au désordre. »

Sans se faire d'illusions, Trochu écrit en exergue, à la première page : « Lutter contre des préjugés anciens et généralisés, c'est risquer beaucoup ; mais c'est peut-être bien servir l'intérêt public, sinon pour les temps présents, au moins pour l'avenir. » Le livre, écrit d'un style élégant et facile, eut un grand retentissement et fut vingt fois réédité. « Mon livre, di-

sait le général — dans une lettre du 10 avril 1867 au colonel Piquemal — est un cri d'angoisse arraché à ma conscience, après dix ans d'efforts officiels absolument stériles pour montrer au pouvoir les choses comme elles sont. En mettant bout-à-bout un mémoire « *La vérité sur l'armée* » remis à l'Empereur en 1854 à propos de la Guerre d'Orient, mes rapports d'inspection, mes dires au sein de la Commission de Compiègne, on aurait tout le volume. Il a soulevé dans les régions supérieures de puériles colères. C'est un crime de lèse-patrie et de lèse-armée. L'un se reconnaît dans les villages qu'on enlève à la baïonnette, sans cannonade préalable ; l'autre dans les généraux que la fortune a comblés, un troisième dans les constellés de décorations étrangères, un quatrième dans la fabrique prussienne des manœuvres de 1862, etc., etc., et tous ces gens-là de hurler. Cependant, votre vieux camarade plus serein et moins troublé que Galilée devant l'aréopage que vous savez soutient que la terre tourne. » Dans cette même lettre, il annonçait les tristesses futures : « Je vous le dis, l'armée et le pays iront jusqu'au bout dans la voie douloureuse où ils sont engagés. Et de grands malheurs publics seuls, trop tard comme toujours, pourront informer les gouvernants et les gouvernés. »

Ce qui frappe surtout aujourd'hui dans l'*Armée Française en 1867*, c'est de voir qu'à l'encontre de l'opinion commune d'alors, le général Trochu insiste sur les qualités de l'organisation militaire prussienne : « Nous sommes arrivés, dit-il, à l'une de ces périodes de transition dans l'existence et dans la fonction des armées qui marquent la fin de certains procédés employés dans les guerres passées, pour en inaugurer d'autres à employer dans les guerres présentes. C'est le mérite et la fortune de la Prusse en 1866, comme autrefois au temps du grand Frédéric, d'avoir prévu cette évolution des voies et des moyens de la guerre, d'en avoir étudié très attentivement les conditions pendant une longue paix, de les avoir trouvées pour la plupart, d'en avoir fait opportunément et résolument l'application. »

La Prusse a vaincu l'Autriche, « parce qu'elle était merveilleusement préparée, armée de toutes pièces, opérant dans l'unité, exécutant fermement toutes les parties d'un programme bien mûri et bien arrêté. » La conclusion était une pressante exhortation à l'armée française : « Nous nous sommes endormis dans la satisfaction de nous-mêmes ; nous nous sommes dé-

tournés du travail, négligeant les efforts, les recherches, *les comparaisons qui créent le progrès*. Mettons-nous résolument à l'œuvre. »

Si l'Empire avait suivi ces conseils et pris la peine de contrôler la vérité des avertissements concernant la Prusse, il aurait préparé ou évité la guerre de 1870. Nous n'aurions pas à déplorer une profonde humiliation nationale, le sang versé; nos frontières entamées, la perte de deux provinces.

Par malheur, la vérité blesse souvent et rarement elle guérit. L'armée d'alors, comme celle d'aujourd'hui, pour le Français entiché d'un chauvinisme irraisonné, était l'arche sainte sur laquelle il n'est pas permis de porter la main. Malheur à l'imprudent qui a l'audace de montrer du doigt un abus! Trochu avait cependant parlé des choses de la guerre avec autant de liberté que de respect. Son livre finissait sur ces mots qui ne sont pas d'un frondeur : « Ma pensée indépendante au point de vue des principes que j'ai voulu défendre, a été toujours et de très haut dominée par un profond sentiment du devoir commun ; servir fidèlement l'empereur et le pays. »

II

La guerre est déclarée. Le général Trochu, à cinquante-cinq ans, est un des plus anciens divisionnaires de l'armée avec onze ans de grade. On eût dû lui proposer le commandement d'un Corps d'armée ; mais prévoyant les difficultés que soulèverait sa nomination, il offrit au maréchal Le Bœuf, de servir comme divisionnaire sous les ordres d'un de ses collègues, quelque nouveau de grade qu'il fût. En réponse, le maréchal lui confia le commandement dans la région des Pyrénées, d'une armée qui n'exista jamais, même sur le papier, en prévision d'une alliance purement imaginaire de l'Espagne avec la Prusse. Quelques jours plus tard, le prince Napoléon le fit appeler au Palais Royal pour lui offrir le commandement d'un corps de débarquement qui opérerait sur la Baltique. Dès le lendemain, au conseil de l'Empereur, ce projet était pour toujours abandonné.

Les événements se précipitent et l'éclat des premières défaites est si frappant que la crainte de l'avenir s'empare des es-

prits. Le général Trochu charge alors le général de Waubert, aide de camp de l'Empereur, de mettre sous les yeux du souverain une lettre (10 août 1870) dans laquelle il expose la nécessité d'une forte organisation défensive dans la région de Paris. « Le siège de Paris, écrit-il, peut être longuement disputé, à la condition nécessaire pour tous les sièges, *impérieusement nécessaire* pour celui-là, que la lutte soit appuyée par une armée de secours. Son objet serait d'appeler à elle tous les groupes qui seraient ultérieurement organisés dans le pays, d'agir par des attaques répétées contre l'armée prussienne qui serait par suite incapable d'un investissement complet, de protéger les chemins de fer et les grandes voies du sud par lesquels se ferait l'approvisionnement de la ville... Je crois qu'il faut que l'armée de secours de Paris soit l'armée qui est réunie devant Metz... Si vous teniez trop longtemps ferme devant Metz, il en sera de cette armée qui est le dernier espoir de la France, comme il en a été de celle qui vient de périr à Reischoffen, après de si magnifiques preuves ».

Le désarroi régnait partout. On voulut faire de Trochu un ministre de la guerre improvisé, avec la présidence du Conseil. Malgré toutes les instances, auxquelles s'étaient jointes celles de l'Impératrice Régente, il refusa, arguant non sans raison de son incompétence et de la difficulté de son rôle après toutes les critiques qu'il avait formulées jadis sur la préparation de la guerre. Le général de Montauban, comte de Palikao, prit le portefeuille, et Trochu fut désigné pour le commandement d'un Corps d'armée en formation au camp de Châlons. Il se rendait à cette destination quand il fit la rencontre de l'Empereur revenant de Metz. Trochu en trace un tableau très frappant dans ses *Œuvres Posthumes* (1).

« Le train s'arrêtait. Nous y occupions encore nos sièges quand un autre train composé de wagons de troisième classe glissant lentement et silencieusement sur les rails, se croisa avec le nôtre et vint se fixer à côté de lui. Dans la voiture à bancs et à dossiers de bois qui était portière à portière avec la mienne, je reconnus l'Empereur, en uniforme de campagne,

(1) V. *Œuvres posthumes*, T. I. *Le Siège de Paris*. p. III. Les *Œuvres Posthumes*, récemment publiées chez Mame éditeur, forment deux volumes in 8° dont on peut comprendre l'importance par les quelques extraits donnés dans le *Correspondant* et les polémiques qu'ils ont soulevées.

entouré de toute sa cour militaire! On comprendra mon saisissement... Dans mon esprit obsédé par tant de sombres prévisions, la pensée se fit jour que cette étrange apparition était comme une première révélation de l'écroulement de l'Empire entraînant la ruine de la fortune française... Sans perdre un instant, je montai dans la voiture de l'Empereur, pour lui offrir mes respects et l'informer des ordres ministériels qui m'appelaient au camp de Châlons pour organiser le 12me Corps d'armée et en prendre le commandement. Il me reçut et m'écouta avec sa bienveillance ordinaire, mais distraitement, et il me dit tout à coup : « Avez-vous reçu ma lettre? » Et comme, surpris, j'allais répondre négativement, il ajouta. « Savez-vous où est le roi de Prusse? »

« Je tombais d'étonnement en étonnement. Comment l'Empereur à qui je venais de dire que j'arrivais de Paris pouvait-il admettre que je fusse informé des mouvements du roi de Prusse? Ma physionomie, celle de tous les officiers de l'Etat-Major, exprimaient la pénible impression dont nous ne pouvions nous défendre, et, comme je prenais hâtivement congé de l'Empereur, il répéta une seconde fois, me voyant disparaître par la portière ouverte : « Ainsi, vous ne savez pas où est le roi de Prusse? »

Le lendemain a lieu la conférence de Châlons où se trouvent réunis l'Empereur, le Prince Napoléon, le maréchal de Mac-Mahon, les généraux Schmitz, Berthaut, Trochu, de Courson. Le général Trochu y développe les idées qu'il a exprimées dans la lettre du 10 août au général de Waubert; c'est-à-dire la nécessité de concentrer toutes les ressources disponibles à Paris, et, d'en préparer la défense en vue d'un siège. Après une chaude discussion, et sur la proposition du prince Napoléon, Trochu sortit de la conférence gouverneur de Paris, chargé de préparer l'état de siège. Il devait précéder de quelques heures l'entrée de l'Empereur dans sa capitale et l'annoncer à la population en attendaut la retraite sur Paris de l'armée du maréchal de Mac-Mahon. La mission était ardue. Mais en présence des dangers imminents, Trochu ne pouvait s'y soustraire; il l'accepta sans hésiter.

Le projet de Trochu, exécuté de point en point, eût été peut-être à cette heure, une voie de salut pour l'Empire. Les amis de l'Empire l'ont-ils donc oublié?

Mais la Providence voulait un châtiment. L'Impératrice en fut l'instrument inconscient. Dans la nuit du 18 août 1870, Trochu qui venait d'arriver à Paris, est introduit auprès d'elle, lui expose l'objet de sa mission, et lui met sous les yeux les ordres dont il est porteur. Le vice-amiral Jurien de la Gravière était présent à l'entretien. Sans attendre les explications nécessaires, l'Impératrice debout, nerveuse, dans un mouvement d'exaltation, prend les deux mains du général dans les siennes : « Général, dit-elle, je vous demande un conseil. Ne pensez-vous pas qu'en l'extrême péril où nous sommes, il conviendrait d'appeler en France les princes d'Orléans? » Explique qui voudra l'ironie de ces mots! L'amiral Jurien de la Gravière, témoin de la scène, les a interprétés plus tard assez naïvement (1). Quant à Trochu, abasourdi, il répondit à l'Impératrice : « Madame, il m'est impossible d'apercevoir en quoi la présence des princes d'Orléans pourrait simplifier une situation qui est si périlleusement compliquée. »

Puis il s'efforçe de la rassurer par une profession de foi patriotique. « Je lui dis que j'étais un honnête homme, un bon citoyen, que j'étais pénétré des grands devoirs que j'assumais, que je saurais les remplir. Je n'eus, à aucun degré, l'attitude théâtrale que la légende faite par les courtisans de l'empire et par l'impératrice elle-même m'a prêtée. Je ne lui dis pas que j'étais « Breton, catholique et soldat (2) » quoique je sois très Breton, très catholique et que je me crois soldat; mais je n'en ai jamais fait état, encore moins étalage, et l'heure n'était pas aux grands mots ».

Le général dit ensuite qu'il précède de quelques heures l'Empereur à Paris. A cette déclaration, l'Impératrice se révolte et elle reprend avec véhémence : « Ceux qui ont conseillé à l'Empereur les résolutions que vous m'annoncez sont des ennemis. L'Empereur ne reviendra pas à Paris! — et comme se parlant

(1) *L'Empire et la défense de Paris* devant le Jury de la Seine (1872). Déposition de M. l'amiral Jurien de la Gravière p. 131, dans le procès intenté par le général Trochu contre le journal le *Figaro* et qui se termina par la condamnation de l'auteur de l'article incriminé.

(2) Ces mots se trouvent rapportés dans une lettre de l'Impératrice à la princesse Anna Murat, mais pas de façon qu'on puisse en saisir le sens exact et la portée. Le *Figaro*, dans le second article si violent et si injuste à l'égard de Trochu, signé Minos. (27 janvier 1872,) n'affirme rien sur ce point.

à elle-ême — il n'y rentrerait pas vivant. L'armée de Châlons fera sa jonction avec l'armée de Metz. »

Dans ces conditions la mission de Trochu était désormais sans objet. L'Impératrice n'en jugea point ainsi. « L'Empereur vous a confié le gouvernement de Paris pour en organiser et en diriger la défense. Cette mission reste entière et vous la remplirez » Séance tenante, la proclamation rédigée par Trochu fut modifiée, et sur la demande même de l'Impératrice, le nom de l'Empereur fut supprimé.

Ainsi, l'Impératrice infirmait de sa propre autorité, les résolutions discutées et prises à Châlons, dans une conférence de généraux, sous la présidence de l'Empereur! Elle céda sans doute aux influences de ses inspirateurs politiques, mais n'assuma-t-elle point en cette circonstance, et quoiqu'on puisse dire, une lourde responsabilité? Sous le couvert d'un chiffre privé, elle envoya à l'Empereur une dépêche ainsi conçue : « Pour des raisons que je ne puis expliquer dans cette dépêche, je désire que Louis reste à l'armée et que l'Empereur promette son retour à Paris, sans le faire effectuer. »

Le ministre de la guerre, comte de Palikao, reçut assez mal le général Trochu nommé gouverneur de Paris, sans son conseil. Cela ne l'empêcha pas de prononcer au Corps Législatif dans la matinée du même jour, ces paroles recueillies par le *Journal Officiel* (1) : « Cherchant un homme intelligent, actif, énergique, capable de réunir dans ses mains *tous les pouvoirs nécessaires* pour effectuer l'armement de Paris, j'ai songé à M. le général Trochu, et je *l'ai appelé moi-même* du camp de Châlons où il pouvait être remplacé par un autre général. »

Ces belles déclarations n'étaient ni vraies, ni sincères. Trochu, tenu en défiance par tout l'entourage de la Régente, ne reçut, comme gouverneur de Paris, aucune communication du ministre de la guerre relative aux mouvements de l'armée prussienne, et, de parti pris, fut laissé à l'écart de tout. Un fait particulier en fournit la preuve. Un lieutenant prussien, Hart, soupçonné d'espionnage, fut arrêté à quelques lieues de Paris. Traduit devant un conseil de guerre, *sur l'ordre du ministre*, il fut condamné et fusillé. Trochu, en qualité de gouverneur d'une ville en état de siège avait seul la direction de la justice

(1) N° du 19 août 1870.

militaire ; cependant, il ne reçut aucun avis de l'exécution du jugement. Il n'en eut connaissance que par la voie des journaux.

La situation qui lui était faite devenait intolérable. Il ne crut pourtant pas devoir rompre tout rapport avec le gouvernement et se renferma étroitement dans l'œuvre difficile de la préparation du siège. Quand plus tard, à la tribune de l'Assemblée nationale, il fit le récit de tous ces faits, l'Extrême Droite et l'Extrême Gauche de la Chambre lui crièrent à l'unisson : « Il fallait donner votre démission ! » C'est encore l'opinion qui se présente aujourd'hui à l'esprit, lorsqu'on relit ces détails. En restant à un poste dont il ne remplissait pas toutes les fonctions, il engageait sa responsabilité.

On peut penser qu'à ce moment critique, la démission de Trochu, devenu un homme nécessaire, n'aurait pu être acceptée par l'Impératrice et qu'elle se serait trouvée forcée par les événements d'implorer son concours. Mais si cette démission avait été acceptée, que serait-il advenu ? Quel général eût pu ou eût voulu le remplacer immédiatement ? Trochu ne crut pas qu'il était de son devoir de prendre pour règle de conduite ses sentiments personnels et bien légitimes de mécontentement. Il explique cela dans ses Mémoires (1) : « Tant qu'a pesé sur le pays l'effroyable orage qui l'a dévasté, j'ai jugé que j'avais l'impérieuse obligation de le servir envers et contre tous, selon mes facultés et mes moyens. Aucune violence, aucun péril n'auraient pu me décider à disparaître par la commode échappatoire de la démission donnée à propos. Elle eut chargé ma conscience de citoyen du crime de lèse-patrie et ma conscience de soldat du crime de désertion à l'ennemi. »

Trochu avait fort à faire d'ailleurs pour préparer la défense de la capitale. Jamais les remparts n'avaient été armés, et, le seul aperçu de l'emploi du temps du général dans la journée du 3 septembre 1870, montre bien l'activité qu'il apportait à organiser l'enceinte militaire. Parti dès le matin de son quartier général du Louvre, il parcourt à cheval les hauteurs qui s'étendent de Bagneux à Clamart ; il visite la redoute ébauchée de Châtillon, les forts de Montrouge, de Vanves, d'Issy. Il rentre le soir, exténué, et il apprend dans la rue le désastre de Sedan.

(1) *Œuvres Posthumes*, t. I. p. 158.

Il ne peut plus douter que dans quinze à vingt jours l'ennemi ne soit devant Paris, et il revient au Louvre, dévoré d'inquiétude, pour étudier avec ses officiers d'état-major les mesures à prendre.

Pendant ce temps le ministre de la guerre, comte de Palikao, qualifié quelques jours auparavant du beau titre de « Sauveur de la France (1) » avait donné des ordres directs au général de division Soumain, un des subordonnés du Gouverneur de Paris, — sans en aviser celui-ci, — dans une lettre datée du 3 septembre. « Je sais, d'une source certaine, qu'une manifestation se prépare pour ce soir dans Paris. Cette affaire *étant entièrement en dehors de la défense de Paris*, veuillez me faire savoir *directement* les mesures que vous avez prises pour assurer la tranquillité publique. Vous recevrez également *mes ordres directs* pour la répression des désordres, s'il s'en produit. Le général Mellinet sera également prévenu *par moi*, qu'il sera à votre disposition avec les dépôts de la garde. »

Dans la soirée du 3 septembre, Trochu fut informé de cet étrange procédé du ministre.

Les officiers de son entourage le pressèrent d'y répondre par sa démission. Il hésita entre le sentiment du devoir et le ressentiment de l'injure. Enfin déclare-t-il, « me relevant par la pensée de la détresse du pays, des sacrifices que j'avais déjà faits, de l'aveuglement des gouvernants, de l'inconsistance de leurs vues, je me résignai à peser sur mon mal, comme on dit en Bretagne, en restant à ma tâche. »

Le lendemain, 4 septembre, le général Palikao fit entendre à la tribune de la Chambre des Députés des paroles établissant nettement qu'il prenait la responsabilité du maintien de l'ordre : « De quoi vous plaignez-vous ? que je vous fais la mariée trop belle ? Comment ! *je mets* autour du Corps Législatif le nombre de troupes suffisant pour assurer parfaitement la liberté de vos dicussions, et vous vous plaignez ! Si je n'en mettais pas, vous vous plaindriez que je livre le Corps Législatif à des pressions extérieures. » Cette pression extérieure ne se fit pas attendre. Le jour même, comme on le sait, une foule excitée par la récente nouvelle du désastre de Sedan, se massait au-

(1) « Bazaine et Palikao sont les sauveurs de la France. » *Journal Officiel* du 23 août 1870.

tour de l'Assemblée, et s'ouvrait passage entre les lignes de troupe.

Le général Lebreton, questeur du Corps Législatif, vint lui-même trouver Trochu au Louvre, lui signala le péril en réclamant son intervention personnelle et immédiate. Trochu aurait dû agir, a-t-on dit après coup. Mais que pouvait-il faire ? Pris au dépourvu sans troupes sous la main, incomplètement informé, quel effort devait-il tenter ? Dans cette circonstance pressante, il envoie son chef d'état-major le Général Schmitz près de l'Impératrice pour l'informer de son entreprise, il monte à cheval, accompagné de deux aides de camp, et il se dirige vers le Corps Législatif. Il ne songe même pas qu'il peut exposer sa vie en se mêlant ainsi sans appui à une foule prête à l'émeute. De fait, pris au milieu d'une multitude innombrable, affolée, hurlante, mais non agressive, il dut s'arrêter à l'entrée du pont de Solférino, ne pouvant plus faire avancer son cheval, pressé de toutes parts et séparé de ses deux officiers qu'il n'apercevait même plus au milieu du flot populaire. C'est alors que Jules Favre, dont la haute taille domine un instant, l'apostrophe : « L'Assemblée est envahie, elle s'est dispersée, j'en viens, je suis M. Jules Favre... C'est une révolution au milieu de la défaite des armées ; la situation est effrayante, et si l'anarchie s'en empare elle jettera la France dans l'abîme. Je vais à l'Hôtel-de-Ville. C'est là que doivent se rendre les hommes de dévouement qui voudront offrir leur concours au pays en péril. »

A ce moment même, l'Impératrice quittait précipitamment le Palais des Tuileries. Trochu qui revint au Louvre, au prix des mêmes luttes avec la foule, apprit la disparition de la souveraine par le Général Schmitz.

On a souvent accusé le Général Trochu d'avoir abandonné l'Impératrice. Il devait se faire tuer pour elle ; c'est une affaire entendue. Mais pouvait-il être en même temps à l'Assemblée, où on l'appelait, et aux Tuileries ? Encore est-il permis de se demander où étaient à cette heure les fidèles de l'Impératrice ?

(*A suivre*).

NORBERT LALLIÉ.

Chez les Canaques

Conférence faite à l'Université catholique d'Angers le vendredi 8 janvier 1897.

C'est une bonne fortune, Mesdames et Messieurs, pour un historien, que de pouvoir disposer de documents inédits et d'être le premier à raconter des faits intéressant la gloire de sa patrie. Il en éprouve une fierté légitime. Et quand le narrateur est prêtre et religieux, et que les faits qu'il révèle sont à la fois tout à l'honneur de la sainte Eglise, il en ressent une nouvelle joie, car c'est un fleuron de plus qu'il lui est permis d'ajouter à la couronne de sa mère.

Cette bonne fortune, elle m'a été accordée, et après en avoir fait profiter le public des lecteurs, dont l'âme vibre au souffle de la foi et du patriotisme, je suis tout heureux ce soir, répondant à un désir exprimé par l'amitié la plus délicate, d'en faire bénéficier le bienveillant auditoire des conférences de l'Université catholique d'Angers.

Dans un livre publié il y a quatre ans (1), imprimé à dix mille exemplaires, aujourd'hui à peu près épuisé, j'ai narré un épisode de notre histoire religieuse et maritime, sous le titre général de *Marins et Missionnaires*.

Pour écrire ces fastes inédits, j'ai eu entre les mains les mémoires manuscrits, rédigés au jour le jour, par M. Candeau, chef d'Etat-Major de l'amiral Febvrier des Pointes, et, de plus, la correspondance à sa famille du Comte de Marcé, neveu de l'amiral, et aspirant de majorité à bord de l'aviso *le Phoque*, pendant la campagne qui a eu pour résultat de donner à la France une colonie d'une grande richesse, d'une importance capitale

(1) Chez Retaux, Paris.

au point de vue stratégique, et bien connue à l'heure qu'il est, sous le nom populaire de *la Nouvelle*.

Si les faits que j'ai racontés sont restés si longtemps ignorés, il faut l'attribuer à la guerre d'Orient, qui éclata à l'époque même où les événements s'accomplissaient.

En 1854, l'attention de la France et de l'Europe se concentrait sur Sébastopol, où se livrait une de ces luttes courtoises qui ne laissent après elles aucune blessure irritante, et le monde distrait oublia la Nouvelle-Calédonie, acquise avec tant d'adresse à la France par ses marins, secondés si patriotiquement par nos missionnaires.

A l'ouvrage que j'ai écrit, en me servant des documents dont je viens de vous indiquer l'origine, Mesdames et Messieurs, j'ai donné un sous-titre : *Conquête de la Nouvelle-Calédonie*.

Le mot au premier abord peut paraître prétentieux.

On a dit justement la Conquête du Nouveau-Monde, peut-on dire avec autant de vérité la Conquête de la Nouvelle-Calédonie ?

Je l'ai cru en suivant dans cette île lointaine, pas à pas, nos vaillants marins et nos héroïques missionnaires. Ce sont de vrais conquérants. Ils ont eu à souffrir, à lutter et à combattre. A l'ombre du pavillon national plusieurs ont versé leur sang, et, pour la défense et la propagation de la foi du Christ, plusieurs ont mérité la palme du martyre.

Tout mon plan est donc de prouver, dans cet entretien, par la simple exposition des faits, qu'il n'y a aucune exagération à employer le grand mot de *Conquête*.

Et, quand mon récit sera terminé, j'ose croire, Mesdames et Messieurs, que vous souscrirez au jugement d'un publiciste qui écrivait naguère : « La lutte soutenue sur le sol calédonien par les marins et les missionnaires de France apparaît comme une émouvante épopée ; les annales de l'humanité ne renferment rien de comparable au triomphe remporté sur la barbarie la plus atroce par ces grands Français. »

Nous sommes au 3 mai de l'année 1843, Mgr Douarre, évêque d'Amata, missionnaire de la Société de Marie, s'embarque à Toulon sur la frégate l'*Uranie*, commandant Bruat.

La France généreuse a mis ce navire à sa disposition. Il le bénit, et, acclamé par des milliers de compatriotes qui couvrent les quais du port de Toulon, il fait voile vers la Nouvelle-Calédonie.

Après avoir bravé une effroyable tempête il fait escale à Tahuata et dans un lieu maintes fois souillé du sang des sacrifices humains, il célèbre le Saint Sacrifice, assisté dans cet acte, le plus sublime du monde, par les matelots, et l'Etat-Major de la frégate de guerre — salué par les salves d'artillerie des canons français.

A Nukahiva l'évêque missionnaire trouve l'escadre de l'amiral Dupetit-Thouars.

L'amiral, pour le service de Mgr Douarre, détache le *Bucéphale*, et c'est à bord de ce navire que, le 19 décembre 1843, l'évêque arrive en vue de l'île tant désirée.

Elle apparaît avec ses montagnes bleues et ses cascades argentées, mais aussi avec sa triste population la plus épouvantablement laide parmi toutes celles qui couvrent la surface de l'univers.

Les Canaques en effet sont hideux. Leurs membres grêles et disproportionnés, leurs traits bestiaux, leur malpropreté repoussante ne sauraient inspirer que de l'horreur.

Mais ils ont une âme immortelle comme la nôtre, rachetée par le sang du Christ. L'apôtre ne pense qu'aux âmes qu'il veut sauver !

Sans crainte, bravement, Mgr Douarre descend à terre. Ecoutez, Mesdames et Messieurs, comment les pacifiques et audacieux conquérants de la foi chrétienne sont accueillis par ces antropophages.

« Escortés par plusieurs centaines de sauvages, armés de lances et de casse-tête, écrit l'un des compagnons de l'évêque, nous nous dirigeons vers la case du grand chef... Les Canaques ne pouvaient se lasser de nous voir. Souvent ils nous faisaient faire halte pour nous contempler à leur aise, et tâtant nos mollets, ils faisaient un geste avec la bouche qui n'était rien moins que rassurant. »

Cependant, en apparence reçus avec amitié, les missionnaires s'installent et les matelots du *Bucéphale* leur construisent une maisonnette de bois, défrichent un jardin, creusent un puits et le vicomte de la Ferrière, commandant du *Bucéphale*, fait placer au dessus de la nouvelle mission le pavillon national.

Les trois couleurs sont saluées par vingt et un coups de canon, au moment même où l'évêque, célébrant la messe, élevait vers le ciel la Sainte Hostie.

C'est la première prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France et par le Christ qui a racheté le monde. M. le commandant de la Ferrière, suivant les ordres royaux qu'il a reçus, confie à l'évêque missionnaire la garde du drapeau. Mgr d'Amata accepta ce poste d'honneur, à la condition que le gouvernement français enverrait bientôt des navires de guerre pour protéger efficacement les couleurs de la patrie.

Il faudra attendre dix ans, une révolution qui bouleversera la France en changeant son gouvernement, et de cruels massacres qui ensanglanteront l'île inhospitalière, avant que l'engagement, pris par le commandant du *Bucéphale* au nom de la France, ne soit rempli.

D'ailleurs, Mesdames et Messieurs, n'était-il pas bien gardé notre drapeau glorieux remis aux mains d'un vaillant évêque? Ce fait historique, cette réalité n'est-elle pas le symbole de la France chrétienne, que ses évêques unis à toutes les forces vives de la patrie, ont fait la première nation civilisatrice du monde?

Le *Bucéphale* partit en laissant des provisions aux cinq missionnaires abandonnés aux soins de la Providence, au milieu de sauvages dont on a dit, justement, que « ce sont des enfants par l'intelligence, des brutes par les passions, des monstres par la férocité. »

Dès la première année Mgr Douarre et ses compagnons faillirent mourir de privation et de misère.

Ils furent sauvés de la famine par la visite de la corvette française *le Rhin*, commandant Bérard.

C'est encore à la France qu'ils durent de voir s'élever leur première chapelle. Elle fut construite, gracieuse et coquette, par nos matelots. Ils trouvèrent le plan de cette jolie construction dans leur cœur, en évoquant le souvenir de l'Eglise de leur village.

La mort menace les vaillants missionnaires à chaque heure, à chaque instant. Ils la bravent et par leur courage héroïque ils en imposent aux anthropophages.

Un monstre à face humaine qui a massacré et dévoré de nombreuses victimes, dit un jour à Mgr Douarre dans un accès de colère : « Malheur à toi quand tu viendras dans ma tribu! — J'y vais! » répond le missionnaire. Il y va, le Canaque, tout saisi par une pareille audace, embrasse son visiteur.

Cependant la France qui vient de donner un abri, sur cette

terre inhospitalière, à la Sainte Eucharistie en construisant une chapelle, couronne son œuvre en arborant le signe du salut à côté du pavillon national.

L'*Héroïne*, commandant Lecointe, aborde à Balade. Les matelots plantent une croix au milieu du port, dans une petite île sur un monticule formé avec des blocs de corail par les premiers catéchumènes canaques.

« Cette croix, écrit un missionnaire, arborée au bout du monde par les mains réunies des marins, des missionnaires et des sauvages convertis... servira de phare aux navires qui cherchent l'entrée du port en cotoyant ses récifs dangereux : ici comme partout elle sera un signe de salut, offert par la religion à tous ceux que menace la tempête ou l'écueil. »

Mais voici que les rôles semblent s'intervertir. Nos marins français se montrent si dévoués à la cause de la foi que le Père Rougeyron peut écrire en parlant d'un officier de marine : « Sans exagération le commandant a constamment déployé le zèle d'un missionnaire. » Et les officiers de marine peuvent certifier que Mgr Douarre a fait preuve en maintes circonstances d'une science maritime surprenante et d'une bravoure digne d'un vrai marin.

Voyez-le au retour d'un voyage à Sydney où il est allé pour approvisionner sa chère mission. Le navire est assailli par une effroyable tempête. Le capitaine qui le commande, en proie à un violent désespoir, perdant la tête, croyant tout effort inutile, abandonne son poste et va se cacher. L'évêque garde son sang-froid. Il s'arme de son chapelet et prend le commandement. Un frère mariste, qui accompagne Mgr Douarre, secoue le mal de mer et se met aux pompes avec le charpentier du bord. L'évêque dirige les manœuvres et lutte pendant toute une nuit contre les éléments déchaînés. Au milieu des rafales, calme et confiant, il veille à tout. — Le matin la tempête s'apaise et le péril ayant disparu, Mgr Douarre remet le commandement au capitaine rassuré.

Ecoutez encore, Mesdames et Messieurs, et le héros va vous apparaître avec une nouvelle auréole de courage et d'intrépidité.

Dix jours après son retour de Sydney, le 3 juillet 1846, dans la soirée, l'évêque aperçoit du haut d'une colline un navire en détresse, dans la direction de Pouébo.

Aussitôt Mgr Douarre prend un canot et vole au secours. Plusieurs fois sa vie est en danger, mais hélas! malgré des efforts héroïques, après avoir ramé douze heures, il est obligé de renoncer à aborder le vaisseau perdu au milieu des récifs de corail.

L'évêque revient à terre, et se mettant en marche, sans tarder, il franchit la distance de dix milles qui sépare Balade de Pouébo. Il se trouve en arrivant au milieu d'un équipage naufragé. Un navire de guerre français, *la Seine*, commandé par M. Le Comte, s'est brisé sur les écueils de la côte.

Il a fallu abandonner la corvette à la fureur des flots. Deux cent trente hommes, sans vivres, ont été contraints d'aborder sur ces rives sauvages. Ils sont dénués de toute ressource. Les Canaques entourent les victimes avec des démonstrations de joie déjà provocantes. Le commandant est désespéré.

Mgr Douarre ranime les courages et, avec une générosité dont il ne voulait même pas prévoir les conséquences, il offre tout ce qu'il a, sa maison, les vivres qu'il a apportés de Sydney.

On se compte. Deux hommes ne répondent pas à l'appel. Les naufragés regardent comme inutile toute tentative pour retrouver les absents.

L'intrépide évêque prend avec lui un Frère; ils se jettent dans un canot, et le commandant Le Comte tenant la barre, ils rament tous deux, de toutes leurs forces, vers le navire qui sombre à vue d'œil. La mer est houleuse; méprisant le danger, Mgr Douarre monte sur le pont balayé par les vagues; déjà l'eau a envahi une partie du vaisseau. Il est assez heureux pour rencontrer les hommes qu'il cherche. L'un d'eux, au moment du péril, au lieu de se sauver avait couru à la cale; il était ivre et dormait d'un profond sommeil. Fortement secoué, il est mis sur pied et descendu dans le canot avec son compagnon.

Les naufragés vinrent s'établir à Balade. La sollicitude de l'évêque les entoura de mille prévenances. Ils attendent l'arrivée d'un bâtiment qui puisse les prendre à son bord et les rapatrier.

Enfin après deux mois une voile apparaît à l'horizon. C'est un navire anglais. L'évêque traite. Suivant leurs habitudes égoïstes, les Anglais demandèrent une somme exorbitante. L'évêque d'Amata leur accorda la moitié de ce qu'ils exigeaient, tout en manifestant son indignation.

Le marché fut conclu. L'équipage de *la Seine* monta à bord et fit voile pour la France.

Sur les pressantes sollicitations du commandant Le Comte et dans l'intérêt de sa mission, Mgr Douarre s'embarqua avec ceux qu'il venait de sauver.

D'ailleurs l'évêque venait d'être relevé de la garde du pavillon qui lui avait été confié.

En effet, le commandant Le Comte avait été envoyé en Nouvelle-Calédonie, non pas pour prendre possession de l'île, comme il avait été convenu et suivant les espérances de tous, mais pour retirer le drapeau de la France.

Le gouvernement de Louis-Philippe, qui avait accepté les humiliations imposées par l'Angleterre au sujet de l'affaire Pritchard, renonçait à une magnifique colonie convoitée par la nation rivale, et abandonnait une terre déjà fécondée par les travaux des missionnaires et à la veille d'être arrosée de leur sang.

Mgr d'Amata allait plaider auprès du roi et de ses ministres la cause de la Nouvelle-Calédonie.

Il fut reçu aimablement par Louis-Philippe, qui lui offrit une aumône prise sur sa cassette particulière, plus cordialement encore par la reine Amélie, mais très froidement par les ministres.

Il sollicita vainement, à plusieurs reprises, une audience de M. de Mackau, ministre de la marine. De guerre lasse, il se présenta à lui un jour de réception officielle et obtint enfin une entrevue.

Alors, faisant valoir les services rendus à la France par les missionnaires, il demanda des secours et un navire. C'était justice; l'évêque avait sacrifié pour les naufragés de la *Seine* les ressources de sa mission et les aumônes de la Propagation de la foi.

Le ministre refusa.

Cependant le gouvernement fit demander à Mgr d'Amata le compte des dépenses de la mission en faveur de l'équipage naufragé.

Ce n'était pas là ce que le cœur de l'évêque missionnaire avait ambitionné. Il rêvait de donner à sa patrie une belle et riche colonie, et il croyait l'honneur national intéressé à maintenir le drapeau de la France déjà planté sur un sol qu'ombra-

geait la croix de Jésus-Christ. Son plan était plus grandiose encore. Il espérait que la France, fidèle à ses traditions et à sa foi, lui donnerait un navire équipé, avec des matelots chrétiens, et qu'il pourrait ainsi évangéliser les îles Océaniennes.

Au lieu d'armer un navire et de voguer fièrement à la conquête de la Nouvelle-Calédonie, pour la patrie et pour Dieu, on lui demandait ses comptes, afin de les solder, comme ferait un marchand pour sa pratique.

La réponse de l'évêque fut indignée : « J'ai donc affaire à des épiciers, s'écria-t-il ; s'il en est ainsi, je ne veux rien. »

Il ne voulut même pas accepter la croix de la Légion d'honneur que le roi ne pouvait ne pas placer sur ce vaillant cœur d'apôtre. C'est sur l'ordre de son supérieur général que le religieux céda. Il mit la décoration dans sa poche.

N'ayant rien à attendre des politiques, il recourut à la charité des catholiques et parcourut la France en prêchant pour ses chers Canaques.

Après avoir visité Lyon, il partit pour Rome. Pie IX l'accueillit avec cette bonté paternelle qui en a fait le plus populaire des papes. Le Saint-Père le nomma vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

De retour en France, il reprit ses courses apostoliques, les interrompant pour bénir l'équipage du *Stella delle Mare*, navire génois, commandé par le vicomte des Cars, et armé pour le service des missions par la Société de l'Océanie.

C'est à Orléans, au moment où il allait monter en chaire, qu'il apprit la ruine de sa mission, l'expulsion des missionnaires de la Nouvelle-Calédonie et le martyre de l'un de ses vieux compagnons d'armes.

Que s'était-il passé ?

Les Canaques, alléchés par les richesses que les flots de la mer avaient rejetées sur leurs rivages, après le naufrage de la *Seine*, excités par les propos de l'équipage d'un sandalier anglais, ont attaqué la mission de Balade. Ils l'ont incendiée. Le Père Blaise a été tué.

Les missionnaires en fuite, réfugiés à Pouébo, attaqués de nouveau, vont être massacrés, lorsqu'un cri retentit tout à coup, cri plein d'espérance : Une voile à l'horizon !

Un navire portant le pavillon tricolore grandit à vue d'œil. C'est la corvette *la Brillante*, commandant Du Bouzet.

L'équipage armé opère un débarquement. Les marins français livrent un combat sanglant aux Canaques, rendent la liberté aux missionnaires et les amènent à bord.

Malgré leur résistance le commandant Du Bouzet les oblige à partir pour Sydney.

La mission est ruinée.

A cette nouvelle Mgr d'Amata, renonçant à obtenir un navire pour l'occupation de la Nouvelle-Calédonie, sollicite simplement son passage à bord d'un bâtiment de guerre. Il veut quitter l'Europe au plus vite et voler au secours de sa mission dévastée, incendiée, anéantie.

La Révolution de 1848 vient de balayer sous ses yeux le trône de Louis-Philippe; il s'adresse directement au général Cavaignac : « Général, lui dit-il fièrement, je me suis présenté, depuis quelques mois, à six ministres différents, afin d'obtenir mon passage et celui de mes missionnaires pour la Nouvelle-Calédonie; maintenant j'ai recours à vous; mais ce n'est plus pour demander : je viens réclamer une dette. J'ai sauvé et nourri l'équipage du navire la *Seine*, il y a trois ans; j'ai exposé ma vie plusieurs fois pour plus de deux cents marins français. » Le général Cavaignac lui répondit : « Je sais, Monseigneur, tout ce que vous avez fait; je vous promets votre passage sur un navire de l'Etat; je vous en donne ma parole de général. »

Des ordres sont expédiés au ministère de la marine. Mgr Douarre s'embarque enfin sur le *Cocyte*, le 23 octobre 1848.

Le 7 septembre 1849, il débarque à Annatom, et s'entourant de ses missionnaires qui ne l'avaient pas attendu pour reprendre le chemin de la Nouvelle-Calédonie, il fait voile vers l'île ingrate, décidé à vaincre ou à mourir.

Il sait que les Canaques viennent d'ajouter un nouveau crime à tant d'autres. Ils ont pris à l'abordage un navire américain; ils ont capturé et mangé l'équipage. Rien ne l'arrête !

Avec une intrépidité stupéfiante, arrivé en vue de Balade, il saute dans un canot. Et avec deux de ses compagnons fait force de rames vers le rivage, où sont réunis les Canaques armés et menaçants. Mais, o merveille de la grâce divine, à peine ces misérables ont-ils reconnu l'évêque qu'ils jettent leurs armes en s'écriant : Voici l'épikopo ! Et, lorsque Mgr Douarre prend pied sur la plage, ils tombent à genoux et s'écrient : « Pardonnez-nous et nous reviendrons bons ! Revenez habiter parmi

nous. Si vous ne pouvez pas supporter notre présence, parce que nous avons été trop coupables, voyez ces hautes montagnes, nous irons cacher notre honte derrière elles et vous demeurerez ici. Nous nous croyions abandonnés des missionnaires pour toujours ; nous nous sommes laissés aller au désespoir, et par suite au crime. »

Toutefois, malgré ces belles protestations, le repentir de ces anthropophages ne fut pas de longue durée.

Mais le voyage de Mgr Douarre à Paris allait porter ses fruits.

Il fallut cependant pour appuyer les démarches de l'évêque un nouveau malheur, un massacre sanglant dont les annales de la marine française conservent le douloureux souvenir.

L'*Alcmène*, commandant comte d'Harcourt, s'était donné la mission de relever les passes intérieures de la Nouvelle-Calédonie.

Le grand canot de la corvette, monté par quinze hommes et commandé par un enseigne de vaisseau, M. Devarenne, et un aspirant de marine, M. de Saint-Phalle, était en reconnaissance. L'équipage débarque dans un îlot. Et au moment où les hommes viennent de terminer le déjeuner du matin, ils sont assaillis à l'improviste par une nuée de Canaques.

Le premier de tous M. Devarenne tombe baigné dans son sang. Un Canaque l'a assommé d'un coup de casse-tête. Les matelots se précipitent sur le canot laissé à sec, afin de saisir leurs armes. Ils sont massacrés les uns après les autres.

Seul, debout à l'arrière de l'embarcation, l'aspirant, M. de Saint-Phalle, se défend longtemps en faisant le moulinet avec son sabre. Il pare les flèches et les coups de lance. Mais il succombe sous le nombre.

Il ne resta vivant que trois matelots, d'abord réfugiés sur une roche entourée par la mer, puis faits prisonniers et réservés à un supplice atroce.

Ils furent délivrés le lendemain, après avoir assisté au repas horrible où leurs compagnons morts, ayant été rôtis, furent dévorés par ces monstres.

Le gouvernement français, dès qu'il eut connaissance de ce massacre, se souvint des supplications de Mgr Douarre et résolut de planter de nouveau le drapeau national sur cette terre teinte du sang des marins et des missionnaires.

L'amiral Febvrier des Pointes reçut des ordres secrets à Lima. Ils venaient du ministère de la marine et du cabinet particulier de l'empereur Napoléon III.

Au milieu de fêtes joyeuses données à Taïti à la reine Pomaré, l'amiral arma secrètement le *Phoque* et sans qu'on pût se douter du but qu'il poursuivait, il partait le 2 septembre, faisant voile vers Balade, en ce temps là le poste le plus important, la capitale de la Nouvelle-Calédonie.

Le plan de campagne tracé à l'avance se résumait ainsi : « L'amiral doit se rendre rapidement et avec le plus de mystère possible dans la partie Nord-Est de la côte orientale de la Nouvelle-Calédonie, et là se mettre en rapport avec l'évêque français de la mission catholique.

« Après s'être entendu avec Mgr Douarre, lequel est au courant de ce qui fait l'objet de la présente expédition, l'amiral doit acquérir la certitude que l'île est libre, qu'aucune expédition anglaise n'a été tentée et surtout que le pavillon de l'Angleterre ne flotte pas ou n'a pas flotté sur un point quelconque des côtes Est ou Ouest.

« Cette certitude acquise, il faudra se hâter de prendre possession de la Nouvelle-Calédonie au nom de l'empereur et pour la France. »

Ces dépêches annonçaient le concours de la *Constantine*, corvette à voiles de premier rang, partie de Rochefort, avec des approvisionnements et un outillage complet ; en route pour la Chine, afin de mieux tromper l'Angleterre, elle devait des mers d'Orient faire voile pour Balade et rallier le pavillon de l'amiral.

Le *Phoque*, navire à vapeur de chétive apparence, peut fait pour inspirer la défiance, vogue sans bruit vers l'île convoitée, la perle de la Mélanésie.

Le 19 septembre il dépasse les Loyalty et le lendemain il reconnaît à une faible distance la ceinture de coraux qui enlace l'île Calédonienne.

Des *amers*, extraits du rapport du capitaine de la *Seine*, doivent signaler la passe. C'est un îlot de sable et un double rocher ayant l'aspect des tours de Notre-Dame de Paris.

La vigie signale une large et puissante cascade. Après avoir roulé ses eaux écumantes au travers d'une gorge des montagnes, elle se jette dans la mer. Le capitaine du *Phoque* inspiré par son expérience consommée des coraux, annonce une

grande passe dans les brisants, par le travers de l'arrivée de l'eau douce à la mer.

Il ne se trompait pas. Peu de temps après se présenta une échancrure dans la ligne des grands coraux, et à terre, à peu de distance de la plage, se dessine une construction européenne toute blanche. Le *Phoque* était à la hauteur de Pouébo : la passe de Yenguène, reconnaissable au rocher des tours de Notre-Dame, s'ouvrait devant lui. Vers trois heures, le 22 septembre 1853, l'aviso français jetait l'ancre en face de la mission catholique.

Une pirogue se détache du rivage et aborde le *Phoque*. Un missionnaire monte sur le pont du navire. La première question de l'amiral Fébvrier des Pointes trahit son anxiété : « Mon Père, comment se porte Mgr l'évêque d'Amata ? Est-il à Pouébo ?

— Hélas ! répond le missionnaire, Monseigneur Douarre est mort depuis plusieurs mois. »

En effet, Mesdames et Messieurs, le vaillant évêque, et le grand patriote qui avait préparé la domination de la France sur cette grande île, théâtre de son courageux apostolat, ne devait pas voir le couronnement de ses efforts.

Après avoir donné à la mémoire du héros le juste tribut de ses regrets et de son admiration l'amiral demanda si la *Constantine* avait été signalée.... si l'Anglais avait paru sur les côtes dans les derniers temps... si le pavillon de l'Angleterre flottait quelque part dans l'île ?

C'est le Père Rougeyron qui répondit le soir même à toutes ces questions.

L'Angleterre n'a pas devancé la France, mais la *Constantine* n'a pas été signalée.

L'amiral tint conseil avec le missionnaire. Les explications du Père furent données avec tant d'intelligence et de précision que l'amiral fut sous le charme.

L'action immédiate est décidée et d'après l'avis du Père Rougeyron, c'est à Balade qu'aura lieu la prise de possession officielle.

Le lendemain le *Phoque* levait l'ancre faisant route vers cette localité.

Nous sommes au 24 septembre 1853. L'aviso a mouillé en face de Balade.

Vers midi, l'amiral quitte le bord. Il est accompagné de son état-major général et de l'état-major du *Phoque*, d'un détache-

ment de vingt hommes armés et pourvus de munitions, sous les ordres d'un enseigne de vaisseau.

On arrive à la mission : la palissade qui en protège les abords s'ouvre et l'amiral entre, suivi de son escorte.

Le Père Forestier, supérieur, admet dans l'enceinte environ cent cinquante Canaques chrétiens et laisse au dehors les naturels des villages voisins, au nombre de plusieurs centaines. Ceux-ci, ayant été avisés de ce que le grand chef français allait faire, étaient venus en curieux.

On prit place solennellement.

L'amiral avait à sa droite le chef d'état-major, tenant en main la hampe d'un drapeau tricolore ; à sa gauche, le capitaine du *Phoque*, chargé du commandement du détachement en armes et des canots armés en guerre. Derrière le commandant, tous les officiers des deux états-majors formaient une brillante couronne. A droite, perpendiculairement à la ligne de front, se déployait le détachement, fusils chargés ; à gauche, au bord de la rivière, les canots en ligne de file, avec les canotiers aux postes de nage, prêts à partir.

Alors, d'une voix vibrante, le commandant en chef prononça les paroles solennelles suivantes :

« Aujourd'hui, vingt-quatre septembre mil huit cent cinquante-trois, à trois heures de l'après-midi, en vertu des ordres de mon gouvernement, je prends officiellement possession, au nom de l'empereur et pour la France, de l'île de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, sur laquelle je fais arborer le pavillon national — à ce moment le pavillon fut hissé en tête du mât de la mission, — et je déclare à tous qu'à partir de ce jour cette terre est française et propriété nationale. »

Lorsque du bord on vit le pavillon flotter au haut du mât de la mission, le *Phoque* hissa son petit pavois et commença une salve de vingt et un coups de canon.

Malgré la distance et le vent de sud-est, le bruit sourd et puissant des détonations d'artillerie arriva jusqu'aux oreilles des naturels accroupis à terre, autour des palissades de la maison des missionnaires. Les sauvages relevèrent subitement la tête, tout surpris et visiblement effrayés. Mais ce ne fut qu'un éclair ; leurs regards se reportèrent bientôt sur la scène qui se déroulait devant eux et se fixèrent sur l'habit brodé et étincelant d'or du grand chef français.

La cérémonie était terminée, lorsque le Père Montrouzier survint. Il avait été averti par un simple billet ainsi conçu : « Nos amis sont là ! »

Voyant l'exaltation des braves marins, qui ne pouvaient modérer leur joie en pensant qu'ils venaient de donner une nouvelle colonie à la France, il dit à l'amiral qu'il avait à lui communiquer une grave nouvelle.

Il lui lut une lettre qu'un caboteur lui avait apportée de Sydney quelques jours auparavant. Elle était d'un de ses amis, M. Williams Mac-Leay, avec qui il faisait des échanges d'insectes et de plantes. Cette lettre annonçait l'envoi d'une caisse, confiée à un navire de guerre anglais en partance pour la Nouvelle-Calédonie.

Les Anglais approchaient ; ils étaient peut-être déjà arrivés.

L'avis du missionnaire était qu'on ne pouvait tarder à aller visiter l'île des Pins, point d'atterrage ordinairement choisi par la flotte anglaise.

La prise de possession de la petite île s'impose ; si elle est occupée par l'Angleterre avant la France, la nation rivale ne manquera pas de soutenir que les deux îles n'en font qu'une, et que reliées entre elles par une ligne de coraux, la grande et la petite terre sont soumises à sa domination.

Aussitôt l'amiral, comprenant le péril, s'écria : « Qu'on chauffe ! Qu'on se prépare à partir. »

L'avis venait à point. Nous allons voir, Mesdames et Messieurs, que le *Phoque* fit bien de hâter sa visite à l'île des Pins.

Le 28 septembre, vers quatre heures du soir, l'aviso se trouvait près de l'île et la contournait en la serrant de très près. Un peu avant cinq heures, la vigie signala une grande baie, et sur la côte opposée un bâtiment au mouillage.

Bien que la silhouette de ce navire se projetât sur une terre un peu haute et très foncée, il était parfaitement visible à la longue-vue. C'est un navire de guerre, dont l'évitage debout à la vue du *Phoque* ne permet pas malheureusement de distinguer le pavillon.

Serait-ce la *Constantine* ou bien un anglais ?

L'amiral est très désireux d'éclairer la question. Mais voilà que le *Phoque* double la langue de terre basse qui a permis de découvrir la baie, et plus rien : ni baie, ni navire.

La nuit approche, il n'y a plus qu'une heure et demie jusqu'au coucher du soleil.

En même temps se dressent les grands brisants, qui s'étendent au loin dans le sud de l'île et barrent le passage. Le jour va manquer pour les contourner en toute prudence. Il semble impossible de trouver la passe d'entrée dans la baie avant la nuit. L'amiral désespère donc de pouvoir arriver le soir même au mouillage et de reconnaître le navire signalé.

Fort heureusement, les souvenirs de M. Amet, le jeune officier d'ordonnance que l'amiral avait placé auprès de lui, secondèrent la légitime impatience de son chef.

La baie signalée venait d'être perdue de vue, lorsque apparut, par le travers du *Phoque*, entre l'île des Pins et un petit ilôt, un goulet très étroit.

Ce goulet semble n'avoir pas de coraux, bien que les deux côtes en soient garnies. M. Amet, ancien élève de marine de l'*Alcmène*, reconnaît ce passage et se rappelle y avoir opéré des sondages en 1850, étant alors attaché aux travaux hydrographiques. Ce goulet a été reconnu praticable et il conduit rapidement dans la baie.

Le capitaine du *Phoque* appuya de sa vieille expérience les affirmations du jeune officier. Il assura qu'il reconnaîtrait suffisamment le chenal du haut des mâts, si l'on profitait promptement des dernières clartés du jour. L'amiral, sans hésiter, ordonna l'entrée dans la passe. Il fit prendre la marche de route, tout en recommandant une extrême prudence.

Le capitaine et l'officier d'ordonnance montèrent dans la mâture. L'amiral se plaça sur les tambours des roues avec son chef d'état-major, qui, de là, fit gouverner, suivant les indications données par les deux pilotes, prêt à aller en avant ou à stopper.

Ce passage très étroit, où la lame de sud-est se transformait en une longue et houleuse poussée vers l'ouest, était bien ce qu'avait affirmé l'officier d'ordonnance, un chenal qui abrégeait la route.

Peu de temps après avoir donné dans cette passe, le *Phoque* longea de nouveau une langue de terre peu élevée. Du haut de la mâture, les pilotes virent alors très distinctement, en différents endroits de la baie et sur la plage du Nord, le pavillon de l'Angleterre. Nous avions affaire à nos rivaux !

Lorsqu'au brun du soir le *Phoque*, ayant son pavillon trico-

lore et sa flamme hissés, fit son entrée dans la grande rade de l'île des Pins, le bâtiment déjà aperçu au mouillage portait le pavillon anglais de l'escadre bleue.

C'était bien un navire de guerre ; car suivant l'usage international, admis entre les bâtiments battant flamme d'Etat, bien que le soleil fût couché, il avait conservé haut ses couleurs, pour saluer le navire de guerre français.

La présence de cette corvette rivale et la vue des yaks blancs épars dans la rade, amers hydrographiques qui prouvaient à quelles occupations se livraient les Anglais, furent pour l'amiral une cruelle déception. Il fut convaincu qu'il était devancé : la prise de l'île des Pins par l'Angleterre lui présageait bien des difficultés, sinon la destruction même de l'œuvre accomplie à Balade.

Restait cependant une lueur d'espoir. En observant les amers hydrographiques, il était facile de constater que les travaux en cours n'étaient pas commencés depuis plus de quarante-huit heures. Les Anglais avaient peut-être entrepris leur étude avant de prendre possession de l'île, et, dans ce cas, ils avaient encore à accomplir l'œuvre principale. Il parut cependant plus probable qu'ils s'étaient tout d'abord établis en maîtres à terre ; il n'était même pas impossible qu'une division anglaise eût agi sur la côte ouest, pendant qu'un navire détaché de l'escadre opérait à l'île des Pins.

L'âme patriotique de l'amiral était à la torture et l'équipage du *Phoque* paraissait consterné.

En attendant des renseignements plus que jamais nécessaires, l'amiral, redoutant un triste dénouement, dut, aux termes de ses instructions, sauvegarder à tout hasard la dignité de son grade. A cet effet, il ne fit pas arborer son pavillon de commandement.

Le *Phoque* allait jeter ses ancres, lorsqu'un canot se détacha du navire de guerre anglais. L'amiral Febvrier des Pointes donna l'ordre au capitaine de recevoir la visite.

Le canot ayant accosté, un jeune lieutenant monta sur le pont et dit « qu'il avait mission d'offrir les salutations et les services du commandant de la corvette le *Hérald*, celle-ci faisant partie de la division du commodore, chef de la station navale anglaise de l'Australie. Le *Hérald* est venu dans le but de faire l'hydrographie de la baie des îlots et des bancs de coraux. »

Le laconisme de l'Anglais fut favorablement interprété, mais il fallait en savoir davantage en questionnant les missionnaires.

Ils habitent près de la plage, dans la partie septentrionale de la baie. Comment se mettre au plus tôt en rapport avec eux?

Le ciel est couvert, là lune paresseuse, l'obscurité profonde.

Cependant M. Amet et M. de Marcé offrent d'aller à la faveur des ténèbres, jusqu'à la mission. Avec une boussole, un fanal et une baleinière armée d'hommes solides et sachant nager, ils se font fort de se faufiler au travers des nombreux bancs de coraux qui peuplent la baie dans toutes les directions.

L'amiral met sa baleinière à leur disposition, et l'expédition partit.

Un peu après minuit, la nuit étant toujours sombre et sans un souffle de vent, le chef d'état-major, qui fait le guet, entend dans le lointain la sourde cadence des avirons d'un canot. A tout hasard, il fait monter à l'avant un fanal : c'est le signal convenu. La baleinière répond en découvrant son feu. Elle revient. Bientôt elle accoste et un missionnaire, venant conférer lui-même avec l'amiral, monte à bord.

Il apporte de graves nouvelles, mais dès les premiers mots il rassure l'amiral.

« Depuis déjà longtemps Mgr Douarre l'avait avisé des projets du gouvernement de la France et de ceux de l'Angleterre. L'évêque défunt lui avait enjoint d'user de toute son influence sur le roi de l'île pour le décider à donner la préférence à notre patrie. C'est aujourd'hui un fait accompli : le roi de l'île des Pins ne traitera qu'avec la France. Il y est d'autant plus décidé qu'à plusieurs reprises il a été malmené par les Anglais ; il les craint, et il les déteste encore plus.

« Depuis plusieurs mois, des résidents anglais se sont établis dans la baie, sous prétexte de commerce, mais en réalité pour agir sur le roi, le préparer à la vente de son royaume à l'Angleterre, et par dessus tout, comme leurs agissements portent à le croire, pour surveiller les missionnaires français.

« La corvette le *Hérald* est arrivée le 26 septembre au soir, c'est-à-dire, il y a deux jours, dans le but d'acheter l'île des Pins. Les Anglais doivent retourner ensuite à Sydney, d'où le commodore partira avec son escadre pour aller prendre possession de la Nouvelle-Calédonie, sur la côte ouest, à la baie de Saint-Vincent.

« Le roi canaque, d'après le conseil du missionnaire, s'est casé depuis quelque temps dans l'intérieur de l'île, afin de n'être plus

traqué, ni tourmenté, par les résidents anglais, qui sont toujours à ses trousses. C'est pour cette raison que le commandant du *Hérald* n'a pas pu agir près du roi, le matin du 26.

« Hier, ajoute le missionnaire, lorsque vers quatre heures et demie du soir les Anglais ont aperçu un vapeur avec pavillon français, ils ont supposé que ce navire viendrait au mouillage, et le commandant du *Hérald*, très contrarié et surtout fort surpris de l'arrivée d'un navire de guerre, a agi avec tant d'étourderie qu'il a dit lui-même sur la plage, à un des traitants, qu'il remettrait au départ des Français pour commencer ses pourparlers avec le roi. En attendant, il ne peut s'expliquer le but de la visite du *Phoque* à l'île des Pins. »

L'amiral Febvrier des Pointes est enchanté de cette communication.

Il fut alors décidé que le missionnaire retournerait aussitôt à terre, verrait le roi, et signalerait sa réponse, vers dix heures du matin, au sémaphore de la mission.

Le missionnaire se faisait fort d'obtenir du monarque canaque une donation pure et simple de son royaume à la France.

Vers trois heures de la nuit il est reconduit à terre. Il y arriva avant le jour et la baleinière rentra à bord, à l'aube du matin

Sur la plage et en rade, ni les traitants ni le commandant du *Hérald* n'eurent connaissance de ce va-et-vient nocturne.

L'amiral tenait essentiellement à mener l'entreprise à bonne fin, en présence des Anglais, sans qu'ils puissent rien soupçonner. A titre de revanche pour l'affront récent fait à la France par l'Angleterre, lors de l'occupation de la Nouvelle-Zélande. Un capitaine anglais avait réussi à jouer traîtreusement un capitaine de frégate français Profitant d'un propos indiscret, il l'avait devancé et avait enlevé à la France cette île si riche et si florissante. Il fallait à tout prix s'emparer de l'île des Pins sous les yeux et à l'insu du capitaine du *Hérald*.

Avec la longue-vue il sera facile de reconnaître le mât de pavillon de la mission. Il se dessine sur l'horizon entre les arbres qui abritent la demeure des missionnaires. A l'heure convenue, le signal attendu fût arboré. La réponse était affirmative.

Aussitôt le chef d'état-major, accompagné de l'officier d'ordonnance et des officiers disponibles de l'état-major du *Phoque*, en tout cinq personnes, partent en avant pour faire les préparatifs : ils emportent l'uniforme de l'amiral et un grand pa-

villon tricolore. Celui de la mission étant tout déchiré, — symbole des souffrances endurées par les missionnaires dans la lutte soutenue pour la foi et pour la patrie, — le Père avait demandé qu'il fût remplacé.

Une demi-heure après, le commandant en chef quitte le bord en tenue civile, accompagné de son aide de camp et de son secrétaire, le premier sans ses aiguillettes, le second vêtu en planteur colonial.

Pendant ce temps le capitaine du *Phoque* va faire une visite de politesse au capitaine du *Hérald*.

A son arrivée à la mission, vers onze heures, l'amiral trouva les préparatifs terminés. Il apprit du missionnaire négociateur les détails de l'entrevue qu'il venait d'avoir avec le roi de l'île des Pins. Le monarque Canaque avait donné en règle son consentement et offert son royaume et ses sujets à la France en don gratuit.

Alors, en présence des sept personnes qui composent sa suite, en présence du personnel de la mission, et de quelques naturels, l'amiral donne l'ordre de hisser le pavillon national en tête du mât de la mission. Les couleurs tricolores se déploient à la brise du matin. Et les paroles sacramentelles déjà formulées à Balade ayant été de nouveau prononcées, le procès-verbal de la prise de possession de l'île des Pins, au nom de l'Empereur et de la France, fut signé par les marins et par les missionnaires.

Le tour fut joué si adroitement, avec des précautions si bien combinées, que les traitants eux-mêmes n'eurent aucune connaissance du grand acte qui venait de s'accomplir à quelques centaines de mètres de leurs demeures.

En rade, les Anglais purent voir du *Hérald* le pavillon flottant au-dessus de la demeure des missionnaires; mais comme le *Phoque* n'avait pris aucune part à la comédie si habilement jouée à terre, le commandant anglais dut croire à une simple démonstration de joie que les missionnaires se permettaient à propos de l'arrivée en rade d'un navire de leur nation. Un pareil événement était si rare!

Telle fut l'œuvre accomplie à l'île des Pins. Le mérite du succès obtenu revient assurément aux officiers français, à l'habileté et au dévouement desquels la France avait confié cette glorieuse mission; mais le patriotisme et l'œuvre aposto-

lique des missionnaires les ont merveilleusement secondés.

En sorte que la conclusion à tirer de cette conférence, Mesdames et Messieurs, est toute indiquée. Les hommes qui marchent à l'ombre du pavillon de la France et ceux qu'abrite un pavillon encore plus glorieux, celui du Christ et de son Église, sont bien faits pour travailler ensemble aux conquêtes de la civilisation.

Aujourd'hui comme dans les siècles passés, les gestes les plus glorieux immortalisés par l'histoire, sont les gestes accomplis par l'épée de la France chrétienne, au service de la propagation de l'Évangile.

Peut-être serez-vous curieux de savoir quelles furent les impressions des Anglais quand ils eurent connaissance du tour qui leur avait été joué.

Quelques jours après, ils amenèrent de force à leur bord le roi de l'île des Pins, le conduisirent devant une grande table chargée d'objets riches et brillants et lui tinrent à peu près ce langage :

« Grand roi, tout cela est ta propriété, si tu le veux ; en retour, tu abandonneras ton île à l'Angleterre, qui se charge d'assurer le bonheur des insulaires soumis à ton autorité. »

Les cadeaux étaient bien tentants, mais le sauvage monarque avait donné sa parole, et, bien qu'il eut cédé gratuitement son île et son peuple au grand chef français, fidèle à ses engagements et sans regrets, il répondit avec dignité au représentant de l'Angleterre : « Il est trop tard ! »

Le commandant du *Hérald* comprit alors seulement qu'il avait été joué par les Français. Dans sa colère, il chassa le monarque canaque de sa présence, et le fit débarquer sans palans, ce qui veut dire, suivant la terminologie maritime, qu'il ordonna de le jeter à la mer par dessus bord.

Pauvre roi ! Tout autre monarque eût été profondément blessé d'un procédé peut-être trop violent ; mais ce sauvage philosophe, tout heureux de n'avoir plus rien de commun avec les Anglais, prit bravement son parti. Revenu à la surface de l'eau, il se mit à tirer la brasse et, méprisant l'adversité, les hommes et les requins, il nagea majestueusement vers la plage la plus rapprochée. Il rentra gravement dans sa capitale, rafraîchi de corps et plus résolu que jamais à rester fidèle à la parole qu'il avait donnée à la France.

Pendant ce temps le *Phoque* était revenu à Balade.

Bientôt, secondé par les corvettes à vapeur le *Prony* et le *Catinat*, qui avaient rallié son pavillon, l'amiral put élever le premier blockhaus.

•

C'est ainsi que cette terre lointaine devint française grâce, comme on l'a vu, au concours fraternel des marins et des missionnaires.

Qu'est devenue cette colonie ?

Aujourd'hui il n'y a plus un seul païen dans l'île des Pins. Tous ont été convertis. Et dans la grande île 12 000 sont baptisés.

Par quels moyens ces barbares ont-ils été domptés ?

Les missionnaires se sont faits les éducateurs de ces antropophages, et, les arrachant à la barbarie, ils les ont donnés à la civilisation.

Ils en ont fait des chrétiens avant tout, mais en même temps des agriculteurs, des ouvriers et des cultivateurs habiles, et même des soldats fidèles. La transformation s'est opérée avec une rapidité surprenante, au point de vue moral, comme au point de vue physique.

Les villages canaques formés de misérables huttes, de véritables tannières de bêtes fauves, sont devenus de petites villes coquettes.

Le gouvernement français a favorisé la colonisation et contribué généreusement à l'embellissement et à la défense de cette riche conquête.

C'est ainsi que la France et l'Église, unies dans un commun effort, ont accompli ces merveilles de civilisation, pour la plus grande gloire du nom chrétien et du nom français.

Mais par dessus tout « honneur à nos missionnaires ! » écrit le commandant Tardy de Montravel au ministre de la marine. « Honneur à ces hommes courageux. Ils sont parvenus à faire disparaître des tribus auxquelles ils ont consacré leur existence, le cannibalisme, ce crime contre nature ; et sans autres armes que leur volonté et leur foi. »

A. DE SALINIS, S. J.

ROLE DE LA PAPAUTÉ DANS LA SOCIÉTÉ

(Suite).

IX

LA PAPAUTÉ BIENFAITRICE DE L'HUMANITÉ

Ce chapitre n'est, à vrai dire, qu'une récapitulation de tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'influence qu'exerce la Papauté au sein de la société. Les bienfaits du christianisme ressortent par torrents de cet exposé, et les bienfaits du christianisme sont ceux des Papes, puisque le christianisme n'a d'action que par eux.

Le genre humain, profondément corrompu par les vaines théories des antiques philosophes et par les scandales qu'exhibait la mythologie, s'était perdu et s'en allait grand train par le sensualisme, le suicide, les guerres d'extermination qui moissonnaient les peuples, et dans le cirque où l'on voyait, les jours de fête, jusqu'à trente mille hommes s'entr'égorgeant uniquement pour le plaisir de divertir le peuple ; et malheur à qui ne savait pas mourir avec grâce ! En morale, les historiens rougissent par pudeur de nous exposer l'horrible dépravation du paganisme, et de répéter les peintures de mœurs que nous trouvons dans Tacite, Suétone et Juvénal.

L'humanité, effrayée de la nuit où la conduisaient ces grandes corruptions, et des atrocités qui se commettaient, poussa de l'abîme où elle était tombée, un incomparable cri d'angoisse : Où est la vérité ? où est la justice ? où est le salut ? Et l'avènement du Christ fut la réponse à ce suprême cri de détresse.

Dieu a fait les nations guérissables, dit l'Esprit-Saint : *Sana-*

biles fecit nationes orbis terræ; et à quelque degré d'aveuglement, de corruption et de décadence qu'elles soient tombées, il peut les relever et leur rendre la gloire qu'elles ont perdue et la couronne qu'elles ont dépouillée. Il installa donc parmi elles, au milieu même de la grande prostituée, la race du Christ et, à la tête de cette race, la Papauté, chargée d'enseigner la vérité, d'abolir l'esclavage, d'adoucir les mœurs sauvages qui régnaient, de réhabiliter la femme dans ses droits, de protéger l'enfance, d'enlever au chef de famille le droit absolu de vie et de mort, et d'ouvrir la voie royale qui mène au bonheur. Depuis lors, l'homme souffre, mais beaucoup moins : que d'abus ont détruits les Papes ; que de fléaux ont arrêtés leur sagesse et les prières d'un humble cénobite ?

On a dit de Montesquieu qu'il a rendu au genre humain les titres qu'il avait perdus : c'est une flagornerie révoltante de la part de ses adulateurs. Ce n'est pas lui, en effet, qui a relevé la dignité de l'homme, mais le Christ par l'intermédiaire des Papes. Et quand le calviniste Guizot, répondant aux menaces de la Révolution, disait à la Chambre : L'Église est une mère, il disait une grande vérité, et il aurait pu ajouter : Une mère qui n'est point condamnée à une honteuse stérilité, comme les sectes chrétiennes, mais une mère féconde en toute sorte de bienfaits et de bonnes œuvres. Sa charité égale le monde, selon l'expression de saint Ildefonse : *Par enim latitudo charitatis et mundi*. Elle s'étend jusqu'au delà des mers : *Charitas amplectitur quidquid Oceanus* ; elle porte dans son cœur tous les chrétiens, comme s'ils étaient présents, et les regarde comme des alliés de la grande famille qui ne fait qu'un royaume du ciel et de la terre : *Omnes habet præsentes, omnes affines, quæ unam rempublicam facit terram et cœlum*. Pour elle, le lieu, le caractère, la race, les mœurs, les habitudes, le langage de ses enfants sont choses accidentelles ; elle les aime tous d'un amour également fort et puissant. L'Insulaire, l'Océanien, le sauvage est aussi chéri que l'Européen et le Romain. Ce n'est plus qu'une famille, un même corps dont tous sont membres avec le Pape en tête. Aussi, que la Papauté reçoive elle-même directement ou par les Conseils centraux, une lettre de ses lointains missionnaires, aussitôt elle ressent ses entrailles ou se dilater de joie au récit de leurs succès, ou s'attendrir au récit de leurs épreuves. Leurs combats sont ses combats, leurs privations ses privations, leurs

fatigues ses fatigues, leurs persécutions sont les siennes.

Mais connaître vaguement les bienfaits sociaux de la Papauté ne suffit pas à un esprit qui veut pousser ses investigations à fond : il faut que nous fassions voir par le détail jusqu'où va la sollicitude de ses entrailles maternelles. Nous allons recueillir quelques-uns de ces nombreux bienfaits, et à mesure que nous les exposerons, il ne faudra pas oublier que ce que nous disons d'une classe d'hommes, d'une contrée, d'un siècle, s'applique à tous les catholiques, à l'univers tout entier, à une période de dix-huit siècles non interrompus. Pour plus d'ordre et de clarté, nous classerons ces bienfaits en quatre catégories.

Les premiers qui se présentent à l'esprit sont les bienfaits religieux qu'il suffira d'énumérer. C'est aux papes que nous devons la connaissance de la vraie religion, le développement et la conservation de la foi, la pureté de la morale, la majesté de notre liturgie, la beauté de notre culte et de nos cérémonies.

L'Eglise fut l'unique institutrice de la France, de l'Europe et du monde avant 89, et le port où s'abritèrent pendant de longs siècles, la science, les manuscrits, les lettres et les œuvres d'art. Ainsi qu'il a été dit ailleurs, elle enseigna les rudiments de la langue, d'abord dans les maisons épiscopales et les abbayes, puis dans les Universités, instituées par ordre, avec le concours, sous la direction et la protection des Papes ; et instituées, non pas tant pour les grands et les nobles que pour les enfants pauvres du peuple, afin que l'instruction leur tînt lieu de fortune et de noblesse. Enfin, il y eut les écoles presbytérales, aussi nombreuses qu'il y avait de hameaux en France et en Europe. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, la science est cléricale, et si nous savons quelque chose, c'est à l'Eglise que nous le devons. Personne ne remonte bien loin dans sa généalogie sans rencontrer un aïeul qui apprit à lire et à écrire de quelque bon moine, ou de quelque curé ou vicaire de village. On n'a qu'à visiter la collection des manuscrits de nos bibliothèques pour se convaincre et se rappeler que sans les moines, il n'y aurait peut-être aujourd'hui ni livres imprimés, ni science, ni littérature, ni journaux, et que nous en serions à la barbarie des Océaniens, tout au plus à la civilisation des Yankees (1).

(1) Peuples de l'Amérique du Nord qui sont en voie de civilisation.

« Le bénédictin qui savait tout, dit Chateaubriand, le jésuite qui connaissait la science et le monde, l'oratorien, le docteur de l'université, méritent peut-être moins notre reconnaissance que ces humbles frères qui s'étaient consacrés à l'enseignement gratuit des pauvres. Les clercs des écoles pieuses s'obligeaient à montrer par charité à lire, à écrire au petit peuple, en commençant par l'a,b,c, à compter, à calculer, et même à tenir les livres chez les marchands et dans les bureaux. Ils enseignent encore non-seulement la rhétorique et la langue latine et grecque, mais ils tiennent aussi dans les villes des écoles de philosophie et de théologie scolastique et morale, de mathémathiques, de fortifications et de géométrie... Lorsque les écoliers sortent de classe, ils vont par bandes chez leurs parents, où ils sont conduits par un religieux, de peur qu'ils ne s'amusent par les rues à jouer et à perdre leur temps (2). »

L'illustre écrivain rappelle ensuite les services rendus à la science et au monde savant par les congrégations, les universités et les abbayes, principalement par les bénédictins et les jésuites. Si les villes connaissent le bénédictin, le dominicain, le jésuite, les docteurs de l'Université et les professeurs des institutions secondaires, il n'y a plus aujourd'hui de village qui n'ait connu le frère de la Doctrine chrétienne, de Saint-Vincent de Paul, de saint Gabriel, de Marie, ou la sœur de la Doctrine chrétienne, de saint Charles, de saint Thomas, de saint Joseph, de la Providence, etc.

Le constitutionnel Grégoire, peu suspect en cette matière, parle en ces termes des bienfaits des Papes en général, et en particulier des services qu'ils ont rendus à la science. Nous citons le passage à cause de la source dont il émane : « Chez certains hommes, la haine de la Papauté est effervescente à tel point qu'ils voudraient exterminer l'Italie parce qu'elle reconnaît le Pape, et à peine ils pardonnent au Tibre d'arroser la ville de Rome. Ces insensés rendent le christianisme responsable des torts de quelques-uns de ses ministres. Avec cette manière de raisonner, on proscrirait l'or parce qu'il y a de faux monnayeurs, le desintéressement et la sobriété, parce qu'il y a des avares et des débauchés. Toutes les vertus seraient complices de ceux qui les outragent. En ouvrant les yeux sur le

(2) *Génie du christianisme.*

mal, doit-on les fermer sur le bien? Le Christianisme et ses Pontifes furent pour ainsi dire le ciment qui, dans le Moyen âge, empêcha la dissolution de l'Europe. Le clergé ne put la sauver entièrement de la barbarie, mais du moins il y conserva un reste de l'ancienne civilisation. Le ministre de l'Evangile est le lien qui met en contact les diverses classes de la société; placé entre le riche et le pauvre, il appuie les prières de celui qui a besoin, et ennoblit le cœur de celui qui peut donner. Le clergé est un corps modérateur entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent. A cette époque où des potentats sans frein tourmentaient les peuples, communément les Papes s'interposaient pour réprimer les abus d'autorité, ralliaient les intérêts, les volontés, et prévenaient ou éteignaient les troubles. Robert Ward, dans ses savantes recherches sur les lois, attribue le maintien de l'état social à l'ascendant qu'exerçaient les Papes et aux conciles qui rapprochaient les peuples par l'entremise de leurs évêques, et même les princes réclamaient l'intervention pontificale. L'histoire de Jersey et de Guernessey en fournit un exemple par un usage anciennement établi : lorsqu'il y avait guerre entre l'Angleterre et la France, les habitants des deux pays ne devaient ni s'insulter ni se battre aussi loin que peut s'étendre en mer la vue des îles. A la sollicitation d'Edouard IV, Sixte IV, la dixième année de son règne, lança une bulle qui excommuniait *ipso facto* les infracteurs. Un historien protestant, Jean de Müller, croit que sans les Papes nous serions aussi étrangers aux connaissances des anciens que le sont aux arts et aux sciences des Grecs les Turcs qui occupent leur territoire. Tandis que de preux chevaliers se glorifiaient de ne pas savoir écrire, attendu leur qualité de nobles, tandis qu'en Angleterre les barons demandaient à Richard II qu'aucun vilain ne pût envoyer son enfant aux écoles et qu'ils le forçaient à révoquer leurs actes d'affranchissement, de toute part s'élevaient des écoles monastiques; elles conservaient le feu sacré et de là s'échappaient des rayons de lumière (1). »

L'un des plus grands bienfaits que les Papes aient rendus à l'humanité, c'est d'avoir reconstitué la famille en surnaturalisant le mariage, et en le rappelant à sa sainteté primitive,

(1) L'abbé Grégoire, *Hist. des sectes*; Perrone, t. I, col. 118.

comme nous l'avons démontré plus haut. Il y a trois faiblesses sur la terre, la femme, l'enfant et le pauvre ; l'Église a pris ces trois faiblesses et les a mises sous sa protection. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit ailleurs de la régénération de l'homme par le Christ, et de celle de la femme par Marie ; nous ne voulons traiter ici que de la femme réhabilitée par la Papauté.

Trop rapprochée encore de la chute originelle et trop éloignée des temps de la rédemption divine pour ne pas subir la peine de sa faute, et ne pas porter sur son front le sceau de l'humiliation et de l'anathème, la société patriarcale même avait eu la femme servante et la femme répudiée. Mais si elle était considérée comme femme de second rang et sujette à recevoir le libelle de répudiation, elle était du moins traitée avec les égards dus à une créature qui a la même origine et la même destinée que le reste des hommes.

Il n'en était point ainsi chez les païens. Là, ainsi qu'on l'a vu plus haut, la femme était sans considération, maltraitée, captive comme une criminelle, achetée comme une chose vénale, et répudiée à volonté, qu'elle fut reçue à titre de matrone ou de courtisane, car l'une et l'autre était admise dans le ménage du paganisme ; l'une rabaissée aux soins matériels de la vie intérieure, l'autre dépravée par le voluptueux despotisme de ses maîtres : toutes deux personnifiant le matérialisme païen. Si elle a été relevée de cet état de dégradation et réhabilitée à la hauteur qu'elle mérite, ce n'est pas le progrès de la civilisation qui le lui a valu, ni de futiles variations dans les mœurs des peuples et des générations : c'est l'Evangile qui, en détruisant l'esclavage, releva du même coup au rang de compagne de l'homme celle qui n'avait été jusque-là que l'instrument dégradé de ses plaisirs, ou la gardienne asservie de son foyer. C'est l'Evangile qui a créé la véritable épouse, lui a rendu la plénitude de ses droits, de sa liberté, de son intelligence et de sa dignité morale. L'amour a remplacé le joug et Eve s'est absorbée en Marie. « Du moment que l'âme était déclarée souveraine, le corps dompté, l'égalité établie dans les conditions de la vie mortelle, dans les promesses de la vie future, que pouvait-il manquer à cette réhabilitation ? Parmi toutes ces nuances d'autorité, d'influence, d'action intellectuelle et bienfaisante que vous demandez pour la femme, il n'en

est pas une qui ne se trouve écrite dans chaque ligne de cette loi qui a régénéré le monde. Que dis-je ? Il y en a d'autres dont on ne parle pas dans les académies... C'est cette autorité qui fait la femme l'ange et l'apôtre de la maison, qui l'aide à rappeler à l'homme, enivré d'affaires, de gain, de vie positive, ce côté de son existence et de sa nature qui les rattache au ciel et à Dieu ; c'est cette influence visible ou cachée qui introduit ou maintien dans la famille la foi, la piété, l'amour, le règne de l'esprit et du cœur, et qui, si elle sauve une âme, devient alors la mission la plus haute et la plus sainte que puisse jamais accomplir une créature (1). »

Toutefois, l'opprobre de la femme ne cessa pas tout d'un coup, mais là où l'Evangile pénétra, son sort s'améliora immédiatement. Ailleurs, elle est restée avilie. « Dans tous les pays, dit Buchanan, où le christianisme ne règne pas, on observa une certaine tendance à la dégradation des femmes. » Ainsi, le musulman, venu six siècles après, non-seulement ne l'a pas relevée, mais il l'a réduite de nouveau à l'état de dégradation où l'avait ravalée le paganisme, et la sultane règne comme la dernière des femmes chrétiennes ne voudrait pas régner. « C'est au mariage chrétien, au mariage indissoluble, dit M. Paul Féval, que les nations modernes doivent leur supériorité. En preuve de ceci, consultez seulement la carte du monde, soit que le soleil de la civilisation se couchant sur les peuples, ne les éclaire plus comme en Asie ; soit, au contraire, qu'il ne les ait pas encore échauffés de ses rayons, comme en Afrique, en Océanie, et dans certaines régions de l'Amérique ; partout vous trouvez la racine du mal social dans le désordre du foyer, et la source de la grandeur morale comme de la force politique dans le mariage solide. Hors du mariage qui dure l'homme est un tyran, la femme une chose, l'enfant un esclave. »

La même chose se remarque chez les sectes séparées de la Papauté par le schisme ou l'hérésie, comme on peut s'en convaincre par ce qui se passe chez nos frères égarés, notamment dans la protestante Angleterre. Le mari passe sa matinée seul dans son cabinet avec son thé, ses lettres de change, et sa correspondance. Les membres de la famille se réunissent une pre-

(1) Arnaud de Pont-Martin, *Correspondant*, t. 37, p. 935 ; Henrion, *Hist. eccl*, tom. XI, col. 623.

mière fois autour d'une table silencieuse, pour se séparer encore promptement.

Le soir vient le replacer une seconde fois en face de sa femme et de ses enfants ou autres parents, puis il sort avec précipitation et s'en va joindre d'autres pères de famille, déserteurs comme lui du foyer domestique. Il a passé la journée au comptoir, à la bourse, il passe la nuit dans les clubs, aux cafés, à jouer, à parler d'affaires, de plaisirs, de politique, de chevaux, de jockeys et d'orgies.

Passez à la grande dame, éblouissante de luxe, autant que repoussante par la hauteur qu'elle affecte. Appartements dorés, palais brillants, colliers de perles, couronnes de diamants, habits somptueux, grooms chamarrés, falbalas splendides. Hélas! qu'est-ce que cela en face de la réalité? car elle n'est plus la compagne estimée, honorée, chérie de son mari et de sa famille. Elle est la première servante de la maison, laissée à l'arrière ban, jugée incapable de connaître les affaires domestiques et de soutenir un discours sérieux. L'étiquette l'oblige à se retirer avant la fin du repas auquel assistent des étrangers. Alors commence la conversation politique, commerciale ou religieuse. La jalousie, la morgue, le despotisme l'entourent d'un cercle étroit dont elle ne peut sortir. La femme, ainsi méprisée de son mari, le méprise à son tour; de là de grands scandales opposés aux saintes lois de la famille, et si nombreux en Angleterre.

Le fils, témoin de cette froideur mutuelle, prend bientôt à dégoût le foyer domestique, s'émancipe et se soustrait de bonne heure à l'œil de la mère, et la maison n'est bientôt plus qu'une chambre à coucher. La mère demeure solitaire et étrangère aux douces et saintes affections de la famille, frein pour le présent et gage pour l'avenir.

La jeune fille suit l'exemple de son frère. A seize ans, elle fait son entrée dans le monde, acquiert le droit de sortir seule, d'entrer seule dans les maisons étrangères et de recevoir des visites des personnes de la famille, sans distinction d'âge et de sexe.

A l'époque du mariage, le fils et la fille quittent la maison paternelle pour ne plus y rentrer, comme des oiseaux échappés du nid pour ne plus y revenir. Il n'y aura plus que de rares et froides visites; et, dans le monde, toutes les fois que le fils ren-

contrera son père, il l'appellera *monsieur*, comme s'il parlait à un étranger.

Quand le père meurt, la mère n'est plus qu'une femme pour les enfants. Si la fortune vient du père, le fils aîné entre en jouissance des biens et vient habiter la maison. C'est pour la mère le signal du départ. Elle reprend son douaire et fuit la maison de son mari pour toujours, et c'est fini ; les derniers vestiges de la famille anglaise ont disparu. Il s'élèvera là une nouvelle famille qui, à son tour, vivra de sa vie personnelle et égoïste.

Les rapports du maître et du serviteur rappellent ceux du despote et de l'esclave sous le paganisme. Excepté le droit de vente et de vie, ce sont les mêmes traitements, la même hauteur, le même mépris de l'humanité. L'état des familles pauvres est encore pire. Le despotisme du mari est poussé jusqu'à la vente publique de sa compagne, l'enfant n'est plus regardé que comme un petit de l'espèce humaine, comme s'il n'avait point d'âme.

Ce mépris de la famille vient de la loi du divorce, et la loi du divorce a sa source dans le protestantisme et l'impiété, le protestantisme dans l'éducation paganisée, l'éducation paganisée dans l'affaiblissement de la foi (1). Telle est la famille en dehors des voies du catholicisme. On voit par là ce que coûte l'amour qui n'est pas sous la protection de Dieu et ce que devient l'adoration de l'homme le lendemain où il n'adore plus Jésus-Christ.

Jusque parmi nous, nous sentons ce que redeviendrait la femme chrétienne, si le cœur humain n'avait pas dans l'Evangile et dans la sainte discipline de l'Eglise, un frein pour le diriger. En effet, à mesure que baissent les eaux évangéliques, chez nous, on entend le cri du divorce retentir à nos oreilles comme d'une bête féroce qui sort du désert ; c'est la bête humaine qui hurle après la liberté brutale du mal et demande à être affranchie d'un joug insupportable. Ce cri avait triomphé dans une partie de l'Europe où Rome ne peut faire parvenir les échos de son autorité : il a triomphé dans notre patrie dans un jour de folle ivresse où l'on voulut supplanter les droits de Dieu par les droits de l'homme, et nous l'entendons encore chaque fois que la révolution ramène certaine coterie au pouvoir.

(1) Gridel, *Soirées Chrét.* Tome VII.

Mais avec l'Evangile, quelle dignité chez la femme ! quelle belle mission que celle qui lui incombe ! que de miracles de charité n'opère pas son bon cœur ! Il orne son front d'un ministère de respect de la part de son époux, de la part de ses enfants et de la part de tous ceux qui sont capables d'apprécier la grandeur de sa mission ; son intelligence, d'un ministère d'éducation pour cultiver l'âme de l'enfant, l'orner de vertus ou de vices, et en faire un scélérat ou un saint ; son cœur, d'un ministère de charité qui excite notre admiration.

L'enfance disparaît et la jeunesse s'annonce avec cet instinct de liberté, cette tendance à l'émancipation qu'une seule puissance peut contenir, celle de la mère chrétienne. Elle ne sera pas toujours obéie ; mais elle a déposé dans le cœur de ses enfants un germe inépuisable qui portera ses fruits tôt ou tard. Quand la mère finit son apostolat, la fille commence et achève souvent l'œuvre de la mère. Quel est l'homme qui, ayant oublié Dieu pendant sa vie et nonobstant les exhortations d'une épouse vertueuse, ne le retrouve avant de mourir en voyant sa jeune fille s'agenouiller devant un crucifix et prier pour son père et sa mère !

Le troisième ministère de l'épouse chrétienne, celui du cœur, s'exerce dans les hôpitaux, au haut des maisons des capitales, dans ces endroits connus sous le nom de greniers ou de galetas, où gisent les malheureux et les pauvres. Qui n'a vu ou connu dans sa vie une de ces femmes dignes de respect ! qui ne l'a considérée dans la rue comme une apparition de la décence et du bien ! qui ne s'est dit alors : Heureux le sanctuaire domestique qui a le bonheur de posséder un pareil trésor ! Est-ce que sa présence ne suffit pas pour retenir autour du foyer un époux, des fils et des filles, et pour faire de la maison un lieu de délices et de paix, d'honnêteté et de charme ! C'est cette femme que qualifiait Joseph de Maistre lorsqu'il disait : « La femme chrétienne est un modèle surnaturel comme l'ange ; elle est plus belle que la beauté. »

Avec le divorce, la paternité n'est plus qu'un problème, la maternité un crime et le mariage une prostitution. En élevant le mariage à la dignité de sacrement, l'Eglise lui rendit sa sainteté primitive et le donna comme une garantie de son indissolubilité sans laquelle il ne saurait y avoir de famille proprement dite ; rendit à l'épouse son honneur et une assurance pour

l'avenir ; aux enfants, une protection qui ne saurait leur faire défaut désormais.

Ainsi qu'il a été dit au chapitre de la civilisation, chez les Grecs, dans l'Inde comme à Rome, les enfants mal conformés étaient détruits, et étaient abandonnés à l'arbitraire du père qui usait largement sur eux du droit de vie ou de mort que la loi lui donnait. Les indigents étaient délaissés et erraient à travers les villes comme de vils animaux, et si le cri de l'un d'eux pénétrait jusque sous les lambris dorés, immédiatemen! partait l'ordre de le noyer avec ses plaintes et ses misères ; le débiteur était vendu à l'enchère comme un vil bétail. C'est l'Eglise qui a fait cesser ces mœurs atroces que le tigre même ne pardonne pas, en apprenant au père à traiter ses enfants avec révérence et respect, à les regarder comme des créatures intéressantes que la religion a adoptées dès les premiers jours par le baptême et les saintes onctions, comme une créature faite à l'image et à la ressemblance de Dieu ; et en apprenant à tous que l'indigent est digne d'intérêt et de pitié au même titre que le riche et les seigneurs. Nous verrons plus loin ce que l'Eglise a fait pour le soulagement du pauvre.

Lorsque la papauté fut instituée, la moitié du genre humain, d'autres disent les deux tiers, était asservie à l'autre et gémissait sous les chaînes. Ce qu'il y a de positif, c'est que le nombre des hommes libres était inférieur de beaucoup à celui des esclaves. Athènes avait 40 000 esclaves et 20 000 citoyens. Rome comptait, vers la fin de la république, 1 200 000 habitants, dont à peine 2 000 étaient propriétaires : *Vix esse duo millia hominum qui rem habeant*, dit Cicéron. Un seul individu avait quelquefois plusieurs milliers d'esclaves. Le Sénat refusa toujours de leur donner un habit distinctif, de crainte qu'ils ne vinssent à se compter.

Quoiqu'il en soit du nombre, l'esclavage était la condition générale du pauvre, et le monde se divisait en deux classes, la classe des despotes et la classe des esclaves.

La condition de celle-ci avait quelque chose de si révoltant pour nos mœurs civilisées et christianisées, que nous ne pouvons y penser sans qu'un sentiment de juste indignation s'empare de nous-mêmes. En effet, l'esclave était traité comme une brute et dégradé au point de n'être plus regardé comme un

homme. Il n'avait aux yeux des païens qu'une demi-intelligence, et par voie d'induction, on arrivait à cette conclusion que l'esclavage n'est point contraire à la nature, mais seulement à l'ordre ; ce qu'Aristote s'était chargé de prouver par cet affreux syllogisme sans réplique, que rien de bon ne peut loger dans l'âme d'un esclave. Dès lors, il n'appartenait plus à l'humanité ; c'était une chose, *res*, une marchandise qui s'estimait et se vendait à prix d'argent, un outil parlant, selon l'expression de Caton. On les jetait par milliers en pâture aux bêtes féroces des arènes ou aux poissons des viviers. Quand un sénateur mourait de mort violente, on faisait périr tous ses esclaves, fussent-ils vingt-mille. « Ils travaillaient, dit un célèbre publiciste, ils mouraient, ils servaient comme leurs maîtres le jugeaient bon à leurs plaisirs et à leurs intérêts. Le proverbe disait qu'il ne doit point y avoir de repos pour l'esclave : *Non est otium servis*... Et quand la vie de l'esclave durait plus longtemps que ses forces, la sagesse écoutée de Platon enseignait qu'il fallait le laisser mourir de faim. Des patriciens employaient leurs esclaves à mendier et les mutilaient avec l'ingénieuse cruauté de l'avarice, afin d'exciter davantage la pitié des passants. Cette industrie était fort pratiquée ; et comme en toute industrie, il y avait concurrence. Si l'un de ces possesseurs d'esclaves mendiants voyait quelque part un esclave plus estropié que n'étaient les siens, ou couvert de plus hideuses plaies, il choisissait dans son troupeau ceux qu'il pourrait rendre semblables à celui-là ; il les condamnait à un supplice aussi long que leur misérable vie, afin qu'ils lui rapportassent chaque jour quelques deniers de plus. Pour protéger la vie des maîtres contre le désespoir des esclaves, la loi ne leur enjoignait pas de les traiter plus humainement ; elle condamnait ceux-ci au dernier supplice, fussent-ils par le nombre une *nation*, quand le maître mourait d'une mort violente. Ainsi furent exterminés, sous Néron, par ordre du Sénat, malgré les murmures du peuple, les quatre cents esclaves de Pidanius Secundus, assassiné dans sa maison (1). »

Etant considéré comme une brute, il était naturel que l'esclave fût privé du domaine de la terre et même du fruit de son travail. Le riche avait dit au pauvre : « Je suis le maître du

(1) L. Veuillot, *Mélanges*... 2e série, tom. VI, p. 61.

sol, il faut que je le sois de ton travail, sans lequel le sol ne produirait rien. Le sol et le travail ne font qu'un. Je ne veux pas travailler parce que cela me fatigue, et je ne veux pas traiter avec toi parce que ce serait te reconnaître pour mon égal et te céder une partie de ma propriété en échange de tes sueurs. Je ne veux pas avoir besoin de toi ; je ne veux pas reconnaître qu'un homme m'est nécessaire pour chausser mes pieds et ne pas aller nu ; tu seras donc à moi, tu seras ma chose aussi bien que la terre, et tant qu'il me conviendra j'aurai soin que tu ne meures pas de faim (1). » Si ce discours n'a pas été tenu, la chose a eu lieu. L'homme a péri avec la propriété de son travail ; il est descendu au rang de l'animal domestique qui garde la maison du riche ou laboure son champ et n'a droit qu'à la vie. La propriété et la personnalité, c'était tout un.

Et cette inégalité de condition était tellement entrée dans les mœurs païennes, que personne n'avait eu même la pensée de réclamer un adoucissement en faveur de cette nombreuse classe de la société. Parmi les anciens, Zénon et ses disciples seuls se sont déclarés contre l'esclavage, mais tout en le condamnant en principe, ils n'eurent ni le courage de mettre leur théorie en pratique, ni l'influence pour la faire appliquer. Ils vécurent au milieu des esclaves, et leur doctrine ne franchit pas la porte de l'école. Socrate n'avait ni souci, ni compassion des esclaves; Platon ne leur porte pas plus d'intérêt ; et Aristote dit que « les hommes ne sont pas égaux ; qu'il y en a de nés pour l'esclavage, d'autres pour la domination. »

Il fallait faire une révolution, Jésus-Christ la fit et la Papauté l'accomplit pacifiquement par la voie de la persuasion et de la parole. Dans sa tendre sollicitude, elle descendit les rangs de la société pour venir relever et consoler ces pauvres créatures abruties et oubliées. Elle réhabilita l'esclave, en fit un homme, un chrétien, un frère, l'égal de son maître, un membre affectionné de la famille, ayant droit à la liberté et au produit de son travail et de ses sueurs.

Le principe était posé, mais il n'était pas au pouvoir des Papes de marquer avec précision le jour, l'heure, l'année où aurait lieu l'affranchissement général ; l'exécution devait être l'œuvre du temps et surtout de la Providence qui mène chaque

(1) P. Lacordaire.

chose à son terme suavement, mais efficacement. Pour le moment, attaquer l'esclavage de front, c'était se heurter à une impossibilité matérielle, et occasionner un bouleversement social qui aurait pu autoriser la résistance des empereurs et des grands à l'Evangile. Nos légistes auraient accusé l'Église d'avoir attenté au droit public de tous les peuples, et révolutionné le monde intempestivement. A l'exemple de Dieu qui ne se presse pas, parce qu'il a pour lui le temps et l'éternité, la Papauté, qui a aussi le temps pour elle, ne précipite rien non plus ; elle va lentement, prudemment ; jette la semence évangélique qui se développe peu à peu et arrive enfin à sa maturité à l'heure marquée par la Providence. Suivons, s'il est possible, à travers les sillons de l'histoire, les diverses phases de cet affranchissement.

Un jour, partirent de la Judée douze pauvres pêcheurs que le Christ envoyait prêcher et baptiser toutes les nations. Ils entreprennent de fonder une société étrange qui étonne les esprits étroits et qui est la condamnation de la société du passé ; une société propre à toute forme de gouvernement pour le bonheur temporel et éternel des âmes. L'esclave, la femme, l'enfant peuvent prendre courage, ils vont être libres en devenant fils de Dieu et vont être affranchis par ces nouveaux apôtres : *Si vos Filius Dei liberaverit verè liberi eritis.* Depuis, des efforts constants, prodigieux ont été faits dans ce but : l'histoire nous dit les travaux libérateurs du clergé, à partir de saint Paul qui affranchit Onésime, esclave de Philémon. Ces nouveaux prédicateurs n'ont point proclamé les droits de l'homme pour opérer cette révolution, ni réveillé les passions humaines, sous le spécieux motif d'indépendance ; ils ne parlent point de distinctions sociales, et ne soulèvent pas les peuples. Ils disent : « Nous avons tous été baptisés dans le « même esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, « soit juifs, soit gentils, soit esclaves, soit hommes libres. » En considérant la sagesse païenne, il semble qu'on sort d'un songe en entendant ces nouveaux accents.

Il n'y a ni danger de révolte, ni danger de représailles, car ils ajoutent : « Vous esclaves, obéissez à vos maîtres selon la « chair, regardant en eux le maître souverain et non l'homme. « Et vous, maîtres, ne traitez point vos esclaves avec dureté, « sachant que vous avez tous un maître dans le ciel devant qui

« il n'est fait acception de personne (1). » C'est là cette doctrine et ces hommes qui changèrent les rapports sociaux dans le monde.

L'Église, joignant ensuite la pratique à la théorie, confère le même baptême à l'enfant de l'esclave qui naît sur la paille, et à l'enfant de la liberté mollement bercé dans la pourpre ; apprend la même prière à l'un qu'à l'autre ; leur adresse les mêmes préceptes, leur promet la même récompense, les menace des mêmes châtiments, les réunit dans le même temple, où se coudoient le riche et le pauvre, et les nourrit des mêmes sacrements. Par ses maximes de charité, de douceur, de fraternité, elle dispose peu à peu les esprits à sentir que l'esclavage blessait la loi naturelle et à comprendre qu'un esclave baptisé acquérait le droit de fraternité avec son maître, comme saint Paul l'écrivait éloquemment à Philémon. « Je « vous prie, lui disait-il, recevez comme mes entrailles vos « esclaves coupables, et non comme vos esclaves; s'ils vous ont « fait tort ou s'ils vous sont redevables en quelque chose, met- « tez-le sur mon compte. » Dans une autre circonstance, il écrivait aux Galates : « Après le baptême, il n'y a plus ni juif, « ni gentil, ni maître, ni esclave, vous êtes tous un seul corps « en Jésus-Christ (2). »

A ce spectacle, et avec une pareille doctrine, l'homme libre cesse de voir sa propriété dans un esclave et s'habitue insensiblement à considérer en lui un frère, un égal. Comme le fer du prisonnier s'use avec le temps, au bout de quelques siècles l'Église n'eut pas besoin de secouer les chaînes de l'esclave usées à la longue par le frottement de la doctrine et le spectacle de la vie chrétienne. Que parlons-nous de siècles ; moins de cent ans après l'ère vulgaire, Hermès, préfet de Rome, en affranchit douze cent cinquante le jour même de sa conversion. Sous Dioclétien, Chromace, autre préfet de Rome, en affranchit quatorze cents, qui reçurent le baptême avec lui : Les enfants de Dieu, disait-il, ne doivent pas être esclaves des hommes. Et il se trouva qu'en établissant la plus belle des libertés, l'Eglise avait fait un bien immense, sans mélange de mal.

(1) Eph. v,
(2) Gal., 3, 27.

Que s'il fallut des siècles pour arriver à une amélioration sensible, ce ne fut le fait ni de l'Église, ni des Papes, ni des chrétiens, mais le fait des empereurs, des prêtres, des idoles, des païens en général, qui entravaient les progrès du christianisme par tous les moyens imaginables. C'est ce qui explique la lenteur avec laquelle s'est accompli cet affranchissement.

Si tous les nouveaux convertis ne suivirent pas entièrement le généreux exemple d'Hermès, de Chromace et d'un grand nombre d'autres dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms, tous du moins adoucirent la condition de leurs esclaves, et la servitude fit un premier pas en passant de l'esclavage à la domesticité perpétuelle ou le colonat que l'on rencontre dans les huit premiers siècles de l'Eglise et qui devint depuis le servage.

(*A suivre*). CHANOINE FOURNIER.

LES DRUIDES (1)

LEUR HISTOIRE. — LEURS ATTRIBUTIONS. — LEURS DOGMES

(*Suite et fin*).

VI

Les Druides n'étaient pas seulement des prêtres sanguinaires, des magiciens qui tiraient le plus qu'ils pouvaient de la superstition populaire, des médecins à prescriptions absurdes : ils avaient conscience de leur rôle. Dans l'éducation de la jeunesse, ils surent déployer leur zèle et développer les bons sentiments. Ils n'abusèrent pas toujours de leur ascendant moral pour tromper la nation : devenus juges des contestations entre les partis, ils surent mettre une fin aux luttes intestines qui déchiraient les familles entre elles et adoucir les rigueurs et les violences que les vengeances particulières pouvaient déchaîner entre les concitoyens.

Les Druides étaient chargés de « l'instruction publique » en Gaule : tous les textes sont d'accord à ce sujet : d'après César ; « Ad eos magnus adolescentium numerus disciplinæ causa concurrunt : magno hi sunt apud eos honore (*B. G.* VI, 13). » Ce que nous avons cité de Pomponius Méla, à propos de leur disparition, indique que c'était une de leurs principales attributions et qui resta longtemps dans leur domaine.

Quels que soient les auteurs qui en aient parlé (César *B. C.* VI, 14 — Diodore de Sicile, V, 28 — Diogène Laerce V, 4 — Valère-Maxime II, 6 — Méla III, 2 — Amm. Marcellin XV, 9), nous retrouvons toujours le même objet d'enseignement. César nous en donne le détail « Magnum ibi numerum uersuum ediscere dicuntur... In primis hoc uolunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios, at-

que hoc maxime ad uirtutem excitari putant, metu mortis neglecto... Multa de sideribus atque eorum motu de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura, de deorum immortalitate uiac potestate disputant » (*B. G.* VI, 14.) Donc la généralité des connaissances humaines en matière littéraire et scientifique (météorologie, astronomie, sciences physiques et naturelles) et en matière théologique (immortalité de l'âme, puissance et souveraineté des dieux). Cicéron pour les sciences humaines leur donne un brevet de capacité. « Naturæ rationem quam φυσιολογίαν Græci appellant notam esse sibi profitebatur (*de div.* I, 90). »

Il n'y a pas lieu de douter sur la matière de leur enseignement; mais ce qui peut être sujet à caution, c'est la science elle-même. Ils avaient sans doute quelques notions d'astronomie, dont ils se servaient à constituer le calendrier : mais elle devait ressembler fort à de l'astrologie, étant donné ce qui ajoute immédiatement Cicéron « et partim auguriis, partim coniectura quæ essent futura dicebat. »

D'après Diogène Laërce, leur enseignement moral pouvait se résumer en trois points principaux : obéir aux dieux, faire le bien et éviter le mal, agir en brave.

Les Druides ont enseigné touchant la nature des dieux une religion dualiste, analogue à celle que nous retrouvons chez les védhas. D'abord, il y avait le principe négatif ou mauvais, et ensuite le principe positif ou bon. Toujours en lutte l'un avec l'autre, suivant les alternatives de succès ou de défaite le bien ou le mal existent sur la terre. Quand les Gaulois (ou plus exactement les Gallo-Romains) eurent adopté les représentations antropomorphiques, le serpent représenta le principe bon : c'était le dieu de la Mort. Il est écrasé par le dieu cornu, qui est le principe mauvais. Le dieu de la Mort (ou de la Nuit ou du Néant) est considéré par les Celtes comme le dieu suprême. Il est le principe et la fin de toutes choses. Chaque être animé sort du néant pour y rentrer, après un certain temps passé sur la terre. La vie sur le globe est un nouveau perpétuel : l'alternance se reproduit chaque jour. Certaines créatures s'en vont : d'autres les remplacent.

Le panthéisme semble avoir été antipatique aux Druides : la nature était adorée sous ses différents aspects. Il n'occupe que la place inférieure dans l'adoration des Celtes : les grands dieux occupent seuls une place supérieure.

L'arrivée des Romains mit donc le désordre le plus complet dans le panthéon gaulois.

Les Druides ne créèrent pas la religion d'une seule pièce, mais la façonnèrent, et des principes généraux qui pouvaient être innés chez eux, ils ont tiré une religion assez élevée comme idée. D'ailleurs, ils ont conscience de l'importance de la divinité dans l'univers, car ils enseignent qu'elle est forte et puissante (uis et potestas.)

Il est nécessaire d'insister plus spécialement sur la question de l'immortalité de l'âme : elle joue un trop grand rôle dans leur morale. Cette croyance existe pour tous les peuples : Egyptiens, Chaldéens, Grecs, Romains ; tous croient à une survivance de nous-mêmes après la mort dans un autre monde : mais ce n'est simplement qu'une croyance. Ni leur Ciel, ni leurs Champs-Elysées n'ont rien de bien délicieux, ni d'agréable, à en juger par les descriptions que nous en donnent Homère et Virgile et par ce que nous apprennent les monuments figurés de l'Egypte ou de la Chaldée. Pour les Gaulois comme pour les Hébreux, c'est plus qu'une croyance, c'est un dogme. Les prédications des Druides tendent à le fortifier de plus en plus ; c'est un article essentiel de leur religion. En faisant briller aux yeux de la jeunesse, dans les discours pleins d'ardeur et de foi, l'espérance d'un monde meilleur, les prêtres leur inspiraient le courage et la vaillance. L'idée de la patrie n'était pas en Gaule une idée vague : mais l'espoir de triompher dans un autre monde, d'y goûter des jouissances et des plaisirs éternels suffisaient à enflammer les cœurs. Dans ces races où le sentiment religieux était si vivace, d'autres excitants n'étaient pas nécessaires.

Pour mériter la vie future, il faut surtout être brave : c'est la grande règle de conduite des Gaulois; la mort plutôt que le déshonneur. Dans toutes les guerres, leurs ennemis rendaient hommage à leur intrépidité et à leur bravoure ; dans la lutte finale, presque toujours vaincus, ils ne furent jamais domptés : ils furent écrasés. Après d'héroïques efforts, l'élan de cinquante peuples coalisés vint se briser contre l'insurmontable patience de quelques légions et la merveilleuse stratégie d'un seul homme. Si, en outre, on honore les dieux et qu'on passe une vie honnête sur la terre, on est sûr d'acquérir des plaisirs qui dureront toujours.

Les renseignements ne nous manquent pas chez les écrivains anciens, mais ils sont loin d'être d'accord les uns avec les autres : ils présentent même des contradictions avec ce qu'ils disent ailleurs sur les rites funéraires des Gaulois. Amm. Marcellin, V. Maxime, Diodore de Sicile exposent la même idée que César avec des variantes de détail et rapprochent le dogme gaulois de la doctrine de Pythagore. D'après César (*B. G.* VI, 19), on brûlait les esclaves, les parents, les clients des défunts : suivant Diodore (V, 28), on déposait sur le bûcher des lettres écrites à l'adresse du mort avec la pensée qu'il pourrait les lire ; V. Maxime (II, 6, 15) et P. Méla (III, 2) nous parlent de l'usage que les Gaulois avaient de se prêter de l'argent, remboursable après la mort.

Il fallait donc une vie future pour que les morts pussent agir de la sorte ; ce qui exclut entièrement l'idée de la métempsychose à la manière de Pythagore.

Lucain (*de B. C.* I, 454 sqq.) nous a laissé la véritable doctrine. Il l'aurait, dit-il, apprise des Druides eux-mêmes.

Vobis auctoribus.

Les âmes des morts ne sont ni aux Enfers, ni aux Champs-Elysées comme le croyaient les Grecs et les Romains :

Vmbræ.
Non tacitas Erebi sedes ditisque profundi.
Pallida regna petunt. — Regit idem spiritus artus.
Orbe alio.

Ce dernier vers un peu obscur signifie « Quand notre âme quitte son corps, elle va habiter un autre corps que lui désigne le sort et s'en va vivre dans une région céleste qu'elle ne devra jamais quitter. Pour l'âme, c'est une vie nouvelle qui commence, laquelle durera éternellement. » C'est ce que confirment les vers suivants :

quos ille timorum
Maximus haud urget, leti metus. Inde ruendi
In ferrum mens prona uiris animaeque capaces
Mortis, et ignauum redituræ parcere uitæ.

Ce qui appuie cette hypothèse, ce sont les légendes funèbres d'origine celtique (1). Les âmes des trépassés habitent des corps

(1) Cf. *Lincel ar re varo* (Le linceul des morts.) Conte breton. *Rev. celtique*,

purement spirituels et aériens : parfois pour expier leurs fautes, ils viennent faire des incursions dans notre monde et troubler la tranquillité des vivants : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que la superstition bretonne a peuplé de fantômes la pointe du Raz, l'Enfer de Plogoff et la baie des Trépassés. L'âpre pays où le continent finit et où la vie expire a été dès la plus haute antiquité la terre classique des profondes émotions religieuses (Block, *l. l.*, p. 158). »

C'est, si on veut, une métempsychose compliquée d'une vie immatérielle dans un monde plein de délices pour les bons, plein de tourments pour les méchants, mais qui ne ressemble en rien à celle de Pythagore.

Chose singulière ! Les Druides, qui connaissaient l'écriture grecque, ne nous ont laissé aucun monument écrit. « Neque fas esse existimant ea litteris mandare, cum in reliquis fere rebus, publicis priuatisque rationibus, græcis litteris utuntur (*B. G.* VI, 14). » Pour expliquer cette défense, César indique deux hypothèses possibles: ou bien, ils n'auraient pas voulu que leur doctrine fût répandue dans un public autre que celui de leurs auditeurs (in uulgum efferri), ou bien leur but aurait été de fortifier la mémoire de leurs élèves. Ils ne semblent pas avoir

1892, p. 201-219. « Un métayer, sur la demande de son seigneur, à qui il doit de l'argent, consent à passer la nuit dans une église où son maître a aperçu quelque chose d'effrayant. Il voit, à minuit, une voiture entrer dans l'église: deux hommes en retirent un cercueil et sortent un cadavre de femme qu'ils dépouillent de son linceul. La femme se jette dans un trou noir qui s'ouvre sous elle. Le carrosse s'en va avec les hommes : le linceul et le cercueil restent au milieu de l'église. A trois heures le carrosse revient : la femme sort du trou, s'enveloppe de son linceul : on la couche dans le cercueil et la voiture repart.

Le métayer va trouver le curé et ses vicaires qui sont encore plus effrayés qu'il ne l'a été. Ils veillent successivement dans l'église sans oser interpeller la morte. Enfin le paysan se décide, une nuit, à lui enlever son linceul : la morte le réclame. Il le lui donne de main à main : elle le remercie de mettre fin à ses tourments. Elle était condamnée à passer une partie de ses nuits enterrée sans linceul, pour avoir autrefois, durant sa vie, dépouillé les morts. Son supplice, qui durait depuis 140 ans, devait prendre fin, quand un vivant lui aurait donné son linceul. Le lendemain, on fit une cérémonie religieuse et on l'enterra chrétiennement. « Devant tous les assistants, dit le conte, elle monte au ciel en chantant le cantique du Paradis. »

Nul doute que dans ce châtiment, il n'y ait une trace de la doctrine druidique concernant l'autre vie et l'immortalité de l'âme.

enveloppé leurs dogmes d'un grand mystère : ils répandaient l'instruction dans la mesure de leurs forces. Peut-être que cette prohibition de l'écriture cache quelque raison que nous ne connaissons pas !

Et pourtant, il est hors de doute qu'ils aient eu une littérature, et une littérature brillante, les auteurs latins nous parlent de leurs récits guerriers et de leurs chants. Les Bardes surtout tiennent une place considérable (1). « Et Bardi quidem fortia illustrium facta heroicis composita uersibus cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt (Amm. Marcellin XV, 9). » Les Bardes occupaient les premières places dans les banquets et étaient les commensaux habituels des chefs et des rois : il était absolument impossible de s'en passer dans une cérémonie quelle qu'elle fût. On peut se représenter les Bardes comme les rapsodes de l'ancienne Grèce, chantant les hymnes à la gloire des dieux et des héros, la vie chez les Gaulois ayant un aspect semblable à celui que nous voyons chez les contemporains des poètes homériques. Ils s'accompagnaient sur une espèce de lyre ou de citare (*Diod.* V, 31). Quand la conquête eut modéré leurs accents belliqueux et changé leur auditoire habituel, ils n'en continuèrent pas moins de chanter.

Nous avons une confirmation de leur existence plus vivante que jamais au premier et au second siècles de notre ère ; les hagiographes chrétiens les attaquent avec violence et dénoncent aux fidèles le danger qu'il y aurait à écouter leurs chants. Ceci prouve que chez un peuple dont on a détruit jusqu'à la liberté, il reste toujours le souvenir de l'état primitif ; la littérature transmet à la postérité les sentiments d'honneur et la gloire qui ont animé les ancêtres et les ont poussés à la victoire.

Bientôt, existèrent concurremment avec eux les *filé* qui recueillirent leurs chants et leurs traditions : ils leur firent une guerre sourde et finirent par les supplanter. C'est grâce à eux

(1) Ces philosophes, nous dit Diodore (V, 31), comme les poètes lyriques (appelés Bardes) ont une grande autorité dans les affaires de la paix comme dans celles de la guerre : amis et ennemis les écoutent. Souvent lorsque les deux armées sont en présence, que les épées sont tirées et les lames en arrêt, ils se jettent au milieu des combattants et les apaisent comme s'ils charmaient des bêtes féroces. Ainsi chez les barbares les plus sauvages, la colère subit l'empire de la sagesse et le dieu de la guerre rend hommage aux Muses. »

que nous pouvons avoir une idée de ce qu'avait été la littérature celtique, mais ils nous l'ont transmise avec les changements nécessités par le temps. Ce qui nous est parvenu comme œuvres des Bardes n'est en réalité que l'œuvre de remanieurs postérieurs: elles ne sont pas plus authentiques que les discours prêtés par Tite-Live ou même Thucydide à leurs orateurs.

Une des principales obligations de l'Etat « en ce qui concerne les relations extérieures, c'est de protéger les personnes et les biens des citoyens contre les attaques de l'étranger, c'est de défendre le territoire menacé d'invasion par l'ennemi national, c'est de châtier, comme ils le méritent, les traîtres ou les lâches qui ne donnent pas leur concours pour assurer contre l'étranger la sécurité de la patrie... C'est le seul rôle que l'on comprit à l'origine des sociétés. A la date de la conquête romaine, le monde celtique n'attribuait encore à l'Etat d'autre fonction que de maintenir l'indépendance de la Cité et l'intégrité des biens du peuple ou de la nation contre les agressions des peuples ou des nations voisines. L'Etat, la cité étaient un groupe de familles liguées contre l'étranger : mais les familles, qui composaient l'Etat, réglaient à leur gré leurs relations entre elles, sans que l'Etat eût le droit d'intervenir pour régler le mode de ces relations (d'Arb. de Jubainville, *Droit Celtique*, I. p. 2) ».

La *vendetta*, telle qu'elle existe encore aujourd'hui, semble avoir été primitivement le seul principe qui ait régi la justice gauloise : ce devait être un massacre général. On a du recourir de bonne heure à l'arbitrage pour régler les contestations : il est naturel que l'on ait eu recours aux prêtres, comme étant plus à même d'inspirer de la confiance aux partis.

Il est peu probable qu'il se soit constitué parallèlement deux tribunaux, l'un aux mains de l'Etat, l'autre aux mains des Druides. Ce qui exclut même un tel état de choses, c'est que l'effet du jugement était purement moral et qu'il n'y avait aucune contrainte dans l'exécution d'un jugement concernant des affaires civiles. Deux juridictions différentes ne peuvent coexister, surtout quand il y a en présence l'élément laïc et l'élément religieux. Le conflit serait perpétuel et ce que l'un ordonnerait serait défendu par l'autre. On ne conçoit guère que l'unité dans l'exercice de la justice. Pour que le juge soit vraiment indépendant, il faut qu'il ne soit gêné en rien et qu'il n'ait pas de concurrent à redouter.

« Fere de omnibus controuersiis publicis priuatisque constituunt, et si quod est admissum facinus, si cœdes facta, si de hereditate, si de finibus controuersia est, iidem decernunt, præmia pœnasque constituunt... Hi certo omni tempore in finibus Carnutum quæ regio totius Galliæ media habetur considunt in loco consecrato. Huc omnes undique qui controuersias habent conueniunt eorumque decretis iudiciisque parent (*B. G.* VI, 13). »

Ce texte de César, contenant beaucoup de faits en peu de mots, demande à être étudié de près. « Fere de omnibus. » Ils ne jugeaient donc pas toutes les causes et on se passait parfois de leur arbitrage. Cette restruction n'implique nullement l'existence d'un tribunal civil à côté d'un tribunal religieux et jugeant concurremment avec lui, avec ce fait singulier, le tribunal religieux ayant plus de causes à examiner que le tribunal civil. L'ancien usage reste toujours en vigueur : on pouvait trancher par les armes la question en litige. La justice existante était facultative : on prenait un Druide (ou des Druides) comme arbitres du différend ou de l'accord des partis : mais ce qu'il importe surtout de noter, c'est qu'on n'était nullement tenu de le faire.

Ce que César ne dit pas et ce que nous savons par ce qui se passait chez les Celtes d'Espagne et d'Irlande, c'est qu'il n'existait pas ce qu'on pourrait appeler le tribunal des Druides : il n'y avait pas d'assemblées ni de lieu spécial pour prononcer les jugements dans chaque ville.

Il y avait une assemblée annuelle au pays des Carnutes où on jugeait les contestations. D'abord il faut se rendre compte du petit nombre de ceux qui étaient justiciables de ce tribunal : « On s'est demandé comment un tribunal unique, et ne siégeant qu'une fois par an, pourrait suffire à tous les procès affluant de toutes les parties de la Gaule. On s'est récrié aussi sur le dérangement imposé aux plaideurs. Mais il faut refléchir qu'ils ne devaient pas être très nombreux ni très sensibles aux embarras d'un long voyage, car ils se recrutaient exclusivement dans la classe des nobles et des riches. Quand César nous dit que les patrons avaient sur leurs clients les mêmes droits que sur leurs esclaves, c'est qu'évidemment ils avaient sur eux le droit de justice. Ce n'était donc pas les clients qui allaient se faire juger dans le pays des Carnutes. Ils avaient à leur

portée une juridiction qu'ils ne pouvaient récuser. Or les plébéiens étaient presque tous engagés dans les liens de la clientèle et César nous apprend encore qu'ils n'avaient que ce moyen de mettre en sûreté leurs personnes et leurs biens (Bloch, *l. l.*, p. 151). » Néanmoins il devrait y en avoir encore un nombre considérable. Si on examine attentivement ce que dit César, la juridiction druidique semblerait comprendre deux parties : l'une, simple sentence arbitrale à laquelle on devrait se soumettre, mais qui n'était pas sans appel : l'excommunication était prononcée contre les récalcitrants ; l'autre, sorte de conseil d'Etat ou, plus exactement, de cour d'appel, siégeant chez les Carnutes, aurait jugé en dernier ressort les causes dont la conclusion aurait pu être infirmée. La sentence rendue aurait été irrévocable : César le fait nettement entendre : « eorumque decretis iudiciisque parent. »

On ne saurait tirer un argument du procès d'Orgétorix pour établir l'existence d'un tribunal laïc en dehors de celui des Druides. Comme César s'abstient toujours de les nommer, on ne peut avoir à cet égard une preuve certaine : ce qu'il dit : « Moribus suis Orgetorigem ex uinclis causam dicere coegerunt (*B. G.* I, 4). » montre que, dans les causes concernant la sûreté de l'Etat et l'indépendance du territoire, contrairement à l'usage existant dans le droit romain, le tribunal (ou peut être le Sénat) pouvait user de coercition à l'égard des conspirateurs ou de ceux qui étaient accusés de l'être et leur infliger la prison préventive : l'accusé n'aurait pu défendre sa cause et se disculper devant ses juges que chargé de chaînes.

Le régime judiciaire doit avoir été le régime de composition tel qu'il existait en Irlande, chez les Germains, dans les lois primitives d'Athènes « Præmia pœnasque constituunt. — Ils fixent la somme à payer soit pour racheter le sang, soit pour réparer les insultes faites à l'honneur. » On ne poursuivrait pas le meurtrier comme cela se pratique dans nos sociétés modernes : les parents seuls de la victime pouvait assigner l'assassin devant le Druide. Loin de réclamer la peine de mort comme nous le faisons aujourd'hui, on se bornait à une entente : leur meurtrier versait une somme plus ou moins considérable en rapport avec la situation du défunt, suivant qu'il était riche ou pauvre, noble ou paysan, père de famille ou célibataire. Et l'affaire était classée.

Les Druides cumulaient les fonctions de sacrificateurs et de bourreaux. Les coupables, qui ne voulaient ou ne pouvaient pas se soumettre, étaient mis à mort. Ceux qui étaient convaincus de brigandage sur une petite ou sur une grande échelle (furtum ou latronicium) étaient condamnés à être sacrifiés aux dieux. « Chez les Gaulois, la conception antique est maintenue à l'époque historique et le supplice d'un prisonnier de guerre, comme celui du meurtrier insolvable et du voleur, est considéré comme un acte religieux : il s'accomplit par le ministère des Druides sous la forme d'un sacrifice en l'honneur des dieux (d'Arb. de Jubainville, *Droit Celtique*, I, p. 172). »

VII

Le rôle des Druides est terminé sous l'empire romain : leurs fonctions judiciaires et sacerdotales disparaissent en même temps. Leur enseignement est à son tour supplanté par l'enseignement gréco-romain installé à Autun, dès le règne de Tibère, à l'usage des plus nobles familles de la Gaule. Il ne leur reste plus, pendant un siècle ou deux, que la sorcellerie et la magie : ce qui ne tarde pas à les assimiler aux charlatans de bas étage.

Néanmoins une institution semblable ne s'éteint pas sans laisser des traces profondes derrière elle. Aussi existe-t-il encore aujourd'hui un grand nombre de coutumes, de traditions et, surtout, de légendes dont il faut faire honneur aux Druides, sinon telles qu'elles sont, du moins quant à leur origine. Ce n'est pas en un jour qu'on peut anéantir ce qui a été pendant des siècles la croyance d'un peuple. Ni les révolutions, ni les guerres, ni à plus forte raison les édits n'arriveront à étouffer, à déraciner une vieille religion : il n'y a que le temps qui puisse répandre peu à peu l'oubli sur ce qui s'est établi avec le temps et effacer de la mémoire des hommes le souvenir des plus antiques institutions.

PAUL LE BRETON.

La Crète

Pendant l'année 1896 l'Orient aura beaucoup occupé les esprits et fait couler des flots d'encre. Les diplomates se seront donné une peine infinie pour arriver à cicatriser cette plaie jamais guérie, qu'ils entretiennent avec un soin jaloux pour pouvoir se livrer aux exercices, toujours les mêmes, depuis un siècle, qui consistent à se gêner, à se nuire, se faire des tours pour arriver après des mois de pourparlers, de réunions, de discussions à laisser les choses dans le même état, même pire. Cette année, la diplomatie n'a point failli à sa mission, les affaires arméniennes, crétoises, macédoniennes et autres de moins grande envergure ont mis en ébullition les cerveaux, fait naître les projets les plus fantastiques et, finalement, rien n'a été changé en Turquie, ou du moins fort peu de choses.

Je ne prétends point pourtant, que la crise n'a point été aiguë, que la guerre n'ait failli éclater, mais ce danger a été conjuré par l'alliance franco-russe, ce qui est bien quelque chose, quoiqu'en pensent le coiffeur Chauvin, le chapelier Faberot, le tombeur de Floquet, l'universitaire Jean Jaurès qui chante et danse la Carmagnole avec une maestria à laquelle il faut rendre justice. Ces messieurs ont leurs idées de derrière la tête pour résoudre la question d'Orient et nul doute que le sultan, aussitôt qu'il a connu les cabrioles exécutées sur une table par un député socialiste, ne se soit dit : « Voilà l'homme qui va donner à l'Europe le moyen de finir promptement cette affaire qui passionne tant les excellents amis de la Turquie. » Ces amis sont l'Angleterre d'abord, l'Italie et l'Autriche qui, loin de songer à rendre la Bosnie et l'Herzégovine, ne serait pas fâchée de pousser jusqu'à l'Archipel et s'annexer Salonique qui est autrement important que Trieste. Il y a bien aussi la Serbie qui veut sa part de la Macédoine, la Grèce, qui en réclame un morceau et la Bulgarie qui prendrait tout ; que M. Jaurès soit nommé ministre des Affaires étran-

gères, le citoyen Chauvin devient ambassadeur à Constantinople sur un signe de lui, toutes les passions se calmeront comme par enchantement.

Si les socialistes s'imaginent que leur arrivée au pouvoir donnerait à réfléchir à Abdul Hamid, ils se trompent singulièrement. Ce serait la fin de l'influence française en Orient. Heureusement nous n'en sommes point là encore, Dieu merci, et ces diplomates extravagants n'auront point d'ici longtemps, l'occasion de montrer leurs qualités, ou du moins celles qu'ils se supposent. En attendant ce jour tant désiré par les adversaires des opportunistes, constatons que la politique de ceux-ci en Orient, d'accord avec la Russie, aura eu pour résultat de calmer bien des passions, d'étouffer bien des convoitises et de maintenir la paix dans le monde.

Après l'avortement de la conjuration arménienne dont elle avait, comme nous l'avons démontré, conduit tous les fils, l'Angleterre se rejeta sur la Crète et son ministre à Athènes, ses consuls en Grèce organisèrent des comités, fournirent de l'argent et des armes à ceux qui voulaient aller piller ou tuer les malheureux crétois. Chaque jour les feuilles britanniques dénoncèrent à l'Europe des combats terribles entre insurgés et soldats turcs, puis des massacres, des incendies, des viols, c'était la répétition des nouvelles arméniennes ayant lieu sur le théâtre beaucoup restreint de la Crète. Les journaux grecs faisaient chorus et racontaient les exploits fabuleux de leur frères révoltés.

Une rencontre de quelques gendarmes avec un groupe d'insurgés devenait une bataille rougie et d'après les soi disant rapports officiels des journaux d'Athènes et de Londres, les turcs, toujours invariablement battus perdaient un nombre incalculable d'hommes ; en additionnant ces chiffres prétendus exacts, le nombre des tués et des morts de maladie dépasserait la population entière de l'île, 300 000 individus. Heureusement les choses n'ont pas été aussi loin que l'espéraient les anglais, il y a eu peu de morts et l'accord s'est établi malgré les efforts et les encouragements venus d'Athènes et de Londres.

I

La Crète est une position maritime merveilleuse avec de beaux ports, un sol fertile et une population nombreuse : sa surface est un peu moindre que celle de la Corse — 7 614 kilomètres carrés — mais elle est plus peuplée ; la Corse ne dépassant pas 280 mille habitants sur

une superficie de 8 700 kilomètres carrés. Elle possède des industries qui manquent à l'île française, nous allons citer les principales. Celle du savon occupe 15 usines à Candie, 7 à Réthimo, 7 à la Canée. Un français à fondé une usine très importante pour extraire l'huile contenue dans les résidus après les manipulations des olives. De nombreux ouvriers chrétiens et musulmans sont occupés dans cet établissement qui est éclairé à l'électricité, les chefs des différents services sont français, à la Canée deux fonderies de fer ; à Réthimo cinq tanneries, à Halépa, quatre ; à Candie, deux, à la Canée il y a deux moulins à vapeur, à la Suda, deux, à Platania, trois moulins importants mis en mouvement par l'eau. Les fabriques de tissus de laine et de coton sont très nombreuses et donnent lieu à une exportation importante, mais les industries qui font la richesse de la Crète sont celles de l'huile d'olive et du savon. Le mouvement commercial est en moyenne de 55 millions annuellement, mais l'année 1896 ce chiffre sera dépassé à cause de la récolte des olives qui a été exceptionnelle, c'est principalement pour cette raison que les comités insurrectionnels anglais avaient tenté de provoquer une agitation violente, qui eut abouti à la ruine complète des cultivateurs et dont on eut rejeté la responsabilité sur le gouvernement ou ses agents. Le chiffre de 55 millions que nous citons se partage également entre l'exportation et l'importation. L'Italie qui a réduit à une misère effroyable la Sicile et la Sardaigne, îles bien plus grandes et beaucoup plus riches que la Crète, qui oblige à s'expatrier chaque année des centaines de milliers de malheureux, victimes d'un système fiscal odieux, veut faire aussi le bonheur des crétois et le Quirinal demande à la Sublime Porte des réformes qu'il devrait d'abord appliquer chez lui. Les chefs du mouvement crétois se plaignent de l'immigration d'un grand nombre de cultivateurs beughazis qui viennent de la Cyrénaïque s'établir dans l'île. Ce qui amène ce déplacement de la population africaine de la côte lybienne, c'est le grand commerce qui va se développant entre cette contrée et la Crète à qui elle fournit une grande quantité d'orges et autres céréales dont elle ne produit pas assez pour sa consommation. Ces africains s'établissant dans le sud de l'île, cultivant son sol un peu maigre font peur aux politiciens d'Athènes qui voient l élément musulman envahir pacifiquement les territoires incultes de la Crète, l'Italie actuelle peut être tranquille sous ce rapport, jamais les indigènes de Tunis ou d'Algérie n'auront l'idée de quitter leur pays pour aller coloniser la Sicile et la Sardaigne, ce sont les malheureux habitants de ces pays favorisés de Dieu qui vont au contraire par

milliers, s'établir dans nos colonies africaines pour échapper aux exigences féroces du fisc national qui les chasse de leurs maisons, s'empare de leurs terres parce qu'ils ne peuvent payer des impôts exagérés.

II

A toutes les époques la Crète a excité les convoitises des conquérants. Son heureuse situation entre le Péloponèse et la Cyrénaïque, c'est-à-dire entre l'Europe et l'Afrique, et reliée à l'Asie-Mineure par une suite d'îles plus petites qui forment la limite sud de l'Archipel. Possédant un sol fertile, de beaux ports, une position commerciale et militaire merveilleuse, l'ancien royaume d'Idoménée, l'antique Crète aux cent villes, après avoir, plus de mille ans avant Jésus-Christ, reçu des colonies phéniciennes qui exploitaient ses forêts, ses mines, les produits de son sol est, à la fin du XIXe siècle, convoitée par un peuple, qui a suivi les traces des commerçants de Tyr et de Sidon, mis en pratique leurs principes et abouti à des résultats identiques, Anglais d'aujourd'hui, Phéniciens du temps de Salomon, c'est la même rapacité, la même mauvaise foi pour atteindre le but visé. Emploi d'une effroyable férocité avec les faibles, platitude devant les forts, mais avec les uns et les autres, se servant du mensonge, prodiguant les promesses et les serments, signant des traités et n'attachant à leurs affirmations à leur signature qu'une importance d'accord avec leur intérêt. A propos de l'Angleterre nous citons quelques faits dont la question crétoise si elle avait été résolue comme on le désirait à Londres, eut été le commencement.

Lorsque les Anglais en 1704 occupèrent par surprise Gibraltar, ils devaient rendre cette place à l'Espagne aussitôt qu'un gouvernement stable serait installé à Madrid. On sait comment a été tenue cette promesse. Un peu plus tard, maîtres de Port-Mahon, le plus beau port des Baléares — 1708 — ils ne l'abandonnèrent qu'en 1756, chassés par les Français sous les ordres du duc de Richelieu. Mais avec l'entêtement de leur race, ils le reprirent en 1763 et en furent définitivement expulsés en 1782. Maîtres de l'île de Malte après le long siège de la Vallette, occupée par les Français, ils s'engagèrent au traité d'Amiens à rendre l'île aux chevaliers mais ils gardèrent Malte comme ils avaient gardé Gibraltar, comme ils auraient gardé Mahon s'ils n'en n'avaient été expulsés par la force. En 1878 en échange de la garantie par eux du territoire ottoman de l'Asie-Mineure, ils se firent

céder l'île de Chypre, en face de l'ancienne Cilicie et de la Syrie. Dès qu'ils y eurent établi leurs garnisons, ils cherchèrent, suivant leur traditionnelle coutume, à se dégager de leur promesse tout en gardant l'île. Alors commença cette propagande révolutionnaire chez les Arméniens qui a abouti aux affreux désastres que l'on connaît. La Crête est plus riche, plus fertile que Chypre, c'est comme la maille d'une chaîne immense qui commence à Gibraltar, se continue à Malte pour se terminer au pays autrefois consacré à Vénus près de l'embouchure de l'Oronte, le grand fleuve syrien. Il existe une solution de continuité sur cet immense parcours de l'ouest à l'est de la Méditerranée, il s'agissait de la faire disparaître en s'établissant en Crête. Le soulèvement arménien ayant avorté, la Russie et la France s'étant énergiquement refusées à occuper un point quelconque du territoire continental de la Turquie, la diplomatie britannique tout en maintenant, autant qu'elle le pouvait, le trouble dans les esprits, espérant que de nouveaux soulèvements éclateraient et permettraient enfin ce débarquement tant désiré, se rabattit sur la Crête et les comités grecs d'Athènes aidés par les Anglais, fournirent à la pseudo-insurrection des hommes et de l'argent. Mais l'île était bien gardée, les indigènes chrétiens ne montraient pour se révolter aucun enthousiasme et l'écume de la population hellène des grands ports de la Turquie devinant qu'il n'y avait à recevoir que des coups sans espoir de pillage attendit une occasion meilleure de satisfaire ses goûts de rapine.

Dès le commencement des troubles, les journaux grecs et anglais annonçaient dans de sensationnelles dépêches de chimériques combats les comités adressaient à tous les journaux français des récits fantastiques où l'histoire, la géographie, la vraisemblance même étaient traitées avec la hauteur de vue des membres de la majorité de la Chambre des députés française ou du conseil municipal de la Ville Lumière ; il faut avouer. ce qui n'est point à l'honneur de la presse française, que lettres et dépêches étaient pieusement insérées accompagnées souvent de commentaires indignés laissant deviner la complète ignorance de leurs auteurs.

III

Dans l'antiquité la plus reculée la Crête était célèbre par sa richesse et sa population nombreuse ; c'était l'île aux cent villes! Elle eut dit-on jusqu'à 1 200 000 habitants, ce qui semble hors de proportion-

tion avec son étendue, mais il faut faire une part large à l'imagination hellénique qui, alors comme de nos jours, grossissait tout. Sous l'empire grec elle comptait encore 900.000 âmes, ce qui est déjà un chiffre fort élevé, mais nous l'avons dit, son heureuse situation entre l'Europe au nord, l'Asie à l'est et l'Afrique au sud devait en faire un immense entrepôt commercial et par conséquent y attirer des trois continents une population nombreuse. Les guerres qui éclatèrent entre le Bas Empire et les califes successeurs de Mahomet affaiblirent cette prospérité, l'île tomba au pouvoir des Arabes qui y fondèrent la ville de Candie en 823.

Un des plus remarquables Césars de Byzance, Nicéphore Phocas, conçut le projet grandiose de rendre à l'empire sa splendeur et sa puissance en reprenant aux musulmans les provinces qu'ils lui avaient enlevées. Il avait l'intelligence et le courage nécessaires pour faire aboutir une entreprise aussi hardie aussi hérissée de difficultés. Après avoir réorganisé l'armée et la flotte, il reconquit la Cilicie, une partie de la Syrie, les îles de Chypre et de Crête. Malheureusement, il était le seul grand patriote — ou à peu près — de son empire. Pendant qu'il combattait avec succès les ennemis du dehors, ceux du dedans conspiraient, il fut assassiné — 969 — par Jean Dzimiscès, l'amant de sa femme Théophano, qui lui prit en même temps le trône. Le nouvel empereur possédait les qualités de celui qu'il avait renversé. Il recula les frontières de l'empire et à son tour mourut de mort violente, ses sucesseurs ne surent pas garder ses conquêtes.

Lorsque les croisés prirent Constantinople et fondèrent l'empire latin d'Orient, en 1204, le marquis de Montferrat eut dans le partage l'île de Candie qui fut ensuite cédée aux Vénitiens qui la possédèrent jusqu'au XVIIe siècle, où les Ottomans, après une guerre qui avait duré vingt-cinq ans, s'en rendirent maîtres. Ils étaient commandés par Achmet Kiuperli, un des hommes d'état les plus remarquables qu'ait possédé la Turquie. Sous la domination vénitienne la popultion avait diminué et, d'après François Barozzi, elle n'était en 1557 que de 207-798 habitants. Après la conquête turque elle se releva et Savary dit qu'en 1779 elle comptait 350.200 habitants dont 200.000 musulmans, 150.000 chrétiens et 200 juifs. En 1821, au moment où éclata l'insurrection grecque, l'île était peuplée de 266.355 habitants, d'après Horomouzis Byzantios, répartis entre 1.186 villages. 27.000 familles chrétiennes et 24.941 musulmanes. En 1831, après dix années d'une guerre terrible Byzantios ne compte plus que 1.126 villages, 15.835 familles chrétiennes et 12.140 musulmanes, soit une population de

139.875 âmes. En 1859 après trente-huit années de paix elle atteignait, d'après Christovoloudis, 302.750 habitants dont 223.100 chrétiens et 79.650 musulmans. En 1887, d'après un recensement officiel, on compte en Crête 204.781 chrétiens, 88.487 musulmans; 264 catholiques latins ; 646 juifs, 17 protestants et 7 arméniens, soit un total de 294.192 habitants.

Epiménide qui était crétois et connaissait ses compatriotes leur reproche d'être tous menteurs. La race semble avoir conservé ce défaut à travers les siècles car, sous la domination vénitienne, vers la fin du XVIe siècle, Belon se montre également très dur dans ses appréciations sur leurs défauts. *Tous*, écrit-il, estiment chose odieuse, mettre de *l'eau dans leur vin. Ivrognes sans eau et voleurs au-delà du possible*. A cette époque comme de nos jours on trouvait dans l'île un nombre de cabarets, cafés, tavernes, buvettes, tripots (1).

En 1866 éclata une nouvelle insurrection fomentée par la Grèce. Ce petit état, administré par une assemblée de politiciens qui l'exploitent et le ruinent cherche des dérivatifs à l'extérieur en s'occupant des Grecs restés sujets du sultan, les excitant à réclamer, à se révolter et expédiant comme insurgés en Roumélie ou en Crète toute la lie de sa population. Comme les autorités ont le mauvais goût de se défendre, alors on s'adresse à l'Europe, on parle de menaces, de viols, d'incendies, et si cela ne réussit pas, on est quitte pour recommencer sur de nouveaux frais.

A l'époque dont nous parlons, quelques Français généreux, pleins d'illusions et de courage, se rendirent en Crète pour s'enrôler parmi les insurgés. Au nombre de ces volontaires était M. Gustave Flourens, fils de l'illustre savant, professeur au collège de France, membre de l'Académie Française et de l'Académie des sciences. Un de nos confrères les plus distingués, M. Henri Fouquier, a raconté dans une chronique spirituelle à propos des Crétois, qu'il avait vu à Paris Gustave Flourens en costume de polikare fustanelle blanche, veste et guêtres rouges brodées d'or, accompagné d'une demi douzaine de chefs crétois, qui venait demander des secours pour l'insurrection. M. Fouquier rappelait non sans émotion cet épisode. Comme nous sommes à peu près du même âge que notre brillant confrère, nous nous rappelons ce fait et plus tard, en 1867, nous rencontrâmes M. Flourens dans les bureaux de l'*Illustration*, alors situés dans une belle maison de la rue Richelieu.

(1) VITAL CUINET, *Géographie de la Turquie d'Asie*. E. Leroux, éditeur.

Il nous raconta, en souriant de son doux sourire, que les fameux chefs crétois étaient à peu près tous des grecs du continent, comme lui accourus en Crête pour organiser un mouvement insurrectionnel en faveur de la Grèce qui fournissait des armes et des volontaires qui, aussitôt débarqués dans l'île, s'intitulaient crétois. Ces héros, du reste, étaient peu scrupuleux à l'endroit du tien et du mien et s'appropriaient sans scrupules le contenu des poches des autres. M. Flourens fut plusieurs fois dépouillé de son argent malgré ses précautions pour le dissimuler. Telle est la vérité sur ces champions de l'indépendance crétoise dont les actes avaient pour mobile le pillage des chrétiens de l'île aussi bien que des musulmans. Au mois de janvier 1867 un firman du sultan Abdul-Azir était adressé à Hussein Aoni pacha, commandant des troupes en Crète, au sujet de la réorganisation de l'île.

En 1888 la presse britannique commença une campagne violente contre la Turquie, la Grèce était excitée à pousser les Crétois à se révolter, c'est-à-dire à fournir des armes à tous ceux qui se présenteraient pour aller livrer au pillage et aux massacres la malheureuse île. Les journaux anglais sont remplis de détails sur les combats qui ont lieu entre les insurgés et les troupes ; ils font des appels aux révolutionnaires cosmopolites et annoncent que « le sultan considérait la Crète comme moralement perdue et était résigné à toutes les concessions. » Lord Salisburgy félicitait dans un meeting les insurgés et une escadre était envoyée à la Canée pour leur donner confiance dans l'aide de l'Angleterre.

Le *Times* ne dissimule plus les convoitises de son gouvernement, il écrit : « La Crète peut tomber facilement sous la protection britannique, car, étant donné que la Turquie n'a pas d'argent, que la Grèce en a besoin et que l'Angleterre en a, la Grèce peut très bien acheter la Crète à la Sublime Porte avec l'argent emprunté à l'Angleterre ; dans ce cas les Anglais garderaient l'île en garantie. »

Voilà la combinaison bien claire, arriver par tous les moyen à enlever la Crète à la Turquie pour la placer sous le joug britannique. Pour chauffer l'opinion les comités de Londres ouvraient des souscriptions, montraient des insurgés crétois dans les réunions et les promenaient dans les rédactions de journaux. Malgré les excitations de la presse anglaise, la Grèce demeura tranquille, son gouvernement avait compris qu'en intervenant il travaillerait pour l'Angleterre, il ne commit point cette faute. Le muchir Chakir-Pacha rétablit l'ordre, après lui la Porte envoya dans l'île Mahmoud Djelaleddin-Pacha,

Valy de Brousse comme gouverneur intérimaire. Les consuls de France, de Russie et d'Italie constatèrent que le calme était revenu, mars 1890, — mais le correspondant du *Times*, M. Stillmann, s'inscrivit en faux contre ces déclarations officielles des représentants des trois puissances et continua d'annoncer les victoires des insurgés et le massacre des troupes régulières qui ne pouvaient tenir contre les combattants pour l'indépendance. Les autres journaux parlaient de forcer les Dardanelles pour aller imposer à Constantinople les volontés de l'Angleterre. Au même moment, sir Fergusson confirmait au Parlement ce qu'avaient écrit les consuls. C'est alors que l'ambassadeur de la Reine à Constantinople proposait au gouvernement « de l'aider dans la nouvelle crise qui menaçait l'empire ottoman, à condition que le sultan ne mit plus d'obstacle à l'accomplissement des visées britanniques en Egypte. » C'était la crise arménienne qui se préparait. Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs (1) les documents qui prouvent que l'Angleterre a été l'instigatrice de ce mouvement.

IV

Demeurer en Egypte tel est le but poursuivi par les hommes d'état de la Grande-Bretagne, les troubles qu'il suscitent, les crises qu'ils provoquent dans différentes provinces de la Turquie n'ont d'autre motif que de détourner l'attention des rives du Nil, d'engager les nations européennes à employer la force pour faire accorder à certains sujets du sultan des privilèges ou des droits. Pendant que l'on discuterait ces questions l'Angleterre pourrait agir à sa guise en Egypte ; écraser d'impôts les fellahs, puiser à volonté dans le trésor égyptien et renvoyer le Khédive. Avec la tenacité qui fait sa force la diplomatie britannique a soulevé de nouveau la question crétoise et cherché à mettre la Grèce dans ses intérêts. Toute l'année de 1896 a été occupée par les choses de Crète et les journaux anglais insérèrent de nouveau des récits de luttes et de massacres

Le correspondant du *New-Yorck-Hérald* écrivait de Constantinople à son journal une lettre où nous trouvons le passage suivant : « Plusieurs conversations avec des membres du corps diplomatique m'ont convaincu que tout le monde, à l'exception du personnel de l'ambassade anglaise et de la légation grecque — voyait la main de l'Angleterre dans les troubles de Crète. Il y a même de nombreux ré-

(1) *Revue* des 1er septembre et 1er octobre 1896.

sidents grecs qui m'ont exprimé la conviction que l'Angleterre se servait de la Crète comme d'un instrument pour obtenir ce qu'elle ne réussit pas à obtenir par l'exploitation des malheureux Arméniens. » A la séance de la Chambre des commerces du 3 juillet 1896, M. Curzon, sous-secrétaire d'état aux Affaires Etrangères, disait : l'Angleterre doit protéger ses nationaux ; elle participe aussi avec les autres puissances aux obligations du traité de Berlin. La situation dans l'île n'est pas, à l'heure actuelle, aussi sombre que divers députés l'ont prétendu. Le gouvernement anglais a agi de concert avec les autres puissances ; il n'entend pas prendre une action isolée, surtout étant donné les jalousies que ne manquerait pas de soulever cette action. »

M. Curzon dit aussi que l'intervention de l'Angleterre serait désastreuse à la fois pour les Crétois et pour la paix de l'Europe. La Crète appartient à la Turquie, on ne peut pas en faire donation à la Grèce.

Nous voilà loin des menaces d'antan.

Le ministre de Grèce à Berlin, Rhangabé, disait à un rédacteur d'un journal allemand que cette délicate question surgissait fort mal à propos pour le gouvernement hellénique, juste au moment où le calme était nécessaire afin de régler avec le consortium des créanciers la situation financière de la Grèce.

Le 24 juin 1896 le prince de Bismarck, interrogé par un journaliste américain sur les affaires du Transvaal, du Soudan et de la Crète, s'exprimait ainsi à propos de cette dernière : « Quant aux affaire de la Crète, je vous assure que je m'intéresse moins à toute cette île qu'à la moindre motte de terre de mon jardin. Les Crétois sont, je crois, très légèrement imposés et, dans des conditions normales, ils seraient beaucoup plus heureux sous le régime turc qu'ils ne le pourraient jamais être en appartenant à la Grèce. Ce dont le sultan a besoin, c'est de bons serviteurs et, avant tout, de détermination. La Turquie a conjuré des crises plus périlleuses que la crise actuelle ; mais, naturellement, il faut des qualités exceptionnelles pour triompher de difficultés de cet ordre. »

Le correspondant de l'*Indépendance Belge* à Athènes cite une conversation qu'il a eue avec une personnalité politique connaissant bien la Crète, la Grèce et l'Orient : « On se fait grandement illusion sur le vif désir des Crétois de s'unir à nous, si l'on entend par là une incorporation au royaume. Les Grecs du dehors sont gens pratiques ; ils ne payent presque pas d'impôts, n'ont pas de service militaire ni autres servitudes, vivent à bon marché ; ils ont enfin un vif sentiment de leur autonomie. Ils n'ont donc aucune raison de prendre part à nos

misères. Quant à moi, je ne tiens nullement à les voir parmi nous. Nos députés se chamaillent déjà assez et, sous des apparences plus modernes, l'ancienne rivalité de Sparte et d'Athènes existe toujours. Si les Crétois s'en mêlaient, ils seraient assez forts, en se portant à droite et à gauche pour être nos maîtres. »

Le ministère grec cherchait à se faire forcer la main par les comités crétois d'Athènes. « Dans une réunion tenue dans la capitale le 13 août, les anciens partisans de M. Tricoupis ont déclaré, écrit le correspondant des *Débats*, que dans le cas où le gouvernement ne suivrait pas la politique indiquée par la nation, ils n'hésiteraient pas à s'unir au reste de l'opposition pour donner au pays un gouvernement qui soit à la hauteur de la situation. Le roi a reçu les membres du comité crétois. Il s'est largement entretenu de la situation de la Crête.

On sait quelle importance il faut attacher aux comités révolutionnaires dans tous les pays. Le député socialiste, le citoyen Jules Guesde l'a dit dans un moment d'abandon à la Chambre : Un individu achète un timbre en caoutchouc de vingt-cinq sous et voilà un comité formé. » On lance des circulaires, des proclamations, des appels à l'insurrection au nom de ce comité fantaisiste et bruyant. Toujours désintéressé, ne parlant qu'au nom de l'humanité le *Standard* journal officieux déclarait dans son numéro du 17 août que la Grande-Bretagne agirait de concert avec les autres puissances dans la question crétoise. Elle ne désire pas la Crête. Ce qu'elle veut, c'est que l'île soit pacifiée et qu'elle cesse d'être un danger pour l'Europe ; mais la pacification ne saurait être définitive tant que l'île fera partie intégrante des états du sultan. » Ce qui signifie que l'Angleterre accepterait la tâche de pacifier la Crête de l'administrer en un mot de faire tous les sacrifices possibles.

Lord Salisbury disait à Douvres, en prenant possession du gouvernement des cinq ports. « Il est impossible de méconnaître le malaise qui s'empare de l'Europe de temps en temps, car le mal qui se produit à une extrémité se répercute au loin. En ce moment c'est au sud-est de l'Europe qu'il sévit. » Mais il a dit qu'il ne fallait pas qu'on croie, comme on l'a prétendu après son discours de Mansion House qu'il se plaisait à menacer la Porte et à en conclure qu'il était tenu d'exécuter ses menaces ; il protestait absolument contre une pareille interprétation de ses paroles.

Lorsqu'arriva en Crête le commissaire impérial Zihni Pacha, ancien valy de Brousse, les journaux anglais furent aussitôt remplis de nouvelles alarmantes ; faisant agir les consuls, ou affirmant que la lutte

continuerait avec toutes ses conséquences. Le *Daily-News* tenait la tête dans cette course aux nouvelles sensationnelles. Son correspondant d'Athènes lui télégraphiait? que les consuls russe et francais avaient déclaré qu'au cas de massacres à la Canée leurs navires respectifs embarqueraient les chrétiens désireux de quitter la ville ; les autres consuls avaient affirmé que des troupes seraient débarquées pour rétablir l'ordre. » C'est toujours du fameux débarquement qu'il s'agit, c'est pour les anglais le seul moyen de rétablir le calme, mais les consuls de France et de Russie ne voulaient pas entendre parler de débarquer des soldats sachant par expérience que les soldats anglais maltraiteraient la population pour l'exciter et avoir ainsi un prétexte de ne plus se rembarquer.

La presse anglaise et grecque annonçait avec accompagnement de détails horribles l'envahissement du quartier chrétien de la ville d'Héraclée par les musulmans. Le *Temps* dont nous avons signalé dans notre travail sur le conflit arménien, la partialité, parlant de ce fait ne veut point le raconter sans y ajouter un correctif : « D'autre part, dit-il, le correspondant du *New-York Hérald* en Crête, dont l'impartialité est au-dessus de tout soupçon, affirme *de visu*, après enquête sur les lieux, que non seulement on est en face d'exagérations formidables, mais qu'en fait, ces atrocités ont été inventées de toutes pièces. Il reproduit le récit de Hassan Pacha, le gouverneur, dont chrétiens et musulmans s'accordaient, il y a deux jours encore, à faire l'éloge et d'après lequel tout serait controuvé dans les télégrammes à sensation de la presse grecque et de la presse anglaise.

Hassan Pacha nie avoir été blessé ; il nie avoir interdit l'entrée de la ville aux réfugiés musulmans ; il nie que ceux-ci aient forcé la consigne et qu'ils se soient emparés par la violence des maisons des chrétiens ; il nie qu'il y ait eu massacre ou même lutte sanglante. Voilà un démenti catégorique et complet. Et ce n'est pas tout. Hassan Pacha raconte à sa façon les événements. Il déclare que 18.000 (faut-il lire 1.800 ?) réfugiés musulmans se pressaient aux portes de la ville; qu'il y a eu un peu de bousculade, rien de plus ; que 200 maisons chrétiennes ont été mises spontanément à la disposition des nouveaux venus par leurs propriétaires, qu'enfin il n'y a pas eu une seule vie de sacrifiée. Le correspondant du *Hérald* confirme de tous points ces assertions, et il invoque le témoignage des marins du *Hood* et du *Linois* etdu consul anglais Biliotti, qui n'a pu que constater la fausseté des informations sur la foi desquelles il était arrivé en toute hâte. »

V

Le prince de Samos Georges Berowitch-Pacha, un chrétien, fut nommé valy de Crête. Les meneurs du mouvement qui réclamaient à cor et à cris un gouverneur général chrétien ne purent protester contre cette nomination. Le nouveau valy était bien vu des ambassadeurs européens, cela ne faisait pas l'affaire des anglo-grecs, il fallait quand même empêcher le rétablissement du calme dans la malheureuse île dont le correspondant du *Hérald* constate l'état moral. De la Canée il continue, dit le *Temps* de donner des preuves amusantes de l'incroyable nervosité de la population chrétienne et musulmane. Il reproduit le mot de l'observateur exact qui disait : « Pour créer ici une panique, il suffirait qu'une dame âgée eut une attaque d'hystérie. » Et de fait, il en est ainsi. Il raconte l'émotion produite par le salut tiré par un bâtiment de guerre italien, de vaillants guerriers sautant en l'air au premier coup de canon comme s'ils avaient été touchés, tout le monde se regardant dans le blanc des yeux, ou encore l'arrestation d'un boulanger parce qu'un maladroit en maniant un revolver a laissé partir le coup et s'est enfui comme s'il avait le diable à ses trousses, ou encore l'explosion d'une cartouche sur laquelle les roues d'une voiture ont passé et, de suite, la clôture des boutiques, etc. etc.

Tout cela est fort ridicule, mais on s'en moquerait plus volontiers si ces absurdes puérilités ne trahissaient pas une tension extraordinaire des esprits et ne contribuaient pas à entretenir une fermentation dangereuse. »

Les comités hellènes échauffaient l'enthousiasme des foules en prétendant que le valy chrétien ne réussirait pas mieux que son collègue musulman. A chaque instant, écrivait le correspondant du *Temps*, de nouveaux volontaires — quelques-uns sortis des rangs de l'armée régulière — partent pour la Crête, sans que le gouvernement, trop tard informé, mal servi, peut-être peu désireux lui-même de faire du zèle, puisse les empêcher. Bien significative à ce point de vue est l'équipée des huit officiers que nous signalons aujourd'hui. C'est la désertion qui commence, la désertion patriotique, ce qui n'en est que pire.

Quatre lieutenants d'artillerie, deux lieutenants de la ligne et un sous-officier de l'intendance ainsi que trois sergents et douze autres sous-officiers, se sont échappés, hier, nuitamment, d'Athènes et,

trompant la vigilance des autorités, allèrent s'embarquer à Kimetta, près de Corinthe, sur un petit vapeur, pour la Crête.

Le gouvernement, qui soupçonnait depuis cinq jours cette désertion qui était préméditée, envoya au Pirée des patrouilles importantes exercer une surveillance. Les déserteurs purent tous s'échapper, Apprenant qu'ils avaient pu partir, on ordonna au petit croiseur, *Kissa*, d'appareiller et d'embarquer 70 soldats de ligne, 18 hommes d'équipage et, sous les ordres du major Démétriados, de donner la chasse aux déserteurs.

Naturellement le *Kissa* n'a pu rejoindre le bateau qui emporte en Crête ce contingent d'auxilliaires. On comprend aisément que ce départ cause de vives inquiétudes dans les centres officiels. Un pareil incident ne peut que fournir des arguments à la Porte et à celles des puissances qui sont toutes disposées à réprimander sévèrement le gouvernement de M. Delyanis...

Le *Temps* recevait de Phalère un télégramme portant la date du 9 août : La désertion des officiers et sous-officiers cause ici une vive émotion. Le gouvernement prend des mesures pour enrayer le mouvement dans l'armée favorable aux insurgés. Des croiseurs surveillent le littoral ; de nombreuses patrouilles parcourent les frontières, mais l'exaltation du sentiment national rend la tâche très difficile. Le correspondant terminait en accusant de lenteurs la diplomatie.

La diplomatie mieux renseignée et moins partiale que le correspondant du *Temps*, faisait œuvre de pacification, elle avait à lutter contre l'Angleterre et la Grèce, cherchant toujours à entretenir l'agitation, espérant y trouver un profit, aidées dans cette œuvre par l'Italie dont les convoitises ne visent rien autre que le bassin de la Méditerranée sous la domination du Quirinal.

Tout en constatant que la situation se détend en Crète, les *Débats* disent : Malheureusement, la Grèce ne paraît pas disposée à changer d'attitude, et une dépêche d'Athènes va jusqu'à dire, ce qui est au moins bizarre, que « le gouvernement est décidé à ne pas seconder davantage les efforts de la Porte en Crète, en présence du sentiment populaire très excité à la suite des derniers massacres dont les détails remplissent les journaux ».

Il est difficile de se moquer du monde plus insolemment. On dit pourtant que les ministres des puissances auraient adressé hier de nouvelles représentations au Cabinet au sujet de l'envoi de munitions en Crète ; mais le gouvernement aurait répondu « qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux conseils des puissances,

et que le sentiment populaire était trop violemment excité par les événements crétois pour qu'il pût faire davantage. Les embarquements d'officiers continuent naturellement ; ceux qui avaient été arrêtés sur le soupçon d'avoir voulu se rendre en Crète ont été remis en liberté, leur innocence ayant été reconnue, et un bateau envoyé à la poursuite d'officiers déserteurs qui les avait rejoints près de Cérigo, eut beau leur intimer l'ordre de se rendre, ils refusèrent en menaçant d'opposer de la résistance et continuèrent leur route vers la Crète ».

Il est évident que toute cette comédie était préparée d'avance, les consuls et les ambassadeurs des puissances, sauf ceux de Grèce, d'Angleterre qui affectèrent d'y croire, se montrèrent parfaitement sceptiques.

VI

Pour empêcher ces équipées qui jetaient sur l'île des déserteurs qui, naturellement, n'étaient pas l'élite de l'armée et les révolutionnaires cosmopolites comme Paris en vit pendant les deux mois que dura la Commune, le comte Goluchowski, ministre des Affaires Etrangères d'Autriche-Hongrie, proposa d'aider la Porte à empêcher ces débarquements clandestins en faisant surveiller les côtes de l'île par des navires de guerre de toutes les nations. L'Angleterre seule rejeta cette proposition qui était la ruine de ses projets. Sa conduite fut sévèrement jugée par la presse européenne, à Saint-Pétersbourg, Vienne et Berlin. On conclut que lord Salisbury avait un plan dont il préparait sournoisement la réalisation et qu'un beau jour, on allait se trouver en face du fait accompli. Les journaux allemands de toutes nuances combattirent énergiquement la politique de l'Angleterre qui, d'après eux, dissimulait de nouvelles machinations sous le prétexte de protéger les chrétiens d'Orient. « L'Europe se rappellera, concluait la *Gazette de la Croix*, les excitations de l'Angleterre qui provoquèrent les massacres de chrétiens » !.

La presse anglaise lança ses foudres sur ceux qui se permettaient de critiquer la conduite de son gouvernement et ne leur ménagea pas même les injures. Une feuille des plus modérées, le *Speaker*, s'emporta contre « les non-sens venimeux » de la *Gazette de Cologne*, du *Journal des Débats ;* des *barbouilleurs de papier continentaux imbéciles* qui se bouchent les oreilles et se ferment les yeux. Le *Speaker* accuse l'Allemagne d'un cynique égoïsme, la France républicaine d'un sycophantisme bourgeois envers la Russie, celle-ci d'intrigues odieuses.

L'Allemagne et la France sont trop lâches, dit-il, trop pleines de suspicions et trop égoïstes pour résister à la Russie. Il attribue à la Russie l'initiative du projet de blocus proposé par le comte Goluchowski et montre l'Allemagne et la France se bousculant l'une l'autre dans leur hâte servile de répondre aux désirs des Moscovites. Il traite de bas et de lâche le refus des puissances continentales, dans l'autonne de 1895, de s'associer à la politique héroïque de lord Salisbury en Arménie, laquelle politique consistait, paraît-il, à charger une puissance autre que l'Angleterre des dangers et des frais d'une intervention en Australie. » Le *Temps* qui reproduisit ces injures se donna la peine d'expliquer la conduite de la France en cette conjoncture. Vraiment, c'était un mal inutile et les journaux russes et allemands se contentèrent de les insérer comme signe d'un état d'esprit frisant la folie furieuse.

A la Chambre des communes M. Curzon disait : « On a demandé que les puissances aidassent la Turquie à établir le blocus de l'île de Crète afin d'empêcher les importations d'armes. Cette proposition était évidemment conçue dans les meilleures intentions, mais le gouvernement anglais a demandé à réfléchir. Un blocus est toujours une opération douteuse quand une puissance ou un groupement de puissances intervient entre un souverain et ses sujets ; et bien plus encore quand cette intervention a pour but exclusif la suppression par la force des armes d'une révolution qui semble justifiée dans une certaine mesure. » Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères oubliait sans doute, que dix mois auparavant, son gouvernement avait proposé aux puissances l'occupation *par la force* de plusieurs points de l'Anatolie, est-ce que par hasard ce n'était point demander une intervention directe entre un souverain et ses sujets ? Mais la logique n'est point la qualité maîtresse des hommes d'état anglais quand les intérêts mercantiles de leur pays sont en jeu.

Les journaux grecs appuyèrent naturellement leurs confrères anglais, ce fut un débordement d'injures, de nouvelles alarmantes, mais l'opinion était blasée sur ces exagérations toujours démenties le lendemain. La France, la Russie, l'Autriche et l'Allemagne ont eu jusqu'à présent le dernier mot dans cette lutte où l'Angleterre a déployé tant d'acharnement et de mauvaise foi. Comme pour les affaires arméniennes c'est la question d'Egypte qui se débat en Crète, nos voisins, répétons le, veulent rester sur les rives du Nil et, après la Crète ils trouveront un autre moyen d'agitation à l'est de la Méditerranée.

Le *Temps* a donné aux Crétois un conseil qui nous semble fort sage :

« Il ne serait pas inutile que l'assemblée (crétoise) mit à profit cet intervalle pour étudier les bases d'une entente qui ne devrait pas être impossible, à en juger par les termes du mémoire déposé par les musulmans, entre les frères ennemis des deux religions mais de la même race. Après tout, c'est à ce prix qu'est l'établissement solide de l'autonomie crétoise. Tant qu'il y aura dans l'île deux factions toujours prêtes à se ruer l'une sur l'autre, il sera toujours facile à des influences extérieures de provoquer de déplorables conflits. »

Si notre confrère avait toujours parlé ainsi, l'opinion en France eut été mieux éclairée sur les événements dont la Turquie a été le théâtre depuis 1895.

AUGUSTE LEPAGE.

De l'état actuel de la grande Industrie.

I. Le passé. — II. Les transformations industrielles. — III. Le retour du patronage. — IV. Les associations ouvrières. — V. Réaction contre l'ordre économique.

Une organisation du travail dans la grande industrie s'impose-t-elle à nos efforts ? Les circonstances favorisent-elles cette organisation ou, au contraire, la relèguent-elles dans la catégorie des rêves séduisants, mais chimériques ? Si l'expérience nous convainc de sa possibilité, sur quelles bases convient-il de l'établir ? Telles sont les questions qui se posent à nous au commencement de cette étude. Nous ne parviendrons à y répondre qu'en nous rendant compte auparavant de l'état actuel de l'industrie. Une telle investigation nous apprendra sur quel terrain nous devons bâtir, de quels matériaux nous disposons.

I

LE PASSÉ

La grande industrie vit aujourd'hui sous le régime de la liberté illimité. Chaque industriel s'établit où il veut, appelle des ouvriers aussi nombreux qu'il lui plaît, les renvoie à sa guise, donne à sa production un essor indéfini, déclare une guerre à outrance à ses concurrents, sans qu'aucune règle ne se rencontre jamais sur son chemin et vienne heurter sa volonté.

Lorsque nous jetons les yeux sur les agglomérations indusdrielles du passé, nous voyons le souci de la stabilité des familles ouvrières dominer l'organisation du travail. Prenons quelques exemples, et d'abord les mines du Hartz.

« Le climat, la médiocre richesse des gîtes et la nature des travaux imposent à la population une vie laborieuse et sévère ; mais les institutions ont pourvu à ce qu'aucune éventualité n'en vienne troubler la quiétude. La corporation du Hartz s'est fondée sous l'empire d'une préoccupation exclusive et permanente : créer aux ouvriers des moyens d'existence qui ne puissent être compromis par les calamités publiques, par les chances commerciales ou par l'imperfection morale des individus. On a atteint ce but en conservant dans leur intégrité les principes de hiérarchie industrielle et de patronage », et aussi en créant des caisses d'assurances qu'alimentent en partie des retenues opérées sur le salaire, et surtout des subventions émanant de l'administration supérieure.

La paix des esprits et la stabilité des existences, tels sont aussi les traits dominants de la population ouvrière des mines de Schemnitz, en exploitation depuis plusieurs siècles. Les trois institutions qui partout entrent en jeu, lorsque le sol disponible fait défaut, assurent la régularité des moyens de subsistance. Le patronage, clef de voûte de toute l'organisation sociale, assure à la fois la perpétuité du travail et un large régime de subventions. La communauté joue à son tour un rôle bienfaisant. Le régime de corporation réunit en un faisceau le domaine local de Schemnitz, les chefs de ce domaine et les ouvriers ; ceux-ci jouissent des biens communaux que concède la ville de Schemnitz. La propriété individuelle confère enfin à la famille la possession du foyer domestique et de ses dépendances habituelles. Un historien qui s'est attaché à faire revivre la vie privée de nos pères du Moyen âge, vient récemment de montrer quelle situation favorable était faite aux mineurs lyonnais pendant le XIVe siècle.

Quand même une préoccupation sociale aussi accentuée ne présidait pas à l'organisation industrielle, la force des choses imposait une limite à la production ; ainsi les forêts d'où les hauts fourneaux tiraient la matière première la fournissaient en quantité limitée et fixe ; les maîtres de forge ne pouvaient donc agglomérer brusquement une population ouvrière, aux bras de laquelle ils auraient été incapables de donner un travail régulier. En même temps un frein était apporté à la concurrence, de brusques à-coups ne venaient pas modifier les conditions du travail ; elles demeuraient hors des atteintes de la spéculation.

II

LES TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES

Mais ce temps n'est plus. La découverte des mines de houille marque le point de départ d'une profonde transformation du travail par les inventions successives qu'elle a amenées. La machine à vapeur permet de décupler la production et d'agglomérer autour d'une même usine des milliers de familles, séparées désormais du sol, n'ayant d'autres ressources que le salaire. La vitesse des moyens de transport, accélérée dans des proportions inconnues jusqu'alors sur terre et sur mer, a rapproché tous les marchés, et par suite accru la concurrence; le télégraphe, qui lance une dépêche en quelques heures d'une extrémité de l'univers à l'autre, a encore contribué à ce résultat, en même temps qu'il a donné des ailes à la spéculation.

Le capital devenait en outre le maître de l'industrie, et ce n'était pas une des moindres perturbations introduites dans l'état social. Traitant les affaires uniquement sous le rapport de la production de la richesse, les chefs d'industrie n'ont pas hésité à créer de nouveaux centres de production, sans se soucier des coups qu'ils allaient porter à leurs concurrents. Laissant de côté, comme un lest encombrant, les anciennes traditions, et désireux d'acheter le succès à tout prix, ils ont augmenté sans scrupule leur fabrication dans des proportions démesurées, sauf ensuite à la réduire tout à coup, à baisser brusquement les prix de vente. Le besoin d'argent les condamne même souvent à fabriquer à perte. Au milieu d'une telle mêlée, les industriels, soucieux de maintenir la stabilité de leurs ouvriers, se trouvent acculés à de dures extrémités. Ils ne veulent pas sans doute renoncer aux anciennes coutumes; mais si le spéculateur ne prend pas chez eux la place du patron, ils courent le risque de succomber dans une lutte entreprise sans bonne foi. La spéculation qui s'exerce aujourd'hui sur les matières premières connues sur les valeurs de bourse vient encore redoubler l'âpreté de la concurrence, rendre les conditions du travail plus dures; ouvriers comme patrons supportent les

conséquences d'un agiotage qui s'exerce à leur détriment.

Que sont devenus les rapports des patrons avec les ouvriers? A cette question les faits nous répondent d'une manière claire. Les ouvriers se sont éloignés de leurs patrons du jour où ceux-ci ne se sont plus regardés comme tenus des devoirs que la coutume leur imposait. Le patron était considéré comme ayant charge d'âme, comme investi d'une véritable paternité, ainsi que l'avait dit le Concile de Trente. Mais une doctrine insolente vint renverser cette vieille idée, et par là elle jeta dans le monde des travailleurs une perturbation non moins grave que les inventions mécaniques. C'est la doctrine de l'économie politique qui, entre autres erreurs, assimile le travail à une marchandise ; doctrine désolante s'il en fut jamais. Avec elle, le patron se transforme en employeur ; il n'a d'autre lien que le salaire avec ses ouvriers, il ne leur doit rien en dehors. En un mot, elle base l'organisation sociale sur l'individualisme. « Il plonge les hommes dans les luttes de la barbarie, a écrit un grand penseur, s'il n'a pas de frein ». Tel est l'empire de ces idées que des publicistes, qui se croient les adversaires de la Révolution, des catholiques qui affirment trouver dans les doctrines de l'Eglise la solution de toutes les questions sociales, dénient au patron toute paternité, toute fonction sociale. L'expression doctrinale d'une telle erreur se chercherait en vain avant le XVIIIe siècle.

Aussi beaucoup de maîtres ont-ils abandonné toute idée de patronage, sans éprouver de remords ; ils ont usé et abusé des forces des ouvriers, sous l'obsession d'une seule pensée : produire la plus grande quantité d'objets fabriqués au meilleur marché possible. De là l'emploi impitoyable des femmes et des enfants, de là la prolongation excessive de la journée de travail, de là la violation du repos dominical, et par suite la nécessité d'une intervention législative pour mettre un frein aux entreprises sans vergogne de l'intérêt privé, de là enfin la méfiance, l'hostilité même de l'ouvrier contre un maître dont l'amour du gain inspirait la conduite.

III

LE RETOUR DU PATRONAGE

Ne généralisons pas trop cette conclusion ; il ne saurait y en avoir d'absolue en matière sociale. Le patronage a survécu à cette transformation économique ; de tous les pays engagés dans le mouvement industriel, c'est en France qu'il s'est montré le plus vivace. En Angleterre, il est mort ; ceux qui devaient la pratiquer comme ceux auxquels il s'appliquerait, ne le comprennent même plus. Parlez à un industriel anglais des efforts généreux que s'imposent les patrons français pour favoriser l'essor du sentiment religieux parmi leurs ouvriers ou alléger l'existence de ceux-ci ; il manifestera un vif étonnement, et de son côté un ouvrier anglais sera humilié si vous croyez le secours de son patron nécessaire pour le soutenir dans les luttes de la vie. Il ne veut compter que sur lui.

Aujourd'hui le type du vrai patron est un type d'un autre âge. A l'honneur de la France, elle le connaît encore. Avons-nous besoin de citer et tous les patrons qui ont suivi le mouvement de l'Œuvre des Cercles, quand ils ne l'ont pas inspiré, comme M. Harmel, comme ce vaillant groupe du Nord dont les déclarations ont eu un légitime retentissement et ceux dont le Play a retracé les féconds exemples, ou auxquels ses observations recueillies sur les ateliers de toute l'Europe ont appris les coutumes de la paix sociale !

On a pu s'en rendre compte il y a quelques années par l'Exposition d'Economie sociale. Elle a été certainement bien incomplète, néanmoins elle a indiqué de la part d'un grand nombre de patrons une préoccupation généreuse du sort de leurs ouvriers ; ils ne croient pas s'être acquittés de leurs devoirs par le paiement strict du salaire. Comme l'a dit justement M. Cheysson, « bien que diversifiées à l'infini, ces solutions procèdent toutes du même principe et de la même inspiration. Le principe, c'est qu'il faut, pour tarir les sources de l'antagonisme, intéresser le personnel à la prospérité de l'atelier. L'inspiration commune à tous ces patrons, c'est leur attache-

ment à leurs ouvriers ». Le patronage aussi a presque partout subi une transformation ; moins familier, moins tuteur, il appelle les ouvriers à l'administration de toutes ses œuvres. Ceux-ci ne se contentent plus de sa bonne volonté, de sa charité, ils veulent être fixés sur leur sort, ils veulent voir clair dans toutes les institutions dont ils profiteront, et si le patron ne leur en donne pas le self-gouvernement, ils gardent contre elles une incurable méfiance.

Le patronage prend aujourd'hui les formes les plus diverses : caisses de secours contre les maladies et les accidents, facilités et faveurs accordées à l'épargne, construction de maisons ouvrières louées à prix modérés et donnant aux ouvriers un véritable foyer, sociétés coopératives de consommation, primes accordées au travail pour le stimuler, participation aux bénéfices, part dans la propriété de l'établissement, etc., etc. C'est ainsi que procèdent aujourd'hui certaines compagnies de chemins de fer.

L'épargne des ouvriers est représentée par des obligations, de sorte que ceux-ci deviennent en quelque sorte propriétaires de la Compagnie, c'est-à-dire de leurs propres instruments de travail.

Citons parmi ces maisons le Creuzot, les mines d'Anzin, de Saint-Etienne, de la Loire, de Saint-Rambert, de Firmimy, de Bessèges, de Campagnac, les forges du Nord et de l'Est, celles de Champagne, les filatures Seydoux, Agache, Walter-Seitz, la blanchisserie de Thaon, les librairies Mame, Chaix, Colin, les papeteries Laroche-Joubert, les manufactures Pleyel, Abbacet, les cristalleries de Baccarat et de Choisy-le-Roi, la maison Moët et Chandon d'Epernay, les compagnies des Petites voitures, celle du Gaz de Paris, celle des Messageries maritimes, celles des chemins de fer de l'Ouest et de Lyon, de l'Est, d'Orléans, et enfin tous les patrons qui, mus par le sentiment religieux ou comprenant les enseignements de l'expérience, rougiraient de laisser leur personnel livré à lui-même.

On croirait certes, à lire ces tableaux, que l'industrie entre dans l'âge d'or. Mais ne nous berçons pas de cette illusion. Le nombre des établissements pratiquant les devoirs du patronage nous paraît fort considérable ; mais à côté combien s'en rencontrent-ils qui traitent leur personnel comme une machine ? Un stupide préjugé est encore répandu parmi beaucoup de

maîtres ; plus on s'occuperait des ouvriers, plus ceux-ci élèveraient de prétentions, plus on aurait de difficultés avec eux.

De plus, ces institutions, si bienfaisantes qu'elles soient, ne peuvent modifier les conditions fondamentales de la grande industrie. L'ouvrier ne possède pas les instruments de travail ; il voit une part du produit distribuée à des actionnaires qui ne se livrent à aucun labeur, et ce dividende leur inspire plus de colères que le gain du patron, besognant au milieu d'eux. En outre, la forme quelque peu administrative des caisses de prévoyance ou autres n'amène pas ces rapports qui, rapprochant les cœurs, diminuent les méfiances, et font régner la paix.

Comment du reste un patron pourrait-il connaître personnellement des milliers d'ouvriers ? Ils sont par conséquent placés sous la dépendance des autorités secondaires. De là les germes d'irritation que dépose dans le cœur des ouvriers l'application souvent capricieuse d'un règlement aux prescriptions duquel ils sont rigoureusement soumis, et les sévérités de ce règlement atténuent dans bien des cas l'impression favorable qu'auraient pu causer les institutions de prévoyance ; par exemple, le silence forcé qui est imposé dans plusieurs maisons pèse à beaucoup d'ouvriers, l'interdiction de chanter, de fumer, etc. Enfin, et nous ne saurions comprendre la situation de la grande industrie si nous ne tenions compte de ce fait, les besoins des familles ouvrières, comme ceux de toutes les classes, ont grandi : les mœurs simples s'en vont, l'amour du luxe se répand partout ; au progrès des idées d'indépendance correspond l'affaiblissement de l'autorité paternelle, et chacun se montre plus soucieux de bien-être, de gain, de jouissances qu'il ne l'était autrefois.

IV

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

Après avoir résumé les œuvres des patrons, nous devons rechercher ce qu'ont fait les ouvriers entre eux : ont-ils su habilement manier l'arme de l'association, soit afin de relever leurs salaires et de diminuer le poids des longues journées de travail,

soit afin de rendre moins amères pour eux les circonstances difficiles de la vie ?

Les ouvriers français ne se sont pas reposés sur leurs patrons ou sur l'intervention de l'État du soin d'améliorer leur sort, ils ont compté aussi sur eux. Mais, à l'égard des patrons, ils n'ont pas su, comme les ouvriers anglais, leur arracher, au point de vue du salaire et des heures de travail, les satisfactions qu'ils réclament. Les Trades-Unions tiennent les patrons dans leurs mains ; elles sont parvenues à prouver à leurs membres un salaire élevé, en même temps qu'une journée de travail réduite ; ce n'est pas, certes, sans résistance qu'elles ont obtenu ces précieuses conquêtes. Mais, en allant droit au but sans en dévier jamais, elles l'ont atteint, et leur puissance vient encore de s'affirmer dans la dernière grève des mineurs du Lancashire. Ceux-ci, unis dans leurs revendications, tandis que la même entente ne régnait pas entre les patrons, se sont vu accorder l'augmentation de salaire désirée.

Nos ouvriers français n'en sont pas là. Ils n'ont pas formé des Trades-Unions embrassant tous leurs corps de métiers dans une même solidarité ; çà et là, ils ont créé des syndicats professionnels ; mais ils font bien petite figure à côté des associations anglaises. Nos syndicats, même les plus bruyants, ne comprennent souvent qu'un petit nombre d'adhérents, et par suite ne disposent que de ressources insuffisantes pour soutenir une lutte victorieuse. Ils ont fomenté des grèves, mais bien souvent ils ont du mettre bas les armes après un court engagement, la caisse du syndicat étant épuisée.

Une des causes de leur infériorité vis-à-vis des associations anglaises ne serait-elle pas dans la tendance commune à beaucoup d'entre eux de faire une incursion sur le terrain politique ? Et, tout récemment, la Fédération nationale des mineurs belges qui vient de se créer, s'inspirant des mêmes errements, a inscrit dans ses statuts qu'elle participerait à toute manifestation en faveur du suffrage universel. L'exemple des Trades-Unions aurait pourtant dû les en convaincre, les associations ouvrières n'ont aucun intérêt à s'allier avec les politiciens révolutionnaires ; elles leur apportent des suffrages, sur lesquels ils se haussent au pouvoir, et en retour, ils se montrent incapables de réaliser les réformes par la promesse desquelles ils avaient pipé les électeurs.

Toutefois, la loi de 1884 a imprimé une vive impulsion au mouvement des syndicats. Au moment de la promulgation de la loi, il y en avait 531 ; l'année dernière, on constatait l'existence de 2385 syndicats, de toute nature du reste, patronaux, ouvriers, mixtes, agricoles.

Nous l'avons vu plus haut, les institutions patronales s'attachent aux principaux besoins de l'existence ; les associations ouvrières, suivant une route parallèle, se proposent le même but : favoriser l'épargne, diminuer le coût de la vie, mettre leurs membres, vivant du salaire seul, à l'abri des accidents qui le leur enlèvent.

Les sociétés d'épargne sont surtout formées par des employés ; les plus connues d'entre elles sont les *Fourmis*. Mais les ouvriers prennent leur revanche dans les sociétés coopératives de consommation. Nous ne saurions en dresser une statistique complète ; beaucoup de sociétés semblent redouter la publicité, et à l'Exposition elles n'étaient représentées qu'en petit nombre à l'Esplanade des Invalides. Les sociétés de consommation ont été créées, tantôt par des patrons d'accord avec leurs ouvriers auxquels ils en confient l'administration, tantôt par des ouvriers. Les unes et les autres ont également prospéré. Nous avons déjà eu l'occasion de parler un jour des opérations de la société coopérative de Trith-Saint-Léger. Elle donne une idée du bien-être qu'un tel mode d'association prouve à ses membres, et parmi les services qu'elle leur a rendus, un des plus appréciables est d'avoir développé l'esprit d'épargne. Parmi les sociétés de ce genre, citons deux d'entre elles, particulièrement prospères et importantes : celles d'Anzin et de la société de Commentry dont M. Gibon a retracé l'histoire en montrant la sagesse avec laquelle les ouvriers l'administraient. La première comprend 1 118 sociétaires, elle a distribué depuis sa création, qui remonte à vingt-quatre ans, 4 585 553 francs de dividendes, représentant 118 °/₀ du montant des ventes.

Les autres sociétés, exclusivement dirigées par des ouvriers, souvent sous la présidence d'un homme appartenant à une autre classe, n'ont pas moins réussi, et, notamment, parmi elles les boulangeries. Elles sont dispersées un peu sur tous les points du territoire. Contrairement à une opinion très répandue, elles ont prouvé que des ouvriers étaient capables de devenir des administrateurs prévoyants et fermes.

Mais, sur ce point encore, les ouvriers français ont des leçons à recevoir des ouvriers anglais. Les sociétés coopératives ont pris en Angleterre un immense développement. Une union coopérative fédérait, au 31 mars 1888, huit cent dix-sept sociétés avec 990 000 affiliés, et, comme les Trades-Unions, elle avait à sa tête un grand conseil exécutif. Au Congrès d'Ipswich, tenu au mois de juin dernier, on y a constaté le fonctionnement de 1 500 associations distributives ou productives, le nombre des travailleurs pratiquant la coopération a passé de 200 000 en 1868 à 999 428, soit un million, et le quantum des ventes de 200 millions de francs à 918 ; le capital, actions, fonds de réserve, dépôts de sociétaires, dépasse 200 millions. C'est une force qui ira sans cesse en accroissant.

Parmi les promoteurs des sociétés coopératives, quelques-uns des plus convaincus, tels que MM. de Boyve et Gide, n'en attendent pas seulement la constitution d'une épargne ou de pensions de retraite. Bien mieux même, ils repudient de telles visées comme entachées d'individualisme ; les sociétés coopératives de consommation ne valent, à leurs yeux, que parce qu'elles préparent la transformation économique de la société. Les sociétés coopératives, comme l'a expliqué M. Gide, dans son discours au Congrès coopératif, se réuniront d'abord entre elles pour fonder de grands magasins de gros et opérer les achats sur une grande échelle, au moyen de prélèvements sur leurs bénéfices. Puis, avec les capitaux qu'elles auront réunis, elles chercheront à produire directement, et pour leur propre compte, tout ce qui est nécessaire à leurs besoins. Enfin, faisant encore un pas en avant, elles chercheront dans un avenir plus ou moins éloigné à acquérir des domaines et des fermes et à produire directement sur leurs terres ce qui constitue la base de toute consommation. La propriété collective absorberait ainsi peu à peu la propriété individuelle. Le collectivisme venait réaliser un de ses rêves, au bout d'une attente, il est vrai, dont la durée prolongée l'impatienterait peut-être, car une telle transformation sociale réclamera de nombreux lustres, de l'aveu même de ses promoteurs. Une perspective aussi vaste grossira-t-elle le nombre des adhérents aux sociétés de consommation, ou ceux-ci, regardant moins les étoiles, se laisseront-ils plus séduire par l'amélioration immédiate du sort de leur famille et la perspective des pensions de retraite ? L'attitude des sociétés de

consommation ne tardera pas à nous l'apprendre, jusqu'ici le nombre semble être du côté des seconds.

Les associations créées en vue de distribuer des secours en cas de maladie, réunissent des adhérents plus nombreux que les sociétés de consommation. Tandis que celles ci sont de date plus récente, celles-là ont été les premières fondées ; dans tous les centres industriels les ouvriers en ont formé, lorsque les patrons n'avaient pas eu la prévoyance d'en prendre l'initiative. La dernière statistique officielle des sociétés de secours mutuels remonte au 1er janvier 1888. Elle constate qu'il y avait alors 6 095 sociétés approuvées, comptant 1 006 399 membres et 2 326 autorisées, comptant 31 6339 membres. C'est un chiffre très respectable, toutefois l'Angleterre nous dépasse encore. Elle compte 156 mutuellistes par 1000 habitants, tandis que nous n'en comptons que 23 ; la Belgique, il est vrai, vient au-dessous, elle en a seulement 10. Mais la statistique reste muette sur la qualité des sociétaires, nous ne savons donc pas le nombre des sociétés comprenant exclusivement des ouvriers d'industrie. Parmi les plus florissantes se trouvent celles fondées par le personnel des Compagnies de chemins de fer. Une union groupant les sociétaires de l'Est, de l'Ouest, de l'Orléans, comprend 55 366 adhérents ; ceux de l'Orléans possèdent 558 3538 francs en 16 914 obligations de la Compagnie aux intérêts de laquelle ils se trouvent ainsi plus étroitement associés. Mentionnons encore, parmi les sociétés prospères, la société de secours mutuels des tisseurs lyonnais, à laquelle la Chambre de commerce donne une subvention annuelle de 60 000 francs.

Reste un dernier pas à franchir dans la voie de l'association pour les ouvriers, c'est de réunir leurs efforts afin de se passer du patron et de retenir pour eux le bénéfice qui revient à celui-ci ; comme dans la société de consommation, ils prennent la rémunération que prélève l'intermédiaire. Mais jusqu'ici les ouvriers, ceux de la grande industrie surtout, ont peu abordé le terrain de la société coopérative de production.

Ces sociétés se sont heurtées à un double écueil ; d'abord l'insuffisance de capitaux, et aussi les mauvaises volontés du crédit qui envisage ces tentatives avec méfiance ; elles lui apparaissent comme une révolte contre la domination des capitalistes, une protestation dangereuse contre l'ordre économique actuel. Elles n'ont pas toujours évité non plus le manque de sta-

bilité dans la direction dont les associés jalousent souvent la prépondérance nécessaire. Mais remarquons-le, les sociétés ouvrières, inférieures sous ce rapport aux sociétés patronales qui obéissent à une impulsion unique, ne sont pas placées dans une condition inférieure à celle des sociétés anonymes où la direction n'est pas toujours une et stable. Beaucoup de conseils d'administration, ni plus ni moins que les ouvriers, suspectent un directeur auquel son ancienneté confère un pouvoir considérable. Citons comme exemple ce qui s'est passé il n'y a pas bien longtemps dans une puissante société industrielle métallurgique; le directeur qui était à la tête de la société depuis longtemps, a été remplacé précisément à cause de sa forte situation. Si le gérant d'une société ouvrière redoute ses surveillants, le directeur doit, lui aussi, compter avec son conseil d'administration. Quant à l'incapacité administrative des ouvriers, la prospérité des Institutions économiques confiées à leurs soins d'après les patrons eux-mêmes, le prouve; elle n'est pas telle qu'on le prétend. Quelques sociétés de production purent être citées à cause de leur succès comme les peintres en bâtiment de la rue de Madrid, les tailleurs de la rue de Turbigo, les charpentiers de la Villette qui avaient adjugé une petite partie des travaux Mais la grande industrie ne peut les revendiquer.

Notre étude demeurerait incomplète si nous ne jetions pas un coup d'œil sur l'état moral du premier instrument qu'elle emploie, l'homme. Deux mots le résument; la famille ouvrière est désorganisée, la famille patronale ne l'est pas moins.

La famille ouvrière ne résiste pas à une organisation du travail qui jette l'enfant au milieu des ateliers, arrache la femme à son foyer la nuit même, et brise ainsi la famille. Détachée du sol auquel rien ne l'attache, elle est incapable de fonder un foyer. Lorsqu'elle est parvenue à en constituer un à force d'épargne, ou que le patron, mu par une prévoyance éclairée, lui facilite l'accès à la propriété, l'un et l'autre n'ont qu'une œuvre viagère. A la mort du père, la propriété est partagée, et s'il meurt avant l'âge, une licitation prématurée absorbe la valeur du modeste patrimoine. Les familles de patrons, du reste, ne sont pas souvent moins désorganisées; elles éprouvent les plus grandes peines à perpétuer dans leurs mains la propriété de l'établissement industriel, et à elles aussi la loi impose plus le souci du présent que les préoccupations d'avenir.

La religion a perdu son empire dans les organisations industrielles ; les familles n'entretiennent plus aucun rapport avec le prêtre, traité en suspect, sinon en ennemi. Nous connaissons des centres ouvriers aussi étrangers à l'idée religieuse que les populations sauvages auxquelles nos missionnaires vont porter les principes du christianisme. Une des plus puissantes influences sociales a ainsi disparu, et comme l'autorité personnelle ne dirige plus la famille, celle-ci ne reçoit d'autre impulsion morale que des journaux ou des chefs de parti.

A cette désorganisation de la famille ouvrière, la loi n'oppose que de faibles entraves. Elle protège les enfants, mais non la mère de famille. Le travail de nuit, cette plaie du monde industriel, trouve grâce devant elle. Des efforts ont été tentés à diverses reprises pour le faire condamner ; ils ont échoué. Les sophismes de l'économie classique infectent encore les esprits, et ce qui prouve le mieux cette corruption des idées, c'est que l'interdiction du travail de nuit n'a pas seulement succombé devant la coalition des intérêts. Des braves gens ont écrit sans rire qu'il n'offrait aucun inconvénient au point de vue moral ; d'autres, avec non moins de gravité, déclarent qu'il faut attendre sa disparition de l'initiative privée. Or, l'initiative privée au contraire le multiplie. Les industriels partisans de sa suppression par voie légale déclarent en effet que si la loi n'intervient pas, ils seront obligés de l'adopter à leur tour, afin de ne pas être écrasés par des concurrents qui en usent sans scrupules. Répétons-le encore une fois, il n'appartient certainement pas à la loi de se substituer à l'initiative des patrons désireux de pratiquer les devoirs qui leur incombent ; mais elle seule saura réprimer les excès commis par des industriels qu'entraîne la soif du gain ou l'âpreté de la concurrence.

L'exemple de l'Angleterre le prouve surabondamment. Du reste, tel a été toujours le rôle de l'Etat, réprimer les abus, tel il doit toujours être, et son intervention, suivant une parole auguste, devient nécessaire « lorsque l'affaiblissement du sentiment religieux, la perte de l'esprit de justice et de charité parmi les autorités naturelles les amène à compromettre la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier ». Nous n'avons pas encore fini. Il nous faut rechercher maintenant si l'ordre économique actuel n'a pas soulevé de protestations sur le terrain des faits dans la grande industrie,

si ça et là des institutions plus ou moins ébauchées ne nous permettent pas de concevoir un nouvel état de choses.

V

RÉACTION CONTRE L'ORDRE ÉCONOMIQUE

Trois traits principaux caractérisent l'ordre économique actuel : la concurrence, l'absence de toute union entre les divers patrons, la prédominance des associations de capitaux. En un mot, c'est un régime capitaliste et individualiste, et non un régime corporatif.

Le plus grand mal dont souffre l'industrie, c'est une concurrence acharnée. Elle amène l'avilissement des prix. Elle rend plus dures les crises industrielles, si elle ne les provoque pas. Elle condamne même à l'impuissance le patronage désarmé devant des soubresauts qui l'empêchent d'assurer, avec la permanence des engagements, la régularité d'existence des ouvriers. Or, cette concurrence, les patrons dans leur ensemble ne se sont pas entendus pour en atténuer les maux, chacun se flattant peut-être de voir la guerre tourner à son profit. Des efforts ont été plusieurs fois tentés, afin de provoquer un désarmement qui constituerait un inappréciable bienfait pour certaines industries, notamment pour la métallurgie et le tissage. Ils ont presque toujours échoué.

En 1886, par exemple, au milieu d'une crise qui affectait les fonderies des appareils de chauffage, M. Godin proposa à ses concurrents une entente, « à l'effet d'établir un syndicat général des patrons et un syndicat général des ouvriers de cette industrie ». Ces syndicats, agissant de concert, auraient pour principal objet :

1° D'élever les salaires à un même niveau dans toutes les usines pour un même nombre d'heures de travail ;

2° D'arrêter un tarif des salaires gradué correspondant aux diverses séries ou catégories d'ouvriers dans chaque usine, tarif au-dessous duquel aucun chef d'établissement ne pourrait payer les ouvriers de chacune des séries ou catégories ; ou de fixer une moyenne de prix des salaires au-dessous de laquelle la paie générale ne pouvait descendre ;

3° De fixer un nombre d'heures uniforme pour la journée de travail dans tous les ateliers, 10 heures de travail par exemple.

Le syndicat des patrons et des ouvriers, chacun de son côté, seraient chargés de signaler les infractions à la règle établie, à un comité qui aurait pouvoir de faire redresser ces infractions par les moyens légaux. « Il y a, pensons-nous, la plus grande urgence à porter remède à la réduction des salaires car, la baisse une fois opérée dans un établissement, les autres chefs d'industrie sont fatalement condamnés à faire de même. Ce n'est donc qu'un avantage momentané pour ceux qui provoquent la baisse, avantage acquis au prix de la gêne et de la misère dans la classe ouvrière ». Il ajoutait : « Nous pensons qu'il serait possible, par le moyen que je vous propose, de porter remède à ces abus. Il ne faut pour cela que la bonne volonté des patrons.

« Malgré les difficultés que nous entrevoyons à une entente, nous considérons comme un devoir d'humanité de tenter celle que je vous propose. Si les chefs d'établissement et les ouvriers, dans l'industrie de la fonderie des appareils de chauffage, établissaient entre eux cette entente et cet accord, ils donneraient un exemple salutaire et cela nous ouvrirait, en outre, une nouvelle ressource, celle d'agir de concert auprès du corps législatif pour demander l'introduction de la même mesure dans toutes les industries qui ont surtout pour objet de satisfaire aux besoins intérieurs de la nation. La reprise des affaires en éprouverait une influence heureuse, en même temps que les souffrances des classes laborieuses en seraient allégées.

« C'est pourquoi l'Association du Familistère est disposée à faire tous ses efforts pour arriver à l'organisation des Syndicats de patrons et ouvriers.

« Dans l'état actuel de l'industrie et du travail, nous envisageons cette mesure comme une des plus heureuses en résultats que l'initiative privée puisse provoquer, afin de prévenir les mesures de lutte industrielle dont les conséquences seront bientôt désastreuses pour l'industrie du chauffage si cet accord ne s'établit pas. »

Cette tentative fut infructueuse, quelques maisons seules répondirent. Mais l'auteur de cette lettre n'en émettait pas moins une idée juste : c'est par la formation de syndicats de patrons et d'ouvriers que les excès de la concurrence seront atténués.

Quelques-uns se sont formés. Sans doute, leurs promoteurs ont eu en vue plutôt le relèvement des cours qu'une préoccupation sociale. Mais ils n'en ont pas moins servi les intérêts des ouvriers, en prévenant un abaissement du salaire. Un des modèles des syndicats de ce genre est le comptoir métallurgique de Longwy, qui a son siège social à Longwy-Bas. Il est formé par l'union des établissements métallurgiques suivants : Société des aciéries de Longwy. — Société métallurgique de Gorcy. — Gustave Raty et Cie. — Société métallurgique de Senelle-Maubeuge. — F. de Saitignon et Cie. — Ferry, Curicque et Cie. — Cie des forges de Châtillon et Commentry. — Société lorraine et industrielle. — Société des Hauts-Fourneaux de la Chiers. — Société des Mines de Meurthe-et-Moselle. — Usines de Villerupt. — Société métallurgique de Champigneulles-Neuves-Maisons.

Au point de vue corporatif, c'est-à-dire de l'union morale et matérielle entre plusieurs patrons et les ouvriers, plusieurs faits nous paraissent d'un haut intérêt; c'est d'abord le syndicat mixte de Roubaix dont le R. P. Fristot a décrit le fonctionnement avec une heureuse précision (1).

Nous-mêmes dans le voyage que nous avons fait cette année à Roubaix, avons pu nous rendre compte des avantages considérables qu'il donnait aux ouvriers. Le syndicat mixte, qui est la forme légale de la corporation, embrasse toutes les usines d'une même ville, exerçant une industrie commune ou des industries similaires, déjà reliées entre elles par la confrérie. Chaque usine forme un groupe représenté au Conseil syndical, mais qui jouit d'une autonomie aussi large que possible. Ce groupe est subdivisé par fractions de dix membres ; les dizai-

(1) Les mêmes principes ont présidé à l'organisation de la Caisse d'épargne corporative de Tourcoing. Afin de favoriser les petits dépôts, chaque usine reçoit les versements de ses ouvriers et se charge de les transmettre à la caisse du Syndicat. La difficulté pratique réside dans le placement des sommes ainsi recueillies ; le problème consiste à trouver des valeurs sûres, donnant de gros intérêts, et en même temps facilement réalisables. Un projet est en ce moment à l'étude, qui réunirait les avantages de deux institutions à la fois. Les fonds seraient employés à l'achat ou à la création de maisons ouvrières qui seraient louées de préférence aux déposants ; en même temps un arrangement entre les patrons syndiqués permettrait de rembourser les dépôts réclamés par les ouvriers, sans que l'on soit jamais contraint de vendre les maisons. Ajoutons-le encore, un syndicat mixte a été établi à Tourcoing. Il fonctionne avec le plus grand succès.

niers choisissent entre eux le syndic chargé de représenter le groupe dans le Conseil.

Le Conseil syndical est composé d'un syndic patron, d'un syndic employé et d'un syndic ouvrier par usine. La présidence appartient de droit à un patron. Le syndic employé n'a que voix consultative lorsque son patron est présent à la séance, mais il le supplée pour le vote en cas d'absence. Tout syndic patron, employé ou ouvrier, qui cesse de faire partie de l'usine, qu'il représentait, cesse par là même d'être syndic. Le Conseil choisit dans son sein un bureau qui est chargé de l'administion effective ; il est composé de cinq patrons et cinq ouvriers. Ce Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion du Syndicat.

Dès 1886, les patrons avaient déclaré que l'association corporative n'impliquerait à aucun degré l'association sur le terrain des affaires : « Le patron, y lisait-on, reste celui qui emploie l'ouvrier ; l'ouvrier, celui qui convient avec son patron d'un salaire pour prix de son travail ». Il n'est pas question davantage de supprimer ou de modifier les institutions économiques ou charitables, telles que sociétés de secours mutuels, caisses de retraite, etc., existant dans ces usines en faveur des bons ouvriers. L'ouvrier, membre de la corporation, demeure à cet égard dans la même situation que ses camarades non syndiqués, et l'usine, en se syndiquant, ne prive son personnel d'aucun des avantages que ses institutions propres lui assuraient de ce chef.

Mais nous ne saurions entrer dans de plus grands détails sur cette institution ; à elle seule, elle mériterait une étude approfondie. Nous la ferons un jour. C'est une de celles qui méritent le mieux de fixer l'attention.

Nous avons maintenant à rechercher quelle organisation du travail est possible aujourd'hui dans la grande industrie, quelles réformes doivent être réclamées. La question de la représentation industrielle demande aussi un examen approfondi. C'est certainement une des plus importantes que nous maintenons sur notre chemin.

Aussi aurons-nous à consacrer un article à ces questions d'un si haut intérêt et d'une si pressante atualité.

URBAIN GUÉRIN.

LE « PRÆCO LATINUS »

Journal d'Amérique,

Et le Latin, langue universelle.

Qu'on nous dise que la langue latine est langue morte et que l'Amérique adolescente n'est pas le pays de toutes les innovations les plus imprévues ! Voilà un journal littéraire, politique, voire même humoristique qui y est rédigé dans la langue de Virgile et de Cicéron. Son titre est très fécond, à lui tout seul. Sous l'enveloppe archaïque de ces deux mots « *Præco latinus*, il existe tout un programme des plus modernes, des plus progressifs. N'est-il pas, le *Præco latinus*, le crieur latin, le héraut du latin?

Son numéro spécimen date déjà de l'année 1895. Cette publication, imprimée à Philadelphie, se présente au public cultivé par les études dites classiques (on ne sait trop pourquoi cette épithète) sous la forme d'une brochure grand in-8 divisée en deux colonnes bien symétriques et comprenant un cahier de huit feuillets.

Ce curieux confrère est établi sur le modèle des périodiques qui se piquent d'être la fine fleur de l'actualité. Au recto, il contient une première page d'informations, dans laquelle il dépouille la correspondance soit américaine, soit étrangère, signale les lettres d'adhésion qui lui sont adressées, remercie les partisans de cette *Nouvelle Union latine* et fait, en général, un appel suggestif aux amis d'outre-Océan pour que le dit *Præco* aille faire entendre sa fraîche voix dans les parties de l'ancien monde décrépit. C'est sur le numéro spécimen que nous écrivons. Le verso de ce premier feuillet est consacré à la *Revue de la Presse*, « PRELUM. » On y constate avec un particulier plaisir que *Montreal Gazette* est le premier journal qui ait salué avec une ardente sympathie l'apparition du *Præco*, que l'*American Druggist* lui tend une main amie « *amicam tendit ma-*

num, » que la *Spatula*, journal qui fleure l'ipéca et l'oranger, le musc et la rose, étant le journal des pharmaciens et des parfumeurs, publie une lettre à l'adresse de la feuille latine, « tout enflammée d'amour pour les lettres romaines. »

Le *Médical Record* ne se contente pas d'une sentimentalité chaude et vague. Il propose tout simplement la création d'un Institut modèle où l'on n'enseignerait absolument que le grec et le latin et où l'usage de ce dernier serait à ce point prescrit aux jeunes élèves qu'ils ne pourraient se servir d'autre langue, même dans les relations journalières, au « lawn-tennis » et au « crocket ». Cela ne prouve-t-il pas que ces docteurs Américains ne jugent capable de rendre intelligible la science toujours ancienne et toujours nouvelle d'Esculape que la langue qui valut aux uns tant de pensums et aux autres tant de couronnes de chêne ou de laurier, en papier doré ? Alors qu'on leur conseille notre *enseignement moderne* pour former leurs futurs docteurs !

Tout journal bien posé a son indispensable feuilleton. Le *Præco* a le sien, lui aussi. Mais, lettres françaises, bonnets universitaires, frémissez d'orgueil national !... En ses colonnes, s'épanouit le « *Robinson Crusoœus*, » traduction aimable de Goffaux. Ce coquet volume qui faisait tant fermenter nos têtes enfantines, fut « translaté » du français en latin par cet héroïque Goffaux, digne d'être inscrit sur les tablettes de bronze de l'Histoire (1). Et il devait être la récompense des labeurs scolaires de nos aînés d'il y a un demi siècle. Ce *Robinson latinus* mérite de fixer un instant notre attention. L'exemplaire que nous avons manié est un in-24 de 275 pages, vrai format de missel à l'usage des fidèles ; il fut imprimé chez Delalain en l'an 1827 et fut un vrai succès de librairie puisqu'il porte la mention : *cinquième édition*. Il est agrémenté de gravures reproduisant les scènes les plus palpitantes de vie aventureuse du célèbre héros insulaire. N'oublions point de dire que le livre s'ouvre par une exquise préface du traducteur, dans un latin si charmant qu'il nous fait en regretter amèrement la trop grande brièveté. Goffaux y expose candidement le but de son entreprise : c'est de faciliter aux tout petits latinisants l'étude de la langue des romains de l'antiquité, et même de la leur saupoudrer de quelque

(1) Il fut, au commencement de ce siècle, professeur d'Humanités au Lycée Louis-le-Grand.

douceur. « *Opusculum*, dit-il, *quod et doceret simul et oblectaret.* »

La critique littéraire a également sa place dans le *Præco* sous une rubrique d'un air historique peu tendre ; « *Furculæ Caudinæ.* » Donc tous livres destinés à aider l'étude des rudiments de la langue latine doivent passer sous ces « Fourches » qui ne sont pas là pour rafraîchir seulement nos souvenirs classiques. Car cette critique américaine en malmène quelques-uns assez durement. Ainsi elle se montre sans indulgence pour « *An indutive Latin primer*, » dont l'un des auteurs est cependant Président de l'Université de Chicago et, à ce propos, elle daube ferme les ignorants qui écrivent ou qui proposent des ouvrages si détestables, pour l'honneur des lettres latines. « *Proh pudorem* ! » « Ces livres, je traduis avec votre permission, lecteur, ces livres sont une honte, un grand dommage pour la nation américaine, pour la renommée (*fama*) de nos maîtres et pour les progrès de la jeunesse studieuse. »

La page suivante (p. 6) contient un fait divers d'une humour que peut ne guère goûter notre esprit français : « *Mulieres et Nicotiana*, extrait de l'*Inquirer* de Philadelphie. On y raconte qu'une association féminine s'était formée contre l'usage du tabac, s'engageant à traiter avec la plus éloquente mauvaise grâce Messieurs les fumeurs. L'Association rédigea avec riches détails ses nombreux statuts, envoya d'importantes et persuasives circulaires, tint des séances foudroyantes contre l'usage du tabac maudit. Or, au bout de deux mois, on apprit, *horribile dictu* ! par un reporter d'un zèle indiscret qui ne reçut pas de démenti, que la Présidente de la ligue *anti tabachique* avait épousé en légitimes noces un marchand de cigares « *mangonem nicotianæ, fabrum convolvulorum, virum occupatione vilissima*, » tandis que la secrétaire avait été chercher domicile dons les propriétés d'un planteur de tabac !...

Maintenant c'est la chronique de la politique du vieux monde : « *Eventus orbis antiqui.* » La France, y occupe, dans une colonne entière, la place d'honneur, en neuf lignes pleines de choses. Elles condensent la discussion d'une proposition de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Après la France, son amie, la Russie dont le repos est menacé par les inexterminables nihilistes. En Allemagne c'est la crise agricole et la question du bimétallisme ; l'Autriche n'y est représentée que par une affaire de tarif.

La page 7 nous revenons au Nouveau-Monde, avec les Annonces de librairie : « *Taberna litteraria* » et les faits divers: « *Res diversæ* » où sont envoyés de vifs remerciements aux Frères des Ecoles chrétiennes pour l'active propagande qu'ils font en faveur du *Præco*. Enfin voici le dernier verso qui avec les annonces contient une plate-bande destinée aux *Questions et Réponses* relatives aux mœurs, coutumes, institutions, usages des Romains. C'est là que le *Præco* rend ses oracles « *Oracula Præconis* ».

Quel est donc le but que se propose le « *Præco latinus* ? » Est-ce le latin comme langue universelle, une sorte de volapük à l'usage des lettrés des deux continents ? De fait, d'après la feuile latine, la langue du Latium existe comme langue universelle, mais à l'état latent, pour ainsi parler. Il s'agirait seulement d'apprendre les moyens de s'en servir, comme on fait d'une langue vivante. Or, pour cela, il faut renoncer aux vieilles méthodes inhabiles à enseigner le latin utilitaire. Il faudrait le parler, comme on le pratique pour les langues vivantes. Mais nous avons déjà un peu cette méthode dans la façon dont les Jésuites le font dans leurs exercices parlés. Est-ce à dire qu'on peut arriver à des résultats marqués par un complet succès? Nous doutons fort que le retour à un entraînement d'un usage habituel au Moyen âge puisse se concilier avec les progrès et les besoins nouveaux de la société moderne. Où trouver dans le vocabulaire de la langue latine des milliers de mots pour rendre des objets absolument inconnus des anciens ? Ne faudrait-il pas sans cesse recourir à l'équivalence, au régime continu de la périphrase qui défigureraient la langue d'Auguste. Combien de latinistes des plus érudits, des plus raffinés, seraient dans l'embarras ? Mais il reste entendu que le latin d'un journal ou d'une Revue n'étant pas à prétentions virgiliennes, mais devenant un latin en quelque sorte vulgaire, on pourrait peut-être l'employer comme langue universelle, le truchement des lettrés, sans avoir à lui tenir rigueur de quelques mots modernes qu'on lui permettrait d'inventer pour répondre à des besoins ou à des inventions forcément ignorés des descendants de Romulus.

L'abbé Fleury a dit avec raison : « Le latin est fort utile aux gens d'épée, quand ce ne serait que pour les voyages ; cette seule langue peut conduire dans tout le Nord et tient lieu de plusieurs autres. » Pourquoi les industriels, les commerçants,

les voyageurs de toute sorte ne pourraient-ils jouir du même bénéfice que les gens d'épée et entrer en relations avec beaucoup de nations des deux mondes, alors qu'ils auraient la clef des idiomes fils du latin ?

Pourquoi le latin qui est resté depuis le Moyen âge jusqu'au XVIIe siècle la langue des savants de tous les pays ne redeviendrait-il pas la langue des savants et des lettrés contemporains, la langue des Congrès scientifiques ? Plus d'un pas déjà a été fait dans ces assises de la science. Au Congrès international d'hygiène et de démographie qui s'est réuni à Budapest, la Société de Démographie a décidé, sur la proposition de notre docteur Chantemesse, de publier en latin, à l'avenir, ses travaux de statistique. Fait non moins significatif, c'est en latin qu'au Congrès médical de Rome le Président Bacelli a souhaité la bienvenue aux congressistes ; aux fêtes organisées en l'honneur du regretté de Rossi, sur 41 télégrammes de félicitations envoyés à Rome, 15 étaient rédigés en latin. Une gazette en latin s'imprime à Naples sous le titre tout plein de poésie de : « *Alauda* ». Comme langue vivante le latin refleurit aussi dans les Universités américaines, anglaises, allemandes, autrichiennes, de même qu'en Belgique, en Suisse et dans tous les séminaires où les clercs étudient les sciences philosophiques et sacrées. En France, un bachelier ne sait pas dire correctement deux mots latins, ni en écrire quelques lignes en style épistolaire. Pour réparer cette déplorable déchéance, il suffirait d'employer le latin d'usage, comme au temps d'Erasme, tout en cultivant les auteurs classiques. Une langue ne s'apprend jamais mieux qu'en la parlant. Ainsi que le dit si sensément notre bon Lhomond « *Fabricando fit faber.* »

Le docteur Macé, médecin à Aix-les-Bains, aussi délicat humaniste que savant praticien, a publié récemment un petit volume sur l'*Utilité des Etudes græco-latines*. Il tire non seulement ses arguments de la culture esthétique et morale que donne l'étude des littératures anciennes de Rome et d'Athènes, il cherche encore ce qu'il appelle le côté pratique des humanités. Après avoir commencé son plaidoyer, en s'appliquant à faire ressortir l'utilité du latin comme préparation aux études scientifiques, il tente de démontrer qu'il serait facile d'en tourner l'enseignement vers un but immédiatement utile si l'on voulait bien mettre entre les mains des éléves « d'autres livres que ceux

qui traitent constamment des conquêtes de Rome ou de questions trop abstraites pour leur âge ». Qui empêcherait, pense-t-il, d'initier, par exemple, le futur cultivateur aux connaissances agronomiques, en lui faisant expliquer le : *De re rustica* de Columelle, l'apprenti architecte en lui donnant à traduire le : « *De architectura* de Vitruve? Voilà des auteurs qui certes n'ont guère de lien familial avec le « *Robinson Crusoæus.* » Toujours d'après le docteur humaniste, la lecture des auteurs techniques aurait pour avantage de fournir en même temps que des notions de latinité des renseignements profitables pour la vie matérielle, pour les différentes professions; au lieu de confiner les esprits dans une étude exclusivement littéraire et purement académique, un tel procédé répondrait aux besoins, comme aux exigences de notre état social actuel. Il déplore la piteuse situation du latin usuel en France et en accuse l'enseignement et les méthodes du corps universitaire.

« *Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal* ».

Et comme remède, il propose : 1° de faire apprendre le latin par l'usage; 2° de se servir de ce latin familier, comme auxiliaire, pour l'étude du latin classique et littéraire; 3° au lieu de juxtaposer l'enseignement des sciences et celui du latin, de combiner, de fondre ensemble ces deux enseignements, de faire en sorte que « les langues anciennes utilisées comme langues didactiques servent à enseigner les sciences, et qu'en revanche les cours de science servent à multiplier les occasions d'apprendre les langues anciennes. »

En l'état, docteur, le troisième remède surtout est si héroïque que le sacro-saint corps universitaire ne se l'insinuera pas de beau temps, je crois.

Il faudrait, pour le succès de ces moyens, un vaste mouvement d'opinion créé par la presse entière. Peut-être qu'au XXe siècle nous pourrions espérer de parler le latin, comme un volapük à l'usage des savants et des lettrés, ce qui sera toujours une minorité restreinte. Tout autre rêve pourrait nous exposer à nous ressouvenir mélancoliquement du fameux vers :

« *Parturiunt montes et nascitur ridiculus mus* ».

LOUIS ROBERT,
du clergé de Paris.

Chronique scientifique

Définition de l'art médical ; importance des sciences pour les théories médicales ; deux sortes de médecins ; d'où viennent les progrès de la médecine ; inconvénients du concours de l'internat. Le séro-diagnostic de la fièvre typhoïde. par M. F. Widal. Les *critérium* en médecine, leur importance ; trois exemples, la statistique, le peu de confiance qu'elle mérite, L'importance considérable du séro diagnostic. Les microbes pathogènes ; leurs desiderata. Différence entre la médecine et la chirurgie ; les rayons Rœntgen ; leur importance pour le diagnostic médical des fractures, des luxations et des corps étrangers. Le laboratoire de l'hôpital Saint-Joseph ; compléments indispensables. La thèse de M. le Dr Meslay sur l'ostéomalacie ; importance de ce travail ; historique, théorie pathogénique, anatomopathologie, traitement, réflexions ; l'hygiène des asthmatiques et la Bibliothèque d'hygiène thérapeutique.

La médecine n'est pas, à proprement parler, une science. Elle est plutôt un art qui appelle à son aide beaucoup d'autres sciences pour leur emprunter des principes, des méthodes, des données variables. Aussi doit-elle faire une grande part à l'empirisme et à la tradition. Voilà pourquoi la médecine s'enseigne surtout pratiquement, car la théorie ne relève guère que des sciences auxquelles elle est obligée d'avoir recours. Ce qui explique que, suivant l'état d'avancement et de progrès de ces diverses sciences, les théories médicales se succèdent, se surajoutent ou se complètent. C'est ainsi qu'on a vu successivement régner le solidisme, l'humorisme, l'iatro-mécanique, l'iatrochimie, le matérialisme, le vitalisme, l'animisme, l'organicisme, etc., et de nos jours le microbisme. Toutes ces théories ont quelque fondement réel, autrement elles n'auraient pu entraîner la conviction des intelligences supérieures qui les ont imaginées, soutenues et défendues. On peut même dire que les progrès de la médecine marchent parallèlement aux progrès et aux découvertes des sciences auxquelles elle a recours pour leur demander des procédés d'examen et de contrôle.

Voilà pourquoi les hommes qui ont le plus fait progresser la médecine ont toujours été de vrais savants, c'est-à-dire des hommes de recherches, des hommes curieux de l'inconnu, tandis que ceux qui se sont fait la réputation de grands médecins, au sens vulgaire, ont été des artistes adroits et habiles ayant su tirer bon parti des connaissances de leur temps et les faire valoir auprès du public. Les premiers se sont acquis un nom dans l'histoire de la médecine, les seconds ont gagné beaucoup d'argent et souvent laissé des fortunes qui paraissaient considérables à une époque où la juiverie n'avait pas encore cyniquement osé encaisser les millions par centaines dans des affaires financières véreuses qu'on décore du nom de spéculation.

Cette distinction entre les médecins hommes de recherches et les médecins patriciens est tellement vraie et tellement fondée que c'est une sorte d'axiome que le progrès en médecine se fait presque toujours en dehors du monde officiel et même quelquefois en dehors du monde médical. Le fait est de toute évidence pour Pasteur, chimiste émérite, mais étranger à la médecine, dont les théories très discutables sur certains points, ont révolutionné cet art comme jamais novateur ne l'avait fait avant lui. C'est un chef d'école au char triomphant duquel se sont attelés non seulement ceux qui avaient foi dans les nouvelles théories, mais surtout ceux qui, de bonne heure, ont aperçu que c'était la voie la plus courte, la plus rapide et la plus sûre pour arriver aux bonnes places, aux honneurs et aux sinécures. Seuls les médecins indépendants ont osé discuter ces nouvelles théories devant lesquels les officiels se sont presque tous inclinés.

C'est que pour trouver, pour arracher à la nature une parcelle des nombreux secrets qu'elle tient encore cachés, il faut un travail opiniâtre guidé par l'amour de la recherche et c'est celui qui pense souvent à la même chose et s'y applique en toute occasion qui réussit. Mais ce genre de travail n'est pas compatible avec l'enseignement officiel et ses trop nombreux concours qui aboutissent à faire des hommes instruits, versés spécialement dans toutes les élucubrations de ceux qui doivent être leurs juges et leurs examinateurs, mais qui arrivent trop rarement à développer le goût et l'amour des recherches originales. Comment en serait-il autrement avec des concours orga-

nisés, par exemple, comme celui de l'internat des hôpitaux de Paris, où les premières places sont toujours obtenues par ceux qui ont eu le courage de perdre deux, trois ou quatre années à apprendre parfaitement une série de questions susceptibles de sortir de l'urne, et ont pu se résigner à laisser de côté toutes les grandes questions scientifiques qui développent l'intelligence, élargissent les idées et font des hommes véritablement supérieurs par le cœur et l'esprit. Le résultat matériel le plus évident de ce concours est de former à l'entrée de la carrière une caste fermée qui nuit plus qu'on ne le saurait dire au progrès de la médecine.

Voilà pourquoi nous avons protesté contre le transfert à la faculté des sciences, de l'enseignement des sciences dites bien à tort accessoires, puisqu'elles sont la partie fondamentale de la médecine. Autrefois les chaires de physique, de chimie et d'histoire naturelle médicale étaient généralement occupées par des médecins qui se comportaient en vrais savants, laissant de côté la pratique médicale qui rapporte de grosses sommes aux professeurs, pour s'occuper uniquement de recherches scientifiques. Aussi avons-nous vu de notre temps des savants comme Dumas, Wurtz et A. Gautier qui ont su imprimer un si grand élan aux découvertes de la chimie et contribuer plus que personne à en fonder la théorie nouvelle. N'est-ce pas sous l'impulsion de Dumas et de Wurtz que la chimie organique a fait des progrès si considérables. Et l'histoire naturelle, que ne doit-elle pas aux médecins qui en ont occupé la chaire à la faculté de médecine. On connaît les travaux de A. Richard, de Moquin-Tandon et surtout de H. Baillon. Est-ce que ce dernier n'était pas le premier botaniste du monde? Mais dans son livre sur la cryptogamie, il a eu l'audace de discuter et de critiquer les théories pastoriennes, et il n'est arrivé à rien. L'Institut ne lui a jamais ouvert ses portes, un ministre de l'Instruction publique a osé effacer son nom de la liste du Jury de l'agrégation.

Maintenant que nous avons exposé la différence entre ces deux sortes de médecins, nous dirons ce qui manque le plus à la médecine pratique, c'est le contrôle, le critérium assurant la vérité et la réalité du diagnostic et du pronostic. On y emploie trop souvent la statistique qui joue en médecine, comme dans toutes les sciences mal assises, un rôle exagéré et trop grand, car elle accumule et entasse bon gré mal gré des faits

qui n'étant nullement comparables, ne peuvent donner de conclusion certaine, car les données du problème étant dissemblables, les conclusions sont défectueuses.

Il est très beau et surtout très facile de dire devant un auditoire d'élèves : tel malade présente telle lésion, il a telle affection. Mais où la difficulté commence, c'est quand il faut prouver son dire, démontrer ce que l'on avance. Il faut pour cela une marque distinctive, un critérium qui emporte l'évidence. Il faut pouvoir affirmer que le malade présente un signe qui est la cause, la conséquence ou la manifestation d'une lésion déterminée. Or, le nombre de ces critériums est fort restreint en médecine. On y connaît bien peu de signes appelés *pathognomoniques*. Combien sous ce rapport la médecine diffère de la chimie analytique où on peut toujours, à l'aide de réactions déterminées, démontrer la nature de la substance qu'on examine. Ce serait donc un grand progrès que de donner à la médecine un de ces critériums qui, analogue aux réactifs chimiques, permettrait de reconnaître soit une maladie, soit une lésion.

C'est ce progrès qui vient d'être accompli par M. Fernand Widal pour le diagnostic de la fièvre typhoïde. Ce nouveau critérium c'est le *séro-diagnostic*, c'est-à-dire le diagnostic par le sérum du sang du malade.

Voici en quoi il consiste.

Le sérum du sang de l'homme ou d'un animal atteint d'une maladie microbienne, c'est-à-dire, d'une maladie dans laquelle on rencontre constamment un microbe, acquiert des propriétés particulières, dont l'étude a conduit à la théorie de l'immunisation et à d'autres conséquences. Or, dans la fièvre typhoïde, on rencontre constamment un bacille appelé bacille d'Eberth qui se cultive facilement sur l'agar ou dans le bouillon. M. Fernand Widal a trouvé que si on mélange à une culture de bacille d'Eberth dans du bouillon, une petite quantité de sérum d'un malade atteint de fièvre typhoïde, les bacilles s'agglutinent, c'est-à-dire se réunissent en petits amas qu'il est facile d'observer à l'œil nu, mais encore mieux au microscope. Le sérum du sang des personnes saines ou atteintes d'autres maladies que la fièvre typhoïde, ne présente rien de semblable, quand on le mélange à une culture de bacilles d'Eberth.

Beaucoup de médecins se récrieront sans doute quand ils

verront l'importance considérable que nons donnons à la découverte de M. Fernand Widal et certainement plusieurs nous taxeront d'exagération, sous prétexte que le diagnostic de la fièvre typhoïde ne présente pas de difficultés sérieuses. C'est le cas de dire, *distinguo*. Oui, généralement, le diagnostic de fièvre typhoïde est facile parce qu'on trouve chez le malade les principaux symptômes de l'affection : fièvre, céphalalgie, insomnie, courbature, langue suburrale, épistaxis, diarrhée, gargouillement dans la fosse iliaque droite, etc., etc. Mais même dans ces cas le diagnostic est toujours hésitant, dans les premiers jours, parce qu'il faut tenir compte de l'embarras gastrique et de la fièvre synoque qui présentent des symptômes très analogues sinon semblables. Aussi attend-on généralement l'apparition des taches rosées lenticulaires qui se montrent vers le huitième jour pour affirmer son diagnostic. Mais il n'en est pas toujours ainsi et on rencontre quelquefois des malades dont le diagnostic est difficile, sinon impossible à cause du petit nombre de symptômes qu'ils présentent. Et encore, si dans ces cas on faisait un diagnostic ferme, comment le démontrerait-on ! Quelles preuves pourrait-on fournir ? On procéderait peut-être par exclusion, mais le procédé est moins probant que le raisonnement géométrique *per absurdum*, car dans ce dernier on peut envisager sûrement tous les cas possibles, tandis qu'en pathologie, si on peut dire : ce n'est pas telle ou telle affection, on ne peut jamais affirmer qu'on n'a pas affaire à une affection encore méconnue, puisque le nombre des maladies nouvelles s est passablement augmentée depuis le commencement du siècle.

Dernièrement j'observais dans mon service à l'hôpital Saint-Joseph, trois malades dans l'histoire est fort intéressante. L'une, une femme de 38 ans, mère de neuf enfants dont quatre vivants, avait une fièvre typhoïde assez nettement caractérisée et qui, à un moment donné, s'est sérieusement compliquée de deux hémorrhagies intestinales abondantes. Une autre, demoiselle de 27 ans, couturière, ne présentait pour tout symptôme qu'une fièvre continue, à faibles rémissions, que la quinine et l'analgésion ne pouvaient abattre et un point de côté que la percussion et l'auscultation n'expliquaient pas. Le troisième malade, un homme de 25 ans, fondeur en caractères, avait été envoyé comme atteint de coliques de plomb. Il n'était nulle-

ment saturnin, mais il souffrait d'un état gastrique sérieux que les purgations successives améliorèrent très peu. Il avait, en outre, une fièvre continue intense qui ne céda ni à la quinine, ni à l'analgésion. Or, si le diagnostic de fièvre typhoïde convenait parfaitement bien à notre première malade, à la mère de famille, il n'en était pas de même des deux autres. Evidemment, l'allure de la fièvre était celle de la fièvre typhoïde, mais il manquait tant d'autres symptômes que nous ne nous crûmes pas autorisé à nous prononcer d'une manière positive. D'un autre côté, si on songeait à la tuberculose aiguë, à la granulie, on manquait également de moyens de prouver le bien fondé de cette opinion, car les crachats du troisième malade n'ont jamais présenté de bacilles de Koch.

C'est dans ces conditions que nous eûmes recours au sérodiagnostic de M. Fernand Widal. Notre interne, M. Hyenne, retira quelques gouttes de sang d'une veine du bras à chacun de ces trois malades et en mélangea le sérum à des cultures récentes de bacille d'Eberth.

L'agglutination eut lieu pour le sérum de la première malade, celle qui présentait la plupart des symptômes cliniques de la fièvre typhoïde. L'agglutination eut lieu également pour le sérum de la seconde malade, ce qui nous confirma dans le diagnostic de fièvre typhoïde, diagnostic jusqu'alors hésitant, parce que nous manquions de signes certains pour le confirmer. L'agglutination ne se fit pas avec le sérum du troisième malade. Nous en conclûmes que son affection était de la granulie, c'est à-dire de la tuberculose aiguë, vulgairement appelée phtisie galopante.

Qu'advint-il à la suite de cette démonstration ?

L'affection de la première malade évolua comme une fièvre typhoïde et, preuve confirmative du diagnostic, quelques jours après son entrée en convalescence, malgré une prudence excessive dans l'alimentation, elle fit une rechute dont elle est aujourd'hui guérie. Ces rechutes sont extrêmement fréquentes dans les fièvres typhoïdes et jusqu'à présent on n'en a pas encore découvert la cause.

Celle de la deuxième malade évolua plus rapidement, la fièvre disparut, on put l'alimenter et l'envoyer terminer sa convalescence à la campagne. Mais pendant cette convalescence la douleur de côté, qui avait disparu, augmenta ; des frottements

se firent entendre à l'auscultation et il ne serait pas surprenant que dans un avenir très prochain il ne se développât des tubercules pulmonaires, comme le fait survient quelquefois peu de temps après la fièvre typhoïde. C'est ce qui est arrivé depuis.

Quant au troisième malade, notre diagnostic de tuberculose aiguë ne tarda pas à être confirmé cliniquement. Les phénomènes thoraciques apparurent d'abord insidieusement, puis à grand fracas et avec une rapidité tellement vertigineuse que le séro-diagnostic ayant été fait le 23 octobre, alors qu'il n'existait encore aucun phénomène thoracique, la mort survenait le 8 novembre et que l'autopsie montrait les poumons farcis de tubercules crus, ce qui confirmait pleinement le diagnostic porté pendant la vie.

On voit par cet exemple combien est importante la découverte de M. Fernand Widal. Il reste maintenant à démontrer que cette agglutination des bacilles d'Eberth ne se produit jamais avec le sérum du sang d'un malade quelconque qui n'a pas la fièvre typhoïde. C'est là le point délicat de ce nouveau critérium, car MM. Gilbert et Fournier ont obtenu une sorte d'agglutination avec le sérum de malades atteints de psittacose, cette maladie des perruches dans laquelle on a trouvé un bacille spécial. Il l'aurait produit également avec divers bacilles intermédiaires entre le *Bacterium Coli commune* et le bacille d'Eberth. Mais il s'agirait, paraît-il, de question de quantité. L'agglutination n'aurait pas lieu avec la même abondance que dans le cas de fièvre typhoïde. Il aurait entre les deux une différence analogue à celle qui existe entre l'analyse chimique qualitative et l'analyse chimique quantitative. Cette imperfection rendrait déjà le procédé plus délicat.

Au reste, malgré des progrès considérables, la bactériologie n'a pas encore fait l'histoire naturelle des microbes. Ce n'est qu'une étude ébauchée. C'est une grande découverte que fera celui qui fera l'histoire de l'évolution d'un microbe en partant de la spore qu'il fera germer pour montrer ensuite le développement de l'être, son ou ses modes de reproduction et les milieux qui lui conviennent, soit chez l'homme, soit dans la nature et comment il passe de l'un à l'autre. Des savants bien au courant des méthodes de l'histoire naturelle pourront nous donner ces renseignements indispensables pour ces microbes et nous épargner

les maladies qn'ils occasionnent. Quand cela sera fait il restera encore à démontrer à quel moment ces microbes acquièrent la virulence, c'est-à-dire, la propriété pathogénique, car il est reconnu d'une façon certaine que ces microbes pathogènes peuvent exister chez l'homme en état de santé parfaite et on sait, d'autre part, que Pasteur a pu prendre des microbes virulents, leur faire perdre cette propriété qu'il leur restituait ensuite, ce qui, en bonne logique, permet de conclure que chez ces microbes, la virulence est un accident, c'est-à-dire une propriété passagère mais non essentielle, c'est-à-dire qu'elle ne lui appartient pas en propre.

Le jour où le *séro-diagnostic* de M. Fernand Widal sera établi sur des bases absolument certaines, ce nouveau critérium aura fait progresser l'art médical mieux que les hypothèses et les théories, car affirmer le diagnostic, c'est reconnaître la maladie, c'est en savoir la nature et c'est souvent encore en pénétrer la cause et par conséquent le remède, si elle est curable.

La chirurgie qui passe pour avoir fait tant de progrès, surtout pour avoir fait plus de progrès que la médecnie doit ses audaces et ses succès au critérium suivant : c'est que la propreté appelée tantôt asepsie, tantôt antisepsie, permet au chirurgien de pénétrer souvent, sans danger pour le malade, dans les profondeurs de l'organisme, de constater si l'organe soupçonné est normal ou pathologique et d'agir alors en conséquence, refermer dans le premier cas, extirper dans le second. C'est sur ce critérium qu'est basée la laparotomie exploratrice et ces opérations crâniennes et autres dans lesquelles le chirurgien, semblable à l'explorateur qui parcourt un pays inconnu pour en signaler les caractères géographiques, inspecte les organes internes pour en reconnaître l'état de santé ou de maladie.

On voit tout de suite combien ce dernier critérium est imparfait et combien il fait désirer impatiemment la découverte de moyens propres à nous renseigner sur l'état réel des organes, sans faire aucune effraction à l'organisme. Quand donc renoncera-t-on à cet adage d'un chirurgien, célèbre explorateur de ventres féminins : Quand je suis en présence d'un ventre malade je ne m'attarde pas, dit-il, à deviner ce qu'il y a dedans, je l'ouvre et je regarde. Un tel procédé a déjà coûté la vie à bien des malades. Il est donc loin d'être inoffensif. Qu'il

est inférieur aux rayons Roentgen à l'aide desquels on peut aujourd'hui examiner, sans aucun danger pour le patient, l'état des os, c'est-à-dire, le squelette. Certains essais permettent même de reconnaître l'état de quelques viscères. C'est de ce côté qu'il faut poursuivre les investigations, car la découverte des rayons X peut produire en médecine des résultats extraordinaires et lui assurer les progrès les plus étonnants. Avec eux, en effet, toutes les lésions du squelette, fractures, luxations, ostéites, séquestres, tous les corps étrangers sont décelés d'une façon positive. Bien mieux, on peut, avec leur aide, s'assurer, dans les fractures, que les fragments osseux sont dans une coaptation parfaite, dans les luxations que la réduction est bien faite et que les surfaces articulaires sont ramenées à leur position normale, dans le cas de corps étrangers que leur extirpation est possible et qu'elle a été complète.

Voilà donc toute une série d'opérations chirurgicales enlevées à la chance, au hasard pour revêtir une sécurité complète. Désormais on ne doit plus voir de membres déformés ou raccourcis à la suite de fractures, d'impotences fonctionnelles consécutives à une luxation mal réduite. Il faut cependant une condition importante pour obtenir ces résultats. C'est que le malade se présentera au médecin aussitôt après l'accident et qu'il ne laissera pas s'écouler un trop long temps pour que la *restitutio ad integrum* soit encore possible.

Tout hôpital doit être muni d'un appareil permettant d'utiliser les rayons Roentgen pour les lésions du squelette et pour la recherche des corps étrangers. Nous espérons que l'hôpital Saint-Joseph ne tardera pas à en être doté. Certainement qu'à la lecture de cet article quelque personne charitable voudra faire cette dépense en somme peu considérable puisque l'hôpital possède déjà la source d'électricité.

Ceci nous amène à dire que depuis six mois environ l'hôpital Saint-Joseph est doté d'un laboratoire de bactériologie et d'anatomie pathologique qui rend les plus grands services pour l'étude des maladies, le soulagement des malades et l'enseignement de la médecine. Chaque jour nous avons recours à ce laboratoire pour examiner les crachats des malades, faire la culture des microbes des angines, etc., ce qui permet de faire le diagnostic bactériologique de ces maladies, etc. On a vu plus haut les précieuses indications que nous a fournies le séro-diagnostic de

la fièvre typhoïde. Deux de nos élèves ont pu y exécuter des recherches sur les propriétés bactéricides du *lysol* et du *traumatol*, ce qui leur a permis de faire deux thèses remarquables qui ont été fort bien accceillies à la faculté de médecine de Paris. On fait également dans ce laboratoire toutes les recherches histologiques importantes pour les pièces anatomiques provenant soit d'opérations chirurgicales, soit de nécropsies.

Mais tel qu'il est compris, ce laboratoire est insuffisant, il faut de toute nécessité lui adjoindre une seconde partie pour la chimie biologique. Dans l'état actuel de l'art médical, pour la connaissance des affections morbides et pour le traitement rationnel des maladies, le médecin a besoin de connaître la composition exacte des différents liquides de l'économie, principalement de l'urine, du sang, du suc gastrique, des liquides retirés dans les ponctions qui se font pour la pleurésie, l'hydrocèle, l'ascite, etc. L'étude chimique des kystes si variés qui se montrent chez les malades, n'a pas moins d'importance. Au reste, l'installation de cette partie du laboratoire n'exigerait que de faibles dépenses. La plus grosse serait le traitement convenable du chimiste chargé de toutes ces recherches, car il y a dans le laboratoire actuel une grande pièce bien éclairée qui répondrait parfaitement à cette nouvelle destination. Cette adjonction est absolument nécessaire, car elle est indispensable pour les recherches thérapeutiques, pour l'étude des médicaments nouveaux et pour la préparation des thèses médicales.

M. le docteur Meslay, chef de ce laboratoire, y a continué et achevé les recherches que lui ont permis de présenter à la faculté de médecine de Paris une thèse remarquable sur l'ostéomalacie (1).

C'est une affection caractérisée cliniquement par un ramollissement généralisé du squelette qui entraîne une prédisposition toute particulière aux fractures spontanées et aux déformations les plus variées, suivant les influences mécaniques qui peuvent agir sur ces os ramollis.

Cette étude représente une monographie complète de la question dans laquelle l'auteur a particulièrement en vue l'anatomie pathologique et la pathogénie de l'affection.

(1) *Contribution à l'étude anatomo-clinique de l'ostéomalacie*, par le docteur René Meslay, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Joseph, etc., un volume in-8°, G. Steinheil, éditeur, Paris, 1896.

Dans l'histoire de l'ostéomalacie, trois phases se distinguent. Après une longue période remplie d'observations vagues, les auteurs se sont tout d'abord efforcés de distinguer cette variété particulière de ramollissement osseux général d'avec le rachitisme.

Cette distinction commence avec Duverny, en 1751, s'affirme dans le travail de Levader de la Feutrie, en 1772, et surtout dans celui de Stein de Cassel en 1783, qui le premier relate l'influence des grossesses répétées sur l'évolution de l'ostéomalacie.

En réalité, c'est à Lœlsten, en 1833, que revient le mérite d'avoir créé une séparation bien nette entre les deux affections et les travaux ultérieurs de Guérin, Stanski, Beyland, Broca, Virchow ont simplement apporté une confirmation clinique ou anatomo-pathologique à cette juste théorie. Ces derniers travaux commencent la phase de recherches anatomiques remplie par les études de Litzmann, Rokitansty, Bauley et Honat, Main et Mück, Cornil et Ranvier, Cohnheim, Monmsen et Pommer. Enfin, dans une troisième phase toute contemporaine, s'agite la question du traitement de l'affection et avec elle l'étude pathogénique. Depuis que Porro montra, en 1875, l'influence heureuse de l'amputation utéro-ovarienne sur la cause de l'ostéomalacie, l'attention est appelée de ce côté ; l'opération de Porro de palliative est déclarée curative. Fehling, après Fochier, de Lyon, attache l'influence heureuse de l'opération à la stérilisation de la malade et propose l'oophorectomie comme traitement régulier de l'ostéomalacie. L'expérience vient justifier l'exactitude de cette heureuse conception en même temps que les recherches histologiques de Rossier démontrent la très grande fréquence des lésions de l'ovaire et que les recherches chimiques de Neumann sur la modification des excrétions chez les ostéomalaciques, mettent en acte les troubles généraux de la mutrition. Ainsi s'élargit et la conception de l'ostéomalacie dans laquelle on ne peut plus voir à l'heure actuelle une simple lésion osseuse, mais bien une affection générale de l'organisme atteint dans son fonctionnement entier.

Deux conditions particulières dominent évidemment l'étiologie de l'affection : la prédilection pour le sexe féminin, l'influence de la grossesse. C'est là un fait aujourd'hui bien démontré, à l'appui duquel viennent les récentes statistiques de

Fehling, de Baumann, Eisenhart ; les tableaux de ce dernier auteur montrent que la moyenne de la fécondité des femmes ostéomalaciques se trouve portée à 6, 4, c'est-à-dire au double de la fécondité moyenne en Allemagne.

Cependant la maladie peut se rencontrer en dehors de ces deux causes : les auteurs ont décrit des exemples d'ostéomalacie certaine chez des femmes vierges, chez des personnes âgées, chez l'homme. Si la première enfance paraît indemne, il n'en est assurément pas de même de la seconde enfance ; M. Meslay apporte deux nouveaux exemples d'ostéomalacie infantile qui prouvent qu'aux approches de l'établissement de la vie sexuelle, mais avant l'apparition des règles, il peut survenir un ramollissement osseux généralisé vraiment ostéomalacique qui ne doit pas être confondu avec le rachitisme tardif.

Cliniquement, en dehors des douleurs si intenses et si précoces et des phénomènes fonctionnels qu'entraînent les déformations, il convient d'attirer l'attention sur les symptômes nerveux décrits par les auteurs, savoir : 1° une susceptibilité nerveuse toute spéciale déjà observée par Lasègue et Trousseau sur laquelle insistent Lœbstein et Bauley ; 2° des contractions musculaires siégeant spécialement sur les adducteurs de la cuisse et dont une des observations de la thèse recueillie à l'hôpital Beaujon offre un bel exemple ; 3° une myasthénie excessive localisée tout d'abord aux membres inférieurs, bien étudiée par Remy et Happen. Ces phénomènes morbides, à défaut de lésions anatomiques retrouvées, indiquent suffisamment la participation du système nerveux au processus pathologique. Ce qui domine dans les symptômes physiques, ce sont les fractures et les déformations, conséquences mécaniques du ramollissement des tiges osseuses. La pseudarthrose est l'aboutissant presque fatal des fractures dans l'ostéomalacie. Les malades observées à Trousseau, à Beaujon et à la Salpétrière en sont une nouvelle preuve, mais en dehors des pseudarthroses vraies, l'auteur insiste sur un état particulier de quelques points des os qui aboutit au même résultat, à savoir la mobilité anormale permanente dans un point donné de leur longueur. Le terme pseudarthrose suppose une organisation quelconque entre deux points résistants d'une tige osseuse. Dans l'ostéomalacie quelques points peuvent se montrer tellement ramollis que la mobilité anormale permanente s'observe sans qu'il y ait

à proprement parler de pseudarthrose. En ces endroits, la tige autrefois résistante est réduite à une véritable baguette flexible qui plie sans se rompre à la manière du bois tendre.

Le marasme, la cachexie et la mort par infection secondaire, congestion pulmonaire hypostatique ou urémie sont la terminaison presque fatale des cas d'ostéomalacie abandonnés à eux-mêmes.

Anatomiquement, l'ostéomalacie correspond à un processus de décalcification des lamelles osseuses autour de tout le système médullaire et des canaux de Havers. La réaction au picro-carmin de Ranvier, de ces régions décalcifiées sur un os simplement aminci par usure sur la pierre, sans séjour préalable dans un acide quelconque, en donne la preuve, de même que le simple examen des coupes osseuses non coloriées. Sur une préparation traitée de cette dernière façon les lamelles périhaversiennes décalcifiées se montrent transparentes et forment une bordure avec leurs ostéoplastes presque disparus, bien différente des lamelles centrales restées intactes. Sur les trois observations inédites de la thèse, deux répondent à cette disposition, mais le processus anatomique de l'ostéomalacie ne se montre pas unique. A côté des faits où la décalcification est évidente, il en est d'autres où le processus semble essentiellement irritatif et rapproche l'affection des ostéites raréfiantes chroniques; ici on trouve non plus une simple décalcification des lamelles périmédullaires, mais une transformation fibreuse de cette moelle avec destruction des lamelles osseuses par des cellules ostéoblastiques et des myéoloplaxes dont la présence rappelle en tout point le processus de la raréfaction osseuse modelante chez le fœtus. Afin de prouver le bien fondé de cette théorie, M. Meslay donne dans sa thèse plusieurs figures où il est possible de suivre ce travail de résorption osseuse par ces cellules spéciales.

Tels peuvent être les différents aspects histologiques de l'ostéomalacie ordinaire; dans les cas de forme sénile, on a décrit évidemment des faits de simple ostéoporose ou raréfaction osseuse par élargissement des espaces médullaires ; mais, d'autre part, il existe des cas, et le fait observé à Beaujon en est une nouvelle preuve, où le processus est identique à celui de l'ostéomalacie ordinaire, de l'ostéomalacie dite puerpérale.

Quelques auteurs ont donné le nom d'ostéomalacie à tout ce

qui est susceptible de ramollir le squelette, cancer et syphilis en particulier. C'est là assurément une liberté bien permise si on se place au point de vue clinique ; mais il convient d'ajouter que le mot ostéomalacie a, en général, un sens plus restreint, qui correspond à la fois à un fait clinique et à un état spécial des éléments constituants de l'os.

La pathogénie de l'affection reste le point le plus obscur de son histoire. Il convient de rappeler les anciennes théories de décalcification due à la présence d'un acide dans le sang. L'acide lactique a été d'abord incriminé. Moers et Muck ont trouvé cet acide libre dans la moelle d'os ostéomalaciques, mais en revanche, Virchow a noté une réaction alcaline marquée et Mommsen, de son côté, n'a pas pu trouver trace d'acide lactique dans les os ; celui-ci, d'autre part, n'a jamais été noté dans le sang. Rindfleisch émet l'hypothèse suivante : il y a excès d'acide carbonique dans le sang et, d'autre part, hypérémie passive par stase sanguine dans les os ; cet acide pénétrant dans les os y produirait la dissolution des sels calcaires. Cette théorie a bien pour elle le début juxtamédullaire des lésions osseuses, mais la preuve directe de l'action de l'acide carbonique dans l'organisme est bien difficile à donner. Dans ces dernières années, Pétrone a tenté de démontrer que le ramollissement des os était dû aux microbes de la nitrification découverts par Winogradsky et qu'on retrouve partout dans le sol où ils jouent un rôle important, transformant l'ammoniaque en acide nitrique. Pour Pétrone, le succès des récentes opérations de Porro et de Fehling ne serait pas dû à la stérilisation des femmes, mais à l'action puissamment microbicide du chloroforme sur le ferment nitrique. Les objections s'offrent nombreuses, car : 1° la présence de ces ferments n'a pas été retrouvée d'une façon constante dans le sang des ostéomalaciques; 2° on n'a pas pu déterminer chez les animaux par leur inoculation des lésions analogues et 3° il a été impossible de vérifier cliniquement le bien fondé de l'hypothèse en guérissant réellement l'ostéomalacie par la simple chloroformisation des malades.

Avec Fehling, nous arrivons à la plus récente hypothèse pathogénique ; pour cet auteur l'activité morbide des ovaires produit par réflexe des voies sympathiques une excitation morbide des vasodilatateurs ; sous l'influence de cette hypérhémie, il

s'opère une dissolution des sels calcaires, puis la fonte du tissu osseux, soit que l'acide carbonique doive être incriminé, soit qu'il faille faire intervenir des acides plus actifs. L'ostéomalacie est donc une trophonévrose des os en rapport avec les phénomènes sexuels et surtout avec l'ovaire, ce qui n'a rien d'étrange, ajoute Fehling, si l'on songe aux phénomènes réflexes qui se produisent dans tout le corps au moment de la puberté, pendant la grossesse ou aux approches de la ménopause. Les phénomènes angionévropathiques sont ici limités aux os et il y a une analogie frappante avec l'affection du système vasculaire dans la maladie de Basedow. Cette théorie demeure jusqu'à nouvel ordre la plus admissible : l'étiologie met, en effet, hors de doute l'influence de l'activité génitale sur la production de l'affection ; l'anatomie pathologique démontre, dans la presque unanimité des cas, des lésions ovariennes très nettes, la symptomatologie met en évidence la fréquence des troubles nerveux ; enfin, l'ablation des ovaires ou l'amputation utéro-ovarique est, de toutes les thérapeutiques, celle qui a donné les meilleurs résultats. C'est donc sur cette hypothèse que les recherches ultérieures devront particulièrement porter.

Le traitement de l'affection doit être avant tout un traitement rationnel en rapport avec l'hypothèse pathogénique que l'on se fait de la maladie. Dans les cas non urgents, il convient tout d'abord d'établir un traitement hygiénique et médical : bains salés, huile de foie de morue (Trousseau), phosphates alcalins (Bouchard), glycérosphates (Albert Robin), phosphore (Sternberg). Les inhalations méthodiques de chloroforme ont donné peu de résultats favorables. Aussi, sans nier l'influence heureuse, en quelques cas, du traitement médical, convient-il d'ajouter que c'est au chirurgical qu'il faut avoir recours dans les cas graves et lorsque la maladie résiste aux traitements précédents. Grâce à ce traitement, les statistiques étrangères peuvent apporter les résultats suivants : 83 0/0 de guérisons, 5, 6 0/0 d'améliorations et 11 0/0 seulement d'échecs (statistique de Truzzi).

On a vu plus haut que ce traitement consiste à priver la malade d'organes importants qui, s'ils ne sont pas absolument essentiels à l'existence, y jouent un rôle tellement considérable que les lois divines et humaines ont décrété des peines considérables contre ceux qui pratiquent ces mutilations. Ce

n'est donc que dans les cas de nécessité absolue, que dans les cas où il est bien démontré que ces organes sont altérés au point de ne plus pouvoir remplir leurs fonctions physiologiques, que le chirurgien serait autorisé à les enlever. Ce point sur lequel M. Meslay n'a pas insisté, mérite tellement d'attention que l'ostéomalacie n'étant pas, en somme, une affection absolument spéciale à la femme pendant la période sexuelle, il ne viendra à l'esprit d'aucun chirurgien d'enlever à un homme atteint de cette affection, à moins d'altération importante, les organes analogues à ceux dont nous parlons.

Sauf cette réserve nous ne pouvons que féliciter M. le docteur Meslay d'avoir débuté dans la vie scientifique par un travail aussi important et aussi considérable, travail qui est d'un bon augure pour ceux que le laboratoire de l'hôpital Saint-Joseph lui donnera l'occasion de publier.

Quelle est la nature de l'asthme ? On pense généralement aujourd'hui que l'asthme est une névrose. Mais quel en est le siège, quel en est le point de départ. C'est ici que les opinions diffèrent. Le docteur Goureau (*Actualité médicale*, 15 décembre 1896), adopte franchement et uniquement la théorie nasale. Pour lui, l'attaque d'asthme est produite par une irritation de la pituitaire se répercutant par l'intermédiaire du nerf nasal interne ou des rameaux nerveux sphénopalatins, sur le bulbe qui excite le pneumogastrique et détermine la contraction tétanique des muscles respiratoires. Le docteur Brissaud (*Hygiène des asthmatiques*, ou *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique dirigée par le professeur Proust*, in-12, Masson et Cie éditeurs), admet également que l'asthme est une névrose, mais il lui fixe des points de départ tellement nombreux, qu'après avoir décrit l'asthme typique et l'asthme symptomatique, il en admet beaucoup de sortes (Asthme nasal, sternutant, viscéral, psychique, des foins, infantile, vermineux, etc.).

Ces deux auteurs énumèrent la plupart des médicaments employés contre l'ashme, mais ni l'un, ni l'autre, ne parle d'un médicament que j'ai fait connaître le premier en France, l'*Euphorbia pilulifera* et qui a souvent une action tellement remarquable contre les accès de cette névrose qu'un malade à qui j'en avais prescrit, me dit le lendemain : Docteur, redonnez-moi encore de cette *plante qui donne de l'air*.

Nous profitons de cette occasion pour appeler l'attention de

nos lecteurs sur la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique* que MM. Masson et Cie éditent sous la direction du professeur Proust. Le volume consacré aux asthmatiques que nous avons lu avec beaucoup de soin a été rédigé par le docteur Brissaud. Les personnes atteintes du terrible mal trouveront certainement des conseils utiles dans ce livre que nous ne pouvons analyser plus longuement. Outre l'*Hygiène des asthmatiques*, la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique* comprend encore : *Hygiène des goutteux*, par MM. Proust et Mathieu ; *Hygiène et thérapeutique thermales*, par le docteur Delfau ; *Hygiène de l'obèse* par les docteurs A. Proust et A. Mathieu. Nous reviendrons à l'occasion sur ces divers ouvrages.

La grande utilité de l'*hygiène thérapeutique*, provient de ce qu'elle remonte aux causes, qu'elle étudie la pathogénie et que tout en donnant aux malades les conseils nécessaires et justement efficaces pour ne pas trop ressentir leurs souffrances, elle apprend à ceux qui sont susceptibles de les endurer les moyens les plus propres à éviter la maladie. On ne sait pas assez qu'il y a un grand nombre des maladies évitables. Or, on ne peut les éviter qu'à l'aide de l'hygiène. Voilà pourquoi nous pouvons prédire un grand succès à la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*.

L'espace nous manque pour parler convenablement de deux volumes importants : 1° *Essai de paléontologie philosophique*, par A. Gaudry, membre de l'Institut, professeur au Muséum ; 2° *Leçons de géographie physique*, par A. de Lapparent, professeur à l'école libre des Hautes-Etudes. Ces deux ouvrages ont été publiés par MM. Masson et Cie.

DOCTEUR TISON,
Médecin de l'hôpital Saint-Joseph.

WESSEL DE TORDENSKJOLD

OU LE JEAN BART DANOIS (1),

(*Suite et fin*).

V

LE PÊCHEUR ET LE VICE-AMIRAL

Pendant l'été de l'an de grâce 1719, le Danemarck est en guerre avec la Suède.

Le czar, Pierre-le-Grand, est entré avec sa flotte dans le lac de Maelar et a pris Stockholm.

Les soldats traitent les malheureux habitants de la capitale Suédoise avec le plus grand arbitraire, et il ne dépend que du czar que la ville ne devienne russe.

La Suède est, en effet, si épuisée, si faible, qu'elle ne peut plus rien faire pour défendre sa capitale.

Le roi Frédéric IV entre en même temps à Bohuslaen et marche avec une grande armée dans la direction de Marstrand.

La puissante forteresse de Karlstœn, la clef des provinces de Schoonen, d'Halland et de Blekingen, et la ville de Marstrand qu'elle domine, sont les points qui ont attiré l'attention du roi de Danemark. Non loin de Marstrand, à Strœmstadt, se trouvent les provisions de guerre du roi Charles XII.

Il faut que ce butin tombe entre les mains des Danois dans leur marche vers Marstrand, car Strœmstadt n'est pas assez fort pour résister à pareilles forces.

Pour sauver ces précieuses provisions, on les transporte toutes, en hâte, sur les nombreux vaisseaux qui mouillent dans le port. Les grands comme les petits en reçoivent autant qu'ils

peuvent en porter. Deux grands vaisseaux de guerre gardent la flotte et ont l'ordre de la convoyer dès qu'une occasion de fuite se présentera.

De légers navires croisent continuellement dans le port. Ils veillent jour et nuit avec l'espoir de pouvoir annoncer bientôt que la passe est libre.

Mais les croiseurs de Tordenskjold veillent avec autant de zèle que les Suédois, car Tordenskjold sait quel trésor se trouve dans le port de Strœmstadt; il sait quel coup la perte de ce trésor doit porter au roi de Suède et il se promet bien de ne pas le laisser échapper.

Cependant, les chaloupes, légères et rapides, allaient et venaient sans cesse entre son vaisseau et ses croiseurs quand il conçoit soudain un projet qui devait rendre son nom immortel.

Il connaît l'importance extraordinaire de la forteresse de Karlstœn. Il sait que trois provinces suédoises seront au Danemark le jour où elle tombera.

La querelle de plusieurs siècles, à savoir si Schoonen, Halland et Blakingen appartiennent à la Suède ou au Danemark, serait alors décidée.

Ses émissaires sont constamment en route; il connaît exactement la force des troupes qui tiennent la forteresse, et il est résolu à risquer une attaque avant l'arrivée du roi.

C'est le 11 juillet.

Au nord du fort de Marstrand se trouve la flotte danoise, tandis que les vaisseaux de guerre suédois sont à l'ancre dans le port même, on y voit, en outre, le magnifique vaisseau de ligne *Warberg*, sous le commandement du commandant Sjœblad.

Le ciel est serein et le soleil donne sur la mer bleue, tandis qu'une brise légère roule des vagues paresseuses.

Rien ne bouge sur les vaisseaux danois portant le pavillon rouge, ni sur les bâtiments suédois au pavillon bleu.

Tout à coup, une barque de pêcheur apparaît à l'entrée du port, justement à côté du premier navire suédois. Le pêcheur est un jeune homme à la figure riante, il siffle une chanson et regarde de temps en temps une corbeille pleine de poissons vivants qui est dans la barque.

Il arrête la barque et crie, dans le meilleur dialecte suédois, à l'homme qui tenait le gouvernail :

— Veux-tu acheter de beaux poissons ?

— A quel prix? demande celui-ci en regardant le poisson avec convoitise. Si tu les donnes à bon marché, je veux bien en prendre quelques-uns.

— Je crois qu'un écu ne serait pas trop.

— Un écu? fit le matelot. Tu veux parler de la corbeille.

— Nullement! un écu pièce, mon brave! Un pareil poisson vaut bien un écu entre amis!

Et il le soulève et le fait briller au soleil.

Mais le matelot, indigné du prix exorbitant, se lève et s'écrie en montrant les poings au pêcheur:

— Remercie le bon Dieu, effronté voleur, que je ne puisse te saisir d'ici, car je te secouerais à t'ôter l'envie de respirer à l'avenir! Quoi! un écu pour un tel poisson! Mais je ne donnerais pas même un écu pour toute la corbeille. Prends le large, insolent, sinon je te ferai voir des chandelles avec ma perche!

Le pêcheur haussa les épaules en souriant, et, continuant à siffler sa chansonnette, il entra dans le port.

Partout où passe un des vaisseaux suédois, il s'arrête, montre ses poissons qu'il vante, en demandant un prix fabuleux; de là, échange de mauvaises plaisanteries avec les matelots, mais en même temps, il semble percer les flancs des navires des yeux.

Il s'approche ainsi peu à peu du vaisseau de ligne *Warberg*, sur le gaillard-d'arrière duquel se promènent, en conversation animée, le commandant Sjœbald et le capitaine Utfall.

— Croyez-vous, vraiment, qu'ils soient assez téméraires pour le faire, demandait le commandant?

— J'en suis sûr, répliqua le capitaine Utfall. Tordenskjold est dehors et il ne se reposera pas. Il y a quelque chose d'extraordinaire dans cet homme. S'il veut une chose, il faut que ses gens lui obéissent. Personne ne lui résiste. Son exemple, tel qu'un torrent, entraîne tout, bon gré mal gré.

— Vous êtes très généreux, dit le commandant quelque peu piqué, de tant louer un homme qui est l'ennemi le plus acharné de notre pavillon, et qui nous a déjà ménagé de si nombreuses défaites!...

— Tordenskjold est l'ennemi de la Suède et par conséquent aussi le mien, répondit le capitaine. Je ne désire rien de plus ardemment qu'une occasion de réparer toutes nos défaites. Mais cela ne m'empêche pas de reconnaître les grands talents de cet homme, et d'avouer que je l'estime et l'admire.

— Il nous a battus, même souvent battus, dit le commandant, et c'est malheureux qu'il nous faille l'avouer... Mais ses victoires combien ne perdent-elles pas de leur gloire, si on s'arrête sur les circonstances dans lesquelles elles ont été remportées... Tantôt ses forces étaient supérieures aux nôtres, tantôt c'était la négligence impardonnable de nos gens qui lui fit atteindre son but. Tenez compte de tout cela et voyez ce qui reste...

— Vous ne croyez pas vous-même ce que vous dites-là, répondit le capitaine Utfall en souriant. A Duenkille, vous étiez vous aussi l'un de ses braves adversaires. Mais brisons là-dessus et pensons au présent. Je suis venu pour échanger mes pensées avec vous et soulager un peu mon cœur. Je suis, en effet, dans une humeur assez triste et presque indigne d'un homme. Croyez-moi, commandant, ma conscience ne me trompe pas... Quelque malheur nous menace.

— Quelle sombre idée ! s'écria le commandant en riant bruyamment... Si ce n'était pas contre votre habitude de prendre quelque chose avant déjeuner, je vous inviterais à dissiper ces soucis avec un bon verre de vin ! Rassurez-vous, capitaine ! Ce Tordenskjold n'osera jamais attaquer le port. Nous sommes ici aussi sûrs qu'au ciel ! Et si même il faisait une attaque sur les batteries de côte, ce que, entre nous, je ne crois pas, et qu'il en prit une ou deux : eh bien ! en haut, sur le Karlstœn, se trouve le colonel Dankwarth, qui châtierait d'importance l'insolence danoise. Non, non, capitaine Utfall, la chose est autre. Tordenskjold est arrivé ici pour nous réduire à quitter le port. Nous devons le poursuivre pour le chasser. Alors il fera semblant de s'enfuir jusqu'à ce que nous soyons en pleine mer, et ensuite il nous attaquera. Mais, cette fois, je vois le dessous de ses cartes. Ruse contre ruse ! Nous resterons ici !... Mais, eh là-bas ? cadet ! qu'y a-t-il ?

Le pêcheur avait atteint le vaisseau et attaché sa barque près du gouvernail.

Il escaladait le bord avec sa corbeille pleine de poissons, et avant que le cadet eût pu répondre, il s'arrêtait devant les officiers et leur offrait ses poissons.

— Va-t-en à tous les diables, s'écria furieux le capitaine Utfall.

— Ou au cuisinier, qui se plaint du manque de poissons frais, ajouta le commandant. Au gaillard d'arrière, mon garçon.

Le pêcheur se hâta de passer au grand mât, où il fut immédiatement entouré des matelots, avec lesquels il marchanda à dessein avec beaucoup d'âpreté.

Cependant les deux officiers le rappelèrent auprès d'eux ; ils espéraient que le pêcheur, qui venait justement de la mer, pourrait leur donner quelques nouvelles des vaisseaux danois.

— Je m'y entends trop peu, Messieurs, répondit naïvement le pêcheur. Et puis, je n'ai pas osé en approcher ; car, je sais que Tordenskjold est un sorcier, duquel personne ne s'approche impunément. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y a douze grands vaisseaux près de Kuennekille, et qu'il y a beaucoup de monde à bord de chaque vaisseau. J'ai aussi vu des jaquettes rouges sur les ponts, ce qui est, je crois, l'uniforme des troupes de terre de ces damnés Danois. Une chaloupe de l'amiral m'a rencontré et m'a acheté quelques poissons. Les matelots m'ont dit qu'on songeait à une expédition à Strœmstadt. Ce qu'ils y veulent, je n'en sais rien.

— Ils veulent tout bonnement enlever nos vaisseaux de transport ! dit le commandant. Ce sera, au moins, plus naturel qu'une attaque sur Marstrand. Tu me sembles être un habile garçon. Dis-moi tout ce que tu sais.

Il continua à parler avec le pêcheur, tandis que le capitaine Utfall le regardait avec attention. Mais il ne put découvrir la moindre particularité. Ses pressentiments se dissipèrent.

Le pêcheur ayant dit au commandant tout ce qu'il savait, ajouta :

— C'est, en vérité, tout ce que je puis dire, et les messieurs m'excuseront si je pars maintenant. Le cuisinier n'a pas voulu de mes poissons, et il faut que je les vende quelque part ailleurs, pour qu'ils ne se gâtent pas.

Il fit une révérence, sauta par dessus la galerie dans sa barque et partit avec la rapidité d'une flèche.

— Où est-il ? demanda le capitaine Utfall en passant sa main sur son front, comme arraché d'un cauchemar.

— Parlez-vous du pêcheur ?

— S'il n'avait pas parlé si bien suédois et si ses manières n'avaient pas été tout à fait celles d'un pêcheur... Mais, sottise !... C'est une folie d'y penser.

— Mais qu'avez-vous donc ? demanda le commandant.

— On raconte tant de singulières histoires de Tordenskjold :

sa bravoure est moins populaire que ses ruses !.. oui, lorsque je regardais ce pêcheur...

— Vous croyiez que c'était Tordenskjold, fit le commandant en éclatant de rire... Pardon, capitaine, mais je ne puis comprendre qu'on puisse rêver ainsi debout !.. Ah ! on sert le déjeuner. Allons dans la cabine. Le vieux vin vous réveillera.

Cependant le singulier pêcheur continuait à ramer, sans s'inquiéter d'aucun des vaisseaux qu'il croisait.

Lorsqu'il eût atteint le point extrême de la ville, il attacha sa barque et sauta à terre. Il évita les dernières maisons de la ville. Il se fit un chemin par d'épais buissons jusqu'à un sentier qui conduisait à la forteresse de Kaslstœn.

Il semblait que le pêcheur, qui avait marché avec tant de sûreté à bord des vaisseaux, n'était pas habitué à la terre ferme, car il s'arrêtait souvent comme pour reprendre haleine, et il regardait autour de lui, comme si quelque chose eût vivement excité sa curiosité, ou comme s'il eût craint d'être arrêté par quelque obstacle imprévu.

Enfin il se trouva devant la porte.

En se redressant de toute sa hauteur, il frappa avec son poing sur la porte, qui s'ouvrit bientôt.

Un soldat allemand demanda brutalement ce qu'il voulait.

Lorsqu'il aperçut le pêcheur qui, avec des manières gauches, demandait à entrer, il voulut refermer la porte avec un juron ; mais le pêcheur y mit son pied et chercha à séduire le soldat en lui offrant un poisson.

C'était une mauvaise bande que ces soldats allemands en Suède, surtout ceux qui appartenaient à cette garnison.

Rassemblés de toutes les parties de l'Allemagne, ils étaient là sur cet étroit et solitaire rocher, mal payés et encore plus mal nourris, enviant chaque bagatelle que leurs compagnons arrachaient à l'ennemi. Au reste, ils étaient fatigués de leur dur service ; car leur commandant, le colonel Dankwarth, était un officier sévère, très rigide.

Aussi, chaque occasion d'obtenir quelque chose à boire ou à manger était pour eux la bienvenue, et quiconque était de sentinelle à la porte ne laissait entrer à moins qu'il ne fût payé.

Le pêcheur le devina sans doute, car il mit son poisson dans la corbeille et glissa dans la main du soldat une bonne pièce d'argent qui fit merveille.

A peine est-il dans la forteresse, qu'il commence, au grand plaisir des soldats, son colportage en des places impossibles.

Il frappe à la porte de la poudrière, entre dans deux grands magasins qu'il trouve vides. Il jure de son erreur, mais ses yeux sont partout. Enfin, après avoir tout bien examiné, il va plus loin dans la forteresse. Bientôt il est à l'entrée de la Commandature et commence à marchander avec la cuisinière, qui le trouve insolent. Le colonel, qui quitte justement la maison, étant pris comme arbitre, jette à peine un regard sur le pêcheur, qu'il éconduit sèchement.

Cependant le bonhomme laisse tous ses poissons à la fille pour la moitié du prix et se dirige ensuite vers la sortie de la forteresse, dont la porte se ferme bientôt sur lui ; puis il descend le sentier avec la vitesse de l'éclair et saute dans sa barque.

Cependant les officiers, au bord du *Frédericksald* sont fort inquiets. L'amiral est absent depuis quelque temps sans que personne sache où il se trouve. Même *Bude*, capitaine du *Lolland*, le meilleur ami de l'amiral n'en sait rien.

Tout à coup une barque légère s'approche avec vitesse du vaisseau et bientôt Tordenskjold travesti en habit de pêcheur se trouve au milieu de ses officiers stupéfaits et joyeux.

— Qu'y a-t-il à tant s'étonner, s'écrie-t-il ! Une corbeille de poissons et un peu de suédois m'y ont très bien conduit et ramené. J'ai été sur le gaillard d'arrière du vaisseau du commandant suédois et dans le logement du colonel du Karlstœn. Ce n'est pas aussi terrible que nous l'avons cru, Messieurs. Nos amis ont cette fois pris *Corbeil* pour *Paris*. Nous pouvons très bien commencer l'opération avant qu'arrivent les renforts de l'amiral Rosenpalm, qui ne peut se résoudre à quitter Copenhague. Et ainsi, quand Sa Majesté qui marche par le Bohuslaen arrivera au pied de Karlstœn, elle trouvera l'opération accomplie, et la gloire du jour sera à nous, à nous seuls !

Ses officiers l'approuvent et se préparent.

On équipa quatre grandes chaloupes armées qui, montées par un officier expérimenté, se dirigèrent vers quatre points différents du port pour prendre connaissance du terrain.

A peine avait-on remarqué ces manœuvres du bord des vaisseaux suédois qu'on détacha quelques petits bâtiments pour chasser les Danois.

Mais les Suédois ne peuvent atteindre l'ennemi qui ne se re-

tire que lorsqu'il eut vu tout ce qu'il voulait voir, et non sans amener comme bonne prise un *hucker* suédois de quatre canons.

Ce petit combat fut le prélude de la grande journée de *Marstrand*.

Tordenskjold accueillit les officiers qui revinrent avec ces mots:

— Vous avez vu les forces de l'ennemi ; je vous demande donc, Messieurs, si vous croyez que nous sommes assez forts pour l'attaquer et le vaincre. Je ne veux pas de phrases et de belles paroles, mais une simple réponse : *oui* ou *non*.

— Oui ! oui ! s'écrièrent-ils tous en chœur.

— C'est ce que j'attendais de vous, répliqua le jeune héros. Une résolution prise aussi promptement sera sûrement suivie d'un heureux succès. Les vaisseaux de guerre et trois des grandes chaloupes doivent commencer sur-le-champ le feu d'ici. Aussitôt que le vent changera, quelques-uns des vaisseaux de ligne lèveront l'ancre et s'approcheront de la côte, afin de donner du feu et nous envoyer des hommes s'il le faut. Le commandant Hogge se rendra avec le vaisseau de ligne *Tumler* et la galère *François-Charles*, à la baie de Gothenbourg, pour assurer nos derrières.

Le commandant Hogge le remercia d'obtenir ce poste d'honneur et assura qu'il défendrait la gloire du pavillon jusqu'au dernier soupir. Il partit pour lever les ancres.

Tordenskjold donna ensuite à chaque officier des ordres particuliers et ajouta :

— J'attends que tous mes officiers se tiendront bien à leurs postes et qu'ils combattront bravement, s'il le faut. Quant à moi, je jure, en présence de tous, que je ne me ménagerai pas, mais que je risquerai à chaque instant ma vie pour l'honneur et la gloire de notre pavillon... Dieu nous soit en aide ! Mais assez de paroles ! A l'œuvre tous !

Il salua du chapeau et les officiers se rendirent à leurs postes.

L'après-midi du 21 juillet, tous les vaisseaux se mirent en mouvement. Selon le plan de l'amiral on devait faire un camp retranché sur l'île des *Vaches*, d'où l'on pouvait dominer les vaisseaux dans le port.

D'innombrables barques et chaloupes allaient et venaient pour amener des soldats et des matériaux.

Le parc d'artillerie donnait surtout beaucoup de soucis, car

il était placé sur plusieurs vaisseaux, et il fallait maintenant le réunir sur un point.

Deux vieux artilleurs expérimentés, qui marchaient l'un à côté de l'autre et pouvaient observer le terrain, secouèrent la tête et l'un dit :

— Est-ce que l'amiral veut vraiment que nous fassions ici un retranchement?

— Naturellement! fit l'autre, quoiqu'il l'ait dit en riant.

— Alors nul de nous ne survivra pour raconter aux nôtres ce que nous aurons fait ici... Regarde donc là-haut! Vois-tu sur les remparts ces canons qui semblent nous regarder? Ils nous vomiront sur la tête une grêle de plomb!

— C'est une maudite histoire, camarade, lorsque l'amiral a de pareils coupe-gorge en tête, il pourrait bien y employer ses matelots. Mais il n'y pense même pas : ils lui sont bien trop précieux pour cela. Nous autres, pauvres soldats de terre, nous tirons toujours les marrons du feu... Moi, je ne le ferai pas!

— Tu ne le feras pas? Oh! oh! Et le code militaire?

— Je ne le ferai pas, te dis-je! et si tous pensaient comme moi, je verrais bien ce que ferait notre intrépide amiral! Il ne peut donc pendre et fusiller tout le corps?... Secoue la tête tant que tu veux. Regarde là-haut et contredis-moi. Mais j'espère qu'on n'y recourra pas. Nos officiers ont leur tête entre les épaules tout comme moi; et il n'y a pas de doute qu'ils ne disent un petit mot à l'amiral, le moment critique venu.

Un officier d'artillerie avait entendu une partie de cette conversation. Mais il fit comme s'il n'eût rien entendu et ordonna en peu de mots aux gens de se hâter.

Et il en était dans beaucoup de postes comme ici.

Les artilleurs étaient ou indignés ou découragés ; ceux qui ne murmuraient pas tout haut n'en pensaient pas moins, et chacun se promettait d'éviter le danger, ou de s'enfuir.

Mais le commandement : *Aux retranchements!* retentit tout à coup et toute velléité de résistance disparut.

La puissance de la discipline exerçait une telle magie sur les soldats, que, saisissant instinctivement leurs outils, ils se rendirent chacun à son poste et se mirent à l'ouvrage.

Tordenskjold et les officiers de son état-major étaient partout.

L'impression, qu'il produisait sur tous, était telle, que ces

hommes qu'il envoyait à une mort certaine, ne l'accueillirent qu'avec des cris d'enthousiasme.

Mais soudain un éclair déchire les nues et un coup de tonnerre retentit du haut du Karlstœn. La première bombe tombe dans un monticule de sable qu'on venait d'élever. C'était le signal.

La canonade commença avec une telle violence et tant d'efficacité qu'une partie des soldats dut déposer pioches et pelles pour emporter les morts et les blessés.

Le murmure, d'abord sourd, éclata tout haut, des soldats allèrent jusqu'à déclarer à leurs officiers qu'ils allaient cesser tout travail ; d'autres jetèrent leurs outils sans mot dire et s'enfuirent.

Les officiers cherchaient en vain à rétablir l'ordre ; en vain retentissait l'hymne national, ce chant antique du Danebrog, tombé du ciel. La résistance était générale.

L'amiral hors de lui somma le commandant d'artillerie de faire son devoir et de contraindre les soldats.

Ce qui donna sujet à une discussion.

Le commandant remarqua qu'il était inutile d'entreprendre une attaque aussi sanglante qu'injustifiée.

Au reste, sans faire tort à son rang, M. l'amiral n'était point le commandant en chef et il lui déclara que, s'il ne lui montrait un ordre formel de Sa Majesté le roi, ou de l'amiral Rosenpalm, il donnerait sur-le-champ l'ordre à ses artilleurs de se retirer. Si, au contraire, il pouvait lui montrer un ordre pareil, ils devraient naturellement risquer leur vie, sinon, non.

— Vous osez le dire ! fit Tordenskjold, pâle comme la mort.

— Oui ! de plus j'en prends la responsabilité fit l'officier.

Voilà la plus misérable lâcheté que j'aie encore rencontrée chez un officier danois ! s'écria l'amiral.

— Mon épée répondra à cette insulte dès que Monsieur l'Amiral aura fini ici, fit le commandant... Holà ! partons !

Les tambours roulèrent et les artilleurs se retirèrent, sous le commandement de leurs officiers.

Tordenskjold resta un moment dans une immobilité étrange. Il se mordait les lèvres et pressait ses mains contre sa poitrine, qui semblait sur le point d'éclater.

Le capitaine Bude, qui se trouvait à côté de lui, posa sa main sur son bras et lui dit :

— La mort est certaine ici. Je vous supplie de vous retirer, car la patrie a besoin de vous !

— La patrie ! Que peut-elle attendre lorsque de tels poltrons abandonnent leur service ! s'écria l'amiral ! Cet homme déloyal, qui me menace d'un duel, payera sa félonie de sa tête ! Mais c'est maintenant à nous, capitaine Bude, d'achever le travail que ces traîtres abandonnent. Allons ! capitaine Bude, faites venir cinquante hommes de chacun de nos vaisseaux de ligne. Ce sera suffisant. Donnez les signaux. Et le travail reprit.

Les ordres donnés à bord, les matelots vinrent à terre.

Avec le premier coup de pioche recommença la canonnade ; mais ces braves marins s'en inquiétaient peu.

Les vaisseaux suédois commencèrent à agir à leur tour. Les commandants étaient persuadés de leur défaite, si les retranchements étaient terminés malgré la résistance de Karlstœn.

On équipa et arma promptement des chaloupes ; toutes se mirent en route en même temps et s'avancèrent vers l'île des *Vaches* en forme de croissant.

Un violent combat s'engagea de part et d'autre on se battit avec fureur.

Les matelots, jetant leurs pelles et leurs pioches, saisirent leurs pistolets et leurs haches d'abordage et se défendirent comme des lions.

Enfin l'élan des assiégeants diminua, et les chaloupes suédoises se retirèrent avec de grandes pertes.

Les matelots danois se remirent à l'œuvre, tandis que les canons de Karlstœn leur lançaient une grêle de ferraille.

Le travail fut poussé avec une telle ardeur, que le lendemain, vers midi, l'œuvre était terminée. Mais les travailleurs étaient si épuisés de leurs incroyables efforts, que beaucoup d'entre eux tombèrent avec leurs outils et restèrent inanimés.

Cependant Tordenskjold vit avec joie que les retranchements, qui devaient l'aider à prendre le port et la ville, étaient terminés. Il regardait aussi ses matelots avec compassion.

— Les braves gens ! Comme ils sont fatigués ! Mais je ne pouvais pas le leur épargner. L'honneur du pavillon au-dessus de tout ! Mais il est temps de s'occuper d'eux. Holà ! que ceux qui peuvent marcher viennent entendre mes ordres.

Et, sur l'ordre de l'amiral, on apporta toutes sortes de rafraî-

chissements. On y vit de la bière, du vin, du pain, de la viande, bref tout ce qu'il y avait de comestibles.

L'amiral parcourut les rangs, dit à tous de boire et de manger, et leur donna courage.

Peu à peu, les gens se remirent et la bonne humeur revint à ces braves, qui lui étaient tout dévoués.

Lorsque Tordenskjold vit que chacun avait ce qu'il fallait il songea à ses officiers et à lui-même, et il dit au capitaine Heider, qui commandait le *Lindwurm* :

— Je pense, monsieur le commandant, que nous pouvons maintenant songer pendant une demi-heure à nous-mêmes, sans que le service ait rien à souffrir. Voulez-vous bien inviter ces messieurs chez moi ? Il y a ici une petite place où nous pourrons nous asseoir sans crainte des balles du colonel Dankwarth. Ces messieurs seront les bienvenus chez moi.

L'officier partit et Tordenskjold donna ses ordres.

La place où l'on devait prendre le repas se trouvait à un coin de retranchement, tout près de la mer. On pouvait de là dominer le gros de la flotte danoise.

On étendit un drap blanc par terre et on y mit divers plats. On y vit briller plusieurs carafes de vin excellent.

Tordenskjold reçut ses hôtes avec cordialité et tous s'étendirent devant cette table improvisée, sans s'inquiéter des balles qui sifflèrent au-dessus de leurs têtes.

Tout à coup une chaloupe du *Lolland* s'approcha à grands coups de rames avec un rapport pour le commandant de ce vaisseau, qui était un des convives.

Tordenskjold jeta un coup d'œil sur la chaloupe, et, remarquant le matelot qui parlait avec le capitaine :

— N'est-ce pas, lui dit-il, Elie Wulff qui m'a si bien servi à Dunkille ? Holà, Elie Wulff ! Comment vas-tu vieux loup ?

— Trop honoré que Monsieur l'amiral se souvienne encore de moi, répondit le vieux marin avec modestie. J'éprouve toujours une joie secrète quand je vois Monsieur l'amiral et me souviens que j'ai une fois combattu tout près de lui.

— En effet, mon brave, tu t'es battu, et très bien encore : ton amiral l'atteste ! Approche ! Celui qui a combattu avec Tordenskjold peut aussi boire avec lui. Prends ce verre ! qu'il te fasse du bien, mon brave ?

Wulff prit le verre et s'écria d'une voix émue :

— Je n'oublierai pas ceci tant que je vivrai : A votre santé, mon amiral !

Au même moment une balle suédoise fracassa la poitrine du brave marin. Il tressaillit et criant : Vivent Tordenskjold et son pavillon ! il tomba mort, inondant la table de son sang.

Epouvantés, tous se levèrent.

Les hommes de la chaloupe emportèrent leur camarade. Tordenskjold le suivit des regards disant, plein de tristesse :

— Tu as payé de ton sang ton attachement pour mon pavillon : Adieu ! brave danois !... Qu'un esprit comme le tien anime tous les autres... Et maintenant ce repas est terminé... A l'ouvrage de nouveau ! Il y a aujourd'hui justement 40 ans que l'amiral Gyllenlœve prit la ville de Marstrand avec sa forteresse. C'est de bonne augure ; célébrons-en l'anniversaire par la reprise de la ville. Tous s'y préparèrent.

L'amiral, voulant épargner la ville, envoya le capitaine-lieutenant Plozert, avec un trompette et un drapeau, au commandant de la forteresse ainsi qu'aux plus hauts officiers de marine, et leur fit dire qu'il épargnerait la ville si tous les vaisseaux, grands et petits, se rendaient ; sinon on devait annoncer au collège municipal de Marstrand que le malheur de la ville devait être attribué au commandant du Karlstœn et non pas à Tordenskjold...

— Je sais bien, ajouta Tordenskjold, que cela n'aidera à rien, mais il faut que je fasse mon devoir.

Lorsque le capitaine Plozert revint quelque temps après avec la réponse : que le commandant et les capitaines étaient décidés à défendre la ville jusqu'à l'extrémité, il reçut cette nouvelle avec une joie secrète, mais qui fut pourtant un peu troublée par la pensée qu'il fallait détruire la ville.

Une attaque meurtrière commença alors.

Les balles volèrent de terre dans le port et du port à la terre. On combattit sur les ponts et dans les chaloupes.

Le capitaine Unger, un des meilleurs officiers de la marine danoise, avait pris le vaisseau de ligne suédois *Warberg*, sur le pont duquel Tordenskjold avait si bien joué le pêcheur, et il avait donné ordre de remorquer des chaloupes pour emmener le bâtiment hors du feu.

Ses ordres s'exécutaient et déjà le vaisseau se mettait en mouvement lorsqu'une bombe brisa la galerie et lui broya la

jambe. Il saisit une corde et fit signe de la main. Aussitôt les matelots les plus proches volèrent à son secours, mais il les renvoya, disant :

— A votre ouvrage ! Je suis coulé à fond et on ne peut plus me mettre à flot ! Apportez à l'amiral ce vaisseau et mes adieux !

Avec ces mots, il lâcha la corde et tomba mort.

Tout à coup, une terrible explosion ébranla l'air. La terre trembla et la mer bouillonna.

Tous regardèrent vers la forteresse.

Une bombe avait pénétré par le toit du moulin où se trouvaient les cartouches à mitraille.

En ce moment, les chaloupes danoises atteignirent le môle.

Tordenskjold est le premier à terre. Les officiers et les matelots le suivent. Saisis de panique, les artilleurs suédois s'enfuirent vers la forteresse, les habitants de la ville les accompagnent en masse.

Les officiers entourèrent leur amiral, ne pouvant croire à un tel succès de leurs armes. Avec admiration, ils regardèrent leur jeune chef, qui s'écria :

— La ville est donc à nous ! et sans l'aide de messieurs les artilleurs ! Je l'ai toujours dit que rien n'est impossible à mes marins ! Je vous remercie tous de votre aide dans cette œuvre difficile, et je dis à tous, officiers et matelots, que chacun a fait son devoir !

Cette première partie de la grande opération accomplie, Tordenskjold voulut entreprendre la seconde, qui était, à coup sûr, la plus difficile : la prise de la forteresse.

Les officiers regardant les murs inexpugnables, et puis le peu de forces dont ils disposaient, haussèrent les épaules.

Mais Tordenskjold était d'avis qu'en face d'une victoire comme celle qu'on venait de remporter, il était ridicule de douter du succès d'une seconde.

Aux soldats qui formaient la garnison de la forteresse s'étaient joints tous ceux qui avaient abandonné la ville.

Les vivres y seraient donc insuffisants. De plus, ils étaient très mal pourvus d'armes, et ils ne pourraient par conséquent résister que faiblement.

Comme preuve de leur pénurie, Tordenskjold avait rapporté un fusil où l'on avait serré à vis une pièce d'argent à défaut d'une pierre à fusil ?

D'ailleurs tout allait mal dans la forteresse.

Elle était, en effet, tellement remplie de monde, que le commandant de la place n'arrivait pas avec la plus impitoyable sévérité à maintenir l'ordre dans cette foule accourue de tous les côtés ; et les soldats allemands, de plus en plus exigeants, menaçaient à chaque instant de se révolter.

Ces mercenaires, avaient devant les yeux une mort certaine. Le spectre de Tordenskjold se dressait menaçant dans leur imagination exaltée, et l'insubordination en devint bientôt générale.

Ainsi la situation du commandant devenait d'instant en instant plus critique.

Ce fut alors qu'arriva un envoyé de Tordenskjold. Il invita le commandant à remettre la forteresse. Le colonel Dankwarth n'eut pas le courage de congédier le parlementaire sans façon.

Il réunit sur-le-champ un conseil de guerre. On y décida d'envoyer à l'amiral un député qui s'assurerait de ses propres yeux de la situation des assiégeants.

Le capitaine Utfall fut choisi pour cette mission et il se mit en chemin avec le parlementaire danois.

Lorsqu'il arriva devant Tordenskjold, il s'arrêta comme frappé de la foudre. Celui-ci sourit et dit :

— Monsieur le capitaine me reconnaît peut-être ? Il y a quelques jours vous ne vouliez pas mes poissons à un écu pièce, et maintenant vous m'en payez à un prix bien plus élevé, ne vous en déplaise, monsieur le capitaine !... Rassurez-vous pourtant, car je sais que j'ai affaire à un brave adversaire, et aussi que la fortune est changeante... Regardez autour de vous, monsieur, et jugez si vous pouvez songer avec bon sens à une résistance heureuse : pour vous faire comprendre ceci, je m'offre moi-même comme guide.

L'amiral avait donné des ordres en conséquence.

Il conduisit son hôte suédois devant la porte de son logement, où, selon son ordre, s'étaient rangés tous les matelots qui pouvaient encore tenir une arme.

Ils étaient si avantageusement placés, que leur nombre parut bien plus grand qu'il ne l'était en réalité.

Les officiers passèrent par les rangs et entrèrent ensuite dans une chaloupe pour visiter les retranchements et les vaisseaux. Pendant qu'ils y étaient, les officiers de marine condui-

sirent leurs matelots à l'autre bout de la ville, où on les rangea de la même manière.

Lorsque les visiteurs mirent pied à terre, le capitaine Utfall jeta un coup d'œil sur la foule qui accueillait l'amiral avec des cris de joie, et dit :

— C'est assez ! je ferai mon rapport à monsieur le commandant. J'espère qu'il aura la sagesse de ne pas s'opiniâtrer contre vos forces si visiblement supérieures. Quant à moi, j'ai le plus grand respect pour Tordenskjold ; mais vu l'état des choses, j'aime mieux l'avoir comme ami que comme ennemi.

— Je vous avoue, monsieur le capitaine, lui répondit Tordenskjold, tandis que le capitaine se retirait, que ce sera pour moi un honneur partout où je vous rencontrerai !...

Ainsi la nuit arriva. C'était le 26 juillet.

L'air était chaud et la brise douce. Les étoiles brillaient avec tant d'éclat qu'on se serait cru sur les rives de l'Arno ou au golfe de Naples. Toute la nature était en fête.

Mais les braves marins de Tordenskjold saisirent leurs armes et commencèrent l'attaque de la citadelle.

Le combat fut sanglant et meurtrier des deux côtés.

Chaque pied de terrain fut défendu pied à pied. Tordenskjold était partout, toujours confiant en la victoire.

Sa présence remplissait le soldat d'ardeur et d'enthousiasme.

Cependant les forces commencèrent à diminuer, et, lorsque les premières lueurs du jour parurent, presque personne n'était plus en état de poursuivre le combat.

Le capitaine Plozert se trouvait sur le pont de son vaisseau et regardait le désordre autour de lui.

— Pourquoi ne tirez-vous plus ? demanda-t-il au caporal des artilleurs qui venait de s'approcher.

— Monsieur, répondit-il, tout est en vain. Je ne puis persuader mes gens de lever la main ; et d'ailleurs, nous ne pouvons plus rien faire. Nos munitions sont épuisées. Dans ce canon-ci se trouve la dernière bombe que nous possédions : dois-je la lancer ?

— Une seule bombe, dites-vous ? Passé-moi la mèche ! Je tirerai ce coup moi-même, car si vous avez tous perdu la tête, moi j'ai gardé la mienne !

Et, entouré des officiers et des soldats que ce spectacle inaccoutumé attire, il approche la mèche du canon en s'écriant :

— Au nom de Dieu !

La bombe est lancée avec tant de bonheur qu'elle tombe au milieu de la forteresse. Le silence d'abord profond est tout à coup troublé par un cri, un bruit sourd.

Une fumée épaisse monte de la place où la bombe est tombée ; une explosion, comme si la terre eut été déchirée jusqu'à ses entrailles, éclate, et une grêle de fer et de pierres, de poutres et de planches à moitié brûlées, tombe de la hauteur.

— La poudrière vient de sauter !... entend-on crier.

— Diablerie ! murmure un officier.

— La main de Dieu ! corrige un autre...

Ce coup fut décisif. C'en était fait du courage des assiégés. La citadelle se rendit ; et, à trois heures de l'après-midi Tordenskjold entra, à la tête des siens, dans le Kaslstœn, sur le mur duquel flottait le *Danebrog*.

L'action incroyable était faite !

Sept cents marins avaient pris la forteresse suédoise qu'on avait crue jusqu'alors imprenable...

C'était un jour magnifique, lorsque le roi Frédéric IV entra au bord de la frégate *Poméranie*, dans le port de Marstrand, son pavillon au mât.

Aussitôt que l'ancre toucha terre, Tordenskjold vint à bord avec tout son état-major et s'écria :

— J'ai l'honneur de présenter mes plus respectueux hommages à Votre Majesté dans le port de Marstrand. J'aurais bien voulu ajouter les clefs de Gothenbourg et de Ny-Elsbourg à celle de Karlstœn, mais je n'ai pas encore réussi.

— Celui qui donne tant de riches présents à la fois, n'a pas besoin de s'excuser de n'en pouvoir donner davantage, répondit le roi. Nous vous remercions de tout notre cœur. Vous êtes le bienvenu, et nous vous félicitons comme amiral.

— Amiral ! s'écria Tordenskjold presque effrayé... Et à l'âge d'à peine trente ans !... mille remerciements, Majesté ! Je chercherai à me rendre digne de cette nouvelle grâce.

— Vous l'avez déjà fait, dit le roi. Et pour donner à tous une preuve visible que Nous savons estimer un si brave serviteur, Nous vous donnons ce portrait de Nous, que vous porterez comme signe de notre faveur.

Tordenskjold fit une profonde révérence, et le roi lui passa lui-même au cou son portrait monté en diamants.

Les yeux du jeune amiral brillèrent de joie; on pouvait presque entendre les battements de son cœur et, vivement ému:

— Je puis assurer Votre Majesté, dit-il que ce portrait ne pourrait se trouver sur un cœur plus fidèle, et je vous jure qu'il regardera toujours en face les ennemis du Danemark.

— Nous en sommes convaincus, fit le roi en souriant gracieusement. Maintenant, continua-t-il, Nous voulons visiter notre nouvelle possession en votre compagnie, venez, amiral.

Et le roi mit le pied sur le sol suédois, appuyé sur le bras de son plus brave marin.

Dans la suite, le roi choisit le glorieux amiral pour son favori. Il voulait l'avoir constamment auprès de lui, et ce n'était pas sans chagrin qu'il le voyait se livrer à des excursions que son tempérament, tout de mouvement et d'action, le forçait d'entreprendre.

Il était partout reçu avec les plus grands honneurs ce marin qui, si jeune, avait remporté tant de victoires.

A Hanovre, il eut le malheur de se prendre de querelle avec un colonel pensionné, nommé Stahl; un combat singulier s'en suivit et Tordenskjold y trouva la mort, le 20 novembre 1821 âgé seulement de trente ans!

Nous ne pouvons mieux terminer cette *vie* qu'en donnant ci-après une dépêche qu'un bienveillant *lecteur* a bien voulu nous faire parvenir lorsque cette vie parut pour la première fois. On y verra que la nation danoise, si française de cœur et d'aspirations, sait honorer ses grands morts ainsi qu'il convient et que le nom de l'illustre Tordenskjold est aujourd'hui encore aussi vivant et aussi populaire que lorsqu'il prenait des flottes.

Copenhague, le 28 octobre 1890.

« On célèbre aujourd'hui, dans notre ville, le 200e anniversaire de la naissance du héros et amiral Pierre Wessel de Tordenskjold, né à Drontheim, le 28 octobre 1691, et tué dans un combat singulier, à Hanovre en 1720.

« Le corps de Tordenskjold repose dans un magnifique sarcophage de marbre noir dans la grande chapelle de l'église de la *Marienkirche*.

« Le sarcophage était aujourd'hui richement orné de plantes vertes, de fleurs, de guirlandes, de drapeaux, de pavillons et

d'étendards, au milieu desquels se laissaient voir des armes et des canons de marine du temps du glorieux mort.

« L'avant-midi, vers onze heures, l'église se remplit d'officiers de la flotte et de l'armée en uniforme de gala ; on y remarqua aussi l'ambassadeur de Suède et Norwège.

« A onze heures précises, le roi, en uniforme d'amiral, parut accompagné de son fils, du prine Valdemar et d'une suite nombreuse. Les nobles et augustes personnages prirent place immédiatement près du sarcophage devant lequel un prêtre, monté sur une estrade, prononça l'éloge du glorieux amiral.

« Après le discours, le roi déposa une superbe couronne de lauriers sur le sarcophage de l'amiral en disant :

« — Je dépose cette couronne sur le tombeau de Tordenskjold, en souvenir reconnaissant de sa vie et de ses actions, et aussi avec l'espoir que la fidélité de Tordenskjold envers le roi et sa patrie ne sortira jamais des cœurs des marins danois ! »

GASTON DE VEY.

POUR L'AUTEL ET LE FOYER

—

PREMIÈRE PARTIE — LE PRIEURÉ

(Suite).

En ce moment Pierre et Marie arrivaient de la messe.

— Mère, dirent-ils, la Bastille est prise. Le grand Roux est monté sur la pierre babillarde, après l'office, et il a lu cela dans un papier envoyé de Paris. Mère, qu'est-ce que c'est que la Bastille?

— Est-ce que cela vous regarde? fit la mère Madeline d'un ton impatienté. Voulez-vous bien me laisser tranquille avec toutes ces vilaines histoires! Je vous ai déjà dit de ne pas vous en occuper.

— Dame, mère, vous ne savez pas tout. Le grand Roux a dit des raisons à monsieur le curé, qui s'en allait bien tranquillement de l'église, et les patauds de Quelaines aussi voulaient lui chercher querelle. Ils ont crié; à bas les aristos! Mais on les a chassés du cimetière, et reconduits comme il faut jusqu'à la croix du Pont.

— Allons! c'est bon, ne m'en parlez plus, et gardez bien pendant la grand'messe. Prenez garde que les oies n'aillent dans le jardin, manger mes groseilles.

V

Quand les parents furent partis, les enfants, restés seuls, se regardèrent et la petite Marie dit:

— On a pris la Bastille, mon Pierre.

Et Pierre répondit:

— Oui, Marie, on a pris la Bastille.

— C'est un grand malheur.

— Oui, c'est un grand malheur.

— Le grand Roux avait-il l'air content! Dis donc, Pierre, qu'est-ce que c'est que la Bastille?

— Je ne sais pas. Peut-être une église. Les patauds disaient qu'on n'irait bientôt plus à la messe.

— Oh! qu'est-ce qu'on deviendra? Veux-tu que nous disions un chapelet pour le roi?

— Je veux bien. Mais auparavant, il faut que j'aille faire un tour au pré.

Et, comme il allait sortir:

— Tiens, dit-il, voilà le grand Roux. Que vient-il chercher par ici?

— Ferme la porte, vite, fit la petite Marie, vite, vite!

Il n'était plus temps. Le citoyen avait déjà le pied sur le seuil.

— Hé! la bourgeoise, cria-t-il, sans faire attention à qui il parlait, voilà les aristocrates enfoncés. Ça ira.

— Elle n'est pas là, il n'y a personne, firent à la fois les deux enfants, retranchés derrière la table.

La petite Marie se blottit derrière son frère adoptif. Elle avait une peur bleue de cet homme, qui voulait toujours l'embrasser. Elle disait qu'il ressemblait au diable.

VI

C'était, en effet, une vraie face démoniaque que le grand Roux portait, rejetée en arrière, au bout d'un grand cou démesurément long et saillant à la pomme; non pas cette large figure de Béelzebud, qu'on voit sur certaines enseignes, joviale et haute en couleur, mais une mine chafouinée de diable malingre et cafard. Nez long et cassé, yeux fauves et ternes, cheveux roux, se hérissant en cornes des deux côtés d'un crâne chauve et fuyant, bouche lascive et mate; enfin, tous ses traits lui donnaient l'air d'une bête féline en langueur. Il était venu on ne sait d'où et vivait on ne sait comme. Il avait été sacristain; mais le curé l'avait chassé, parce qu'il buvait le vin de messe et dévalisait les troncs. Depuis lors, il s'était déclaré l'ennemi des nobles et des prêtres. Il était mal vu dans le pays. Il allait de temps à autre à la ville, et en rapportait de l'argent, on se demandait pour quel service. Il cherchait à se faufiler dans

toutes les compagnies, afin de savoir toutes les nouvelles, risquait à cet effet les rebuffades les plus humiliantes, et n'était jamais plus en verve que lorsqu'il avait été bien houspillé. Il avait essayé d'être le familier du Prieuré, et de faire ce qu'il appelait l'éducation virile de Pierre ; mais l'honnête garçon, l'avait virilement traité comme il méritait. Enfin, c'était un vilain personnage. On le lui disait en face : mais on le redoutait. A mesure que la révolution avançait, les vauriens prenaient de l'importance. Il prédisait depuis longtemps qu'il deviendrait quelque chose.

VII

Ce jour-là, toutefois, il faillit bien compromettre ses hautes destinées. A peine entré au Prieuré, il s'était assis au bout de la table, et endoctrinait les enfants, leur répétant toutes les insanités qui couraient les chemins, savoir que les nobles et les prêtres voulaient faire égorger le peuple, amener la famine, livrer la France à l'étranger, etc.

— Vous autres, dit-il, qui avez de la terre, on vous la prendra pour le roi. Toi, Pierre, qui es un solide gaillard, on te jettera dans la Bastille, et toi, Marie, tu verras. On te mettra dans un endroit où l'on fait toute sorte de péchés.

— Qu'est-ce donc, grand Roux, que la Bastille ?

— La Bastille, c'est une grande prison, immense, où le roi entretient des lions et tigres, qu'il nourrit de chair humaine. Il va les voir manger, après ses repas, pour se distraire, avec sa cour. J'en suis bien sûr ; celui qui me l'a dit l'a vu.

— Que vous êtes menteur ! fit la petite Marie.

— Laisse-le donc dire, ajouta Pierre. Il sait bien qu'on ne croit pas un mot de ce qu'il raconte. Vous avez publié vous-même que la Bastille était renversée.

— Il n'y en a pas qu'une, il y en a dix, qui communiquent par des souterrains. Oh ! là ! là ! tu ne sais pas ce que c'est que la Bastille. A propos, les enfants, vous me donnerez bien un petit coup à boire.

— Donne-lui, Marie, pour qu'il se lave la bouche.

Marie lui versa du cidre plein un grand pot d'une peinte. Il en but quelques gorgées et se mit à tenir des propos plus que hardis.

— Fais-le taire, dit Marie, je t'en prie, Pierre, ne le laisse pas dire de pareilles choses. Je ne veux pas.

Pierre sentait la sueur lui monter jusqu'à la racine des cheveux. Mais il se contenta de fixer sur le grand Roux un regard de dogue agacé. Il faisait effort pour se calmer. Il avait besoin de sang-froid pour ce qu'il voulait faire.

Le grand Roux se piqua au jeu et continua ses indécentes plaisanteries, en voyant Pierre reculer, refoulant Marie du côté du foyer. Tout à coup sa vilaine face prit une expression diabolique. Il bondit sur ses pieds et cria :

— A moi, le droit de commander ici. A bas le roi !

— Sauve-toi, Marie, dans la salle, cria Pierre. En même temps il saisit son fusil et mit le monstre en joue.

Le grand Roux perdit son aplomb.

— Si tu avances d'un pas, tu es mort, dit froidement Pierre, en se collant contre la muraille, le fusil solidement épaulé. Marie regardait son frère et l'encourageait.

— Allons donc ! fit le grand Roux, tu vois bien que c'est pour rire. Vous n'avez donc pas bon caractère.

Et il essaya de battre en retraite. Pierre lui cria :

— Si tu recules, tu es mort !

— Que veux-tu donc que je fasse ? Voyons, mon Pierre, il ne faut pas plaisanter avec cet outil-là. Un malheur est bientôt fait.

Pierre, le doigt sur la détente du fusil, ne bougeait pas, mais son regard et le halètement qui le secouait n'annonçaient rien moins que la volonté de badiner.

— Tu vas demander pardon à Marie, dit-il d'un ton qui ne permettait pas de réplique. Aussi le grand Roux se hâta de s'exécuter.

— Marie, je te demande pardon, dit-il, je te fais bien des excuses.

— Maintenant tu vas crier : Vive le roi !

— Oh ! pour cela, tu sais bien que ce n'est pas dans mes opinions. Je ne te demande pas de crier : vive la République ! Voyons, pourquoi veux-tu me faire du mal ?

Tout en parlementant de la sorte, le grand Roux épiait le moment de s'élancer sur le jeune homme mais le canon du fusil le tenait en respect. Pierre le laissait continuer ses dolentes remontrances, sans bouger ni mot dire. Insensiblement

le grand Roux reculait, mais le canon du fusil le suivait. Il allait atteindre le seuil de la porte. Marie poussa un cri. Et le grand Roux pirouetta au bas des marches. Mais il n'était ni tué, ni blessé. Une main vigoureuse l'avait saisi par l'échine et lui avait fait exécuter le mouvement.

La mère Madeline, arrivant de la messe, avait assisté à la scène et y avait mis fin comme on vient de le voir. Pierre n'avait pas tiré.

Quand il fut hors d'atteinte, le grand Roux se détourna et cria :

— Au revoir, les bonnes gens, au revoir.

VII

— Qu'a donc le grand Roux, demanda le père Mathurin dès qu'il fut rentré. Je viens de le rencontrer au détour du chemin juste en face de la Croix-Pierrot. Il tenait un caillou à la main, et j'ai cru, en vérité, qu'il menaçait le bon Dieu. Je lui ai dit bien doucement : Que fais-tu là, mon Roux ? Tu ne voudrais pas, je suppose, faire des malhonnêtetés à Notre-Seigneur.

Il a lâché sa pierre, mais il a crié :

— Vous êtes tous des aristos. Et lui aussi. En vérité, il montrait son point à notre Seigneur.

— Il en a tâté, des aristos, le garnement, dit Pierre encore rouge d'émotion.

— Il ne faut pas faire d'imprudence, mon fils. Il y a bien du mauvais monde à présent. Il faut être sur ses gardes et laisser chacun tranquille.

— Mais tu n'as pas vu cela, toi, père, fit vivement Madeline. En faisait-il un as de pique, au bout du fusil de Pierre. Vrai, tu m'as fait plaisir, mon garçon ; tu seras un bon. Aussi, je vais t'offrir une prune après dîner, et à nous aussi par la même occasion. Aussi bien il faut que mon bocal se vide : mes abricotes sont mûres. Mais pressons-nous, pour que vous ayez le temps d'aller aux vêpres. Nous garderons la maison, le père et moi, cet après-midi.

VIII

A peine la Révolution était-elle commencée, qu'aussitôt l'esprit de méfiance, de division et de haine s'établit là où avait ré-

gné jusqu'alors l'union et la concorde. Une chose nouvelle et satanique, la politique, éclata comme la peste au milieu des paisibles campagnes de France, et consterna le bonheur, ce bonheur de l'ancien temps, fait de quiétude et de lendemain, que le progrès matériel n'a pu remplacer. On vit cesser tout d'un coup cette tranquillité d'esprit, ce calme intérieur, grâce auquel, avec moins d'aises et de jouissances, on était plus heureux qu'on ne l'a été depuis. La Révolution, pour ne parler que de ce qui lui appartient en propre, a commencé pour la société une ère d'agitation et de décadence morale, qui empire de génération en génération et fait dire aux vieillards: heureux ceux qui s'en vont! En renversant, dans la pratique comme dans les doctrines, tous les principes du droit et de la raison, devant l'égalité brute, elle a déshérité l'élite sans rassasier la foule. Elle a déchaîné des ambitions et des appétits qui, au bout de cent ans, sont déjà généralisés au point de mettre en péril l'ordre social, et de faire envisager, après des convulsions indicibles, une féodalité administrative mille fois plus oppressive que l'ancienne, et la tyrannie innombrable de l'omnipotence populaire.

Tous ceux qui furent témoins des commencements de la Révolution ont été unanimes à témoigner de ce bouleversement moral, qui s'étendit jusqu'au fond des campagnes. Le maître commença à craindre son serviteur, le serviteur à épier le maître ; le soupçon relâcha les liens de la sympathie, et les plus vieilles amitiés furent ébranlées, souvent rompues violemment; les relations de voisinage furent troublées par les divisions de parti. La famille fut atteinte dans ses rapports les plus intimes. Le père n'eut plus dans son fils l'observateur attentif de ses volontés et de ses exemples ; le fils fut encouragé, par l'esprit nouveau, à s'émanciper outre mesure, et trouva dans les lois nouvelles un appui à la révolte. Avec les idées les cœurs se divisèrent. La hiérarchie naturelle fut disloquée et remplacée par l'organisation factice de l'arbitraire légal.

Les groupes formés par des rapprochements naturels firent place aux coalitions concertées de l'individualisme égoïste et malfaisant. Les passions humaines qui ne changent pas de nature, mais qui, au point de vue de leur effet social, sont contenues et endiguées par les coutumes, s'incarnèrent dans des factions sans limite et sans frein. Ceux qui n'étaient pas fon-

cièrement bons devinrent mauvais, les médiocres devinrent pires, et les méchants forcenés, par les facilités nouvelles qu'eut la malice de se produire. De grandes réformes étaient nécessaires. Tous les esprits en avaient l'idée. Mais, tandis que les uns étaient entraînés par de légitimes rancunes, les autres étaient poussés par d'abominables prédications à la destruction totale de ce qui existait. On applaudissait à la suppression des abus, mais aussi à la chute des autorités locales, qui décentralisaient le pouvoir. Bientôt le nom fatal de Paris retentit journellement jusqu'aux extrémités du pays. L'importance des villes s'accrut tout à coup, au détriment des campagnes. La monstrueuse servitude des temps modernes, l'Etat populaire et centralisé, préparait son règne.

En ce temps là les villes n'avaient pas généralement la prépondérance sur les campagnes. L'élite moyenne de la société habitait aux champs, non pas même aux abords des bourgs ; mais en pleine retraite, dans de grands hameaux ou villages, souvent assez éloignés du clocher, et peu abordables. La haute noblesse était à Paris, perdant toute l'influence qui lui eût permis de diriger le mouvement populaire. Les gentilshommes de robe, de peu de fortune ou de titre modeste, restaient dans leurs manoirs, où les vertus privées se conservaient généralement, mais où rien n'entretenait l'esprit public, qui devenait une nécessité. La petite bourgeoisie, très nombreuse et très influente, était groupée, comme nous l'avons dit, dans des villages à l'écart de tout centre. Les bourgs étaient habités par les artisans et les marchands. On faisait ses provisions de menues denrées, le dimanche, en allant aux offices. Tout ce qui avait l'existence assurée et pouvait mener une vie indépendante, abritait ses aises et ses plaisirs dans la solitude relative des villages, où rien ne manquait pour le confort et l'amusement. Ces villages se ressemblaient pour la plupart, et leur description mérite qu'on s'y arrête. Le plus ordinairement, ils étaient situés dans des vallées, sur les bords d'un grand ruisseau. Les maisons étaient disséminées sur une assez grande étendue, au penchant inférieur des collines, elles communiquaient au moyen d'un pont rustique, ou, si le cours d'eau était large, par un bac desservi à volonté. Quelquefois elles étaient plantées au confluent de deux petites rivières formant un étang avec sa chaussée, son moulin, son bateau, ses anguilles et tout ce qui s'en suit.

On ne recherchait pas les hauteurs. La lecture de Rousseau avait rendu les gens cachottiers. La plupart de ces maisons étaient des maisons bourgeoises, des maisons *à hautes chambres*, comme on disait alors. Elles avaient à peu près toutes les mêmes dispositions et les mêmes dépendances : un jardin clos de murs ou de haies de buis, ouvrant sur un verger entouré d'une charmille ou d'une double rangée de tilleuls taillés avec recherche ; les mieux abritées entretenaient, chétifs et frissonnants, quelques tronçons de palmiers, importés du roman de Paul et Virginie ; enfin, on y trouvait tout ce qui rappelle l'amour de la nature, mais rapetissé, compliqué, particularisé, bizarre, surtout en ce qui concerne le choix et l'entretien des bêtes domestiques. On nageait en pleine imagination romanesque et prétentieuse. Un naturalisme puéril faisait délaisser l'utile pour les fadaises de convention. On négligeait la basse-cour et ses larges fécondités, pour la volière et les petites merveilles apportées des îles. On dissertait sur l'antériorité de l'œuf ou de la poule, plus que sur l'art d'élever les couvées. On appelait les coqs des chefs de république. Le maigre poussin qui se noyait dans le bassin était enterré au pied du saule pleureur, avec élégie et complainte ; on n'aurait pas donné un regret à la poule en pareil cas. On faisait profession d'aimer les bêtes ; mais on ne s'attachait qu'aux petites, en l'âge tendre, et c'était un sentiment factice, philosophique, ridicule. Les animaux les plus utiles n'étaient que de jolis mannequins, des prétextes à parure et à fanfreluches. Les petits moutons étaient lavés, savonnés, parfumés, enrubannés ; les chèvres, toujours blanches, étaient frisées et sentaient l'ambre. L'eau de Jean-Marie Farina coulait en rosée philosophique sur toutes les variétés de l'espèce domestique. Si tous ne poursuivaient pas ces exagérations à l'extrême, tous en avaient plus ou moins la manie. Et cela s'exprimait d'un mot qui n'a plus cours aujourd'hui, mais qui fut très en vogue à la fin du dernier siècle et qui peint bien la tendance matérialiste de l'époque, on était *sensible*. Cela ne voulait pas dire qu'on fût accessible aux grandes émotions de l'âme, on l'avait mutilée de tout ce qui est viril ; mais qu'on était friand des sensations de la nature inférieure. Cette sensiblerie cachait un égoïsme profond et sentait le libertinage.

(*A suivre.*) HENRY HOISNARD.

A TRAVERS LES REVUES

I. Le correspondant : 1° *Littérature indiscrète*, H. Chantavoine. — 2° *Mac-Kinley*. — 3° *Édouard de Cazenove de Pradine*, comte Baguenault de Puchesse. — II. Revue générale de Bruxelles : *La jeunesse de Montalembert*, Ch. Vœste, — III. Revue des revues : *L'arbitrage international*, L. E. Serre. — IV. Revue des deux-mondes : *Les jeunes criminels*. Alfred Fouillée, de l'Académie des sciences morales. — V. La quinzaine : 1° *Le Père des deux Corneille*, Vicomtesse d'Adhémar. — 2° *Le cardinal Manning*. J. de Coussanges. — 3° *La Vie des Saints sur le théâtre* : Desjardins. — VI. Nouvelle revue : *L'avenir du mariage*. Jeanne E. Schmal. — VII. Revue blanche : *Paul Verlaine*. — VIII. Revues anglaises : Le *Fornightly*. Jugement sur quelques académiciens français. Le *Westminster Review* : La question de la population en France.

I

1° Dans le *Correspondant* des 10 et 25 décembre, M. H. Chantavoine flétrit avec raison la *littérature indiscrète* qui nous fait voir nos grands hommes en robe de nuit ; il regrette cette pente fâcheuse qui transforme la littérature en commérage. Il y a une piété littéraire qui devrait nous défendre de violer les tombeaux et de ne pas donner satisfaction à cet amour des *potins*, des petits papiers, des divulgations sans intérêt et sans dignité, de la biographie devenue cancanière et souvent malpropre. Cette course à l'inédit n'est souvent qu'une chasse à l'inconvenance. M. Henri Joly passe en revue toutes les sottises qu'on a débitées tout récemment sur le compte de la *crise universitaire* et estime que s'il y a crise, elle n'est due qu'aux tracasseries gouvernementales et aux persécutions religieuses.

2° La même Revue (Janvier), nous donne quelques renseignements très intéressants sur le futur président de la grande république des États-Unis, Mac-Kinley, petit-fils d'un soldat de la Brandywine et de Montmouth. Le futur président est né et a passé son enfance dans la petite ville de Nile. A dix-huit ans, il s'engagea comme volontaire dans le 23e régiment d'infanterie de l'Ohio ; son courage et sa belle conduite furent remarqués principalement dans la guerre de sécession. En 1864, M. Lincoln lui conférait le grade de major-général. La guerre finie, il se livra à l'étude du droit dans son État natal. Il fut

appelé ensuite à siéger au Congrès et il ne tarda pas à se faire remarquer par la hauteur et la sagesse de sa politique.

3° M. Baguenault de Puchesse nous donne dans la même Revue une très intéressante biographie d'Édouard de Cazenove, le modèle des preux et des chrétiens de ce siècle. D'où vient que M. de Cazenove de Pradine, quoique mêlé au mouvement politique de son pays depuis son élection à l'Assemblée nationale de 1871, a-t-il toujours échappé à la loi commune, c'est-à-dire ait échappé dans le Parlement et au dehors aux inimitiés et aux rancunes qui n'épargnent pas les meilleurs ? D'où vient qu'il est mort entouré de l'estime et de l'affection de tous, sans avoir jamais connu d'ennemis ? D'où vient que, au milieu de notre société si divisée et si troublée, ses obsèques ont ressemblé à un triomphe, et qu'on y ait vu figurer, avec la même émotion et la même respectueuse attitude, les représentants les plus qualifiés de tous les partis ? C'est, répond son biographe, parce que M. de Cazenove de Pradine, n'a pas abandonné un seul jour ses principes religieux et royalistes ; parce qu'il a été le serviteur le plus dévoué, le plus désintéressé du dernier représentant de la monarchie traditionnelle, et qu'il n'en a pas moins pratiqué les idées de modération et de tolérance les plus larges, défendant héroïquement, sans la moindre compromission, ses convictions, sans jamais attaquer ni suspecter celles des autres, et apportant dans la vie parlementaire une loyauté, une largeur de vues, une abnégation qui ne sont plus guère dans les mœurs nouvelles que nous a faites une démocratie déformée par l'esprit sectaire, jalouse et égalitaire. Rien de plus intéressant que la biographie que nous donne M. Baguenault de Puchesse. Elle fait honneur à l'auteur et à son héros.

II

La *Revue Générale* de Bruxelles nous donne un résumé intéressant du livre du P. Lecanuet sur Montalembert. Ce nom de Montalembert éveille tout à la fois le souvenir de dons brillants et des grandes luttes entreprises, il y a soixante ans, pour la défense de l'Eglise et de sa liberté, sur la variété de ses connaissances, par son activité infatigable et sa bravoure dans le combat. Par les séductions de son éloquence et la fascination de son style, enfin, par son dévouement à toutes les nobles causes, Montalembert fut, dès sa jeunesse, l'un des plus intrépides champions de la cause catholique. A une époque où l'indifférence religieuse et le respect humain avaient si profondément anémié l'âme française, il a confessé publiquement sa foi à la tribune et dans la presse. Vaincu souvent en apparence, il a été l'un des organisateurs des victoires finales remportées sur le gallicanisme et le monopole universitaire : « Je suis le premier de mon sang, a-t-il écrit, qui n'ait guerroyé qu'avec la plume ; mais que ma plume elle-même devienne un glaive ; qu'elle serve avec honneur dans la rude et sainte cause de la conscience, de la vérité, de la majesté désarmée du droit contre la triomphante oppression du mensonge et du mal (*Introduction* des Moines d'Occident). » Le P. Lecanuet a consacré un premier volume à la jeunesse de Montalembert ; il le suit jusqu'à 27 ans. A cet âge, son héros était déjà en possession d'un renom européen conquis dans des luttes diverses ; déjà, en présence des disciples de Voltaire, il s'était affirmé le petit-fils des

croisés. Tandis que d'autres laissèrent la fleur de leurs années se faner sous le souffle des passions et des plaisirs mauvais, de Montalembert n'a jamais connu d'autre passion que celle de servir la vérité, d'autre ambition que celle de restaurer son culte. L'étude que nous résumons est la démonstration de la fidélité de l'illustre catholique à ce programme. Nous en recommandons la lecture aux chrétiens trop indifférents de ce temps ; elle leur apprendra comment on combat pour la vérité. Nous souhaitons surtout que la jeunesse catholique d'aujourd'hui apprenne comment on combat pour la justice et la vérité. La nécessité de la lutte n'est pas moins pressante aujourd'hui, elle l'est même beaucoup plus encore qu'elle ne l'était il y a un demi siècle, et jamais les exemples du vaillant champion de l'Eglise et de sa liberté n'ont été mieux appropriés aux exigences de la défense de nos libertés chrétiennes. A 27 ans, de Montalembert s'était déjà signalé comme orateur, écrivain, homme d'œuvres et lutteur incomparable. Secouant la tyrannie du respect humain, si puissante alors, il s'était énorgueilli d'être catholique et de porter dans son cœur une foi vivante et active. Loin de chercher un abri pour sa paresse dans son nom et sa situation sociale de Pair de France, il a été un travailleur infatigable. Dédaigneux des frivolités de la vie, il avait noué de divers côtés les plus utiles relations. Combien peu d'hommes peuvent se prévaloir d'une vie entière valant les années de la jeunesse de M. de Montalembert, et combien il importe que nos fils de famille des temps présents le prennent pour modèle !

III

La « Conférence parlementaire de la paix et de l'arbitrage international » poursuit son œuvre modestement et presque dans l'ombre. C'est à Budapest, le 23 septembre dernier, que la conférence s'est réunie cette année pour y tenir sa session, la septième depuis sa création. Les fondateurs de la « ligue de la paix » (1889) ne se sont laissés décourager ni par les difficultés de la tâche, ni par les railleries des sceptiques. Justement épouvantés à la pensée des ruines que la guerre sème autour d'elle, ils se sont demandé si, par une propagande raisonnée, patiente et infatigable, il ne serait pas possible d'amener les peuples à une conception plus sage et plus logique de leurs droits et de leurs devoirs comme de leurs mêmes intérêts. Le projet de l'œuvre de « l'arbitrage international » est la résultante de cette conception. Ce projet gagne chaque jour de nouvelles recrues ; partout les représentants de la loi les plus autorisés se mettent ouvertement de son côté : M. A. Desjardins, l'un de nos magistrats les plus en vue, M. L. E. Serre, ancien procureur général et aujourd'hui membre de la Cour de Cassation. On conçoit sans peine le succès de ce mouvement humanitaire. Qu'il existe entre les différentes nations des causes de conflit qui, tout d'un coup, peuvent les armer les unes contre les autres, c'est là malheureusement une vérité que l'histoire et l'expérience proclament. Pourquoi ces conflits ne pourraient-ils pas être résolus comme les conflits entre particuliers, dont ils ne diffèrent en somme que par la gravité. De citoyen à citoyen, personne ne se fait justice à soi-même dans une société civilisée. Il y a des tribunaux et des magistrats pour régler et juger les différends. Pourquoi n'existerait-il pas, en vertu d'un accord entre les divers peuples, une ma-

gistrature suprême, impartiale qui serait appelée à prononcer sur ces litiges ? Pourquoi l'arbitrage international ne pourrait-il pas être substitué progressivement à la lutte armée implacable, meurtrière, souvent aussi funeste, aussi ruineuse pour le vainqueur que pour le vaincu ? Cette idée, qui a été traitée par plusieurs d'utopies et de chimère, a fait son chemin quand même ; elle l'a fait parce qu'elle a pour but, selon l'heureuse expression de M. Nyssens, ministre du cabinet belge, « de faire reculer la force pour faire avancer le droit ». Observons d'ailleurs que cette idée n'est pas nouvelle ; elle est même très ancienne ; elle est contenue en germe dans l'institution des conseils amphictyoniques de l'ancienne Grèce, reprise mais altérée sous la domination romaine, mise en pratique pendant le Moyen-Age où, tour à tour, les papes, les souverains, les Conciles et les Parlements eux-mêmes s'étaient appelés à statuer en qualité d'arbitres en dernier ressort ; on la voit s'introduire dans les temps modernes avec le traité de Westphalie dans les conventions diplomatiques. A mesure qu'on se rapproche de l'époque actuelle, les recours à l'arbitrage se multiplient : de 1848 à 1880 on en trouve 29 ; de 1880 à 1895, c'est-à dire en quinze années seulement, ils atteignent le chiffre de 20. Citons entre autres les décisions arbitrales au sujet du grave litige de l'*Alabama* (1872) ; entre l'Angleterre et les États-Unis, celui des *Carolines* (1885) entre l'Allemagne et l'Espagne, soumis à l'arbitrage de Léon XIII, et, plus récemment, celui des *Pêcheries de la mer de Behring* entre les États-Unis et l'Angleterre. Ces exemples ne sont pas les seuls. La clause d'arbitrage a été inscrite dans divers traités intervenus entre les nations, en nature de navigation, de commerce ou de transport : traité de Berne (1874) ; traité de Paris (1878), tous deux destinés à établir « l'Union Générale des Postes » ; convention sur les transports, signée aussi à Berne en 1890 entre l'Allemagne, l'Italie, la France et neuf autres puissances. Dans ces conventions ou traités la clause d'arbitrage est formellement insérée, et l'arbitrage est prévu comme le recours obligé en cas de dissentiment. On nous dira que ce ne sont là que des conventions d'affaires d'ordre administratif en quelque sorte. Je le veux bien. Mais pourquoi n'existerait-il pas une convention internationale analogue comprenant toutes les causes de conflit de nation à nation, et rendant obligatoire, parallèlement à cette convention, la constitution d'une « Cour d'arbitrage international », sorte de tribunal amphictyonique auquel serait confiée cette bienfaisante mission. Des philosophes, des publicistes renommés ont préconisé cette institution. En France, aux États-Unis, en Allemagne, en Autriche, en Italie, etc., des propositions dans ce sens ont été déposées devant les assemblées législatives. Le Congrès des États-Unis a exprimé ce vœu en 1874, et, en exécution de ce vœu, le Président de la République américaine a proposé à tous les gouvernements de négocier des traités d'arbitrage. Le parlement anglais a donné une adhésion éclatante à la proposition américaine. En 1895, une proposition d'initiative parlementaire conçue dans le même esprit a été votée d'acclamation par l'unanimité de notre Chambre des députés.

Il est peut-être téméraire de croire que la constitution d'une union fraternelle des peuples et d'une fédération universelle de la paix serait un remède souverainement efficace contre toute éventualité de guerre, car chaque nation est maîtresse d'elle-même et de ses destinées, jalouse de son indépendance et juge du moyen d'assurer sa défense et de garantir ses intérêts. Mais ce qu'il y a de vraiment salutaire dans le mouvement d'opinion qui se produit en faveur

de l'arbitrage international, c'est qu'il amènera nécessairement l'application de plus en plus fréquente de ce mode de recours entre nations civilisées, et que bien des calamités publiques et privées pourront ainsi être conjurées. C'est pourquoi « la conférence interparlementaire » a bien mérité de l'Europe en contribuant pour sa large part à cet heureux résultat. Nous formons les meilleurs vœux pour qu'elle poursuive sa campagne pacifique, et pour que, par les succès continus de sa propagande, ce qu'on s'est plu à appeler un rêve se traduise, grâce à elle, en une tangible et bienfaisante réalité.

IV

On doit convenir, dit M. Fouillée dans la *Revue des-Deux-Mondes,* que la responsabilité de la progression alarmante de la criminalité juvénile en France remonte souvent à la collectivité, c'est-à-dire à la société. Comme ce progrès s'est accéléré pendant la période même où l'instruction est devenue obligatoire — et il faut ajouter laïque dans le pire sens du mot — pour les enfants du peuple, on a attribué à l'école l'accroissement de la démoralisation. D'autre part, il est clair que l'universelle diffusion des journaux et des romans doit avoir sa part de responsabilité. Il y a donc là un problème dont M. Fouillée reconnaît l'importance à la fois philosophique et pratique. Il procède d'abord par un calcul de statistique très éloquent malgré l'aridité des chiffres. Depuis 1881, le nombre des personnes jugées par les tribunaux correctionnels s'est élevé de 210 000 à 240 000. Depuis 1889, les meurtres ont passé de 156 à 189, les assassinats de 195 à 218, les viols et attentats sur les enfants de 539 à 651. Ces derniers crimes représentent aujourd'hui les six dixièmes des condamnations portées contre les hommes, alors qu'en 1830 ils ne représentaient qu'un dixième ! ! La moyenne de ces crimes est en France de 700 par année, tandis qu'en Italie, pays de la plus forte criminalité générale, elle oscille entre 250 et 300 ; la moyenne des infanticides en France est de 180 par année, en Italie de 80. Nous sommes donc bien au dessous de l'Italie en fait de criminalité, meurtres, assassinats, attentats aux mœurs et infanticides ! Et comme l'Italie est, après la France, le pays de la plus forte criminalité de l'Europe, il s'en suit, d'après M. Fouillée, que notre criminalité nous place à la queue des peuples de l'Europe ! En somme, dit M. Fouillée, la criminalité a triplé chez nous depuis cinquante ans. Et il aurait pu ajouter qu'elle a pris son développement le plus accentué depuis la laïcisation de l'enseignement. Au 31 décembre 1892, l'effectif des condamnés était, en France, de 48 664. En y ajoutant le nombre des prévenus, il était de 516 671. Quand un écrivain parle de « l'armée du crime, » il fait parfois sourire ; mais 5 667 clients de prison par an, n'est-ce pas une véritable « armée » ?

Le côté le plus lamentable de cette statistique criminelle est celui qui regarde les enfants et jeunes gens. De 1824 à 1880 la criminalité des jeunes gens de 16 à 20 ans avait triplé, celle des jeunes filles presque triplé ; mais dans la seconde période de 1880 à 1893 la criminalité a grandi beaucoup plus rapidement encore ; en dix ans le nombre des enfants criminels s'est accru du quart. Aujourd'hui, la criminalité de l'enfance dépasse presque du double celle des adultes. Et cependant, les mineurs de sept à seize ans ne repré-

sentent pas 7 millions d'âmes, tandis que les adultes en comptent plus de 20. A Paris, plus de la moitié des individus arrêtés ont moins de 21 ans, et presque tous ont commis des fautes graves. En une seule année, en 1880, 30 assassinats, 39 homicides, 3 parricides, 2 empoisonnements, 114 infanticides, 4 212 coups et blessures, 25 incendies, 153 viols, 80 attentats à la pudeur, 458 vols qualifiés, 11 862 vols simples, voilà le bilan de cette belle jeunesse ! Aujourd'hui, et par suite de la laïcisation, c'est pire encore. Selon M. Adolphe Guillot, juge d'Instruction, on remarque dans les actes des jeunes accusés « une exagération de férocité, une recherche de lubricité, une forfanterie de vice qui ne se rencontrent pas au même degré à un âge plus avancé. » La prostitution enfantine va aussi croissant et on a estimé à 40 000 en deux ans le nombre des enfants atteints. En 1830 on constatait 5 suicides par 100 000 habitants ; en 1892, il y en avait 24. Les suicides d'enfants, très rares et presque inconnus jadis, atteignaient déjà en 1887 le nombre de 55. Dans cette même année on a compté 375 suicides de jeunes gens âgés de 16 à 21 ans ; les suicides d'enfants âgés de moins de seize ans ont été de 87.

Voilà des faits que l'on ne peut contester ; ils sont affirmés par un homme, un savant qui n'est à aucun titre suspect de cléricalisme, enfin, par un publiciste compétent, M. Alfred Fouillée, membre de l'Académie des sciences morales, qui, à la suite de MM. Guillot et Georges Bonjean, constate, preuves en mains, notre dégénérescence morale ; il la dénonce en face de politiciens conscients ou inconscients qui ont prétendu relever la tonique morale de la France en soumettant l'enfance à une éducation athée. J'ajouterai que sa statistique donne à cette absurde prétention un éclatant démenti comme il va nous le prouver de là.

Il suit, que les députés laïcisateurs et les électeurs qui leur accordent leur suffrage ont leur part de responsabilité dans cette œuvre de ruine.

M. Fouillée examine les principales causes de cette démoralisation. Il réfute sans peine certains sociologues qui cherchent dans le nombre croissant des délits une symptôme de progrès social, comme si on pouvait concevoir un progrès social là où l'assassinat, le vol à main armée et le viol soient admissibles ! Un sociologue italien soutient que la somme du travail honnête augmentant, celle du travail malhonnête doit parallèlement augmenter. Comme si le travail honnête était nécessairement lié au travail malhonnête !

M. Fouillée indique plusieurs causes plus réelles de la progression de notre criminalité ; 1° l'alcoolisme. La loi de 1880 a établi la liberté des débits de boissons : or, depuis le vote de cette loi désastreuse, la consommation des alcools et des alcools de mauvaise qualité a triplé, et depuis trente ans sextuplé, si bien que la France a passé du septième rang aux premiers. Le dixième des suicidés, en 1887, avait été causé par l'abus des spiritueux ; le vingtième des morts accidentelles avait été déterminé par les mêmes causes ; 2° le libertinage est aussi considéré comme la source principale des crimes et délits dans les nations civilisées. Le voleur, l'escroc, et le faussaire sont de plus en plus des « viveurs aux abois. » L'alcoolisme et la débauche sont donc deux sources de la criminalité croissante. Il en est une troisième qui agit plus directement encore sur la criminalité et que M. Fouillée a la franchise de dénoncer, c'est l'absence de la religion dans le programme de l'instruction de l'enfance. On a prétendu que pour moraliser l'enfant il suffisait de l'instruire :

« Cet homme a volé, parce qu'il est ignorant » ; Erreur ! il a volé parce que sa conscience n'a pas été éclairée, parce que l'éducation morale lui a manqué. Il aura beau apprendre la grammaire, l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire et la fameuse géographie, ses penchants n'en seront pas modifiés. « Si l'instruction, dit Socrate, ne donne pas un esprit juste et sain, elle ne fait que rendre les hommes plus mauvais en leur fournissant les moyens de faire le mal. » « Science sans conscience, disait Rabelais, n'est que ruine de l'âme. » Plus profondément Gœthe disait : « Est pernicieux tout ce qui libéralise nos esprits sans nous donner la maîtrise sur notre caractère. » En d'autres termes, il n'y a de vraie discipline des caractères que par l'éducation morale, et l'éducation morale a pour base le sentiment religieux inspiré à l'enfant. Eh bien, il faut convenir que l'éducation athée, officiellement introduite dans les écoles publiques, a singulièrement « libéralisé » les esprits, même chez les enfants. En veut-on une preuve. M. Fouillée va nous la donner. A Paris sur 100 enfants détenus à la Petite Roquette, l'école congréganiste n'en fournit que 11, dit-il, l'école laïque 87. Cette différence énorme prouve suffisamment ce que vaut l'éducation laïque officielle, et la supériorité incontestable de l'éducation qui a sa base sur la religion ; elle nous montre de plus que nos laïcisateurs à outrance sont les facteurs principaux de la démoralisation de la jeunesse française. Les résultats du système de l'école sans Dieu, pratiqué depuis quinze ans, coïncide avec l'aggravation de plus en plus accentuée de cette démoralisation, comme l'indique la statistique que nous venons de mentionner. M. Fouillée avoue que les intérêts moraux des enfants, des maîtres eux-mêmes ont été trop sacrifiés aux intérêts du parti anticlérical, et il ne se gêne pas pour dénoncer l'étroitesse d'esprit qui caractérise les anticléricaux : « De quoi se compose aujourd'hui, dit-il, le parti qui s'intitule anticlérical. Un philosophe très libre penseur, et, par conséquent, non suspect de cléricalisme, M. Renouvrier, répond : « D'esprits étroits et bornés, chez qui la libre pensée n'est faite que de négations. » — « Or, ce n'est pas avec des négations que l'on moralise un peuple. » Cette passion de l'anticléricalisme est devenue, de notre temps, si aveugle et si étroitement sectaire, que, pour protéger la conscience des voleurs et des assassins, on ne permet plus aux aumôniers d'avoir un logement dans les prisons, ni de visiter les personnes sans être appelés. Donnera-t-on, au moins, aux détenus, un enseignement moral « laïque » ! Pas du tout. On s'en remet, pour les moraliser, aux leçons de leurs camarades, de telle sorte que la prison est devenue l'école mutuelle du crime. En outre, quelque opinion que l'on ait sur les dogmes religieux, encore faut-il reconnaître cette vérité élémentaire de sociologie que les religions sont un frein moral de premier ordre, et plus encore, un ressort moral. Le christianisme, en particulier a été défini un système complet de répression pour toutes les tendances mauvaises. Le christianisme a ce particulier mérite, par où il s'oppose aux religions antiques, de prévenir la mauvaise détermination de la volonté en la combattant dans son premier germe, le désir et même l' « idée » : d'où l'expression : « pécher *en pensée*, expression qui, dit M. Garofalo, ne peut faire sourire qu'une psychologie superficielle. » Ces aveux nous venant de M. Fouillée méritaient d'être mentionnés.

V

Dans la *Quinzaine* du 1er et 15 décembre, E. Neukomm fait revivre le portrait peu connu du *Père des deux Corneille* ; Mme la vicomtesse d'Alhémar met en relief l'influence des doctrines chrétiennes sur l'éducation du peuple anglais ; M. Jacques de Coussange nous offre une intéressante et belle étude sur le *cardinal Manning* ; il nous peint les états d'âme successifs qui ont amené l'une des plus fermes colonnes de l'Église anglicane à embrasser le catholicisme ; il énumère les services importants que le grand cardinal a rendus a l'Église, le puissant mouvement d'impulsion qu'il a donné aux progrès du catholicisme en Angleterre, et son admirable et persévérant dévouement aux classes laborieuses des pauvres, dont il a toujours défendu les intérêts et consolé les souffrances. Dans la même Revue, M. Desjardins discute une question qui paraîtra assez nouvelle : *La vie des saints au théâtre*. Il estime qu'il serait utile et très moral de faire revivre les types de nos Saints au théâtre, et il nous offre, à ce sujet, des considérations éloquentes et très élevées. Il nous rappelle que Corneille l'a fait, ainsi que Dumas dans Caligula. Sa conclusion est que l'histoire de la religion est intimement identifiée ou plutôt mêlée à celle du genre humain, or, le théâtre représentant l'homme par tous ses côtés, et dans ses divers états d'âme, le sentiment religieux, qui est incontestablement le plus élevé de l'âme humaine, doit avoir sa place au théâtre, car le théâtre, dit-il, n'est point astreint à représenter l'homme isolé de la religion, pas plus qu'il ne doit le représenter isolé de la patrie. Théoriquement parlant, la conclusion de M. Desjardins est admissible. Mais il nous faudrait des chrétiens comme Corneille et comme Racine pour la mettre utilement en pratique.

VI

Dans la *Nouvelle Revue* Décembre, Mme Jeanne E. Schmal traite la question de l'*Avenir du Mariage*, menacé aujourd'hui par les plus folles et les plus dangereuses théories. Elle combat avec vigueur et un grand bon sens les doctrines socialistes qui se prononcent contre l'institution du mariage et pour la nécessité de sa disparition ; elle démontre que les théories alléchantes et pleines de promesses au moyen desquelles les socialistes prétendent prouver que la dissolution du mariage assure l'indépendance de la femme, ne sont, au contraire, qu'un danger menaçant pour elle, surtout pour la femme de demain, et qu'elles ne peuvent avoir d'autres résultats que de l'abaisser, de la jeter dans une condition de servitude bien autrement dépendante que ne l'est la position d'épouse dans le mariage légal actuel. D'abord, en quoi donc l'abolition du mariage et son remplacement par l'union libre assureraient-ils l'indépendance de la femme et une amélioration de sa situation économique ? Ensuite quel serait son sort sous le régime de l'union libre ? Quelle garantie de sécurité lui offrirait une union que l'homme pourrait rompre à son gré ? Où trouvera-t-elle un refuge, contre les caprices et l'inconstance de l'homme, un appui à sa faiblesse ? Cette thèse n'est pas nouvelle, et ses conclusions ne sont que trop confirmées par les désordres qui sont, dans la société contemporaine, les conséquences des unions libres. L'union libre, c'est la résurrec-

tion de l'esclavage païen, la femme devenue le jouet de l'homme, l'épouse délaissée et méprisée, la mère sans dignité, la destruction de la famille, et, par là même, dans un temps donné, la ruine de la société.

VII

La *Revue Blanche* de décembre reproduit des lettres de Paul Verlaine, d'Aix-les-Bains (1889) où le poète ouvre son âme, raconte ses peines, ses soucis, s'accuse de ses folies et de ses défauts ; mais s'il n'épargne pas sa personne, il n'épargne pas davantage notre état social et ses contemporains. Ces lettres sont un enseignement en même temps qu'elles sont un témoignage de la sincérité de Verlaine : « Mes chutes sont dues à quoi ? Accuserai-je mon sang, mon éducation ? Mais j'étais bon, chaste... Ah ! la boisson qui a développé l'acare, le bacille, le microbe de la luxure à ce point en ma chair faite pourtant pour la norme et la règle ! C'est vrai que le malheur, un malheur sans pair, je crois, m'a — pour un temps — trompé, puis peut-être détrempé — faute d'avoir été pratiqué judicieusement. Je manque de jugement avec tout le bon sens que j'ai. Morale que je n'aime guère, car elle pue la simple physiologie : je suis un féminin, — ce qui expliquerait bien des choses ! ! »

Dans le *Formightly* (Décembre) Mlle Blaze de Bury émet quelques jugements personnels sur certains de nos académiciens français. Ses appréciations témoignent d'un esprit critique ingénieux et subtil. Le lecteur pourra en juger par le jugement suivant, dont on ne saurait contester l'originalité et la finesse sur certains de nos académiciens français :

« Si l'on peut dire de Brunetière qu'il est le Bonaparte de notre critique, de Lemaître qu'il en est le Mazarin pour la pénétration et la subtilité, on peut dire d'Anatole France, en négligeant pour lui la comparaison avec les hommes d'Etat, qu'il est le Voltaire de son époque, un Voltaire dont la philosophie se fait sentir dans ses écrits pleins de fantaisie, un Voltaire dont la verve éclate dans ses *Nouvelles* et sa critique, un Voltaire sans Frédéric, et encore, qui sait ? Peut-être ne nous faudrait-il pas chercher longtemps parmi les correspondants de notre auteur pour y trouver l'équivalent intellectuel du roi de Prusse.

Dans le *Wesminster Rewiew* (Décembre), la question de la *Dépopulation* de la France est remarquablement traitée par M. Stoddard Dewey, qui énumère les causes diverses d'une situation qu'il déclare, avec raison, très menaçante. Il croit que la classe ouvrière, demeurée malgré tout prolifique, transformera la France et la dominera, tandis que la bourgeoisie, anémiée, diminuée, opprimée pour les travailleurs subira leur joug. Nous n'en sommes pas là, grâce à Dieu, et nous espérons bien que ces prévisions pessimistes ne se réaliseront pas. Que Dieu protège la France !

La Revue les *Etudes* des R. R. P. P. de la Compagnie de Jésus nous est arrivée trop tard pour qu'il nous ait été possible de rendre compte des importants travaux qu'elle a publiés le 5 et le 20 de ce mois. A noter surtout : *Une question morale à propos du dernier roman* « Diana Vaughan » ; *l'Eglise, histoire du dogme*, l'*évolution des idées*, et l'*histoire* de *notre époque*. Nous donnerons dans la prochaine livraison un résumé de ces importants articles.

H. D'HESSERT.

AUTOUR DU MONDE

Janvier 1897.

Loyauté franco-russe ; la France et la Russie se souhaitent une bonne année ; le comte Mouravief, délégué aux affaires étrangères de Russie, reçoit l'ordre de se rendre à Paris ; Politique de concilition ; Le nouveau nonce à Paris et le Président de la République ; Encore l'église de Montmartre devant le Parlement, apaisement manifeste ; soucis parlementaires ; nouveaux douzièmes provisoires ; Recensement, la dépopulation de la France et M. Bertillon ; réorganisation de l'administration en Algérie ; pacification de Madagascar, accords internationaux concernant la Tunisie ; la Dissolution en Italie ; nouveaux points noirs en Erythrée, en Egypte ; opinion de M. de Courcel concernant les relations anglo-françaises ; le bi-centenaire de Dupleix ; Stanley et la question d'Egypte ; le transsibérien ; — la peste et la famine aux Indes ; le comte Mouravief ; pélerinage du comte Goluchowski. La question d'Orient.

Il est mal aisé de tout connaître, difficile de n'être jamais le jouet d'aucune illusion. Si donc nous étions induits en erreur ; si nos esprits trop confiants, bercés dans un doux rêve que facilite un destin rigoureux, flottaient un jour indécis, ou s'enflammaient sous un charme malfaisant, ce ne serait là, certes ! qu'une mésaventure toute humaine, où la loyauté de nos intentions ne saurait prêter à la moindre suspicion. Or, il parait, et cette pensée seule nous fait frémir ! il paraît donc qu'aux jours mémorables où nos marins se rendirent à Cronstadt, où les Russes à leur tour descendirent à Toulon pour se montrer dans Paris ; et plus récemment encore, quand le tsar et son auguste épouse, en dépit de tous les augures moroses, arrivèrent dans la Babylone moderne et confièrent à notre peuple *dépravé* (?), la garde de leurs personnes et celle de leur enfant innocente, jetant, pour ainsi dire, parmi nous le cœur de la Russie et son avenir tout entier ; il paraît, disons-nous, que cet abandon était simulé, et notre enthousiasme factice. Dans les propos tenus, dans les garanties échangées, dans les

gages offerts et dans toutes ces promesses d'avenir qui firent rêver certains peuples et tressailler d'aise de bonheur le monde enfin libéré ; dans toutes ces manifestations publiques, éclatantes, la sincérité faisait totalement défaut, et le tout valait bien les légères vapeurs qu'une brise capricieuse emporte de l'horizon serein !

Une pareille constation ne pouvait être que poignante pour nous ; nos angoisses devaient doubler par le fait que c'était, non pas de notre foyer que s'élevaient ces sinistres rumeurs, ni de Saint-Pétersbourg qu'elles nous arrivaient, mais on les entendait sur les bords de la Tamise et sur ceux de la Sprée ; le Danube même en était ému ! Et nous, enfants volages d'un destin frivole, nous restions insouciants parce que nous étions incrédules. C'était pour nous tirer de cette inconscience funeste que nos ennemis naturels, que nos adversaires implacables, pris enfin de pitié, nous prédirent une désillusion profonde et d'irréparables malheurs. Ils nous invitaient, par simple humanité, à nous rendre compte de la réserve du tsar, de l'attitude rafraîchissante de la Russie. Tout, disaient-ils, révèle le doute chez le Slave et trahit ses regrets. C'était, on l'annonçait du moins, la débacle fatale de toutes nos espérances qui se préparait sur la Néva.

Nous restions malgré tout souriants, plutôt rassurés ; il semble qu'on ne l'était pas moins à Saint-Pétersbourg. En tout cas, et, avec une aisance d'autant plus parfaite que le cas était plus nouveau, l'empereur de Russie a saisi l'occasion du nouvel an pour en imposer aux esprits chagrins, pour convaincre jusqu'aux incrédules, et il télégraphia à Paris :

« Tsarskoïé-Selo-Palais, 31 décembre.

« Paris, S. Exc. M. Félix-Faure, Président de la République française,

» A l'occasion du renouvellement de l'année, je tiens à vous offrir mes sincères félicitations et à vous exprimer, autant de la part de l'impératrice que de la mienne, les meilleurs vœux pour la prospérité de la France.

» Parmi les souvenirs les plus agréables de l'année qui vient de s'écouler, celui des quelques jours pleins de charmes passés dans votre belle patrie restera ineffaçable.

» Signé : NICOLAS. »

Ces vœux ont l'air sincères et la démarche n'est pas pour déplaire au peuple *barbare* que nous sommes, d'autant plus que Nicolas II n'a pas pris la peine, qu'on sache, de dire avec

des vœux son admiration pour l'Allemagne et autres nations jalouses. M. Félix Faure, autorisé à exprimer ses propres souhaits et les vœux de la France, l'a fait en des termes qui dissiperont les doutes des uns et les folles espérances des autres. Les nouveaux alliés s'entendent donc bien puisqu'ils se souhaitent même la bonne année, et que le tsar, coutumier d'attentions d'une délicatesse extrême, n'avait pas plutôt confié au comte Mouravief la succession du prince Lobunof, que déjà il lui donnait l'ordre de se rendre à Paris, pour y être présenté au président de la République française et pour s'y mettre en contact avec les hommes d'Etat français avec lesquels il aurait éventuellement a s'entendre. Si tout cela paraît un rêve à quelques-uns, que les Prussiens, du moins, par leurs clameurs ne le dissipe pas.

Rien ne saurait mieux contribuer à retarder un réveil pénible que les efforts sincères que nous devons tenter pour amener l'apaisement dans les cœurs, la conciliation dans les esprits. Il est temps que les Français, tous unis et tous solidaires, se forment de la destinée de la France un idéal rajeuni, commun à tous. Tout nous invite à inaugurer une ère nouvelle de justice, de travail, de progrès ; nous avons à combattre au-dedans l'ennemi de la société, au dehors les adversaires inapaisés de notre pays, la tâche est-elle si légère et nous répugne-t-elle ?

Il nous vient de Rome, à ce sujet, des avis répétés, pressants. Nous le savons bien : de vieilles attaches, des rancunes invétérées, d'antiques serments retiennent bien des patriotes sur le rivage stérile où ils sèment leurs espoirs lointains mêlés de leurs regrets cuisants. Ils ont au front une auréole d'illusions tous les jours caressées ; ils vivent dans l'isolement et le rêve, dans une abstention néfaste grâce à laquelle, à leur insu, tout autour d'eux, vole, éclate, tombe, disparaît, se transforme. Tout, en effet, dans le monde, se pousse ou s'entraîne ; tout y devient force, lumière, mouvement. C'est en face d'un emballement prodigieux de l'esprit humain, au milieu duquel la Providence rayonnante semble vouloir révéler d'un coup les merveilles encore inconnues de son œuvre, que les bonnes gens campées sur le rivage passent leur vie à branler la tête et à gémir profondément. A ceux qui leur montre le chemin que parcourt l'humanité, les besoins nouveaux, les progrès réalisés, les positions acquises par des conquêtes successives : vaines apparences

répondent-elles, on en reviendra. Si bien que, pour leur complaire, il faudrait vivre et périr à côté d'elles dans l'attente d'impossibles retours.

Tel n'est pas le sentiment du Saint-Père qui trouve que l'Eglise a mieux à faire dans le monde, pour le bien de la Société, que de suivre la fortune d'un homme, si respectable fut-il, et que de subir les fluctuations d'une destinée qui n'est pas la sienne. Aussi Mgr Clari, le successeur de Mgr Ferrata à la nonciature de Paris, est arrivé parmi nous avec des instructions précises qui ne font que confirmer les précédentes. Quand il s'est rendu à l'Elysée pour remettre au Président de la République ses lettres de créance, le nonce, sans étonner personne, a donc pu tenir ce langage confiant :

Je tiens, dès le premier instant, à joindre au message de mon auguste souverain l'hommage de mon sincère et profond dévouement pour monsieur le président, et pour l'illustre nation que vous représentez si dignement.

Vous savez avec quelle constance dans ses relations avec elle, le Saint-Père n'a cessé pendant tout le cours de son long pontificat, de s'inspirer de celui dont vos vieilles chroniques aimaient à dire : « Le Christ aime les Francs ! »

C'est dans la même disposition d'esprit et de cœur que je m'efforcerai, en conformité à ses directions, de remplir la mission qu'il a daigné me confier auprès de vous. Je suis persuadé que, dans l'accomplissement de cette mission, votre précieux appui et le bienveillant concours de votre gouvernement ne me feront jamais défaut pour assurer, entre la République et l'Eglise, sur ces bases et selon l'esprit du Concordat, cette bonne harmonie qui n'est nulle part plus désirable que dans un pays dont l'honneur a toujours été de porter dans les plis de son drapeau les intérêts communs de la religion et de la civilisation.....

M. Félix Faure répondit :

... Les sentiments que vous avez été chargé de m'exprimer pour la France et pour le bonheur de la République m'ont vivement touché.

Sa Sainteté ne peut douter de la sincérité des vœux que je forme moi-même pour elle, et pour la longue durée d'un pontificat si glorieux et si fécond. J'ai été heureux de constater le prix que le Saint-Père attache au maintien de la bonne harmonie entre la France et le Saint-Siège, et la valeur qu'ont à ses yeux les principes qui l'ont établie et consacrée. Les dispositions dont nous sommes, nous-mêmes, animés, ne peuvent qu'affermir le pape dans la voie que sa haute sagesse s'est ainsi tracée...

Et, en effet, ce qui prouve la ferme volonté du Saint-Père de persévérer dans la voie, où il s'est engagé si résolument, c'est le choix même de Mgr Clari, archevêque de Viterbe. Ce n'ait ni sa parfaite connaissance de la langue ou de l'esprit Français, ni son habileté éprouvée sur le terrain diplomatique qui ont attiré

les yeux du pape sur ce prélat : Mgr Clari ne parle pas notre langue et ce n'est pas un diplomate. Prêtre pieux, zélé, très instruit, façonné par les fils de saint Ignace, c'est un homme foncièrement simple, bon, plutôt paternel et dont la simplicité aidera mieux que la finasserie italienne à trouver des solutions pratiques aux problèmes de la situation religieuse en France.

L'occasion, du reste, de prouver la sincérité des assurances diplomatiques, échangées à l'Elysée, n'a pas tardé à se produire sur le terrain politique. Il s'agissait de l'Eglise de Montmartre Comme les hirondelles qui nous reviennent à heure, fixe, quand souffle la tiède haleine du printemps, ainsi périodiquement comme si c'était là une manifestation naturelle, nécessaire, tous les quatre ou cinq ans, un membre zélé de la Chambre saisit le Parlement d'une proposition tendant à abroger la loi du 24 juillet 1873, déclarant d'utilité publique la construction d'une église sur la butte de Montmartre. En 1882, M. Delattre fut le porte-voix des libres-penseurs ; en 1886 ce fut un inconnu dont les annales parlementaires n'ont pas perpétué la mémoire, M. Dumay se devoua en 1871 ; ce fut, en 1896, le tour de M. Rouanet député socialiste de Montmartre, qui redoute que l'Eglise incriminée n'ait à la longue une action délétère sur la résistance de son mandat. M. Rouanet déposa sa proposition sur le bureau de la Chambre ; et, comme manifestement cette discussion lui paraissait plus urgente que celle du budget, il réclama l'urgence qui lui fut refusée après un vif débat par 315 voix contre 188. Il faudrait cependant bien que les charlatans écarlates se rendent, une fois pour toutes, compte de l'état réel de la question et qu'ils cessent enfin de prendre une aversion, qui leur est toute personnelle, pour un malaise qui fait souffrir la France.

Abroger la loi, en réalité, c'est chose très facile : un vote un peu plus bête que vingt autres et cela y serait : l'Eglise dès lors cesserait d'être reconnue d'utilité publique, mais ne continuerait pas moins d'être de convenance catholique, tout en restant une propriété privée dans l'espèce, et générale eu égard à sa constitution par voie de souscription. Eh bien, supposons le vote acquis, la loi abrogée ; quel usage compte-t-on faire de cette victoire éclatante ? Se contentera-t-on de l'assurance platonique que la France, dans l'esprit de quelques sectaires, cesse d'être vouée au Sacré-Cœur ? Le résultat, pour être platonique,

ne laisserait pas de paraître ridicule. Il suffit d'examiner Rouanet Goblet, Fabérot et consorts, pour être, à première vue, parfaitement persuadé que ces gens-là ne sont pas voués au Sacré-Cœur, mais à la bouteille ou au diable évidemment. Et on se demande ensuite si jamais ces adeptes de l'*Internationale*, ces disciples farouches et anti-français des Bebel et Liebknecht, de Marx et de Lasalle, ont jamais ressenti une ombre des angoisses patriotiques qui mirent la France vaillante encore, quoique écrasée, à genoux devant Celui-là seul qui du haut des cieux, l'éprouvait jusqu'à l'accablement.

Donc l'abrogation pure et simple de la loi serait de nul effet. Il faudrait, pour satisfaire les socialistes, des dispositions additionnelles qui en prescriraient la désaffection ou la démolition ; dès lors, le vote deviendrait illégal, ruineux et révoltant.

On exproprie généralement, même à Paris, et jusque dans Montmartre, pour des causes sensées impliquant une utilité générale, soit qu'on veuille percer une rue, créer une place, un square, édifier un fort ou un monument public quelconque. Or, pour lequel de ces motifs pourrait-on bien expliquer l'expropriation de l'église de Montmartre, et que gagnerait l'intérêt public dans l'achat d'un tel monument, valant trente millions pour le moins, dont on ne prévoit pas une utilisation meilleure, et dont on ne saurait raisonnablement entreprendre la destruction, uniquement parce que, à l'encontre de la foule immense, M. Rouanet n'en peut supporter la vue. Si l'on entrait dans cette voie, si l'on permettait aux édilités de culbuter les monuments publics à leur gré comme elles expurgent, à leur façon, les bibliothèques municipales, on admettrait le règne d'un arbitraire qui nous ramènerait au vandalisme le plus barbare. Il y a des gens à Paris qui n'aime ni la colonne de Juillet, ni le monument de la République, ni vingt statues élevées à des hommes sanguinaires, comme il y en a d'autres qui haïssent la colonne Vendôme, l'église de Montmartre et la chapelle expiatoire ; nous doutons que la Sainte-Chapelle, le Panthéon, Notre-Dame, ait l'heur de plaire à tous, et nous connaissons bien des *Louis*, des *Jacques* et des *Alphonse*, qui n'apprécient guère mieux la Monnaie, l'Arc de Triomphe, la Madeleine, l'Institut et le Louvre, que l'ancienne Cours des Comptes ou que les Tuileries. Que chaque parti donc, tour à tour, arrive au pouvoir et se

permette d'assouvir ses passions ; qu'il soit de pratique courante de détruire ce qui déplaît, que chacun puisse, celui-ci donner de la pioche, celui-là vider ses bidons ou bon lui semble, et qu'on se figure ensuite où mènerait ces épurations successives et ce qu'en souffrirait le Trésor !...

Donc, la proposition Rouanet était absurde étant impraticable et vexatoire ; elle l'était d'autant plus que M. Goblet lui-même l'appréciait ainsi dès 1882, étant alors ministre :

» Nous ne sommes pas ici, disait-il, pour faire des lois de démonstration. » Nous ne sommes pas ici pour faires des manifestations plus ou moins con- » formes à l'esprit public. Nous sommes ici pour faire sérieusement des lois » sérieuses et qui ne prêtent pas aux reproches que nous adressons à la loi » du 24 Juillet 1873. »

C'est-à-dire que M. Rouanet aurait bien fait de s'abstenir, M. Goblet ayant dû reconnaître, à l'encontre de lui, qu'une manifestation antireligieuse au prix de 30 millions dépassait les fantaisies permises à un Trésor suffisamment obéré. Il y aurait, sans doute, l'expédient de la main mise par l'Etat sur le monument sacré sans allocation d'indemnité à personne, mais c'est là, aux yeux des socialistes seuls, une façon d'exercer la souveraineté du peuple. Jusqu'à ce qu'il advienne des jours meilleurs pour des idées aussi radicales, la majorité en France continuera de qualifier ce procédé : confiscation, spoliation, odieuse rapine ; et elle ne le tolèrera pas.

L'incident du Sacré-Cœur nous permet toutefois de constater combien les temps sont changés. Il y a 15 ans, la proposition Rouanet, qui était alors la proposition Delattre, concernant la désaffectation de l'église de Montmartre, mettait tout le monde parlementaire sans dessus dessous; la Droite avait une attitude belliqueuse, et le radical Goblet, proposé alors, en sa qualité de ministre, à la défense de la moralité publique menacée, soutenait l'assaut de tout le parti républicain qui se ralliait au cri de : Cléricalisme voilà l'ennemi !

Malgré de louables efforts et l'appui de la droite, M. Goblet succombait. Aujourd'hui, c'est M. Rouanet qui a sonné la charge, et les socialistes ont livré l'assaut ; la Droite était calme, en partie absente, mais le ministère, appuyé par sa majorité essentiellement républicaine, a repoussé les radicaux et les socialistes avec vigueur, sinon avec dédain. Même insuccès pour la proposition Dejeante tendant à la désaffection de la

chapelle expiatoire, proposition dont la mise à l'ordre du jour a été rejeté par 336 voix contre 107. Ces faits se passent de commentaires et si une démonstration quelconque devrait nous édifier sur la valeur des directions pontificales en France, ce revirement inattendu de l'opinion, au sein même du Parlement, la fournirait surabondamment.

Nous n'insisterons donc pas sur les élections sénatoriales dont le résultat était facile à prévoir. Les monarchistes et les ralliés perdent une douzaine de mandats, les socialistes ont tenté d'infructueux efforts, tandis que modérés et radicaux gardent, pour ainsi dire intactes, leurs positions respectives. Naturellement et malgré cette évidence, chaque parti a triomphé bruyamment. En vérité, quelques voix déplacées sans que la majorité modérée soit entamée au Luxembourg ne constituant ni une indication, ni un résultat politique, il serait puéril d'épiloguer sur l'incident. Aussi, malgré cette manifestation du suffrage restreint, et malgré la fantaisie des électeurs de Pontarlier qui ont envoyé au Palais-Bourbon un vulgaire apostat, marabout selon l'*Islam* et soi-disant prophète de Dieu, députés et sénateurs, en reprenant leurs travaux le 12 janvier, ont pu répéter le mot fameux de Sieyès : Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, délibérons !

Mais comment débuter et de quoi délibérer ? Un esprit pratique, pénètré de ses devoirs et de l'intérêt public, n'eut pas hésité un instant et aurait entamé le budget sans s'en laisser distraire. Mais un député est avant tout un égoiste hypnotisé devant son mandat, asservi à son collège électoral pour lequel il a à ménager un coup de trombone du haut de la tribune. Il doit *épater* et, comme chacun n'est pas disposé ainsi que le prophète Grenier, à arborer un burnous, ni à faire des prostrations fantasques à tout propos, encore moins à procéder à des ablutions dans la Seine par tous les temps, on se résigne au minimum possible et on y va de son discours de réclame.

La session avance, le temps presse, les plus indolents retrouvent maintenant des forces et se découvrent des poumons : chacun veut déposer un projet de loi, formuler une proposition, poser une question ; et le malheur est, qu'avec une complaisance inouïe, la Chambre fait bon accueil à la plupart de ces fantaisies. Ainsi, elle a mis à son ordre du jour la loi sur l'accroissement du nombre des légionnaires, ce qui a paru à

tous d'une urgence extrême, tant est grand la foule des solliciteurs et réduit le nombre des Français distingués qu'on ne décore pas. Ce travail accompli, on décide de passer aux sucres, puis aux droits que comportent les mélasses étrangères, dont les flots noirs et visqueux envahissent, inondent nos marchés.

Questionneurs, interpellateurs et réformateurs voulaient donner à leur tour : Faberot tenait pour la loi sur les bureaux de placement, Georges Berry réclamait pour la médaille des combattants de 1870 et Jacques songeait aux aliénés. Goblet, de son côté, sollicitait en faveur de sa proposition tendant au rétablissement du scrutin de liste. On n'a pas fait droit à toutes ces réclamations. Mais Rouanet, Paul Méry, Vaillant tinrent bon et ont placé leurs discours ; on achève l'examen du budget des dépenses, mais celui des recettes !... A plus tard ces affaires sérieuses et, en attendant, allocution d'un nouveau douzième provisoire ! C'est, on le constate, la continuation de l'opérette parlementaire qu'interrompirent si mal à propos les fêtes du nouvel an.

On se rappelle que le 29 mars dernier on a procédé au recensement quinquennal de la population de la France. Les résultats officiels et complets de cette opération font ressortir que la France compte aujourd'hui 36,170 communes, réparties en 2.899 cantons et 362 arrondissements. Le chiffre total de la population dans nos 87 départements métropolitains, y compris la Corse, est de 38,517,975 habitants au lieu de 38,342,948 recensés en 1891 ; d'où un accroissement de population de 175,027 seulement. Le ministre de l'intérieur constate mélancoliquement que la population française tend à rester stationnaire, qu'en tous cas son mouvement ascensionnel reste bien loin en arrière de celui des peuples voisins. C'est, en 1896, dans 24 départements que l'accroissement de la population s'est produit : il y a eu diminution dans 63. Or, en 1886 il y avait augmentation dans 58 départements et décroissance dans 29 seulement ; en 1891, 55 départements étaient en diminution contre 32 en progression ; on voit que le recul s'accentue et s'étend, justifiant ainsi les angoisses et les pires alarmes.

Quant aux étrangers, résidant en France, ils étaient 1,115,214 en 1886, 1,101,798 en 1891 et 1,027,491 en 1896, d'où diminution de 74,307 sur 1891. Cette décroissance doit être attribuée, partie aux effets de la loi sur la naturalisation, partie aux dispositions

prises par la loi du 8 août 1893 pour la protection du travail national, loi qui astreint certaines catégories d'étrangers à des déclarations de résidence. Si l'on considère, d'une part, qu'il y a augmentation de 175,027 individus sur la totalité de la population et diminution de 74,307 sur l'élément étranger, on constate qu'en réalité le chiffre de nos nationaux a subi dans ces 5 dernières années une progression de 249,334.

Pour ce qui concerne l'Algérie, sa population au 1er janvier 1897 était au total de 4,429,421 habitants, soit pour le département d'Alger 1,526,667 ; pour le département d'Oran 1,028,248 : et 1,874,506 pour celui de Constantine. Là, l'élément français subit quelque progrès.

La race française est stationnaire, donc elle recule, puisque, autour d'elle, toutes les races se multiplient parce qu'elles consentent, à l'encontre de la nôtre, à demeurer fécondes.

Ici, si nombreux, si supérieurs sont les intérêts en jeu que le silence est interdit à qui peut tenir une plume, à qui sait élever la voix. Mais laissons la parole à M. Bertillon dont la compétence spéciale en la matière s'impose.

« Le résultat du recensement est navrant. J'y vois avec une profonde douleur, mais avec évidence, la preuve de la disparition prochaine de notre pays.

Des remèdes ! on en a proposé beaucoup : « Il faut les appliquer tous », disait Jules Simon, afin d'être sûr d'employer celui qui sera efficace. C'est mon avis. Mais cela ne dispense pas de les classer, afin de réclamer d'abord les plus actifs.

Contre le danger terrible qui menace l'existence même de la France, on pourrait, certes, réclamer des mesures énergiques, douloureuses au besoin. Celles que propose l'Alliance nationale ne sont qu'équitables. Elles poursuivent principalement deux buts : 1° faire connaître à tous la gravité du mal ; 2° faire des lois et des règlements tels que l'intérêt des particuliers soit, en cette matière, comme en toute autre, conforme à l'intérêt public.

Actuellement, c'est tout le contraire : l'avenir de la nation, son existence même dépendent de la fécondité des familles. Mais les lois sont si maladroites que les Français s'imaginent qu'un bon moyen d'élever leurs fils au-dessus de leur propre condition est de n'en avoir qu'un, tandis qu'un sûr moyen de ruiner leur famille est d'avoir beaucoup d'enfants, car après avoir dépensé beaucoup d'argent pour les élever, il faudra partager sa fortune pour les doter, et la partager à nouveau lors qu'ils hériteront.

Pour qu'il en soit autrement, il suffit d'admettre et d'appliquer sévèrement ce principe qui est d'ailleurs évident par lui-même : c'est que le fait d'élever un enfant doit être considéré comme une des formes de l'impôt. En effet, payer un impôt, c'est s'imposer un sacrifice pécuniaire au profit de la nation entière. C'est ce que fait le père qui élève un enfant.

Pour que cet impôt soit acquitté par une famille, il faut qu'elle élève trois

enfants : dont deux pour remplacer les parents. Donc la famille qui élève moins de trois enfants s'impose des sacrifices insuffissants pour l'avenir de la nation. Celle qui en élève plus s'impose un supplément de charges dont il est strictement juste de la dédommager quand l'occasion s'en présente.

Aujourd'hui la douane, l'octroi, impôt mobilier, la patente, l'impôt du sang, et à son défaut la taxe militaire, etc., sont d'autant plus élevés que les enfants sont plus nombreux, cela est injuste et immoral. Il faut que ce soit le contraire.

On devrait, dégrever complètement d'impôts directs les familles qui comptent plus de trois enfants. Ce serait très facile. Car, pour que le Trésor n'y perde rien, il suffit de charger d'un cinquième seulement les familles moins nombreuses. En effet, la situation démographique de la France est tellement déplorable que les familles de plus de trois enfants ne forment que la sixième partie des familles françaises.

Célibataires masc. de plus de 30 ans	1.376.591	soit	12 0/0
Familles sans enfants	1.848 572	—	16
— ayant 1 enfant	2.639.894	—	22
— — 2 enfants	2.364.202	—	20
— — 3 —	1.585.960	—	13
— — plus de 3 enfants	2.122.210	—	17

Quoi ! disent les sceptiques vous vous imaginez que pour obtenir même un dégrèvement total d'impôt, soit une centaine de francs, une famille qui ne voulait qu'un nombre limité d'enfants va se mettre à en désirer davantage ? Tel n'est pas le but immédiat de la mesure que nous proposons.

Notre but est surtout de réparer l'injustice criante dont sont actuellement victimes des familles nombreuses. Nous espérons aussi que par ce dégrèvement, nous aurons fait connaître à beaucoup de Français, qui actuellement ne s'en doutent pas, quel tort énorme ils font à leur patrie en manquant au devoir de la paternité. De toutes les feuilles périodiques, la feuille du percepteur est la plus répandue, la plus soigneusement lue et la plus passionnément commentée. Il ne faut pas négliger ce moyen de proclamer que chaque homme a le devoir de transmettre le flambeau de la vie. Nous ne punissons ainsi personne. Lorsqu'un homme ne peut pas être soldat, on lui fait payer une taxe militaire. Est-ce pour le punir d'être infirme ? Certes non ! Mais, par son infirmité il fait tort à sa patrie ; ce tort, on l'oblige à le réparer en argent. Il est évident, qu'à revenu égal, une famille qui n'a pas d'enfants a une capacité de payer plus grande que si elle en a quatre. Donc, elle doit payer plus. Actuellement, elle paie moins : moins d'impôts directs, moins d'impôts indirects. En dégrevant totalement les familles nombreuses, on serait même loin de leur restituer l'excès de ce qu'elles paient injustement, en raison même de leur nombre sous forme d'impôts divers.

Ce sont surtout les impôts de succession qui devraient faire payer par les familles insuffisantes la juste indemnité qu'elles doivent au pays. L'enfant unique doit être placé au point de vue de l'héritage, dans la situation où il serait s'il avait des frères. La nation, en effet, n'est pas moins intéressée aux nombreuses familles, qu'à leur faculté de travail et d'épargne. Pour stimuler ces deux dernières vertus, elle leur garantit le droit d'héritage. Elle devrait le leur retirer ou du moins l'affaiblir en cas de défaillance paternelle. Dans ce

dernier cas, les familles l'indemniseraient, par de l'argent, du tort grave que leur auraient fait leur stérilité et elles leur feraient perdre le bénéfice de leur spéculation contre nature.

Nous ne proposons pas de rétablir le droit d'aînesse mais puisque les lois successorales actuelles compromettent l'avenir de notre pays il faut les modifier dans le sens de la liberté. Il faut que les Français cessent d'être officiellement invités, dans leur intérêt comme dans celui de leur postérité, à restreindre celle-ci autant que possible. »

Nous osons ajouter qu'en fait de succession, il y aurait lieu de confisquer au profit la nation, la totalité de l'héritage des unions stériles, la moitié de celles ne donnant qu'un enfant ; le tiers de celles graduisant deux ; d'accorder l'exemption de tous droits de succession à la famille ayant trois enfants ; et, de plus, de favoriser de toutes façons les familles plus nombreuses.

Tout cela est bon, mais il est encore une réforme initiale qui échappe et que nous signalerons. Qu'on fasse donc une enquête et qu'on établisse combien de nos législateurs, députés et sénateurs se trouvent à la tête du *capital* familial qu'on désire pour la majorité des Français. On constatera, avec une plus profonde tristesse sans doute, que ces hommes, qui tiennent entre les mains les destinées de la patrie, sont en grande partie célibataires, ou pères d'un zèle patriotique limité. Comment voulez-vous qu'ils proposent les mesures nécessaires qui les frapperaient tout d'abord, et pourquoi, gens d'une abnégation calculée, iraient-ils les voter ? Il faudrait convaincre avant tout le corps électoral de l'opportunité de n'élire que des pères de familles éprouvés et demander ensuite à ces élus les mesures législatives, plutôt rigoureuses, qui arrêteraient dans toutes ces causes, médicales, économiques et sociales, cette déplorable dépopulation de la France. Jusque-là nous n'émettrons que des vœux platoniques que l'égoïsme des uns et l'indifférence des autres condamneront, comme la famille, à la stérilité.

Dans le domaine colonial de la France aucun incident de grande importance à signaler, M. Doumer, ce foudre radical qui recueille la succession du regretté Armand Rousseau, est en route pour l'Indo-Chine ; tandis que, par décret, le gouvernement a défini les pouvoirs du gouvernement général de l'Algérie s'appliquant ainsi à réorganiser l'administration de cette colonie. Par ce décret sont rapportés les décrets des 18 décembre 1874, 11 mars 1881 et 26 août de la même année, ainsi que les décrets et décisions portant délégations de pouvoirs des mi-

nistres au gouverneur général de l'Algérie par application des dispositions sus-rappelées. Le décret porte qu'Alger est la résidence du gouverneur et le siège de son administration. Le gouverneur a droit de préséance sur tous fonctionnaires civils et militaires, le commandant du 19e corps, et le vice-amiral commandant la marine en Algérie, comme les autres commandants de corps d'armée ou de la marine, restent attachés à leur ministère respectif ; le gouverneur doit conférer avec eux pour tout ce qui concerne la sûreté intérieure et la défense de l'Algérie ; en cas de dissentiment, il en réfère au gouvernement ; mais, en cas d'urgence, il agit par voie de réquisition ; il correspond directement avec le ministre de France au Maroc et avec notre résident général à Tunis ; il a sous sa direction la plupart des services civils, est consulté pour le choix des fonctionnaires de tous ordres et sur tout ce qui touche à l'administration des douanes, des octrois, des droits de navigation et des divers services de finance. Le gouverneur général correspond avec chacun des ministres pour les affaires concernant son département, tout en rendant compte de ses actes au ministre de l'Intérieur ; il prépare le budget des dépenses de l'Algérie.

Ces dispositions que, généralement, on trouve heureuses, ne font le bonheur ni d'Oran, ni de Constantine, qui y voient avec chagrin la suprématie d'Alger affirmée à leur dépens.

A Madagascar la pacification fait d'incessants progrès. Les rebelles se soumettent ou se dispersent, les villages se repeuplent, et partout renaît la confiance et la sécurité ; aussi les transactions commerciales reprennent-elles avec activité. Le général Galliéni, entouré d'un état-major d'élite, réalise des prodiges ; la loi sur les mines a été promptement amendée, la colonisation est encouragée par tous les moyens, nos ennemis sont décimés, dispersés et les mécontents, protestants et anglophiles, réduits au silence prudent ; l'hôpital anglais a été réquisitionné, nombre de temples sont livrés au culte catholique, nos écoles sont favorisées et déjà prospères. La reine Ranavalo II a été confondue ; déjà délaissée, elle pleure son autorité compromise et tout son prestige perdu. Les tribus, sont affranchies du joug des Hovas, dont les gouverneurs, discrédités par la défaite, sont rappelés à Tananarive, faisant place enfin à des chefs issus des tribus qu'ils auront à gouverner et dont ils répondront devant nous. Ainsi se réalise une décentralisation né-

cessaire, seule capable de briser l'hégémonie des Hovas établie jadis par le protestantisme au profit de l'Angleterre.

D'autre part, M. Hanotaux a fait distribuer à la Chambre un livre jaune concernant les arrangements de la Tunisie conclus par la France avec l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, l'Italie, la Russie, la Suisse et la Belgique. Toutes ces conventions sont à peu près semblables et libellées, par exemple, comme la suivante intervenue entre la France et la Russie :

En vue de terminer les rappports entre la France et la Russie en Tunisie et de bien préciser la situation conventionnelle de la Russie dans la régence, les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, font d'un commun accord la déclaration suivante :

« Les traités et conventions de toute nature en vigueur entre la France et la Russie sont étendus à la Tunisie.

» La Russie s'abstiendra de réclamer pour ses consuls, ses ressortissants et ses établissements en Tunisie d'autres droits et privilèges que ceux qui leur sont acquis en France.

» Il est bien entendu, au surplus, que le traitement de la nation la plus favorisée en Tunisie ne comprend pas le traitement français. »

Par ces conventions successives la souveraineté de la France en Tunisie est officiellement reconnue par les puissances. En 1881, nous nous étions purement et simplement substitués dans la Régence au bey lui-même avec obligation d'exécuter tous les traités qui le liaient à perpétuité avec les puissances ; en 1884, nous obtenions de l'Italie la suppression des juridictions, sous réserve que les Capitulations, traités et conventions de toute nature, resteraient en vigueur. Nous n'étions ainsi considérés en Tunisie que comme une puissance étrangère et tous les peuples y revendiquaient les mêmes avantages que nous. Ce régime équivoque vient de disparaître. Nous traitons désormais au nom de la Tunisie avec les puissances qui renoncent à nous disputer les avantages réels d'un protectorat bien compris. C'est là un succès diplomatique d'une réelle valeur.

Pour ce qui concerne les affaires étrangères, le peu d'espace dont nous disposons encore ne nous permet guère que de les énumérer. En Italie, M. di Rudini, dont les efforts sont neutralisés par l'opposition crispinienne, se voit malgré lui acculé à l'expédient de la dissolution qui lui vaudra, sans doute, une Chambre plus homogène et plus bienveillante. Il la lui faut pour mener à bonne fin d'indispensables réformes à l'intérieur, pour adopter, peut-être, dans le règlement des affaires africaines

une résolution héroïque. Les inquiétudes, en effet, renaissent dans l'Erythrée. Sans doute, Ménélick a signé un traité de paix sincère, et, avec ponctualité, il restitue ses prisonniers qui sont unanimes à vanter l'humanité du vainqueur. Mais nonobstant cela le Négus n'a nullement abdiqué ses droits souverains, ni promis de négliger ses affaires. Il lui reste, d'une part, à délimiter la frontière et à établir les rapports de bon voisinage avec l'Italie dont la faiblesse importe manifestement à sa sécurité. Qu'il cesse, pour son compte, d'onéreuses hostilités, rien de mieux ; qu'il les voie se poursuivre aux dépens de ses ennemis, quel mal ? Et, dans cet ordre d'idées, pour occuper les Derviches, dont la turbulence pourrait un jour se donner libre carrière à son détriment, l'empereur d'Abyssinie n'a certainement pas trouvé mauvais de combiner ses intérêts divers dans un programme dont l'Italie sera la première à constater l'habileté. On se rappelle les missions que Ménélick a envoyées à Saint-Pétersbourg, et nul n'a perdu de vue le passage de Léontieff à Constantinople, d'où il emporta pour le Négus de multiples assurances flatteuses. Or, voici le sultan qui, malgré d'incomparables soucis, organise avec une promptitude fébrile une mission qui doit porter à l'empereur d'Abyssinie, avec de riches présents, la promesse que tout ce que le monarque africain attend du Khalife lui sera accordé. Que peut attendre du sultan, du chef des croyants, le roi chrétien d'Abyssinie ? Nous supposons qu'Abdul-Hamid n'a guère été flatté de l'empressement mis par l'Italie à mettre ses flottes à la disposition de l'Angleterre pour menacer les Dardanelles, et qu'il a songé que, vu l'état d'hostilité latent existant alors entre l'Italie et l'Angleterre coalisées contre lui, et le groupe franco-russe qui seul militait pour l'intégrité de son empire, il ne serait peut-être pas impolitique pour lui de contrecarrer l'Angleterre en Egypte et l'Italie dans la Mer Rouge ; que, pour cela faire, il lui suffirait d'entretenir le fanatisme des Derviches, des mahdistes et de stimuler l'esprit d'indépendance des Egyptiens. Nous avons vu, coup sur coup, les tribunaux du Caire et d'Alexandrie condamner ce que les Anglais voulaient absoudre, et absoudre ceux que *ces protecteurs* voulaient opprimer, acculant ainsi ces Anglais soit à des sacrifices aussi lourds qu'imprévus, soit à un arbitraire qui doit, en les rendant odieux, provoquer des interventions redoutables. Quant aux Italiens, il n'y avait

guère qu'à remplacer contre eux les Abyssins par les Derviches. Il semble que c'est là ce que le Négus attend du sultan, évidemment dans le désir assez naturel de remplir de fiel jusqu'aux bords le calice qu'il a tendu à l'Italie à seule fin de la saturer jusqu'au dégoût des gloires africaines.

Ménélick n'a certainement pas conclu avec l'Italie un traité de paix entraînant une alliance offensive et défensive. Il a gardé, au contraire, une liberté parfaite qui peut se manifester en cédant aux Derviches l'excédent d'armes et de munitions qu'une dure nécessité lui fit accumuler ; il peut se livrer aussi à certains exercices de transport et de ravitaillement qui pourraient décupler l'endurance des Derviches et rendre dangereuse leur fougue naturelle. Or, au moment même où les Anglais annoncent laconiquement qu'ils vont reprendre leur marche sur Khartoum, les Derviches, dédaignant Kassala, au nombre de 12 000 lances et fusils, se portent sur Agordat. Les Italiens organisent bravement la défense ; on parle déjà d'envoyer à Massaouah dix mille hommes de renforts. Jugez la considération grave qu'inspire déjà cet orage qui s'amoncelle pour l'Italie sur ce coin troublé de l'horizon.

On a fait quelque bruit autour d'un entretien de M. de Courcel, notre ambassadeur à Londres, avec le correspondant du Tîmes à Paris. M. de Courcel, si le rapport du correspondant est exact, serait assez de l'avis de lord Dufferin qui disait avec bonhomie : « Quand nous discutons, en somme, ce n'est qu'une querelle de ménage, car nous sommes comme mari et femme : nous défendons le même but, l'accord entre deux nations qui ont besoin de vivre en bonne harmonie. » Ce serait parfait si l'Angleterre ne prétendait toujours jouer le rôle du mari, voulant chercher querelle, troubler le ménage, donner tous les coups ; il lui faut, dans cet intérieur, toutes les aises, et elle n'est contente que la g..... dans son assiette et les pieds dans la nôtre. Avec ce train on arrive à une série de divorces ; mais, chaque fois, elle revendique pour elle notre apport matrimonial ! Sans contredire absolument M. de Courcel, il y a des gens, et nous en sommes, qui trouvent le rôle de matrone à tout subir assez déplaisant.

Donc, M. de Courcel nous prédit à brève échéance un règlement anglo-français satisfaisant des questions de Tunis et de Madagascar ; nous nous entendrons, dit-il, au sujet du Niger du

Soudan, et de toutes les autres questions qui nous divisent. Il restera, sans doute, cette troublante question d'Egypte qu'une fatalité lamentable et que des malentendus successifs ont jeté et maintiennent, comme un bloc de granit, sur notre chemin. Les Anglais disent bien que cette affaire ne nous regarde pas, ou ne nous regarde pas plus que les autres. Ils ne pensent pas ce qu'ils disent, et s'ils le pensaient, nous dirions aux Anglais qu'à tout prendre, nous regardons l'Egypte constamment, avec bon droit et grand intérêt; que l'effet est le même et qu'ils nous doivent des comptes à son sujet. Les Anglais ont eu tort de marcher mystérieusement sur Dongola comme s'ils avaient eu un crime à commettre ; mais nous ne leur en voulons pas de reconquérir pour l'Egypte ce qu'ils ont tant contribuer à lui faire perdre; et, s'ils allaient jusqu'a Khartoum, nous n'y verrions encore que le légitime désir de venger l'héroïque Gordon et de recueillir dans un désert brûlant le prestige de leurs armes qu'ils y ont laissé. Et puis, après? Il faudra bien conclure, prendre une résolution, s'implanter en maîtres ou se retirer du pays restauré et capable déjà de jeter ses béquilles. Nous n'osons croire avec M. de Courcel que la retraite paraîtra s'imposer à l'opinion publique en Angleterre ; nous craignons plutôt, malgré tout les embarras possibles et les dangers réels de la situation, à cet aveuglement particulier dont Jupiter frappait les peuples condamnés. Aussi, dès ce jour, pour les avoir à notre portée quand il faudra y recourir, nous estimons qu'il y a lieu de préparer les voies et les moyens d'une contrainte efficace.

Au demeurant le bi-centenaire de l'héroïque Dupleix est venu fort à propos nous rappeler ce dont la perfide Albion est encore capable. Son égoïsme, sa rapacité ne se sont un instant démenties à travers les siècles. En rendant à la Sorbonne, au grand colonisateur français, au conquérant des Indes, le solennel hommage de son admiration enthousiaste, M. Bonvalot n'a pas entonné une hymne en l'honneur de la Grande-Bretagne. Il a, au contraire, éveillé nos douleurs assoupies, ranimé nos regrets, échauffé nos courages par de nouvelles espérances dont la réalisation ne peut s'opérer précisément avec le concours de l'Angleterre, ne l'oublions pas.

On nous objectera peut-être que, en cela du moins d'accord avec M. de Courcel, l'explorateur Stanley, aujourd'hui membre

des Communes, ne croit qu'à des malentendus et estime la conciliation possible entre la France et l'Angleterre. Nous imaginons à l'encontre de tout ce que Stanley peut nous dire du bouts des lèvres au sujet des bienveillantes intentions de ses compatriotes, que lui-même n'a pas sacrifié la fleur de son existence à sillonner l'Afrique en tous sens, qu'il n'a pas eu toutes les audaces et assumé les plus dures responsabilités vis-à-vis de l'humanité lésée, qu'il n'a pas sauvé malgré lui, Emin-pacha pour enrayer les progrès de l'Allemagne vers l'Equateur, dans le seul but de servir les intérêts français! Les naïvetés nous ont été familières, il est vrai ; mais à force de déceptions, si M. Stanley nous trouve incrédules, à qui s'en plaindra-t-il? Stanley dit, M. de Courcel répète, que le gouvernement anglais veut une « entente cordiale » avec nous. Fort bien. Qu'on nous apporte les preuves de ces dispositions amicales et qu'on nous dise de quelle autorité découle cette assurance. Non, de plein gré, sous un ministère conservateur surtout, l'Angleterre n'évacuera jamais l'Egypte, mais pour qui constate la terrible rivalité commerciale de l'Angleterre et de l'Allemagne, la victorieuse concurrence que celle-ci fait à celle-là, et la sourde colère qui en résulte à Londres, il est évident que nous aurons bientôt l'occasion de nous montrer opportunistes, de pratiquer la politique bismarkienne : *do ut des*, et alors il est certain que la neutralisation de l'Egypte s'effectuera sans coup férir : l'Angleterre, de l'aveu de Stanley lui-même, ne devant jamais partir en guerre pour un principe ou pour l'honneur!

Un jour arrivera où, sans doute, l'Angleterre, mieux inspirée, voudra clore sa série noire et arrêter par notre apaisement les succès de tous ses adversaires. En attendant, et non sans dépit, elle ne peut qu'enregistrer les progrès de la Russie en Extrême-Orient. L'organe du ministère russe des finances : la *Gazette du Commerce et de l'Industrie,* a publié un très intéressant article sur la convention qui permet à la banque russo-chinoise de construire à travers la Mandchourie le dernier tronçon du transsibérien. Les avantages de la convention sont saisissants ; le parcours prévu de 2,434 verstes est réduit à 1,920 et le coût kilomètrique de ce travail gigantesque est ramené de 90,000 roubles par verstes à 50,000, sans tenir compte des abaissements de tarifs obtenus et des résultats que donnera l'exploitation aisée de cette région d'une fertilité fabuleuse, où les mi

nerais abondent, où les affleurements d'or font soupçonner des gisements aurifères d'une richesse fantastique. Et d'abord nous applaudissons à ce succès de notre allié, d'autant plus sincèrement que le tsar est tout disposé à prendre, de concert avec la France, des mesures efficaces, contre l'Angleterre, pour lui imposer les mesures préventives nécessaires à la sauvegarde de l'Europe contre la peste qui désole les Indes.

Nous ne voudrions pas, à la légère, mêler la Providence en toutes choses, ni interpréter selon nos vues personnelles les desseins de Dieu. Mais voyez donc l'empire des Indes, cette fourmilière d'hommes, cet immense marché où l'Anglais spécule en maître. Ce climat généralement est doux, cette terre féconde ; l'habitant, fanatique, indolent mais sobre, produit aisément au-delà de ses besoins ; mais il ne sait rien prévoir, encore moins économise-t-il son superflu : c'est l'éternelle cigale qui chante quand souffle le zéphir, tombe la rosée, et qui danse fatalement quand la terre durcit, quand le ciel aride se montre d'airain. Alors la famine règne sur des royaumes immenses et des populations entières meurent de faim. Une telle calamité règne actuellement sur plus de 85 millions d'habitants, et comme si un seul fléau ne suffisait pour terrasser ce peuple infortuné, au mal horrible, la peste noire s'en mêle et décime déjà les malheureux habitants de Bombay et des environs, menaçant toute l'Inde de calamités inénarrables.

Le mal est tel qu'après en avoir repoussé l'idée avec dédain, le peuple anglais fait appel à la pitié, à la générosité des nations. La Russie surtout se prodigue, car l'Inde l'intéresse. Mais ce qui importe avant tout, sans négliger de porter secours aux pestiférés, aux affamés, c'est de mettre un frein à l'*effronterie* des mercantis anglais, qui, dissimulant l'évidence du danger, évitant toutes précautions pour économiser des frais, supprimer des retards, risquent de contaminer l'Europe entière. Des mesures sanitaires, rigoureuses, s'imposent ; elles répugnent à l'Angleterre, d'accord ; mais elles sont la sauvegarde de tous ; il est donc urgent qu'avec résolution on les conseille, sans admettre la possibilité d'un refus.

Et, pour finir, saluons comme un événement heureux le choix du comte Mouravieff comme successeur du prince Lobanoff au ministère des affaires étrangères de Russie. Les sentiments franpochiles du comte Mouravieff, jadis premier secrétaire de l'am-

bassade russe à Paris, sont avoués et redoutés par les ennemis de la Russie et de la France ; ces sentiments, du reste, n'ont fait que s'affirmer à la cour danoise auprès de laquelle le comte était récemment accrédité. Comme il doit son élévation à l'influence de l'impératrice douairière, Maria Feodorowna, c'est qu'incontestablement il est l'homme le plus apte pour continuer sous l'intelligente direction du souverain actuel, la politique féconde d'Alexandre III.

A peine ce choix a-t-il été connu que le comte Goluchowski, chancelier d'Autriche-Hongrie, a éprouvé le besoin de conférer avec son collègue allemand, le prince de Hohenlohe. Il fit donc le pélerinage de Berlin où empereur, chancelier, nobles et courtisans lui firent un accueil flatteur, tous étant également désireux d'effacer, par des manifestations amicales non équivoques, la fâcheuse impression produite en Autriche-Hongrie par les révélations du prince de Bismarck au sujet de son système de contre-assurance diplomatique de la Prusse.

En somme, un échange de vues entre Vienne et Berlin était nécessaire. Les dispositions de la Russie devenant de plus en plus manifestes ; l'intérêt de l'Autriche consistait à savoir si, toute la question d'Orient ne valant pas les os d'un poméranien, l'Allemagne serait tout de même disposée à soutenir la politique des Habsbourg dans les Balkans ; ou bien, s'il incombait à l'Autriche de lui imprimer une orientation nouvelle. Dans leurs entretiens, les deux chanceliers, après avoir communiqué leurs opinions concernant leur nouveau collègue de Pétersbourg, seront donc passé rapidement à d'autres sujets, et nul doute que la phase actuelle des affaires d'Orient les auront retenus plus que tout le reste. L'heure fatale va sonner, les décisions radicales sont entrevues et déjà s'imposent ; bientôt les ambassadeurs auront élaboré leur plan de réformes et il ne restera plus qu'à le proposer au Sultan après étude des voies et moyens propres à l'imposer en cas de résistance. Alors, il conviendra à chaque puissance de prendre résolument, publiquement, l'attitude que comporte ses vues propres et ses intérêts nationaux, pour résoudre sur le Bosphore le douloureux problème que d'inénarrables carnages ont posé devant l'humanité. Les voiles vont tomber, les responsabilités se dessineront, et les légendes qui ont attribué à telle et telle nation une attitude que la conscience publique condamne dans le seul but de les

discréditer, se dissiperont pour laisser chacun en face d'un devoir évident à remplir, si l'on veut mettre un terme à l'effroyable contrainte que le fanatisme musulman fait peser sur les chrétiens d'Orient. A ce moment, il faudra que l'Allemagne renonce à son système d'hésitation, d'abstention, de réticences ; qu'elle marche d'accord avec les puissances, où se tiennent officiellement à l'égard d'elles. Berlin se rend compte de la gravité des résolutions à prendre et nul doute que c'est pour s'entendre à ce sujet que Guillaume II a invité le comte Galuchowski à se déplacer d'urgence malgré les durs frimas.

Nul ne sait ce qui se passe à Ildez-Kiosk, ni où en est le plan des réformes qu'élabore les ambassadeurs ; mais chacun se pose déjà une question troublante et cherche à savoir ce qui adviendrait si le Sultan, inconscient ou téméraire, résistait au concert européen. La coercition deviendrait urgente ; mais une intervention armée amènerait un tel déchaînement de fanatisme, provoquerait de si vastes carnages, qu'on craint que tout ce qui est chrétien : asiatiques et européens, ne succombe alors dans un massacre général. L'Angleterre, l'Italie et l'Autriche veulent en finir, arriver à la contrainte ; pour cause la Russie et la France hésitent. Nous lisons cependant dans le *Livre Bleu* anglais que cette hésitation même est temporaire, conditionnelle ; que M. Cambon a reçu l'ordre de tenir au Sultan un langage énergique, de lui laisser entrevoir les graves conséquences de son obstination à rejeter les vœux unanimes des puissances, et s'il rendait ainsi nécessaire une intervention de l'Europe. Evidemment la France n'interviendrait qu'autant.

1° Que l'intégrité de l'Empire ottoman sera maintenu.

2° Qu'il n'y aura d'action isolée sur aucun point.

3° Qu'il ne sera pas établi de condominium.

Notre gouvernement ne refuserait pas à l'occasion d'examiner les moyens de coercition !... que faut-il ajouter pour démontrer la gravité capitale de la situation en Orient?

ARTHUR SAVAÈTE.

Imprimerie DESTENAY, BUSSIÈRE frères. — Saint-Amand (Cher).

Etudes exégétiques sur les Evangiles :
Saint-Jean

L'un des traits caractérisques de ce siècle finissant et de la société si complexe, sortie des révolutions politiques, sociales, on pourrait dire aussi religieuses, qui l'ont rempli, est d'unir à toutes les impuissances du scepticisme une sorte de passion pour le merveilleux sous ses formes les plus diverses. L'incrédulité et la superstition sont deux compagnes qui se tiennent par la main et ne se quittent presque jamais.

Dans les rangs les plus avancés du rationalisme, les sciences occultes sont remises en honneur ; on y étudie la magie ancienne et moderne, les secrets de l'antique Chaldée et les plus récentes prestidigitations des fakirs indiens, les sorcelleries grossières du taoisme et les spéculations théosophiques qui sont, on l'assure du moins, au fond de toutes les vieilles religions orientales.

Le gros public catholique n'échappe pas complètement à cette fascination du merveilleux ; très désireux de connaître les faits et gestes du diable en ce XIXe siècle, il les demande à des exploiteurs qui en font payer fort cher le récit ; ou bien il va consulter des aventurières sur les secrets de l'avenir. Les douteuses apparitions de Tilly le ravissent ; on écrit à ce sujet des brochures, on donne des consultations qui montrent combien l'esprit public en est préoccupé.

Le vrai surnaturel a-t-il gagné quelque chose à tout ce débordement de curiosités malsaines ? j'en doute beaucoup. Bien des esprits troublés risquent de confondre les vrais miracles avec tout ce merveilleux de contrebande ; il en rejaillit je ne sais quelles ombres plus ou moins épaisses sur des faits avérés, comme les prodiges les plus certains opérés à Lourdes. Je me demande même si la foi aux miracles de l'Évangile n'en res-

sent pas comme un lointain et sourd contre-coup. Puisque tant de faits extraordinaires déroutent de nos jours tous les esprits, que penser des événements un peu analogues, dit-on, qui se passèrent, il y a dix-neuf siècles, au sein de la petite Palestine ? La preuve de la divinité de Notre-Seigneur par le miracle en serait ainsi affaiblie.

Mon but est de la remettre en lumière dans les pages qui suivront celles-ci. Peut-être arrêteront-elles un instant l'attention de quelques lecteurs, déconcertés par tout ce merveilleux de faux aloi qui s'étale en un si grand nombre de productions contemporaines.

Il me semble aussi qu'il y a une certaine actualité à renouveler et à rajeunir l'un des thèmes de l'ancienne apologétique, au moment même où des esprits plus osés que clairvoyants la déclarent caduque et promettent de lui en substituer une meilleure.

Ces études répondent encore à un autre besoin ; si les lecteurs de cette Revue veulent bien se rappeler ce que nous avons exposé ici-même, il y a deux ans, sur les audacieuses négations du Protestantisme libéral, ils comprendront mieux les motifs qui nous ont décidé à entreprendre ce travail. Cette fraction dominante des églises calvinistes et luthériennes ne craint nullement de s'attaquer au dogme fondamental du Christianisme, la divinité de Jésus-Christ. M. Goyau l'a démontré à satiété dans les articles de la *Revue des Deux-Mondes* auxquels nous faisions tout récemment quelques emprunts en répondant à M. Sabatier. L'un des collègues de celui-ci, M. Edmond Stapfer, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, a repris, dans une série de petits livres sans valeur, la thèse de M. Renan. Le théologien calviniste est aussi radical dans ses négations que le sophiste élégant et pervers qui importa en France, et y vulgarisa les élucubrations des facultés de théologie allemandes.

Nous ne perdrons point notre temps à poursuivre M. Edmond Stapfer et ses congenères à travers leurs capricieuses fantaisies. Il y a mieux à faire, croyons-nous ; c'est d'établir une thèse contradictoire, fortement appuyée sur les travaux exégétiques d'écrivains catholiques nombreux et bien connus ; c'est de reprendre le sujet en question, la divinité de Notre-Seigneur, au point précis où ils l'ont laissé, afin de le pousser plus avant

s'il est possible et de le démontrer par des arguments nouveaux du moins en partie. Si ce dessein semblait audacieux, on nous le pardonnera sans doute, en raison du but que nous nous obstinons à poursuivre.

Nous avons publié en 1890 un volume sur le *Nouveau Testament et les origines du Christianisme ;* les évangiles synoptiques n'y occupent qu'une place assez restreinte, il est vrai. Il y a là cependant des notions suffisantes sur l'origine et l'authenticité des trois opuscules de saint Mathieu, de saint Marc et de saint Luc. Comme nous ne saurions répéter ici ce que nous avons exposé dans ce livre, on nous permettra d'y renvoyer le lecteur qui éprouverait le besoin d'être renseigné sur ces questions. Le quatrième Évangile y est étudié dans un chapitre spécial, mais l'œuvre de Saint-Jean subit, de nos jours des attaques si directes, si passionnées, qu'il ne sera point inutile d'y répondre et de compléter ici notre travail antérieur.

Voici tout d'abord un résumé succinct et cependant complet des objections formulées contre l'authenticité du quatrième Évangile : Il ne ressemble presque en rien, nous dit-on, aux synoptiques : les faits qu'il raconte ne sont plus les mêmes. Il ne viendra à la pensée de personne d'établir entre lui et les premiers ce tableau comparatif, cette synopse qui est une garantie si considérable d'exactitude ; de plus, tandis que saint Mathieu, saint Marc et saint Luc se contentent de narrer les faits, dans un ordre assez peu rigoureux, saint Jean les arrange de manière à les faire servir de cadre aux discours qu'il veut reproduire. Son Évangile est une thèse, tout à la fois historique et dogmatique dont le but très précis, très déterminé, est de prouver la divinité de Jésus.

Aussi les discours des quatrième Evangile, ces λόγια de saint Jean, comme on les appelle, ne ressemblent pas du tout aux discours des synoptiques. Ces derniers énoncent des vérités morales ou bien encore racontent de charmantes paraboles qui se sont gravées dans toutes les mémoires, tandis que les λόγια de saint Jean ne sont guère que des thèses quasi métaphysiques ou du moins doctrinales, très difficiles à saisir. L'élément dogmatique y domine presque toujours.

Le Christ aurait eu de la sorte deux enseignements qui différeraient du tout au tout.

Ce n'est pas non plus un batelier du lac de Génézareth qui aurait pu écrire de ce style et sur de telles choses. Son esprit était trop absolument étranger à la philosophie platonicienne qui se reflète en bon nombre de ces pages. Elles n'ont pu être rédigées que plus tard, vers le milieu du IIe siècle, par un chrétien, disciple de saint Jean, sans doute, mais versé dans les spéculations propres à l'école d'Alexandrie. On n'en voudrait pour preuve que ce prologue, tant admiré : *In principio erat verbum*, et cette expression grecque λόγος empruntée probablement à Philon, si ce n'est à Platon lui-même.

Enfin on ne rencontre pas une seule fois dans le quatrième Evangile la trace de la doctrine des judaïsans dont saint Jean était imbu, comme le prouve son autre ouvrage, *L'Apocalypse*.

Tels sont les motifs mis en avant par les rationalistes pour ruiner l'authenticité du quatrième Evangile et lui enlever cette autorité qui s'attache à tout écrit émané d'un témoin oculaire, dont la sincérité et la sagacité sont, d'ailleurs, parfaitement établies.

Nous allons examiner d'un peu près ce que valent ces objections, après avoir toutefois recueilli les détails biographiques, épars dans le Nouveau Testament et la tradition, sur l'auteur du quatrième Evangile.

I

Cette étude nous met en présence de l'une des plus hautes et des plus intéressantes personnalités du premier siècle de notre ère. Il y a dans la physionomie intellectuelle et morale de saint Jean, des traits d'une sublimité incomparable. D'autre part, bien que sa vie se déroule tout entière dans des milieux pleinement historiques, elle demeure cependant, quant aux détails, dans une sorte de demi obscurité qui en accroît le charme et excite notre curiosité la plus légitime.

Saint Jean était galiléen d'origine ; lui aussi était né près de cette gracieuse petite mer de Tibériade, au milieu de ce petit monde de pêcheurs, où Jésus rencontra tant de sympathie et de dévouement. Il raccommodait ses filets en compagnie de son frère Jacques et de son père Zébédée, dans la barque de la famille, lorsque le Sauveur l'appela à son service. Sans une minute de retard, Jean quitta tout pour le suivre et son frère en

fit autant (1). Déjà se dévoilent son caractère généreux et dévoué, son cœur aimant et chaud qui ne se reprend plus, une fois qu'il s'est donné. Plus tard, se révélera cet esprit méditatif, fait pour les hautes et longues contemplations qui rempliront son existence et n'y laisseront qu'une place restreinte à l'action extérieure et apostolique.

Jean était le plus jeune du collège des douze ; le divin Maître l'aima d'une affection toute spéciale et le lui témoigna dans des circonstances bien solennelles. Ainsi, il fut l'un des témoins de la transfiguration sur le Thabor (2). Au cénacle, dans cette soirée mémorable où fut instituée la divine Eucharistie, St-Jean (3) reposa doucement appuyé sur la poitrine du Sauveur. Les anciens mangeaient couchés sur des espèces de lits qui entouraient leurs tables, au lieu de s'asseoir, comme nous le faisons. De là, cette locution qui leur était familière : *incumbere mensæ.*

Jean, parvenu à une extrême vieillesse, se rappelait, avec une reconnaissance émue, cette prédilection du divin Maître ; dans son évangile il se désigne habituellement par ces seuls mots : le disciple que Jésus aimait, *discipulus quem diligebat Jesus* (4). Faut-il être surpris que ces marques de faveur aient éveillé chez sa mère des pensées d'ambition. Cette femme osa demander un jour au Sauveur de faire asseoir ses deux fils l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, dans le royaume qu'il devait fonder (5). Cette étrange requête, qui se produisait dans les derniers mois de la vie terrestre de Jésus, montre combien était opiniâtre, dans le cercle intime des apôtres et de leurs famille, le rêve de restauration politique dont parle ici la femme de Zébédée.

Jésus profita de cette occasion pour entr'ouvrir d'autres perspectives : « Vous ne savez ce que vous demandez, dit-il aux deux frères et à leur mère. Pouvez-vous boire le calice que je boirai moi-même. » Il faisait allusion à sa passion et à sa mort.

Nous le pouvons, répliquent ces jeunes hommes. Très bien, reprend le Christ ; il en sera ainsi, vous participerez à ce calice. Quant à vous faire asseoir à ma droite et à ma gauche, cela n'appartient qu'au Père qui m'a envoyé (6).

(1) *Math.*, v, 21, 22.
(2) *Id.*, xvii, 1-8.
(3) *Jean*, xiii, 23.
(4) *Jean*, xii, 23.
(5) *Math.*, xx, 20 et 23.
(6) *Math.*, xx, 22 et 23.

Peu après, Jean accomplissait sa promesse ; il suivait le Christ, à travers toutes les phases de la passion ; nous le retrouvons au pied de la croix, près de la sainte Vierge que Jésus lui confie avant de mourir (1).

Averti par Madeleine de la résurrection du Sauveur, il court au sépulcre où il arrive le premier ; il jouit, comme tous les autres, des différentes apparitions dont fut favorisé le collège apostolique.

Ici se terminent les données évangéliques ; mais nous pouvons recueillir encore, dans le livre des Actes, dans les épîtres de saint Paul et aussi dans la tradition historique des premiers temps, quelques informations sur le reste de la vie de saint Jean. Il est au cénacle où il reçoit le Saint-Esprit (2) ; sans doute il ne manqua pas de prêcher à Jérusalem et dans toute la Palestine jusqu'à la dispersion générale survenue l'an 42. Saint Paul le retrouva, huit ans plus tard, dans la cité sainte où lui-même fut amené par le désir d'y faire trancher la question des judaisans. Saint Jean lui sembla y tenir une situation tout à fait prépondérante, en compagnie de Pierre et de Jacques le Mineur : tous trois étaient, au jugement de l'apôtre, les colonnes de cette église (3).

La tradition nous montre l'auteur du quatrième évangile retiré à Ephèse en compagnie de la sainte Vierge, qui revient mourir à Jérusalem, on ne sait exactement dans quelles circonstances. Ephèse réclamait saint Jean ; c'est dans cette ville qu'il parvint à une extrême vieillesse, au cours de laquelle il était consulté par les chrétientés de tous les pays. Son influence s'exerça particulièrement sur l'Asie-Mineure. Il se forma autour de lui un groupe de disciples qui vivaient de sa pensée et de ses souvenirs. Mais était-ce assez d'illuminer cette grande église d'Ephèse ? Les disciples de Jean ne le pensaient pas. Les apôtres avaient tous disparu les uns à la suite des autres. Pierre et Paul étaient tombés le même jour dans cette Rome où Jean avait un peu plus tard subi, sans y périr, le supplice bien connu de l'huile bouillante. De tous les témoins immédiats de la vie du Sauveur, il ne restait que saint Jean. Il avait tout vu et tout entendu, aussi le suppliait-on de raconter une dernière

(1) *Jean*, XIX, 26 et 27.
(2) *Actes*, II, 1-5.
(3) *Galates*, II, 9-10.

fois les grands événements accomplis sous ses yeux. Lui seul pouvait faire revivre l'incomparable figure du Dieu apparu dans la chair.

Mais il fallait se hâter, car la mort allait sans doute le frapper lui-même. Un bruit s'était répandu, il est vrai, parmi les fidèles : Jésus en personne aurait dit à Jean qu'il ne mourrait point. Elie et Hénoch, les représentants du patriarcat et de la prophétie, n'avaient-ils pas, eux aussi, échappé aux coups de la mort? Pourquoi le disciple que Jésus avait aimé ne jouirait-il pas de la même faveur? Mais tout cela n'était pas très sûr et Jean lui-même avait démenti cette rumeur, qui ne reposait que sur une fausse interprétation de quelques paroles du maître.

Quoi qu'il en soit, l'apôtre résistait aux prières qui lui étaient faites ; il hésitait à reprendre la plume qui avait écrit l'Apocalypse et à se constituer, après saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, le biographe du Sauveur. Il fallut, pour l'y décider, une révélation du ciel obtenue à force de supplications et de jeûnes, par les évêques réunis des différentes provinces de l'Asie. Ces détails nous sont racontés dans une pièce fort curieuse de la fin du second siècle, découverte à Milan en 1740, par le savant dont elle a pris le nom : le Fragment de Muratori.

Saint Jean mourut quasi centenaire en l'an 104. Il avait de vingt-quatre à vingt-cinq ans lorsqu'il s'attacha à la personne du Sauveur ; ce fut vers l'âge de quatre-vingt-dix ans qu'il rédigea l'Évangile dont il nous faut aborder l'examen.

II

Nous nous garderons bien de méconnaître le caractère propre et distinctif de cet opuscule ; c'est bien une thèse dogmatique et historique, comme l'affirme l'exégèse rationaliste. Son but est très précis, très déterminé ; saint Jean, loin de le dissimuler, le met très souvent en lumière, notamment à la fin de cet Evangile : « Tout ceci, dit-il, a été écrit pour que vous croyiez que Jésus est bien le Christ, fils de Dieu, et que, par cette foi en son nom, vous possédiez la vie éternelle (1). »

Nous ne nierons pas davantage les dissemblances qui existent

(1) *Jean*, xx, 31.

entre cet Evangile et les trois autres, à la condition cependant qu'on ne les exagère point ? Mais rien de plus aisé à expliquer. La thèse démonstrative devait naturellement venir après les récits historiques, afin de les interpréter, d'en tirer les leçons qui y étaient contenues. La théologie catholique commençait dès lors. Les exégètes libres-penseurs s'en étonnent. C'est beaucoup trop tôt, prétendent-ils, et il faudrait attendre pour cela le milieu du second siècle.

Mais comment expliquent-ils alors le travail de démonstration logique que saint Paul poursuit à travers toutes ses épîtres, longtemps avant saint Jean ? Les épîtres aux Thessaloniciens, les premières de toutes, parurent dès l'an 52 ; d'autres, et des plus importantes, les suivent de près ; toutes s'échelonnent de l'an 52 à l'an 64 ou 65. Les rationalistes les plus osés sont contraints de reconnaître l'authenticité de la plupart des épîtres de saint Paul ; Reuss les accepte toutes comme d'une authenticité incontestable, à l'exception de celle aux Hébreux (1). »

La théologie de saint Jean est loin d'égaler celle de saint Paul, si l'on considère, non pas tant, il est vrai, l'élévation des idées que leur nombre et leur agencement logique. Le quatrième Evangile n'expose à fond que deux dogmes principaux, le dogme de l'Incarnation, avec les notions multiples qui s'y rattachent, notamment la notion trinitaire ; et le dogme de la grâce que l'auteur conçoit sous une forme qui lui est propre, je veux dire comme vie. L'incarnation et la vie surnaturelle qui en découle sont indiquées dès le prologue et remplissent tout l'opuscule. Le reste s'y rapporte comme à la double fin poursuivie par l'écrivain sacré ; tout sert à la mettre en relief.

Le système théologique de saint Paul est autrement complexe et complet. Rien d'essentiel n'y manque. Lorsque je dis système, je n'entends pas par là que la théologie de saint Paul affecte les allures méthodiques de nos traités actuels. Tout au contraire ; elle jaillit de source, à propos de tout, dans les circonstances les plus diverses. L'apôtre aborde tel dogme ou tel autre selon les besoins de ses correspondants. Mais le théologien un peu attentif a vite fait de saisir les liaisons organiques et vivantes qui rattachent les différentes parties de cette œuvre magistrale.

(1) *Histoire de la théologie chrétienne au 1er siècle*, tome II.

Prenons-la à ses deux extrémités, si l'on veut, et considérons un instant l'épître aux Romains et celle aux Hébreux. La première nous expose toute la doctrine révélée sur l'état de nature, sur la loi mosaïque et la grâce, sur leurs relations réciproques. Les plaies qui résultent de la déchéance originelle, sont en quelque sorte sondées à fond ; les infirmités et les insuffisances de la loi mosaïque mises à nu ; la justification est étudiée à tous ses degrés, dans son principe qui est la foi, dans son aboutissement qui est la gloire, dans sa gratuité qui nous révèle l'infinie charité de Jésus-Christ.

Serait-il trop audacieux de dire que la seule épître de saint Paul aux Romains agite plus d'idées, pose et résout dans la mesure où ils peuvent être résolus, plus de problèmes théologiques que n'en aborde saint Jean dans tout son Evangile ?

L'épître aux Hébreux se greffe tout naturellement sur celle aux Romains ; elle reprend certaines idées émises dans la première pour les sonder plus à fond et en faire jaillir des lumières inattendues. La foi dans le Christ reconcilie juifs et gentils et sauve les uns et les autres ; cela est définitivement établi. Mais quel est ce Christ et comment a-t-il détruit le mur de séparation entre les circoncis et ceux qui ne l'étaient pas ? L'épître aux Hébreux nous le dira, en considérant Jésus-Christ prêtre et victime, Jésus-Christ dans son œuvre de rachat, de rédemption et de régénération. La théologie de la révélation va ainsi se complétant de plus en plus.

La plupart des épîtres de l'apôtre sont moins dogmatiques que ces deux pièces magistrales placées, dans nos Bibles, au commencement et à la fin de l'œuvre Paulinienne, comme pour en resserrer et en soutenir toutes les parties. Mais les épîtres les plus simples, inspirées par des nécessités administratives et remplies de recommandations morales ou disciplinaires, contiennent toujours cependant l'énoncé de quelques dogmes fondamentaux. Tout à coup, au moment où l'on y songe le moins, l'apôtre aborde un point de doctrine, et se plaît à en explorer toutes les faces.

Nous en avons dit assez pour montrer comment le génie le plus extraordinaire qui ait jamais paru, tourne et retourne dans une méditation continue, et sous l'irradiation du Saint-Esprit, les mystères consignés dans nos Evangiles, comment il les étudie, il les pénètre, il les rapproche, les soude les uns aux

autres, saisit leur dépendance réciproque et leurs conséquences logiques et pratiques. Il a faim et soif de la vérité ; il est tourmenté du besoin de s'assimiler la substance doctrinale cachée sous les faits racontés par saint Mathieu, saint Marc et saint Luc. L'église tout entière recueillera, dans le long cours des siècles, le bénéfice de cet étonnant, de cet incomparable labeur intellectuel du grand Apôtre. Ce labeur s'achève avec la vie de saint Paul en l'an 66 ou 67.

Après ces considérations si importantes et si hautes, que nous ne saurions regretter d'y avoir insisté un peu longuement, la thèse dogmatique du quatrième évangile ne devra guère nous étonner, surtout si nous remarquons qu'elle a été rédigée au moins trente années plus tard, tout à fait à la fin du siècle, vers 95 ou 96.

Le quatrième Evangile a aussi une partie historique dont il faut nous occuper en premier lieu.

III

A n'examiner que les preuves intrinsèques d'authenticité, il n'est aucun de nos évangiles où elles se rencontrent plus nombreuses, plus saisissantes que dans l'opuscule de saint Jean. Certains détails, simples et familiers, révèlent le témoin oculaire. Et il en est qui ne se lisent que dans saint Jean, notamment ceux qu'il nous donne sur le recrutement et la formation du collège Apostolique.

« Le lendemain, écrit-il, Jean (le baptiste) était encore là (aux bords du Jourdain) avec deux de ses disciples, et regardant Jésus qui passait, il dit : Voici l'Agneau de Dieu. Ses deux disciples l'entendirent parler ainsi et ils suivirent Jésus. Jésus s'étant retourné et voyant qu'ils le suivaient, leur dit : Que cherchez-vous ? Maître, répondirent-ils, où demeurez-vous ? Venez et voyez, repartit Jésus. Ils vinrent et virent où il demeurait et ils restèrent chez lui ce jour-là. Il était environ la dixième heure. (1) »

Qui donc a pu écrire un récit tellement circonstancié et personnel, marquant ainsi le lieu, — c'était aux bords du Jourdain, le jour, — c'était le lendemain du baptême de Jésus, l'heure,

(1) *Jean* I, 35-39.

— c'était la dixième ; à quatre heures du soir, dirions-nous aujourd'hui ? Et ces questions qui s'entrecroisent ? l'attitude de chacun des interlocuteurs ? la promptitude et le naturel de leurs réparties ? Tout cela a été saisi sur le vif. On dirait que la narration en aurait été faite le soir-même et aurait été consignée dans un journal intime, tenu au jour le jour.

L'auteur se révèle mieux encore dans ce qui suit :

« André, frère de Simon-Pierre, reprend notre évangéliste, était l'un des deux qui avaient entendu les paroles de Jean (le baptiste) et qui avaient suivi Jésus. Ce fut lui qui rencontra le premier son frère Simon et lui dit : Nous avons trouvé le Messie (ce qui signifie Christ.) Et il le conduisit à Jésus qui, le regardant, dit : Tu es Simon, fils de Jonas. Désormais tu seras appelé Céphas (ce qui signifie Pierre.) (1)

Le narrateur, si humble et si candide, est celui-là même qui n'est pas nommé dans tout ce récit, le compagnon d'André, notre Jean, fils de Zébédée le pêcheur, et pêcheur lui-même.

Un peu plus loin, saint Jean nous raconte la première entrevue, plus curieuse encore, de Jésus et de cet excellent Nathanaël qui demandait à Philippe, un autre disciple tout nouvellement recruté, si quelque chose de bon pouvait sortir de Nazareth. En le voyant venir, le Sauveur dit : « Voici un véritable Israëlite dans lequel il n'y a point de ruse. D'où me connaissez-vous ? demande Nathanaël. Avant que Philippe t'appelât, répond Jésus, lorsque tu étais sous le figuier, je t'ai vu. Rabbi, s'écrie Nathanaël, vous êtes le fils de Dieu ; vous êtes le roi d'Israël. Jésus reprit : Parce que je t'ai dit, je t'ai vu sous le figuier, tu crois, tu verras des choses plus grandes que celle-là (2). »

Notons que, selon toute probabilité, à ce séjour sous le figuier se rattachait le souvenir de quelque acte secret que Nathanaël sentit avoir été pénétré par le Sauveur.

Certaines particularités de la Passion ne nous ont été aussi révélées que par saint Jean. Il nous raconte, par exemple, que saint Pierre ne put pénétrer tout d'abord dans l'atrium où cour intérieure de la maison de Caïphe. Il fallut qu'un autre disciple, bien connu du pontife, parlât à la concierge, et fit entrer

(1) *Jean* I, 40-42.
(2) *Jean* I, 47-51.

l'apôtre dans cette cour où il devait, quelques moments après, renier son maître. Voilà encore des détails qui révèlent le témoin oculaire; à n'en pas douter, le disciple qui introduisit Pierre chez Caïphe, c'est notre évangéliste lui-même : c'est saint Jean.

Je ne l'oublie pas, on a précisément argué de ces détails pour contester l'authenticité du quatrième évangile, sous le prétexte vraiment étrange que saint Jean, à la distance où il se trouvait des événements, n'a pu les reproduire avec une exactitude si minutieuse, ni les peindre sous ces fraîches et vives couleurs. Les critiques qui raisonnent ainsi sont les mêmes qui attribuent le quatrième évangile à un lointain disciple de saint Jean, et qui en placent la rédaction vers le milieu du second siècle. Ces esprits avisés ne remarquent pas que l'objection se retourne contre eux avec une force décuplée. Si saint Jean ne pouvait narrer, avec cette exactitude, de tels détails, comment des disciples, totalement étrangers aux faits, les auraient-ils racontés de la sorte?

D'autre part, oublie-t-on qu'au soir de la vie, les choses que l'on se rappelle le mieux sont précisément celles de la jeunesse. On aime à y revenir sans cesse, et dans les mêmes termes qui, dès longtemps, se sont stéréotypés dans la mémoire. Ajoutons que les événements dont il est question ici avaient été l'objet d'un enseignement ininterrompu. Les générations déjà nombreuses qui s'étaient successivement pressées autour de saint Jean les avaient entendus mille fois de sa bouche.

Renan a été lui-même si frappé de ces considérations qu'il n'ose pas contester l'authenticité du quatrième évangile, ou du moins l'authenticité de la partie historique. C'est pour les discours qui y sont encadrés, pour ces λόγια du Sauveur, que le sophiste réserve tous ses anathèmes. On trouvera la preuve de cette affirmation dans un appendice à l'une des dernières éditions de sa *Vie de Jésus*, où la question de l'authenticité du quatrième évangile est assez longuement traitée.

IV

Aux yeux de Renan, comme des autres rationalistes, les discours du Sauveur insérés dans saint Jean, doivent être rejetés,

d'abord parce qu'ils ne ressemblent point à ceux qui ont été reproduits par saint Matthieu, par saint Marc et même par saint Luc.

On l'a cent fois répété, pour faire évanouir cette objection, il suffit de rappeler que les trois synoptiques racontent presque exclusivement ce que Jésus a fait et dit dans la Galilée. Les événements dont Jérusalem a été le théâtre ont été presque entièrement omis à l'exception, bien entendu, de la passion et de la mort du Christ. Faut-il beaucoup s'en étonner? La Galilée était le pays de prédilection des apôtres ; ils y étaient nés, y avaient grandi et vécu jusqu'à l'heure où Jésus se les attacha. Ils s'y trouvaient plus à l'aise qu'à Jérusalem où ils ne venaient que pour les fêtes légales et non sans quelque terreur. Ils se sentaient haïs par les prêtres et les princes de la Synagogue dont leur Maître lui-même avait tout à craindre. Les faits et gestes dont la Galilée avait été le théâtre, les miracles opérés par le Sauveur près de ce lac de Tibériade qu'ils connaissaient si bien, les discours que Jésus prononça sur ses rives enchantées, ou plutôt les conversations abandonnées et confiantes qu'il y avait eues avec eux et avec les foules sympathiques, tout cela se grava en caractères plus vivants dans leur mémoire et occupa la meilleure place dans leur cœur. Leurs prédications habituelles en étaient remplies ; et, nous le savons, les trois premiers évangiles n'en sont que la reproduction ou du moins le résumé.

Saint Jean, venu bien plus tard, devait tout naturellement songer à les compléter. Au lieu de s'enfermer dans les anciens cadres, il fut amené à raconter ce que le Sauveur avait fait et dit à Jérusalem. Il note avec soin ses différentes apparitions dans la Ville Sainte ; elles ont lieu à l'occasion de trois ou peut-être même de quatre fêtes pascales qu'il y célébra successivement, sans parler de la fête des tabernacles et de quelques autres moins explicitement mentionnées. Les discours qu'il tenait dans ces circonstances ne ressemblaient guère aux effusions familières qu'il avait avec ses apôtres, ni aux paraboles qu'il se plaisait à raconter aux populations de la Galilée. A Jérusalem il discutait avec ces pharisiens très versés dans la connaissance des Ecritures, très captieux dans leurs argumentations, hostiles à toute réforme. De plus les princes de la Synagogue le faisaient épier par leurs émissaires et formèrent de très

bonne heure le dessein de le faire mourir. Pour tout dire en un mot, Jésus ne pouvait traiter cette petite aristocratie judaïque, pointilleuse et jalouse, enivrée de sa prétendue science, comme les bateliers du lac de Génézareth ou les habitants de Capharnaüm. Sa parole devait prendre un ton plus élevé, des formes plus doctrinales, sans être à proprement parler scientifiques. De là vient que les discours prononcés à Jérusalem diffèrent sensiblement des autres, et c'est dans le quatrième évangile que nous les rencontrons pour le plus grand nombre. Saint Jean les recueillit de préférence à tous les autres et les fit entrer dans sa démonstration de la divinité de Notre-Seigneur.

Du reste, on remarque que les manifestations de cette divinité suivirent une gradation cherchée et voulue. Le Sauveur garda cette sorte d'économie, selon l'expression des exégètes, jusque dans ses rapports avec les apôtres. N'était-ce pas à la veille de sa mort qu'il leur disait : *Non potestis portare modo* : Vous n'êtes point encore capables de porter tout ce que j'aurais à vous enseigner. Et, de fait, l'esprit humain avait besoin de s'y habituer peu à peu, ainsi qu'un œil malade s'habitue à une lumière trop vive. A plus forte raison, les populations simples de la Galilée n'auraient-elles pu tout entendre, surtout au début.

Le Sauveur avait un autre motif d'agir ainsi : il ne voulait pas exciter, dès l'abord, la haine des pharisiens et de la Synagogue, afin d'avoir le temps de semer la bonne parole de l'Evangile. Aussi après différents miracles, nous l'entendons ordonner à ceux qui en avaient été favorisés, de garder le silence. Cette sage dispensation apparaît dans ses enseignements comme dans ses actes. La révélation fut un soleil dont l'aurore se fait sentir sur les rives du lac de Tibériade, mais c'est à Jérusalem qu'il faut se placer pour jouir de ses feux les plus ardents. Ainsi fit l'auteur du quatrième Evangile, tandis que les rédacteurs des trois synoptiques n'ont guère quitté la petite mer de Galilée.

Cependant, qu'on le remarque bien, ici et là, c'est la même lumière inégalement distribuée ; c'est la même doctrine sur la divinité du Christ qui ressort des faits aussi bien que des discours eux-mêmes. La thèse de saint Jean, nous dit-on, tend à établir l'identité de nature entre le Père et le Verbe qui s'est incarné, la consubstantialité de celui-ci, comme l'on s'exprimera au concile de Nicée. Rien n'est plus vrai, mais

nous prétendons que cette égalité entre le Père et le Fils, comme leur identité de nature est formulée dans les synoptiques eux-mêmes. La démonstration, ou si l'on aime mieux, l'exposition doctrinale en est beaucoup moins longue, pour les motifs que nous avons indiqués tout à l'heure, mais les termes en sont très suffisamment explicites. Saint Mathieu nous fournit lui-même cette formule initiale qui se retrouvera au cœur des discours les plus importants et les plus décisifs que saint Jean a reproduits. C'est comme le point central de l'enseignement de Jésus sur la question ; tous les développements ultérieurs s'y rattachent et en dépendent.

Le Sauveur venait de parcourir les villes de Galilée, annonçant le royaume de Dieu, lorsqu'il reçut les envoyés de Jean (le Baptiste) qui lui posent catégoriquement cette question : « Es-tu celui qui doit venir (le Christ ou Messie) ou bien devons-nous en attendre un autre. » (1) Jésus leur répond en énumérant les œuvres évidemment divines qu'il vient d'opérer : « Allez, dit-il, et rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. »

Après le départ de l'ambassade, il continue : « Je vous rends gloire, Père, seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et de ce que vous les avez révélées aux petits. Oui, Père, je vous rends gloire parce qu'il vous a plu qu'il en soit ainsi (2). »

Après ces solennelles actions de grâces, le Sauveur résume tout son enseignement sur sa propre puissance et sa Personne elle-même. Le secret de toutes les œuvres qu'il vient d'opérer est indiqué très clairement par ces paroles : *Omnia mihi tradita sunt a Patre*. Toutes choses m'ont été livrées par mon Père. Sur le point de remonter aux cieux, il exprimera la même pensée en termes à peine différents : *data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra* (3).

Cependant, le mystère n'est point complètement élucidé, le Christ a toute la puissance du Père ; il fait tout ce que fait le Père lui-même. Mais, en a-t-il aussi la nature et qui la connaîtra, qui la pénètrera dans son fond intime ?

(1) *Math.*, XI, 2-6.
(2) *Math.*, XI, 25, 26.
(3) *Id.*, XXVIII, 18.

La réponse se lit dans le verset suivant : *Nemo novit Filium nisi Pater ; neque Patrem quis novit nisi filius* (1). Personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père ; personne non plus ne connaît le Père, si ce n'est le Fils. Il s'agit ici, évidemment, d'une connaissance complète, absolue, d'une compréhension intégrale ; or, la philosophie la plus élémentaire enseigne que, pour arriver à la compréhension intégrale d'un être, il faut avoir une intelligence au moins aussi grande que lui. Le Père seul connaît le Fils parce qu'il est son égal et réciproquement ; l'égalité entraîne ici l'identité de la nature, une et unique, parce qu'elle est infinie. Il y a donc, dans ce simple verset, la déclaration catégorique de la divinité du Fils et de sa consubstantialité avec le Père (2).

Aussi, ces mots ou leurs équivalents se trouvent-ils reproduits presque dans tous les discours du quatrième Evangile qui, je le répète, n'en sont que le développement. Je n'en veux donner qu'un exemple, tiré de ce fameux chapitre IV où saint Jean ra-

(1) *Id.*, XI, 27.

(2) Cette page était écrite, lorsque nous en avons trouvé la confirmation fort inattendue dans le plus accrédité des exégètes rationalistes. Voici les passages de Reuss les plus significatifs : « Nous n'attachons pas trop d'importance à quelques sentences isolées communes à tous les Evangiles et qu'après tout chacun pouvait puiser dans la tradition. Nous insisterons davantage sur des passages ou fragments de discours *compris dans les récits des trois premiers évangélistes*, et rappelant d'une manière plus ou moins prononcée la couleur mystique qui est le trait caractéristique *des discours rapportés par le quatrième*. La présence de ces fragments dans les autres Evangiles est une preuve que ces éléments particuliers n'ont pas été étrangers aux discours du Seigneur, mais plutôt à l'intelligence d'un certain nombre de ses auditeurs et que la tradition n'a pas su les conserver avec autant de facilité. C'est que les paroles du Seigneur contenaient un trésor de vérité inépuisable, chacun pouvait en prendre sa part dans la mesure de sa capacité morale ou intellectuelle... Il serait superflu de chercher, dans l'Evangile de saint Jean, des parallèles à comparer avec certains passages aseez isolés sans doute dans les synoptiques — ici Reuss indique précisément les deux passages cités et commentés plus haut — ils sembleraient presque empruntés au quatrième Evangile. On pourrait dire que cet Evangile en entier n'en est qu'un commentaire et que les profondeurs, que celui-ci nous fait entrevoir, pour n'avoir pas été sondées par les autres, n'ont, du moins, pas été complètement voilées. » *La théologie chrétienne au siècle apost...* Tom. II, p. 402.

C'est bien là ma conviction ; mais, après de tels aveux, qu'on ne vienne plus nous parler de *deux* enseignements du Sauveur, celui des synoptiques et celui de saint Jean.

conte le miracle de la multiplication des pains et la promesse de l'institution Eucharistique, dont cette multiplication était la très imparfaite figure. Avant de proposer aux Juifs ce mystère de la manducation de sa chair, quel principe le Christ révélateur mettra-t-il en avant? Le principe qui domine tout et résout toutes les questions, celui qu'il a déjà formulé et que saint Mathieu a recueilli, son égalité de nature, sa consubstantialité avec le Père, exprimée presque dans les mêmes termes : *Non quia Patrem vidit quisquam, nisi is qui est a Deo, hic vidit Patrem.*

Cet enseignement commencé sur les chemins de la Galilée s'achève à Jérusalem, au cénacle, dans le discours qui suivit l'institution de la sainte Eucharistie. Ici il faudrait tout reproduire, jamais la distinction, l'égalité, la consubstantialité des Personnes divines n'ont été plus nettement et plus explicitement formulées. Le Christ y revient à tout instant. On dirait qu'il tient à éclairer à fond le dogme trinitaire, sa propre nature à lui-même, ses relations avec le Père et le Saint-Esprit, tous les fondements de notre foi.

(*A suivre*).

J. FONTAINE, S. J.

UNE PAGE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le général TROCHU

(Suite et fin).

III

A peine le Général avait-il appris la fuite de la Souveraine et la débandade des troupes, qu'une députation de personnages inconnus de lui se présentait dans son cabinet. C'étaient les envoyés du gouvernement provisoire. L'un d'eux, M. Steenackers dit en substance au Général : « Il n'y a que vous qui puissiez maintenir l'armée, la rallier, l'organiser ; la démagogie va s'emparer de la rue, nous avons besoin de vous, venez. »

Et Trochu se rend à l'Hôtel-de-Ville.

Là, les délégués du gouvernement provisoire par l'organe de Jules Favre, insistent plus encore pour qu'il prenne la direction des affaires militaires. Qui donc à sa place serait capable de sauvegarder l'ordre et d'attendre sous les murs de Paris les Allemands dont les colonnes en marche ne rencontraient plus d'obstacles ?

Le général Montauban, comte de Palikao, ministre de la guerre, recevant quelques instants plus tard la visite de Trochu, était le premier à l'engager à prendre place dans le Gouvernement provisoire : « La révolution, dit-il, mon cher Général, est à présent un fait acquis. Si vous ne prenez pas la direction des affaires militaires qui vous est offerte, tout ici sera perdu. Si vous la prenez, tout sera peut-être encore perdu, mais les troupes iront à vous et vous pourrez être utile. »

Le comte de Palikao, après avoir donné ce conseil désintéressé, trouva plus simple pour son compte d'échapper à tout

embarras en franchissant au plus vite la frontière. Dans une lettre de Namur, datée du 6 septembre, il écrivait à Trochu : « Je n'ai aucune fortune et ma solde de disponibilité est indispensable pour moi et pour ma famille. » Il n'était pas exact qu'il n'eût aucune fortune, et, émigré volontaire, il n'avait aucun droit à sa solde de disponibilité !...

Le général Trochu, par l'expérience personnelle et douloureuse des jours précédents, était sous l'impression des graves inconvénients inhérents au partage du commandement. Officier général bien connu par l'armée et peu connu par le pays, il se croyait non sans raison, plus apte que Jules Favre, à être dans la circonstance présente le représentant vrai de la Défense Nationale. Président du gouvernement nouveau, il agirait plus utilement en unissant en sa personne tous les pouvoirs actifs. Ce ne fut donc pas par ambition qu'il se fit désigner par ses collègues comme président du gouvernement provisoire. Il ne se faisait aucune illusion sur le résultat auquel aboutiraient ses efforts. Sa grandeur n'était enviable à aucun titre. « Ma grandeur à moi, dit-il dans ses Mémoires, entre l'invasion assiégeant Paris et l'émeute assiégeant le gouvernement de Paris, grandeur dépourvue de sanction, par conséquent d'autorité, grandeur sans espoir et sans sommeil, grandeur sans traitement, et qu'un coup de fusil prussien par devant, un coup de fusil français par derrière, pouvaient interrompre tous les jours, était une grandeur où les sévices remplaçaient sans compensation les bénéfices. Elle ne peut être comprise, elle n'est recherchée que par les hommes qui croient que le sacrifice vaut et que les applaudissements du monde, loin d'ajouter à ses mérites, les effacent. »

Le 5 septembre, Trochu fait ses adieux à ses aides de camp : « Mes amis, je ne sais si j'ai le droit de vous entraîner avec moi ; vous êtes tous les trois mariés, pères de famille, reprenez votre liberté. » Est-ce la voix de l'ambition qui parle dans la lettre datée de ce même jour, adressée à son vieil ami, l'amiral Fourrichon, en lui offrant le ministère de la marine : « Les événements se succèdent autour de nous terribles et inévitables, créant à chacun de nous des périls et des devoirs. Voilà comment, à la veille d'un siège qui sera sans précédent dans l'histoire des sièges et que de grands efforts n'ont qu'incomplètement préparé, je me trouve à la tête d'un gouvernement

républicain. » Et il reprend d'un ton plus mélancolique : » A la tête d'un gouvernement républicain ! Je me trouve, moi, votre vieux camarade, à la tête d'un gouvernement républicain ! Il faut que la patrie soit bien menacée, il faut que le péril soit bien grand pour expliquer la situation de votre vieux camarade devenu le chef d'un gouvernement républicain ! » Craignant un refus de l'Amiral, il insiste : « Cher ami, il n'est plus permis à aucun de nous de choisir la voie et le genre de fin qui nous conviendraient. Votre dévouement aux intérêts qui sont en péril et je le crois aussi, votre dévouement à un vieil ami, dont vous éprouverez quelque satisfaction à partager la fortune, vous conduiront à courber la tête devant la destinée qu'il vous offre. »

Voici Trochu pris dans l'engrenage redoutable de ses hautes fonctions, engrenage mis en mouvement par des centaines de mille hommes dont les passions à cette heure critique étaient surexcitées par les agitations politiques et les souffrances endurées. A la tête du gouvernement de la Défense Nationale, il a empêché l'explosion de l'émeute. C'est là un fait indéniable et un immense service rendu. Regrettez, si cela vous plaît, que n'ayant pas un tempérament d'homme politique, Trochu, n'ait pas su avoir l'ascendant désirable sur son entourage, conserver l'autorité nécessaire pour imposer ses volontés d'honnête homme ; regrettez qu'il ait accepté parfois les moindres maux ; mais reconnaissez aussi qu'à des époques de trouble comme celle dont il est question, la direction des événements échappe aux plus fortes mains. Le mot de Joseph de Maistre : « La Révolution mène les hommes plus que les hommes ne la mènent » est de ceux, hélas ! dont l'histoire de notre France a fourni des preuves trop éloquentes et trop souvent répétées.

Le grand souci du général Trochu, celui qui remplissait le cœur du patriote, l'âme du soldat, c'était l'aléa de la défense de Paris. « Pour deux ou trois heures de nuit, dit-il, que je devais à la Présidence des séances de l'Hôtel de Ville, j'en consacrais dix-huit de jour et de nuit à la préparation du siège : le jour au milieu des travailleurs ou des troupes en formation, le soir aux études de cabinet, avec l'ardeur fiévreuse dont me pénétrait la certitude que dans un délai de deux semaines, l'ennemi serait dans Paris. »

Il fallait une singulière puissance de travail, pour porter en

même temps son attention sur les objets les plus divers : continuation et achèvement des travaux de défense, armement des forts et de l'enceinte, constitution des troupes, habillement, armement, encadrement, instruction de plus de deux cent mille mobiles et gardes nationaux, construction des retranchements intérieurs, approvisionnements, sans parler des mille petits détails imprévus d'organisation et des députations que le général devait personnellement recevoir chaque jour (1).

L'enthousiasme de la population de Paris était grand ; le patriotisme était surchauffé. Mais cette exaltation des sentiments généreux, si louable en elle-même qu'elle pût être, avait pour effet d'étourdir les Parisiens et de les empêcher d'ouvrir les yeux devant les réalités. Lorsque les grands travaux de défense furent en voie d'achèvement, la présence de l'ennemi devint un nouvel excitant à de folles ardeurs inemployées. Trochu, considérant les choses à un point de vue positif de général d'armée, savait les Allemands bien organisés, bien armés, capables de temporiser, et d'autant plus dangereux par cela même. Aussi bien, il ne voulait engager que le moins possible les troupes de Paris dans des combats qui risquaient d'être sanguinaires sans espoir de succès. On lui a reproché de n'avoir pas su tirer parti du courage et du dévouement de la population parisienne. Fallait-il donc fournir aux ennemis l'occasion de victoires faciles pour eux et démoralisantes pour les assiégés ? C'est une vérité de bon sens qui est exprimée dans ces lignes des Mémoires : « Ce que l'armée française en possession de son prestige et de ses moyens, commandée par ses généraux et ses officiers de guerre, appuyée par sa réserve d'élite, la garde impériale, n'avait pu faire contre l'armée allemande en rase campagne, je serais appelé à le faire avec une agglomération militaire sans cohésion, sans expérience, dont les nouveaux appelés et la garde nationale formaient les quatre cinquièmes, contre l'armée allemande appuyée à des retranchements ! »

Au lieu de courir les hasards d'une lutte certainement inégale, sans but précis, Trochu avait conçu le projet de débloquer Paris par une vigoureuse sortie dirigée vers l'Ouest, dans la partie du périmètre d'investissement que, d'après les rapports

(1) Trochu fut dans l'obligation de répondre lui-même à *deux cent quarante* députations environ pendant la durée du siège.

des éclaireurs et des espions, d'après les observations du général Ducrot, il savait occupée le moins solidement. Son plan, c'était de jeter ses troupes, convenablement préparées sur la rive droite de la Basse-Seine. Les Prussiens, se fiant à la protection du fleuve étaient relativement moins nombreux en ce point. Leurs lignes franchies, l'armée de Paris se porterait sur Rouen qui deviendrait un centre d'approvisionnement. Bourbaki, avec l'armée en formation dans le Nord et un détachement de l'armée de la Loire, seconderaient ce mouvement. Quel eût été l'effet de cette tentative? Des gens compétents ont reconnu qu'elle aurait eu des chances de réussir.

Mais Gambetta, qui avait connaissance des desseins du général Trochu, n'en tint aucun compte. Délégué à Tours, il quitta Paris en ballon et, par intérêt personnel et d'ordre politique, il voulut balancer en province l'action relativement conservatrice que pouvait exercer la présence du général Trochu à la tête de la Défense Nationale. Gambetta, s'arrogeant avec une singulière outrecuidance la direction souveraine des opérations militaires, exigea du Gouvernement de Paris qu'il essayât de forcer les lignes allemandes *du côté de l'Est*. De là, les combats si meurtriers livrés à Villiers, à Cœuilly, à Champigny, au Four-à-chaux, dont la responsabilité aurait dû retomber sur leur auteur, le dictateur de Tours.

Nombre de bourgeois parisiens et de stratégistes du boulevard, de ceux qui, à l'exemple du singe de la fable...

> Caquetant au plus dru
> Parlent de tout et n'ont rien vu

se sont plu à railler « le plan Trochu ». Longtemps le peuple de Paris a chantonné dans la rue :

> Connais-tu
> L'plan Trochu ?

Aujourd'hui encore, sans le connaître davantage, publicistes ou causeurs de salon y font de plaisantes allusions. Ce qui est plus étrange, c'est que certains ouvrages, purement documentaires et qui ont la prétention d'être sérieux, ont recueilli ces dires. Ainsi dans le *Dictionnaire des Parlementaires français*, publié il y a quelques années sous la direction de MM. Robert, Bourloton et Cougny, à l'article consacré à Trochu, on nous le montre « ordonnant des sorties inutiles, et mal organisées, des

attaques au hasard, sans but et sans portée et se contentant d'atténuer ses échecs successifs en affirmant qu'ils entraient parfaitement dans *son plan mystérieusement déposé chez Me Ducloux notaire.* » Il eût été assez ridicule de déposer un plan de campagne chez un notaire, mystérieusement ! Cela ne s'expliquerait pas. La vérité est plus simple.

Le 21 juillet 1870, Trochu déposa un testament olographe chez Me Ducloux ; il le compléta dans les semaines qui suivirent par plusieurs codicilles où il relatait quelques-unes des impressions éprouvées au milieu des événements dont il avait été le témoin. Ce testament avec les codicilles, a été publié en entier lors du procès du *Figaro*. Il n'y est nullement question du fameux plan et il est aisé de s'en assurer.

On a fait un autre grief à Trochu de la parole donnée dans une de ses proclamations : « Le Gouverneur de Paris ne capitulera pas. » On ignore que le général Trochu n'écrivit cette phrase qu'à la demande du préfet de police M. Cresson, et comme une réponse nécessaire, le 5 janvier, à de faux bruits répandus dans le public parisien que le général négociait secrètement avec l'ennemi. Cette explication justificative peut sembler inutile. Dans la bouche d'un soldat, ne pas capituler, c'est ne pas déposer les armes devant une attaque de vive force. Il n'y a pas d'exemple qu'une place de guerre investie et non secourue n'ait pas été réduite à capituler devant la faim.

En pareille matière toutefois, on ne saurait espérer faire prévaloir la vérité par la réfutation de l'erreur. La légende fait l'opinion du plus grand nombre et celle du siège de Paris n'est pas à la veille d'être effacée. Trochu ne s'exagère point l'effet de ses affirmations : « Je sais, d'ailleurs que ce livre posthume, (les Mémoires) peut encore moins prétendre à rectifier la légende du siège de Paris que l'irréfutable livre du colonel Charras à rectifier celle de la campagne de Waterloo. Les légendes populaires françaises sont aussi indestructibles dans l'esprit de la foule que contraires à la réalité, et il n'en saurait être autrement, car elles sont créées par la vanité nationale qui survit à toutes les défaites et par les haines des partis que les malheurs publics, dont ils s'attribuent réciproquement la responsabilité, rendent intraitables. »

En acceptant d'être Gouverneur de Paris, le général Trochu

n'a eu qu'une pensée : faire durer la résistance en attendant les chances heureuses de quelque intervention diplomatique. C'était là tout son espoir. Or, il reste incontestable qu'il a fait durer la résistance de Paris au delà de tout ce que l'on imaginait. On prévoyait un siège de quelques semaines. Trochu, malgré les menaces de la Commune, l'a prolongé plus de quatre mois. On ne saurait, par les arguments les plus captieux, infirmer ce fait positif, glorieux par lui-même aux yeux des hommes de guerre. Ainsi dans la Revue Militaire du *Journal des Débats*, où le rôle du général Trochu est jugé et critiqué, M. Charles Malo reconnaît que « la résistance morale a fait du siège de Paris un événement grandiose, une entreprise gigantesque, sans aucun précédent dans les Annales Militaires (1). » Et il conclut : « Quant à ceux qui se sont bornés à critiquer l'organisation de la défense et la direction des opérations, ils ont eu beau jeu assurément — encore que tout homme de bonne foi qui veut bien se rappeler la multitude des besoins auxquels il fallait satisfaire et suffire, reste frappé de l'immensité du travail accompli, de la vigueur et de l'intelligence avec lesquels il a été conduit.

« Des fautes militaires, organiques, stratégiques et tactiques disparaissent du reste devant la faute capitale imputable au chef du Gouvernement de la Défense Nationale et à tous ses collègues plutôt qu'au Gouverneur de la place : celle de s'être laissé détourner, par des considérations purement politiques, des préoccupations militaires qui auraient dû l'absorber exclusivement. La politique ! Elle a joué d'un bout à l'autre du siège un rôle prépondérant et néfaste ! C'est elle, ce sont les ménagements et les compromissions inspirés par elle qui ont frappé de stérilité les plus nobles efforts, ne fut-ce qu'en empêchant de réprimer avec la décision et la vigueur voulues l'esprit de sédition, encouragé par une population patriote et vaillante à coup sûr, mais trop nerveuse, trop frondeuse, trop portée aux illusions et trop prompte aux défaillances. Aucun gouverneur de place assiégée ne s'était jamais trouvé aux prises avec des difficultés pareilles, et, pour y couper court, il eut fallu une énergie s'affirmant par des actes et non par des discours, une volonté de fer s'exerçant aussi bien contre les ennemis du de-

(1) *Journal des Débats* (N° du 16 octobre 1896).

dans que contre ceux du dehors. *Autant dire qu'à cette situation exceptionnelle il fallait un homme exceptionnel : le général Trochu ne fut pas cet homme-là, nous ne le savons que trop, mais, c'est notre faute et non la sienne si nous lui avons demandé plus qu'il ne pouvait nous donner. Disons bien au surplus que le fardeau qu'il a soulevé eût écrasé plus fort que lui et que si l'on pouvait faire autrement, il était bien difficile de faire mieux.* »

Telle sera, croyons-nous à quelques termes près, l'opinion qui prévaudra dans l'histoire au sujet de Trochu et de sa conduite pendant le siège. On rapportera en même temps les beaux exemples qu'il a donnés à plusieurs reprises d'un désintéressement trop rare à notre époque. Le ministre de la guerre conformément aux usages, lui avait remis 20.000 francs pour frais d'installation dans l'emploi de Gouverneur de Paris. En cinq mois, n'ayant dépensé que 13.000 francs, il versa au Trésor public, après la capitulation les 7.000 francs qui lui restaient. Après le 4 septembre, il refusa tout traitement comme Président ou comme membre du Gouvernement de la Défense Nationale. En février et mai 1871, Monsieur Thiers, chef du Pouvoir exécutif, voulant honorer le défenseur de Paris, fit offrir au Général Trochu le maréchalat et le grade de Grand'Croix de la Légion d'Honneur. L'ancien Gouverneur refusa ces hautes dignités et, aux avances faites répondit, qu'en acceptant le pouvoir à Paris, il s'était promis à lui-même que ses efforts resteraient absolument gratuits.

Il essaya de se soustraire aux démonstrations bienveillantes dont il fut l'objet lors des élections du 8 février pour la nomination des membres de l'Assemblée Nationale. Une démarche faite par M. Dufaure et une députation d'électeurs parisiens pour le décider à accepter la candidature, resta sans résultat. Il fit connaître par la voix des journaux de Paris, son intention de ne point se présenter. En même temps, nommé en province par dix départements, il ne consentit à siéger à l'Assemblée qu'en cédant aux instances de sa famille et des officiers de ses amis qui lui signalaient les services à rendre dans les discussions relatives aux remaniements de nos institutions militaires et à la réorganisation de l'armée. Mais il fut bien entendu qu'il se retirerait de la scène du monde dès que sa présence n'y serait plus nécessaire. Il tint parole. Après s'être fait à l'Assemblée Nationale une véritable réputation d'orateur il donna sa

démission de député et même en avril 1874, celle de conseiller général du Morbihan.

IV

Le général Trochu avait alors 56 ans. Il pouvait remplir pendant des années encore de hautes fonctions militaires, ou avoir des ambitions politiques qu'aurait justifiées l'éloquence de sa parole. Il prit sa retraite à Tours. Là, dans une petite maison très modeste, située aux abords de la ville, il passa jusqu'à sa mort vingt-quatre années d'une paisible existence, n'offrant plus qu'un silencieux dédain aux malveillantes critiques qui se renouvelaient parfois autour de son nom. Cette attitude simple et stoïque, succédant volontairement à une vie publique particulièrement entourée d'honneurs, montre ce qu'était l'homme, prouve éloquemment la droiture de son caractère, la force de sa volonté.

C'est dans cet éloignement du bruit du monde que le Général Trochu a écrit les deux volumes d'*Œuvres Posthumes* récemment livrés à une publicité si retentissante. Le récit du siège de Paris, nous dit Trochu, a été composé sur les pressantes instances du Général Schmitz ancien chef d'Etat-Major général de l'armée de Paris, et c'est à ce récit que j'ai fait de fréquents emprunts dans les pages qui précèdent. L'autre partie des Œuvres sera moins lue et ne sera pas discutée à coup sûr avec la même ardeur. C'est à tort. Son titre : « *La société, l'État, l'Armée* », est plein de promesses. Il ne faut pas feuilleter le livre seulement du bout du doigt. C'est une étude de philosophie contemporaine, le fruit des méditations d'un homme qui s'est proposé « d'exposer les convictions d'ordre social, politique et militaire dont l'ont pénétré les expériences et les enseignements de sa vie. »

Le Général Trochu a été trop clairvoyant prophète des malheurs qui sont venus frapper la France pour que nous n'accordions pas quelque créance à ses réflexions longuement mûries. Il parle librement de la République d'aujourd'hui, comme il a parlé jadis librement de l'Empire, sans s'inquiéter de l'opinion peu favorable peut-être qu'on aura de ses jugements. « Car en France, pays d'origine du libéralisme, c'est une loi sous tous les régimes politiques qui se succèdent, que toute discussion

critique des choses soit accueillie comme une déclaration de guerre aux personnes, comme un attentat contre le gouvernement et contre la nation. Notre libéralisme est d'exportation. Nous l'avons fait pénétrer chez tous les peuples de l'Europe, nous n'en avons gardé pour nous que les apparences et le renom. De longtemps, la France n'accordera son attention et son intérêt qu'aux publications qui lui diront beaucoup de mal de ses ennemis et quelque bien d'elle-même. Je laisse à d'autres le soin de consoler ainsi son orgueil. Leurs livres seront avidement lus, le mien sans doute n'aura pas cette fortune. Mais, s'il y a mille moyens d'obtenir les applaudissements, il n'y en a qu'un d'obtenir l'estime, c'est de la mériter. »

Notre philosophe constate la décadence de la France et s'en afflige ; mais il n'est ni chagrin, ni pessimiste. Il n'a pas perdu l'espoir d'un réveil national. A côté du mal, il voit le bien qui persiste malgré l'oppression : « Il est encore des croyants qui peuvent se rencontrer sans rire. C'est beaucoup, et là où la foi (j'entends tous les genres de foi religieuse patriotique, de la famille, du devoir, de l'honneur... qui ne sont pas d'invention et de convention politique) a des représentants convaincus, tout n'est pas irrévocablement perdu. La foi moderne, il est vrai, ne transporte plus les montagnes ; telle qu'elle est, elle peut aider à les franchir. »

Trochu voit dans le monde trois rouages principaux qui en règlent la marche, l'état social, l'état politique, l'état militaire, ces trois états étroitement liés et exerçant constamment l'un sur l'autre des influences réciproques.

Il s'arrête surtout à l'exposé de ses vues sur l'armée. En dépit de leur importance et du militarisme si envahissant d'aujourd'hui, la spécialité du sujet me détourne de les analyser ici, où les considérations sur l'état social et politique seront mieux à leur place.

En parcourant l'histoire des sociétés antiques, on constate que les révolutions subies par les peuples dont notre civilisation est l'héritière, ont les mêmes causes générales, les mêmes caractères, la même succession que nos propres révolutions : « La monarchie et le gouvernement aristocratique de la naissance, le gouvernement aristocratique de la richesse, la démocratie, la démagogie, le césarisme, qui fut alors comme aujourd'hui la préface quelque temps brillante et la marque toujours

certaine de la décadence des nations. N'y a-t-il pas dans cette évolution constante de leurs destinées une logique supérieure, loi providentielle pleine d'avertissements pour nous? » Les hommes d'autrefois et les hommes d'aujourd'hui, s'ils diffèreut à bien des égards, ont toutefois des passions communes, les mêmes dans tous les temps. La soif de la possession, de la jouissance, de la domination, les besoins, les appétits, restent les causes les plus effectives des évolutions. Ce qu'il importe avant tout, c'est de conserver ce que Trochu appelle « les respects ». Sa maxime, c'est que « les respects sont à l'équilibre et à la durée des sociétés ce que le ciment est à l'équilibre et à la durée des édifices. » Le peuple français avait autrefois le sentiment des respects parce qu'il conservait des traditions, des croyances fidèlement transmises d'âge en âge. C'étaient là des respects volontaires; aujourd'hui, sous le prétexte d'une rénovation sociale plus éclairée, plus savante, on croit à la valeur de respects purement officiels et réglementaires. « Voilà que par une contradiction singulière, on attend et on exige de cette nation qui a doctrinalement désappris le respect de Dieu invisible et tout puissant, qu'elle ait le respect du chef de l'Etat, de ses ministres, de ses préfets, de tous les représentants de la hiérarchie officielle, que chaque jour elle voit allant et venant au milieu des vulgaires détails de l'existence commune dont on discute incessamment devant elle la vie publique et même la vie privée, que les uns louent jusqu'à l'exaltation, que les autres insultent en les vouant au mépris du monde!

« On veut que la multitude qui ne s'incline plus devant la croix du sacrifice et de la rédemption, s'incline devant la croix de la vanité bourgeoise! Cette croix qu'a inventée César pour remplacer le dévouement indépendant — qui a pour origine le devoir — par le dévouement dépendant qui a pour origine le besoin de paraître et l'intérêt! On veut qu'une providence galonnée réduite à demander son prestige à des conventions auxquelles ni elle, ni personne ne croit, remplace l'autre dans l'esprit de la foule!

« Quelle puérilité! quel mensonge et quelle folie!... Comment inspirer aux masses populaires par une vague, subtile et abstraite théorie du devoir social et du devoir politique la foi artificielle qu'on leur demande, quand elles ont perdu la foi traditionnelle qui les liait à tous ces respects de la vie?...

« Quand ces respects ont disparu, les sociétés rongées par un scepticisme qui se généralise et qu'elles opposent à tout ce qui leur représente l'autorité et le frein, se divisent et se désagrègent. Elles vont au-devant de cette destinée fatale qu'un grand et clairvoyant esprit montrait il y a plus d'un demi-siècle à l'horizon de notre pays : « Des générations mutilées, épuisées, dédaigneuses, sans foi, vouées au néant qu'elles aiment (1). »

Les récompenses promises au soldat ne suffisent pas à lui donner le vrai courage, l'idée du devoir et du sacrifice. Ceux qui vont dignement au devant de la mort, les vrais braves, sont ceux qui croient à une autre vie. Or, « cette foi, et ce sentiment, sont les fruits d'une *éducation* chrétienne et militaire que ne reçoit pas la jeunesse de notre pays. On l'élève au collège comme au régiment dans la passion des distinctions honorifiques. Mais que sont aux yeux du soldat, à l'heure où les morts tombent autour de lui, ces stimulants de convention qu'il sait bien n'être pas destinés à la foule dont il fait partie ! Ne sait-il pas aussi que leur valeur absolument nulle pendant la bataille, est si grande après, que les survivants, le péril passé, se les disputent à la curée ! Quelle misère ! »

Les respects forcés d'un règlement, dont les manquements sont tarifés dans les casernes par la consigne, salle de police, prison, cachot, « n'assurent que *la discipline de la garnison*, et ils sont impuissants à fonder, sans l'aide des seconds (les respects de sentiment) *la discipline de la guerre*. Comme dans nos lycées la jeunesse scolaire ne reçoit que l'instruction, dans nos régiments, la jeunesse militaire ne reçoit que le *dressage*. Aux uns et aux autres, au grand dommage du pays, le bienfait de l'éducation échappe. » Voilà le péril très nettement indiqué, et avec une autorité qu'on serait mal venu à contester. Mais hélas ! quand viendra le jour, où l'on comprendra que le vrai ressort moral ne se trouve que dans des sentiments chrétiens ! On fera fausse route, tant qu'on croira obtenir des résultats sérieux d'un enseignement qui est principalement technique ou mécanique et qui forme les habitudes du corps bien plus que les habitudes de l'âme et de l'esprit.

En France nous avons cessé de respecter les hommes et les choses respectables, cependant « nous n'avons pas cessé de

(1) Chateaubriand. *Mémoires d'Outre-Tombe.*

complimenter et de louer. Le souvenir de nos fautes, de nos malheurs, de nos humiliations et la république elle-même n'ont rien pu sur ce déplorable régime de la *contre-façon des respects* qui a profondément pénétré les mœurs... Les grands s'habituent à la louange. Bientôt ils en ont besoin et ils arrivent à croire fermement qu'elle est le critérium de leur popularité... *Tout devient matière á piédestal*, la guerre, les émeutes, les incendies, les inondations, les épidémies, les naufrages. Pas de dévouement effectif ou seulement apparent qui ne prétende à être signalé par l'autorité et par le journal, qui ne veuille être admiré, médaillé, décoré.

Laudum immensa cupido.

« Personne ne se croit plus à sa place. Les bourgeois ne veulent plus du nom de leurs pères. Avec un peu d'influence et d'argent, quelquefois même sans ces deux auxiliaires, on illustre ce nom par la particule ou par un titre qu'on va promener dans le monde, qui en rit d'abord, et puis s'y fait. Alors on est considérable. »

La contrefaçon de la noblesse devient une industrie prospère, malhonnête en somme, puisqu'en exploitant la sottise d'autrui, elle procure des bénéfices qu'on n'acquiert ni par son mérite ni par le mérite de ses ancêtres. La noblesse impériale est devenue l'objectif des mêmes appétits, bien qu'elle sorte de la démagogie, et de la démagogie française. Mais on oublie tout. L'étiquette suffit. « Il n'est pas défendu de croire qu'il n'a manqué à Robespierre que quelques années d'existence de plus pour être, comme tant d'autres révolutionnaires fameux, baron de Robespierre et grand-croix. »

L'état général des esprits se reflète dans le langage officiel « les qualifications d'illustre collègue, d'éminent publiciste, de glorieux général, s'y distribuent avec une libéralité qui n'a d'égale que leur banalité. »

Nous vivons sous le régime des superlatifs. Ce parti pris de l'hyperbole n'est pourtant pas inoffensif, même pour des gens de bon sens. Et, nous dit Trochu, il faudrait « renoncer en ce qui touche à l'armée à cette sensiblerie excessive, banale, qui émeut en l'abusant le gros public civil et militaire ; qui affadit en l'affligeant le petit groupe des clairvoyants, qui fait sourire

nos adversaires, prompts à comparer les récits sérieux et sincères de leurs victoires aux récits surfaits et emphatiques de nos revues. » Ce sont des congratulations de ce genre qui nous ont conduits à Sedan, et cependant le mode en a survécu ! La Légion d'honneur a eu l'influence la plus générale sur l'état moral des classes dirigeantes dans la société française. « Elle a introduit avec le temps, dans les esprits des convoitises, dans le caractère des altérations, dans les procédés du gouvernement des déviations profondes. »

« Jusqu'aux revers de 1812 à 1815, dont l'étreinte le força de multiplier ses grâces, Napoléon se défendit avec une fermeté systématique contre l'envahissement des solliciteurs. Un général de brigade en ces temps de guerre toujours ouverte se contentait du grade d'officier dans la Légion alors que de nos jours un colonel qui n'a pas la croix de commandeur se tient pour incomplet et pour lésé. »

Cependant, qu'a fait le colonel en temps de paix ? Il a rempli son devoir. Est-ce donc là un titre à une récompense spéciale ? Il faut que les esprits de nos contemporains soient bien faussés pour juger autrement. Après la guerre de 1870, combien de ceux qui ne s'étaient pas fait tuer, se sont précipités à l'assaut du ruban rouge ? « Le spectacle était honteux, dit Trochu, et j'ai pu dire à la tribune sans rencontrer un seul contradicteur que la France s'était plus décorée après ses humiliantes défaites que dans d'autres temps, après ses plus éclatants triomphes. »

Tout se résume dans cet autre mot : « Le dévouement désintéressé, rare en tout temps, a définitivement cédé la place au dévouement calculateur. »

Mais pour réformer tout cela, il faudrait réformer l'enseignement primaire et secondaire. Le général Trochu insiste avec raison sur ce point. C'est à l'école que les Français « devraient trouver les éléments de culture morale et intellectuelle sans laquelle ils sont incapables de remplir les devoirs que leur crée la constitution politique et militaire du pays. »

Il déplore les tendances révolutionnaires et césariennes enracinées au cœur du peuple français. Il est le partisan déclarée d'une centralisation graduée « qui ferait l'éducation de la nation dans le sens des libertés provinciales administratives. » Louis XIV et Napoléon Ier par leur despotisme et leur égoïsme

ont détruit les forces de la vie provinciale. Par malheur, leurs erreurs pèsent encore sur les générations d'aujourd'hui. En voici la raison très bien motivée : « C'est que dans les deux cas, la gloire, une gloire nationale et universelle qui devait légitimement vivre des siècles, avait consacré ces erreurs et les avait transfigurées à ce point qu'elles sont restées dans la légende comme des principes et des dogmes de gouvernement. »

Un gouvernement qui se réserve avec un soin jaloux la direction générale et détaillée de tous les intérêts sociaux, politiques, religieux, justice, finances, marine, armée, administration intérieure, instruction publique, agriculture, travaux publics, etc... ne peut « gouverner ». « Quand un ministre, trouve-t-il le temps de s'abstraire pour fixer par l'étude et par la discussion, pour classer par la réflexion, ses idées ? »

La France aurait besoin d'un gouvernement « central et non pas centralisateur ». Mais en France « la pensée des grandes réformes effraye les hommes d'Etat, les assemblées, les politiciens graves. Ils laissent aux guerres et aux révolutions le soin de les réaliser. A ce prix les réformes coûtent cher. » Les moyens indiqués par Trochu pour rendre l'équilibre à la nation française se résument à trois : « L'Éducation par l'école, où l'enseignement de la discipline et des respects, aurait pour base la religion ; l'Education par les pouvoirs publics qui répudieraient les étroites traditions d'une politique exclusive en donnant l'exemple d'un ferme, tolérant et confiant libéralisme ; l'Éducation par la responsabilité et par les intérêts qui ne peut-être que l'effet d'une décentralisation administrative très étendue. »

Il y a des pages originales dans la revue sommaire qu'a retracée le général Trochu de la politique conservatrice et républicaine à notre époque. Les quelques citations qui précèdent permettent de se former une opinion sur les idées et sur le mérite de l'auteur. Il considérait toutes choses d'un point de vue élevé, laissant de côté les raisons mesquines, faisant reposer ses idées sur la base solide de l'honnêteté et de la foi chrétienne.

V

En somme, qu'a été Trochu ?

Il a eu des états de service glorieux, une carrière brillante,

il a occupé de grands emplois. Sa vie privée a été austère, généreuse, à l'abri de toute critique, son caractère d'une grande élévation morale, son intelligence rare. Homme politique, il a eu des opinions libérales, il a aimé passionnément sa patrie, tout ce qui était grand et généreux. Il a été un homme d'ordre dans ses paroles et dans ses actes. Sa manière d'agir a toujours été conforme à la profession de foi adressée aux électeurs du Morbihan dans sa lettre d'adieu : « Absolument étranger aux partis politiques, à leurs passions et à leurs ambitions, je suis du seul parti — encore à constituer malheureusement — qui puisse prétendre à gouverner et à sauver le pays. Je veux parler du parti social qui réconcilierait et réunirait tous les autres sous le drapeau des honnêtes gens et sous la forme de gouvernement que les événements ont donné au pays pour combattre à outrance les hommes d'appétit et d'anarchie ».

Comment comprendre que Trochu ait été un des hommes de notre temps les plus critiqués, les plus calomniés ? La réponse est simple. Il n'a été ni bonapartiste, ni orléaniste, ni légitimiste, ni républicain. Il l'a répété à maintes reprises. En un mot, il ne s'est inféodé à aucun parti. Voilà quel est son crime.

Le crime est impardonnable. Etre honnête et indépendant, n'être l'homme d'aucun parti, c'est être tenu en défiance par tous les partis. Au lieu d'avoir pour soi, on a contre soi les esprits exaltés, ceux précisément qui par des apologies ardentes donnent des ailes à l'opinion et créent les légendes.

Trochu, attaqué par tous, n'a été défendu par personne, il a été réduit à se défendre lui-même. Lorsque les clameurs intéressées des contemporains se seront apaisées, alors seulement sa voix d'honnête homme, entendue par l'histoire, prouvera qu'il n'a pas failli à sa mission de défenseur de la France.

NORBERT LALLIÉ.

LES

ECOLES ALLEMANDES ET LA REVANCHE

La France est encore frémissante au souvenir de l'empereur de toutes les Russies qui est venu sceller, dans l'éclat de nos fêtes, dans l'enthousiasme de notre patriotisme, cette alliance qui nous permettra, comme autrefois, de dicter la paix à l'Europe et de regarder, le front haut, notre ennemie séculaire : l'Allemagne.

Quelles que soient nos aspirations de revanche ou de paix, il serait souverainement dangereux de nous endormir dans une tranquillité sans souci de l'avenir. Entre l'Allemagne et la France un antagonisme profond, national, existe. L'observateur le sent, sous la politesse des formes, même entre Allemands et Français qui se rencontrent sur le terrain pacifique des affaires ou dans les régions sereines de la littérature ou de la science. La courtoisie impériale de Guillaume II, ses manifestations de sympathie pour notre pays, un quart de siècle écoulé, ne l'ont point émoussé. « Le Rhin qui coule entre les deux peuples est un fleuve de sang et il ne retrouvera sa limpidité qu'au jour où la plaie terrible de l'Alsace et de la Lorraine ne saignera plus » (Didon : *Les Allemands*, p. 10). Les Alsaciens, les Lorrains tendent toujours leurs mains vers la France, en attendant dans un invincible espoir, la suprême délivrance du joug germanique. Parmi eux, pas de divisions, pas de partis ; ils s'en tiennent au mot si beau de Déroulède : « Pour eux, bonapartistes, royalistes, républicains, ne sont que des prénoms. C'est la France qui est le nom de Famille » !

A Metz, à Strasbourg, comme à Colmar et à Mulhouse, les conquérants continuent à être isolés. La Bourgeoisie reste obstinément fermée devant eux. Presque pas un mariage ne se conclut entre un fonctionnaire, entre un officier prussien

et une enfant de l'Alsace-Lorraine. Les fils de ces Allemandes si vite résignées, dont Musset disait : « Elles nous ont versé votre petit vin blanc », recherchent des rapprochements avec les français, au prix de trésors d'amabilité. Inutile.

Opiniâtrement, on y parle la langue française, la langue de la patrie perdue, malgré la germanisation des écoles, des noms de pays, de communes, de rues. Jamais, croyons-nous, notre idiome y a été plus parlé, en Alsace. On le fait apprendre en classe, comme une langue étrangère ; au foyer, c'est le parler de la famille.

La vraie caractéristique des deux nations rivales serait-elle dans une conversation avec un paysan alsacien que nous rencontrâmes récemment près de l'emplacement de la Ferme historique du *Point du Jour?* Après un regard circulaire de méfiance dans la campagne, il nous confiait, vibrant de haine : « On nous écrase d'impôts ; les Allemands nous traitent avec une brutalité insolente et nous ne pouvons réclamer. Nous sommes et nous resterons Français, quoi qu'on fasse ! On parle de pacification ? Jamais ! Un jour, sûrement, nous nous lèverons fous de rage contre nos oppresseurs. Nous abandonnerez-vous ? Français ou la mort, voilà notre devise ».

On se tromperait toutefois, si l'on ne voyait dans cet antagonisme qu'une question de revanche ou une opposition de races violemment antipathiques. La guerre sourde qui persiste entre l'Allemagne et la France, c'est encore et surtout la lutte pour la prééminence.

*
* *

Le rêve ou la prétention de l'Allemagne c'est d'être militairement, politiquement, intellectuellement, moralement, religieusement, la première nation du monde. La race germaine, opposée à la romane, est au premier rang, quoique l'une des dernières arrivées sur la scène où se jouent les premiers rôles.

Les philosophes, comme Fichte (*Reden an die deutsche Nation*), formulent le système à grands frais d'abstraction, les érudits au moyen de l'histoire tentent de le justifier, les poètes le chantent et l'âme d'un peuple vibre avec la lyre de Schiller.

Or, quels moyens les Allemands mettent-ils en jeu pour réaliser leur ambition patriotique ? *L'école* et *la caserne* ; la vie

de l'une préparant l'autre ; l'écolier élevé pour être soldat, le soldat valant ce que vaut l'écolier. Etudions donc l'Allemagne dans la formation de ses futurs soldats, dans l'école. « Parmi les nations modernes, dit le P. Didon, j'en connais peu dont l'étude soit plus intéressante et plus nécessaire à un Français que l'étude de l'Allemagne ». (*Les Allemands*, 2e éd., p. 33). Malgré le livre du célèbre dominicain et les *Notes d'un étudiant français en Allemagne*, de M. Jean Breton (Paris, C. Lévy, 1895), écrites au jour le jour, les écoles allemandes, primaires et secondaires particulièrement, sont peu connues en France.

Nous examinerons d'un œil calme et impartial cet élément de force et de vitalité, l'école primaire et l'école secondaire allemande, afin d'instruire notre pays et de le défendre contre toute illusion. Le secret de la victoire pour tout peuple viril n'est point de rabaisser son ennemi, mais de le connaître et de le surpasser sur le terrain où il nous est supérieur.

En parcourant l'Allemagne, du Nord au Midi et du Rhin à l'Elbe, on ne peut méconnaître la vitalité de l'instruction populaire. Les écoles sont partout ; le moindre hameau a son établissement scolaire : la *Volksschule*. Sous l'influence de l'esprit chrétien, l'Allemagne, depuis trois siècles, s'est couverte d'écoles du peuple (1).

L'instruction publique y est gratuite et obligatoire. L'enseignement supérieur appartient à l'Etat ; l'enseignement secondaire aux provinces et l'enseignement primaire au département et à la commune. Chaque commune a une école élémentaire et tous les habitants sont tenus de payer une taxe scolaire qui en assure la gratuité. L'école primaire est obligatoire et le père qui n'y envoie pas ses enfants est rappelé à son devoir par une réprimande ou un avertissement et, en cas de récidive, il est puni d'une amende ou de la prison. Il y a l'enseignement primaire du dimanche pour ceux qui ont quitté l'école. Ce cours dominical est ouvert, dans chaque bourg, village ou paroisse, tous les dimanches excepté durant la moisson, pour les garçons

(1) D'après les dernières statistiques, le Portugal est le pays qui renferme le plus d'illettrés, 67 p. 100 ; la proportion de l'Italie est de 52 p. 100.

En *France*, en Angleterre, en Hollande, elle est respectivement de 3,50, 3,49, 3,48 p. 100. En *Allemagne* elle est de 2,49. Viennent ensuite la Suède et la Suisse : 0,74 et 0,60 p. 100. Enfin le Danemark où l'on n'en trouve que 0,49. (*Le Temps*, 23 nov. 96).

et les filles de 12 à 18 ans et jeunes gens et jeunes filles ne peuvent se marier avant de prouver qu'ils l'ont fréquenté assidument.

Cette classe du dimanche dure deux heures sous la surveillance du maire ou du curé ou pasteur. L'instruction populaire est placée sous l'autorité ecclésiastique.

L'enseignement primaire se complète dans les écoles *bourgeoises* correspondant aux établissements qui devaient être créés, en France, d'après la loi du 25 juin 1833, sous le nom d'*Ecoles primaires supérieures*. Y sont admis les enfants âgés d'environ *dix* ans, jusqu'au moment où l'on subit l'examen dit de confirmation. Elles sont comme un échelon entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. La plupart sont ouvertes les dimanches et les fêtes.

Les écoles bourgeoises supérieures sont classées parmi les *Realschulen*. Ces dernières sont presque aussi nombreuses que les écoles classiques d'enseignement secondaire. La méthode générale consistant à faire reposer les connaissances sur l'étude des choses naturelles, de modèles, de plans, d'objets utiles à la vie commune, de là vient leur nom d'écoles *réelles*.

Depuis 1860, le latin, qui en était exclu, y est devenu obligatoire dans les établissements du premier et du second ordre ; de là leur nom de *Realgymnasium*. A mesure que l'on avance dans les classes supérieures, le latin s'amoindrit de plus en plus, mais n'est jamais entièrement abandonné.

Les langues vivantes y occupent la place prépondérante. Dans les *Realschulen*, les maîtres sont des philologues et font des cours sur le moyen et le vieux haut allemand, sur l'histoire littéraire depuis Ulfilas jusqu'à nos jours.

Les études des *Realschulen* se terminent par un examen de sortie : *abiturientem examen*, qui ouvre les Ecoles des Pont-et-Chaussées, des Mines, des Forêts, des Arts et Manufactures. Quant aux gymnases ils ont particulièrement pour but de préparer les élèves à suivre les cours des Universités.

La presque totalité des établissements scolaires allemands, ne reçoit que des *Externes*. Les élèves vivent chez leurs parents ou sont placés soit chez les professeurs, soit dans des familles ordinairement recommandées par les autorités locales ou par les directeurs des écoles. La surveillance des *Internes* est confiée à des professeurs adjoints. Chaque chef de surveillance n'a que

dix à douze élèves, sorte de famille placée sous son patronage. Les nouveaux gymnases ne reçoivent que des internes.

Des exercices de prononciation s'appliquent toujours au grec et au latin ; ils habituent l'élève à voir dans les accents, non de simples signes orthographiques, mais la physionomie propre du mot, chose trop inconnue dans nos établissements français officiels.

La langue française est obligatoire pendant *huit* ans.

Dans les gymnases, l'enseignement secondaire est couronné par un examen de sortie auquel se présentent les élèves qui doivent suivre les cours des universités. Cet examen est le privilège des gymnases ; il a lieu deux fois par an. Le diplôme est conféré par le gymnase et non par l'Etat et est une déclaration de l'aptitude du candidat à suivre les cours de l'enseignement supérieur.

*
* *

L'élève studieux des classes primaires ou secondaires est préparé par les classes enfantines où l'éducation physique a la principale place. Le jeune enfant allemand, n'est pas, comme chez nous, entouré de soins multipliés, excessifs, énervants, de caresses interminables. Chez l'Allemande n'existe pas du tout le tempérament à explosion de tendresses continues. A sa nombreuse famille, au lieu du nid coquet, elle donne la *Kindersturbe*, la chambre des enfants auxquels on n'accorde que les soins nécessaires pour établir des santés robustes. Cette chambre est nue ; il s'y trouve un poêle de faïence, un lit, une cuvette, quelques chaises et le berceau. C'est tout.

L'enfant a poussé vigoureux. Il marche maintenant et il entre aussitôt au *Jardin d'enfants* qui remplace, dans toute l'Allemagne, nos salles d'asiles. Ces établissements ont donné de remarquables résultats. Voyons : nous sommes dans une de nos écoles enfantines du premier âge ; la maîtresse est absente. C'est du tumulte, des cris, des pleurs, des rires, des chants, des chevauchées sur bancs et pupitres. L'institutrice paraît, œil sevère, sourcil froncé, et chacun, à enjambées inénarrables, regagne sa place respective, encore quelques échos de rires mal contenus, quelques mots susurrés. C'est fini. Au Jardin d'Enfants, sans surveillance, la salle est d'une tranquillité silen-

cieuse. Il y a là des fillettes qui calquent des fleurs ou en fabriquent avec des frisures de papiers multicolores ; plus loin, des garçonnets, avec des airs graves d'architectes entendus, bâtissent des maisons avec des carrés de bois ou de gros cartons ; ils dessinent ou bien forment des étoiles, des losanges, des triangles, avec des planchettes coloriées. Aucun bruit.

Et pourtant l'enfance certainement est la même partout : espiègle, babillarde, bruyante. C'est qu'à la *salle d'asile*, la nôtre, l'amusement est un répit ; au Jardin d'Enfants, le travail peut être continu, car il est une récréation continuelle. Pendant que les yeux sont attachés aux jouets, que les doigts s'agitent avec intelligence, les langues peuvent se délier sans contrainte, c'est permis, mais on parle peu parce que l'attention tout entière est captivée. Il n'y a ni encre, ni plumes, ni papier, ni alphabet pour apprendre à lire ou à écrire. A ces exercices succèdent le chant, la gymnastique, les récitations, les courses sous le ciel bleu, ou sous de vastes préaux ventilés par des systèmes perfectionnés, ou encore à l'abri sous de frais ombrages. De l'air, encore de l'air, toujours de l'air. Et durant ce temps, le jeu des facultés naissantes est méthodique, progressif et doux, sans contention, ni fatigue pour ces petits cerveaux si frêles, car ce sont des exercices de mémoire qui corrigent la prononciation, rendent la conception rapide, la réflexion précise.

Voici une leçon : « Qu'est-ce que c'est que ça ? — Du papier. Qu'y a-t-il dessus ? — Des dessins. Ils représentent ? — Des animaux. Comment s'appelle celui-ci ? — Un cheval. Et ça ? — La queue. Et ça ? — Les jambes. Et ça ? — Les naseaux... Après le cheval on passe à la description détaillée d'un arbre, d'un oiseau, d'une fleur... En émettant le terme, l'élève touche du doigt l'objet sur le dessin ou regarde l'endroit indiqué sur des planches qui figurent la chose étudiée. Sa mémoire s'enrichit ainsi d'une quantité considérable de termes propres auxquels correspondent des conceptions très nettes. Le jour où l'enfant quitte le *Jardin* pour aller à l'école primaire, ses facultés qui n'ont point été fatiguées, étiolées, mais soutenues, disciplinées, assouplies, sont aptes et promptes à l'étude.

A notre salle d'asile, présentez le dessin d'un cheval à un bambin de quatre ou cinq ans. Faites-lui nommer quelques fleurs qu'il voit chaque jour. Il est bouche bée.

On a voulu en faire un enfant prodige. A peine essayait-il son premier pas qu'on l'a saturé de conversations, de questions, d'interrogations, d'explications demandées ou non. A cinq ans, il sait lire, écrire, calculer. Mais bientôt son petit cerveau surmené est sans vie, son regard sans lumière. C'est un petit être hébété. Que voulez-vous? On a tant fait pour ce triste résultat.

La méthode de Frœbel, l'inventeur des *Jardins d'Enfants*, est bien meilleure, plus féconde que celle de nos salles d'asiles. Abandonnons notre routine fatale aux générations futures de la France; sans aucun amour-propre arrachons de nos épaules le manteau d'Antisthène!....

En ce qui concerne Paris, voici ce que nous lisons dans un ouvrage fort compétent sur les *Ecoles* dites *Maternelles*. « Aujourd'hui on a remplacé les abominables hangars où se tenaient les classes d'asile par des écoles véritables où les jeunes enfants des deux sexes reçoivent, de deux à sept ans, de véritables institutrices, tous les soins d'instruction et d'éducation que réclame leur développement moral et physique. C'est une transformation très importante à laquelle on n'a pas prêté grande attention, mais qui aura (?), qui a même déjà (?) une grande influence sur le niveau de l'enseignement primaire à Paris, sur la capacité intellectuelle des enfants de nos travailleurs parisiens (?)....

« Les enfants confiés aux soins des institutrices des écoles maternelles sont initiés progressivement à la connaissance du langage, à celle des objets usuels, à la lecture, à l'écriture, au dessin, au calcul et ils en reçoivent même des leçons sur les éléments rudimentaires de l'histoire naturelle..... Vous entendrez, dans ces écoles, de jeunes maîtresses conter de belles histoires comportant des explications à la portée de ces petites têtes, sur le vêtement, l'habitation, l'alimentation, la connaissance des couleurs, des formes, des saisons, de la division du temps, de l'heure, etc., le tout appuyé d'objets ou de tableaux bien faits. Outre la *lecture*, et l'*écriture*, on habitue les *tout petits* à *compter*, d'abord de 1 à 10, puis de 1 à 100; les *grands* abordent même les *quatre opérations*..... appliquées à la première dizaine seulement.

On leur dit comment pousse le blé, d'où viennent la viande, le vin, le bois, le fer, et on leur en montre des spécimens. De plus, on travaille à dégourdir leurs petits membres et leurs

doigts mignons en même temps que leur cerveau par des *exercices manuels*, consistant à tresser, tisser ou plier des brins de paille, des bandes de papier ou d'étoffe. Il y a parmi les fillettes de cinq à sept ans d'habiles tricoteuses..... Les leçons ne dépassent jamais quinze minutes, au maximum vingt, et elles sont toujours séparées les unes des autres par des chants, des exercices gymnastiques (?) ou des promenades ou récréations.... Il y a, à Paris, 130 écoles maternelles environ pouvant recevoir 24 à 25 mille enfants auxquels 125 directrices et 315 institutrices donnent leurs soins ». (Max Boucard : *La vie de Paris*, Paris, Ollendorff, 1893, p. 67-70).

Nous disons que c'est un programme trop chargé pour ces jeunes cerveaux, bien que les méthodes se soient beaucoup améliorées depuis vingt-cinq ans.

« Le cerveau comme les muscles, dit justement le Docteur Clément Dukes, s'accroît sous l'influence d'un exercice *approprié*. Si le travail n'est pas sagement réglé, le développement du cerveau est entravé et les névroses apparaissent. Dans toutes les écoles primaires ou secondaires, aussi bien pour les garçons que pour les filles, la durée du travail est généralement trop longue et souvent aussi la sévérité des examinateurs est telle qu'elle appelle l'attention de la *Société protectrice de l'enfance*. Cependant il est bien établi que ce n'est pas dans les écoles où les heures de travail sont les plus longues et la discipline la plus rigoureuse qu'on travaille le mieux. Pour assurer les progrès des élèves, il faut leur faire apprendre d'abord les choses pour lesquelles ils ont le plus de goût, puis, petit à petit, on leur inculque les notions pour lesquelles ils ont moins d'aptitudes. On peut adopter, pour les écoles de filles surtout, l'échelle suivante :

De cinq à huit ans	. . . . .	12 heures	par semaine
8 à 10	. . . . .	18 »	»
10 à 12	. . . . .	21 »	»
12 à 14	. . . . .	25 »	»
14 à 15	. . . . .	30 »	»
15 à 16	. . . . .	35 »	»
16 à 17	. . . . .	40 »	»
17 à 18	. . . . .	45 »	»
18 à 19	. . . . .	50 »	»

« Il convient de ne pas dépasser ces moyennes pour le travail

habituel. Toutes les fois qu'un supplément de travail sera nécessaire pour une indication spéciale, comme par exemple la préparation d'un examen, il faudra le faire suivre d'un repos complet et d'un sommeil plus long, pour rétablir l'élasticité du cerveau de l'élève. » (*Le Petit Temps*, 10 nov. 1896).

*
* *

Ces indications du savant Docteur nous amènent logiquement à entretenir nos lecteurs de l'éducation physique d'où dépend en grande partie la vigueur intellectuelle, car cette éducation bien comprise c'est la santé et une intelligence bien disposée, saine, exige un corps sain « *Mens sana in corpore sano* (1). »

(1) Nous sommes heureux de noter ici la tentative pratiquée, à l'Ecole Dorian de Paris, par M. Marsoulan auquel nous allons laisser exposer les faits.

M. Marsoulan s'est toujours occupé des questions d'enseignement et, comme il nous le disait en nous expliquant le système qu'avec l'approbation de ses collègues de la commission de surveillance il met en pratique à l'Ecole Dorian, son but est de faire, des enfants qui entrent à l'Ecole, des hommes d'une santé robuste à l'intelligence développée et ayant un métier dans les mains.

Dès qu'un enfant entre à l'Ecole, on prend note sur une feuille *ad hoc*, divisée en colonnes, de la date d'entrée de l'enfant, de son âge, de ses nom et prénoms, du métier auquel il se destine et enfin de sa constitution. Puis, au-dessous, on inscrit la date de la première visite du médecin, la taille de l'enfant à cette date, son poids, le tour de sa poitrine, les mesures des épaules et des bras, le dynamomètre et le spirimètre.

En principe, ces visites du médecin doivent se renouveler au moins trois fois dans le courant de l'année scolaire et chaque année l'on continue à se tenir au courant du développement physique de l'enfant.

— « Muni de ces renseignements successifs, dit M. Marsoulan, je confectionne mes diagrammes ; ce que vous jugerez une œuvre de longue haleine, lorsque vous saurez que chaque élève de l'ancienne Ecole Boule a le sien, et que j'agis à présent de même pour les enfants de l'Ecole Dorian. Sur le diagramme, je commence par transcrire les renseignements généraux ayant rapport à l'enfant, puis sur la feuille quadrillée, divisée en petites colonnes mensuelles, passant par les divers âges de l'enfant, j'indique à l'aide d'un trait l'état mois par mois de sa croissance, de ses différences de poids.

» J'agis de même au point de vue intellectuel. Sachant que le programme est divisé en trois parties : la partie scientifique, la partie artistique et la partie atelier, et que les notes varient de 0 à 20 pour les deux premières parties, de 0 à 30 pour la troisième, il m'est facile d'établir les moyennes 10 ou 15 et de suivre l'élève mois par mois en son développement intellectuel.

» Quand ensuite je rapproche le diagramme de l'état physique du diagramme de l'état intellectuel, je m'aperçois que les notes scientifiques et ar-

Sur ce point les Allemands et les Anglais sont bien supérieurs à nous. Quoiqu'il y ait eu chez nous, dans cet ordre de choses, des progrès marqués, on se heurte encore à deux excès : celui de la négligence presque entière des questions hygiéniques, sportives ; celui de l'exagération déprimante. Dans beaucoup d'établissements, à quatorze ou quinze ans et même

tistiques sont en corrélation parfaite avec l'état physique de l'enfant. Si le diagramme physique indique, en une période de cinq et six mois, une poussée de croissance chez l'enfant, soyez assuré que les notes varient et tombent alors au-dessous de la moyenne.

» Si, au contraire, le diagramme physique indique que la croissance se fait normalement sans grandes poussées intermittentes, l'enfant a des notes au-dessus de la moyenne. A cette règle, c'est à peine si j'ai observé trois ou quatre exceptions.

« Eh ! dès lors, j'ai pu conclure qu'il était des moments dans le développement des enfants où il convenait de les éduquer par les yeux, non par le cerveau, et qu'il fallait attendre pour certaines études que le développement de l'enfant se fasse normal.

» De ce fait, j'ai eu un exemple. Un enfant était toujours puni. Il travaillait mal, montrait un mauvais caractère. Bref, on voulut le renvoyer.

» J'interrogeai son diagramme et je vis que depuis plusieurs mois, depuis l'instant où il avait commencé à mériter toutes ces punitions, il accusait une poussée violente de croissance et d'augmentation de poids. Je compris qu'on avait eu tort de le punir, que l'enfant était inconscient de ce qu'il faisait et qu'il fallait, en attendant que la nature eût fait son œuvre, tenter de le maintenir par la douceur.

» Peu à peu, l'enfant finit de grandir. Il était intelligent. Il se mit au travail avec près de deux ans de retard sur ses camarades et à la quatrième année, son diagramme intellectuel accusait des notes au-dessus de la moyenne, alors que le diagramme corporel indiquait une ligne de croissance des plus normales. Il obtint son diplôme en se jouant. Deux années durant, il n'avait appris que par les yeux, mais quand il se décida à ouvrir un livre, il comprit tout de suite avec le cerveau des problèmes que les yeux avaient rendus familiers.

» Ce n'est pas tout. Je sais avec mes diagrammes quand il y a à craindre qu'un enfant tombe malade. Plus de huit cents sont venus à notre enseignement, nous avons eu la chance de n'en perdre que trois. Parmi ces pauvres enfants, deux étaient phtisiques et condamnés ; le troisième est mort d'une fièvre maligne. J'ai consulté son diagramme et j'ai vu, plusieurs mois avant l'éclosion de la maladie, des lignes qui indiquaient un développement physique anormal et, au point de vue scientifique, des fluctuations étranges dans les notes tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de la moyenne. Evidemment, l'élève n'était pas dans son assiette ordinaire. Un médecin attentif, mis au courant, eût dû s'en préoccuper.

» Ainsi, je puis suivre presque jour par jour le développement intellectuel et corporel des enfants. Si, à un moment donné, un professeur me dit que

plus tôt, les jeunes filles écolières renoncent aux jeux si précieux pour la santé : la corde, le ballon, la raquette, le crocket, pour des promenades à pas de philosophe, enserrées dans des vêtements ou des chaussures où la coquetterie trouve son compte, mais non le développement musculaire. Et combien de nos jeunes gens, en cela, les imitent dans nos établissements, les uns et les autres s'entretenant de choses classiques, de mode, de théâtre, de chevaux et hélas! trop souvent de choses à faire rougir un gorille, selon l'expression réaliste de l'un de nos littérateurs contemporains.

Quant à l'exagération sportive pratiquée dans certains lycées nous avons un rapport fait par le Docteur Le Gendre au 24e Congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences* tenu à Caen *sur les dangers que peuvent offrir, pour les enfants, les exercices du sport*. Il en résulte que, dans grand nombre de nos lycées, les exercices sportifs prennent des proportions tout à fait abusives. On fait de quelques élèves prédisposés des athlètes et on fatigue jusqu'au surmenage un grand nombre d'enfants à qui les professeurs de gymnastique demandent beaucoup plus qu'ils ne peuvent donner. « En soi, dit-il, rien n'est plus souhaitable que de voir les jeux scolaires modérés, méthodiques, entrer pour une bonne part dans l'éducation des jeunes Français. Les résultats obtenus, si j'en crois le Docteur Tissié, par la *Ligue girondine de l'éducation physique*, sont particulièrement encourageants. A dose moyenne, et à la condition expresse d'un entraînement gradué, l'exercice musculaire développe à la fois la vigueur du corps et l'énergie intellectuelle. Mais le surmenage physique se double constamment d'abêtissement intellectuel, d'où l'absolue nécessité de

tel enfant semble ne pas profiter des leçons, avoir une mauvaise allure, de suite je m'informe auprès de son diagramme si par hasard il ne serait pas à une époque de poussée de croissance qui lui retirerait une partie de ses facultés du cerveau. Et si cela est, je pourrai m'abstenir de punir outre mesure, me contentant de suivre l'élève en son développement physique, afin de me rendre compte si à l'instant où le diagramme redevient normal, les notes de l'enfant ne remontent pas. Dix fois sur douze le fait se réalise. »

Ces expériences sont d'un intérêt qui n'échappera à personne, surtout aux directeurs d'écoles.

Il y a corrélation inverse entre la croissance et le développement normal. C'est à peu près l'axiome de mécanique. Ce qu'on gagne en force on le perd en vitesse .. intelligente.

soumettre toujours à la surveillance d'hygiénistes instruits et soigneux toutes les associations qui se forment en vue de donner à nos enfants le *double muscle* dont parle Tartarin. »

L'Allemagne, fière de sa force, de ses armées de soldats robustes comme des chênes, ne présente à l'observateur aucun caractère de sénilité. Ses vices sentent plutôt la barbarie que la décrépitude et elle offre un singulier mélange de rudesse native et de civilisation. Ce qu'elle a de barbare tient à son tempérament, ce qu'elle a de supérieur à son instruction. Ce qui a trempé ce caractère de soldat, fortifié le tempérament physique national des Allemands, c'est que depuis longtemps ils ont saisi l'importante répercussion de la vie corporelle sur la vie intellectuelle et ils ont répandu, à tous les degrés de l'enseignement, comme une nécessaire et universelle obligation, les exercices sportiques : gymnase, jeux, courses, chant. Partout ils ont fondé des sociétés de jeunes gymnastes, organisé des promenades de vacances dans les montagnes, vers les pics des glaciers.

Dans les environs charmants de Fribourg-en-Brisgau, nous avons rencontré naguère des théories de jeunes filles de quinze à vingt ans, allant faire avec entrain, sous la conduite de leurs professeurs, l'ascension du Feldberg (Forêt-Noire). Elle exige bien huit à neuf heures. Toutes les jeunes ascensionnistes avaient des chaussures ferrées, des chapeaux en paille blanche à grandes ailes, une boîte pour herboriser en sautoir. Pour se donner du cœur, elles faisaient retentir les échos de la forêt de chants patriotiques qui rythmaient leurs pas fermes. C'était la gymnastique des poumons. De temps en temps l'escadron féminin faisait halte, les chants cessaient. C'était la débandade ; les unes cueillaient des fleurs, d'autres poursuivaient des papillons, pour compléter leurs collections.

Pas de rêveuses. La colonne joyeuse se reformait après un court repos ; on repartait et sans invalides, ni traînardes on arriva à la Luisensthurm, dont la descente seule prend trois heures.

Nous avons encore vu de ces jeunes excursionnistes vaillantes aux glaciers de Grindelwald, aux pieds de la Jungfrau, sur les hauteurs ombreuses du Kœnigssthul aux environs d'Heidelberg. Mais dans toute l'Allemagne rhénane nous n'avons pas aperçu

une bicyclette montée par des jeunes filles avec ces costumes qu'une femme de lettres française a qualifiés de *grotesques.*

*
* *

Parmi les éléments nécessaires à la formation morale des peuples, il faut compter la Religion comme le plus indispensable. Or, entre les matières de l'enseignement allemand à tous ses degrés, la Religion occupe la place d'honneur. Tandis que l'Allemagne impose l'instruction religieuse donnée par le ministre du culte, la France a fermé la porte de l'école au catéchisme et au prêtre, comme si le prêtre était un être dangereux et la doctrine sacrée un enseignement sans valeur.

Pour connaître un peuple dans ses ressources morales, intellectuelles, il taut en savoir la langue. A partir de l'école moyenne : *Mittelschule*, le français est toujours obligatoire pendant *huit* années, et c'est la langue étrangère que le Germain étudie avec le plus d'ardeur et qu'il parle le mieux. L'Allemand a une préoccupation passionnée de tout ce qui se passe en France. Il se soucie peu d'étudier la Russie et les langues slaves ; il veut connaître la France dans ses progrès scientifiques, militaires surtout, dans ses productions artistiques et littéraires. Et, pour suivre ce mouvement, il l'étudie dans les ouvrages originaux. Nous avons remarqué aussi tous les ouvrages récents de nos auteurs en vogue, en vente chez les libraires des villes des bords du Rhin : Fribourg-en-Brisgau, Baden-Baden, Carlsruhe, Darmstadt, Francfort-sur-Mein, Heidelberg, Mayence, Bonn, Cologne, Coblentz. C'était non seulement des œuvres romantiques mais particulièrement des volumes d'histoire.

Avons-nous ce goût pour la langue allemande ? Elle est bien dans nos programmes d'enseignement secondaire, mais comment l'apprend-on ? Comment la parle-t-on ? Combien de bacheliers, de lettrés peuvent lire les productions des Allemands dans leur idiome, sans un très ardu labeur ?

En 1784, l'Académie de Berlin mit au concours le sujet suivant : *Des causes de l'universalité de la langue française.* Rivarol obtint la moitié du prix, l'autre fut accordée à un Allemand, M. Schwab, secrétaire du duc de Wurtemberg. Pour ce dernier

le cause de l'universalité de notre langue est une sorte d'ajustement naturel du goût français à celui des autres nations de l'Europe. Tout l'avantage de goût pourrait bien consister dans une certaine médiocrité qui le recommande auprès des nations. L'Allemagne rencontre, au contraire, un grand obstacle à la propagation de son idiome et de ses ouvrages dans l'originalité de son génie national, dont sa langue et sa littérature sont profondément empreintes. L'allemand deviendra, dit M. Schwab, difficilement dominant en Europe. (*Acad. des sciences moral. et polit.*, an. 1883).

Lorsque Rabelais eut publié *Gargantua* et *Pantagruel* toute l'Europe lettrée, mais surtout l'Allemagne, dévora ces livres savoureux pour des estomacs teutoniques. Presque tous les Allemands qui ont aujourd'hui trente ans ont lu Zola et tous nos romanciers célèbres ont là-bas des lecteurs, souvent des imitateurs. Les théâtres n'y cessent de jouer Augier, Sardou, Meilhac, Halévy, Pailleron, A. Dumas, traduits, bien entendu, et aujourd'hui le *Drac* de Louis Gallet, à Carlsruhe (1).

Là encore où l'Allemand nous est supérieur c'est dans la discipline scolaire qui fait des soldats germains des hommes de discipline jusqu'à l'héroïsme. La dernière guerre nous en a fourni des exemples éloquents. A l'école, la discipline c'est l'ordre, l'âme de la vie studieuse. Une école sans une discipline ferme et douce, c'est l'anarchie, la ruine des fortes études, la semence des révoltes sociales futures. Que de fois en France, le professeur, le surveillant notamment sont un objet de ridicule cruel, les souffre-douleur aigris des élèves « cet âge sans pitié », poursuivis d'humiliations suppliciantes, accablés d'insubordinations où quelquefois tout devient, sous la main de l'enfant mutiné, un projectile : livres, dictionnaires, encriers... papiers triturés, détritus innommables! ...

Les jésuites nous paraissent être presque les seuls instituteurs qui sachent employer avec un juste et efficace tempérament les moyens de coercition. Leur séculaire *Ratio studiorum* est un modèle à suivre. Voici quelques principes essentiels sur la matière, que nous empruntons au P. Bonifacio, qui fut, au

(1) Chose particulièrement singulière, les Allemands n'apprennent pas seulement notre langue, mais ils en sont les propagateurs. « Aujourd'hui encore, beaucoup de chaires de français sont occupées aux Etats-Unis par des Allemands, tandis que les Français les désertent. » (*Le Temps*, 14 nov. 96).

XVIe siècle, un pédagogue moderne au meilleur sens du mot. Il est opposé à la rigueur outrée, comme à l'excessive indulgence : « Offensé par un enfant, dit-il, un bon maître se contient, se fait violence et attend, pour punir, de s'être calmé et radouci. — Un professeur de la Compagnie ne se décide jamais à punir si ce n'est à contre-cœur ; il ne veut pas qu'on puisse l'accuser de venger ses propres injures plutôt que de punir des fautes. — On tâche d'obtenir que l'élève puni, non seulement se rende compte qu'il est coupable, mais encore reconnaisse que le châtiment a été modéré, car ce à quoi il faut viser n'est pas de s'aliéner le cœur de l'enfant, mais de le guérir. — Et puis ne veuillez pas tout punir. Il faut quelquefois que le maître ferme les yeux, qu'il passe quelque chose aux élèves et n'agisse pas toujours avec eux selon toute la rigueur de son droit. — Du reste, les punitions ne sont pas les seuls moyens d'éducation, recourez aussi et surtout aux autres ; le plus souvent, au lieu du mobile de la crainte, mettez en œuvre celui de l'amour-propre, surtout des récompenses bien choisies. Avoir des châtiments pour ceux qui se comportent mal et jamais de récompenses pour ceux dont la conduite est régulière c'est quelque chose de très injuste » (*Christiani pueri Institutio* (1575) ; *Jean Buonifacio*, par le P. Delbrel, S. J., 1894 ; *Le Monde*, 19 août 1894).

Aussi l'application constante de ces principes pédagogiques dans la Compagnie de Jésus a-t-elle fait toujours considérer et aimer le professeur et le surveillant comme un vrai père. L'élève garde de ses anciens maîtres un souvenir attendri et aux tournants périlleux de la vie il a recours à la lumière de leurs conseils et à la sûreté de leur dévouement.

En Allemagne, l'élève a pour ses instituteurs un respect affectueux que le Français ne connaît que très peu et que l'Anglais méconnaît absolument.

Or, les maîtres d'Outre-Rhin ne sont pas supérieurs aux nôtres. Tout le secret de ce respect réside dans la considération de l'élève allemand pour son professeur qui lui est ce que le père est à l'enfant, grâce à l'enseignement et aux pratiques religieuses si négligés en France, même dans les maisons chrétiennes, il faut le dire courageusement. Nous reviendrons plus loin sur cette plaie de nos écoles françaises. « La Religion, a dit un penseur, c'est l'Ecole du respect ». C'est la meilleure garantie d'une fructueuse discipline. « Et la discipline, dit excel-

lement M. Durand, professeur de rhétorique à Stanislas, c'est l'apprentissage de la liberté ». (*Disc. à la distribution des Prix*, 1894).

Tout effort, tout labeur attend la détente, le repos des énergies mises en activité. Pour l'écolier la détente ce sont les vacances où les facultés se retrempent, se fortifient dans le repos réparateur. L'année scolaire allemande commence à Pâques. On a trois semaines de congé en juillet à l'école moyenne gratuite ; ces vacances sont d'un mois à l'école supérieure : *Hoherschule* ; quinze jours en septembre, vers le vingt ; une dizaine de jours à Noël. Enfin il y a les vacances de Pâques, quinze jours, précédées des examens publics.

Pendant toute la saison chaude, de Pâques aux vacances d'automne, les classes se font le matin seulement, de sept ou huit heures à midi. On a essayé, quelque temps, de fixer les vacances en automne, comme en France, mais maîtres et élèves ont préféré revenir à l'ancien système.

A Mayence, cependant, on a continué et on y continue encore, croyons-nous, à prendre les vacances comme chez nous. Qui ne se souvient combien étaient accablantes ces classes et ces études de juillet ; malgré le stimulant des examens de fin d'année, que d'engourdissement ! que de victoires le sommeil remportait ! que de fois aussi nos regards narquois ont surpris le régent bâillant derrière son Virgile ou son Horace complaisant ! *Quorum pars magna fui !...*

Dans le système allemand, l'élève n'a pas le temps d'être brisé par la lassitude ; il est resté deux mois sur les bancs et ensuite viennent les vacances de juillet, le mois le plus brûlant de l'année. On va le passer sous les ombrages de la Forêt-Noire, dans les vallons de la Suisse, sur les montagnes ou aux bords de la mer. A la rentrée, il y a bien encore des journées chaudes, mais l'élève, livré à lui-même, peut rester, durant les heures de l'après-midi, à rêver doucement, quitte à travailler ferme, aux ombres tombantes. Du reste, un mois et demi est si vite franchi ; puis ce sont de nouvelles vacances : septembre.

Après ce congé, la grande période du travail commence avec entrain. On a la joyeuse perspective d'un répit aux belles fêtes familiales de Noël. C'est alors le cœur de l'hiver. Le crépuscule est si près de l'aurore ; les heures disparaissent si rapides, pendant que le ciel est noir, pluvieux ou neigeux. L'abri est

agréable, sauf les journées agitées du pâtinage. Comme tout favorise le travail intellectuel ! Le printemps arrive avec son soleil, ses campagnes fleuries, ses brises harmonieuses. Comme bien volontiers on rêverait, mais on a les examens de fin d'année à préparer et de leur succès dépendent les beaux projets des vacances.

Chez nous, ces deux mois de congé conduisent à la fatigue, à l'ennui même. Pour l'enfant fortuné ces longues vacances s'écoulent joyeuses et légères ; mais l'enfant de l'ouvrier, du commerçant, du modeste fonctionnaire, qui ne change pas d'horizon, souvent solitaire... Il lit bien, mais il s'ennuie à songer à tous ses camarades qui s'ébattent sur les plages...

On est aussi tombé dans l'excès opposé : les congés multipliés dans le cours de l'exercice scolaire. Ainsi récemment on comptait 201 jours de congé sur 365 jours. C'est exagéré, croyons-nous. L'abus des vacances a pour résultat d'obliger les professeurs à « gaver » les élèves et à leur faire avaler bouchées doubles, sans leur donner le temps de respirer à ces malheureuses victimes. D'après le *Temps,* qui ramène à 177 les jours de congé « tout congé inopiné et très court interrompt le travail plus qu'il ne paraît devoir le faire, sans aucun bénéfice pour la santé ou le repos de l'élève.

Toutes ces questions de première importance ont été soumises aux ministres de l'instruction publique.

Que devons-nous en attendre ? Hélas ! ne savons-nous pas qu'en France tout passe, tout change, sauf la routine et le provisoire.

*
*

L'enseignement secondaire est l'un des traits saillants dans l'organisation de l'instruction publique, depuis la Renaissance. Les Allemands nous paraissent avoir très pratiquement entendu le but essentiel de l'enseignement secondaire : la préparation aux grandes facultés de l'Etat. Ils n'ont point imaginé, comme nous, cette fatale *bifurcation* qui a séparé prématurément dans les mains de l'adolescent les deux outils de la culture intellectuelle : la science des langues et des mathématiques. Ils ont créé des écoles *réales* (*Realschulen*) où prédomine l'élément scientifique et professionnel à côté du Gymnase (*Gymnasium*) où l'élément littéraire occupe le premier rang. « Mais

l'école réale n'est point l'antithèse du gymnase, c'est un gymnase mitigé... L'histoire et la littérature y tiennent encore une belle place, tout en laissant du champ aux mathématiques, à l'Histoire naturelle, à la physiqne, à la chimie. Dans les hautes classes, l'école réale doit dépasser le gymnase sur le terrain des études scientifiques, sans renoncer à lutter avec lui sur celui des études littéraires... La différence essentielle entre les deux établissements se trouve dans ce fait que les élèves du gymnase, leurs classes finies, continuent à l'Université leur éducation et que la plupart des autres, en sortant de la *Realschule*, entrent de plain-pied dans la vie. » (Michel Bréal : *Excursions pédagogiques*).

M. Théobald Ziegler, à l'assemblée des délégués de l'Union des professeurs de l'enseignement spécial (28 mars 1894), demande, aux applaudissements de tous les délégués, qu'on place sur le pied d'absolue égalité les *Realgymnasium* et les Gymnases d'enseignement classique ; il veut que l'on renforce l'étude du latin dans ceux-là comme dans ceux-ci. Tout cela appuyé sur des raisons péremptoires fort goûtées dans le monde scolaire allemand et que nous ne saurions trop méditer. (*Notwendigkeit u. Berechtigung des Realgymn.*).

Il n'est peut-être pas de pays où les langues soient mieux cultivées qu'au-delà du Rhin. L'hébreu, le grec, le latin sont enseignées à titre de langues anciennes classiques. L'étude des éléments de l'hébreu initie l'élève à la connaissance la plus immédiatement utile pour l'intelligence des langues sémitiques et pour celle de la Bible dont le rôle est si considérable dans la vie religieuse du protestantisme et de tout chrétien lettré. De plus, les langues sémitiques initient à la connaissance des civilisations orientales dont la science, en France, est encore considérée comme un phénomène. L'étude du grec ouvre le monde hellénique d'où nous vinrent la philosophie, la littérature, le culte du beau. Pas un génie moderne qui ne reconnaisse un maître dans la Grèce antique, dans ses poètes, ses philosophes, ses historiens, ses savants, ses orateurs. L'étude de la langue latine nous fait pénétrer dans le monde romain et toute la civilisation latine qui s'étendit sur les rivages de la Méditerranée et occupa la plus grande place dans l'histoire universelle.

La connaissance de l'hébreu est facultative dans les gymnases allemands, mais la classe d'hébreu existe, ce qui n'est le cas,

croyons-nous, pour aucun des établissements d'enseignement secondaire dans les autres pays d'Europe et d'Amérique. Tous les élèves qui se destinent à une carrière ecclésiastique ou au doctorat en philologie ne manquent pas de suivre les cours de langue hébraïque et de s'armer déjà de cet instrument nécessaire à leur instruction ultérieure.

Les principales langues modernes : le français en particulier, l'anglais, l'italien, l'espagnol sont enseignées dans les gymnases.

Le français est toujours obligatoire et les examens de fin d'année sont passés en allemand, en anglais, en français.

Les *Realschulen* et les gymnases sont franchement préparatoires. L'élève qui subit son examen final n'est pas censé connaître, mais simplement apte à savoir. Cet examen de maturité n'est pas un brevet de science mais seulement une attestation qu'on est mûr pour la science d'un enseignement supérieur réservé à une culture appropriée et à un âge de formation physique suffisante. Toute science supérieure met en branle la raison abstraite, tandis que la mémoire a la prédominance dans les études secondaires. Elle doit s'enrichir discrètement, sans surcharge et c'est l'étude des langues anciennes qui convient le mieux à l'adolescent. Viennent ensuite les notions élémentaires des sciences, initiation progressive au vrai savoir.

Sur ce terrain, en France, on s'est égaré de plus en plus en s'insurgeant contre les langues classiques. Les programmes du baccalauréat sont devenues des encyclopédies qui conduisent le jeune homme à ne rien *savoir* du tout et à raisonner sur tout, avec cette prétention vaniteuse naturelle à son âge. La raison n'est pas formée ; la mémoire seule a fait les frais d'un succès inqualifiable.

L'instruction ne peut être séparée de l'éducation à laquelle l'enseignement et la pratique de la Religion sont absolument indispensables. Or, nous savons qu'en Allemagne, religion, éducation, enseignement religieux tiennent la place d'honneur. Les Allemands ne sont pas des laïcisateurs, leur instruction à tous les degrés n'est point une neutralité athée. Le diplôme de maturité délivré à l'élève du gymnase qui a convenablement subi sa dernière épreuve contient cette note : « Nous attestons que l'élève de confession catholique, ou évangélique, est instruit dans la doctrine religieuse. » Dans la circulaire des ministres de l'instruction publique, en Prusse, relative au plan des hautes

écoles, nous lisons : « L'instruction religieuse comprendra : 1° l'histoire biblique de l'Ancien et surtout du Nouveau Testament ; 2° le catéchisme, avec les passages les plus nécessaires des versets sacrés et de la tradition servant à l'interpréter ; 3° l'année ecclésiastique et connaissance de mémoire des principales hymnes ; 4° connaissance des principales choses contenues dans l'Ecriture, surtout le Nouveau Testament (lecture de divers passages choisis dans le *texte original*) ; 5° points fondamentaux de la dogmatique et de la morale ; 6° connaissance des époques de l'histoire de l'Église, des personnages éminents de la vie des plus grands saints. » (*Lehrplœne für die hœheren Schulen*, *nebst der darauf bezüglichen circular verfugung des Kœniglich...* vom 17 März 1832). Pas de philosophie, pas d'apologétique, pas de critique pour des intelligences neuves qu'il faut plutôt affermir dans la doctrine.

Nous donnons le programme de l'enseignement religieux d'un gymnase : la *Thomasschule* de Leipzig : « Trois heures par semaine. Histoires bibliques de l'Ancien Testament. On a appris et commenté le dernier fragment et les versets qui s'y rattachent. Trois heures. La vie de Jésus jusqu'à la Passion. Appris et commenté le 2e morceau et les versets qui s'y rapportent.

Trois heures. La Passion de Jésus. Progrès du Christianisme au temps des Apôtres, d'après Kurtz. Histoire biblique.

Deux heures. Introduction générale à l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament. Appris et commenté les morceaux 4, 5, 6.

Deux heures. Histoire du service divin en Israël ; les Psaumes et les Prophètes.

Deux heures. Le commencement de l'histoire du Christianisme d'après l'Evangile de saint Jean, les actes des Apôtres et les Epîtres de saint Paul. Deux heures. Histoire de l'Église chrétienne d'après les Apôtres. Deux heures. Théorie de la foi dans l'Église chrétienne. » C'est le programme que publie, chaque année, le directeur, de ce qui a été fait dans son établissement durant l'année scolaire.

Chacune de ces divisions en heures s'applique à une classe.

« Les hommes, dit M. Gabriel Séaille, qui dirigent actuellement l'Allemagne ont une conscience très nette de ce qu'ils veulent faire. La Prusse n'a jamais séparé dans ses préoccupations les deux grandes forces qui font la puissance d'un peuple : l'enseignement et l'armée. L'école prend l'enfant jeune et lui

donne des habitudes ; elle fait des idées mêmes des habitudes à peine réfléchies qui dirigent l'homme sans qu'il y pense. Les idées, c'est l'homme même ; c'est à l'école qu'on prépare l'homme de l'avenir, le soldat des armées qui doivent maintenir la suprématie conquise. Il s'agit de fonder la patrie allemande par l'unité de l'esprit national. On y travaille avec une conscience très claire des résultats que l'on veut obtenir. On donne un enseignement religieux très fort, mais on ne sépare pas l'idée du christianisme de l'idée de la patrie ; on s'efforce de confondre le sentiment religieux avec le sentiment national, de les fortifier l'un par l'autre. Civilisation chrétienne, civilisation germanique, on emploie ces deux expressions comme des expressions identiques ; on cherche ainsi dès l'enfance à exalter, à multiplier l'un par l'autre deux des instincts les plus puissants de l'âme humaine : l'instinct religieux et l'instinct patriotique.

L'Allemagne reprend la théorie des anciens : la cité antique avec ses dieux qui étaient sa force, son espérance, des dieux qui n'appartenaient qu'à elle. Le christianisme appartient désormais à l'Allemagne et lui a toujours appartenu, s'il faut l'en croire... Quelles que soient les surprises que nous réserve l'avenir, il faut convenir qu'un peuple qui cherche par l'éducation à se donner une conscience commune, à créer en lui des idées puissantes et à symboliser dans la patrie les idées morales et religieuses dont il s'enorgueillit, a de grandes chances d'être très fort. L'Allemagne cherche à garder sa force en la justifiant et en la développant encore. Et, pour y réussir, elle cherche à faire reposer cette force matérielle sur une force morale, créée par une éducation religieuse et nationale. Je n'ai pas à comparer ici notre système avec celui de l'Allemagne ; je demande seulement quelle génération d'hommes nous aurons à opposer à la génération forte de l'Allemagne, si nous élevons des enfants dans des prisons où ils seront soumis à une discipline brutale, mais où ils n'entendront jamais parler de ce qu'ils doivent au pays et au monde. Il est urgent, il est d'une nécessité absolue de créer un enseignement moral qui ait dans toutes les classes de nos lycées, dans toutes nos écoles, l'importance de l'enseignement religieux dans les écoles allemandes. » (*Rev. internationale de l'Enseignement*, 1893). Au ycée Lakanal, dans un discours de distribution de prix (1894),

M. F. Brunetière reconnaissait et proclamait la nécessité d'une foi à la jeunesse studieuse. « Croyons donc ce que nous pouvons, dit-il, mais croyons quelque chose, puisque nous savons, puisque vous voyez qu'il n'en faut pas davantage pour agir. »

« Q'avons-nous fait pour l'éducation de la jeunesse? dit à son tour un éminent universitaire, M. E. Lavisse. Nous avons créé des milliers d'écoles : nous y avons introduit toute sorte d'enseignements ; nous les avons mis à la portée de tous, à bon compte, voire même gratuitement, voire même en payant ceux que nous instruisons. Nous avons rédigé bien des programmes, institué bien des examens et des concours ; mais enseigner et examiner ce n'est pas de l'éducation. Nous voulons nous faire croire que l'enfant est élevé par cela même qu'il est instruit, mais c'est l'un de ces mensonges qui alimentent l'éloquence optimiste des discours des distributions de prix.

« Nous avons oublié l'éducation.

« Nous l'avons oubliée : elle occupe si peu d'esprits que toute notre littérature sur l'éducation se réduit à quelques livres, à des articles, à des discours, presque toujours insuffisants et médiocres. Nous l'avons oubliée : aujourd'hui comme jadis, le jeune Français passe brusquement de la tutelle étroite du collège aux périls de la pleine liberté, ce qui a pour effet de lui faire croire que la liberté consiste dans l'indiscipline. Or, c'est au collège surtout qu'il fallait innover. Des tentatives ont été faites, mais timides, mal suivies et comme sans confiance et sans foi. Nous l'avons oubliée : tout occupés à former des maîtres instruits, nous ne nous soucions pas même de faire des éducateurs. Cet art de l'éducation, si difficile — je ne répéterai jamais assez ce mot *difficile* — le futur maître de collège ou de lycée ne l'apprend nulle part. Allez donc demander à l'école normale par exemple, comment on y prépare l'élève à devenir un éducateur. Votre question semblera étonnante et peut-être même ridicule, car il est entendu que la pédagogie est ridicule et, pour se débarrasser de la science de l'éducation il suffit de l'appeler pédagogie. Nous l'avons oubliée : toute notre machine est organisée pour fabriquer des diplômés, depuis l'enfant à qui nous offrons des certificats d'études primaires jusqu'au jeune homme de vingt cinq, de vingt-huit et même trente ans, qui brigue nos chaires d'agrégé et de docteur ; mais ni l'école n'est un milieu moral, ni le collège, encore moins les facultés...

Où donc et comment l'éducation procédérait-elle aux transmissions, et aux transitions nécessaires entre le passé et l'avenir? Et, si nous nous apercevons aujourd'hui que la jeunesse a d'inquiétantes et bizarres allures, avons-nous le droit de dire qu'elle nous échappe? Nous ne l'avons jamais tenue et n'avons jamais essayé de la tenir. » (*Les Débats*, 12 novembre 1895).

En ce qui regarde l'enseignement libre ou chrétien on peut dire qu'il possède la moitié au moins des jeunes Français et beaucoup pensent que dans l'enseignement ecclésiastique l'éducation est meilleure. C'est une banalité et une erreur. Il y a, nous en convenons, dans les établissements libres, un grand souci de l'éducation. Mais cette éducation qui arrondit les angles des caractères, qui donne des habitudes de bon ton et de pratiques chrétiennes, pénètre-t-elle jusqu'au fond, va-t-elle jusqu'à la racine des caractères pour les transformer, surtout munit-elle l'intelligence de principes assez largement intellectuels et assez solides pour que des jeunes gens éclairés y puissent trouver une lumière et une assiette pour toute leur vie. On forme des hommes du monde polis et pratiquants même, forme-t-on, par une vraie éducation chrétienne, des hommes capables de raisonner et de défendre leur foi? Ecoutons quelques témoignages des plus autorisés : « L'instruction religieuse, dit l'organe officiel de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, l'*Enseignement libre*, n'a généralement pas dans les collèges catholiques la place qui lui revient et elle ne donne pas les résultats qu'on peut en espérer. »

Dans les maisons ecclésiastiques, sans excepter les petits séminaires, l'instruction religieuse proprement dite n'occupe qu'une trop petite place. On y consacre à peine une heure de classe par semaine et les élèves sont assez disposés à la considérer comme une classe de repos, un temps de diversion à leurs habituelles études. Ils y apportent peu d'attention et de goût. C'est une matière qui n'est pas même mise au rang des mathématiques; le plus souvent elle ne compte pas pour le prix d'excellence. Il est assez d'usage que les plus forts élèves de chaque classe abandonnent et dédaignent le prix d'instruction religieuse, à peu près comme le prix de sagesse ou de diligence.

Dans l'*Université catholique*, M. l'abbé Dadolle, ancien directeur général des études du diocèse de Lyon, aujourd'hui recteur des facultés catholiques de la dite ville, après avoir constaté

que la pédagogie a beaucoup changé depuis vingt ans fait cet aveu : « Il faut le dire, l'enseignement religieux, même dans le collège chrétien, n'a que peu profité du mouvement de réforme dont nous parlons. Les méthodes ici avaient-elles moins besoin d'être renouvelées? On ne peut le penser, quand des jeunes gens ont avoué qu'ils savaient plus de religion à douze ans, à la fin du catéchisme de leur curé, qu'après la classe de rhétorique. Et ils avaient été élevés dans un petit séminaire ! »

M. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, dans son important livre : *L'éducateur apôtre* (in-18, Poussielgue), admet que les pratiques de piété subsistent dans les établissements chrétiens. On y prie, on se confesse, on communie — encore faut-il remarquer que la pratique s'est relâchée en beaucoup d'endroits — mais on néglige l'enseignement religieux où repose toute la morale. « L'enseignement religieux, dit-il, est le plus négligé par les maîtres, le plus méprisé des élèves et le plus inaperçu dans les sanctions disciplinaires. »

Déjà des professeurs éminents ont poussé le cri d'alarme, signalé le péril soit dans les assemblées de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, soit dans des ouvrages spéciaux qui ont obtenu immédiatement un juste et salutaire retentissement, comme celui de M. l'abbé Ch. Dementhon : *Méthode pratique d'instruction religieuse* ; *le Directoire de l'enseignement religieux* par le même, et beaucoup d'autres.

C'est donc une nécessité, pour les classes supérieures, d'enseigner les éléments apologétiques qui permettront à la jeunesse de nos écoles chrétiennes d'avoir du Christianisme une idée fermement assise qui leur servira à répondre aux objections soi-disant scientifiques, ou du moins à se prémunir eux-mêmes contre les sophismes de l'impiété (1).

*
* *

Peut-être alors pourrait-on espérer, avec un enseignement religieux solide, de voir plus tard nos étudiants catholiques se

(1) A ce propos, nous recommandons très particulièrement le livre de M. l'abbé L. Picard : *Chrétien ou agnostique* (Paris, Plon. 1896, in-8 de XV-587 p.) « forte apologie de notre religion révélée... destinée à notre jeunesse studieuse, » d'une logique solide, d'un style alerte, bien au courant des erreurs contemporaines qu'il réfute victorieusement. Il emprunte même aux adversaires les textes les plus décisifs. En outre, deux lettres élogieuses, l'une de

grouper en cercles, en sociétés, comme le font les étudiants catholiques d'outre-Rhin. Combien cette idée d'association, de solidarité, convient aux temps modernes et comme cette solidarité religieuse devient une force bienfaisante ! Nous allons brièvement entretenir le lecteur des innombrables *Vereine* des jeunes étudiants allemands. Puissions-nous y trouver un modèle et un encouragement !

La jeunesse universitaire se groupe en associations nombreuses, libres, absolument indépendantes des autorités académiques. L'Université de Strasbourg, la plus jeune de toutes, en connaît à elle seule *vingt-quatre*. Toutes sont animées, chacune à sa manière, du large culte des traditions, de l'honneur, de la science et de la patrie. Les associations catholiques sont les dernières venues, mais elles ont pris, en moins d'un demi-siècle, un incroyable essor ; la religion, la science, l'amitié sont la triple base sur laquelle elles reposent.

Il existe, en Allemagne, 54 corporations catholiques d'allemands étudiants, qui sont groupées en 5 associations, savoir :

1° L'association des sociétés (*Vereine*) catholiques d'étudiants ; elle comprend 26 sociétés avec 1.068 étudiants (*Annuaire* de cette association paru le 1er février 1895.

2° L'association des corporations (*Verbindungen*) catholiques étudiant ; elle embrasse 17 corporations avec 796 étudiants en Allemagne, 4 corporations et 175 membres actifs, en Suisse et en Autriche (*statistique* de l'exercice d'hiver (1894-5).

3° L'association *Unitas* avec 3 sociétés et 243 étudiants (*statistique* de 1893 (été).

4° Le *Cartel* de corporations catholiques allemandes d'étudiants (deux corporations).

5° L'Association des sociétés catholiques d'étudiants de l'Allemagne du Sud. Cette dernière association comprenait, en été 1893, 169 membres actifs, répartis entre deux sociétés.

Les deux grandes associations que nous avons nommées en premier lieu se scindèrent en 1865.

L'association des *Vereine* est la plus importante ; elle est numériquement la plus forte et tout porte à croire qu'elle a devant elle le plus brillant avenir. C'est à elle qu'appartinrent le plus grand historien de l'Allemagne contemporaine, Mgr J. Janssen,

Mgr Coullié, archevêque de Lyon, l'autre de Mgr l'évêque de Laval, ouvrent cet intéressant volume.

l'auteur de *Dreizehnlinden*, F.-G. Weber, les hommes les plus éminents de l'Allemagne catholique : Windthorst, les deux Reichensperger, Scharlemer-Alst, et d'autres encore. De nos jours, de nombreux députés du Centre en font partie en qualité de membres honoraires.

Actuellement l'Association se compose de 26 sociétés disséminées dans les différentes universités. Elle interdit à ses membres le port de couleurs et toute participation au duel. Sa devise c'est : « *Religion, Science, Amitié.* »

Comment les étudiants catholiques d'Outre-Rhin traduisent-ils les sentiments élevés exprimés dans leur laconique devise? L'assemblée générale, qui siégeait à Hanovre du 5 au 10 juin 1895, adopta à l'unanimité les deux résolutions que voici : « L'assemblée générale recommande chaudement aux *Vereine* d'user de tout leur pouvoir, afin que leurs membres entrent dans les Congrégations de la T. S. Vierge, dans les villes où il en existe. » Cette résolution avait été présentée par la *Brisgovia* et la *Germania*, la première établie à Fribourg, la seconde à Munster en Westphalie.

La seconde proposition, qui émanait de l'*Unitas* de Breslau, avait la teneur suivante : « L'Assemblée générale recommande fortement aux membres des *Vereine* la participation à la Société de Saint-Vincent de Paul et de prêter appui aux cercles catholiques, en y faisant des conférences appropriées ».

D'où l'on constate que la jeunesse catholique universitaire s'occupe de la question sociale en Allemagne. La Revue de l'Association, dans de nombreux articles, fait, dans ce sens, de vibrants appels. Ces appels ont eu pour résultat de faire fonder un cours social par l'*Ascania* de Berlin (décembre 1893).

Les membres les plus distingués du Centre Allemand au Reichstag : MM. de Heeremann, Lieber, Grœber, Hitze, Bachem, Spahn et Bumiller y prirent la parole. La *Franconia*, société de Strasbourg, a aussi organisé un cours social pour l'année 1896. Inutile de dire que les *Vereine* unissent Dieu à leurs fêtes. Parmi les 1.068 étudiants qui en étaient les membres, 168 se vouaient au sacerdoce durant le semestre d'hiver 1894-95.

Ces étudiants en théologie, qui ne sont pas internés dans des séminaires dont beaucoup de diocèses allemands sont dépourvus, se disséminent dans les *Vereine* et y exercent une bien-

faisante influence sur leurs camarades qui se destinent aux autres carrières.

Ces associations catholiques allemandes ont encore de précieux résultats scientifiques. Théologiens, médecins, mathématiciens, juristes, philologues, naturalistes fraternisent sans distinction de faculté, comme cela se pratique en France. C'est ainsi que dans leurs réunions, en dehors même des conférences, se fait un échange étroit d'idées les plus variées. Tout gagne par ce rapprochement : le savoir de chacun et l'esprit de fraternité.

Les membres d'une même corporation se considèrent comme frères ; ils ont vraiment le culte de la fidélité à l'amitié qu'ils ont jurée en entrant dans le *Verein*.

Les associations ont aussi leurs Revues relatant tout ce qui peut intéresser les confrères. Un *Verein* a toujours une salle réservée dans une brasserie ; les murs sont ornés des écussons des sociétés membres de l'Association, des portraits du Souverain-Pontife, de l'évêque du diocèse, des trois empereurs.

C'est ainsi qu'en Allemagne le groupement fait la force de la Religion, de la Science, de la Patrie. Car en quittant l'Université l'étudiant reste membre d'associations catholiques territoriales. A la fin de l'hiver 1895, on comptait 59 sociétés d'anciens membres de l'association des *Vereine* dont une à Rome. Depuis, de nouveaux cercles ont été appelés à la vie. Une autre grande association, celle des corporations ou *Verbindungen*, comptait 29 sociétés d'anciens membres *(Statistique* de 1893). La première association comptait à elle seule, au 25 octobre 1895, 3.275 anciens membres, dont plusieurs évêques : NN. SS: Dingelstad, évêque de Munster en Westphalie, Fritzen, évêque de Strasbourg, Hating, évêque d'Osnabruck, Yahnel, délégué archiépiscopal à Berlin, Assmann, évêque titulaire de Philadelphie et aumônier général de l'armée allemande, Bitter, évêque titulaire de Doliche et vicaire apostolique de Stockholm.

Voilà comment notre rivale, l'Allemagne, forme par l'école, par la religion, les soldats de ses armées de fer (1).

(1) «... De même que la couronne n'est rien sans l'autel et le Crucifix de même l'armée n'est rien sans la religion ».

Ces paroles ont été prononcées par l'empereur d'Allemagne recevant et haranguant les recrues de la garde impériale, c'est-à-dire par un homme qui sait sur quelles bases repose la force des armées.

Qu'en bien des points elle soit notre stimulant et notre idéal. Comme elle, préparons-nous pour l'avenir.

Au lieu de nos fanfaronnades, de notre rage, de notre persiflage, vis-à-vis de la nation victorieuse de nos armées, je voudrais voir, en France, une état d'âme analogue à celui que rêve pour les ennemis de Rome le Nicomède de Corneille, lorsqu'il leur conseille :

« D'ESTIMER BEAUCOUP ROME ET NE LA CRAINDRE POINT ».

LOUIS ROBERT,
du Clergé de Paris.

« Or, dit M. J. Cornély, précisément hier matin, en même temps que le télégraphe nous les apportait, un socialiste français, M. Jaurès, rappelant ses souvenirs et se mettant sous la protection de Jules Ferry, disait qu'ayant rencontré un jour le Père de l'article 7, il lui avait posé cette question : « Mais, enfin, quel est votre idéal ? » A quoi J. Ferry aurait répondu : « Organiser l'humanité sans Dieu, ni maître ».

« Voilà, très bien caractérisés, les deux partis qui se partagent et se disputent l'univers en ce moment, dont l'un anime l'Allemagne, dont l'autre n'anime pas la France, Dieu merci ! mais la France officielle.

Le premier, cela est certain, est horriblement suranné ; mais il est à remarquer pourtant que, jusqu'à présent, il a suffi, à travers l'Histoire, à attirer et à fixer la victoire. La foi religieuse a toujours constitué une sorte d'arsenal inépuisable de munitions morales qui n'ont jamais trahi les guerriers. Le second de ces deux esprits a toujours, au contraire, fleuri chez les vaincus et, pour comble de bonheur, la France officielle ne l'a subi qu'après de lamentables défaites qu'il a contribué, nous le croyons, à perpétuer et à rendre jusqu'ici irréparées...

Nous avons eu, il y a cinq semaines, le bonheur de contempler un souverain dont la première démarche au milieu de nous a été une leçon de foi religieuse. Nous nous plaisons à croire qu'il est notre ami.

Nous entendons aujourd'hui un autre souverain proclamer qu'il n'y a pas d'armée sans religion. Beaucoup d'entre nous persistent à le considérer comme un adversaire.

Amis et ennemis se réunissent donc pour nous avertir que nous faisons fausse route ». (*Le Gaulois*, 15 nov. 96).

« Nous avons commis une fâcheuse erreur, dit M. Alfred Fouillée, en attribuant les victoires des allemands à leur instruction, quand il fallait les attribuer à leur éducation, à leur discipline morale et militaire, à leur respect de la règle, enfin à l'exaltation du sentiment patriotique identifié avec le sentiment religieux lui-même. Sous le prétexte de les imiter, notre pédagogie a poursuivi l'instruction encyclopédique de l'intelligence, nécessairement en surface plutôt qu'en profondeur. Remplir la mémoire de noms, de dates, ce n'est pas fournir à l'esprit les idées génératrices des grands sentiments et répressives du vice. L'instituteur doit former non des mémoires, mais des consciences. » (*Rev. des Deux Mondes*, 15 janv. 1897, p. 428).

ADAM DE SAINT-VICTOR

ÉTUDE SUR LA POÉSIE LITURGIQUE

En toutes choses, le mouvement est une loi providentielle, et Celui qui en a fait la condition de l'humanité ne souffre pas qu'il s'interrompe jamais.

La transition d'un cycle littéraire à un autre n'en trouble pas moins profondément les hommes qu'une longue accoutumance a pliés à une culture déterminée. Aussi qualifient-ils volontiers d' « âges de décadence » les époques où l'esprit humain brise ses vieux instruments et commence à balbutier de nouveaux chants sur de nouveaux airs. C'est ainsi que pendant de longues années, tout ce qui était « comme il faut » dans le monde universitaire a témoigné le plus profond dédain pour ces lettrés du ve et du vi^e^ siècle, qui, rompant avec la langue de Cicéron et le rythme de Virgile, entreprirent d'inaugurer un nouveau style et d'accréditer une nouvelle prosodie. On n'avait point alors assez de sarcasmes pour le singulier grammairien de Toulouse, Virgilius Maro, qui, dans son infatuation, avait imaginé de créer une langue mystique distincte de l'idiome officiel.

C'est pourtant de cette étrange poétique, de cette grammaire bizarre, que devait jaillir la poésie des temps modernes, celle que l'Église devait adopter, et qui éclata comme une fanfare dans le chœur de nos basiliques naissantes. Il y a trente ans déjà, notre grand Ozanam voyait poindre la poésie liturgique dans ce chant du grammairien de Toulouse sur le lever du soleil :

Phœbus surgit, cœlum scandit,
Polo claret, cunctis paret.

« A ces coupes faciles, disait-il, à ces rimes, on commence à soupçonner que le grammairien se méprend, et qu'à l'heure

même où il promet une métrique savante, c'est le secret de la poésie populaire qu'il laisse échapper. »

Peu de temps après, en effet, le latin académique tombe dans la tourmente où s'écroule tout le vieil organisme impérial, et le latin populaire fait son entrée dans le monde moderne.

A la même heure, les mêmes idées et les mêmes réformes prévalent à Constantinople. Le cardinal Pitra (1) nous a révélé l'existence de plus de vingt-cinq poètes byzantins, dont les chants, à son avis, valent ceux de Pindare.

Leur prosodie repose sur les deux lois de « l'isosyllabie » et de « l'homosyllabie », c'est-à-dire sur le nombre des syllabes et la place de l'accent, comme celle de la poésie des peuples modernes ; on y retrouve même les assonances et la rime.

Pendant des siècles, les critiques avaient libéralement attribué à ces compositions le nom de « littérature décadente ». Dom Pitra vit, au contraire, dans cette évolution, un progrès littéraire, et fit honneur à l'Église d'avoir présidé à ce mouvement des esprits. Parmi ces poètes, il en est un, Romanus, dans les chants duquel on sent passer par instants comme un souffle d'Hésiode, de Sophocle ou de Platon. Son cantique pour le jour de Pâques touche au sublime.

Comment expliquer une telle évolution, malgré les puissantes influences qui tendaient à maintenir la forme classique ? Par la transformation même des idées et des mœurs opérée par le christianisme. Recherchons, dans le monde latin, les origines obscures de cette prosodie nouvelle, avant d'interroger la personne et les écrits de l'écrivain qui fait l'objet de cette étude, et qui personnifie admirablement la poésie liturgique au moyen âge.

La mythologie romaine, froide et abstraite, resserrait les cœurs ; les dieux n'avaient jamais inspiré d'autre sentiment que la crainte, et d'ailleurs, au IVe siècle, Rome avait cessé de croire aux dieux.

Seul alors, le christianisme, religion toute d'amour, dépositaire de modèles sublimes, comme les psaumes de David ou les écrits des prophètes, pouvait donner naissance à une poésie originale, spontanée, vivante. La poésie romaine se mourait comme le paganisme ; la poésie chrétienne était jeune comme le culte récemment sorti des catacombes. A ces idées nouvelles,

(1) *Les Mélodes grecs.*

à ces sentiments qui pénétraient jusqu'en ses plus intimes replis l'âme populaire et lui imprimaient des élans qu'elle ne se connaissait pas jusque-là, il fallait un mode d'expression différent du mètre traditionnel.

D'ailleurs, la poésie classique n'avait jamais exercé d'action puissante sur le peuple romain, même au temps d'Auguste. Son mécanisme était trop compliqué, sa mesure trop difficile à saisir. Les poètes des grands siècles n'enviaient pas la popularité; ils vivaient avant tout de la protection des Mécènes, qui leur valait des pensions et des honneurs.

Les plus désintéressés ne songeaient qu'à charmer l'oreille d'un petit nombre de délicats, sans se soucier des suffrages du reste. Le peuple n'existait pas pour cette aristocratie de la plume; ils composaient en vue des grands; ils voulaient ignorer le public, et le public les ignorait (1).

Mais voilà que le christianisme étend sa domination sur le monde, et le premier caractère du christianisme, c'est d'être essentiellement populaire. Le Sauveur est venu relever les humbles; l'Église leur donne dans ses rangs une place de choix, parce qu'ils sont les plus déshérités.

Que va-t-il en résulter? C'est que la versification savante sera délaissée pour un rythme plus simple et plus universellement saisissable. Il faut que le peuple chrétien célèbre les louanges de Jésus-Christ. Jadis, la puissance de Jupiter, les exploits d'Enée, le désespoir de Didon étaient agréablement chantés par quelques esprits raffinés; mais au Dieu vivant, au Dieu universel, dont la domination ne doit avoir ni fin ni limite, il faut l'adoration unanime de l'assemblée des saints, il faut la grande voix du peuple chrétien s'élevant unie et majestueuse comme le bruit des grandes eaux, pour porter aux pieds de l'Eternel un hommage digne de son immensité.

De là, la poésie liturgique, qui reçut ses premières règles du pape saint Damase, puis de saint Ambroise et de saint Grégoire.

Ce n'est que peu à peu qu'elle s'affranchit des préceptes sévères de l'ancienne prosodie pour remplacer enfin la quantité par l'accent.

Les premiers poètes chrétiens, saint Paulin, Prudence, se servent du mètre classique; mais on sent de plus en plus la

(1) *Odi profanum vulgus et arceo* (Horat. Od. lib. III, 1).

difficulté de faire entrer dans ce cadre tout de convention les mots nouveaux qui correspondent aux dogmes du catholicisme ; un jour vient enfin où, forcément, le moule se brise.

Cette transformation, redisons-le, n'a pas été une décadence. Loin d'accélérer la corruption de la langue latine, les auteurs chrétiens la retardèrent en vivifiant cet idiome par des idées nouvelles. Pour rendre ces idées, il fallait, nous l'avons vu, des expressions étrangères à la langue classique. Le droit d'innover, Horace lui-même l'avait proclamé dans son *Art poétique*, en des termes que tout le monde connaît (1).

Les auteurs chrétiens changèrent le sens de quelques mots, simplifièrent la phrase, et lui donnèrent plus de concision, sans sacrifier ni l'élégance, ni l'harmonie ; puis, quand les barbares vinrent tout bouleverser, l'Eglise fixa sa langue pour la préserver de leur envahissement.

Ce sont les traductions et les commentaires des Saintes Ecritures composés à cette époque qui furent les premiers monuments de cette langue renouvelée.

Le latin du IVe siècle devint la langue universelle que l'Eglise fit entendre à tous les peuples de l'ancien monde. Ce ne fut pas là un des moindres bienfaits du Christianisme, puisque cette langue mit en communication toutes les nations civilisées, et qu'après avoir formé leurs idiomes, elle les perfectionna.

Les plus étrangères au latin subirent son action bienfaisante par la doctrine et les idées supérieures qu'elle leur communiqua. La langue de l'Eglise, jusqu'à notre époque, a été la langue de la philosophie, de la science et de la civilisation.

« La littérature et l'art d'un peuple, a dit le P. Ventura, ne sont que la traduction de sa théologie et de sa philosophie par la parole et par les signes. Le monde latin fit aussi cette traduction avec le zèle le plus ardent et un immense succès.

De là, cette langue française si philosophique, cette langue espagnole si grave, cette langue italienne si harmonieuse, et toutes les trois si riches, si énergiques, et en même temps si

(1) «.... *Licuit semperque licebit*
Signatum præsente nota producere nomen,
Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt, ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata vigentque. »
Ad Pisones, v, 58.

naïves, si pétillantes de grâce et si variées, dans lesquelles la pensée chrétienne se reflète d'une manière si frappante et si pleine de charmes. Car, il ne faut pas s'y tromper, ces belles langues ne sortirent pas du latin païen de Cicéron, mais du latin tout chrétien de saint Léon, de saint Grégoire, de Bède et de saint Bernard. De là, ces poèmes des troubadours du moyen âge, ces chanteurs homériques des grandeurs du Christianisme et des gloires nationales, que les modernes ont eu l'indignité de tourner en ridicule, après les avoir exploités (1) ».

En même temps qu'il contribue à la formation des autres langues, le latin chrétien se forme lui-même et s'organise comme langue régulière. Je n'ai pas à rappeler que les œuvres de saint Grégoire, de saint Ambroise, de saint Augustin et de saint Jérôme présentent d'admirables modèles de prose. Le nouveau procédé de prosodie, quelque simple qu'il soit, sera plus lent à produire des chefs-d'œuvre.

Du IVe au VIIIe siècle, presque tous les auteurs chrétiens qui écrivent en vers : Prudence, Mamert Claudien, saint Avit, Fortunat, s'en tiennent au mètre traditionnel, mais ce sont là, on peut le dire, les beaux esprits de la littérature chrétienne. Au-dessous ou à côté d'eux, un courant de poésie populaire s'est formé, qui, inaperçu pendant des siècles, surgira de terre tout à coup au XIIe siècle, et inondera nos cathédrales de flots d'harmonie.

Les proses ou séquences avaient été imaginées, vers 860, à l'abbaye de Saint-Gall, par un moine nommé Notker ; mais ce fut Adam de Saint-Victor qui, au XIIe siècle, donna la consécration à ce nouveau genre de poésie sacrée, par le perfectionnement qu'il apporta dans sa structure et par le style éclatant dont il le revêtit. Nous sommes en présence d'un nouveau genre de poésie absolument propre à l'Église catholique. Etudions-en les origines et le principal représentant.

L'origine des séquences est fort curieuse. M. Léon Gautier l'a mise en lumière avec la sûreté d'érudition qui le distingue, et nous ne saurions mieux faire que de lui emprunter la page suivante, résumé de tous ses travaux sur cette question :

« A une époque très reculée, et que la science n'est pas encore parvenue à déterminer assez exactement, le dernier *Alle-*

(1) *Pouvoir politique chrétien*, p. 172.

luia du *Graduel* était suivi d'une série de notes joyeuses, de vocalises (*Jubili*, *Neumæ*) que l'on chantait sans paroles sur la dernière voyelle *a* du mot *Alleluia*. Ces neumes avaient fini par comporter des mélodies assez longues, et qui, dans l'esprit parfois trop subtil des liturgistes du moyen âge, feignaient par leurs balbutiements l'impuissance de l'homme à exprimer la louange de Dieu et ses soupirs vers la Patrie éternelle. Ces vocalises (que l'on nommait pittoresquement la *Sequela* ou la *Sequentia*, c'est-à-dire le cortège ou la queue de l'*Alleluia*) étaient devenues d'une exécution difficile. Si seulement l'on avait eu l'idée d'attacher, de lier quelques paroles à ces interminables neumes, la mémoire des chanteurs en eût été heureusement aidée, et ils seraient peut-être parvenus à retenir les airs malaisés et longs. Mais on n'y admettait pour toute parole, comme nous venons de le voir, que la dernière voyelle *a* du mot *Alleluia*. C'était trop peu.

On ne pense pas tout d'abord aux plus simples remèdes, et c'est ce qui eut lieu pour les *Sequelæ* de l'*Alleluia*. Toute la musique sacrée, d'ailleurs, souffrait alors du même mal, et l'on commença par tenter une réforme générale. C'est à Rome que l'on trouvait alors les chantres les plus habiles : on se tourna vers Rome.

Grégoire II envoya en France les chantres (nous dirions aujourd'hui les maîtres de chapelle) qu'on lui demandait ; mais ils moururent sans avoir formé de bons élèves, sans avoir fait école. Les années cependant succédaient aux années, et le mal ne faisait que croître. Charlemagne parut. On connaît l'amitié très tendre qui unit entre elles les deux âmes du pape Adrien et du roi Charles. Le Souverain Pontife n'avait rien à refuser au Franc victorieux, au Patrice de Rome, et il lui adressa deux maîtres de haute valeur, deux musiciens consommés, Pierre et Romain.

Ils partirent, et leur voyage fut inégalement heureux. Pierre ouvrit à Metz cette école de chant qui était destinée à jouir, durant tout le moyen âge, d'une incomparable réputation. Quant à Romain, pris de fièvre, il dut s'arrêter en route dans la célèbre abbaye de Saint-Gall, et s'y trouva si bien qu'il y resta. Pierre avait fondé l'école de Metz ; Romain créa l'école rivale, l'école-sœur de Saint-Gall.

Les deux chantres, donc, corrigent à l'envi et renouvellent

les mélodies liturgiques. Ils composent de nouveaux morceaux et ils en font composer par leurs élèves, et le genre où ils s'exercent de préférence, ce sont précisément ces queues, ces neumes, ces *sequelæ* de l'*Alleluia* que le temps avait atteintes et déformées. Pierre compose des séquences qui conquièrent rapidement un grand succès, et qu'on appelle *Metenses*, les *Messines ;* Romain compose des *Romaines*. Les unes et les autres se chantent toujours, sans paroles, sur la dernière voyelle *a* du mot *Alleluia*.

Cependant, en dehors de Metz et de Saint-Gall, en dehors de ces deux foyers de la science liturgique et musicale, les vocalises de l'*Alleluia* déformées et corrompues, demeuraient insaisissables à la plupart des chantres. Il semble qu'à Saint-Gall même on les ait rendues plus difficiles en les faisant plus savantes et plus longues, et les meilleurs élèves de Romain se disaient avec désespoir : *Melodiæ longissimæ, sæpius memoriæ commendatæ, instabile corculum aufugiunt*. C'était le cri de l'impuissance !

Les gens d'esprit de ce temps-là se préoccupaient de trouver un moyen mnémotechnique pour graver enfin les terribles neumes dans la mémoire des « neumatisants » aux abois. Plus d'un moine, à Saint-Gall, en avait l'esprit obsédé, et se posait ce rude problème : *Cœpi mecum volvere quonam modo eas* (*melodias*) *potuerim colligare*.

Un jour, c'était vers l'année 860, un étranger se présenta à la porte de l'abbaye de Saint-Gall et y sollicita, d'une voix humble, cette hospitalité que les abbayes bénédictines ne refusent jamais. Cet étranger était lui-même un moine et portait un gros livre sous son bras. Quand on lui demanda d'où il venait : « J'arrive, dit-il, de l'abbaye de Jumièges, qui a été dévastée par les Normands. Mon livre est un antiphonaire ; le voici. »

Les moines de Saint-Gall accueillirent l'étranger, et firent à son livre un accueil encore meilleur ; mais, soudain ils jetèrent un cri de surprise ; les *sequelæ* de l'*alleluia*, ces *jubili* difficiles, ces vocalises compliquées, ne se chantaient pas dans l'antiphonaire de Jumièges de la même façon que dans les livres de Saint-Gall ; elles ne s'y chantaient pas sans paroles sur la dernière voyelle *a* du mot *Alleluia*. On avait fait en Neustrie un pas en avant, un pas décisif, et l'on avait remplacé cette

voyelle *a* par des paroles, par un texte « suivi » et qui avait pour but de fixer, dans la mémoire des chantres, les complications des mélodies alléluiatiques. Le tout formait une œuvre littéraire servilement calquée sur l'œuvre musicale, mais qui était intelligible et pouvait devenir vivante. Le grand, le vrai moyen mnémotechnique était enfin trouvé et c'est là ce qui excitait à juste titre l'étonnement des moines de Saint-Gall.

Il y avait, à cette époque, dans l'abbaye de Saint-Gall, un jeune religieux du nom de Notker, qui, vers 840, y avait été offert tout enfant. C'était un homme d'étude, et qui, surtout, passait pour un excellent musicien. Il fut ravi à la vue de l'antiphonaire de Jumièges ; mais, avec son regard attentif et intelligent, il se convainquit rapidement que les paroles du livre de Jumièges avaient déjà subi une fâcheuse altération, et se prit sur le champ à en composer de nouvelles.

Ce furent les premières proses (1). »

Ces compositions, qui réalisèrent un immense progrès sur les essais informes de Jumièges, étaient, toutefois, loin de la perfection.

Froides, compassées, le plus souvent banales et sans relief, surchargées de mots rares et obscurs qui ont pour but de leur faire exprimer plus exactement « les chants sans paroles du Paradis », elles se développent avec une lourdeur toute germanique, que n'excusent pas assez leur profonde doctrine et leur beau souffle de foi.

Les auteurs qui ont traité de la poésie rythmique du moyen âge, entre autres MM. Léon Gautier et Karl Bartsch, ont coutume de désigner les proses de Notker et de ses successeurs immédiats sous le nom de proses Notkériennes ou de la première époque, pour les distinguer des proses Adamiennes ou de la seconde époque, qui marquent l'apogée de ce genre littéraire. Nous allons étudier spécialement ces dernières ; mais il faut d'abord faire connaissance avec leur auteur.

Les poètes liturgiques du moyen âge offrent souvent à l'historien le même problème insoluble que les architectes des cathédrales gothiques : les uns et les autres ont laissé des œuvres sublimes, et, le plus souvent, les uns et les autres on négligé de les signer. Le nom d'Adam de Saint-Victor est parvenu

(1) *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor* (3e édition, p. 280 et suiv.)

jusqu'à nous, grâce à quelques textes de chroniques, patiemment reconstitués et rapprochés ; mais que fut le religieux que dom Guéranger ne craignait pas d'appeler le plus grand poète lyrique du moyen âge ? « On ignore la date de sa naissance, dit M. l'abbé Misset ; les érudits sont en discussion sur celle de sa mort. Selon toute probabilité, il était originaire de Bretagne ; mais sa patrie elle-même est incertaine. Il n'avait point ici-bas de cité permanente, et cherchait la cité d'en haut. Sa vie se passa comme tant de vies s'écoulèrent alors, dans l'obscurité, dans la prière, dans l'amour de Dieu et de ses frères, dans la paix.

Un chroniqueur de son ordre, Jean de Thoulouse, a cru pouvoir attribuer cette obscurité au respect qu'on avait pour une si sainte mémoire, et il en a laissé cette explication, qui a le mérite de la poésie, sinon celui de la vérité : » Quand nos pères ont vu cette admirable figure, ils ont renoncé à la peindre ; ils ont fait, en cela, comme Timante, qui, désespérant de jeter sur le visage d'Agamemnon, assistant au sacrifice de sa fille, une expression de douleur assez vive, assez paternelle, a couvert ce visage d'un voile épais qui le cache tout entier ».

Un savant contemporain, que nous avons déjà cité, M. Léon Gautier, a essayé de soulever ce voile. Voici les quelques faits qu'il a pu recueillir à la suite de patientes recherches.

Adam était breton, si l'on en croit un des historiens de son abbaye, Guillaume de Saint-Lô, et c'est vers 1130 qu'il se présenta comme novice au célèbre monastère de Saint-Victor de Paris, illustré déjà par le séjour de deux grands moines, Hugues et Richard. A peine admis parmi les frères, il s'y fit une réputation singulière de sainteté, et c'était chose difficile que de mériter un tel renom dans un monastère récemment fondé et alors en pleine ferveur. Dans ce milieu d'élite, le nouveau novice sut se faire distinguer par sa vertu, et bientôt on lui décerna un surnom glorieux : on l'appela le très pieux Adam de Saint-Victor. Il aimait les saints offices, et considérait comme un suprême honneur pour les chanoines réguliers d'être chargés de la divine psalmodie. Si l'on en croit une charte du monastère, portant cette souscription : *Signum* Adami *precentoris*, il avait été chargé des fonctions de préchantre.

Sa vie s'écoulait ainsi dans une douce monotonie exempte de tristesse, car le temps qu'il ne passait pas en prière, il l'em-

ployait à composer ses merveilleuses séquences ou à en préparer l'exécution. Parfois, un évènement religieux considérable, comme la réception par les moines d'une relique insigne de saint Victor, leur patron, ou le séjour au monastère de saint Thomas de Cantorbéry, le futur martyr de la discipline ecclésiastique, inspirait à notre poète des strophes d'une légèreté plus éthérée ou d'une piété plus vive ; parfois aussi les puissances célestes venaient, au dire des chroniqueurs, rajeunir sa verve et fortifier son génie. C'est ce qui eut lieu, en particulier, pour la célèbre prose *Salve, Mater Salvatoris*, qui passait, au moyen âge, pour le chef d'œuvre d'Adam.

Il y avait dans l'Église du monastère une crypte consacrée à la Mère de Dieu. Dans une demi-obscurité, on apercevait son image appliquée contre un des piliers ; c'était un lieu éminemment propre aux méditations silencieuses et aux saints ravissements. Il paraît qu'Adam s'y retirait quelquefois pour y chercher l'inspiration lorsqu'il voulait écrire à la louange de la Vierge quelque prose nouvelle. Un jour qu'il se trouvait en contemplation devant la statue vénérée, il s'y sentit tout à coup soulevé par un enthousiasme surhumain et se mit à écrire les premières strophes du *Salve, Mater Salvatoris*.

Il en était à ces vers admirables dans lesquels il présente le chaste consentement de la Vierge comme la condition de l'Incarnation (1), lorsque « la Mère de Dieu fit en sa faveur un de ses plus beaux miracles (2) » Tout à coup la crypte s'éclaira d'une lumière céleste, et Adam vit devant lui la sainte Image qui lui souriait doucement en inclinant la tête.

Avouons-le, cette gracieuse légende n'est pas entourée de toutes les garanties d'authenticité qu'on pourrait souhaiter ; mais les moines de Saint-Victor avaient intérêt à consacrer le souvenir d'un événement qui tournait à la gloire de l'abbaye ; ils adoptèrent donc le récit de l'apparition merveilleuse et s'efforcèrent, dès lors, d'en perpétuer la mémoire.

(1) *Salve, mater pietatis*
Et totius Trinitatis
Nobile triclinium ;
Verbi tamen incarnati
Speciale Majestati
Præparans hospitium !

(2) Thomas de Camtimpré.

Ils élevèrent dans la crypte où s'était manifestée la Reine du Ciel un monument où l'on sculpta la scène même du miracle.

Adam y était représenté à genoux, levant des yeux pleins d'amour vers la Vierge, comme pour lui demander de l'introduire au ciel où se chantent les hymnes sans fin.

Après ces mystérieux ravissements et ces saintes ivresses, Adam reprit sa vie calme, studieuse et mortifiée. Vers la fin de sa vie, il eut l'occasion de se prononcer pour le maintien intégral de la règle de son couvent contre quelques moines réformateurs dont les tendances mondaines s'accommodaient mal des austérités pratiquées à Saint-Victor : le poète sans rival, le merveilleux artiste voulait mourir pauvre et pénitent, en vrai disciple de saint Augustin.

En 1173, vers le temps de Pâques, mourut le célèbre Richard de Saint-Victor, le contemporain et l'ami d'Adam. On serait tenté de croire qu'il emporta avec lui l'âme de son ancien condisciple, car depuis cette époque on n'entend plus parler d'Adam. Il n'est nullement certain toutefois qu'il soit mort dans le même temps que Richard. M. Léon Gautier pense qu'il faut adopter pour cet événement la date de 1192, le 8 des ides de juillet. Quoi qu'il en soit, il mourut assez avancé en âge, comme il avait vécu, dans la contemplation et dans l'amour des choses divines.

« On grava sur sa tombe, dit M. l'abbé Misset, une épitaphe simple et belle comme sa vie ; ses œuvres n'y furent pas mentionnées, son nom n'y fut pas cité. On l'ajouta cependant plus tard ; mais même alors le souvenir de son humilité ne permit pas de lui mettre sur les lèvres autre chose qu'une prière, et l'on ne fit parler le « pieux » Adam de Saint-Victor que pour demander humblement pardon à son supérieur, à ses frères et à Dieu :

Hic ego qui jaceo miser et miserabilis Adam,
Unam pro summo munere posco precem.
Peccavi, fateor, veniam peto ; parce petenti,
Parce pater, fratres parcite, parce Deus !

Les quarante-cinq proses qui nous restent d'Adam de Saint-Victor sont ses œuvres maîtresses, celles par lesquelles il vivra ; mais la poésie ne devait pas épuiser son talent ; d'autres travaux nous révèlent en lui un exégète de marque, doublé d'un puissant théologien. Donnons d'abord une simple idée de

ces écrits qui attendent encore un éditeur intelligent. Ce ne sont que des essais, sans doute, mais qui, ça et là, décèlent la touche d'un maître.

Le premier en date de ses travaux sur l'Ecriture Sainte est intitulé : *Summa Britonis, seu de difficilibus Bibliæ vocabulis.*

C'est un dictionnaire de tous les mots difficiles de la Bible. Adam en donne souvent l'étymologie, en explique le sens littéral ou mystique, en développe enfin toutes les significations. Ce dictionnaire devait être le manuel de son Ordre, et, en général, de tous ceux qui commençaient l'étude de la Sainte Ecriture. C'est une simple compilation, mais qui fut en faveur pendant tout le moyen âge.

Après avoir éclairci le texte des Ecritures, Adam crut n'avoir point assez fait pour l'instruction des novices ; il voulut leur commenter historiquement les beaux prologues de saint Jérôme sur tous les livres de la Bible, que les Papes ont toujours eu soin de faire imprimer en tête des éditions canoniques de la Sainte Ecriture. Ce travail a pour titre : *Expositio super omnes prologos Bibliæ.* Il complète le précédent, et forme avec lui un cours presque complet d'Ecriture sainte où, de nos jours encore, le lecteur aurait beaucoup à glaner.

Mais, à Saint-Victor, chaque religieux ne cultivait pas seulement un genre spécial, il embrassait dans ses travaux le cercle entier de la Théologie. On en peut juger, en particulier, par les écrits du célèbre Victorin Hugues. Adam, lui aussi, parcourut cette carrière jusqu'au bout. Après les travaux d'Ecriture sainte, fort utiles, mais peu originaux, il aborda la pure philosophie, et donna la mesure de sa puissance de dialectique dans les deux écrits intitulés : *De discretione animæ, spiritus et mentis*, et *De instructione discipuli.*

Un poète aussi versé dans les sciences divines devait se distinguer par la richesse théologique de ses compositions. C'est là, en effet, un des principaux caractères des poèmes liturgiques que nous avons maintenant à étudier.

Le premier éditeur des proses d'Adam est le savant Josse Clictové, docteur de Paris et théologal de Chartres. Dans son *Elucidatorium ecclesiasticum*, dont la première édition parut en 1515, il publia trente-sept proses de notre Victorin. En 1858, M. Léon Gautier, qui sortait alors de l'Ecole des Chartes, s'aperçut que l'édition de Clictové était loin d'être complète. Plein d'en-

thousiasme pour la poésie liturgique, sur laquelle il venait de composer une thèse fort remarquée, il se mit à fouiller avec ardeur, à la Bibliothèque Nationale, les manuscrits provenant de l'ancien fonds de Saint-Victor, et crut pouvoir, après quelques années de patientes recherches, publier une édition des proses d'Adam, dans laquelle il attribuait au célèbre religieux au moins soixante pièces nouvelles (1).

Le savant paléographe était jeune alors, et dans toute l'ardeur d'une découverte ; peut-être jugea-t-il avec trop d'indulgence quelques-unes de ses autorités ; en tout cas, son travail ne devait pas être définitif. En 1880, un prêtre dont nous avons déjà invoqué le témoignage, M. l'abbé Misset, entreprit sur ces proses nouvelles, attribuées à Adam par M. Léon Gautier, un travail de révision critique ; il discuta avec beaucoup de sagacité les autorités sur lesquelles s'était appuyé l'éminent professeur, et les ramena à leur véritable valeur ; il concluait en invitant respectueusement M. Léon Gautier à donner une nouvelle édition critique des œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor.

Son appel a été entendu par celui qui seul, peut-être, était en mesure de mener à bonne fin une tâche aussi ardue. En 1894, M. Gautier a publié un texte critique accompagné de notes et de variantes, et ce nouveau travail a été accueilli par les suffrages unanimes des trop rares lettrés qui se sont occupés de son héros. Dans ce recueil, il attribue avec certitude à son poète favori quarante-cinq proses seulement ; il y ajoute l'épitaphe que l'humble religieux avait composée pour son tombeau, et qui n'est pas une de ses moins belles œuvres; il rejette enfin en appendice un certain nombre de proses attribuées à Adam, mais dont l'attribution est fausse ou contestable (2).

La poésie liturgique, comme la poésie lyrique en général, est toute image et sentiment. Elle s'applique à exprimer d'une manière sensible les réalités du monde supérieur, et l'ensemble de ses procédés d'expression constitue son symbolisme.

Toutes les religions, même le paganisme, ont usé de sym-

(1) *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor, précédées d'un essai sur sa vie et ses ouvrages*, première édition complète, par L. Gautier, Paris. 1858, 2 vol. in-18.

(2) *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor*, texte critique, par Léon Gautier, membre de l'Institut, professeur de l'Ecole des Chartes, — Paris, Alphonse Picard, 1892.

boles. Les chefs des religions anciennes dissimulaient leurs doctrines sous des signes mystérieux, afin de se réserver le privilège de la science et le profit des initiations ; le peuple ne connaissait que les images et les superstitions de l'idolâtrie. La religion véritable, au contraire, emploie les symboles pour révéler les dogmes aux petits comme aux sages ; il y a entre ces deux symbolismes la distance qui sépare l'égoïsme de la charité. L'Eglise, par le symbolisme, évangélise surtout les pauvres, et c'est cette mission qu'elle a donnée aux artistes en leur confiant la construction et l'embellissement de ses temples. L'architecture, la peinture, la sculpture ont ainsi propagé ses enseignements et écrit ces pages que les plus ignorants savent lire. Pour être moins accessible au vulgaire, le symbolisme de la liturgie n'est pas moins propre à élever les âmes, surtout si les images employées sont tout à la fois nobles, simples, naturelles et dépourvues de recherche.

Avant Adam, les proses ou séquences étaient loin de réunir toutes ces qualités. Leurs auteurs se complaisaient trop souvent dans des jeux d'images heurtées ou dans des « devinettes savantes » aussi funestes à la clarté que contraires au bon goût. Notre poète s'affranchit peu à peu de ces subtilités, et, tout en prodiguant les métaphores, s'appliqua à les choisir avec une parfaite justesse.

Le thème le plus habituel de ses chants est la grande œuvre de la Rédemption ; il adresse alternativement ses hommages au Christ et à sa Mère qui l'ont commencée ; à l'Esprit-Saint et à l'Eglise, qui l'achèvent. Tantôt, comme dans la prose de la Purification, le Verbe divin est figuré par la flamme, et sa chair immaculée par la cire, tantôt, selon les expressions du Cantique des Cantiques, le Fils de Marie est comparé au lis de la vallée. Le soleil, la pierre angulaire, la noix, la vigne, l'agneau, le bouc émissaire, le passereau fournissent tour à tour au pieux écrivain de gracieux ou touchants symboles des actes et des vertus de l'Homme-Dieu ; l'étoile de la mer, le myrte, l'olivier, le vase d'honneur, la chambre aux parfums, figurent, sous sa plume, les chastes attraits de la Vierge sans tache. Veut-il représenter l'action de l'Esprit-Saint dans l'âme chrétienne ? il la compare à l'action du feu qui est la lumière des âmes, « cette chère et douce lumière qui chasse l'obscurité des ténèbres intérieures », ou à celle de l'huile dont l'effusion

tempère, par sa pénétrante douceur, les ardeurs les plus douloureuses. Veut-il personnifier ou seulement figurer en traits saisissants l'assemblée des fidèles du Christ? il l'appelle de son nom classique d'épouse de Jésus, puis il n'hésite pas à présenter le temple de Salomon, avec la blancheur et la dureté de ses marbres, comme un symbole de la chasteté, de la constance et de la force qui sont ici-bas l'apanage de l'Eglise depuis sa fondation.

Ces images, est-il besoin de le dire? ne sont pas choisies au hasard; elles sont autorisées et justifiées par des textes de la Sainte Écriture et des Pères; elles ont une signification précise, classique, pour ainsi dire, qu'il ne nous est pas permis de modifier ni d'altérer. On peut se demander comment des allégories dont le sens ne se révèle à nous qu'après de longs efforts et de patientes recherches, pouvaient intéresser et édifier les hommes du moyen âge et surtout les gens du peuple. Il ne faut pas oublier que ces images sont empruntées, pour la plupart, à la Sainte Écriture, et qu'aux âges de foi, la Bible était bien autrement familière aux chrétiens qu'elle ne l'est de nos jours.

Pendant tout le moyen âge, le symbolisme se développe dans les arts et la littérature; il devient familier même aux plus humbles : symbolisme naturel et historique, symbolisme des nombres, symbolisme des noms; symbolisme des formes et des couleurs, symbolisme des animaux, des oiseaux, des fleurs et des pierres.

Non seulement des traités spéciaux s'écrivent, comme le *Rational* de Guillaume Durand, mais la main des artistes les traduit sur les murs des cathédrales et les marges des manuscrits.

Les allégories d'Adam de Saint-Victor, ne sont pas le produit libre de l'imagination individuelle, mais le fruit d'un enseignement qui a ses règles, et d'une doctrine qu'il a fallu apprendre.

Cette doctrine était autrefois familière aux intelligences même les plus humbles, et si, de nos jours, on l'a un peu désapprise, au moins conviendrait-il de s'en pénétrer de nouveau avant de juger des œuvres qui ne se peuvent comprendre sans elle.

Ce qui fait le charme des poèmes de notre Adam, ce n'est pas seulement le choix des images vives ou gracieuses dont il se sert pour exprimer et peindre les réalités invisibles, c'est la délicieuse musique de ses vers et de ses strophes. Cette musique, perceptible à toute oreille délicate et attentive, est le résultat

d'une métrique particulière, très différente de la métrique classique, et dont les règles ont été récemment mises en lumière.

Nous allons les faire connaître sommairement, d'après M. l'abbé Misset, qui les a empruntées lui-même à une curieuse brochure de M. Gaston Paris (1).

« Le vers d'Adam repose sur une triple base : l'accent, le syllabisme et la rime. Les mots ne doivent y être considérés que comme une suite de syllabes accentuées et de syllabes non accentuées. S'ils sont monosyllabiques, ils prennent ou ne prennent pas l'accent, *ad libitum*. S'ils ont deux syllabes, ils sont toujours accentués sur la pénultième. S'ils ont plus de deux syllabes, ils sont toujours accentués sur la pénultième quand elle est longue, et sur l'antépénultième, quand la pénultième est brève. Dans ce cas, de deux en deux syllabes, avant et après l'accent principal, ces mots reçoivent, en outre, un accent secondaire (2). »

Tel est le principe fondamental de la versification rythmique. Une autre règle, aussi facile à saisir, découle nécessairement de la première. C'est le mouvement binaire du rythme. Selon M. Gaston Paris, « on peut dire, appliquant à la rythmique des expressions qui appartiennent proprement à la métrique, que le dactile et l'anapeste (— ᴗᴗ) (ᴗᴗ —), répugnent à cette versification, et qu'elle ne reconnaît, sauf exception, que l'ïambe (ᴗ —) et le trochée (— ᴗ). Prenons dans Adam le début d'une de ses proses de Noël :

In natāli Sālvatōris (*a*)
Angelōrum nōstra chōris
Sūccinūt Conditiō
Hārmonīa dīversōrum
Sēd in ūnum rēdactōrum
Dūlcis ēst Connēxiō.

(1) Lettre à M. Léon Gautier sur la versification latine rythmique, in-8° de 33 pages, Frank, 1866.

(2) Voici une strophe d'Adam dans laquelle on a figuré cette disposition des accents :

Nōs in fīde glōriēmur
Nōs in ūna mòdulēmur
Fīdeī Constāntiā
Trīnæ sīt laus Unitāti
Sīt et sīmplæ Trinitāti
Cōætērna glōriā.

(*a*) Les syllabes non marquées sont les brèves.

Dans les trois premiers vers de la strophe, comme dans les trois derniers, toutes les syllabes impaires sont accentuées, toutes les syllabes paires sont atones. Si Adam enfreint quelquefois cette règle, elle subsiste néanmoins malgré les exceptions, d'ailleurs assez rares. Mais l'accentuation, dit M. Misset, n'est pas la base unique de la versification d'Adam. Il y faut joindre le syllabisme. Dans les vers antiques, fondés, non sur l'accent, mais sur la quantité, où deux brèves, par exemple, pouvaient remplacer une longue, le nombre des syllabes est nécessairement variable : l'hexamètre pouvait recevoir de treize à dix-sept syllabes. De même, dans la langue germanique où l'on tenait compte uniquement des syllabes accentuées, nous trouvons au moyen âge des vers rythmiques qui ne sont pas syllabiques. Chez Adam, au contraire, tout vers a le même nombre de syllabes que le vers auquel il correspond. »

Le troisième élément dont se compose un vers d'Adam est la rime ou homophonie de deux syllabes accentuées à la fin d'un vers. Elle se retrouve, comme l'accent et le syllabisme, dans tous les vers rythmiques, quelle que soit leur longueur ; mais il est une autre règle qu'il est utile de signaler et qui ne se remarque, au moins dans les vers d'Adam, que pour les vers de huit syllabes et au-dessus. C'est la césure. Les vers de huit et de dix syllabes la prennent après la quatrième, qui n'est jamais accentuée ; les vers de douze syllabes, après la sixième, qui est toujours accentuée.

Quelle est l'origine de ce vers si régulier, si simple, si musical, et dont la facture nous intéresse d'autant plus vivement que, visiblement, elle a inspiré celle de nos anciens vers français ? M. Léon Gautier a cru la trouver dans le « *Septenarius* trochaïque », dont l'invention remonte à la plus haute antiquité, et qui se serait légèrement transformé pendant le cours du moyen âge, sous l'action des prédécesseurs d'Adam. Il explique ingénieusement ces transformations, et nous croyons intéressant d'exposer ses raisons sans toutefois prendre parti dans cette délicate question.

« Voici, dit-il, le type (du *Septenarius* trochaïque) que nous empruntons à Sénèque le tragique :

« Vos precor, vulgus silēntum — Vosque ferales Deos. »

Il pouvait se diviser en deux parties, lesquelles étaient aisé-

ment réductibles, la première à huit syllabes, la seconde à sept. Le premier de ces hémistiches avait sa pénultième longue (*Silentum*), le second sa pénultième brève (*Deos*).

A travers les premiers siècles du moyen âge, le vers perdit peu à peu la rigueur de sa métrique, et se transforma graduellement en un vers uniquement accentué et syllabique, et, pour dire le vrai mot, en un vers « rythmique. » Dans l'hymne de la Dédicace : *Urbs beata Jerusalem*, qu'on peut attribuer au xe siècle, la transformation est presque achevée :

« Nova veniens de Cœlo nuptiali thalamo
Præparata ut sponsata copuletur Domino. »

Comme on le voit, l'assonance est venue compléter l'organisme de ce vers dont l'influence a été si profonde.

Faisons un pas de plus.

A la fin du xie siècle ou au commencement du xiie, la rime, la vraie rime, fut substituée, dans l'antique *Septenarius*, à la consonnance par la dernière voyelle, et l'on obtint alors la belle strophe suivante, qui est composée de deux *septenarii* dont les deux hémistiches sont rimés :

Ad honorem tuum, Christe,
Recolat Ecclesia.
Præcursoris et Baptistæ
Tui natalitia.

Il advint qu'un versificateur inconnu eut, vers le même temps, l'idée ingénieuse de doubler les premiers hémistiches de chaque septénaire, et c'est ainsi qu'on aboutit enfin (car c'est vraiment le point d'arrivée) à cette magnifique strophe de six vers, dont rien n'égale la facture :

Heri mundus exultavit
Et exultans celebravit
Christi natalitia.
Heri chorus angelorum
Prosecutus est cœlorum
Regem cum lætitia.

C'est cette strophe qu'un des devanciers d'Adam, si ce n'est Adam lui-même, a fait pénétrer dans les « proses », mais dont notre Victorin mérite à tout le moins d'être appelé le second créateur, tant il y a excellé (1). »

(1) Léon Gautier. — *La Littérature catholique et nationale. — Un poète au* xiie *siècle.*

Adam combine, en effet, avec une habileté consommée, les différents vers qu'il emploie, et forme ainsi des strophes d'une variété, d'une grâce, d'une légèreté qui enchantent l'oreille, en même temps que les sentiments et les idées ravissent l'intelligence. D'ailleurs, il n'oublie pas qu'une prose n'est pas une composition littéraire destinée à être lue dans un cénacle d'esprits délicats, mais bien un chant joyeux qui doit être exécuté par deux chœurs.

Il s'impose, en conséquence, la règle du parallélisme des strophes, ou plutôt des demi-strophes. Chaque groupe de deux ou plusieurs vers est disposé de telle façon, que lorsqu'on les chante alternativement, la cadence et la musique se répondent. Prenons, par exemple, la première strophe de la prose de la Pentecôte. Il suffit, pour reconnaître le parallélisme, de savoir comment on la chantait.

1er Choeur : *Qui procedis ab utroque*
Genitore genitoque
Pariter Paraclite,

2e Choeur : *Redde linguas eloquentes,*
Fac ferventes in te mentes
Flamma tua divite.

La strophe se trouve ainsi coupée en deux parties égales, et les demi-strophes, à cause des besoins du chœur, sont toujours en nombre pair.

Puisque nous en sommes à étudier la rythmique d'Adam, et que nous énumérons les procédés auxquels il doit ses effets poétiques et musicaux, disons qu'il partagea le goût général de son époque pour l'allitération. Répéter avec un sens différent et rapprocher à dessein, dans une suite de vers, les mêmes lettres et les mêmes syllabes, peut paraître un jeu bien puéril ; mais n'oublions pas que les proses étaient faites pour être chantées à l'église par les mille voix de la foule ; or, la foule eut toujours un faible pour les heureux ou malheureux hymens de syllabes. Adam, qui, en ne consultant que son goût, aurait peut-être négligé ces sortes d'effets, ne voulut pas priver l'oreille du peuple d'un plaisir qu'il savait très apprécié, et se contenta de se montrer sévère dans le choix des rapprochements. De cette façon, il ajouta parfois à la richesse doctrinale et au charme poétique de ses strophes le piquant d'une ingénio-

sité de bon aloi, comme dans les vers suivants, où il exprime le choix que Dieu fit de la Très-Sainte Vierge, et le choix qu'à son tour la Très-Sainte Vierge fit de Dieu :

A Dilecto prælecta
Ab electo prædilecta
Deo muliercula.

Ces rapprochements qu'il aime à établir entre les syllabes, il les aime aussi dans la pensée ; il s'en sert comme d'un moyen pour donner du relief à son vers ; il ne dédaigne pas plus les oppositions de mots que les oppositions d'idées ; il a, comme nous dirions de nos jours, la recherche du vers frappé.

Nous avons passé en revue les procédés de la rythmique nouvelle dont Adam de Saint-Victor sut faire un art à la fois si délicat et si savant.

Avec de pareilles ressources, un génie puissant, souple et admirablement équilibré comme le sien devait s'approcher bien près de la perfection ; aussi, lorsqu'il eut terminé ls recueil complet de ses proses, la chrétienté presque tout entière saluat-elle de cris d'admiration ces petits poèmes à la fois si suaves et si pieux. Chose merveilleuse ! il y a dans ces compositions peu ou point d'invention personnelle ; le dogme pur et simple ou la vie des saints font tous les frais du sujet ; mais les images sont si gracieuses, les sentiments si nobles et parfois si surhumains, les rapprochements sont si ingénieux, et les mystères exprimés avec une telle précision mêlée d'éloquence aimable, que l'esprit est éclairé en même temps que le cœur et l'imagination sont emportés vers les régions célestes.

On a dit que son inspiration mystique et audacieuse rappelle celle de Dante. Peut-être pourrait-on poursuivre le parallèle en ajoutant que, comme le grand poète florentin, il a fait lui-même sa langue. C'est là un mérite dont M. Léon Gautier relève toute l'importance dans les lignes suivantes :

« Avoir trouvé, dit-il, le secret d'enrichir la langue latine d'une nouvelle versification, brillante, sonore, originale, et, quand cette langue avait déjà produit une poésie fondée sur la métrique ou sur la quantité des syllabes, la forcer, pour ainsi dire, en sa forte vieillesse, à en produire une seconde, fondée sur le syllabisme et la rime, c'est-à-dire sur des caractères tout opposés à ceux de l'ancienne poésie ; avoir ainsi contraint le même

arbre à se couvrir tour à tour de deux moissons de fruits qui n'eurent ni la même apparence ni la même saveur, voilà ce que firent les poètes du XIIe siècle, achevant les essais de ceux du XIe siècle, et comme on peut dire avec Dom Guéranger qu'Adam de Saint-Victor a été le prince de ces poètes, voilà ce qui fait la gloire singulière de celui dont nous étudions la vie et les ouvrages, voilà ce qui peut attacher quelque intérêt à notre travail (1). »

Terminons cette étude sur le grand poète du XIIe siècle par une appréciation bien souvent reproduite, mais que les critiques récents, entre autres, M. l'abbé Misset, ont adoptée sans hésitation, parce que les éloges qu'elle renferme, bien que hardis, ne leur ont pas paru exagérés.

« Les trente-huit (2) séquences d'Adam de Saint-Victor sont des poèmes complets qui embrassent la vie entière d'un personnage, ou qui nous font connaître dans tous ses développements chacun des principaux dogmes du christianisme. On y trouve l'explication de la plupart des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, et leur lecture est très utile à qui veut acquérir l'intelligence des Saintes Ecritures. Chacune d'elles est un chef-d'œuvre de lyrisme où la perfection de la forme est jointe à la sublimité du fonds : richesse et harmonie des rimes, variété du rythme, élégance et précision du style, délicatesse et choix des expressions, heureuse application des figures de l'Ecriture Sainte, beauté des comparaisons, noblesse et profondeur des pensées, chaleur des sentiments, mouvements poétiques d'une force singulière, sublimes élans d'enthousiasme qui ne partent que de l'âme d'un véritable poète, telles sont les qualités qui les placent au rang des productions les plus étonnantes de l'esprit humain (3). »

AUGUSTE LAVEILLE.

(1) Préface des œuvres d'Adam de Saint-Victor (2e édition).
(2) M. Léon Gautier en attribue quarante-cinq à Adam de Saint-Victor.
(3) FÉLIX CLÉMENT. — *Histoire de la poésie chrétienne.*

Pasteur et son œuvre.

Plus on étudie l'œuvre de Pasteur et plus on se sent saisi d'admiration pour ce grand génie ; plus on comprend qu'essayer de donner une idée de ses travaux en quelques lignes est chose ardue et difficile. Les moindres faits, les plus petits détails s'enchaînent si étroitement et forment un tout si complet, qu'on se trouve embarrassé dans le choix et qu'on se prend à regretter de laisser quelque chose de côté, de ne pas tout dire.

*
* *

Pasteur naquit à Dôle, le 27 décembre 1822. Son père, ancien soldat de l'empire décoré sur le champ de bataille, mais alors modeste tanneur, rêvait pour son fils une autre carrière que la sienne. « Ah ! s'écriait-il, s'il pouvait un jour devenir professeur au collège d'Arbois, je serais l'homme le plus heureux de la terre » ! Entré de bonne heure au collège, Pasteur fit de brillantes études ; à vingt ans il était reçu quatorzième à l'École Normale. Ce rang ne lui plût pas et pendant une année il refît une nouvelle préparation. En 1843, il entrait enfin quatrième à l'École.

Deux ans après, devenu préparateur de chimie, il y faisait sa première découverte. — Dans une note à l'Académie des Sciences, Mitscherlisch avait relaté que deux corps de propriétés physiques et chimiques identiques de formes cristallines semblables : le paratartrate et le tartrate double de sodium et d'ammonium, agissaient d'une façon différente sur la lumière polarisée. Le premier ne déviait pas le plan de polarisation, l'autre le tournait à droite. Pasteur, qui s'occupait alors beaucoup de cristallographie, essaya de vérifier ces conclusions et démontra que Mitscherlisch s'était trompé.

Le paratartrate est formé de deux acides tartriques, un dextrogyre et l'autre lévogyre ; on comprend que leurs cristaux juxtaposés se neutralisent.

C'est à la suite de cette découverte qu'il donna ses belles théories sur la dyssimétrie moléculaire.

Deux groupes atomiques qui possèdent des propriétés chimiques semblables doivent avoir une même action sur la lumière polarisée et présenter à l'égard l'un de l'autre la même relation qu'un objet avec son image. Les uns peuvent être partagés par un plan en deux parties semblables, ils ont une droite et une gauche, leur image peut se superposer à la réalité, en un mot, ils sont symétriques ; les autres ne peuvent être partagés en parties identiques, ils ne sont pas superposables, ils sont dissymétriques.

De cette première découverte, les autres sont sorties par une sorte de développement naturel.

Au cours de ses expériences sur les tartrates, Pasteur avait vu ses dissolutions envahies par des organismes microscopiques qui consommaient tantôt l'acide droit, tantôt l'acide gauche. Un semblable phénomène était bien fait pour exciter sa curiosité et ses recherches. Comparant ce qui se passait dans ces solutions à ce qui se produit dans les décompositions, les fermentations de toutes sortes, il en conclut que tous ces phénomènes devaient avoir une cause unique.

La théorie de Liebig, alors maîtresse, regardait les ferments comme des substances albuminoïdes altérées par l'oxygène. Pasteur se faisait des fermentations des idées toutes différentes. La première qui s'offrit à son étude fut la fermentation lactique. Le dépôt produit par le lait fermenté se recouvre ordinairement d'une couche grisâtre ; Pasteur pensa que cette substance grise pouvait bien être la cause plutôt que l'effet de la fermentation. Comment vérifier cette hypothèse ? La multiplicité des éléments qui formaient le dépôt ne permettait pas de l'examiner avec succès au microscope.

Le génie de Pasteur y remédia en créant la méthode des cultures pures. Il prépara un liquide nutritif en faisant bouillir de la levure de bière, riche en substances azotées et, après avoir filtré, il ajouta du sucre et de la craie. Avec la pointe d'une aiguille, il prit un peu de substance grise et la plaça dans la liqueur. Le lendemain, la craie avait disparu, le liquide était

trouble et il constata au fond du vase un abondant dépôt de matière grise.

Examinée au microscope, cette matière se montra formée d'un grand nombre de petits corpuscules, partagés en articles, qui s'étranglaient et se divisaient tour à tour. C'était le ferment lactique.

La fermentation butyrique accompagne toujours la fermentation lactique ; Pasteur ne tarda pas à démontrer qu'elle n'était pas due au même ferment, mais à un organisme tout différent. Constitué par de petites baguettes cylindriques parfois réunies entre elles, au nombre de trois ou quatre, ce nouveau ferment est doué de mouvements très sensibles, il porte en lui-même, d'une manière tangible, la preuve de son organisation, de sa vie. Mais, le plus curieux, c'est que, contrairement aux êtres vivants connus jusqu'alors, il n'a pas besoin d'oxygène libre ; l'air le tue ou empêche son développement. Il y avait donc deux sortes de microbes ; Pasteur donne à ceux qui vivent à l'air le nom d'Aérobies, les autres sont appelés Anaérobies.

Continuant l'application de sa méthode, Pasteur parvient à isoler et à cultiver tour à tour les ferments du vin, du vinaigre, de la bière. Il pénètre le mystère de la vie de ces micros-organismes, il sait ce qui leur convient et ce qui leur est nuisible. Il donne les règles à suivre pour obtenir une bonne fermentation.

Les maladies du vin sont évitées, si l'on chauffe les bouteilles au bain-marie vers 60° : à cette température, tous les ferments nuisibles sont anéantis. La bière est à l'abri de toute altération, lorsqu'elle a subi un chauffage de 55°. — Les ferments sont connus et asservis, mais, d'où viennent-ils, quelle est leur origine ? Pasteur démontra par des expériences irrécusables, de la façon la plus évidente, que la vie ne peut nulle part apparaître tout d'un coup et sans germes ; en brisant ainsi l'idée de toute génération spontanée, il sauva la science d'une erreur grossière, priva les matérialistes d'un argument puissant, et confirma en même temps les enseignements de la foi et d'une saine philosophie.

*
* *

Quelques années auparavant, sur les instances de Dumas, il avait été dans le Midi, étudier la maladie qui détruisait les vers

à soie. Après bien des veilles, bien des recherches laborieuses et souvent infructueuses, dont il a lui-même raconté les incidents et les difficultés, il avait fini par découvrir, non pas une maladie, mais deux : la Pébrie et la Flacherie, causées l'une et l'autre par un organisme parasitaire. Non content de découvrir le mal il en avait indiqué le remède et, grâce à ses prescriptions, l'industrie séricicole était redevenue florissante en France.

Cette découverte avait failli lui coûter la vie ; frappé de paralysie il fut plusieurs mois avant de pouvoir se remettre au travail, et il ne retrouva jamais complètement l'usage de ses membres. — Fort heureusement son grand esprit n'avait pas été atteint ; encouragé par le succès de ses travaux sur les vers à soie, Pasteur continua à étudier les maladies qui affectent les animaux.

Tout le monde a entendu parler de cette terrible maladie « le Charbon », qui, sous les noms de sang de rate chez le mouton, maladie du sang chez la vache, pustule maligne chez l'homme, faisait autrefois en France de si terribles ravages. Dès 1860, les recherches de quelques savants s'étaient portées sur cette maladie, mais leurs travaux n'avaient rien donné de précis. L'obscurité et la contradiction régnaient sur toute la ligne, lorsque Pasteur aborda le sujet.

En 1877, il communiquait à l'Académie des Sciences, les conclusions qu'il avait tirées de ses expériences. — Suivant toujours la même méthode, celle qui lui avait réussi dans l'étude des fermentations, il essaya de cultiver le bacille du charbon en liquide approprié. Il prit une goutte de sang charbonneux et la plaça dans de l'urine rendue alcaline par la potasse et préalablement stérilisée. En quelques heures, le liquide d'abord limpide devint trouble, des milliers de bacilles avaient pris naissance. Pasteur préleva une goutte de cette liqueur ensemencée et la transporta dans une nouvelle liqueur semblable : le bacille se reproduisit encore, plus rapidement et plus abondamment que la première fois. La dixième culture de ce genre, qui ne devait pas contenir la milliardième partie de la goutte primitive, se montra, lorsqu'elle fut inoculée, plus virulente que le sang lui-même. Le bacille était reconnu, isolé ; restait à savoir de quelle façon il pouvait bien agir sur l'organisme. Était-ce directement, ou bien, comme le prétendaient certains sa-

vants, par ses sécrétions qu'il empoisonnait ses victimes ? — Pasteur filtra sur un diaphragme poreux le liquide contenant le bacille et il montra que ce liquide filtré a peu d'action, tandis qu'une parcelle infime de la poussière formée par les microbes sur le filtre cause tous les ravages du charbon. Le charbon est donc une maladie, une fermentation causée par un microbe extrêmement ténu, ayant la forme d'un petit bâtonnet cylindrique, ce qui du reste lui a valu le nom de bacille (petit bâton). — Ce bacille fait partie des êtres aérobies : il est très avide d'oxygène, il absorbe tout celui que fixent les globules rouges du sang et, c'est de cette façon qu'il tue les animaux qu'il attaque. Doué d'une puissante activité, le microbe a ses sécrétions ; il produit une sorte de diastase qui donne au sang une couleur noire et en forme une masse gluante. Pasteur le prouva en prenant du liquide de culture préalablement filtré, et, le plaçant dans du sang frais et pur, le sang s'agglutina rapidement. — Cependant, au cours de ses expériences, Pasteur remarqua que le charbon n'avait pas, sur tous les animaux, la même action funeste. Mortel chez le bœuf et le mouton, il était inoffensif chez les oiseaux. D'où venait cette immunité ? Les oiseaux ont une température plus élevée que celle des autres animaux, n'était-ce point à cette propriété qu'ils devaient leur facile résistance au microbe ? Pasteur prit une poule et la plongea jusqu'au ventre dans de l'eau refroidie à 35°. L'animal maintenu dans cette position fut inoculé et ne tarda pas à périr. Répétée sous diverses formes cette expérience prouva que c'était bien grâce à leur chaleur que les oiseaux pouvaient recevoir impunément le charbon. Mais, la chaleur animale est le produit d'une combustion d'oxygène, or, l'oxygène est favorable au développement des bacilles, comment se fait-il qu'ils n'évoluent pas ? C'est qu'ils sont contrariés par des organismes plus forts. Les globules rouges sont en très grande quantité chez les oiseaux, la chaleur dégagée par le corps de l'animal, prouve qu'il possède une nutrition très active et par conséquent une grande puissance. Les malheureux bacilles, qui n'aiment pas une trop grande chaleur arrivant dans un milieu défavorable, où ils ne sont ni en nombre, ni en force, ne peuvent lutter. Si l'on diminue la chaleur, l'activité et la puissance des globules s'affaiblit ; la bactéridie, au contraire, se multiplie rapidement en s'emparant de l'oxygène destiné aux globules qui

sont promptement anéantis. On était en face, on touchait pour ainsi dire du doigt la lutte pour la vie, ou plutôt pour l'oxygène. Les petits organismes se contrarient dans leur développement. Les bactéries banales, sur un terrain propice, peuvent annihiler des bactéries nuisibles en les privant de leur nourriture.

Pasteur allait de nouveau montrer ce conflit entre bactéries dans son étude sur la septicémie. Quelques contradicteurs prétendaient avoir déterminé le charbon chez des animaux en leur inoculant du sang absolument privé de bacilles, bien que pris sur des cadavres de bêtes charbonneuses.

A quel moment avez-vous pris sur le cadavre le sang que vous avez inoculé ? demanda Pasteur. — Vingt-quatre ou même dix-huit heures après la mort. — Fort bien, à ce moment il est vrai, il n'existait plus dans le sang aucun bacille charbonneux, mais un autre microbe, aussi terrible, s'y multipliait à l'aise et c'est ce dernier qui a tué vos animaux. Ils sont morts, non du charbon, mais de septicémie, autrement dit, de décomposition, de fermentation putride due au vibrion septique. Celui-ci a des mœurs absolument opposées à celles du charbon, il n'aime pas le grand air, encore moins l'oxygène : il est anaérobie. Chez des individus à l'état normal, on le rencontre dans les intestins, il attend là l'occasion favorable à son développement.

Dès que la circulation ne se fait plus, ou même si le sang qui circule est tellement affaibli qu'il ne contienne presque plus d'oxygène, le vibrion profite de la moindre lésion pour pénétrer dans les vaisseaux et les occuper rapidement dans toute leur étendue, dévorant tous les aérobies qui, privés de nourriture, c'est-à-dire d'oxygène, sont réduits à l'impuissance.

Pasteur, pour prouver ce qu'il avançait, fit des cultures pures de vibrions, comme il en avait fait de bactéridies. De plus, pour bien montrer ce qui se passait dans les cadavres d'animaux charbonneux, il ensemença le même liquide avec une goutte de sang charbonneux et une goutte de sang septique. La liqueur exposée à l'air fut promptement envahie par la bactéridie. Pasteur la plaça alors sous la machine pneumatique et le vibrion septique, qui jusque-là s'était tenu au fond du vase, se développa à son tour tandis que les bacilles anéantis tombaient au fond.

*
* *

Le mode d'action du charbon était connu, restait à savoir comment il s'introduisait dans le corps de ses victimes. Pasteur ne connut qu'un peu plus tard l'étiologie complète de la maladie en même temps qu'il en indiqua le vaccin. Il allait y être amené par son étude sur le choléra des poules (1) : « l'animal en proie à cette affection est sans force, chancelant, les ailes tombantes. Une somnolence invincible l'accable, et, c'est à peine, si après cette muette agonie, il agite un peu ses ailes avant de mourir. » Pasteur réussit à isoler le microbe, cause de cette maladie; il le cultiva avec succès dans du bouillon de poule neutralisé et préalablement stérilisé par un passage à l'étuve. En moins de vingt-quatre heures, il avait de superbes colonies de très petits articles immobiles, légèrement étranglés en leur milieu. Une goutte de cette culture en ensemençait une autre et ainsi de suite. Le microbe formait au fond des ballons une couche si mince qu'il semblait avoir à peine consommé une faible partie du liquide nourricier.

Pasteur voulut voir ce que ce liquide contenait encore de principes nutritifs pour le microbe. Il filtra soigneusement une des cultures, puis ensemença le liquide filtré ; il remarqua avec surprise qu'il était absolument impropre à une seconde culture. Il établit de suite une comparaison entre le choléra des poules et les maladies virulentes, telles que la variole, la scarlatine, la peste. Ces maladies récidivent rarement et un individu, une fois sérieusement éprouvé par elles, a peu de chance de les contracter de nouveau. N'y aurait-il point un lien entre les maladies microbiennes et les maladies virulentes? Et, puisque pour la variole on possédait un vaccin, ne serait-il point possible d'en trouver de semblables pour les autres affections virulentes, en particulier pour le choléra des poules? Pasteur cherchait depuis quelque temps ; le hasard, cette providence des savants, qui ne favorise du reste que ceux qui le mérite, vint heureusement à son aide et le mit sur la voie. Les expériences sur le choléra avaient été abandonnées pendant les vacances de 1879. A la rentrée on trouva que la majorité des cultures

(1) Pasteur. — *Compte-rendu de l'Académie des Sciences*, 1880.

étaient devenues steriles. On essaya de les rajeunir, de les revivifier, en les ensemençant dans du liquide frais ; on les inocula même à des poules, celles-ci furent à peine malades. On allait jeter les cultures, pour en recommencer de nouvelles, lorsqu'une idée de génie vint à Pasteur. Si on inoculait à ces poules qui résistaient si bien aux anciennes cultures une culture jeune, que se passerait-il ? L'expérience fut faite et presque toutes ces poules demeurèrent saines, alors qu'à côté d'elles d'autres poules qui n'avaient pas subi l'injection première tombaient rapidement. Le choléra des poules était bien une maladie virulente et son vaccin était trouvé. Pasteur indiqua le moyen de le préparer et de le conserver indéfiniment sans qu'il soit besoin de recourir jamais à des animaux contaminés. Par des ensemencements renouvelés toutes les vingt-quatre heures, on pouvait conserver le microbe dans son état le plus fort de virulence ; plus on laissait d'intervalle entre chaque culture et plus la puissance du microbe diminuait. Au bout d'un certain temps, il ne produisait plus rien en injections sous-cutanées. Il était donc facile d'avoir ainsi, par culture pure, des microbes de toutes les forces. Or un virus faible neutralise le virus immédiatement supérieur ; on pouvait, de virus en virus, arriver sans danger au plus virulent.

Le jour où la nouvelle de cette découverte parvint à l'Académie, un savant docteur, M. Bouley avait dit : « Ce n'est là qu'un commencement, une doctrine nouvelle s'ouvre pour la médecine ; et cette doctrine m'apparaît puissante et lumineuse. Un grand avenir se prépare, je l'attends avec la confiance d'un croyant et le zèle d'un enthousiaste. » Les faits prouvèrent bientôt qu'il ne s'était point trompé. Pensant que le charbon pouvait avoir une nature semblable à celle du choléra, Pasteur se mit aussitôt à étudier l'étiologie de cette maladie. Koch avait déjà fait connaître que le charbon donnait des spores, sorte de semence, susceptible d'une vie ralentie très longue et pouvant reproduire au moment favorable le bacille charbonneux. Pasteur vérifia cette découverte : des spores recueillies dans une fosse d'animal mort du charbon, depuis douze ans, donnèrent un microbe aussi virulent qu'il eût pu l'être au premier jour. Mais, comment ces spores peuvent-elles arriver, du fond des fosses où elles sont enfouies, à la surface du sol ?

Un jour, en se promenant, Pasteur remarqua dans un champ

un coin de terre d'une couleur particulière ; il en demanda la raison à un paysan, qui lui répondit que l'année précédente il avait, à cette place, enfoui quelques moutons morts du sang de rate.

Se penchant vers le sol, Pasteur aperçut une grande quantité de ces petits tortillons de terre que les lombrics laissent derrière eux. Il prit à cet endroit quelques vers et un peu de terre, il les soumit à une analyse minutieuse et ne tarda pas à découvrir qu'ils contenaient des spores charbonneuses.

Un peu de terre diluée et inoculée à un cobaye le fit promptement périr. Ce transport des spores par les lombrics donnait la raison de la fréquence des épidémies charbonneuses dans certains pays ; leur sol est favorable à la vie des vers. Dans les contrées à sol schisteux peu propices aux évolutions des lombrics, on peut avoir de temps à autre un cas de charbon, mais le mal reste isolé parce que les spores n'arrivent jamais à la surface de la terre.

Il est facile d'expliquer la façon dont le charbon se communique ; les spores se mêlent au fourrage ; les animaux les absorbent, et si une tige un peu trop dure produit la moindre lésion, la spore pénètre dans le sang et la mort suit de près.

Chez l'homme, les agents de contagion sont différents. Qu'une mouche, un insecte quelconque, après avoir séjourné sur le cadavre d'une bête charbonneuse, perce de son dard un point de votre épiderme, semblable au serpent, il infusera dans votre sang un poison plus redoutable encore : le *Bacillus anthracis*.

Pour trouver le vaccin, Pasteur essaya de suivre la méthode qui lui avait réussi dans le choléra des poules. Il parvint à empêcher la formation des spores en maintenant le bacille dans un bouillon neutre de poule à 42° Les cultures reproduites à intervalles divers donnèrent toutes les variétés de virulence.

Au bout de huit jours le virus était inoffensif. On vaccina, avec toute la série de cultures, des lapins, des moutons, des bœufs et tous furent protégés contre les atteintes du bacille le plus fort. Une découverte si étonnante ne laissa pas d'avoir des contradicteurs.

Pasteur pour les confondre résolut de faire en public une expérience décisive. Une société agricole de Melun lui offrit les sujets : cinquante moutons et dix vaches. La première moitié, avait dit Pasteur, sera vaccinée : elle résistera à l'inoculation

du sang charbonneux ; l'autre moitié ne le sera pas et succombera quarante-huit heures après l'inoculation virulente.

Ce qu'il avait prédit se réalisa à la lettre dans les champs de Pouilly-le-Fort, le 2 juin 1881, devant un public très nombreux, plus ou moins confiant au début, mais, stupéfait et enthousiasmé au plus haut point par le succès.

L'expérience, recommencée près de Berlin, donna des résultats semblables. Dès lors, la méthode de vaccination se répandit partout et des milliers de victimes furent soustraites à la terrible maladie.

*
* *

Toujours, d'après le même principe, en suivant la même méthode, Pasteur découvrit presqu'en en même temps bon nombre de microbes : celui de la fièvre puerpérale : un leptothrix ; celui des furoncles : le staphylocoque doré et, en particulier, celui d'une maladie très connue dans les campagnes : le rouget du porc, dont il indiqua le vaccin. C'est en étudiant cette maladie qu'il trouva pour les microbes un nouveau mode de culture. Il s'aperçut, en effet, que le microbe du rouget, après avoir passé par le pigeon devenait plus virulent ; qu'au contraire, il s'affaiblissait en passant par le lapin. En variant l'animal, on pouvait obtenir des microbes plus ou moins virulents. Pasteur ne tarda pas à mettre en pratique ce genre de culture « in vivo » dans son étude sur la rage.

Le plus connu des épisodes de sa longue carrière, celui qui l'a rendu le plus populaire, c'est assurément la découverte d'un traitement efficace de cette maladie. La mortalité causée par la rage est minime si on la compare à celle que produisent bon nombre d'affections virulentes. Mais, le nom seul rappelle à l'esprit tant de légendes sinistres, qu'on ne peut s'empêcher de frémir en pensant à la mort atroce qui attendait autrefois le malheureux mordu par un chien enragé. Qu'on se le représente hurlant, écumant, étouffé entre deux matelas, ou bien, abattu, hargneux, attendant, les quatre veines ouvertes, que la mort vienne faute de sang : la chose est tout aussi terrible. On comprend aisément l'immense popularité acquise par un homme qui donne le moyen de triompher d'un pareil fléau. L'étude de la rage n'était pas chose facile. On connaît peu de

maladies dont le mode d'évolution soit si varié, la période d'incubation est indéterminée, elle peut ne durer que quelques jours, comme aussi bien des mois. Pasteur pensait avoir affaire à un microbe, il se mit avec ardeur à sa recherche. Penché sur la tête de chiens en plein accès de rage, il aspirait leur salive avec des tubes effilés et cherchait à voir le microbe qu'il souhaitait découvrir. La maladie affectait surtout le système nerveux ; il était à remarquer que les morsures au visage amenaient plus rapidement la rage que celles des extrémités. Ne pouvant réussir à trouver le microbe, Pasteur se décida à agir comme s'il existait. Il introduisit directement, par trépanation, dans le cerveau d'un chien, une parcelle de la moelle d'un autre chien mort rabique : quatorze jours après, l'animal était en plein accès. C'était dans le cerveau que la rage atteignait son maximum de virulence : c'était là le meilleur terrain pour sa culture. Mais par quels moyen obtenir pour le virus rabique cette variation d'intensité croissante et décroissante, si heureusement trouvée pour le choléra des poules et le charbon ?

Impossible d'isoler pour le cultiver dans un liquide approprié le microbe inconnu ! Se rappelant la variation de virulence que prenait le rouget du porc en passant par divers animaux, Pasteur essaya de cultiver la rage sur un être vivant. Un lapin mourut dix jours après avoir reçu dans son cerveau un peu de moelle rabique et on ne tarda pas à remarquer qu'en passant de lapin en lapin, le virus augmentait d'activité. Les mêmes expériences répétées sur le singe, donnèrent des résultats contraires. La rage avait donc le caractère des maladies virulentes ; mais, on atténuait la virulence du charbon en laissant vieillir sa culture, pourquoi n'essaierait-on pas de la diminuer de la même façon pour la rage ? L'expérience tentée avec des moelles de lapin montra que, suspendues dans un air bien sec, ces moelles perdent peu à peu leur virulence première et sont inoffensives au bout de quatorze jours. Il y a, entre le premier jour et le dernier, une véritable gamme de virulence. Si on inocule une pleine seringue Pravaz de bouillon stérilisé contenant successivement chacune de ces moelles en commençant par celle du quatorzième jour, un chien devient complètement réfractaire à la rage. De même l'animal mordu et suivant ce traitement ne succombe jamais à la première morsure, parce que la période d'incubation, toujours assez longue, est

utilisée pour l'immuniser par vaccinations successives. Restait à appliquer ce traitement pour l'homme ; Pasteur n'osait pas, et du reste, n'étant pas médecin il ne pouvait l'entreprendre. Mais voilà qu'un jour, le 4 juillet 1885, trois personnes arrivent à son laboratoire. L'une d'elles, le jeune Joseph Meister avait de nombreuses morsures aux mains et aux jambes. Le chien, auteur de ces blessures, avait été reconnu enragé à l'autopsie. La gravité des morsures était telle que, d'après les docteurs Vulpian et Grancher, la mort de l'enfant était inévitable. On se décida donc à lui appliquer le traitement dont l'efficacité avait été si bien démontrée pour les chiens. En dix jours, treize inoculations furent faites, la dernière était d'une virulence extrême, supérieure à celle de la rage des rues.

Trois mois après, Pasteur avait le bonheur d'annoncer à l'Académie que l'enfant était hors de danger et se portait très bien. La même expérience répétée sur un berger dans le même temps, donna le même résultat heureux. Depuis, c'est par milliers que l'on compte le nombre des personnes traitées et c'est à peine si la mortalité s'élève à 4 ou 5 pour 1 000.

*
* *

En jetant sur l'œuvre de Pasteur un coup d'œil d'ensemble, nous n'avons donné qu'une succession de faits par ordre de dates, laissant de côté toute réflexion sur le principe et la méthode. Il semble absolument nécessaire de dire quelques mots à ce sujet. Si le hasard est venu quelquefois à l'aide de Pasteur, il n'en est pas moins vrai que toutes ses découvertes sont le fruit de son travail persévérant, de son génie et de sa méthode (1). « Imagination figuratrice, expérimentation créatrice, actives et puissantes toutes deux, mais interférant et se réduisant sur leurs limites communes, de façon à ce que leurs domaines restent séparés, voilà ce qu'on trouverait dans tous les travaux de Pasteur. » En commençant une étude, il voyait le but à atteindre, il avait une idée dans l'esprit, idée qui lui était suggérée par ses travaux antérieurs ou intuition directe, trait de lumière qui n'appartient qu'aux hommes de génie. Il essayait alors de vérifier par une expérimentation, aussi ri-

(1) M. Duclaux. — *Annales* de l'Institut Pasteur, 25 octobre 1895.

goureuse que possible, ce qu'il avait conçu. Il s'arrêtait à toutes les difficultés, examinant avec un soin extrême chaque point obscur ou mal établi, pour repartir ensuite de l'avant lorsqu'il s'était enfin bien assuré sur ses dernières (1). « Sûr de ses résultats et fort de de la vision intérieure qui les rattachait logiquement à des notions déjà acquises ou des notions nouvelles dont il pressentait la vérité ; raffermi par le sentiment de la continuité et de la solidité de l'ensemble, M. Pasteur, se permettait parfois de vaticiner et de dépasser dans ses prévisions les limites de l'expérience. » Son imagination s'envolait vers d'immenses horizons et son esprit concevait des choses qui échappaient à tout son entourage.

Toutes ses découvertes découlent logiquement les unes des autres : des cristaux, il est amené aux fermentations, et de là aux maladies qui ne sont, en quelque sorte, que la « fermentation de l'être vivant : » de la cristallographie il passe à la pathologie et cela précisément grâce à cette puissance d'imagination, à cette claire vue qui lui faisaient supposer et découvrir toutes les conséquences, même les plus lointaines, de ses moindres expériences. La fécondité de sa vie, ne peut s'expliquer que par cet heureux ensemble de qualités (2) « par cette intuition nette du but à atteindre, ce mélange d'audace et de prudence dans la marche en avant et par dessus tout cette sécurité à l'arrière, cette patience, cette persistance à revenir sur une position conquise pour bien s'y asseoir et résister à tout assaut. »

*
* *

Après avoir parlé d'un génie tel que Pasteur, on ne peut évidemment terminer sans dire un mot des conséquences de ses découvertes, elles font partie intégrante de l'œuvre.

Par ses découvertes, Pasteur a communiqué à l'industrie, à l'agriculture, mais surtout à la chirurgie, à la médecine et à l'histoire naturelle un mouvement nouveau et bienfaisant. — Le brasseur, en modifiant à son gré les ferments peut aujourd'hui produire à coup sûr telle ou telle bière ; le vin convenablement préparé peut se conserver à l'abri de toute altération ;

(1) M. Duclaux. — *Annales* de l'Institut Pasteur, 25 octobre 1895.
(2) M. Duclaux. — *Annales* de l'Institut Pasteur, 25 octobre 1895.

l'élevage méthodique des vers à soie permet de prévoir quelle sera la récolte ; enfin, le laboureur ne craint plus de voir ses troupeaux décimés par le charbon.

En médecine et en chirurgie la révolution a été rapide et complète. Avant Pasteur, on n'avait sur les maladies virulentes que de vagues notions, on les croyait dues à un déplacement de molécules dans l'organisme, la contagion ne s'expliquait pas. Jamais un médecin n'avait vu et, à plus forte raison, cultivé de microbes. Aujourd'hui, l'agent producteur et transmetteur des maladies est connu : c'est le microbe à peu près partout et toujours. Il ne reste qu'à le découvrir pour chaque maladie, à étudier ses mœurs spéciales, à donner le moyen de le rendre impuissant. Pasteur a inventé la méthode et trouvé le vaccin pour le charbon et la rage. A sa suite, bon nombre de savants se sont mis à chercher. Déjà quelques microbes sont isolés et connus ; quelques-uns ont laissé deviner complètement le secrèt de leur vie et l'on est arrivé à contrebalancer assez efficacement leur funeste influence.

Pour atteindre ce but, on emploie deux méthodes générales, l'une défensive et préventive qui consiste en prescriptions hygiéniques, l'autre curative, constituant à proprement parler, la thérapeuthique anti-microbienne.

L'hygiène, autrefois purement empirique, est devenue une véritable science. L'ennemi à combattre étant connu, on peut, en étudiant ses gestes, donner le moyen de l'éviter ; la méthode antiseptique aboutit jusqu'à un certain point à ce résultat.

Les microbes sont en grande quantité dans l'air et se déposent sur les objets qui nous entourent ; donc, grande propreté des locaux. Si vous avez à panser une plaie quelconque, si vous voulez pratiquer une opération, n'employez que des linges passés à l'étuve vers 120°, ou, tout au moins plongés dans une solution de sublimé ou d'eau phéniquée ; les instruments bien propres, sont passés à la flamme ou dans un liquide antiseptique.

Un malade vient de mourir de la tuberculose, par exemple, sa chambre et tous ses habits doivent être soigneusement désinfectés sans quoi le microbe attendra en paix l'occasion favorable de frapper une autre victime. Les moyens sont variés mais le principe est le même ! tuer les microbes ou empêcher leur évolution.

Cependant, si, malgré toutes ces précautions, le microbe parvient à s'implanter dans l'organisme, il faut à tout prix l'en chasser ou le rendre impuissant : il faut vaincre ou mourir. Certaines substances chimiques, le gaïacol, par exemple, sont employées dans ce but avec assez de succès. Mais la méthode de vaccination est de beaucoup la plus efficace : elle peut être à la fois préventive et curative.

Un nouveau vaccin d'une grande importance a été découvert par les docteurs Roux, Chaillou et Martin : le sérum antidiphtérique. La sérumthérapie arrache à la mort des centaines d'enfants voués jadis à la fin la plus épouvantable. Le sérum de Marmoreck produit dans l'erysipèle des résultats marqués. Les recherches sont dirigées de tous côtés vers le traitement, par le sérum, de la plupart des maladies virulentes ; la tuberculose, en particulier, est l'objet de travaux incessants, et l'humanité anxieuse attend, désire de toute son âme ce sérum antituberculeux.

L'on peut se demander comment ces vaccins, ces sérums, agissent dans l'organisme pour détruire les microbes, comment ils peuvent nous immuniser contre les maladies virulentes. Plusieurs théories ont été émises à ce sujet. Nous ne parlerons que de la plus récente qui est aussi la plus attrayante par sa simplicité. Elle est basée sur ce principe que, chez les êtres inférieurs « la vie empêche la vie. » — Nous avons vu comment, à propos du charbon, on pouvait attribuer à la grande quantité et à la vitalité des globules rouges, la résistance des poules à la maladie. Nous avons vu Pasteur expérimenter le conflit qui pouvait exister entre les bactéridies charbonneuses et les bactéries banales telles que le vibrion septique. Les travaux de M. Mustchuikoff ont donné ces temps derniers une explication plausible de l'immunité. Les bactéries agissent de deux façons dans l'organisme, soit en engageant pour ainsi dire une lutte corps à corps avec les principes vivants, soit en essayant de les empoisonner par les toxines qu'elles secrètent. Or, il existe dans le sang, à côté des globules rouges, d'autres globules plus pâles, plus souples, doués de mouvements divers et possédant la propriété de pénétrer partout, dans les plus petits conduits. Ces leucocytes, comme on les appelle, sont, dans la nouvelle théorie les agents opposés à nos ennemis. Une bactérie s'est-elle introduite dans

leur domaine, aussitôt ils la devinent, se précipitent à sa rencontre, l'enveloppent dans leurs prolongements amiboïdes et la digèrent; mais, si le milieu est défavorable, s'ils sont trop faibles, si l'ennemi est en nombre, alors ils succombent et la mort de l'organisme qu'ils habitent s'en suit fatalement. S'ils ont affaire à une bactérie traîtresse qui, prudemment retranchée dans un point du corps, distille et répand son poison, les leucocytes secrètent une antitoxine qui neutralise l'effet de la toxine, celle-ci devient alors inoffensive.

Le vaccin a pour but de développer, de fortifier ces leucocytes appelés maintenant phagocytes à cause de leur faculté de dévorer les microbes; il est destiné à les aguerrir peu à peu, à les habituer à combattre.

Si, en effet, les phagocytes se trouvent tout à coup en face d'un ennemi de première vigueur, ils ne peuvent manquer de périr, tandis que si on leur présente un ennemi faible, ils en ont facilement raison, et leur force s'accroît dans la lutte comme celle de l'athlète par l'exercice. Ils sont aptes désormais à combattre un ennemi un peu plus fort et bientôt ils pourront triompher du plus vigoureux.

D'une façon indirecte, il est vrai, mais certaine, Pasteur a fait progresser l'Histoire Naturelle, en particulier la botanique. Les succès que lui avait valu le microscope ont mis en honneur cet instrument. Le monde des êtres inférieurs a été révolutionné complètement. Un nombre considérable d'individus, d'espèces nouvelles, ont été découvertes et la flore des mousses, des champignons, des algues a été complètement transformée. Les ferments appartiennent en partie à la classe des champignons; les bactéries sont des algues d'une famille bien déterminée : les cyanophycés.

Cette classification des microbes, des bactéries, permet d'en faire une étude rationnelle. L'examen microscopique des humeurs permet de porter des diagnostics sûrs; l'analyse des terrains fait prévoir leur rendement : s'ils ne contiennent pas de microbes ou s'ils en contiennent peu, ils seront peu productifs : car ce sont les microbes qui rendent assimilables les matières azotées animales ou végétales ; signalons, en particulier, l'action du *Risobium leguminosarum* qui a la faculté d'absorber l'azote à l'état libre.

Pasteur a touché à tout et partout; ce fut un novateur, un

bienfaiteur. Il s'est livré tout entier au service de l'humanité : faire le bien était sa passion, et jusqu'à la fin de sa vie il y travailla de toute la puissance de son esprit, de toute l'ardeur de son âme. Il avait dit lui-même : « Le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque. » De plus, il resta toujours chrétien croyant et convaincu ; on se rappelle la magnifique profession de foi qui sortit de ses lèvres lors de son entrée à l'Académie : « Les grandeurs des actions humaines se mesurent à l'inspiration qui les fait naître, disait-il ; heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit ! Idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile, ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'Infini ! » Grand savant et chrétien convaincu, tel fut Pasteur. Il a montré clairement à tous, par son exemple, que la science n'est pas « par nature ennemie de la foi » et qu'au contraire, c'est dans les grandes idées morales qu'elle prend naissance.

Une si belle vie fut couronnée par une sainte mort, le 6 octobre 1895 ; Pasteur avait 73 ans.

La foule immense qui suivit son convoi, les nombreux discours prononcés sur son tombeau ont montré combien il était aimé et admiré de tous ; et, chose rare à notre époque, pas une note discordante n'est venue se mêler à ce concert de louanges. Les belles manifestations renouvelées il y a quelques semaines, lors du transfert de ses cendres dans cet Institut resplendissant de sa gloire ont prouvé que son souvenir vivait au fond de tous les cœurs reconnaissants. Il y vivra longtemps, car son nom fait époque dans la science de la médecine, comme celui de Cuvier dans la zoologie, comme celui de Lavoisier en chimie ou de Napoléon dans l'histoire.....

CHARLES MONDAIN,
Président de la Conférence Chevreul.

DES INONDATIONS

Et des moyens de les prévenir

Un des principaux objets confiés à la vigilance et à l'action de l'Administration est le soin de prévenir et de combattre les accidents calamiteux ; et, entre ceux-ci, les inondations méritent la plus grande attention. Cette étude touche à des matières très diverses, tant dans les causes qui produisent les inondations que dans leurs effets, surtout à raison de leur soudaineté et de l'impossibilité de les prévoir. Dans une longue carrière administrative, j'ai pu les étudier, à peu près dans toutes les parties de la France, et acquérir ainsi une expérience qui m'a conduit à des conclusions que je crois utile de donner aujourd'hui au public. La question ne manque pas d'actualité ; il n'y a que peu de jours que nous avons pu craindre que les crues de nos rivières ne devinssent tout à fait désastreuses, et les journaux parlent encore de leurs effets et des appréhensions des populations. Si après cinq ou six jours de pluies très ordinaires dans cette saison, et pas plus abondantes qu'elles ne le sont habituellement, nous avons pu avoir des alarmes, on peut être certain que pendant la saison qui commence, il pleuvra bien davantage ; il y aura des neiges et des fontes de neiges et plusieurs fois même des débordements des rivières. Ils vont devenir, non plus des accidents rares et passagers, mais une intempérie habituelle.

C'est un fait acquis, qui est sous nos yeux au moment même où j'écris ; autrefois les inondations ne se produisaient qu'à de longs intervalles, à la suite de pluies très grandes et très prolongées, embrassant le bassin entier d'une rivière, ou après de grandes fontes de neiges dans les montagnes et surtout

lorsque les crues de plusieurs rivières y concouraient ensemble. A présent il suffit de quelques jours de pluie, même d'un seul orage, dans une contrée restreinte, pour amener des débordements.

D'autre part, il est encore constant que le lit des rivières et des fleuves s'ensable constamment ; les bancs s'y multiplient et s'y accroissent, et les barres de leurs embouchures s'augmentent. Cependant on ne peut reprocher à l'administration aucun manque de prévoyance : ses efforts, ses travaux ne se sont pas ralentis, on a multiplié les dragages dans le cours inférieur et moyen des fleuves, mais ils ne suffisent pas à maintenir même le régime ancien, bien loin d'y apporter aucune amélioration.

En même temps l'administration poursuit avec constance le curage de tous les cours d'eau et ses soins, pour assurer le plus prompt écoulement des eaux, ne se ralentissent pas.

J'ai réuni ici ces deux ordres de faits parce que je les crois en rapport intime et comme je le dirai plus loin, ce rapport doit être étudié. Peut-être en sortira-t-il quelque enseignement.

On dit : c'est le déboisement qui est la cause des inondations, et cela dit, on croit avoir tout dit et l'on se tient tranquille, comme s'il suffisait d'indiquer la cause d'un mal sans s'occuper d'y chercher le remède. Il est vrai que le déboisement des montagnes est une des causes de la fréquence des inondations, mais ce n'est pas là cause unique, ni même la plus générale. Le déboisement n'a pu avoir d'action sur le régime des rivières que pour celles qui prennent leur source dans les montagnes, ce qui n'est le cas que pour vingt de nos fleuves ou rivières considérables. Toutes les autres naissent dans des plaines ou des pays de peu de relief où il n'y a pas eu de déboisements, la Seine en particulier.

Mais admettons que le déboisement ait eu les résultats qu'on prétend : il saute aux yeux qu'on devrait s'occuper de reboiser tout ce qui est susceptible de l'être, et à cet égard on ne fait rien. Il faut dire que le reboisement ne serait pas une petite affaire, ni une chose qu'on puisse faire instantanément et dont on puisse attendre un résultat prochain. C'est une opération qu'il faudrait suivre avec constance, une grande persévérance, et qui durerait bien un siècle, surtout si l'on tient compte des

habitudes et de tous les intérêts qu'il faudrait choquer. En attendant faut-il rester les bras croisés devant un fléau tous les jours plus menaçant et qui complique encore la situation presque désespérée de l'agriculture française?

Le cours de tous les fleuves et rivières peut être divisé en deux parties. Je comprends dans l'une la partie supérieure *non navigable*, flottable ou non, sans distinction à cet égard, parce que pour l'étude que je poursuis il n'y a pas de différence entre les rivières flottables et celles qui ne le sont pas; l'autre, la partie inférieure, ou *navigable*. La première de ces deux parties est généralement de pente assez rapide. Ces cours d'eau sont encaissés dans des ravins ou vallées étroites, avec des rives coupées à pic, habituellement garnies d'arbres de moyenne grandeur, aulnes, saules et autres.

Jadis cette partie des rivières était confiée aux soins de l'administration des Forêts qui portait le titre d'administration des Eaux et forêts. On a cru bien faire en enlevant aux Forêts les cours d'eau quelconques et en les donnant aux Ponts-et-Chaussées. Il me semble qu'on a eu tort. Il y a des rapports si continus entre le régime des eaux et les questions forestières (le reboisement par exemple) qu'on aurait bien fait de laisser les uns et les autres dans les mêmes mains. Quant à la capacité scientifique et technique, l'Ecole Forestière de Nancy est aussi en état de la donner à ses élèves que l'Ecole Polytechnique, avec cet avantage qu'à l'instruction théorique elle peut joindre un enseignement pratique; et pour la police et le règlement des usines, des moulins et des scieries qui sont sur les petits cours d'eau, les agents forestiers ont toute compétence. Quant aux rivières navigables elles sont bien placées dans les mains des ingénieurs. Ces rivières sont toujours de pente sensiblement réduite qui devient nulle au point où remonte la marée. C'est dans cette dernière partie que se déposent les limons et les terres que les eaux ont charriées et que se forment les ensablements: en d'autres termes le lit s'exhausse tandis que dans la première partie il va toujours se ravinant, se creusant davantage. Tels sont les faits sur lesquels nous avons à raisonner.

J'ai dit que dans leur cours supérieur les rivières étaient ordinairement encaissées dans des ravins ou vallées étroites à pentes abruptes et le plus souvent boisées. Ici les inondations

ne sont pas à craindre, car elles ne font aucun mal. Si elles couvrent les taillis qui bordent les cours d'eau, elles ne sont pour eux qu'un arrosage bienfaisant et les limons que ces bois arrêtent au passage engraissent le sol. Dans les parties où ces vallées s'élargissent on voit souvent des prairies pour qui les inondations sont inoffensives et même bienfaisantes. Que seront quelques dépôts de sable où l'herbe poussera l'année prochaine? En attendant, la prairie recevra un arrosage abondant et limoneux, le meilleur de tous les amendements. Il n'y aurait de mal que si la crue coïncidait avec les foins murs ou coupés, mais cela n'arrive pas ; les crues ne se produisent que pendant la saison pluvieuse, en hiver, au moins deux mois avant la fenaison, ou au fort de l'été à la suite d'un orage et alors les foins sont faits depuis deux mois encore. Dans ce cas même, elles assureraient une très belle récolte de regain.

Les berges des rivières sont garnies d'arbres qui les consolident, les empêchent d'être minées et entraînées par les eaux. La conservation de ces arbres était donc désirable et il eut fallu la maintenir, la compléter même partout où l'autorité administrative aurait pu exercer son action. Mais bien loin de là ; dès le début de l'Empire on s'est pris d'un beau feu pour opérer dans toute la France le curage de tous les cours d'eau et l'essartement de leurs rives, assurer, comme on le disait, le plus libre et le plus prompt écoulement des eaux. J'ai fait comme les autres : non seulement j'ai prescrit et fait exécuter nombre de curages et d'essartements dans les arrondissements qui m'ont été confiés, mais mon zèle a été jusqu'à les pratiquer chez moi, dans mes propriétés, en devançant même les arrêtés des préfets. On a loué le bon exemple que je donnais. Mais c'est alors que l'expérience m'a ouvert les yeux, et que j'ai été conduit à étudier par les faits cette question si compliquée du régime des eaux et des inondations. J'ai vu celles-ci se multiplier, devenir chaque année plus fortes et plus soudaines. On ne s'instruit qu'à ses dépens.

Quand les berges d'une rivière sont dépourvues des arbres et des souches qui les consolidaient, quand partout elles ont été tranchées à vif par un curage récent, elles se délayent et s'éboulent sous l'action du moindre courant, et la rivière ne roule qu'une eau bourbeuse.

On avait prescrit ces mesures pour accélérer le cours des

eaux ; ce résultat a certainement été obtenu ; mais y a-t-il lieu de s'en applaudir ?

Supposons une rivière qui devait écouler un certain volume d'eau (son débit naturel tel qu'il était depuis des siècles) qui devait, dis-je, l'écouler en 24 heures à un point donné, un pont par exemple. Si, par suite de l'accélération des eaux, celles-ci doivent passer sous ce pont en 12 heures, il est évident que ce pont va devoir servir de débouché à un volume d'eau double de celui en vue duquel il a été construit. Ce que je dis de ce danger de la trop grande accélération des eaux est si bien acquis que dans la récente crue de la Seine les ingénieurs ont fait remarquer que celle-ci avait été inoffensive parce qu'elle n'avait pas coïncidé avec celle de la Marne.

Mais ces eaux qui autrefois coulaient à peu près pures, en partie déjà débarrassées du sable et des terres qu'elles entraînaient, par les taillis qu'elles avaient traversés, sont aujourd'hui chargées de toutes ces matières, leur volume en est encore plus que doublé. Tenons-nous en au double. Le volume des eaux qui vont passer sous ce pont, doublé deux fois, est quadruplé.

Il sera emporté.

Et s'il ne l'est pas, il fera barrage, et toute la campagne en amont sera inondée. C'est alors qu'il y aura des ravinages, des amoncellements de sable et de gravier, des cultures bouleverversées et détruites. Puis, emportant les terres les plus meubles, celles arables, la rivière les jettera dans un fleuve pour ensabler son lit et produire ces bancs sans cesse renouvelés que les plus puissants dragages ne parviennent pas à enlever.

Ce n'est pas tout : il y a une cause encore inaperçue quoique très puissante, comme toutes celles qui agissent d'une manière insensible et continue. C'est la manière dont on a établi partout les routes et les chemins, et surtout leurs fossés.

Je serais bien fâché qu'on put voir dans ce que je vais dire quelque chose contre le soin qu'on a mis à étendre et à compléter les voies de communication. Au contraire, je pense qu'on ne fera jamais trop de chemins : leur utilité, leur nécessité n'ont pas besoin d'être démontrées, mais ce n'était pas une raison pour les faire maladroitement.

Qu'on regarde ce qui se passe le long des routes un jour de grande pluie : des deux côtés les fossés sont gonflés par les eaux de la route et par celles qui découlent des champs voisins.

Ces ruisseaux sont des torrents d'autant plus rapides que les cantonniers leur ont donné autant de pente que le permettait celle du terrain. Voilà encore des eaux chargées de matières terreuses et précipitées dans nos rivières plus vite qu'elles n'y seraient arrivées dans l'ordre naturel des choses. Elles auraient baigné le sol, l'auraient pénétré jusqu'à la racine des plantes pour y raviver la végétation, puis s'écoulant lentement, se filtrant même dans les couches inférieures, celles surabondantes auraient seules été évacuées, sans emporter avec elles ni limon ni sable. On ne sait pas suivre avec assez d'attention les indications de la nature, elles sont bonnes cependant à consulter.

La nature ne nous donne pas la pluie comme un fléau dont nous devons nous débarrasser le plus promptement possible. Elle est au contraire un bienfait, elle est un des éléments nécessaires de la végétation et les eaux sont d'autant plus bienfaisantes qu'elles pénètrent plus profondément la terre. Mais les forces de la nature sont aveugles et irrégulières, c'est à l'homme qu'il appartient, en s'en servant, de les régler et de corriger leurs écarts. Il faut tâcher de n'écouler que les eaux inutiles, et éviter que cette évacuation n'amène des ravinages.

J'ai trouvé sur ce sujet une observation de Buffon faite il y a 150 ans, et qui m'a paru si juste, que je n'hésite pas à la transcrire ici. Elle est dans l'*Histoire des minéraux* à l'article de la terre végétale.

« Dans les pays habités, dit Buffon, et partout dans ceux où « la population est nombreuse et ou presque toutes les terres « sont en culture, la quantité de terre végétale diminue de « siècle en siècle, non seulement parce que les engrais que « l'on fournit à la terre ne peuvent équivaloir à la quantité de « production qu'on en tire, et qu'ordinairement le fermier « avide ou le propriétaire passager, plus pressés de jouir que de « conserver, effritent, affament leurs terres, en les faisant porter « au-delà de leurs forces, mais encore, parce que cette culture « donnant d'autant plus de produit que la terre est plus tra- « vaillée, plus divisée, elle fait qu'en même temps *la terre est « plus aisément entraînée par les eaux*, ses parties les plus fines « et les plus substantielles dissoutes ou délayées descendent par « les ruisseaux dans les rivières, et des rivières à la mer. « Chaque orage en été, chaque grande pluie d'hiver charge

« toutes les eaux courantes d'un limon jaune dont la quantité « est trop considérable pour que toutes les forces et tous les « soins de l'homme puissent jamais en réparer la perte par de « nouveaux amendements. Cette déperdition est si grande et se « renouvelle si souvent qu'on ne peut même s'empêcher d'être « étonné que la stérilité n'arrive pas plus tôt, surtout dans les « terrains qui sont en pente sur les coteaux. Les terres qui les « couvraient étaient autrefois grasses et sont déjà devenues « maigres à force de culture ; elles le deviendront toujours de « plus en plus, jusqu'à ce qu'étant abandonnées à cause de « leur stérilité, elles puissent reprendre, sous la forme de friches, « les poussières de l'air et des eaux, le limon des rosées et des « pluies et les autres secours de la nature bienfaisante qui tou- « jours travaille à rétablir ce que l'homme ne cesse de dé- « truire. » — J'ajoute que tous les propriétaires de vignes en coteaux savent très bien qu'il leur faut sans cesse rapporter sur leurs vignes les terres que les eaux en ont enlevées. Peut-être aussi cet appauvrissement du sol est-il une des causes des maladies qui se succèdent depuis 50 ans et ont si fort compromis notre culture vinicole.

Quoi qu'il en soit, on voit que dans ce que je viens de signaler des résultats d'une évacuation vicieuse des eaux pluviales il y a une question encore plus grave que celle des inondations, celle de la conservation de la fertilité de notre sol.

A cet égard que faire ?

Oh ! ce serait bien facile et surtout point coûteux. Il suffirait que les Ingénieurs prescrivissent aux cantonniers une meilleure manière de creuser et d'entretenir les fossés des routes et des chemins, et veillassent à ce que dans toutes les parties déclives ces fossés fussent interrompus par de petits terre-pleins ou même de petits barrages, de manière à arrêter les eaux comme dans de petits biefs, à rompre leur courant et à les laisser déposer leur limon, que les riverains viendraient avec empressement chercher comme engrais. Il n'arriverait ainsi aux rivières que des eaux déjà déchargées du plus gros des matières qu'elles entraînent et après un temps assez long, lorsque la première crue de celles-ci serait déjà passée, au lieu de l'augmenter. Quel mal y aurait-il à ce qu'après la pluie les fossés des chemins fussent encore pleins d'eau pendant quelques heures, quelques jours même.

Les conclusions de ce que je viens d'exposer sont : 1° Qu'il n'y a pas à s'occuper (sauf les cas exceptionnels, on voit bien, par tous les détails dans lesquels je viens d'entrer, que je ne suis pas partisan des formules absolues) ; il n'y a point à s'occuper, dis-je, du curage et de l'essartement des cours d'eau et des rivières *non navigables* ; c'est l'affaire des riverains qui feront ce que les circonstances et leur intérêt leur suggéreront.

2° Que par tous les moyens possibles, même en embarrassant avec des rochers le lit des rivières torrentielles, au lieu de précipiter l'écoulement des eaux, il faut plutôt le ralentir, les retenir, pour ne les laisser arriver aux fleuves que graduellement, aussi reposées et aussi peu bourbeuses que possible.

3° Qu'on devrait rendre aux Forêts la surveillance, la police et tout ce qui touche au régime des cours d'eau et des rivières *non navigables*.

Ce que j'ai à dire sur les rivières *navigables* soulève beaucoup moins de questions. En effet, avoir pris un mal à son origine c'est déjà avoir trouvé plus de la moitié du remède. — *Principiis obsta.* — On voit bien que si les crues des affluents des fleuves sont en quelque sorte ménagées et graduées, le danger des inondations sera fort diminué. Il y aura bien encore les cas très rares d'orages multipliés, de trombes d'eau s'abattant sur un pays, cela se voit ; mais à de si longs intervalles qu'il faut accepter ces fléaux comme les tremblements de terre, contre lesquels toute la prévoyance de l'homme ne peut rien.

Si l'on arrivait par les moyens que j'ai indiqués à diminuer considérablement la quantité de matières terreuses que les eaux entraînent, il est encore bien clair que les ensablements du cours inférieur des rivières seraient réduits et que les dragages réguliers suffiraient à empêcher leur accroisement et à maintenir libre l'entrée des ports. Je pense même que dans bien des cas le courant seul des fleuves, aidé de chasses convenablement ménagées, les nettoyerait. Mais comme je n'espère pas que partout on puisse aussi facilement empêcher l'ensablement, il faut s'occuper de celui-ci.

On a vu que par l'action des forces naturelles le lit des rivières non navigables tend partout à se creuser, si on n'y met pas d'obstacle : par contre, le lit des rivières navigables s'exhausse : l'ensablement est le premier degré de cet exhaussement.

A l'égard de la défense des plaines contre les débordements on a essayé de plusieurs systèmes. Le premier qui s'est présenté à l'esprit et qui a été appliqué presque partout a été la construction de digues sur les deux rives du fleuve. Mais le résultat n'a pas été satisfaisant. A mesure que le lit des fleuves s'exhaussait il fallait aussi exhausser les digues, et en cas de rupture de l'une d'elle, ce qui arrive toujours sur un point ou sur un autre, de riches et populeuses contrées étaient inondées et ravagées. On pensa dès lors qu'il valait mieux construire ces digues à une certaine distance en abandonnant aux débordements ordinaires deux bandes de terrains sacrifiés. Ce second système a donné de meilleurs résultats, et la plaine n'est plus inondée que dans les crues exceptionnelles et extraordinaires.

Cet exhaussement du lit des rivières est une chose bien connue et on cite souvent en preuve les villes de l'Italie supérieure qui sont aujourd'hui bien au dessous du lit du Pô. Le même fait s'est produit en France. La ville de Châlon-sur-Saône est en contre-bas du lit de la Saône, et toutes les rues qui vont de l'intérieur de la ville à la rivière montent en approchant des quais. Je m'étonne qu'on n'ait pas songé à un autre moyen pour préserver les villes. Ce serait d'entourer les quartiers exposés de canaux de dérivation qui, prenant les eaux du fleuve quand elles atteindraient un certain niveau, les décharge-raient en aval de la ville. A Lyon, les faubourgs des Brotteaux et de la Guillotière sont menacés par toutes les crues du Rhône ; un canal qui entourerait ces deux faubourgs les préserverait et pourrait même être utilisé pour la navigation et l'établissement de ports à charbons, à bois et autres marchandises encombrantes que le commerce a toujours intérêt à reporter loin du centre des villes. A Tours, également souvent exposée, un canal entourant la ville au midi ne serait ni difficile ni coûteux à creuser dans une plaine toute unie.

Mais surtout, ce qui est important, ce serait de bien déblayer les embouchures des fleuves. L'écoulement donné aux eaux dans la partie la plus basse de leur cours se ferait sentir sur tout le cours supérieur, dont le courant deviendrait plus rapide. Là où des barres obstruent et gênent l'entrée des fleuves, des canaux pourraient les faire éviter à la navigation et ces passes nouvelles seraient alimentées à la fois par la mer et par le fleuve. On gaspille tant d'argent à des dépenses frivoles, et

pour des entreprises chimériques qu'il serait à propos de réserver quelques millions pour des travaux d'une utilité incontestable.

Je n'aurais pas dit toute ma pensée sur un sujet si abondant, si tout en me restreignant je n'exprimais pas mes regrets de voir la France aussi négligente à tirer parti des éléments de richesse qu'elle renferme. Comment se fait-il que, dans un temps qu'on vante comme étant celui d'un grand développement du progrès matériel, on n'ait pour ainsi dire pas songé à utiliser nos rivières comme moyens d'irrigation et d'accroissement des forces motrices. Nous nous abandonnons en aveugles aux caprices des saisons pour l'arrosement de nos terres qui sont tantôt inondées, et tantôt frappées de stérilité par la sécheresse, sans qu'on ait rien fait ou à peu près rien pour régler sur la terre la distribution des eaux qui tombent du ciel. Il n'y a pas une de nos rivières dans son cours supérieur où l'on ne puisse trouver cent endroits qui semblent préparés par la nature pour avec peu de travail et de frais, devenir des réservoirs où les eaux emmagasinées, au lieu de couler inutilement à la mer, pourraient être conservées pour les besoins de l'agriculture. Qu'on ne me dise pas que ce serait une organisation difficile à établir et à faire fonctionner. Comment font les Chinois sur toute la surface de leur vaste empire? L'Inde sur un territoire égal en superficie à toute l'Europe? Plus près de nous ne connait-on pas la fertilité et la richesse de la plaine du Pô, sillonnée de canaux d'irrigation qui répandent partout les eaux des rivières descendant des Alpes et de l'Apennin. Plus près de nous encore, la campagne de Marseille n'a-t-elle pas été transformée par les canaux dérivés de la Durance ?

L'Etat cherche sans cesse de nouvelles ressources. Qu'il fasse ces travaux, et, à quelque prix minime qu'il concède les eaux, il en tirera un revenu énorme. Au lieu de se traîner dans les ornières d'une vieille routine, de ne savoir se procurer de l'argent que par impôts ou des emprunts dont le mirage se dissipera quelque jour, — et quel désappointement fatal ! — cherchez le revenu de l'Etat dans celui des entreprises que lui seul peut et doit faire et qui seront des monopoles légitimes en même temps qu'elles assureront la richesse des particuliers. Laissez au travail ses profits qui, employés par lui, deviendront de nouvelles sources de richesse : ne dépouillez pas chaque génération de sa

fortune patrimoniale sous forme d'impôt d'enregistrement et de droits de succession, n'accablez pas le pauvre sous les frais de justice, profit ignoble de la part d'un gouvernement qui se dit civilisé, utilisez seulement pour votre profit ce que vous avez dans les mains et qui, outre le gain (cette fois légitime) qui nous reviendra, remettra sur pied notre agriculture épuisée et mise par vos impôts de tout genre en état d'infériorité vis-à-vis de celle de tous les autres peuples.

Et les forces motrices, qu'on pourrait aussi concéder à l'industrie ? Je sais qu'aujourd'hui les esprits routiniers ne connaissent plus d'autres sources de force que la vapeur et l'électricité. Celles-ci ont leurs avantages, mais on ne les obtient pas sans frais qu'il faut renouveler chaque jour. L'eau comme force motrice une fois captée agit toujours et son usage ne coûte plus rien.

Ce n'est pas un rêve, car toutes ces choses peuvent se réaliser, elles l'ont toutes été en divers lieux : on peut donc appliquer chez nous ce qui a réussi ailleurs. Il est permis de désirer, il est possible d'arriver à ce que pas une goutte d'eau tombée des nuages n'arrive à la mer sans avoir été utilisée pour les besoins de l'homme.

LE COMTE DE MALARTIC,
Ancien Préfet.

L'économie rurale dans l'Antiquité

AGRICULTURE SPÉCIALE (*Suite*).

IX

SEIGLE, AVOINE ET MAÏS

Les anciens font à peine mention de l'avoine et du seigle comme céréales ; ils paraissent ne les avoir guère cultivés qu'en vert pour les bestiaux. Columelle dit pourtant, mais sans donner aucun détail, que l'on pouvait cultiver l'avoine soit pour son fourrage, soit pour son grain. *Partim semini custoditur* (1).

Le seigle n'est pas même nommé par nos quatre agronomes ; car le *siligo* dont ils parlent était certainement un froment. Le seigle ne figure que dans Pline, qui lui donne son vrai nom, *secale;* mais, tout en vantant sa fécondité, il en fait un portrait peu flatteur qui explique le peu d'estime que l'on avait pour lui et le peu d'extension de sa culture.

Le seigle, dit-il, est cultivé par les Taurins auprès des Alpes ; c'est un très mauvais blé, *deterrimum,* et qui ne sert qu'à faire passer la faim, *et tantum ad arcendam famem.* Il a le chaume grêle, et il est d'un sombre triste, *nigritia* triste. Il y en a qui le mêlent au froment pour le rendre passable ; mais, malgré ce mélange, il est très dur à l'estomac ; *sic quoque ventri ingratissimum.....* Les estomacs modernes ne sont peut-être pas de cet avis.

Mais, *de gustibus et coloribus non est disputandum.*

Le seigle était donc peu apprécié, et c'était dommage, car,

(1) Col., 11, 10.

au dire de Pline, il avait trois grandes qualités : d'être productif, même de l'être au point, assure-t-il, de rendre communément cent pour un, ce qui, de nos jours, paraîtrait merveilleux ; d'avoir beaucoup de poids, *pondere præcipuum ;* et enfin, de se contenter du plus maigre sol (1).

Ce dernier détail est vrai ; quant aux deux autres, ils sont tellement fabuleux (car, en réalité, le seigle est inférieur au froment et comme poids et comme rendement) qu'on peut croire que Pline n'avait jamais vu de seigle autrement qu'en vert.

Moins encore en avait-il goûté, car il se serait convaincu que, même seul, et, à plus forte raison, mêlé au froment, il n'est ni désagréable ni lourd à l'estomac.

Pline donne encore au seigle le nom de *asia* ou blé d'Asie. C'est en effet de l'Asie-Mineure qu'il nous est venu.

Quant au maïs, appelé aujourd'hui *zéa* par les botanistes et *blé d'Inde* par le peuple, — *indoun* dans certains dialectes de langue gasconne, — plusieurs savants se sont demandé si son importation en Europe est de date aussi récente qu'on le croit communément ou si, au contraire, on ne le connaissait pas avant la découverte du Nouveau-Monde. Peut-on souscrire à cette opinion ?

Il est vrai que Pline parle expressément d'une céréale qu'il appelle zéa ; mais il est manifeste que cette céréale n'était à ses yeux qu'une variété de *froment* ; il suffit de lire, dans le livre 18e de son *histoire* les chapitres 19, 20 et 29 pour s'en convaincre.

Aussi, n'est-ce point sur ces textes-là que l'on s'appuie.

Celui que l'on allègue est le suivant :

Après avoir parlé du millet et de ses propriétés, Pline ajoute : «Il y a dix ans, on a apporté de l'*Inde* en Italie *un autre millet* de couleur foncé, à gros grains, et à tige de roseau. Cette tige très grande monte à une hauteur de sept pieds. C'est le plus productif des grains ; il aime les lieux humides. Un seul grain produit trois setiers (c'est-à-dire environ 1 litre et demi) » (2).

(1) Pline, xviii, 40. *Pondere præcipuum; nascitur qualicumque solo cum centesimo grano.*

(2) Pline, xviii, 80. *Milium intra hos decem annos ex India in Italiam invectum est, nigrum colore, amplum grano, arundineum culmo. Adolescit ad pedes septem, prægrandibus culmis. Omnium frugum fertilissimum. Ex uno grano terni sextarii; seri debet in humidis.*

N'est-ce point là une description suffisamment caractéristique du maïs? Celui-ci, en effet, n'a-t-il pas une grande ressemblance avec le roseau? sa tige n'est-elle pas très longue et de couleur foncée (*nigra*, disaient les latins pour désigner cette couleur)? sa productivité ne dépasse-t-elle pas celle de toutes les autres plantes? *Omnium frugum fertilissum*. Quant aux lieux humides, si elle ne les préfère pas, du moins elle s'en accommode bien.

Aussi, M. Fraas, dans son savant ouvrage sur la flore classique (1) n'hésite-t-il pas à admettre l'identification du millet indien de Pline avec notre maïs. Il est vrai que celui-ci a été trouvé en Amérique, mais pourquoi ne pas croire qu'il était, depuis de longs siècles auparavant, venu d'Asie en Occident d'où ensuite il aurait disparu?

Comment, dira-t-on peut-être, une plante aussi précieuse, aussi productive, aurait-elle été délaissée? le paysan n'avait-il pas tout intérêt à en perpétuer la culture?

Assurément, mais ce qu'on objecte contre la disparition du maïs s'appliquerait aussi justement à celle du *millet indien*. Où retrouvons-nous celui-ci, s'il n'est pas le maïs?

Si le millet indien a pu disparaître, pourquoi le maïs n'aurait-il pas pu avoir le même sort?

Pour notre part, nous adoptons volontiers l'opinion de M. Fraas; nous croyons que les caractères assignés par Pline à ce qu'il appelle le *millet indien* conviennent trop bien au maïs pour que ces deux plantes ne soient pas une seule et même chose.

Il y a plus, nous croyons que le millet importé de l'Inde au Ier siècle n'a pas quitté l'Europe depuis son introduction, d'abord, parce que sa disparition totale est tout à fait invraisemblable, étant données les qualités merveilleuses de cette plante, et ensuite parce que le peuple, ce grand conservateur des souvenirs, continue d'appeler le maïs, de nos jours, du même nom que Pline lui donnait. Il ne l'appelle pas seulement *blé d'Inde*, ce qui pourrait convenir aussi bien aux Indes de l'orient qu'à celles du Nouveau-Monde; il l'appelle aujourd'hui encore en plusieurs localités du midi: *milloc*, *millas*, c'est-à-dire *gros millet*, exactement comme le faisait Pline, *milium grano amplum*.

(1) Fraas, *Synopsis*, page 312.

N'oublions pas, en outre, que si le peuple donne au maïs le nom de *blé d'Inde*, ce qui peut être amphibologique, il l'appelle, plus communément encore, *blé de Turquie*, ce qui tranche la question en faveur d'une importation par l'Asie et par les Indes orientales.

La persistance même de ces appellations est pour nous la preuve certaine de la persistance du maïs en Europe depuis Pline. La trouvaille faite au Nouveau-Monde a pu développer cette culture, et cela est historiquement vrai, mais il nous paraît inadmissible qu'elle l'ait créée.

Elle existait déjà depuis de longs siècles, au moins dans le midi de la Gaule. Si cette céréale ne prit pas ailleurs une grande extension, il faut l'attribuer ou à la routine ou à des préjugés ou à d'autres causes que nous ignorons, aux mêmes causes en tout cas que celles qui retardèrent le développement de la culture du *milium amplum* de Pline, lequel, malgré ses remarquables avantages, dut rester confiné en certaines régions puisque Palladius, bien postérieur à Pline, n'en fait aucune mention.

X

LIN ET CHANVRE

A vrai dire, ces deux plantes ne devraient pas figurer dans cette section, puisqu'elles ne constituaient pas un aliment, ni pour les hommes ni pour les bêtes. Elles lui appartiennent néanmoins parce qu'elles étaient rangées par les anciens au nombre des *légumina*. C'est, en effet, à la main qu'on les cueillait, en les arrachant, et non point avec la faucille ou la faux. D'autre part, les textiles que l'on en retirait servaient aux besoins généraux de l'exploitation, et les médicaments émollients que fournissait leur graine étaient aussi employés dans la médecine humaine que dans l'art vétérinaire. Quoi qu'il en soit, c'est ici que nous allons en dire un mot.

Lin. — Cette culture était peu en faveur chez les agriculteurs anciens, comme elle tend à le devenir parmi les nôtres. Ils la trouvaient trop épuisante. Aussi, ne la conseillaient-ils que là

où l'on pouvait espérer d'en retirer un bon prix (1). Palladius était plus radical ; il dissuadait purement et simplement de cette culture. « Il vaut mieux, dit-il, y renoncer ; elle dévore la terre et en dessèche le sein (2). »

Il en fallait pourtant. Car le lin avait une multitude d'usages ; concurremment avec le spart et le poil de chèvre, mais bien préférablement à eux, il servait à la fabrication des voiles de navire ; c'est en lin aussi que se faisaient les filets de pêche et les filets de chasse. Et quels filets ! Servant à prendre ou à retenir non seulement des oiseaux, comme nos engins vulgaires, mais des sangliers, des loups et autres bêtes sauvages ! Dans ce cas, on les faisait assez grands pour enserrer une forêt entière, et assez résistants pour arrêter les fauves, qu'on y traquait. Malgré leur ampleur, certains de ces filets étaient d'un tissu tellement fin que Pline nous assure en avoir vu qu'un seul homme pouvait porter sur ses épaules et si ténus qu'ils passaient par le trou d'une bague. Chaque fil se composait pourtant de cent cinquante brins (3) ».

Des tissus ainsi confectionnés servaient même de cuirasse ; car le fer s'y émoussait. Homère attribue des cuirasses de ce genre à quelques-uns de ses guerriers (4).

On faisait aussi des vêtements de lin. Cet usage existait surtout dans les provinces.

On l'employait enfin pour fabriquer ces immenses toiles, blanches ou bariolées, dont on couvrait le forum et les amphithéâtres pour les abriter contre les ardeurs du soleil et qu'on nommait *velum*.

C'est l'Égypte, l'Espagne, la Germanie, la Gaule surtout, qui fournissaient le textile nécessaire à tant d'usages (5).

On semait le lin en février-mars, ou en octobre-novembre ; celui qu'on semait au printemps donnait un fil plus fin (6).

On semait en terre riche, meuble et fraîche, à raison de six ou huit modii par arpent.

(1) Col., 11, 10.

(2) *Linum serendum non est, nam terræ uber exhurit*, xi, 2.

(3) Pline, xix, 2. *Vidimus tantæ tenuitatis ut annulum hominis cum epidromis transirent, uno portante quo saltus cingerentur. Singula earum stamina centeno quinquageno filo constabant.*

(4) Iliade, 11, 529 et 830.

(5) Pline, xix, 2.

(6) Pallad., xiii, 22 et xi, 2.

Les labours nécessaires exigeaient quatre journées par arpent; il en fallait, en outre, trois pour le hersage, une pour les sarclages au *runco*, et trois pour la cueillette de la plante et la préparation de son textile (1).

On estimait que le lin était mûr quand la graine était bien gonflée et qu'elle avait pris une couleur jaune.

Alors, on l'arrachait et l'on en faisait de petites javelles qu'on liait et qu'on laissait sécher au soleil pendant un jour, les racines en l'air. Puis, on les réunissait tête-bêche et on les laissait ainsi entassées pendant cinq autres jours, durant lesquels elles jetaient leur graine, qu'on recueillait précieusement à cause de ses usages médicamenteux. Quelques gens même s'en nourrissaient (2).

La préparation du textile comprenait le rouissage, le broyage et le peignage; le premier se faisait dans l'eau; on maintenait le lin au fond de l'eau du réservoir ou du ruisseau avec des poids, on l'y laissait jusqu'à ramollissement suffisant de l'écorce; puis on enlevait les javelles et on les faisait sécher au soleil, la tête en bas. Le rouissage avait lieu en juillet, après la moisson des blés.

Quand les javelles de lin étaient sèches, on les *teillait* en les frappant méthodiquement avec un battoir spécial, dont les auteurs n'indiquent pas la forme, mais qu'on appelait *malleus stuparius*.

Venait ensuite l'opération du *peignage ou sarançage*, qui consistait à séparer, avec un peigne en fer, les filaments grossiers (l'étoupe) de la filasse proprement dite.

Celle-ci était d'autant plus appréciée qu'elle avait plus de blancheur et plus de souplesse. L'étoupe servait à confectionner des mèches de lampe.

Le résidu du lin était employé à chauffer les fours (3).

Restaient enfin le filage et le tissage. C'était, nous l'avons vu, l'occupation principale des femmes, particulièrement dans les longues soirées d'hiver. Pourtant, dit Pline, filer est honorable même pour les hommes. *Nere et viris decorum est.* Aujourd'hui, ajoute-t-il, les femmes même rougissent de le faire.

(1) Col., 11, 12.
(2) Pline, xix, 3.
(3) Pline, *Ibid.*

Cinquante livres de lin brut donnaient quinze livres de lin cardé, c'est-à-dire 30 0/0 du poids (1).

Avant de tisser le fil, on l'assouplissait en le battant tout mouillé sur une pierre ; on battait aussi la toile elle-même avec une massue ; car, dit Pline, XIX, 3, les tissus de lin s'améliorent par les coups. *Semper injuria melius.*

Chanvre. La décortication du chanvre se faisait comme celle du lin ; il servait lui aussi pour fabriquer des filets, mais surtout des cordages (2).

On le semait en février ou un peu plus tard dans une terre grasse, bien arrosée ou naturellement humide, après l'avoir bien fumée et profondément labourée (3).

On semait à raison de six grains par pied carré.

La graine était mûre et se récoltait vers l'équinoxe d'automne ; on la faisait sécher au soleil, au vent, ou à la fumée.

Quant au chanvre même on ne l'arrachait d'ordinaire qu'après la vendange et on lui donnait plus tard les apprêts nécessaires.

Les auteurs n'entrent dans aucun autre détail sur la culture du chanvre ; elle était probablement la même que celle du lin (4).

—

SECTION TROISIÈME

Pabula ou Fourrages.

Les fourrages se divisaient en quatre catégories : les plantes coupées en vert, les luzernes, les feuillards et les prairies.

De là, quatre chapitres qui feront le partage de cette section.

CHAPITRE PREMIER

PLANTES-FOURRAGES

Ce sont les mêmes plantes dont nous avons déjà parlé dans la section précédente ; seulement, là, nous avons envisagé leur

(1) PLINE, XIX, 3.
(2) PLINE, XIX, 56.
(3) PALLAD., III, 5, et IV, 5 et COLUM., II, 1.
(4) COLUM. II, 12.

rendement en grain ; ici, nous les considérons uniquement comme productrices de fourrage vert.

Le mode de culture dans les deux cas ayant plusieurs côtés identiques, nous passerons rapidement.

1° *Orge*. Semée vers le 21 septembre sur fumure, immédiatement avant les pluies, elle fournissait de bonne heure d'excellentes coupes pour les bœufs et durait jusqu'au mois de mai. *Usque in maïum mensem ejùs pastura* (1).

2° *Vesce*. On semait la vesce pour fourrage vers le 21 septembre, à raison de 7 ou 8 *modii* (70 ou 80 litres) par arpent ; au lieu qu'on attendait jusqu'en janvier-février, quand on la cultivait pour sa graine, et qu'on n'employait alors que 50 ou 60 litres de semence (2).

On la coupait vers le 15 juin, avant que les gousses eussent durci, *antequam siliquæ ejus durentur* (3).

3° *Avoine*. Mêmes indications. Elle se semait en automne ; l'on en écartait les bestiaux dès le mois de mars si on voulait la cultiver pour son grain. Dans le cas contraire, on laissait paître tant qu'elle était tendre, ou bien on la coupait pour la faire sécher et la garder comme foin. *Cœditur in fenum, vel pabulum, dum viret* (4).

4° *Fenu-grec*, appelé aussi *Cilicie* (5) et *silique* (6). On le semait après une simple *scarification*, *scarificatione seritur*, — c'est-à-dire dans un sillon n'ayant pas plus de quatre doigts de profondeur. Plante éminemment rustique, dit Pline, qui profite d'autant plus qu'on la néglige davantage (7). La *scarification* était un labour léger mais très serré que l'on faisait avec de très petites charrues. *Minimis aratris proscindunt*. C'est sur ce sol ainsi remué qu'on jetait la semence, puis, on la recouvrait au sarcloir ou avec la herse.

Les semailles avaient lieu en automne, à la dose de 7 *modii*. Le *fenu-grec* se cultivait aussi pour sa graine ; dans ce cas,

(1) Pallad., x, 8 ; Cgl. ii, 12.
(2) Col., xi, 6 et Pallad. vii, 3.
(3) Col., xi, 10.
(4) Col., ii, 10.
(5) Pline, xviii, 39.
(6) Col., ii, 10.
(7) Col., *Ibid.*

on le semait en janvier-février, à raison de six modii par arpent (1).

5° *Fourrages mêlés* ou *farrago*. Il y avait sans doute des agriculteurs qui cultivaient séparément le lupin, le seigle, etc., pour les donner en vert au bétail. Mais, le plus souvent, on faisait un mélange de ces semences et de plusieurs autres encore, et c'est là proprement ce que les anciens appelaient *farrago* (2). On donnait aussi à ce mélange le nom d'*ocimum* (basilic), parce que cette plante en faisait également partie (3). L'*ocimum*, dit Varron (4), semblable à celui qu'on cultive dans les jardins, est ainsi dénommé (du grec ὠκεῖς, vite) parce qu'il a une croissance rapide et à cause de ses vertus purgatives.

Quand on le cultivait isolément, c'est lui qui fournissait le premier fourrage vert ; puis venait le *farrago*, puis la vesce, et finalement le foin (5).

Parmi les plantes qui entraient dans le *farrago*, les auteurs nomment spécialement, outre l'*ocimum*, l'orge, la vesce, le seigle, l'ers, la fève et l'avoine (6) ; on y adjoignait aussi d'autres légumineuses.

Ces sortes de mélanges devaient varier à l'infini suivant le goût ou les commodités de chaque agriculteur. Caton, par exemple, recommandait le suivant, au dire de Sura Mamilius : 10 boisseaux de fèves, 2 boisseaux de vesce, 2 d'ers et une petite quantité d'avoine. On semait en automne. Cette dragée était excellente pour les bœufs (7).

CHAPITRE II

LUZERNE

Les fourrages mentionnés plus haut n'étaient qu'annuels. Celui dont nous allons parler durait plusieurs années. Il était

(1) Col., *Ibid.*
(2) Varron, I, 31.
(3) Pline, XIX, 35.
(4) Varron, I, 31.
(5) Varron, I, 31.
(6) Varron, *Ibid.*; Pline, XVIII, 41, 42.
(7) Pline, XVIII, 42.

fourni par la luzerne (*medica*). Elle était ainsi appelée parce que c'est de la Médie qu'elle avait été importée, à l'époque des guerres de Darius (1).

La luzerne était considérée comme le plus précieux des fourrages.

Car, dit Columelle, malgré sa grande productivité, elle engraisse la terre. Elle engraisse aussi le bétail, répare ses forces, et lui redonne la santé ; elle est spécialement bonne pour les vaches, dont elle augmente le lait.

On avait soin de ne leur en donner d'abord qu'avec réserve, à cause des accidents mortels qui en pouvaient être la conséquence : gonflements, ou réplétions sanguines (2).

Un arpent de luzerne était jugé suffisant pour nourrir trois chevaux pendant toute une année. *Jugerum ejus toto anno tribus equis abunde sufficit.*

On semait la luzerne au printemps, en une terre franche, ni sèche ni humide, mais pleine de suc, après l'avoir bien préparée et bien fumée. Les façons préparatoires comprenaient : 1° un bon labour au commencement d'octobre ; 2° un second labour en février, suivi de l'épierrage s'il y avait lieu et de l'émottage ; 3° un troisième labour en mars, suivi d'un hersage. Ce dernier labour était celui de la fumure, faite avec du fumier *vieux* — *vetus fimum injicito* (3).

On traçait ensuite des planches (*areæ*), de 50 pieds de long sur 10 pieds de large, comme on avait coutume de les faire dans un jardin, de manière qu'on pût, du sillon qui les séparait, arroser et sarcler sans marcher sur les plantes (Col. XI, 10). Cela étant ainsi disposé, on faisait les semailles fin avril à raison de dix cyathes (45 litres) par planche ; ce qui faisait 2 modii et demi ou 25 litres par arpent, 103 litres à l'hectare (4). Varron croit même que l'on pouvait se contenter d'un modius et demi, 15 litres (5). Pline parle, il est vrai, de 200 *litres par arpent, in jugero vicena modia !* (6). Mais c'est une erreur manifeste du texte ; il faut lire sans aucun doute *bina* au lieu de *vicena* ; Pline a beau

(1) Pline.
(2) Col., II, 10, Pall., III, 6 ; Pline, XVIII, 43.
(3) Col., et Pline, *ibib.* Varron, I, 42.
(4) Col., *ibid.*
(5) Varron, I, 42.
(6) Pline, XVIII, 43.

dire qu'il faut semer dru pour étouffer les mauvaises herbes ; il est évident qu'il n'a jamais pu venir à l'idée de personne, chez les anciens, de semer 20 boisseaux de luzerne par arpent, alors que pour les blés, dont la graine est beaucoup plus volumineuse, il n'en fallait que 5 ou 6. Pline, au reste, n'avait en agriculture aucune compétence personnelle ; il écrivait sur ces matières d'après Columelle, Varron et Caton ; c'est lui-même qui le déclare (1) ; il est donc incroyable qu'il ait pu leur prêter une pareille énormité, si contradictoire avec leur enseignement. Je le répète, c'est son texte qui est fautif ; il faut le corriger, en lisant *bina modia* (2 modii, 20 litres) au lieu de *vicena*.

Dès lors en effet, le désaccord n'a plus rien de choquant : en présence de Varron qui se contentait de 15 litres et de Columelle qni en demandait 25, Pline, prenant un terme moyen, a mis vingt litres ; quantité, certes, bien suffisante, puisqu'elle est supérieure à celle qu'on emploie communément de nos jours.

Après l'ensemencement, on recouvrait aussitôt la graine, avec des râteaux *de bois*, les anciens croyant que la luzerne souffrait du contact du fer. C'est aussi avec des instruments *en bois* qu'il fallait, plus tard, la nettoyer et la sarcler. *Ligneis restris sarriendus atque runcandus* (2).

Ces sarclages étaient fort recommandés et ils devaient se faire de temps en temps ; le premier avait lieu, — et à la main de préférence — dès que la luzerne avait un pouce de haut (3).

On continuait ces mêmes soins la deuxième année, dès le printemps. A la troisième année, à la même époque, on opérait un rasage complet avec la *marre*, — sorte de rateau denté, à large tête — (4) ; par cette opération, qui enlevait tout le couvert végétal, toutes les herbes parasites étaient détruites ; seule, la luzerne survivait, grâce à la profondeur de ses racines et elle puisait dans cette mutilation une nouvelle jeunesse. *Ad trimatum, ad solum marris radi debet ; reliquæ herbæ ita intereunt sine ipsius damno propter altitudinem radicum* (5).

Après chaque coupe de la luzerne, on l'arrosait souvent, et, sitôt qu'elle avait recommencé de pousser, on la desherbait.

(1) Pline, I, 18.
(2) Col., II, 10. *Identidem runcandus.*
(3) Pline, XVIII, 43.
(4) Col., X, 72 et 88.
(5) Pline, XVIII, 43.

Ainsi traitée, elle durait dix ans, fournissant de 4 à 6 coupes chaque année (1).

Chaque coupe avait lieu au début de la floraison (2), à l'exception de la première pour laquelle on attendait la chute d'une partie de la graine, afin de garnir tous les vides. *Tardius messem primam cum jam seminum aliquam partem ejecerit* (3).

Telles étaient les luzernières des anciens.

Avaient-ils aussi des tréflières? Aucun texte ne l'indique. Ils connaissaient pourtant le trèfle, *trifolium*, et Pline nous parle expressément de sa ressemblance avec la luzerne (4). Mais il ne paraît pas qu'ils en fissent une culture à part, ou du moins ils ne nous en ont point transmis les détails.

Quoi qu'il en soit, ce qui est incontestable c'est la prépondérance que l'*herbe de Médie* (luzerne) avait prise chez eux et la haute estime dont elle jouissait.

Aussi, apprenons-nous par Pline que le grec Amphiloque avait consacré à la culture de cette plante un livre entier (5).

CHAPITRE III

FEUILLARDS

§ 1. *Feuillards ordinaires.*

Pour le gros et le menu bétail, les anciens faisaient grand usage des feuilles des arbres et de leurs jeunes pousses; c'est cet ensemble que nous appellerons *feuillards*.

Ils les ramassaient en juillet et en août, mais toujours avant le lever du soleil ou après son coucher (6).

Les arbres ou arbustes qui les fournissaient particulièrement étaient : le peuplier, l'orme, le chêne, le saule, l'yeuse, le laurier, le roseau, le lierre terrestre et le figuier (7).

Tous ces feuillards n'avaient pas la même valeur; on don-

(1) Col., ii, 10, Pallad., iii, 6 et v, 1.
(2) Pline, *ibid. Incipiens florere secatur.*
(3) Col., ii, 18.
(4) Pline, xviii, 43.
(5) Pline, *ibid.*
(6) Col., xi, 7.
(7) Caton, 5, 30 et 54.; Col., v, 3. Pline, xvi, 38.

nait les uns au défaut des autres ; ce qu'on voulait avant tout, c'était, sans faire souffrir le bétail, économiser le fourrage engrangé et ménager le fenil. Car, dit Caton, pour qui a des bêtes à nourrir, les hivers sont bien longs ! *Hiemes quam longæ sunt !*

Les feuillards étaient tantôt cueillis, au fur et à mesure des besoins, et alors ils étaient servis frais, tantôt emmagasinés pour être donnés au bétail tant qu'ils n'étaient pas tout à fait desséchés. *Frondem condito, non peraridam, pabulum* (1)

C'est en vue du feuillard, — comme aussi pour l'approvisionnement en bois de chauffage — que les anciens utilisaient dans leurs propriétés les bords des chemins et les lisières des champs ; plantez-y, dit Caton (2), des ormes, des peupliers, etc. ; cela vous donnera de la nourriture pour vos bœufs et du bois pour vos foyers. Ils voulaient pourtant que ces plantations se fissent presque exclusivement sur la lisière nord, afin d'éviter l'ombre qui, sur les autres côtés, aurait nui aux récoltes.

Dans ce même but, plusieurs complantaient en ormes, à défaut d'autres clôtures, les limites de leurs domaines.

C'est que le feuillard d'orme était mis au premier rang parmi ceux que nous avons mentionnés ci-dessus (3). Aussi pour l'économiser, lui associait-on souvent, pour une certaine part, celui du peuplier (4).

Mais le feuillard par excellence, supérieur même à celui de l'orme, était fourni par le *cytise*, arbuste que les anciens célèbrent à l'envi et dont nous allons parler.

§ 2. *Feuillard de cytise.*

Il est très important, dit Columelle, d'avoir d'aussi grandes plantations que possible de cytise. *Cytisum esse in agro quam plurimum maxime refert.* Car, il est très utile pour les brebis, les chèvres, les bœufs et pour toutes sortes de bestiaux ; ses fleurs sont recherchées des abeilles (5) ; ses tiges et ses graines, dit Varron (6), sont excellentes pour relever les forces des poules

(1) Caton, 5 ; Pline, xvi, 38.
(2) Caton, 6.
(3) Varron, i, 15.
(4) Caton, 54.
(5) Col., v,12.
(6) Varron, i, 13.

amaigries et pour leur redonner de l'embonpoint. Aucun autre fourrage, dit Pline (1), ne rend le lait meilleur ni plus abondant. Aristomaque, Palladius et Columelle le recommandent même, en infusion aqueuse ou vineuse, pour les nourrices manquant de lait; leurs nourrissons en deviendront plus robustes et plus grands. *Firmiores celsioresque infantes fore.*

Les animaux étaient si friands du cytise qu'ils le préféraient à l'orge, *ita ut hordeum spernant.*

Quinze livres de cytise suffisaient comme ration d'un jour pour le cheval; et vingt livres pour le bœuf; on le donnait aux autres animaux en proportion de leur grandeur (2). La dose était diminuée quand on le servait sec; car on le donnait aussi dans cet état, associé à la paille; mais alors, on le faisait au préalable tremper dans l'eau (3).

C'est en septembre qu'on le coupait, quand il était en graine, si on voulait le mettre en réserve pour l'hiver. Une vieille femme ou un enfant suffisaient à cette cueillette (Pline). Après l'avoir laissé au soleil pendant quelques heures jusqu'à ce qu'il fût fané, on achevait de le faire sécher à l'ombre; puis, on l'engrangeait (4).

Le cytise, non coupé en septembre, fournissait du fourrage vert pendant huit mois, et du fourrage sec le reste de l'année.

C'était donc un végétal éminemment précieux. Aussi Aristomaque disait-il qu'un arpent de cytise rapportait annuellement mille sesterces au moins (210 francs) — 840 francs à l'hectare (5); résultat d'autant plus remarquable qu'aucune plante n'était moins exigeante, soit pour le sol soit pour les soins.

Il n'y avait pas de terrain où il ne prospérât (6). Froid, chaleur, neige, grêle, rien ne lui pouvait nuire (7).

Il venait de bouture ou de graine.

On le semait, suivant les lieux, en automne ou au printemps; mais, d'ordinaire, c'est en automne qu'on opérait le semis, et, au printemps, le bouturage.

(1) Pline, xiii, 47.
(2) Col., *de arbor*, 28.
(3) Col., v, 12.
(4) Col., *ibid*; Pline, xiii, 47.
(5) Pline, xiii, 47.
(6) Col., viii, 4.
(7) Pline, *ibid.*

On faisait macérer la semence, avant de l'employer (Pline).

Quand le cytise avait une coudée de haut, on le transplantait dans des fosses d'un pied, en espaçant les plans de quatre pieds en tout sens (1). Varron réduit l'intervalle à un pied et demi, mais il faut croire qu'il espaçait davantage les lignes; sans quoi les plantes se fussent étouffées (2).

On laissait croître le cytise pendant trois ans; c'est alors seulement qu'on en coupait le feuillage pour les bestiaux. *Post triennium cœdito et pecori præbeto* (3).

Quand on le propageait par la voie du bouturage, on plantait les boutures à la distance indiquée plus haut et on les chaussait avec soin. Pendant les quinzes premiers jours, on les arrosait, à défaut de pluie, et on les sarclait dès leurs premières feuilles (4).

*
* *

Qu'était-ce au juste que le cytise? Il avait certainement de la ressemblance avec la luzerne: vivace comme elle, trifoliée comme elle, et, comme elle aussi, constituant un excellent fourrage; voilà pourquoi, au témoignage de Pline, Amphiloque d'Athènes, avait composé un livre qui traitait de ces deux plantes à la fois.

Mais, si elles se ressemblaient, elles différaient aussi l'une de l'autre sensiblement: car les auteurs anciens sont unanimes à déclarer que le cytise n'était pas une herbe (comme l'est la luzerne), mais un véritable *arbrisseau*. Voilà pourquoi Columelle n'en parle explicitement que dans les deux livres qu'il a consacrés *aux arbres*, le livre cinquième et celui qu'il a spécialement intitulé *De arboribus*.

Au reste, Pline le dit en propres termes: *Frutex est cytisus. Le cytise est un arbrisseau* (5) et Columelle le désigne sous le qualificatif d'*arbuscula* (6).

Cet *arbrisseau* mettait trois ans à atteindre son développement, si bien que c'est alors seulement qu'on commençait à

(1) Col., viii, 6.
(2) Varron, i, 43.
(3) Col., viii, 12. Arb., 28 et Pline, xiii, 47.
(4) Col., *ibid.*
(5) Pline, xvii, 72.
(6) Col. viii, 4.

l'exploiter. *Perficitur triennio* (1). Rien de cela ne peut convenir à la luzerne, qui est *une plante herbacée*, dont le développement se fait dans *une seule année* et qui, après trois ans, commence plutôt à décroître, malgré les soins qu'on lui donne. On a dit que c'était une *luzerne arborescente* (*medicago arborea*). Soit, mais ce n'est là qu'une appellation de botaniste.

Où est l'arbuste qui lui correspond ? C'est ce qu'on ne dit pas. Pourrait-on identifier le *cytisus* des anciens avec son homonyme français, le *cytise*, qui est, en effet, ou un arbrisseau ou un arbuste, et dont les chèvres et les brebis recherchent le feuillage ?

Outre le nom, ils ont de commun aussi leur origine ; le cytise, en effet, est considéré comme originaire des contrées *montueuses* de l'Europe et de l'Asie Méridionale ; or, le *cytisus*, au dire de Pline, fut trouvé d'abord dans l'île *montueuse* de Cythnos (aujourd'hui Thermia) (2), d'où elle passa dans les Cyclapes, et de là, dans la Grèce et, peu à peu, dans l'Italie (3).

Enfin, le cytise se reproduit de *drageons* : or, le cytisus se reproduisait de la même manière, quoi qu'il se propageât également par boutures proprement dites, ainsi que nous l'avons vu. Si ce dernier mode de propagation est nettement indiqué dans Columelle (4), le premier ne semble pas moins expressément marqué par Pline et par Varron, puisqu'ils disent, l'un : *virgulæ de cytiso duriore deplantantur* (5) ; l'autre : *Seritur caule* ; *seritur tenero fructice* (6).

(*A suivre*). CHANOINE BEAURREDON.

(1) PLINE, *ibid.*
(2) MALTE-BRUN, IV, 384.
(3) PLINE, XIII, 47.
(4) COL., *Cacumina cytisorum disponito.*
(5) VARRON, I, 43.
(6) PLINE, XIII, 72.

POUR L'AUTEL ET LE FOYER

PAGES DE MÉMOIRES

—

PREMIÈRE PARTIE — LE PRIEURÉ

(*Suite.*)

Tel était, à des degrés divers, le caractère des petits nobles et bourgeois qui habitaient les villages à *hautes chambres*, tous plus ou moins cultivés, imbus de philosophisme, entichés, les uns de Rousseau, les autres de Voltaire, petits rentiers, petits bénéficiers, médecins, notaires du roi, clercs prébendés, capitaines en retraite, anciennes demoiselles se consolant de leur disgrâce par la lecture des réquisitoires sentimentaux de la *Nouvelle Héloïse*, composant, à l'instar de Julie, des lettres savamment embrasées à quelque amoureux imaginaire. Ce qu'on a dessiné de cœurs percés d'une flèche et composé de refrains en ture-lure à cette époque est incalculable. La collection en formerait un document curieux, peu à l'honneur de cette société bizarrement raffinée, en somme, lamentablement décadente. Quant aux lectures, on ne s'en tenait pas aux galimatias éloquents de Rousseau ; les malpropretés de Voltaire et de Diderot, et Justine et Faublas, et une multitude de productions d'une corruption énervante étaient dans toutes les mains et se passaient de l'un à l'autre, jusqu'à complet éreintement. Les *Etudes* de Bernardin de Saint-Pierre étaient l'Evangile des plus réservés, le roman de *Paul et Virginie* tenait lieu de l'Imitation. Les bibliothèques s'ouvraient à l'*Encyclopédie* et aux longues élucubrations philosophiques ; les romans et les contes sadiques étaient les livres de chevet, les manuels d'insomnie, ayant leur place

Tous droits réservés par l'auteur.

accoutumée, d'ailleurs assez naturelle, entre les onguents de toilette et le pot de nuit.

Tout ce monde allait à la messe, c'était l'usage, recevait son curé, commentait le prône, au point de vue philosophique et sensible, passait la soirée à discuter le *Contrat social* et la constitution anglaise. Les dames lisaient Montesquieu et savaient mieux repriser un chapitre de politique que les mailles de leurs bas.

On avait un goût passionné pour la danse. A nuits entières, les planchers des hautes chambres gémissaient sous les trémoussements des Chloris et des Damons villageois, grimés, fardés, attifés pour l'illusion, car, étant toujours sensible, on voulait être toujours jeune. On voyait de vieux barbons déguisés en bergers Vatteau, et des Dorises passant la cinquantaine jouer les pastourelles à grand renfort de langueurs artificielles, de pamoisons ou d'épanouissements provocateurs, ridicules et sensibles à faire bâiller la lune, qui regardait par la fenêtre. Quand Phébé avait fourni sa carrière et que Phébus, du bout de l'horizon, lançait dans la mêlée ses rayons indiscrets, on les interceptait aussitôt, au moyen de tapis et de couvertures appliqués contre les vitres.

On jouait aussi la comédie un peu partout. Ceux qui n'avaient pas les moyens de représenter les grandes œuvres, comme dans les châteaux, se rejetaient sur les petites pièces à prétentions philosophiques, dont la lecture aujourd'hui serait insupportable. Pour remplir la soirée, on en jouait toute une série, entrecoupée de rondeaux et de morceaux à déclamation, où se donnait carrière la verve sentimentale des lettrés du crû. Et ils étaient innombrables. Pas une paroisse qui n'eût au moins un poète léger, passé maître en l'art de ces petits vers, coulants et froids comme la neige fondue. Quelquefois on chansonnait la cour, les nobles et surtout les jésuites. Cette dernière spécialité était surtout l'affaire de certains clercs à bénéfice, qui, comme l'abbé Morellet, pour ne citer que l'un des plus en vue, n'étaient que des parasites à tonsure, ni prêtres ni laïques, des je ne sais quoi de moitié féminisé, qui vivaient du patrimoine de l'Église. La population moyenne des grands villages se bornait à représenter des pastorales où Rosine et Colas roucoulaient dans les plis d'un rideau de perse, où l'on voyait défiler tout le bataillon pimpant et dégrafé des Anettes et des Chloris, des Damis, des

Léandres, et toutes les variétés poupines de la statuaire en porcelaine. Ces fêtes avaient leurs chroniqueurs, dont les comptes-rendus se retrouvent, remarquables de grâce ingénieuse et de verve polie, dans le vaste épistolier du temps. Jamais on n'écrivit tant de lettres qu'à cette époque, et jamais on n'y mit plus d'esprit, de cet art qui consiste à profiler des bagatelles en longs alinéas pleins d'agrément. Le papier était simple et fort, l'écriture même était belle. De tous les vestiges littéraires de cette époque, si féconde en productions futiles et malsaines, le plus supportable est la lettre, aimable, spirituelle, correcte, ayant, sur un fond souvent bien volage, tous les mérites de la forme, et sans aucun rapport avec les gribouillages impertinents ou prétentieux qui déshonorent les chefs-d'œuvre industriels de la papeterie contemporaine.

Telle était, dans ses traits les plus généraux, la vie de la société moyenne en province, quand la Révolution vint la surprendre et la disperser. On savait bien que des modifications profondes allaient être introduites dans l'ordre social; mais, tandis que les uns voulaient s'en tenir aux réformes justes, les autres applaudissaient déjà aux mesures violentes. De là vint d'abord la division. On cessa de se voir, pour éviter la dispute. Avec le temps le mal s'aggrava. De la division on en vint à la rancune, puis à la délation, aux complots et à toutes les viles pratiques de la discorde. Et cela, entre gens qui, quelques années auparavant, vivaient presque fraternellement. Il est vrai de dire que certains esprits pervertis, contenus jusque-là, se révélèrent tout à coup et se coalisèrent contre les honnêtes gens, d'autant plus exposés que les anciennes autorités étaient contestées ou avaient disparu. De sorte que tous ceux qui pouvaient fuir ne tardèrent pas à se réfugier dans les villes, pour se perdre dans la foule et se mettre sous la protection de la force publique. Ainsi la multitude des petits rentiers qui peuplait les grands villages déserta la campagne et augmenta l'importance des villes. La population rurale, attachée au sol et disséminée, resta seule en proie à des divisions fatales et aux entreprises des coalitions urbaines. Il faut avoir entendu les vieillards qui avaient traversé la Révolution parler avec regret de la félicité paisible de l'ancien temps et du bouleversement subit de toutes les existences, pour se faire une idée de la révolution domestique qui précéda et prépara la révolution politique.

Les historiens, préoccupés de la marche en avant des idées et des faits, ne s'arrêtent point au changement funeste qui s'accomplit tout d'abord dans la condition des humbles. Le tableau qui précède est tracé d'après des souvenirs authentiques, de même que le récit qui va suivre est tout entier composé de faits et d'épisodes puisés dans les écrits anonymes, ou dans les conversations d'anciens qui y prirent part ou en furent les témoins.

IX

Il y avait, à quelque distance du Prieuré, en amont et en aval de la rivière, deux grands villages, du genre de ceux que nous venons de décrire, et dont les habitants étaient les clients de la mère Madeline, pour la vente des produits de sa basse-cour. Aussi, tous les ans, à l'automne, quand les couvées de l'arrière-saison étaient de bonne prise, que les châtaignes, rondes et dorées, dégrafaient leur gaine épineuse et pleuvaient à larges glandées, sous les rafales nocturnes, la ménagère du Prieuré donnait à dîner à tous les messieurs, dames et demoiselles du Haut et du Bas-Village. C'était pour tout ce monde, friand de paysannerie, une fête recherchée, que ces agapes à la ferme. Le dîner durait de midi à trois heures, le souper avait lieu après minuit passé. Entre deux on dansait, on exécutait des rondes sentimentales, on s'amusait à des jeux divers, sous les hangars bien balayés, ou même en plein air, quand l'été de la Saint-Michel donnait à point ses claires journées et ses nuits douces. Sinon, la fête avait lieu dans la grande salle, débarrassée des dépôts qui l'encombraient, et dont la vétusté disparaissait sous des toiles fleuries de roses pâles et encadrées de feuillage. Quant à la table du festin, elle s'allongeait, tout d'une pièce, dans la cuisine, vaste et chaude, en face des dressoirs luisants et largement aménagés, sous les pots et brocs de faïence suspendus aux poutres. C'était plus champêtre, et, quand il pleuvait ou faisait grand vent, beaucoup plus confortable. Il y avait où mettre à l'aise une vingtaine de personnes. C'était le nombre ordinaire des convives. Il n'y avait pas d'enfants ; tout ce monde sensible était célibataire, ou peu curieux des tracas de la famille. Les plus frileux se plaçaient au bout de la table, presque sous le manteau de la cheminée où bouillaient

les pots et les marmites, où la broche lourde tournait au moyen d'un mécanisme solidement fixé à la muraille ; les autres avaient la chaleur de deux fourneaux de briques vernies, allumés dans l'embrasure des fenêtres. La mère Madeline dirigeait la cuisine et le service, aidée de ses domestiques et de quelques journalières du bourg. Pierre avait la fonction d'échanson. Marie s'occupait des crêmes et des friandises. Seul, le père Mathurin était à table, raide dans son habit de mariage entre les deux plus respectables Dorise de la compagnie. Et il s'appliquait de son mieux à leur débiter les galanteries de rigueur, mais il ne s'y entendait guère, le pauvre bonhomme. Il s'épongeait le front comme aux jours les plus chauds de la moisson. Heureusement, Pierre venait à la rescousse, et il était beaucoup plus goûté. Quant à la petite Marie, elle promenait son franc rire autour de la table, répondant avec une ingénuité piquante aux madrigaux et sornettes galantes qui pétillaient au bord des verres. Tout se passait dans les limites de la plus stricte convenance : on connaissait la mère Madeline.

Elle avait coutume de faire ses invitations assez longtemps d'avance, afin de pouvoir changer le jour, de manière à ne manquer personne. En allant porter ses denrées, elle s'informait si, à telle date, M. Jacques Dubuisson serait de retour de son excursion annuelle aux îles normandes; Si M. Anacharsis Fouillu, l'archiviste, ne serait pas encore parti ; si Mlles Julie et Aglaé auraient terminé leur cure à Batignolles-de-l'Orne ; surtout si Mme la chanoinesse Douasne, la plus grosse rentière, serait revenue de ses pèlerinages ; enfin, si M. le prieur, M. le vicaire, et le chapelain du Haut-Village ne seraient pas en conférence, etc. Elle voulait avoir tout le monde, la bonne mère Madeline. Or, cette année-là, elle fut bien décontenancée en faisant sa ronde habituelle. Personne n'acceptait franchement. — « Nous verrons, mère Madeline, disaient les uns, merci tout de même. » — « Nous en reparlerons, si vous voulez, disaient les autres ; en tout cas, ne changez pas le jour pour nous ». Ceux-ci alléguaient un voyage probable ; ceux-là, un départ définitif ; les plus rechignés refusaient tout net.

— Mais c'est comme dans l'Evangile, disait la mère Madeline, qui près d'un mois battit l'estrade du haut au bas village, qu'est-ce qu'ils ont donc cette année ? Que le monde devient drôle !

Et elle contemplait mélancoliquement sa dinde, qui engloutissait des setiers de noix fraîches, pour lui parfumer les chairs, ses oies, larges et appesanties, et ses poulets gaillards, et ses pintades gémissantes, et les lourdes grappes qui commençaient à se rider sur la tonnelle, et les pêches sanguines, qui tombaient aux premières gelées, enfin les belles poires d'automne, qui ne voulaient plus attendre et fondaient sur les étages du fruitier. Ah! elle avait la mort dans l'âme, la bonne ménagère. « Qui mangera tout cela? se disait-elle. C'est trop beau pour le marché ; je n'en trouverais jamais le prix ». Enfin, le terme approchait, et elle n'arrivait pas à faire sa tablée. Elle soupçonnait bien quelque chose. Déjà l'année précédente il y avait eu de longues et vives discussions, même un commencement de dispute, entre ses convives, à propos de la satanée politique. Ce fut Mlle Aglaé qui la mit au courant.

— Ma pauvre mère Madeline, lui dit-elle, il n'y faut plus songer. C'est bien fini, allez. Il n'y a plus moyen de s'entendre.

— Comment ! Pour manger mes poulets ! Est-ce qu'on devient bête, enfin ? Est-ce que le monde va enrager ?

— Que voulez-vous ? Le haut village est royaliste, le bas est pataud. C'est le bas qui menace et qui est le plus enragé. On ne se rencontre plus sans se dire des choses... Enfin, nous voudrions bien y aller, ma sœur et moi, mais notre frère ne veut pas se rencontrer avec M. le prieur, parce qu'il est pour la constitution et que le prieur n'en veut pas.

— Pour la... comment est-ce que vous appelez ça ? C'est encore quelque chose comme leur endiablée Bastille, sans doute. Eh ! qu'on devrait bien laisser toutes ces machines-là aux Parisiens, et vivre en bons camarades, comme auparavant.

— Il n'y faut plus penser, mère Madeline. Notre frère est enragé comme les autres. Il veut nous enlever d'ici et nous emmener à Rennes, pour s'occuper à la politique. On lui offre une place. Il dit qu'on n'est plus en sûreté à la campagne. Il est de fait que tout le monde prend peur. Les Dubuisson passent à l'étranger. M. Fouillu a fait enlever ses archives ; on ne croit pas qu'il revienne. M. le chapelain a fait murer sa porte sur le grand chemin. M. du Tilleul met sa maison en vente. Chez les du Marais c'est bien pis. Ils sont partis avec leur argenterie, et on n'entend plus parler d'eux. Leurs domestiques sont les maîtres : ils mangent et abiment tout dans la maison. C'est là

que le grand Roux vient faire ses bombances, avec les Rupron et les Verdanger, des gens comme vous savez. Quant à la chanoinesse, elle ne veut plus remettre les pieds ici, elle a trop peur du grand Roux. A propos, on dit qu'il est du comité de Laval.

— Qu'est-ce que c'est encore que cette entreprise de malheur?

— Une réunion de vauriens comme lui. Il paraît qu'ils veulent prendre le gouvernement partout. Le grand Roux s'est déjà vanté qu'il serait bientôt le maître à Nuillé.

— Que celui qui lui ferait boire un coup dans la rivière, à ce garnement-là, gagnerait donc de belles indulgences !

— Le fait est qu'il menace tout le monde, et qu'il connaît les tenants et les aboutissants de toutes les affaires. Ils sait jusqu'au revenu de chacun. Il prend des airs mystérieux et réjouis qui ne signifient rien de bon. Tenez-vous sur vos gardes.

— Qu'il n'en vienne qu'une demi-douzaine comme lui, et je m'en charge. Mais laissez donc, c'est un vantard.

— Il en veut à Pierre. On dit qu'il est jaloux.

— Et de quoi, mon sauveur et maître! Cela ferait rire à la fin.

— Veillez bien sur la petite Marie. C'est un mauvais, mauvais sujet que le grand Roux, un bien vilain homme.

— Ma bonne demoiselle, si tout le monde était de mon tempérament, on se défendrait ferme. Je serais même d'avis de commencer un brin, pour se faire craindre du vilain monde. Je sais tirer un coup de fusil comme un homme, et je n'ai pas peur, mon Pierre non plus. Je vous remercie néanmoins de ce que vous me dites. Cela ne fera qu'avancer ce qui doit se faire. En attendant, que le grand Roux fasse attention à lui, qu'il n'agace pas mon Pierre, ou je ne réponds de rien.

— On dit qu'ils sont toute une bande, et qu'ils n'attendent qu'une occasion pour faire un mauvais coup. Il avait déjà annoncé sa visite au Prieuré, le jour où vous auriez du monde.

— Eh bien ! qu'il y vienne. J'en aurai du monde, et du bon, et de la meilleure compagnie.

Elle venait, en effet, de prendre une résolution subite, la mère Madeline, c'était de donner son dîner au clergé puisque la noblesse tirait à reculons. Elle avait bien l'habitude d'inviter les prêtres du voisinage, mais en petit comité et, seulement, aux anniversaires religieux de la famille. Cette fois elle se mit en tête d'étendre ses invitations à tous les environs. C'est cela, se disait-elle en s'en allant, je les aurai tous, et ma dinde aura

les hommes qu'elle mérite. On dit qu'ils sont divisés à propos de la constitution : on saura ce que c'est. Et on leur fournira l'occasion de s'entendre.

La constitution civile du clergé était votée depuis plusieurs mois, et on en attendait les effets avec une sorte de stupeur. Les bonnes gens n'osaient en parler, se représentant sous ce nom, mystérieux pour eux, toutes sortes de profanations et de massacres. L'imagination populaire était frappée : on voyait venir l'accomplissement des prédictions qui annonçaient que les églises seraient fermées, les prêtres martyrisés, qu'on n'entendrait plus la messe que dans des granges et dans des étables. Les patauds eux-mêmes n'en parlaient qu'avec feinte, ayant peur de la guerre civile. Les curés aussi s'en entretenaient dans leurs réunions, et ils étaient assez divisés. Beaucoup ne comprenaient pas toute la portée de la loi schismatique. Le clergé d'alors était généralement imbu des maximes parlementaires, qui avaient cours dans les Universités, et plus instruits des droits et libertés de l'église gallicane, que des lois fondamentales de l'Eglise et de sa constitution apostolique. L'influence féodale, l'usurpation des puissances temporelles, et aussi les franchises et concessions accordées ou consenties par Rome, avaient tellement décentralisé l'Eglise, que partout l'unité chancelait. Depuis cent ans, sous l'influence de la persécution des pouvoirs civils, il s'est fait un mouvement d'unité qui seul peut rassurer les esprits en face des périls qui s'annoncent. Il fallut le caractère absolument schismatique du serment constitutionnel, pour mettre la conscience du clergé, comme on dit, au pied du mur, et rappeler aux prêtres comme aux fidèles, la nature originelle et irréformable du pouvoir ecclésiastique.

Malheureusement, les casuistes les plus en vue dans la région qui nous occupe, formés à l'université gallicane d'Angers, abondaient dans le sens de la constitution. Parmi les plus affirmatifs et les plus agissants était maître Tournesol, le doyen de La Roche. Très infatué de ce titre, maître Tournesol ne manquait aucune occasion d'exercer ce qu'il appelait sa primauté. Ayant le premier rang dans toutes les réunions officielles du clergé, il ne se contentait pas du plaisir d'éclipser les supériorités réelles par l'éclat factice des préséances : il dogmatisait de haut, tranchait de l'évêque au petit pied, protégeait ceux qui se mon-

traient pénétrés de son importance décanale, gâtait volontiers les affaires de ceux qui la prenaient moins au sérieux, enfin la faisait sentir à tous avec d'autant plus de rigueur qu'elle était plus arbitraire. Il était bien à craindre qu'il n'exerçât une influence fâcheuse à propos du serment. Il prétendait bien mener l'affaire administrativement. Il avait déjà parlé d'un conciliabule régional, auquel il devait assister, et où serait réglée la conduite à tenir. Aux curés qui le consultaient il disait : attendez le concile. Mais le cas était grave, et plusieurs déjà ne montraient que peu de goût pour son concile, pas plus que pour ses idées. Pour la première fois sa primauté chancelait. Elle était surtout battue en brèche par un jeune curé qui jouera un rôle important dans ce récit et qui était le familier du Prieuré. Il ne cherchait que l'occasion d'une explication publique et solennelle sur l'article du serment. La mère Madeline allait la lui procurer. Toutefois, elle hésitait sur un point. Devait-elle inviter à son repas les curés qui montraient du penchant pour la constitution, notamment M. le doyen ?

— Oui, vraiment, lui conseilla le jeune curé, invitez tout le canton ; on se connaîtra. Le doyen parle de je ne sais quel simulacre de concile, pour nous faire jurer. C'est vous qui le réunirez, le concile, et il vaudra bien l'autre. Allez, ne tardez pas et comptez sur moi.

La mère Madeline se le tint pour dit et n'eut plus en tête que de réunir son concile au plus tôt.

Elle ne se doutait pas de l'équipée qu'elle préparait.

X

La fin de l'automne fut splendide cette année-là. Depuis longtemps on n'avait pas vu se prolonger cette sérénité d'arrière-saison, qui donne à la nature un charme presque attendrissant. On eût dit que le ciel voulait protester, par sa riante munificence, contre la sinistre allure des choses humaines. Les jours passaient sans nuages, les nuits étaient d'une fraîcheur limpide, les levers de soleil étincelaient de rosée. La douceur de l'atmosphère avait fait éclore tout un regain de papillons. Les oiseaux avaient conservé la note gaie et l'envolée triomphante des plus beaux jours. Les merles et les grives fai-

saient des orgies de pommes mûres, sous les frondaisons persistantes des haies. Les mille petites bêtes ailées qui meurent aux premières brumes, continuaient leurs fanfares tournoyantes dans l'or fluide des après-midi, les vents doux balançaient les fils de la Vierge dans l'azur vif du firmament. Les prairies étaient vertes comme au mois de mai, le cours modéré des ruisseaux avait des transparences de printemps. L'air était saturé du baume fortifiant des maturités, les feuilles semblaient jaunir à regret sur les arbres. Enfin, toute la nature était pleine d'une adorable et voluptueuse mélancolie. Tout ce qui vit, court, vole, chante ou bruit dans le plein air de la belle saison, jouissait avec une grâce nouvelle de cette prorogation de soleil, avant de rentrer dans les réduits sombres, ou de mourir de l'atteinte glaciale des frimas. Qui sait voir et goûter ces belles choses jouit d'une des plus suaves délectations qu'offre la nature créée. C'est le temps de vivre aux champs. Le paysan lui-même est plus gai et plus expansif. Il tient sa récolte. En outre, le travail est moins lourd pendant cette période qui s'écoule entre la moisson et les semailles. Chaque jour c'est une cueillette partielle, agréable et peu fatiguante. Dans les pays qui n'ont pas de vignes, ces légers travaux remplacent le délire des vendanges. Après les poires, les pommes, ce sont les premières châtaignes, et les coings et les nèfles, enfin toute la lyre d'abondance. Ajoutez même les racines fourragères. Mais c'est déjà trop en parler pour ceux qui s'intéressent à la marche des faits plus qu'aux impressions de la nature décrite. Nous avons insisté sur les charmes de cet automne, parce que c'est à ce moment que l'inquiétude commença à grandir dans les campagnes, et que le Prieuré fut sérieusement menacé.

Le grand Roux devenait de plus en plus puissant, et, en attendant les grands coups, il essayait de petites vexations contre les bonnes gens. Il faut dire que la mère Madeline ne se gênait pas pour le traiter comme un franc vaurien. Elle ne craignait pas de le rabrouer publiquement, le dimanche, à la porte de l'église, quand il montait sur la pierre babillarde, pour lire les papiers de Paris. Il ne cherchait que l'occasion de prendre sa revanche. Il l'eut bientôt belle. Il fut chargé par le comité de Laval d'inaugurer dans la paroisse de Nuillé le drapeau nouveau, que Paris envoyait à la province, et dont les

couleurs tranchées symbolisaient la concorde que la révolution allait faire régner indéfiniment. Les paysans ne firent pas grande attention à ce changement d'étoffe politique. Calicot pour calicot, ils se seraient peu occupés du reste, sans l'éclat que le grand Roux voulut donner à la chose. Ce qui les embarrassa le plus d'abord, ce fut ce mot de tricolore, qu'ils ne retenaient pas bien et estropiaient, au grand scandale des patauds. Dès son arrivée, ils l'avaient planté sur le pignon de l'église. Mais ce n'était pas tout : le drapeau blanc tournait encore au haut du clocher, et il n'était pas facile de le descendre. En sa qualité de pontife du nouvel ordre de choses, le grand Roux s'était chargé de hisser « les couleurs nationales » à la place de l'étendard séculaire. Mais il ne trouvait personne pour exécuter la besogne, et il n'osait l'entreprendre lui-même, car on l'avait menacé de lui tirer l'échelle.

— Va donc, lui disait-on, va le pendre là-haut, ton tricolot, et toi avec. Ce sera un beau débarras.

Il avait été obligé d'ajourner son projet. Mais il s'en dédommagea en faisant venir de Laval quelques compères, et, pendant plusieurs jours, ils promenèrent le drapeau tricolore à travers la paroisse, en notant, à chaque maison, l'accueil qui lui était fait. Ils maltraitèrent une pauvre vieille femme qui leur ferma sa porte en criant :

— Remportez-moi ça ! Je n'en veux pas, je n'en veux pas, du drapeau *rigolot* !

Elle disait comme elle pouvait, la pauvre, sa science étymologique n'allait pas loin. La plupart des gens arrêtaient le grand Roux et sa bande sur le seuil des maisons et se contentaient de les envoyer promener. D'autres les laissaient débiter leur boniment sans y prendre garde. Quelques-uns donnaient un pot de cidre pour se débarrasser au plus vite. Au Prieuré ce fut autre chose. Non seulement la mère Madeline refusa à boire, mais elle accompagna son refus d'un geste assez trivial à l'adresse de la « relique pataude ».

Le grand Roux se vengea en plantant un tricolot sur le haut de la Croix-Pierrot.

Il n'y resta pas longtemps.

Le père Mathurin, en amenant les vaches de l'herbe, aperçut l'enseigne révolutionnaire et conta la chose à sa femme.

— Heureusement, dit-elle, Pierre n'en a rien vu. Laisse-moi faire.

Et elle alla prendre la grande gaule qui servait à battre les pommiers.

— Que vas-tu faire? demanda Mathurin.

— Tu vas le voir.

— Prends garde, mère. Ne fais pas d'esclandre. A cause des enfants. Vois-tu, Pierre est encore parti ce matin avec son fusil. Il me fait peur et toi aussi, ma bonne femme. Vous nous ferez des affaires, de vilaines affaires!

Depuis quelque temps, en effet, Pierre n'allait plus au travail sans emporter son fusil, sous prétexte de chasser, disait-il. Il était chasseur à sa manière. C'est-à-dire qu'il ne courait pas le gibier; il se contentait d'attendre les lièvres et les perdreaux qui venaient de son côté.

— Si la grosse bête se présentait, je tirerais dessus avec plaisir, disait-il, avec un sous-entendu gros de menaces.

La grosse bête ne se montrait pas, mais elle approchait néanmoins. Il la flairait, surtout depuis l'équipée du drapeau. Mais il était loin de pénétrer toute la malice du grand Roux. Il croyait à une rancune, que la vue de son fusil tiendrait en respect. Le père Mathurin, avec son air simple, était plus clairvoyant que sa femme et les enfants. Assez souvent, après la nuit close, quelquefois avant le réveil de l'*Angelus*, il aimait faire un tour aux environs du Prieuré, et quand il disait : j'ai vu — il ne disait jamais ce qu'il avait vu — on pouvait l'en croire, il s'était rendu compte. Aussi ne cessait-il de recommander la prudence. A la fin, il prit le parti de ne plus s'éloigner de la maison. Il passait les beaux après-midi d'automne aux abords de la ferme, occupé à jardiner, à surveiller les maturités, à nettoyer les allées, à tailler et lisser les clôtures, pendant que Pierre et Marie allaient recueillir les glandées automnales sous les marronniers et les chênes, ou mettre le lin à rouir sur le regain vert des prés. Ils se plaisaient à ce dernier travail. Ils partaient dès le matin, emportant leurs provisions, et restaient jusqu'au soir. Ils passaient de délicieuses journées dans la prairie, vaste et vermeille, sinueusement contournée par le grand ruisseau et tout enveloppée de beaux arbres. Il y en avait un surtout qui leur plaisait, et dont l'ombrage les retenait parfois plus que de raison. C'était un vieux marronnier qui mérite une

description, rien que pour le rôle qu'il va jouer dans ce récit. Il était si vieux que les gens du pays le disaient contemporain de Notre-Seigneur ; si gros à sa base qu'il fallait se mettre à six pour l'embrasser, si largement branché que les nuées d'oiseaux qui ne nichent pas ensemble, s'y choisissaient des quartiers comme dans une ville. Il est certain qu'il y avait des siècles qu'un oiseau, un passant, ou le hasard, avait semé le fruit d'où était sortit ce colosse, qui de très loin attirait les regards et démarquait l'horizon. La vaste poussée des maîtresses branches formait comme plusieurs arbres, issus du cours divergent des sèves, et laissant apercevoir, au point d'écart, des cavernes creusées par le temps dans l'épaisseur du tronc, vigoureux quand même. La cime commençait à chauvir, mais, s'il n'était plus aussi haut en feuille, ni aussi régulier qu'au temps de sa maturité, il ne perdait rien en effets pittoresques. Il était superbe dans l'orage. Les vents violents s'y engouffraient, le secouaient dans ses vastes profondeurs sans l'incliner, mêlant le craquement tragique des troncs vieillis à la houle confuse des branches vives. Enfin il était fécond et ses fruits étaient recherchés. Ce qui ne l'était pas moins c'était l'abri qu'il prêtait aux pastorales de circonstance. Planté en haut d'une prairie, au bord du chemin, à l'angle de deux haies touffues, il formait une chambre verte fort attrayante ; et, pour que rien n'y manquât, un tapis de haute mousse s'étendait au pied, se relevant sur les ondulations, de manière à présenter des sièges couverts d'une housse splendide. Oh ! ce marronnier avait plus d'un péché sur la conscience.

C'est là que Pierre et Marie, occupés à mettre le lin à l'herbe, se retiraient pour prendre leurs repas et se reposer pendant les heures chaudes. Ils ne se quittaient plus. Ils avaient pour cela plusieurs raisons dont ils ne parlaient qu'entre eux. La principale était qu'ils s'aimaient, et qu'ils aimaient à s'aimer de ces belles amours innocentes dont le poème est encore à faire. Ils n'étaient plus enfants, ils s'en apercevaient l'un et l'autre. Mais la religion gardait leurs âmes ; les habitudes d'une éducation chrétienne et virile leur conservait cette ingénuité de mœurs qui entretient la pureté des pensées. La peur de mère Madeline y était peut-être bien aussi pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, ils jouaient la pastorale de Daphnis et Chloé, moins ce qu'y mêle l'imagination souillée des païens, et sous un ciel

presque aussi enchanteur, cette année-là, que celui de la Grèce. Ensemble ils oubliaient les malheurs du temps, ou ne s'en entretenaient que pour s'aimer davantage, et pour se serrer de plus près, comme des brebis qui sentent le loup. Ils le voyaient quelquefois sous la figure du grand Roux, qui affectait de diriger ses flâneries du côté où ils travaillaient. Marie prenait à son aspect des airs de colombe effarouchée. C'est qu'il apparaissait d'ordinaire à l'improviste, émergeant d'un fossé, dressant par dessus les haies, ou même glissant à travers les fourrés son grotesque museau. Mais il n'approchait pas.

— Nous ne faisons rien de mal, disait Marie, néanmoins je ne puis le voir sans avoir peur. Je t'en prie, ne le laisse pas nous parler.

Elle n'eut pas besoin de le répéter. Pierre, qui était doux de caractère, sortait de son naturel à la vue du grand Roux. Il ressentait contre ce vaurien une colère sourde, qui tournait à la barbarie. Le grand Roux, de son côté, nourrissait contre Pierre une sorte de dépit furieux, qui dégénérait en férocité. Ce n'était pas la rancune des avanies qu'il avait essuyées, à maintes reprises, de la part de ce jeune garçon, un enfant auprès de lui, mais de taille et de force à le déménager le plus proprement du monde; le grand Roux, nous l'avons dit, recueillait les affronts sans les compter. Mais à force de voir ces enfants, si beaux, si heureux, si parfaitement honnêtes, il ne pouvait s'empêcher de faire un retour sur lui-même, et la comparaison, loin de l'amender, ne faisait que l'aigrir. Son âme malheureuse s'exaspérait de la vue de ce bonheur innocent. Il aurait voulu n'y pas croire. Il espionnait dans cette intention. Il n'y a pas de plus cruel tourment pour le vice, toujours malheureux, que la vue d'une honnête félicité. C'est ce qui explique la guerre des méchants contre les bons. Mais il avait beau faire, le grand Roux, il avait beau tourner, virer, fouiller des yeux, il n'arrivait pas à ses fins. Alors il venait chercher querelle à la mère Madeline, à propos du drapeau qu'elle lui avait confisqué.

— Viens le chercher, disait-elle, je te tortillerai le nez dedans. Je t'apprendrai à planter des chiffons sur des croix qui ne t'appartiennent pas.

— Vous me le rendrez, mère Madeline. Et vous déchanterez avant peu, c'est moi qui vous le dis.

— Rends-lui donc son drapeau, mère, et que ce soit fini, disait le père Mathurin.

Mais c'était temps perdu. La mère Madeline s'obstinait et le grand Roux s'en allait rôder du côté de la prairie. Ce qu'il avait cru voir le mettait en goût de tenter davantage.

Il eut l'occasion belle un jour et se crut bien arrivé.

XI

Que s'était-il passé ? Le fait est que le père Mathurin fit une scène à sa femme, la première depuis vingt ans de mariage, et encore il y mit tous les apprêts et tous les tempéraments auxquels le portait sa bonne et placide nature. Il choisit l'heure et le lieu de la scène, pendant que les enfants étaient absents, et tâcha d'engager l'action sans prologue. Il s'y reprit à plusieurs fois, et n'arrivait pas, tout lui manquait, la voix, le geste, et la mémoire. Madeline de son côté esquivait. Il ne voulait pourtant pas reculer. Contrairement à son habitude, il était agité. Il roulait son mouchoir pour s'essuyer les yeux et les tempes, le dépliait pour se moucher bruyamment, puis, l'enroulait de nouveau et le promenait en rond autour de son visage. Il avait les paupières humides, les joues ruisselantes, bref, il était bouleversé : il y avait une tempête sous ce crâne paisible.

— Mère, dit-il tout à coup, tu n'es pas raisonnable !

La mère Madeline, qui était une bonne femme, fut impressionnée, moins par les paroles que par le ton de l'apostrophe. Car son mari l'avait pris tout de suite sur la plus haute note, comme tous les peureux qui s'emballent.

Elle se tut.

— Oui, ma bonne femme, reprit-il ; je veux être le maître ! Tu m'entends, n'est-ce pas, Madeline ! Je veux être le maître !

— Eh ! bien, oui, tu l'es, le maître. Voyons, explique-toi, continue. Explique tes volontés.

Il hésita. Il avait perdu le fil de son oraison. Il se calmait.

Enfin il ajouta :

— J'en sais plus que toi. Je ne dis rien, mais je vois, et quand j'ai vu, j'ai vu.

— Eh bien, qu'as-tu vu ? que vois-tu encore ?

— Madeline, ma bonne vieille Madeline, fit-il en étrei-

gnant les deux mains de sa femme dans les siennes, fais-moi un plaisir, dis, fais-moi un grand plaisir.

— C'est fait, parle.

— Laisse le grand Roux tranquille. Rends-lui son drapeau. Et puis, qu'il tourne et qu'il vire, ne t'en occupe plus. Veux-tu ?

— Tiens, le voici, son drapeau. Tu le lui remettras toi-même, car pour moi je ne m'abaisserai pas jusqu'à le lui rendre, après ce que je lui ai dit.

— Et tu ne lui diras plus rien... la première.

— Convenu.

— Tu me le jures.

— Tout ce que tu voudras. Mais tu me ferais rire avec tes peurs.

— Allons ! je vais me tranquilliser, puisque tu veux bien être raisonnable.

Et, comme repentant du ton qu'il venait de prendre :

— C'est aussi à cause des enfants, ajouta-t-il pour amener l'entretien sur un sujet qui plaisait à sa femme. Dis donc, mère, je viens du côté de la prairie.

— Eh bien, les enfants avancent-ils. Vont-ils finir?

— Oh ! finir, non ; mais ils avancent tout de même.

— Est-ce qu'ils perdent du temps ?

— Euh ! perdre du temps, je ne dis pas cela. Mais je ne dis pas non plus que ce soit du temps bien employé.

— Ah ! ça.

— Que veux-tu ! Ce qui a raison d'être arrivera quelquefois.

— Mais que veux-tu dire ?

— C'est qu'ils se reposent de temps en temps, sous le gros châtaignier, et ils ont l'air de joliment s'y plaire. Mais, dis-moi, n'as-tu rien vu, toi, Madeline.

— Qu'ils s'aiment et qu'ils ne peuvent aller l'un sans l'autre ; ce n'est pas difficile à voir. Il y a assez longtemps que cela dure.

— Oui, mais il me semble qu'il y a autre chose qui commence à parler.

— Et qu'est-ce que cela dit ?

— Cela dit... cela dit que Pierre a ses dix-huit ans sonnés. La petite Marie, autant qu'on y peut savoir, n'en dédit guère. C'est sobre et bien découplé, l'un et l'autre, et, dame, ça parle,

ou je ne m'y connais plus. N'as-tu donc rien vu, toi qui es si fine? Observe-les, quand ils sont seuls.

— Tu as raison. J'ai déjà examiné, et je me tenais prête, avec mon fouet. Mais nous avons de bons enfants, qui, Dieu merci, ne nous ferons jamais rougir.

— Oui bien ; mais on ne peut pas empêcher ce qui a d'être, quand le moment est venu. Enfin, j'ai vu ce que j'ai vu. Tu sais bien comment c'était entre nous, dans le temps. On avait grande envie d'en finir, ne t'en souviens-tu pas?

— Nous étions plus âgés. Ils sont si jeunes!

— Tu sais, Madeline, greffez tendre et vous aurez du beau fruit. Enfin, si tu voulais être de mon avis...

— Que ferait-on ?

— On les marierait, donc ! Je te dis qu'il s'en va temps de songer au sacrement.

— Attendons au moins qu'ils nous en parlent.

— Il y a quelque chose qui parle pour eux. Encore un coup, j'ai vu ce que j'ai vu. Ça ne m'a pas déplu, bien sûr. Néanmoins, si tu voulais m'en croire, j'aurais mon cœur plus content.

— Eh ! bien, tu l'auras. Laisse venir.

— Et puis, il faut profiter pendant qu'on a encore des prêtres. On va les faire jurer, paraît-il, bientôt. Ceux qui jureront ne vaudront plus rien : ceux qui ne voudront pas jurer seront chassés. A propos, Madeline, crois-tu qu'il y en ait à faire le serment, parmi nos bons prêtres du pays?

— Possible, quelques-uns.

— Tu as vu M. le Doyen. Que t'a-t-il dit ?

— Des explications que je n'ai pas bien comprises ; mais je me défie de ceux qui veulent trop raisonner là-dessus. Il compte sur notre réunion pour donner des conseils à ses confrères. Il est trop administrateur, cet homme, il veut trop dominer. Comme il est dans la plus grosse place, il se croit le plus infaillible. Il aura maille à partir avec M. Bertois.

— M. Bertois est un peu braque.

— Mais il est instruit, et très franc. Il a l'esprit un peu large peut-être ; mais le cœur ferme. On ne le fera pas plier. Enfin, on verra. En attendant, il faut aller voir les enfants et leur dire qu'ils se pressent de finir. Il faut que Pierre aille achever mes invitations. Si j'ai le temps après midi, j'irai faire un tour au pré. Je ne serais pas fâchée de voir ce qui s'y passe.

En ce cas, pensa le père Mathurin, il faut que j'aille les prévenir.

Le moment ne pouvait être mieux choisi.

XII

Marie disait :

— Mon Pierre, si tu pars, je partirai avec toi. Tu m'emmèneras, n'est-ce pas ?

— Oui, ma petite Marie. Mais que parles-tu de partir ? Ne sommes-nous pas chez nous ?

— Les temps sont malheureux. Tu le sais, tu y penses, je le vois bien. Moi aussi, j'y pense, surtout depuis ce matin.

— C'est le grand Roux qui t'a fait peur. Que j'ai eu tort de te laisser seule ! Mais ma mère veut deux lièvres pour son concile. Je n'en ai encore qu'un, et je ne sais ou gite l'autre. N'importe, je n'aurais pas dû m'écarter. Ça ne m'arrivera plus. Tu as eu grand peur !

— Non. Il parlait par dessus la haie. S'il avait essayé de la franchir, j'aurais couru, je cours mieux que lui. J'aurais appelé. Je savais que tu n'étais pas loin.

— Tu tremblais tout de même bien fort.

— Que veux-tu ? C'est un si vilain homme !

— Que te disait-il donc ?

— Des compliments bêtes comme sa figure. Et puis... Oh ! c'est un bien vilain homme.

— Un beau coup de fusil.

— Je t'en prie, ne le menace point. Laissons-le tranquille.

— A condition qu'il nous rende la pareille.

— Il nous fera bien des misères, si ce qu'il dit arrive.

— Si ce qu'il dit arrive, il n'en verra pas la fête.

— Il dit qu'avant six mois tu seras soldat, qu'il sera maître et seigneur au Prieuré, qu'il chassera père et mère...

— Et toi, Marie ?

— Oh ! c'est abominable. Mais je dis comme toi, il n'en verra pas la fête.

— Il en verra une autre qu'il n'attend pas, si tôt, du moins... Marie ! Ma petite Marie !

Marie regarda de ses yeux candides.

Juste à ce moment un frétillement léger se fit vers la cime du marronnier, au dessus de leur tête. Ils levèrent les yeux, mais l'épaisseur des feuilles les empêcha de rien voir.

— C'est un ramier, fit Marie.

Et, en effet, ils entendirent un roucoulement à travers les branches.

Pierre mit la main sur son fusil.

— Non, dit Marie, laisse-le tranquille. Les arbres, c'est la maison des oiseaux. Il a son nid en haut peut-être.

— Comme nous en bas, c'est vrai, faut être bons camarades tous ensemble.

— Et puis hâtons-nous d'achever notre collation. Nous y mettons trop de temps, mère nous l'a dit.

— Oui, mais quand nous sommes au travail, tu sais comme ça défile. Vois donc ces belles lignes dorées sur l'herbe. Il ne nous en reste plus guère, et je le regrette. C'est un travail si agréable !

Au temps passé, rien n'était joyeux comme la mise du lin à l'herbe. Tout y concourait, la saison, le soleil et les prairies, si belles à l'automne. C'était un travail long, minutieux, assez fatigant, mais propre que quelques-uns faisaient un genou en terre, pour éviter de se plier en deux. Tout le monde voulait en être. Les plus jeunes, étant les plus souples, étaient les mieux faits pour cette besogne. On se mettait à la file et chacun alignait sa rangée, évitant de mettre un brin sur l'autre. Malheur à qui n'observait pas les intervalles et alignait de travers. Il était moqué. Si c'était une fille, elle ne devait pas trouver à se marier dans l'année. Une inflexion commise entraînait l'irrégularité de tout un carré, nuisait au coup d'œil et faisait perdre de la place. Les enfants y mettaient leur petite vanité et réussissaient les mieux. Ils étaient les grands en cette affaire. Ils aidaient les vieux, qui, malgré tout effort, ondulaient un peu et dérangeaient l'économie générale.

C'est ce qui était arrivé au père Mathurin quand il avait voulu aider ses enfants. Aussi l'avaient-ils prié de s'abstenir, se faisant fort de mener l'ouvrage à terme, ne demandant, d'ailleurs, qu'à en prolonger la fête. Il s'y plaisaient d'autant plus qu'aux rites accoutumés ils mêlaient un article nouveau, dont ils ne parlaient pas aux parents, mais qui les occupait bien agréablement. Ils n'avaient jamais tant joui du bonheur

d'être ensemble, surtout pendant leurs repas au pied du marronnier, sur la belle mousse verte qui recouvrait un large espace, ondulé, moelleux et fleurant bon. Çà et là perçaient de petits bouquets de fleurettes. Ils se trouvaient à souhait en cet endroit. La maîtresse branche, poussant horizontalement, leur faisait comme une tente appuyée sur l'angle touffu des haies, et les dérobait aux regards curieux. Ils le croyaient, du moins. Leur horizon n'était ni étendu ni pittoresque ; mais la perspective n'était pas pour lors ce qui les occupait le plus. Par dessous l'enlacement vermeil ils apercevaient le Prieuré, émergeant de la cime des noyers, et le cours supérieur du grand ruisseau, et les lieux où s'étaient écoulés les jours de leur commune adolescence. Et les souvenirs leur revenaient en foule, et ils trouvaient un plaisir particulier à s'en entretenir. Ils y revenaient à tout propos, comme si c'était fini, et que leur intimité dût prendre un autre caractère. Il leur semblait que quelque chose de grave commençait dans leur destinée. Etait-ce le sentiment du danger qui menaçait leur chère intimité ? Le fait est que pour la première fois ils se trouvaient timides en face l'un de l'autre et n'osaient tout se dire. Pierre était d'autant plus furieux des menaces du grand Roux à la petite Marie, qu'elle n'avait pas voulu tout lui dire. De son côté, Marie craignait déjà d'en avoir trop dit. Elle se voyait comme ternie dans sa pudeur de vierge, par les paroles du vaurien. Et puis, si ce qu'il avait dit était vrai ! Elle sentait le besoin de protester par un redoublement de tendresse. Elle le regardait adossé au marronnier, la tête nue, la chemise entr'ouverte, exposant au soleil son cou vermeil et sa poitrine robuste, l'air un peu effaré, regardant à droite et à gauche, et tendant les narines comme le cheval qui sent le loup. Tout à coup elle se laissa aller, la tête sur l'épaule de son ami, et se mit à rêver tout haut, en regardant danser méridienne au ras de la terre chaude.

C'était l'heure de l'églogue. Mais il y avait de la tragédie en l'air.

(*A suivre*). HENRY HOISNARD.

REVUE DES LIVRES

« Manning, écrivait récemment M. Emile Faguet, a été convaincu que la vraie religion se reconnaît à ce qu'elle ne se prouve pas. » Il est bien vrai que la religion véritable fait avant tout appel à la foi, c'est là son grand mérite ; une religion humaine pourrait relever de la raison entièrement ; une religion divine relève de la foi, s'élève au-dessus de la raison, sans violenter cette dernière. La raison est toujours assurée de trouver son compte dans un humble acquiescement à la foi : elle trouvera des preuves multiples pour rassurer et éclairer sa marche. La logique la forcera à se ranger sous l'obéissance de la foi ou à se mettre diamétralement en opposition avec elle.

C'est ce que prouve sans réplique M. l'abbé Louis Picard dans le livre qu'il vient d'adresser *à la jeunesse*, et dont nous avons promis à nos lecteurs de parler (1). *Chrétien ou agnostique* est un livre qui va au fond des choses et pousse à un examen contradictoire et loyal de la question chrétienne, ce que les Anglais appellent « the cross-examination. » Le divin pasteur nous dit qu'on ne peut être à deux maîtres, qu'il faut servir le Christ ou Bélial : de même l'auteur conduit sa thèse à cette conclusion logique : *qu'il n'y a rien entre l'Eglise et le scepticisme.* En vain voit-on successivement prendre position pour recueillir l'héritage de l'Eglise, le spiritualisme, l'évolutionnisme, le panthéïsme, l'athéïsme et tout ce que la raison humaine dévoyée peut saisir dans le torrent logique qui l'entraîne. L'auteur prouve que tous ces frêles appuis ne résistent pas à un examen sérieux ; c'est le roseau qui blesse la main qui s'appuie sur lui. L'Eglise seule a « les promesses de la vie présente et de la vie future ».

(1) *Chrétien ou agnostique*, par l'abbé Louis Picard, vicaire à la Primitiale de Lyon. Un fort volume in-8, Paris, Plon, 1889.

Les preuves sont si nombreuses que nous ne pourrons en essayer l'analyse complète. Nous toucherons seulement aux points les plus élevés de la thèse.

La science (je dis la science humaine) s'efforce en vain de prouver qu'elle peut donner le pain moral à l'humanité ; les questions qui tourmentent celle-ci ont été supprimées par la science, parce qu'elle ne pouvait les résoudre, ou bien elle n'a pas osé les aborder ; elle flotte comme une pellicule superficielle, a dit Carlyle, sur la grande profonde, sacrée infinitude de la *nescience*. La science a ses *praticiens* de jour en jour plus habiles, il est juste de le reconnaître ; mais ses *théoriciens* ont bien mérité le reproche de M. Brunetière, ils ont fait banqueroute et failli à leurs promesses. En vain ces derniers ont imaginé les préjugés scientifiques pour arrêter la raison dans sa marche logique : la raison se débarrassera de ces préjugés comme de tous les autres pour aller à la lumière et à la vérité, ou à l'erreur complète et à la nuit profonde. « Préserver du froid, de la faim, des maladies, ce n'est pas, avoue M. Richet, rendre les hommes heureux, et c'est tout ce que nous pouvons faire pour eux. »

> Tout est bien balayé sur vos chemins de fer,
> Tout est grand, tout est beau ; mais on meurt dans votre air.

Est-ce le spiritualisme isolé de la religion qui donnera la suprême explication des choses ! Il s'en flatte et le promet ; mais lui aussi ne peut que mentir à ses promesses. L'idée de la création ne peut pas être regardée comme une thèse que le spiritualisme séparé puisse démontrer avec rigueur. C'est une idée popularisée par le christianisme et dont la raison humaine, dans son emploi le plus élevé, ne peut seule acquérir la conception. La religion, au contraire, suffira à en donner l'idée si nette : « Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut. » Le monde n'a pu exister que par une cause indépendante de lui-même ; le néant, par lui-même, ne peut pas devenir l'être ; la raison doit s'incliner devant ce mystère de la création. Peut-elle mieux expliquer le problème de la *vie* ? Il n'a que deux hypothèses : ou la vie sort par évolution du monde inorganique, ou elle est une création, une manifestation d'un pouvoir supérieur. Or, la vie est quelque chose de très compliqué, une foule de fonctions y contribuent, et à tous ses degrés, elle ne peut venir que de Dieu. Tout nous ramène donc à cette existence de Dieu, même en dehors de la preuve si populaire par les finalités. Les adversaires essaient en vain de tourner cette preuve ; Littré, Renan, Taine et d'autres s'y sont en vain ingéniés. Les objec-

tions tirées d'ailleurs, du mal et de la douleur par exemple, sont victorieusement réfutées par l'abbé Picard. Ce que j'aime en lui, c'est qu'il ne les affaiblit pas pour se donner une victoire plus facile ; il les présente dans toute leur force, et il a raison : la vérité n'a pas besoin de l'aide du mensonge, ni même de la dissimulation.

Il étudie ensuite ce vrai Dieu que la raison est amenée logiquement à reconnaître ; il le montre non semblable à ce *destin* antique, mais avec toutes les perfections que l'homme aperçoit par similitude, mais qui sont bien supérieures à ce qui n'en est que l'ombre et l'image dans l'homme. Il étudie sa Providence qui répond au rigoureux syllogisme posé par la vie de l'homme ; c'est un corollaire nécessaire de la notion de Dieu. Tout ce qu'on accumule d'objections contre cette Providence, vient de notions fausses ou d'orgueil de la part de l'homme ; c'est ainsi qu'on nie le miracle et la prière, sans lesquels précisément Dieu et sa Providence ne seraient plus.

Les phénomènes de conscience, l'universalité du fait religieux, telles sont en réalité les preuves de l'existence de notre âme, de l'existence de Dieu les plus puissantes et les plus saisissables pour tous. Dieu est l'explication la plus grandiose de l'univers et le spiritualisme, uni à la religion révélée, la doctrine qui donne le plus beau sens à la vie.

Que sera-ce si nous entrons avec l'auteur dans la seconde partie de son livre, dans le sanctuaire où il étudie Jésus et sa religion, les livres qui la contiennent, les miracles du Christ et surtout sa résurrection, le grand miracle qui suffirait à lui seul ? L'ouvrier et l'œuvre d'une telle religion ne peuvent s'expliquer que par le *surnaturel*. L'incrédulité est impuissante à expliquer la genèse de la foi chrétienne. Elle se rejette sur les faits qu'elle regarde comme légendaires. L'auteur examine avec soin cette objection et n'a pas de peine à en prouver l'inanité. Le fait de la révélation chrétienne se présente comme un fait historique des mieux établis ; une fois ce fait prouvé, l'auteur prouve facilement l'Eglise, porte-parole du Christ, à l'exclusion des autres sectes chrétiennes.

En un mot, c'est à prendre ou à laisser : il faut rejeter Dieu, s'engager dans cette folie sans issue de tout nier, ou bien devenir chrétien. La thèse est conduite de manière à ce que le lecteur ne puisse échapper à ce dilemme, tout en apercevant partout l'harmonie du catholicisme.

Il me reste à dire que l'érudition de ce livre est de bon aloi, que les textes sont accompagnés de leurs références, et celles-ci, à l'occasion

d'une note qui permet de saisir toute la portée du texte en nous renseignant sur l'auteur ou ses *variations*. Le style, sans trop sacrifier au goût moderne, est alerte et ne s'alourdit pas trop des expressions de l'école. Sa marche est facile et l'auteur recourt volontiers aux poètes, moins à cause de leur autorité personnelle, que pour rendre moins arides les déductions de sa logique. Bref, ce livre écrit pour les jeunes gens instruits leur plaira ; l'auteur a vraiment mis les grands problèmes à la portée de la jeunesse studieuse.

Aux jeunes gens conviendrait aussi le livre charmant que M. d'Héricault vient d'écrire sur les amis des saints (1). L'auteur a cherché à ramener les saints plus près de la terre en nous parlant des hommes qu'ils ont aimés. D'autres ont parlé de l'héroïsme des saints, de leur génie ou de leur grandeur céleste. D'autres élèvent des amis de Dieu sur un piédestal si sublime, si isolé de la terre, que le passant s'habitue à les regarder comme des hommes à part qui n'ont eu rien des faiblesses de notre nature, ni rien de ce qui les rattache à l'humanité. M. d'Héricault a voulu au contraire montrer les douceurs, les grâces de leur cœur d'homme, les nuances de leur affection, les consolations, les encouragements qui étaient dans leur amitié.

Et notez bien que l'auteur n'a pas choisi parmi les plus vulgaires. Il a demandé aux grands génies, aux conducteurs d'hommes, aux réformateurs, aux plus austères en un mot, ce qu'il y avait de trésors d'amitié dans leurs cœurs. Saint Augustin, saint Benoît, saint Bruno, saint Dominique, Jourdain de Saxe, saint François d'Assise et saint Ignace ont donné tour à tour réponse à cette question. Et que cette réponse est souvent délicieuse ! Le plus tendre est peut-être saint Bruno, l'homme dont le nom paraît le plus austère. Ne pensez pas en effet que le fondateur des Chartreux fut triste ni dur : son visage était toujours gai, dit un contemporain, et son cœur, dit un autre, était bienveillant. Quand il écrivait à ses frères, il les appelait ses bien-aimés, ceux qu'il aimait d'une affection spéciale. Les épithètes sont aussi caressantes que le fond des pensées est tendre. Saint Benoît que les peintres représentent avec une poignée de verges à la main, n'est pas moins doux et affectueux ; cet homme puissant en œuvres, devant qui se prosternait jusquà terre le roi des Goths, celui qui s'intitulait le roi des rois, a des attentions de mère pour les petits. Il ne peut laisser partir ses fils en mission, sans veiller sur tous leurs besoins, sans les faire suivre de ses présents. Saint Augustin, ce grand

(1) *Les amis des saints*, par Ch. d'Héricault ; un vol. in-12. Paris, Gaume, 1897.

génie, nous apparaît entouré d'un groupe d'amis et il appelle l'un d'eux la moitié de son âme. Autant il trouvait de charme dans la vérité, autant il goûtait de douceur dans l'amitié. Le cœur semble même supérieur en lui au génie. Saint Dominique et saint François d'Assise surtout étaient moins inconnus sous cet aspect ; mais saint Ignace paraissait l'homme rigide, tout d'une pièce, tandis que ce livre nous révèle toutes les tendresses de son âme, je dirais presque ses faiblesses.

La genèse de l'amitié sainte remonte au Christ lui-même ; il en a donné le code et l'exemple. Quelle tendresse avec Lazare et ses sœurs ! Quelle condescendance avec Jean, le disciple bien-aimé ! Aussi Jean a-t-il révélé tout l'amour du cœur de Jésus à son Eglise, et si, au milieu des persécutions, l'amitié apparaît moins, cet héritage n'a jamais été perdu pour elle.

M. d'Héricault, l'auteur des Mères des saints, était bien préparé pour faire saisir toutes les nuances délicates de l'amitié des saints, et on n'a qu'un regret en lisant son livre, c'est de le trouver trop court. Que d'autres exemples restaient à citer soit en Occident, soit en Orient ! Saint Jean Gualbert, saint Bernard, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, sans parler de tant d'autres, à commencer par saint Jérôme, le rude solitaire de Bethléem.

M. d'Héricault n'a pas eu la prétention de tout dire ; mais il a une finesse d'analyse et un charme si grand dans ce qu'il dit, un style si attrayant, qu'on reste émerveillé par ce coin du ciel dont il a soulevé le voile et qu'on désire en connaître encore plus. On comprend que ces hommes furent plus puissants que les autres, à l'exemple de la colombe du Mont-Cassin, parce qu'ils aimaient davantage.

En face de l'amitié des saints, la haine, la cupidité, l'ingratitude, c'est ce que nous montre le P. Ch. Clair dans Grippart (1). Sans doute il s'agit ici d'un roman pour la trame du livre ; mais les Grippart furent légion dans l'histoire de la Révolution. Cette époque eut le douloureux privilège de laisser paraître à nu tout ce qui se cache de perversité dans l'âme humaine. Bien des récits historiques ou prétendus tels sont moins vrais, moins historiques que ce roman. Du reste le principal personnage seul, celui qui sert de liaison à tous les faits, n'appartient pas rigoureusement à l'histoire. Le reste, c'est-à-dire la suite des événements, le théâtre de l'action, les faits qui s'y déroulent, sont vraiment historiques. C'est l'histoire de la Révolution dans

(1) *Grippart, Histoire d'un bien de moines*, par Ch. Clair. Un vol. grand in-8 illustré. Paris, Savaète, 1897.

l'Yonne qu'a retracée l'auteur dans ce récit animé, sobre de réflexions, mais rempli de faits et de preuves. Le roman historique est traité ici de main de maître.

Voici la trame du récit : Grippart, enfant de Paris, trouvé sur le pavé de la grande ville et recueilli par un Génovéfain qui lui a donné l'instruction et une position, ne tarde pas à se laisser aller à ses mauvais instincts. La franc-maçonnerie s'en empare et le lance à l'assaut de l'ordre social. Envoyé en mission à Auxerre, il tombe entre les mains des voleurs qui le dépouillent, et il est recueilli à nouveau, une nuit de Noël, par les moines de Notre-Dame, aux environs de cette ville. Il feint une conversion pour mieux tromper ses bienfaiteurs, devient leur homme d'affaires et en même temps l'agent de la Révolution à Auxerre. Un jour arrive où, sans jeter entièrement le masque, il parvient à chasser ses bienfaiteurs, à s'emparer de leurs dépouilles, à s'enrichir à leurs dépens. Mais un de ses complices le force à partager avec lui, le marie à sa fille et alors arrive, au sein de sa prospérité, la main de Dieu qui le châtie peu à peu. Le mépris l'entoure, il est puni en son fils, bafoué dans sa vie conjugale, maudit par tous. Il périt dans un accès de rage iconoclaste.

Le portrait du traître est habilement dessiné en pied ; en face se dresse la figure vénérable de l'abbé, la figure candide et touchante du jeune moine Adhémar, celle plus énergique de l'hôtelier. Parmi les amis du traître, les silhouettes du gentilhomme ruiné et rallié à la Révolution, celle du maître d'études du collège, sont esquissées dans un vif relief. Des figures plus humbles d'hommes honnêtes et dévoués reposent de ces faces sans pudeur.

Les moyens mis en œuvre pour chauffer les esprits et les amener par la peur et la cupidité aux pires excès sont présentés avec toute leur vérité historique.

Ce livre sera lu plus aisément qu'une histoire de la Révolution et instruira suffisamment sur sa marche, ses excès et ses crimes.

Dans le numéro de septembre, j'ai parlé d'un poète canadien, M. Louis Fréchette, et je me suis demandé s'il fallait le faire descendre du piédestal que lui avait dressé l'Académie Française. M. Chapman l'a accusé d'être un vulgaire plagiaire et je disais pour sa défense qu'on excuserait un poète qui, à la recherche d'une rime, emprunterait un hémistiche. Ce qui me paraissait trop osé, c'était d'avoir copié Larousse en prose. Mais voici que M. Louis Fréchette m'écrit que ma bonne foi a été surprise, qu'il n'a nullement pu co-

pier Larousse, n'étant pas l'auteur de la *Petite histoire des rois de France* que lui attribue M. Chapman ; je le veux bien. J'aimerais qu'il pût renier de même *Le retour de l'exilé*, qui n'est pas seulement une copie de *La Bastide rouge* d'Elie Berthet, mais une pièce condamnée par le clergé canadien comme profondément immorale. Je veux bien toutefois, jusqu'à plus ample informé, laisser de côté l'accusation de plagiat, ne pas insister sur l'*Exilé* et m'arrêter à un volume que m'envoie M. Louis Fréchette ; il est intitulé *Feuilles volantes* (1). On y retrouve un poème sur J. B. de la Salle, dont a parlé *La Revue du Monde catholique*. Inutile de rappeler ce qu'elle en a dit. Je ne dis rien des *Vers luisants*, ni de ce qu'on a reproché à cette pièce. Les autres sont assez variées ; il en est de jolies, de moins bonnes. Les plus courtes, à mon avis, sont les meilleures. M. L. Fréchette se perd un peu dans les phrases en cascades; telles que celles de seize et dix-sept vers de la pièce *Au bord de la Creuse :* quelques instants après, etc. seuils effondrés, etc. L'auteur et le lecteur sont essouflés quand ils arrivent au bout. La verve de l'auteur se soutient ou se renouvelle mieux dans les quatrains, ceux de cette pièce par exemple :

Bien souvent je me la rappelle,
Dans son pli de coteaux boisés
La vieille et rustique chapelle
Qui date du temps des Croisés!...
Elle est seule au bord de la route
Qui rampe le long des talus ;
La chèvre errante y rôde et broute
Sur un seuil où l'on n'entre plus.

Mais quelle idée bizarre de dire que les vents assoupis *ronflent* dans les grands chênes. Il y a de çà et de là, dans les morceaux les plus jolis, de ces vers risqués :

De la jeunesse
En moi déjà sonnait le cor.

La rime, car l'auteur tient à sa richesse, en est souvent la cause :

C'est l'ordre universel, on s'en plaindrait en vain ;
La nature en tout lieu suit sa loi souveraine ;
Après le frais bouton voici la fleur *sereine*,
De qui doit à son tour naître le fruit *divin*.

(1) Louis Fréchette. *Feuilles volantes*. Un grand in-12 de 208 p. Deuxième édition. Montréal. Granger et frères, 1891.

Et ailleurs :

Il entrevoit toujours par *intuitions*...
Eclaire le vaste *milieu*...
Antiques *Hispanies*...
Je veux bien qu'on m'en *ridiculise*.

Ne soyons pas trop sévère pour M. Fréchette ; s'il a des défaillances, elles sont clairsemées dans ce volume et on a plaisir à la fois à lire des pièces gracieuses, comme *Les Rois*, *Messe de minuit*, *La poupée*, *Première communion*, et même *A quinze ans*, où l'on trouve des vers faciles :

Aux crevasses des cheminées
L'hirondelle niche au printemps ;
Mais ce toit, depuis des années,
N'a pas eu d'autres habitants.

Il est en même temps chrétien et respectueux de la morale dans ce volume, et je veux croire que c'est à Elie Berthet qu'il doit la mauvaise inspiration de l'*Exilé*.

Après le roman, la poésie, revenons à des livres sérieux, et puisque nous avons lu un livre écrit en Amérique, prenons un autre livre écrit et publié en Asie. Il s'agit de la collection des lettres de saint François Xavier, publiée en deux volumes à Hongkong à l'imprimerie des Missions étrangères par un missionnaire qui n'a pas signé cette belle édition (1). Laissons donc à l'éditeur le mérite de sa modestie, mais louons son travail. L'ouvrage est écrit en latin ; c'est une traduction contemporaine du saint, faite sur les originaux espagnols ou portuguais pour rendre ces lettres accessibles au clergé indigène. Le P. Roch Menchiaca, de la Compagnie de Jésus, les avait publiées à Bologne, à la fin du siècle dernier. La nouvelle édition est conforme à son édition et n'a fait que diviser la matière et donner à la fin un petit lexique des noms propres et des termes géographiques défigurés par la traduction.

Dans le premier livre se trouvent les lettres écrites avant le départ pour les Indes, de 1540 au mois de mars 1541. La deuxième nous montre le saint occupé à Bologne au ministère des confessions, la troisième à Lisbonne à celui de la prédication, en attendant son dé-

(1) *Sancti Francisci Xaverii Epistolæ*, Hongkong, Typis Societatis missionum ad exteros, 1890. Deux vol. petits in-8 de 430, 440 p.

part. Les suivantes traitent différentes affaires dont l'utilité pour l'Eglise ou la Compagnie lui semblait urgente.

Le second livre commence par une lettre écrite de Goa, au moment de partir pour les Comores. Les suivantes relatent ses travaux dans ces îles, des instructions à ceux qui viennent l'y rejoindre, son apostolat sur les côtes de la Pêcherie, à Tuticorin en particulier. De là il se prépare à gagner Travancor et l'Abyssinie, le pays du Prêtre Jean. Les dangers n'avaient pas manqué dans cette première prédication, mais encore plus les ennemis venant d'où il devait le moins les attendre. Rares sont les missionnaires qui n'ont pas rencontré devant eux ce double obstacle ; aussi de telles lettres leur sont-elles éminemment utiles.

Dieu n'abandonnait pas son fidèle serviteur ; le troisième livre nous conduit avec le saint à Cochin, Negapatam, San-Thomé et Malacca. Nous sommes en 1545. Saint François ne se contente pas de travailler seul ; il s'adresse aux puissants, au roi de Portugal, Jean III, à saint Ignace, à ses frères, pour appeler des secours, organiser les missions, donner des conseils aux apôtres, leur rappeler la science qui leur est nécessaire. La sollicitude du saint s'étend à tout ; elle rappelle celle de saint Paul.

Le voyage aux Moluques et le retour aux Indes, jusqu'à la fin de 1548 se trouvent dans le quatrième livre. Enfin le cinquième contient les lettres écrites des Indes, pendant les quatre premiers mois de 1549, avant le départ pour Malacca et le Japon. Les lettres de Malacca, au mois de juin 1549, composent le sixième. Tout ce qui a été écrit du Japon, de novembre 1549 à la fin de 1551, est renfermé dans le septième. Au huitième appartiennent les lettres de Cochin et de Goa, en 1552, et au neuvième, les dernières écrites à Malacca, Singapour et Samchan (Sancian) de juin à novembre 1552.

Ce fécond apostolat n'avait guère duré plus de dix ans. Et pendant ce temps que d'affaires qui paraissaient moins intéresser ses missions, cette vaste intelligence avaient traitées. Elle n'est épouvantée par aucun danger et ne craint que de manquer de confiance en Dieu. « Mon premier péril, écrit-il au moment où il se prépare à entrer en Chine, est de manquer de confiance en la Providence de Dieu et en sa bonté, surtout puisque c'est lui d'abord qui a été auteur et cause que je suis venu ici, dans le dessein de prêcher à ce peuple sa très sainte loi et celui qui est l'unique auteur de notre salut, Jésus-Christ, son Fils. » Tous les autres périls venant du diable et de ses ministres ne l'émeuvent pas : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?*

Le Saint se trouvait dans les mêmes dispositions quand il aborda au Japon, comme on le voit par la lettre IVe du VIe livre, et on sait le succès de sa mission au Japon. Nul doute que le succès n'eût été le même s'il avait pu aborder en Chine. Les marchands chinois avec lesquels il s'était entretenu lui témoignaient une grande joie de le voir s'adresser à leur pays, *mercatores omnes sinenses nostro lætantur conspectu, aiuntque gratissimum sibi fore, si res tandem conficeretur* (L. IX, ep. XII). Aussi le diable mit tout en œuvre pour arrêter l'Apôtre ; lui-même dit qu'il ne peut trouver de paroles pour l'expliquer. Dieu avait aussi le dessein de se contenter de son désir, et le fit mourir au port de Samchan, en vue de la Chine.

La Congrégation de la Propagande, en 1658, recommanda aux missionnaires la lecture de la vie du saint et surtout de ses lettres : *ex his namque multa haurietis quæ vobis ad instar certissimæ normæ esse possunt.* La Société des Missions Étrangères s'est souvenue de cette recommandation et cette publication nouvelle sera de la plus grande utilité. Je ne puis taire en terminant la beauté matérielle de cette édition digne des plus habiles typographes.

J. DE CHISSEAUX.

A TRAVERS LES REVUES

I. Etudes (20 janvier et 5 février) : 1° *L'Eglise, l'histoire du dogme, l'évolution des idées,* P. J. V. Bainvel; — 2° *Encore les mécomptes de l'Université,* P. J. Burnichon; 3° — *Nouveaux avertissements de la statistique*, P. P. Forten. — II. Le Correspondant : 1° *Nouvel essai d'apologétique*, vicomte de Meaux; 2° *Les chemins de fer en France et la fortune publique*, A. de Lapparent. — III. Revue des Revues : 1° *La Jeunesse intellectuelle et le catholicisme en France*, H. Bérenger. — IV. Revue des Deux Mondes. *La Question d'Orient*, Comte Benedetti; Le Mechveret. *Situation de la Turquie*, Ahmed Riza. Nord und sud, *Conquête du globe*, Alexandre Tille.

I

La *Revue* (Etudes) publiée par des P. P. de la Compagnie de Jésus vient de prendre une extension qui n'est pas pour déplaire au public sérieux, qui a pu se rendre compte des savants travaux de ses rédacteurs. De mensuelle qu'elle était les années précédentes, elle devient bi-mensuelle à l'instar des grandes revues françaises. Nous félicitons ses doctes rédacteurs de ce nouveau succès, qui témoigne de leur haute éducation philosophique, religieuse et littéraire, et, principalement, à mon avis, de la sagacité dont ils font preuve.

Dans la première livraison de janvier, le P. V. J. Bainvel nous offre une étude magistrale sous le titre : *l'Eglise, histoire du dogme, l'évolution des idées*, qui se recommande à bien des titres à l'attention du public éclairé. L'Eglise tient encore dans le monde une place incomparable. On peut la haïr, la persécuter, mais on ne peut l'ignorer. Ceux-là même qui prétendent qu'elle n'est plus que l'épave d'un vaisseau naufragé, affirment par l'ardeur de leurs colères sa puissante et permanente vitalité. Mais, connaît-on bien l'Eglise ? Ceux-là même qui l'examinent du dehors d'un œil sympathique, les penseurs préoccupés des tendances de l'homme vers l'idéal, les esprits pratiques qui se demandent vaguement si cette Eglise ne leur offrirait pas la solution des grands problèmes, ceux-là mêmes la regardent et l'admirent, mais ils ont peine à comprendre ; et parce qu'ils ne comprennent pas, ils se tiennent en dehors. Mais pourquoi ne comprennent-ils pas l'Eglise. Parce que, comme disait Augustin Thierry, l'Eglise est comme nos cathédrales : pour la bien juger, il faut y entrer et la voir par dedans. C'est pour ceux qui se donnent la peine de la

voir du dedans qu'apparaît ce miracle perpétuel dont parle le concile du Vatican, qui est l'Eglise même, « signe levé aux yeux des nations, appelant à elle ceux qui ne croient pas encore, et donnant à ses fils la certitude que leur foi repose sur un fondement inébranlable. » Il s'agit en un mot d'obtenir des notions précises et approfondies sur ce que le docte jésuite appelle la *théologie* de l'Eglise. C'est cette belle théologie qu'il expose dans les articles qu'il a publiés et qui se recommandent à l'attention des lecteurs des *Etudes* ; il nous montre l'Eglise dans son histoire, dans sa vie interne, dans sa nature et ses caractères propres ; il nous fait connaître ses relations mystérieuses avec les âmes qui ne la connaissent pas et que cependant lui appartiennent et vivent de ses biens ; l'étendue de son pouvoir et les principes qui règlent ses rapports avec l'Etat. Sur toutes ces questions les catholiques n'ont, pour la plupart, que des idées vagues, incomplètes et inexactes. Le P. Bainvel recherche d'abord, en vue du grand public, sous quels aspects l'Eglise s'est présentée aux fidèles à travers les âges ; il esquisse rapidement l'histoire des principales idées qui touchent au dogme et à la théologie de l'Eglise ; il nous dit sous quelles formes elles ont paru d'abord, dans quelles circonstances elles se sont développées, comment elles ont *évolué*. C'est, en un mot, l'histoire du dogme limitée à la question de l'Eglise. Intéressante et belle étude qui touche aux questions de la constitution de l'Eglise, de son pouvoir et de ses prérogatives, à son organisation intime, à ses relations divines, à la vie surnaturelle circulant dans le corps mystique du Christ. L'auteur de cette importante étude suit à travers les temps l'idée de l'Eglise et des principaux dogmes qui s'y rapportent, il en découvre le germe dans l'Ecriture et il en montre le développement successif. Durant les deux ou trois premiers siècles, elle apparaît jeune et vivante dans une foule de communautés distinctes formant un tout compact, reliées entre elles par des liens étroits de charité et par des rapports fréquents. Le lien hiérarchique de la subordination à une autorité suprême, n'apparaît et ne se fait sentir que quand une question d'intérêt général ou des troubles graves obligent le Pape d'intervenir. C'est à Rome surtout et aux pasteurs successeurs des apôtres que l'on va demander la vérité révélée, mais pour savoir si une Eglise est de droit plus que d'origine apostolique, il faut voir si cette Eglise est en communion avec les autres Eglises, ou, ce qui revient au même, avec l'Eglise romaine. Plus tard, l'Eglise se personnifia plus étroitement encore dans le corps épiscopal, et déjà, comme aujourd'hui, on était porté à dire avec saint Ambroise : « Où est Pierre, là est l'Eglise ; » on mettait comme d'instinct l'Eglise dans la monarchie du Pape. Tendance heureuse, voulue de Dieu, qui facilite le gouvernement de l'Eglise en des temps difficiles et qui en fait ressortir la divine unité au milieu des divisions politiques et sociales tous les jours plus profondes.

Il importe de maintenir cette union des membres à leur chef, surtout à notre époque, où l'ordre social est troublé par tant de ferments d'anarchie. Avec la vie de famille qui s'en va, avec la vie corporative, tuée par la Révolution, nous avons perdu en partie ce sens profond de la solidarité chrétienne que nous admirons dans les premiers siècles de l'Eglise et, sous une forme différente, dans la société du moyen âge. Il semble aujourd'hui que la société ressemble à un corps où chaque membre tend à vivre de plus en plus pour soi, à sa façon et de sa vie propre. Sans les institutions fondamentales de l'Eglise et l'impulsion

de la charité à vivre pour autrui, sans les congrégations religieuses, où se continue l'union des chrétiens de la primitive Eglise, sans le dogme admirable de la communion des saints, qui nous montre tous les fidèles comme un seul corps où vit la même vie, où circulent tous les biens surnaturels, sans tous ces éléments d'union, l'individualisme protestant nous envahirait. Ceux-là font donc une œuvre éminemment utile et appropriée aux besoins de notre temps, qui travaillent à raviver ce sens de la solidarité chrétienne et sociale. Vous y travaillez, vous qui, épris des avantages de ces corporations de tout genre, sans lesquelles nos pères auraient cru ne pouvoir ni vivre ni se développer, consacrez vos talents, vos forces, votre vie à les refaire dans notre société désagrégée et à les refaire chrétiennes. Vous y travaillez, vous qui préparez et dirigez avec un entrain que rien n'arrête ni ne décourage, ces grandes manifestations catholiques, communions générales, pèlerinages, congrès de toutes sortes, où l'on reprend conscience de sa force, en se voyant légion ; où les cœurs goûtent la joie intime de battre à l'unisson ; où les grands mouvements sont concertés, les grandes idées applaudies, les grandes œuvres lancées. Vous y travaillez, vous, zélateurs et zélatrices qui vous dépensez à grouper les bonnes volontés et les forces, à former des associations de bienfaisance; vous tous, enfin, qui vivez autant et plus même pour autrui que pour vous-mêmes. Et c'est ainsi que, plus efficacement que par toutes les paroles, vous faites sentir au monde étonné, dont l'égoïsme vous admire et vous porte envie, la vérité toujours nouvelle de la divine maxime : *Beatius est magis dare quam accipere.*

II

2°. Dans son Rapport sur le budget de l'Instruction publique, M. Bouge, abordant le chapitre des Lycées et collèges officiels a mis en évidence les mécomptes de l'Université sur le terrain de l'enseignement secondaire. Cela ne va pas aussi bien qu'on l'espérait dans les beaux établissements de l'*Alma mater*. Quelques journaux vont jusqu'à réclamer l'application des remèdes violents tenus en réserve dans la pharmacopée jacobine.

« Tandis que l'effectif de la population universitaire se maintient ou gagne quelques unités avec peine, celui de la population congréganiste s'élève. Leur (*sic*) effectif a passé de 75035 en 1892 à 79718 en 1896. » Voilà ce que dit le Rapport de M. Bouge. Et comme pour l'honorable rapporteur, comme pour la majorité de ses collègues, l'enseignement congréganiste est considéré comme l'ennemi de l'enseignement de l'Etat, on s'inquiète de ces symptômes de décadence.

D'autres que M. Bouge ont précisé davantage encore ces symptômes. M. Francisque Sarcey cite les paroles que lui aurait dites M. Buisson : « Nous sommes en train de perdre la clientèle de la haute bourgeoisie et même de la bourgeoisie moyenne. »

M. Bernès s'exprime dans le même sens.

Sans vouloir rien dire de désobligeant pour l'université ni pour cette catégorie d'élèves de condition modeste qui lui restent fidèles pendant que d'autres l'abandonnent, il est bien permis de faire observer que la fidélité de cette clientèle n'est pas une preuve de la confiance que l'éducation universitaire ins-

pire aux familles. On aura toujours des élèves quand on aura des bourses à leur offrir, et l'on sait avec quelle prodigalité on a, dans ces derniers temps, multiplié les bourses aux dépens des contribuables. Les gens raisonnables commencent même à trouver que le gouvernement use trop largement de ce moyen de peupler les Lycées et les collèges. M. Bouge a des chiffres qu'il faut retenir : Lycées, 8,500 boursiers; collèges, 12,117. Total : 20,617 boursiers, sans compter les milliers de bourses servies par les départements et les municipalités. Toutefois, malgré cette prodigalité de bourses, l'Etat a bien du mal à recruter la population de ses lycées et de ses collèges ; on peut dire même qu'il ne la maintient au chiffre actuel qu'à coup de bourses.

L'auteur montre ensuite très bien que, pour enseigner la jeunesse, il ne suffit pas d'avoir conquis tous les diplômes, il faut de plus savoir enseigner, se faire écouter et se faire comprendre. Il peut arriver, et il arrive souvent, que la leçon, très belle peut-être, d'un professeur passera par dessus la tête des écoliers, comme le sermon du savant théologien par dessus celle des dévots auditeurs. Et c'est ainsi que, pour nous servir d'un mot de M. Lavisse, un universitaire qui s'y connaît, « nous avons de très brillants agrégés qui font des professeurs pitoyables. » C'est que savoir et enseigner sont choses différentes, et il faut en revenir à ce principe, cent fois formulé par Mgr Dupanloup : Ce n'est pas ce que fait le maître, et moins encore ce qu'il sait qui profite à l'écolier, c'est ce qu'il lui fait faire. Et c'est pourquoi l'art d'enseigner se compose de savoir, sans doute, mais pour une plus grande part encore, de savoir-faire et de dévouement.

Mais il est une autre cause qui inspire une légitime défiance à l'égard des Lycées, c'est l'absence de réserve et la moralité douteuse d'un assez grand nombre de maîtres répétiteurs qui ont parfois beaucoup de *licences* : Tel bourgeois qui aura lu avec de gros rires, dans son *Gil Blas*, le discours prononcé le 1er novembre dernier par le président du banquet des répétiteurs, et qui aura dit à son voisin en lui passant le journal : Hein, ils sont gaillards à l'Université ! pourrait bien avoir ajouté : Oui, mais je n'y renverrai pas mes fils.

On accuse les répétiteurs, mais on ne les accuse pas seuls. Eux-mêmes attribuent à d'autres causes la dépopulation des lycées : « Nous les connaissons, nous, les causes de dépopulation ; mais nous n'avons pas voix au chapitre. Je laisserai à d'autres le soin de relever les côtés défectueux de l'*enseignement* et de la *discipline*. »

En effet, « on a désorganisé les cours des lycées, réduit la durée des classes, tandis que les maisons rivales conservaient l'ancienne organisation, qui avait fait ses preuves depuis des siècles, et voyaient augmenter le nombre de leurs clients. » Voilà ce que dit la *Réforme* de MM. les répétiteurs, et comme son témoignage peut paraître suspect, nous ajouterons que, sur ce point, leur affirmation ne fait qu'exprimer l'opinion à peu près unanime du corps universitaire. M. F. Sarcey s'en est fait l'écho et s'est expliqué très vertement sur cette discipline « qui, sous les beaux noms de discipline libérale, de discipline paternelle », lui paraît, à lui, « cacher l'absence de toute discipline ».

3. Le 53e *Annuaire de l'Economie politique de la statistique*, qui vient de paraître, nous offre quelques renseignements qui méritent d'être consignés ici. L'année 1894 a compté en France, 19,284 naissances de moins qu'en 1893, et ce

sont les naissances légitimes qui ont porté principalement le poids de cet amoindrissement de notre natalité.

En 1894, 6,419 divorces ont été inscrits sur les registres de l'état civil ; c'est une augmentation de 235 sur l'année précédente. La Seine a compté 28,548 mariages et 1,603 divorces ; ce qui fait 1 divorce en regard de 18 mariages. En 1895, il y a eu à Paris 22,823 mariages et pas moins de 1,501 divorces. Ces chiffres nous révèlent un lamentable état de mœurs, et l'on peut prévoir que la logique conduira fatalement à ne pas se mettre en peine de contracter un lien dont la pratique montrera de plus en plus la fragilité.

Le nombre des suicides a passé de 8,884 en 1891 à 9,285 en 1892. En 1891, 461 mineurs de moins de vingt-un ans s'étaient suicidés ; en 1892, on en a compté 562. Voilà le progrès de la laïcisation.

Le nombre des jeunes gens de la classe de 1893 admis à participer au tirage au sort s'est élevé à 330,138, en diminution de 13,513 sur le chiffre constaté l'année précédente. Dans l'année, 12172 militaires ou jeunes conscrits ont dû être réformés. Les juges compétents se plaignent de la manière dont notre armée serait composée en temps de guerre. Il y aurait là, disent-ils, trop d'individus brusquement rappelés de la vie civile, trop de jeunes recrues ne comptant que quelques mois de service : en un mot, il y manquerait une proportion suffisante de vrais soldats, longuement, sérieusement formés. Les millions consacrés chaque année par la France à faire la guerre à Dieu seraient plus utilement employés à fortifier sa situation militaire en face de rivaux qui, chaque année, fortifient la leur.

Voici maintenant des chiffres que nous apportent les journaux allemands sur la statistique de nos voisins. Le résultat définitif et officiel du recensement de la population de l'empire Allemand, au 2 décembre 1895, est de 52,279,901 habitants : ce qui fait une augmentation de 2,851,431 sur le recensement de 1890. Si maintenant nous rapprochons ce dernier chiffre de celui que nous trouvons dans le rapport définitif du recensement de la population française, nous avons lieu de constater notre infériorité marquée en regard de l'augmentation de la population allemande. D'après le rapport publié le 6 janvier dernier, la France, au 29 mars 1895, comptait 38,517,975 habitants ; et durant les cinq années précédentes, elle n'a gagné que 175 027 habitants, c'est-à-dire moins que la petite Bavière, qui ne compte pas six millions d'habitants, n'en a gagnés dans la même période de temps, c'est-à-dire 223,562 : inutile de commenter ces chiffres. Notre patriotisme aurait trop à en souffrir.

L'enseignement le plus grave qui se dégage de toutes ces statistiques c'est que les résultats logiques de la politique athée qui prévaut en France se manifestent d'une façon tangible. Le peuple sans Dieu devient peu à peu un peuple sans enfants. A continuer ainsi, c'est le dépérissement graduel, la ruine physique et morale de la grande nation. Il faut avoir le courage de le dire : si la France tardait trop à se rendre à ces leçons de l'expérience et à se ressaisir, ses jours seraient comptés.

1° Le *Correspondant* nous offre un travail remarquable ayant pour titre : *Un nouvel essai d'apologétique*. Nous nous bornons à le résumer. D'abord l'auteur de ce travail, M. le vicomte de Meaux, nous signale un apologiste nouveau, M. Balfour, l'un des hommes politiques les plus en vue de l'Angleterre. Après avoir établi que la loi morale implique la pensée et la volonté divine, M. Bal-

four constate qu'il se trouve néanmoins des honnêtes gens qui ne croient pas en Dieu, et il se demande si une société tout entière pourrait également subsister sans y croire. Il répond qu'il en est des athées comme des parasites qui vivent dans des corps d'animaux mieux organisés qu'eux-mêmes. La vie morale dont la conduite irréprochable n'a pas d'affinité avec leurs doctrines est celle du parasite ; elle est soutenue par des convictions qui n'appartiennent pas à eux mais à la société où ils se trouvent ; elle est entretenue au moyen de ressources qu'ils ne contribuent pas à fournir. Et quand ces convictions déclinent, quand ces ressources s'épuisent, la vie étrangère dont ils ont vécu ne saurait guère se prolonger. Voilà bien le mal de la France, rongée par des parasites que consument sa substance morale, tandis que des poisons mortels la corrompent et la détruisent. Ce mal commence à être ressenti par ceux mêmes qui en ignorent le principe et la nature. De là cet effort sincère pour restaurer une sorte de vie religieuse en dehors de toute religion positive. Et voilà que, en même temps, à l'intérieur de l'Eglise catholique, deux flambeaux propres à percer les ténèbres du siècle ont été allumés, l'un par le concile du Vatican, l'autre par Léon XIII. Le Concile a délimité avec une netteté qui, jusque-là sans doute, n'était pas atteinte, le domaine de la foi et de la raison et confirmé l'autorité de l'une et de l'autre. De la sorte, les catholiques ont été constitués les inébranlables gardiens et défenseurs de la raison humaine en face de quiconque la méconnaît ou l'outrage. Quant au second flambeau, Léon XIII l'a rallumé à l'usage de notre siècle. C'est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, qui se prête à un accord avec les découvertes nouvelles, mieux que la philosophie qui l'a suivie, le spiritualisme exclusif qui va de Descartes à Kant. A l'heure présente, il s'est creusé dans les esprits un vide douloureux que les systèmes inventés hier, ne suffisent plus ni à masquer ni à remplir aujourd'hui. Or, avec ces deux flambeaux, l'Eglise a précisément ce qu'il faut pour combler ce vide. Mais ce remède qui l'apportera ? On nous indique deux écrivains ecclésiastiques qui paraissent être hommes à combler ce vide. Tous deux appartiennent au clergé de Lyon, l'abbé Girodon et l'abbé Picart. Le premier expose la doctrine catholique, le second la démontre et la défend : la démonstration est complète et péremptoire.

2° Dans la même Revue, M. de Lapparent nous montre la liaison intime entre la prospérite publique de la France et celle des Compagnies de chemin de fer. Répandues aujourd'hui dans toutes les mains, les actions et surtout les obligations de ces compagnies sont devenues le placement préféré de la petite épargne. De plus, en vertu des actes de concession, tout l'avantage de cette prospérité doit revenir à l'Etat. Avec un gouvernement sage, il y aurait eu, dans une telle ressource, de quoi amoindrir rapidement une grande partie de la dette nationale. Et si la réalisation de cette perspective peut paraître en partie compromise, il dépend encore d'une meilleure administration de ne pas la rendre entièrement illusoire. La longueur des chemins de fer exploités dans notre pays était, au 1er janvier dernier, de 41,000 kilomètres dont près de 36,000 appartenant aux grandes compagnies (Etat compris), et 5,000 aux chemins d'intérêt local, dont un peu plus de 3,000 kilomètres à voie étroite. A la fin de 1894, il y avait en circulation 2,876,967 actions des six grandes compagnies, plus de 618,619 des compagnies secondaires ou algériennes. En obligations, il y avait respectivement, de ces deux chefs, 31,813,668 et 1,914,546

titres. Les actions représentaient un capital d'origine de *seize cents millions*, tandis que les obligations formaient un capital nominal de dix-sept milliards calculé au taux du remboursement. En réalité, au cours actuel de la Bourse, les obligations vaudraient *seize milliards*, et les actions *quatre*, soit en tout *vingt* milliards. C'est *juste la moitié* de la fortune de la France en valeurs mobilières, fortune que M. Paul Leroy-Baulieu a évaluée à environ 38 ou 40 milliards. Si l'on admet avec le même auteur que le capital de la France, (non compris la dette publique de 35 milliards) monte à 200 ou 250 milliards, on trouvera que les chemins de fer représentent dans un cas le *dixième*, dans l'autre le *douzième* de la fortune publique.

Sous le rapport du trafic et de la circulation, la statistique nous offre quelques chiffres significatifs qui accusent un progrès réel. En 1895, les recettes brutes totales des chemins de fer français d'intérêt général se sont élevées à 1321 millions se décomposant comme il suit : recettes de la petite vitesse 704 millions, — des voyageurs 461 millions, — des marchandises en grande vitesse 124 millions, — diverses 32 millions. Dans ces chiffres est compris l'impôt perçu pour l'Etat par les compagnies, sur les transports en grande vitesse. Et maintenant, M. de Lapparent, se tournant vers ceux qui détiennent le pouvoir, les engage à ne pas abandonner une part si importante de la fortune publique aux entreprises révolutionnaires. Dans la campagne menée pour le rachat des voies ferrées, les appétits politiques sont seuls en jeu. Le dernier mot de ces menées c'est qu'il y a dans les compagnies de chemins fer 260,000 places, plus ou moins bien rétribuées, à prendre par les politiciens, pour eux et pour leurs amis : or, le nombre des agents actuellement employés au service ne diminuerait pas le jour où la feuille des bénéfices serait entre les mains de ce qu'on appelle le *pouvoir*. On verrait bientôt se multiplier les sinécures là comme ailleurs, et le privilège de la gratuité en faveur des femmes, des enfants des politiciens, des députés, et au grand détriment du Trésor de l'Etat. Il est de mode, quand on parle des grandes compagnies de chemin de fer, de prononcer les mots de « ploutocratie » et de « féodalité française. » Ce n'est pas aux compagnies que l'on peut appliquer ce mot. La statistique nous enseigne que les fortunes des compagnies de chemins de fer est à peu près la fortune de tout le monde en France. En voici la preuve : au 31 décembre 1889, il y avait 33, 244, 446 coupures de valeurs de chemins de fer en circulation, dont 23, 244, 284, c'est-à-dire 67,2 pour cent étaient nominatives, et 10, 870, 162 ou 32, 7 pour cent, au porteur. La partie de ce capital qui pouvait se trouver aux mains de la spéculation était au plus de 5 à 10 pour cent. — Le reste était réparti entre un million ou douze cent mille titulaires. Bien que les actions étaient divisées entre 300,000 familles, d'après M. Neymarck, un total approximatif de sept cent mille familles possède des actions et des obligations de chemins de fer. Ainsi, dans le cas où un gouvernement autoriserait quelque entreprise tendant à la ruine des grandes compagnies de chemins de fer, il verrait se dresser contre lui une armée de sept cent mille familles où, sou par sou, on a économisé de quoi acheter quelques obligations dont on va, tous les six mois, toucher le coupon à la gare la plus proche. Le jour donc où la bande des collectivistes, aidés par les radicaux, viendrait donner l'assaut aux compagnies, nous conseillerons à celles-ci de réunir l'armée innombrable de tous ces humbles dont elles ont reçu et fait

fructifier les épargnes et qui comptent sur elles pour assurer le pain de leurs vieux jours. On saurait alors à quoi s'en tenir sur la valeur de l'œuvre que les collectivistes poursuivent, comme sur la sincérité de l'amour qu'ils prétendent témoigner au peuple.

III

1. La *Revue des Revues* publie, sous ce titre : *La jeunesse intellectuelle et le catholicisme*, une étude sur un état d'esprit que les chroniqueurs ont baptisé de *néo-christianisme*, voire même de *néo-catholicisme*. Ce qu'il y a de vrai, de réel dans ce mouvement, c'est qu'il indique une évolution bien marquée de la jeune France vers l'idéal et même vers la religion. Sous l'impulsion de MM. Melchior de Voguë, Paul Bourget, Edouard Rod et Paul Desjardins, il s'est produit une poussée d'inspirations religieuses et mystiques dont le contraste était éclatant avec la franc-maçonnerie ou les catholiques bien tranchés des générations antérieures. Le mouvement a eu pour cause principale les excès et l'impuissance du positivisme dans la science, dans l'art et dans la politique. Il était entendu, avec M. Berthelot, « qu'il n'y avait plus de mystère », avec M. Zola qu'il n'y avait plus d'âme, et avec M. Ferry qu'il n'y avait plus de sentiment : des faits, des documents et des affaires, voilà qui suffirait aux positivistes, aux naturalistes et aux opportunistes. Quant à ceux qui protestaient contre cette mise en valeur de l'humanité, ils étaient traités de « dilettante » ou « mystiques », espèce curieuse mais sans importance. La génération nouvelle de 1890 n'accepta pas ce verdict. Elle affirma qu'au delà du fait il y a le mystère, qu'au delà des affaires il y a l'âme. Elle revendiqua les droits du mystère, du rêve et de l'âme dans la pensée comme dans l'action, elle se déclara aussi *idéaliste*. Mais comme il y a de nombreux points communs entre l'idéalisme et le christianisme, il était très légitime que les jeunes gens de 1890, rompant avec les petits neveux de Voltaire et les bâtards d'Auguste Comte, témoignassent leur sympathie à l'esprit chrétien qui a renouvelé le monde. Et comme la situation historique du christianisme est telle que tout retour à l'esprit chrétien aboutit au catholicisme (qui est en réalité le christianisme intégral), il résulte de là que le mouvement idéaliste devait transformer ses jeunes adhérents en *néo-catholiques*. Toutefois, dit M. H. Berenger, les néo-catholiques se sont placés en dehors de toute confession rituelle. Mais ils cessèrent de se montrer hostiles au catholicisme ; ils restaient convaincus qu'il n'y a pas de démocratie si elle n'est pas animée du sentiment religieux. Ils croyaient même qu'un accord entre eux et l'Eglise était possible, mais à la condition qu'on maintiendrait la tradition de notre race en les purifiant et qu'on donnerait sans secousse à la démocratie républicaine de la France sa direction religieuse et intellectuelle. Ainsi se posait l'hypothèse acceptable pour les néo-catholiques d'une alliance avec l'Eglise. Le libéralisme du clergé américain, de Mgr Ireland, de l'abbé Joignot, devenu vicaire général, de l'abbé Naudet et autres semblait rendre l'alliance possible. Il semblait que de part et d'autre, clercs et laïques aspiraient à s'entendre et à s'unir. Le catholicisme américain, les encycliques et les actes du Pape Léon XIII tendant aux contemporains « une main loyalement amie, avec la conscience de garder nous-mêmes notre foi intacte et sans leur demander le sacrifice d'aucunes de leurs aspirations » tous ces faits escomptés par les *néo-catholiques*

leur firent croire qu'il était possible de s'unir à l'Eglise sans être obligés d'accepter son symbole. Mais, dit M. H. Bérenger, tandis que des archevêques, des évêques, des prêtres, inspirés par le pape, s'efforçaient d'ouvrir largement le catholicisme à la liberté, on vit des hommes comme M. Brunetière et M. de Pressensé se faire les apologistes mondains de l'autoritarisme ecclésiastique. Les derniers coups furent donnés par les mains violentes et sournoises du clergé de France. Quand le cardinal Lavigerie fut mort sur la brèche, on vit les dignitaires de l'Eglise, et à leur tête le cardinal Richard, peser sur leurs subordonnés pour leur défendre de continuer la campagne libératrice qu'ils avaient entreprise. L'idée d'une Eglise tolérante, libératrice et émancipatrice fut tournée en ridicule et traitée d'hérésie dangereuse.

A ce réquisitoire violent et injuste, nous répondons : M. H. Berenger qui en est l'auteur paraît ignorer la nature de l'Eglise catholique et même la Religion chrétienne en général. Le Christianisme a pour base un ensemble de dogmes, d'événements révélés, et, par conséquent, immuables. On ne peut s'allier à l'Église catholique sans accepter cet ensemble de dogmes, de même que cette Eglise ne saurait en renier aucun sans renier son origine divine. Dans l'ordre des croyances religieuses l'Eglise est définie, précise, péremptoire. Elle ne peut, sur ce point, accepter aucune compromission quelconque qui aurait pour effet d'altérer le dépôt de la doctrine révélée dont elle est l'incorruptible gardienne. Il y a quelque chose de plus divin, de plus nécessaire, que l'union, c'est la vérité, *Veritatem tantum et pacem diligite*. La vérité d'abord, ensuite la paix, l'union dans la vérité. Or, la vérité est toute d'une pièce et n'admet ni transaction, ni changement, ni déviation. La mission de l'Eglise est de conserver ce dépôt sacré sans la moindre altération; elle ne peut donc, sans trahir son mandat, accepter un juste milieu trompeur entre la vérité chrétienne, intégrale et la vérité d'iminuée ou dénaturée par un mélange d'erreur. Il n'est pas un homme de bon sens qui ne comprenne cela. M. H. Berenger confond ici deux ordres bien distincts. Ni le cardinal Lavigerie, ni Léon XIII, ni le clergé américain n'ont prétendu accepter la moindre compromission sur le dogme catholique. Ils se sont placés sur le terrain de la question sociale, ils ont dit, comme les docteurs du moyen âge, qu'ils comprenaient les aspirations de leur siècle, ses besoins, ses tendances légitimes ; ils sont allés au peuple comme l'Eglise y est toujours allée, ils ont accepté la démocratie, comme l'Eglise l'a toujours acceptée. Indifférente aux formes politiques de gouvernement, l'Eglise n'en répudie aucune, n'en réprouve aucune, pas plus la démocratie française que la démocratie américaine ou suisse. En dehors des questions du dogme, elle respecte la liberté des opinions et des partis politiques dès qu'ils n'ont rien de contraire au repos public, aux principes de la morale et à l'intégrité de son dogme. Il n'a jamais existé de dissentiments sur ces points parmi les membres du clergé catholique.

Il n'y a donc ni néo-catholiques, ni anciens catholiques, il y a l'Eglise catholique toujours ancienne et toujours nouvelle, toujours identique à elle-même dans l'expression de son dogme, immuable comme la vérité.

IV

1° Dans la *Revue des Deux Mondes* (janvier) M. Benedetti, après avoir étudié l'histoire des complications orientales, constate la faillite de la diplomatie à Constantinople. C'est bien en vain que cette diplomatie a arraché aux sultans des firmans de toute sorte. Les firmans sont restés lettre morte. Tous les diplomates, sans la moindre exception, « ont épuisé leurs forces, leur énergie et leur courage dans cette lutte perpétuelle entre le bon vouloir intermittent de la Porte et son incurable impuissance ». Il est probable que l'intervention actuelle ne donnera pas de meilleurs résultats. M. Benedetti conseille une occupation des deux points extrêmes de la Turquie par deux puissances.

2° Le *Mechveret*, qui est l'organe de la jeune Turquie, traite la même question dans son *supplément* français. Ce périodique démontre avec une courageuse et méritoire franchise l'état de pourriture dans laquelle se trouve la Turquie d'Abdel-Hamid. Il plaide avant tout la déposition du sultan, qui « n'a aucune racine dans le pays. » Détesté de tous, personne ne s'aviserait de le soutenir à l'heure du péril suprême... Sa déposition serait donc accueillie comme une délivrance par le pays tout entier. » Quant à l'amnistie, voici en quels termes Ahmed-Riza, directeur du *Mechveret* apprécie cette victoire suprême de la diplomatie européenne :

Quelques centaines d'Arméniens amnistiés sont libérés à la condition de prêter serment de fidélité entre les mains de leur patriarche. Mais demander aux Arméniens un serment de fidélité pour un Sultan qui, jusqu'à présent, les a fait massacrer sans tenir compte de leurs vœux légitimes, et qu'au fond de leurs cœurs ils doivent détester et mépriser, est une chose non seulement absurde et illogique, mais qui révolte tout sentiment moral.

Voilà donc tout ce que la diplomatie européenne, après avoir toléré le massacre de trois cent mille Arméniens, a reçu en échange de sa patience « ingénieuse », disons plus vrai, de sa patience anti-chrétienne et même inhumaine. L'Europe du moyen âge savait mieux défendre les peuples chrétiens contre les disciples de Mahomet.

3° Dans le *Nord und Sud* (janvier) Alexandre Tille expose la lutte engagée pour la *conquête du globe* par les grandes races en présence dans l'univers. Nous signalerons en terminant le passage relatif à l'évolution des races romanes ou néo-latines. L'auteur constate l'épuisement du groupe français et le progrès croissant du groupe italien.

Sur les 120 millions qui les représentent, 38 millions sont fournis par la France, 22 millions par les péninsules ibériques, 30 millions par l'Italie, 30 millions par l'Amérique. Mais dans ces groupes, il n'y en a qu'un seul de croissant, celui de l'Italie, qui répand son flot d'émigration jusqu'au delà de l'Océan Atlantique. Tout le nord de la région italienne, fortement peuplé de Lombards, se distingue par l'endurance au travail et la sobriété, deux conditions de développement. Tout le sud de l'Autriche est presque entièrement aux mains des ouvriers italiens. Il en sera bientôt de même du sud de l'Allemagne. En France ils ont pris pied au point que, dans certains départements, l'industrie et l'agriculture dépendent d'eux. Ils font des tentatives de coloni-

sation en Afrique, et s'ils n'y réussissent pas aujourd'hui, ils n'abdiquent pas leurs dessins pour l'avenir. Et tandis que le courant italien augmente en débit, le courant français recule périodiquement, avec lenteur, mais avec une évidente réalité. La race française n'est plus en état de réparer les brèches faites à sa population. C'est une race fatiguée par une sélection naturelle mal entendue et qui a besoin de sang nouveau sous peine d'aller à sa perte. Les hommes redoutent et fuient les charges de la paternité, les femmes fuient les souffrances et le devoir de la maternité. Dans les hautes classes, il y a une diminution progressive d'enfants, et ceux-ci se recrutent de plus en plus dans la bourgeoisie. Mais celle-ci, pas plus que les classes élevées, ne sait résister à ce besoin de luxe qui est devenu général en France et qui contribue plus ou moins directement à sa dépopulation, chacun voulant vivre selon son rang et ne le pouvant qu'à la condition de restreindre le nombre de bouches à nourrir.

Quoiqu'il en coûte à notre patriotisme, nous sommes obligés d'avouer notre déchéance et de reconnaître que les doctrines qui prévalent dans les conseils de nos gouvernants ne peuvent qu'accroître le mal dont nous souffrons. Malheureusement les aveugles volontaires qui ne consentent pas à voir la cause de notre mal et le remède qu'il est possible de lui opposer, est encore grand en France, grâce à la presse maçonnique qui endort et pervertit l'opinion publique.

H. D'HESSERT.

AUTOUR DU MONDE

Février 1897.

Le budget de 1897 ; progrès de la pacification au Tonkin ; les Français, les Allemands et les Anglais au Soudan ; à Madagascar ; le comte Mouraview à Paris ; une gaffe de sir Michael Hicks Beach ; réplique de M. Hanotaux ; ce qu'en pense l'Europe ; partie remise ; l'Angleterre étale ses forces ; ce que nous apprend M. Court sur la valeur du matériel naval de la France et sur ses aspirations maritimes. Duplicité de l'Angleterre et réapparition de la question crétoise. Les Grecs débarquent, les puissances occupent la Canée ; abstention prudente de la Turquie ; la Grèce brave l'Europe ; ce que veut Guillaume, ce qu'accorde lord Salisbury ; on expulsera les Grecs, on donnera l'autonomie à la Crète et on assommera les mécontents pour l'honneur de l'humanité.

Une bonne nouvelle, chers lecteurs ; nous avons, ou plutôt, quand vous me lirez, nous aurons très probablement un budget pour l'an de grâce 1897. Pas trop tôt ! dira l'un ; enfin, dira l'autre, mieux tard que jamais ! Ce régime de douzièmes provisoires sous un gouvernement où tout semble et précaire et provisoire ne paraît pas, à vrai dire, du goût de chacun, quoique le Parlement, à force d'y avoir recours, l'ait proclamé commode souvent, et en tous temps fort acceptable. Or donc, fin février et tout près d'aboutir, ce pauvre budget faillit encore nous échapper. Tous les articles et tous les chapitres en avaient été convenablement ballotés, et finalement votés ; il restait un vote d'ensemble à émettre pour boucler. Pourquoi diable ! se hâter à ce point ? se dirent aussitôt MM. Goirand, Philipon, Trouillot, et toute l'Union Progressiste avec eux. A tout prendre, quelle innovation ce budget introduit-il en nos finances, et quelle réforme apporte-t-il aux contribuables haletants et éperdus ! Un léger effort, Messieurs, s'écrient-ils, non sans émotion ; nous

n'avons obtenu ni l'impôt sur le revenu ni la réforme des boissons ; l'impôt des portes et fenêtres subsiste malgré tout ; qu'on nous accorde au moins un dégrèvement, si léger fût-il, pour les propriétés non bâties. La supplication était touchante et la tentation réelle. L'Union Progressiste donnait tout entière en ce sens ; la Droite, depuis longtemps, demande un pareil dégrèvement, tandis que nombre de républicains ont pris sur ce thème, vis-à-vis de leurs comités ruraux, des engagements très formels. Quant aux socialistes et aux radicaux, quoiqu'en principe ils soient hostiles à la grande propriété, ils prennent cependant trop à cœur leur propagande dans les campagnes pour s'aliéner, de gaieté de cœur, la foule des paysans qui possèdent ou qui veulent acquérir le champ qui les nourrit. De plus, pour cette aile gauche de l'armée républicaine, il pouvait paraître fort opportun de saisir une occasion rare pour faire d'abord échec au gouvernement, réduit à demander le vote du budget sans autre retard, et d'amener ensuite un désaveu, au moins partiel, du projet des réformes fiscales si cher au ministre des finances. Tel qu'un héros, le Parlement s'est vu solliciter en sens contraire avec la logique austère propre à la vertu ministérielle, avec la véhémence enflammée de l'opposition qui passe pour être généralement *perfide*. Et, prodige imprévu, ce Parlement, gouailleur et volage, a écouté la froide logique et la pressante raison ; il a su sacrifier ses goûts pour l'aventure, même ses désirs folâtres et, résistant à lui-même, il a fait son devoir à la fin !

Ce n'est pas que nous voulions dire qu'il a voté le budget, tel quel, sans effort et sans mérite. Nullement, car, avec une réelle éloquence, l'opposition tentatrice avait fait ressortir que la législation actuelle touchait à son terme, qu'il faudrait donc et bientôt revenir à l'électeur et qu'il importait de ne s'y rendre qu'avec un bagage de réformes accomplies. Souvenez-vous, gémissait-elle, des promesses faites ; considérez les tentatives avortées, et rendez-vous bien compte que si vous n'annexez pas les réformes à la loi des finances, vous vous exposez beaucoup à n'émettre jamais que des vœux superflus au pied des autels ministériels, où trône l'indifférence et la routine. Cette salve meurtrière était tout à fait du goût de la Chambre, foncièrement frondeuse ; les députés s'agitaient, souriants et l'œil dilaté de plaisir, et ils s'étendaient solennellement sur les ban-

quettes, impatients de voir le drame qui allait se dérouler. Il est démonté! colportait M. Jaurès; voilà la revanche! soupirait Bourgeois. Les esprits étaient échauffés, il est vrai, et une ventilation devenait nécessaire ; M. Krantz ouvrit un vasistas, M. Cochery poussa une fenêtre, tandis que M. Delombre ouvrit la porte à double battant devant M. Méline dont l'infiltrante éloquence convertit les vapeurs ambiantes en une rafraîchissante rosée! Toutes ces interventions émollientes, tous ces discours antiseptiques se résumaient en ces mots : que voulez-vous donc, Messieurs, et qu'attend de vous le pays? Des réformes et un budget? Evidemment. Mais quelle réforme réunit vos suffrages ; et s'il existe un bouleversement fiscal qui s'impose et qui ait mûri dans vos esprits, que ne l'avez-vous dit en temps utile, et que n'avez-vous produit votre programme à une heure plus convenable. Aujourd'hui nous allons en finir, bien tard assurément, avec un budget que nous devons au pays. Voulez-vous le retarder ou le rejeter? voulez-vous ainsi assumer une responsabilité grave que nous déclinons? Vous nous demandez un dégrèvement final. Fort bien. Cependant, vous ne l'avez ni déterminé quant au fonds, ni étudié quant au mode d'application. Que sera-t-il? Nous l'ignorons tous, et combien de temps faudra-t-il pour qu'on l'apprenne et pour que, à son sujet, on se mette d'accord? Mystère. Et vous désirez qu'en attendant ces éclaircissements, cette attente difficile, le budget reste en suspens, et que l'administration du pays soit livrée à l'incertitude d'un provisoire débilitant! L'expérience démontre que, liées à la loi des finances, les réformes fiscales n'aboutissent jamais, mais qu'elles n'ont quelques chances réelles que sous forme de lois spéciales. Donc, Messieurs, insister davantage à pareille heure sur un sujet semblable, c'est dire au pays, mieux inspiré croyez-le bien, que vous ne voulez ni réformes, ni budget.

Et la Chambre, redoutant un jugement sévère, décide de disjoindre l'amendement du budget qu'elle adopte ensuite par 447 voix contre 44.

Vu la crise orientale, qui pèse d'un si grand poids sur les conseils de l'Europe, on nous pardonnera de ne pas insister davantage sur la politique intérieure dans le domaine de laquelle, du reste, nous ne trouvons à signaler rien de saillant. Nous ne jetterons même qu'un coup d'œil très rapide sur nos colo-

nies, tant nous avons hâte d'arriver à la question d'Orient qui préoccupe à si juste titre.

Au Tonkin, on signale les incessants progrès de la pacification. Les dernières bandes de pirates sont dispersées ou se soumettent, à moins qu'elles ne se réfugient en territoire chinois, où les autorités lès font désarmer et employer aux travaux publics. Il est à remarquer, en outre, que les mandarins commandant à proximité de notre frontière ont manifestement reçu des ordres de Pékin et que ses ordres leur prescrivent à notre égard une correction parfaite sinon une bienveillance motivée. Il n'en est pas moins vrai que nos Tonkinois suivent avec une réelle inquiétude les intrigues de l'Angleterre. Nos rivaux, en Extrême Orient, ont vu avec déplaisir, nos succès au Siam, nos progrès au Laos, et l'heureux abornement de notre frontière sino-tonkinoise.

L'œuvre de pénétration en Chine par le Fleuve Rouge et par le chemin de fer de Lang-Son, que nous poursuivons avec ténacité, les inquiètent, et c'est avec une activité fébrile qu'ils tentent de parer le coup que notre entreprise doit porter à leur commerce dans la Chine septentrionale. Voilà pourquoi ils font le siège de Tsong-Li-Yamen et s'efforcent d'obtenir du Fils du Ciel l'ouverture au commerce étranger, c'est-à-dire au cabotage britannique, du fleuve Si-Kiang, voie large et commode qui leur permettrait d'arriver par delà notre frontière jusqu'au cœur de l'Yunnan, sur tant de marchés inexploités et pour la conquête desquels nous avons consenti de si lourds sacrifices au Tonkin. On a dit que l'ouverture de ce fleuve a été déjà obtenue ; on a ajouté, et avec raison, que la diplomatie française s'emploie énergiquement à éloigner pareille éventualité, à tous égards désastreuse pour notre colonie. Quand on se rappelle avec quel acharnement l'Angleterre, complice du Japon, s'est attaquée dernièrement au Céleste-Empire dont elle semblait avoir juré la ruine ; avec quelle générosité, par contre, la France est intervenue avec la Russie et l'Allemagne en sa faveur, on ne saurait trop s'étonner de l'incohérence de la politique chinoise si vraiment elle avait cédé aux obsessions de ses adversaires. La nouvelle n'est pas encore confirmée, mais si elle l'était, il serait temps alors de demander à Pékin ce qu'on y réserve aux alliés quand on abandonne

tant aux ennemis. Si le Fils du Ciel ne voulait pas reconnaître les services rendus par des compensations devenues nécessaires, il faudrait examiner à Paris quelle hostilité il y aurait lieu de manifester pour lui arracher des faveurs indispensables. M. Paul Doumer en arrivant à Hanoï aura donc à envisager très fermement la situation, tant extérieure qu'intérieure, de son gouvernement, et nous espérons que son ardeur juvénile trouvera à s'exercer utilement au-delà de Lang-Son, de Lao Kay et de Luang-Prabang, non seulement à l'encontre de l'esprit aventureux de nos voisins de Birmanie, mais encore à secouer l'indolence néfaste des Célestins.

Dans nos possessions de la Guinée Supérieure, c'est dans l'Hinterland du Dahomey, avec les Allemands, que nous avons aujourd'hui maille à partir. Une préoccupatiou constante se trahit chez les coloniaux français : ils veulent que tous les efforts du gouvernement tendent à relier par l'intérieur nos possessions de l'Afrique occidentale, et ils ne goûteront de repos qu'alors que leur programme aura été réalisé. Autant nous y avons intérêt, autant nos concurrents croient nécessaire de contrecarrer notre action et de la faire avorter en contestant nos droits ou en les violant.

Les Anglais veulent nous tenir à l'écart, non seulement du Tchad, mais encore de la vallée du haut Nil ; tandis que les Allemands, outrés de voir couper devant eux les voies d'accès à ce qu'ils appellent l'Eldorado du continent noir, se butent contre les obstacles que nous leur opposons, manifestant hautement leur intention de les franchir.

C'est dans de pareilles circonstances que M. Ballot, gouverneur du Dahomey, a dû déployer une grande diligence, faire preuve d'une décision rare et d'une mâle énergie.

En effet, le 14 décembre, M. Ballot, en compagnie de M. Deville, administrateur, quittait Porto Novo se rendant à Carnotville pour y retrouver MM. le capitaine Baud et le lieutenant de vaisseau Bretonnet, chargés de missions dans la boucle du Niger. A peine arrivé à Carnotville, M. Ballot est informé qu'un lieutenant allemand, M. Von See Fried, a paru à Bafilo, situé à 200 kilomètres à l'ouest de Carnotville, territoire placé sous notre protectorat, en 1895, par les soins du capitaine Baud lui-

même. Nous occupions ce point effectivement, un poste militaire y étant établi conformément aux prescriptions de l'acte général de la Conférence de Berlin.

Le lieutenant von See Fried, sans tenir compte de nos droits acquis et de notre occupation confirmant ces droits, planta le drapeau allemand en face du pavillon français, et le confia à la garde de deux hommes. Les deux postes menaçaient d'en venir aux mains aux risques de provoquer un conflit dangereux.

Sans perdre un instant, M. Ballot envoie le capitaine Baud à Bafilo avec ordre de l'y attendre lui-même. Il charge ensuite M. Bretonnet de ravitailler nos postes du haut Dahomey, expédie les affaires les plus urgentes et prend à son tour le chemin de Bafilo où il arrive en quatre jours, faisant 50 kilomètres par jour, par 40 degrés de chaleur. Toute la population le reçoit avec des démonstrations enthousiastes. Après enquête, il convoque le roi, les chefs et le peuple entier en un palabre solennel. Là, il démontre que les Allemands, inconsolables d'avoir été devancés, se livrent à toutes les manœuvres, même les plus audacieuses, pour se créer des droits apparents et se procurer les moyens de les soutenir : ils usent d'astuce, abusent de la force, et ce n'est que par intimidation qu'ils ont rencontré des créatures sans la moindre autorité pour fabriquer des traités d'aucune valeur. M. Ballot proteste, avec indignation, contre de semblables procédés et fait signer, par le roi et par son peuple, une déclaration dans laquelle ils promettaient d'être fidèles aux engagements pris en 1895 vis à vis de la France et reconnaissaient n'avoir jamais accepté et qu'ils n'accepteront la protection de l'Allemagne. Les soldats allemands, convoqués au palabre, y reçoivent du roi l'ordre de quitter le pays.

Cette affaire réglée, le capitaine Baud se dirige vers Zada n'Gourma, tandis que M. Ballot s'en retourne à Carnotville. Chemin faisant, il apprend qu'une aventure, absolument semblable à celle de Bafilo, nous arrivait à Kinki où il arrivait, du reste, le soir même. Là le lieutenant allemand, comte de Teck, campait avec une cinquantaine d'hommes non loin de notre poste militaire, établi depuis plus de deux ans. Aussi bien qu'à Bafilo, nos droits sur Kinki étaient indiscutables. Néanmoins, le comte de Teck ergotait, voulait démontrer que l'Allemagne aussi avait des traités en vertu desquels il agissait

loyalement. M. Ballot proteste en due forme, réunit, là encore, le roi et le peuple, fait constater les puériles confusions que les Allemands veulent faire naître, et fait déclarer publiquement par la nation qu'elle s'est mise sous le protectorat de la France, en 1895, et qu'elle a repoussé, avant comme après, toutes les avances faites par les délégués de l'Allemagne.

Evidemment, tous ces démêlés ne pourront être définitivement réglés que par voie diplomatique. Il nous importe, néanmoins, de ne plus renouveler les expériences si regrettables de ces dernières années, de celle surtout qui, par le traité de 1890, nous fit reconnaître à l'Angleterre, jusqu'à Say, cette zone d'influence si peu justifiée et que nous lui avons cédée sur de fallacieuses assertions, qu'on ne prît ni le loisir ni la peine de contrôler. Il ne s'agit pas davantage de faire un nouveau crédit à des concurrents peu scrupuleux ni de suspendre l'activité de nos missions pour nous rendre encore autour d'un tapis vert, où, en d'interminables débats qui nous leurrent toujours, nous perdrions toute patience en voyant au loin violer nos droits les mieux établis. Nous avons quitté le poste d'Arenberg, voulant, sans rien préjuger par une occupation préalable, discuter honnêtement l'objet d'un litige plus apparent que réel. Nous tenions à faire preuve de complaisance et de moralité ; les Anglais, au contraire, n'avaient à cœur que de gagner du temps et de réparer leurs lenteurs en s'emparant, au cours des négociations, de l'objet du litige dont nous nous étions dessaisis maladroitement. C'est ainsi que le poste d'Arenberg, fondé par le capitaine Toutée, fut occupé par la compagnie du Niger, et que sir Taubman Goldie, président de cette *Chartered Company* en fit le fort « Taubman Goldie » sans tenir compte ni de nos droits antérieurs ni de nos revendications, ni des négociations pendantes au moyen desquelles on avait dérouté notre vigilance et surpris notre bonne foi. Encouragés par ce premier succès, les Anglais n'ont cessé d'avancer ; les voilà parvenus à Boussa et tout disposés à s'engager plus avant sur notre domaine, si finalement nous n'y mettons bon ordre.

Ainsi, Anglais et Allemands, sur le cours du Niger, nous suscitent des embarras, empiètent sur nos droits, contestent la validité de nos traités ; les uns et les autres ont recours à des procédés d'une honnêteté contestable, contre lesquels il serait superflu de déclamer aujourd'hui. Nous connaissions ces ten-

dances, et, sur maints autres points du monde, nous avions souffert déjà de pareils agissements. Il convenait donc de les prévoir en temps utile et de les prévenir par tous les moyens, même les plus énergiques. Il nous a plu de nous contenter de démonstrations platoniques et d'assurances trompeuses. Nous devons donc nous accuser d'abord nous-mêmes des revers de fortune qui nous atteignent en ces parages. Sans doute, à la fin de 1896, le ministre des Colonies nous promettait des mesures aussi rapides qu'efficaces, susceptibles en tous cas de remettre les choses en état et de donner à notre patriotisme alarmé des satisfactions complètes. Il faut croire, vu l'attitude des Allemands et les audacieuses entreprises des Anglais, que les mesures prescrites alors ou n'ont pas donné tous les résultats attendus, ou n'ont pas été prises avec la rapidité et la fermeté nécessaires.

Le plan du gouvernement français, sans être aussi grandiose que le rêve britannique qui consiste à vouloir réunir le Cap à l'Egypte pour former, par le centre africain, un empire incomparable, ne visait à rien moins cependant qu'à relier le Dahomey au Soudan par une série de postes ininterrompus dont le dernier aurait été en contact avec Ouagadougoa, notre dernier poste soudanais. Il tendait, de plus, à couper par une autre ligne de postes l'Hinterland du Togo allemand et à occuper la rive droite du Niger de Say à Boussa, et de relier cette partie de la boucle du Niger à Porto-Novo par une autre ligne de postes militaires. Mais M. Chautemps a contremandé cette marche en avant et deux années d'inaction nous ont ménagé les pires déceptions. On peut craindre maintenant que les Allemands n'aient pris pied dans le Gourma et il ne serait pas prodigieux de voir les Anglais remonter le Niger en compagnie de M. Bretonnet!

De Madagascar, au contraire, les nouvelles restent par continuation rassurantes. Le général Gallieni a repris des forces et s'est remis à l'ouvrage. L'Emyrne est pacifiée, les communications sont assurées avec la côte et les diverses tribus se forment en confédérations avec leurs chefs autochtones. Cette organisation nouvelle est terminée chez les Betsileos, les Betsimisarakas, les Antankares, les Bezanozanos et les Antsianakas ; on travaille maintenant les Sakalaves et l'on espère réduire

avant longtemps les peuplades farouches du Sud. Ajoutons que la perception des impôts selon les usages malgaches donnent déjà des résultats appréciables aussi bien que cette heureuse mesure qui a rendu l'enseignement du français obligatoire. Sans doute, les méthodistes ne désarment pas ; ils entretiennent même dans l'esprit des indigènes une incertitude troublante, répandant perfidement le bruit que la mission du général Galliéni est de courte durée, que son rappel est proche, que les Anglais reprendront leur influence et tous leurs droits, étant en mesure de faire reporter les décrets qui ont contrecarré momentanément leur toute-puissance. Les indigènes restent ainsi irrésolus, perplexes ; il leur faudrait une démonstration péremptoire de la tenacité de notre volonté et de la durée de notre domination ; le général-gouverneur est, certes, homme à la leur fournir pourvu qu'on lui en laisse la latitude et le loisir.

Mais laissons ces affaires que d'autres préoccupations, plus pressantes, relèguent au second plan.

Paris a reçu la visite du comte Mouraview. Les toasts, portés par M. Hanotaux et le ministre des affaires étrangères de Russie à la fin du déjeuner du quai d'Orsay sont encore présents dans tous les esprits, et chacun se rappelle la profonde sensation que produisit en Europe cette nouvelle et solennelle affirmation de l'intimité franco-russe. Le *Fremdenblatt*, organe officieux du ministère des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, disait à ce sujet que les toasts des deux hommes d'Etat affirmaient à la face du monde que le voyage du comte Mouraview, à Paris, n'était pas une démonstration anti-allemande, qu'il établissait les relations, de plus en plus cordiales, de la France et de la Russie, les paroles échangées ne témoignant que de cet amour sincère de la paix que partagent toutes les nations. Du fait que le comte Mouraview ne se rendait ni à Londres ni à Vienne, mais seulement à Paris et à Berlin, on a conclu que le Tsar avait voulu marquer un certain mécontentement. L'Angleterre, en effet, avait manifesté dans la conduite des affaires d'Orient des vues très spéciales et fort peu goûtées des autres puissances. Le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche, de son côté, produisait un projet tous les jours, projets mort-nés, qui ne témoignaient ni de la sagacité de cet homme remuant ni de son influence dans les conseils de l'Europe. N'ayant pu résoudre seul l'imbroglio turc, le comte Golu-

chowski semblait s'être mis à la solde de l'Angleterre et il prit les intérêts britanniques tellement à cœur qu'il ne crut point trop faire en allant jusqu'à Berlin plaider la cause de lord Salisbury. Ce courtage d'une honnêteté douteuse et d'une opportunité certainement discutable n'avait pas produit à Saint-Pétersbourg un excellent effet. Le tsar a pu trouver superflu de mettre son ministre en contact avec un homme d'Etat amoindri jusqu'au rôle d'expéditionnaire du Foreing Office ; mais, ostensiblement, il n'a rien fait pour souligner un semblable dédain. La Russie poursuit avec sincérité une solution en Orient ; comment admettre alors qu'elle se serait, par une démonstration blessante, aliéné le concours de l'Autriche. Si la présence du comte Mouraview à Paris s'expliquait et s'il n'avait aucun motif pour se détourner de Berlin, il est juste de reconnaître qu'aucune affaire urgente ne l'appelait à Vienne. Or, c'est à Paris que le comte Mouraview et M. Hanotaux ont signifié à la Turquie, représentée par son ambassadeur, les volontés de l'Europe : ils ont fait entendre au Sultan que le concert européen était complet, que l'Europe ne tolérerait ni tergiversations ni fausses manœuvres de la part de la Turquie, qu'elle exigerait des réformes et qu'elle entendait les obtenir.

Le Sultan fit alors sonder la France, la Russie et l'Angleterre ; il promit des réformes et s'engagea à les activer ; il daignait même solliciter leurs conseils et leur concours. Mais les trois gouvernements interpellés répondirent que les puissances s'étaient déclarées solidaires en face de la Turquie et qu'une action isolée ne serait tentée par aucune d'entr'elles.

Telle était la situation, et les ambassadeurs à Constantinople mettaient la dernière main au plan de réformes à imposer au Sultan, quand le Chancelier de l'Echiquier, sir Michaël Hicks-Beach, crut opportun d'agiter encore la question d'Egypte tout en défiant la France par des déclarations pour le moins extraordinaires. En effet, quand l'Angleterre fut condamnée à rembourser à la Caisse de la dette les 516.600 livres égyptiennes qu'elle y avait puisé illégalement, lord Cromer, appuyé du reste par lord Salisbury, mit une sorte de coquetterie très crâne à donner le change à l'opinion internationale et s'empressa de rembourser sous forme de prêt la somme précitée. Ce fut, pour ainsi dire, dans les vingt-quatre heures que le débiteur fit cette

opération de caisse ; non pas qu'il fût pénétré d'un sentiment d'équité transcendant, mais uniquement parce qu'il prisait à sa juste valeur l'effet qu'allait produire cette manœuvre aussi prompte que dégagée le lendemain même de la victoire si laborieuse de la France. L'Angleterre, en prêtant à l'Egypte, contrairement à tout droit, voulait mettre l'Europe devant un fait accompli et en déduire à l'encontre des juristes et des diplomates que la garantie des intérêts des *boudholders* qui résulte de l'organisation même de la Caisse de la Dette n'était ni un titre international ni la charte des droits des créanciers, mais une règle écrite que l'Angleterre interprétait à sa façon et appliquait à son gré : elle voulait, en un mot, expérimenter un acte souverain. Aussi les objections, les remontrances de la France et de la Russie parurent aussi légitimes que nécessaires, et c'est dans les termes les plus courtois que M. Curzon y répondit.

Pourquoi donc sir Michaël Hicks Beach, ministre des finances, quand il a fallu passer les écritures et balancer les comptes, a-t-il apporté dans cet acte moins de formes et surtout une brutalité d'expressions qui n'ont avec la diplomatie que des rapports lointains ? On se l'est demandé, et il ne suffit pas pour l'excuser de nous le montrer dans une position gênée, tel qu'un vieux marin qui chancelle pour s'être aventuré sur le plancher des vaches ! Cet homme de chiffres n'est pas un diplomate, d'accord ; mais il appartient au gouvernement. Quand, en cet état, il aventure des déclarations graves, n'est-on pas fondé à croire que la vérité a débordé son art et trahit sa dissimulation. Or donc ce malhabile homme d'Etat a parlé de la prolongation indéfinie de l'occupation anglaise en Egypte avec une désinvolture que nous trouvions déjà révoltante dans la bouche même de jingoistes irresponsables ; pour lui, les engagements antérieurs pris vis-à-vis de l'Europe ne comptent pas, et il apporterait certainement à violer ses promesses une aussi grande légèreté de touche qu'il met une aimable désinvolture à nous en démontrer l'inanité. La campagne entreprise contre Dongola et celle qu'on engagera vers Kartoum sont à ses yeux autant de titres nouveaux qui militent en faveur de l'Angleterre et préparent son installation définitive sur le Nil. Et puis, conclut-il, si l'Egypte a des réserves, c'est à nous qu'elle les doit. Quand donc nous utilisons des dispo-

nibilités qui sont nôtres, nous ne faisons tort à personne. Dans ces conditions, poursuit-il, sans forfaire on peut poursuivre son chemin en dépit des remontrances et des vaines clameurs. La *presse britannique* a vivement acclamé cette déclaration *vertueuse*, et elle l'accentue en affirmant, à son tour, que le peuple anglais a coutume de faire son devoir jusqu'au bout et de ne lâcher jamais ce qu'il a pris. Pas plus que notre confrère du *Temps*, nous ne sommes compétent pour concéder le premier point ni porté à contester le second. Il semblera seulement à l'Europe, si elle se contente d'une considération aussi réduite, que si vraiment les Anglais veulent, en dépit d'engagements solennels et contraires, demeurer indéfiniment en Egypte, ce ne serait pas encore là un motif suffisant pour porter atteinte aux droits reconnus des créanciers de l'Egypte.

Mais il est probable que l'Europe sera plus exigeante. Non pas qu'il lui conviendra de partir immédiatement en guerre pour amener sir Michaël Hicks Beack à garder ouvert dans sa comptabilité générale le chapitre des engagements fermes et non encore liquidés ; il lui semblera, sans doute, que dans le domaine de la politique internationale, mieux que partout ailleurs, tout vient à point à qui sait attendre et qu'il y a là des occasions fréquentes de balancer des comptes de la façon la plus inattendue. Au surplus, la question d'Orient était déjà, à cette heure assez compliquée pour que, par des démarches inopportunes et déjà escomptées à Londres, on n'allât point compliquer davantage une situation presque désespérée.

Néanmoins, la *presse franco-russe* a parfaitement notifié à l'Angleterre que ce n'est pas une nouvelle boutade britannique, se produisant après bien d'autres, qui empêchera la France et la Russie de remettre la question d'Egypte à l'ordre du jour international au moment précis où sa solution sera désirée et possible ; la presse de la Triple Alliance a constaté, à cette occasion et presque à l'unanimité, que l'Angleterre paraît ne vouloir céder qu'à la force, que la France et la Russie doivent répondre à ce défi cynique par des faits au lieu de phrases, de recourir à un veto unanime et prouver à qui doit l'entendre que l'amour de la paix et la tolérance ont pour limites naturelles, infranchissables, la dignité des peuples et leur bon droit.

Il n'était pas admissible qu'en pareille occurence la tribune française demeurât silencieuse. Certes, nous nourrissons bien

peu d'illusions sur l'efficacité de ces colloques à distance ; nous pensons, néanmoins, que laisser passer sans réplique un défi calculé serait abdiquer un droit et faillir à l'honneur, et voilà pourquoi nous trouvâmes la question de M. Deloncle fort opportune, sachant, d'autre part, M. Hanotaux parfaitement incapable de s'abandonner à une émotion même légitime et d'apporter à la tribune des ripostes dangereuses ou inconsidérées. Dans un langage sobre et pondéré, qui pourrait servir de modèle même sur les bords de la Tamise, M. Hanotaux s'est donc contenté de rappeler les obligations nettes et précises que la législation existante impose au gouvernement égyptien, en matière d'emprunt, et auxquelles celui-ci n'aurait, sans doute, jamais songé à se soustraire, s'il n'y avait été poussé par un prêteur impérieux, oublieux de sa propre part dans l'établissement de ces garanties financières, étant tout entier au soin de se créer une nouvelle hypothèque en faveur de son protectorat sur l'Egypte. M. Hanotaux a fait ressortir l'inconvenance des attaques dirigées contre les tribunaux mixtes et a fait, en faveur de cette organisation judiciaire, qui est après tout la sauvegarde des intérêts de l'Europe et le frein de l'envahisseur, toutes les réserves de droit qu'elle comporte.

« Croit-on, a-t-il demandé, qu'on avancerait beaucoup les choses en Egypte, si on avait jeté le discrédit sur une institution créée par l'Europe, née de besoins urgents et permanents, à l'abri de laquelle les populations et les colonies étrangères vivent en paix, qui a fait ses preuves depuis des années, et alors qu'il est impossible de se demander même par quoi on la remplacerait ? »

Il faut croire que messieurs les Anglais, occupés à tout démolir, se figurent qu'ils ne renverseraient cette juridiction mixte, imaginée par l'Europe dans un intérêt commun, que pour y substituer des tribunaux égyptiens en attendant que ceux-ci, à leur tour, fassent place à des cours composées de magistrats exclusivement anglais. Là commence une erreur grossière. Oh! certainement, il est loisible à l'Angleterre d'en revenir à la juridiction consulaire en ce qui concerne ses nationaux et de démontrer ainsi à la face du monde, qu'au milieu du progrès général, elle ramène l'Egypte au régime condamné des Etats barbaresques ; mais si elle visait à inaugurer à elle seule et pour son compte une juridiction à l'usage des sujets des autres puissances, il n'y aurait lieu alors que de sourire d'une pareille prétention.

Jusque-là, la France et la Russie étaient restées, seules, intimement liées dans une défense commune que les autres peuples ont contemplée avec une sympathie réelle mais platonique. A partir de ce tournant, ce sont toutes les puissances qui ont vu leurs droits méconnus, leurs intérêts en danger, et c'est maintenant une ligue universelle qui s'ébauche à la faveur d'un mécompte général. Les Anglais se sont-ils aperçus des périls que leur ferait courir l'abolition même de ces tribunaux mixtes qui les tracassent? Se doutent-ils de ce qui arriverait si les puissances, en général, la France et la Russie, en particulier, en revenaient tout droit à la juridiction consulaire et réclamaient le rétablissement des Capitulations?

L'incartade de sir Michael Hicks Beach aurait été de nature à nous réjouir si nous n'avions dû alors envisager avec une réelle inquiétude le moindre élément de discorde, capable de rompre, en Orient, l'indispensable concert des puissances européennes. De plus, et comme si elle avait eu en vue de défier la France par l'étalage pompeux de ses forces et de ses moyens, l'Angleterre accordait à son Amirauté un crédit supplémentaire de 136.450.000 fr. destinés à exécuter une partie du programme de la défense nationale de la Grande Bretagne, consistant en la fortification des côtes, en la construction de casernes, dans l'établissement de camps et dans la mise en défense de la cité de Londres.

Il est bon de faire remarquer ici que c'est une erreur de croire que, vu sa situation insulaire, l'Angleterre ait à consentir des sacrifices militaires moindres que la plupart des grandes puissances continentales. On peut voir, en effet, que le budget de son ministère de la guerre prévoit pour 1897-98 des crédits s'élevant à 454 millions de francs pour un effectif de 158.774 hommes. En 1896, le Parlement britannique approuva un bill pour des travaux maritimes évalués à 350 millions, auxquels il y a lieu d'ajouter les 136 millions de crédits extraordinaires votés cette année. Tous ces travaux devant être terminés avant 1900, il en résulte donc une dépense moyenne et annuelle de 70 millions. D'autre part le budget de la marine est arrêté à 552 millions qui s'amplifient de 12 millions environ de crédits supplémentaires, ce qui forme bien un total de 1 milliard 212 millions que nos voisins consacreront cette année à leurs forces de terre et de mer. Y-a-t-il une puissance sur terre qui con-

sente de pareils sacrifices pour sa grandeur matérielle ? De la conviction, soigneusement entretenue, que toutes ces dépenses sont faites judicieusement, vers un but tangible et permanent, est né, au delà de la Manche, ce sentiment de sécurité profonde et ce dédain inaltérable que l'Anglais professe avec sérénité dans le monde tout entier. Jusqu'ici, en Angleterre, on avait toujours compté sur un conflit armé entre la France et l'Allemagne, et l'on espérait, grâce à l'épuisement qu'en ressentiraient les deux adversaires, étendre davantage et asseoir de plus en plus la domination universelle de la race anglo-saxonne. Mais aujourd'hui, on admet assez généralement que le moment psychologique pour cette grande lutte continentale est passé pour longtemps, que la France et l'Allemagne suivront désormais chacune sa voie, côte à côte, sans altercation violente, résignées à un contact, déplaisant sans doute, mais inévitable, et qu'elles se considèreront sans crainte comme sans amour, ainsi qu'il en arrive dans un ménage mal assorti où la raison domine. L'activité de l'une et de l'autre s'emploiera de préférence au lointain. Seulement, vu les visées coloniales de la France et son alliance avec la Russie, on pressent que les Français finiront par s'attaquer à l'Angleterre. Or, pour disputer aux Anglais l'empire des mers, les Français, selon M. Court, livreront des batailles navales, ou tenteront une descente malaisée, ou s'appliqueront, de préférence, à ravager les côtes et à détruire le commerce maritime de leur ennemie. Contrairement à tous ses congénères qui traitèrent la même question, M. Court estime que la marine française restera impuissante contre les escadres anglaises étant atteinte d'une sorte de choléra *morbus*. En quoi consiste ce choléra, il ne daigne pas nous l'apprendre ; il ne fait allusion, sans doute, qu'aux mécomptes récents que nous éprouvâmes dans l'épreuve de notre matériel naval et dans l'impuissance organique où se trouve, en quelque sorte, notre Amirauté, soit pour concevoir un programme d'ensemble, soit, l'ayant laborieusement établi, à le réaliser. Il rappelle, pour appuyer son affirmation, l'exemple du baron Portal qui, vers 1820, ayant obtenu 700 millions pour construire 58 navires de guerre et 66 frégates, arriva à peine, après avoir dilapidé cet énorme crédit, à produire 15 navires et 28 frégates. La France, lors de la guerre de Crimée, fut prête à l'offensive sur mer quand la paix fut conclue, et, en 1870, elle ne sut établir

d'une façon efficace le blocus du littoral allemand. On élabora depuis de nouveaux programmes, mais est-ce celui de 1871, 79, 81, 91, ou de 1894 qui a abouti ? M. Court montre que tous ont avorté, et dans cette incohérence de nos conceptions il découvre la raison de l'impuissance qui le rassure.

M. Court constate encore la co-existence de deux écoles navales en France : l'une, c'est l'école des civils qui se préoccupent de marine, a abandonné l'idée que la France n'avait à s'organiser qu'en vue d'une guerre avec la Triple Alliance, mais qu'au contraire elle avait des précautions à prendre contre l'Angleterre.

M. Lockroy a personnifié cette école au pouvoir et son influence s'est manifestée par une augmentation très sensible de crédits en faveur des bâtiments légers et rapides, dont il y avait utilité à doter la marine française. L'autre école est celle des amiraux, des hommes qui ne rêvent que plaies et que bosses, et qui ne se figurent la guerre sur mer possible qu'en des batailles rangées. Vis à vis de cette école l'Angleterre retrouve toute sa supériorité, et M. Court la félicite de ce que les civils aient été, chez nous, écartés de la rue Royale et de ce genre d'affaires.

S'il convenait de tirer de cette étude une conclusion quelconque, il en faudrait déduire, comme l'ont reconnu sir Charles Dilke et lord Beresford, que l'Angleterre redoute, avant tout, la course sur mer, c'est-à-dire une guerre commerciale au moyen de corsaires, ce qui la ruinerait et l'affamerait à coup sûr ; qu'elle vise aujourd'hui, dans ses préparatifs, moins la France dont elle dédaigne les efforts, mais la puissance maritime si récente et déjà si redoutable de l'Allemagne, à moins qu'elle n'envisage encore, à l'occasion de la liquidation fatale de la question d'Orient, un conflit avec notre alliée.

Sir Michaël Hicks Beach, en traitant si lestement la question d'Egypte, avait-il consulté lord Salisbury, ou avait-il mission de préparer en Orient le conflit que l'Angleterre appelle secrètement de ses vœux? On ne saurait l'affirmer avec certitude.

Néanmoins, soit que cette incartade ait fait concevoir aux comités arméniens qui fonctionnent à Londres et à Paris d'inavouables espérances, soit que certaine diplomatie ait prodigué sous main des conseils inhumains, soit enfin que l'incurie de la Turquie et sa mauvaise foi traditionnelle ait réellement lassé la

patience des chrétiens opprimés, il n'est que trop vrai qu'au moment même où cela pouvait favoriser les visées particulières de l'Angleterre, des bagarres se sont produites en Crète comme à souhait. Des chrétiens, assaillis sans motif, se sont défendus bravement, ont enfoncé quelques têtes de Turcs ; et les Turcs aussitôt, avec leur fanatisme farouche qui rappelle les temps les plus barbares, ont usé de représailles sanglantes ; ils ont massacré, violé, pillé, incendié ; ils ont, en un mot, épuisé en quelques heures, la série des forfaits horribles dont ils sont coutumiers ; et la Crète, alors, s'est soulevée frémissante et farouche, déjà indomptable, barbare aussi dans ses revendications.

Les puissances mettaient alors la dernière main au plan de réformes que, sans admettre de réplique, elles allaient imposer au sultan pour le bien de tous les sujets ottomans, qu'elle qu'en fut du reste, et la nationalité, et le culte préféré ; elles insistaient, à la même heure, pour que les réformes consenties en faveur de la Crète fussent appliquées dans leur intégrité.

Mais la révolte, qui éclatait si inopinément en Crète et l'ensanglantait de nouveau, força les puissances de courir aux pompes, de s'appliquer, avant tout, à localiser le feu et à l'éteindre. Elles craignaient, non sans raison, que l'union de la Crète à la Grèce, proclamée dès l'abord par quelques insurgés, que la connivence des Grecs avec les rebelles, ne troublassent la presqu'île des Balkans, en incitant Serbes, Roumains, Bulgares et Monténégrins à agir de leur côté, soit qu'ils se missent en tête de profiter d'une occasion favorable, soit qu'ils se supposassent fondés à chercher des compensations à l'agrandissement éventuel d'une nationalité rivale. Il n'y avait pas à se le dissimuler : cette éventualité se produisant, la Turquie frustrée d'une part, harcelée de l'autre et de toutes parts menacée dans son intégrité, allait foncer tête basse sur ses assaillants. C'était alors la guerre sur mer, une lutte horrible sur terre ; c'était une mêlée furieuse où les patrons allaient suivre leurs clients ; c'étaient les grandes puissances divisées entre elles et luttant à leur tour pour leur propre compte ; c'était la guerre universelle ; si bien préparée et tant redoutée ; c'était l'explosion simultanée de tant de matières inflammables amoncelées sur tous les points du globe ; c'était, en un mot, pour une curée offerte avant l'heure, la confusion des peuples et la fin d'un monde.

Fallait-il tant s'exposer, permettre de pareilles aventures? Les puissances ne l'ont point pensé et, dès le début du conflit, elles interdirent aux Turcs d'entreprendre à leur façon la répression de la révolte; elles s'opposèrent aussi à ce que les Grecs allassent faire cause commune avec les insurgés. Mais soit qu'une tolérance inavouée les eût d'abord favorisés, soit que décidément ils parvinrent à tromper la vigilance des escadres réunies, les Grecs débarquèrent des troupes en Crète et entreprirent, malgré des remontrances réitérées, la conquête de l'île et sa réorganisation comme si déjà elle n'avait plus été qu'une dépendance de la Grèce.

Pour protester contre cette intervention armée des Grecs, pour justifier leur attitude vis-à-vis de la Turquie qu'elles empêchaient, en somme, d'exercer ses droits souverains, les puissances, d'accord, débarquèrent à leur tour une partie de leurs équipages qui se trouvaient en observation dans les eaux crétoises. Elles occupèrent successivement la Canée, Sitia, Rethymno et Candie, où elles hissèrent leurs pavillons unis. Elles ordonnèrent en même temps, mais en vain, aux troupes grecques de cesser les hostilités ; et quand les insurgés, en dépit de défenses réitérées, s'avancèrent un jour sur la Canée avec l'intention d'y pénétrer de force, le feu des escadres leur apprit que l'Europe avait l'endurance limitée et mettait, en somme, le soin de la paix universelle et le respect de sa volonté au-dessus des revendications inopportunes d'un peuple sympathique, il est vrai, mais irresponsable à force d'exaltation, d'inconscience et d'aveuglement.

Telle est, à grands traits, la situation réelle à l'heure où nous écrivons. Le roi Georges de Grèce, débordé par l'enthousiasme de ses sujets et par l'explosion soudaine d'un chauvinisme irrésistible, dont la répression pouvait, s'il fallait en croire quelques-uns, amener des complications intérieures, ébranler le trône, emporter même la dynastie, s'est mis à suivre le courant au lieu de le remonter. Sourd aux conseils de prudence que lui prodiguaient ses meilleurs amis, il se déclara solidaire de son peuple, prêt à épouser toutes ses rancunes, à exercer jusqu'à la dernière de ses revendications. Sans y être préparés, sans pouvoir, isolés, la soutenir, les Grecs voulaient la guerre et la cherchaient ; le roi Georges ne les en dissuadait pas et, rompant avec les usages internatio-

naux, sans daigner déclarer la guerre, il l'entreprit. Il envoya un corps de débarquement en Crète, fit, en son nom, prendre possession de l'île convoitée, et pour soutenir ses prétentions, désavouées par l'Europe coalisée, il envoya sa flotte, sous les ordres de son fils le prince Georges, croiser dans les eaux crétoises. En même temps, il expédiait son troisième fils, le prince Nicolas, sur la frontière gréco-turque, et mobilisait son armée, en face des Turcs qui, de leur côté, accouraient en armes.

Ici la situation serait devenue parfaitement ridicule si elle n'avait été d'une nature essentiellement tragique. Figurez-vous un molosse puissant, aux crocs formidables, la gueule écumante, l'œil en feu, pris de rage ; et, pendu à sa longue queue, un roquet tapageur. Le molosse s'impatiente, s'agite, se détourne pour écarter d'un coup de mâchoire l'*animalcule* importun. Mais des bruits sourds et lointains lui font relever la tête, dresser les oreilles ; il frissonne, et, dans la préoccupation plus pressante qu'entretient en lui l'imminence d'un danger suprême, il oublie l'être insignifiant qui l'embarrasse. Et, en effet, pour qui connaît l'embryon de marine dont dispose la Grèce, pour qui a suivi l'organisation de son armée, compté ses bataillons, ce n'est pas une question pour lui de savoir ce qui arriverait si, cessant leur contrainte sur le Bosphore, si, excédés par l'outrecuidance grecque, les puissances entouraient brusquement les champions et les laissaient en champ clos vider leur querelle.

Les Grecs, en gros et en détail, disparaîtraient de la surface du monde, et il n'en échapperait peut-être pas tant du désastre complet que tous leurs anciens amis pussent être, dès le lendemain, instruits de leur infortune.

Mais alors, si réellement, — et comment en douter ? — la Grèce doit tant à l'intervention amicale des puissances, à la pression qu'elles exercent si efficacement à Constantinople en leur faveur, pourquoi Grecs et Crétois s'amusent-ils à nous envoyer des dons perfides, à braver l'Europe ? pourquoi les insurgés, imitant les Turcs et se montrant dans leurs massacres aussi peu sympathiques que leurs barbares oppresseurs eux-mêmes, prétendent-ils impunément se moquer du monde ?

De quel front, fauves improvisés, ivres de sang et abreuvés de carnage, confondent-ils déjà amis et ennemis, comment sont-ils arrivés à user de leurs armes contre nos consuls et contre

nos soldats ! Ils l'ignorent, sans doute, mais quelques obus chargés à la mélinite ont rappelé à ces êtres incomplets qu'après des conseils bienveillants, mais vains, un bienfaiteur s'empare résolument du fouet.

Voilà comment la Grèce, en voulant précipiter les événements, en prétendant s'adjuger l'objet de sa convoitise avant tout jugement, a compromis sa cause et va perdre son procès.

Oh ! combien plus habile jusqu'ici a été l'attitude prevenante et soumise de la Turquie, et combien celle-ci, par son humilité et par sa condescendance vis-à-vis de l'Europe, a su présenter sous un jour favorable son affaire, la plus détestable qu'on puisse imaginer, en laquelle on ne trouverait même pas à plaider des circonstances atténuantes !

Il faut lire, pour s'en bien pénétrer, ce *Livre Jaune* que M. Hanotaux a fait distribuer au Parlement et qui vient à son heure confirmer les Livres Bleus parus en Angleterre. On y voit l'origine des troubles d'Arménie, leurs causes et leurs développements, on y assiste avec la plus poignante émotion à ces répressions si chères au Sultan et qui consistent principalement en une destruction pure et simple de ceux qui, souffrant, osent hasarder une larme, risquer un gémissement. Tout y passe, hommes, femmes et enfants, les troupeaux et les biens des peuples opprimés. On s'est demandé parfois ce que deviendrait, de ce train-là, le socialisme s'il s'aventurait en Turquie, et si, par hasard, l'industrie, en y voyant le jour, acclimatait les grèves avec elle !

Par les documents qu'il produit, le *Livre Jaune* prouve la culpabilité de la Porte et la cruauté du Sultan ; il établit, en outre, l'effroyable désordre qui règne dans l'administration ottomane et l'indéniable complicité du gouvernement central et des autorités locales avec les *massacreurs* qu'on protège, qu'on encourage et dont on excuse les forfaits restés impunis. On a reconnu que 60000 Arméniens ont été immolés. Mais des informations sûres portent ce chiffre à trois cent mille sans tenir compte des morts isolés qui passèrent inaperçus au milieu de ces hécatombes organisées publiquement. L'Angleterre, toujours pratique, en rendant ces horreurs possibles avait pensé les exploiter. Aussi conseillait-elle aussitôt des mesures extrêmes : l'enquête, la confusion et la déposition du Sultan, suivies du démembrement de son empire, dont, après un choix

judicieux et des applications égoïstes, elle aurait réparti les lambeaux dédaignés. Ce fut son rêve constant et le programme qu'elle suggéra. Mais la France et la Russie, sans excuser la Porte, sans absoudre le Sultan, tout en chargeant les musulmans de lourdes responsabilités légèrement encourues et en faisant remonter vers eux l'odieux d'événements aussi lamentables, exigèrent avant tout, faute d'une solution meilleure, le maintien de l'intégrité de cet empire abominable.

Nous avons dit pourquoi on ne pouvait achever l'homme malade, sonner le cor et lancer les meutes à la curée. Il fallait, dans la crainte d'un mal immense, universel, tolérer des infortunes locales ; mais on se promettait et on s'efforçait d'améliorer la situation, de trouver de suffisants remèdes aux maux qu'on déplorait. De son côté, le Sultan, sans oser ouvertement combattre les projets des puissances ni troubler les travaux des ambassadeurs, flattait la France, implorait l'Allemagne, offrait des gages à la Russie. Il ne songeait ainsi qu'aux moyens de rompre enfin le concert troublant des puissances, dont les convoitises ombrageuses rendirent la Turquie intangible jusqu'alors.

Tous ses efforts furent tentés en vain. Le concert européen s'établit, s'affirma et chaque jour manifestait avec plus de force son horreur pour les crimes commis, son intention ferme de mettre fin à tant de désolation.

Néanmoins, M. Cambon, notre ambassadeur à Constantinople, ne dissimulait pas ses doutes et il ne cessait de dénoncer les tergiversations du Sultan, les réticences et la mauvaise foi de la Sublime Porte qu'il accusait de tout le mal. — Eh ! que voulez-vous qu'on fasse, répondait-on de Pétersbourg et de Paris : patientons, travaillons, réformons, et, de grâce, point d'éclats superflus ! La paix ! sauvez la paix du monde ! — Et comme le plan des réformes qu'on pensait introduire dans l'administration de cet empire décadent était prêt et approuvé, comme on se disposait à l'imposer au Sultan, alors et soudain se ranima cette malheureuse question crétoise ; et les Grecs, en débarquant dans cette île infortunée, la compliquèrent comme à souhait.

Inutile de rappeler qu'on soupçonna l'Angleterre de jouer un double jeu et que l'Allemagne d'abord parut se désintéresser

de l'affaire, n'ayant, en somme, aucun intérêt vital dans la Méditerranée ni même en Orient.

On était en passe de broyer du noir : on nous montrait le concert européen rompu et la paix européenne compromise. Puisque les Grecs s'en mêlent, disait-on, comment voulez-vous que la Grande-Bretagne les contrecarre après les avoir encouragés et que l'Allemagne, de son côté, aille arrêter leurs progrès ? Le roi Georges n'est-il pas bien apparenté ? il est parent aimé dans la maison d'Angleterre, et sa belle-fille, la princesse Sophie, sœur de Guillaume, ne doit-elle un jour régner dans Athènes ? De plus, comment le tsar oublierait-il que le fils du roi des Héllènes, le prince Georges, lui sauva la vie au Japon ? En faut-il davantage, concluait-on, pour que certaines puissances laissent flotter les brides, pour que l'outre étant crevée, souffle enfin la tempête universelle !

Eh bien ! non, on se trompait. Il n'est plus le temps où les rois et les empereurs ne prenaient conseil que de leurs convenances personnelles, où le moindre incident, une intrigue de cour, suffisait pour déchaîner la guerre. Les peuples ont, plus ou ou moins, ressaisi la direction de leurs destins ; ils délibèrent, se concertent, et, du haut des tribunes parlementaires, font entendre aux princes eux-mêmes leurs doléances, leurs espoirs, et, s'il y a lieu, la volonté collective des foules, principales intéressées dans les conflits sanglants. C'est ainsi, qu'à diverses reprises, les Parlements français, anglais, allemands, prirent part au débat et qu'ils lui donnèrent cette allure grave, solennelle qui, en appuyant l'action des gouvernements, prépare efficacement les solutions pratiques dans les cas même désespérés.

Après les démarches du comte Mouraview, et les déclarations publiques de MM. Hanotaux, Balfour et le baron de Marschall, ministres des affaires étrangères des principales puissances intervenues, la Turquie n'avait plus d'illusion à garder, ni les Grecs de prétentions à soutenir. Il était arrêté dans les conseils des nations que le Sultan aurait à prendre toutes les mesures capables d'apaiser les esprits, d'assurer les intérêts et le repos de ses sujets, sans distinction de race et de culte, moyennant quoi on consentirait encore à le laisser râler dans un empire maintenu dans son intégrité.

Nonobstant cela et vu les circonstances spéciales survenues

récemment, le concert européen décidait que l'administration turque serait supprimée en Crète, qu'on doterait cette île, à l'exemple de Samos ou de la Roumélie Orientale, d'une certaine autonomie, son rattachement à l'empire ottoman ne devant plus se manifester à l'avenir que pour une vassalité apparente. Quant aux Grecs, qui se sont tant agités plus pour s'agrandir que pour soulager l'humanité, on leur rappelle que ce n'est pas précisément au lendemain d'une banqueroute déplorable qu'ils ont intérêt à assumer des charges nouvelles; l'Europe estime qu'il en est pour les peuples comme pour les individus : que leur honnêteté passée doit garantir leur moralité à venir, qu'il y a intérêt pour eux de donner des satisfactions avant de solliciter de nouvelles faveurs.

Oh! ils s'obstineront, dira-t-on; ils tiennent la mèche et feront sauter les poudres. Les Grecs ont la tête chaude, les poils près du bonnet; mais il leur manque à l'heure qu'il est, pour faire ce qu'ils veulent, des moyens sûrs et des complices.

Quand il s'est agi d'obtenir des Hellènes quelque respect pour les décisions de l'Europe coalisée pour la défense de l'humanité, il y avait nécessité de leur demander le retrait immédiat de leurs troupes débarquées en Crète. Ils refusèrent et, à l'encontre de tous droits, engagèrent et poursuivirent des hostilités. Il fallait recourir à une mise en demeure à laquelle, au besoin, succéderait la contrainte. L'Allemagne voulait en finir très rondement et, jugeant fort au-dessous d'elle de discuter avec un microbe encombrant, elle saisissait ses seringues d'acier, y glissa des obus en guise de *sérum* : blocus, bombardement des côtes grecques eussent été les phases successives de cette opération pastoréenne. — Pardon, insinua l'Angleterre, entre nous l'accord est parfait; seulement votre méthode un peu brutale, selon moi, n'est ni rationnelle ni pratique. Vous voulez chasser les Grecs de Crète, mais par qui les remplacerez-vous : par les Turcs? On n'en veut plus, et ce serait pour un avenir prochain préparer de nouveaux conflits. Allons-nous l'occuper nous-mêmes? Alors, il est temps de délibérer. En un mot, que ferons-nous de la Crète demain, voilà la question préalable. — Nullement, riposta l'Allemagne, il faut d'abord vider la place et puis se concerter. Or sur la meilleure méthode à suivre, les deux peuples tardaient à se mettre d'accord. Il semble néanmoins que, grâce à l'obstination compromet-

tante des Grecs, ce sont les vues de l'Allemagne qui l'ont emporté. Le roi Georges a fait dire qu'il résisterait aux rois, au ciel même, et que nulle force au monde ne le ferait céder. Nous lui connaissons pour cela assez de courage, mais il a, en mille circonstances, témoigné moins de témérité. Quoi qu'il en soit, le roi Georges fera bien de réfléchir, car ce n'est nullement l'Europe qui s'est aventurée, et ce n'est point elle qui veut humilier les Grecs; ce sont les Grecs qui veulent se moquer des puissances. En matière si grave, toute plaisanterie paraîtra aux Grecs eux-mêmes finalement déplacée. Evidemment les Grecs sont braves, ceux qui marchent s'entend. Mais, après chaque expérience, on a constaté, qu'un grand nombre ne marchent pas! Leur mobilisation actuelle leur ménagera les mêmes déceptions que toutes les mobilisations précédentes; les contingents arriveront à la frontière fatigués, épuisés, dépourvus de tout et aux trois quarts évaporés. Ces malheureux ne voient que trop la mobilisation silencieuse et prompte des Turcs en Macédoine et dans la province de Salonique, où 250 000 hommes farouches montent la garde. Pourquoi le gouvernement et le roi ne se rendent-ils pas compte qu'il ne faudrait guère qu'un laisser-faire de vingt jours accordé par l'Europe à la Turquie pour faire regretter à jamais aux Grecs leurs incartades dangereuses et leurs bravades puériles. Il en est de ces boutades des Hellènes comme des manifestations philhelléniques des étudiants, tout cela pèche par défaut d'expérience, de réflexion et de bon sens. La cause de l'humanité domine ici les hommes et les choses, et c'est à l'Europe liguée de protéger celle-ci, de sauver ceux-là en défendant, même par de dures contraintes, la paix du monde qui est, en somme, un bien nécessaire et commun. La Note des puissances sera donc convenablement accueillie par tous les intéressés.

Nous dirons, en finissant, combien cette expérience efficace du concert européen nous semble féconde en promesses pour l'avenir. Il n'y a pas qu'en Arménie, en Crète ou dans les Balkans que la civilisation a des droits contestés, des intérêts à défendre. Les Américains du Nord émettent souvent des prétentions exclusives, et leur doctrine de Monroë, qui n'est pas un code international, et que les Yankees revoient, corrigent, adaptent sans cesse à leurs besoins, peut un jour devenir une menace

réelle pour l'Europe. Il en est de même pour ce qu'on résume, en général, en ce mot suggestif : le *péril jaune*, et la cause ne serait pas moins intéressante s'il ne s'agissait jamais d'un retour offensif de l'islamisme, dont plus d'un indice d'ailleurs se fait sentir sous les latitudes les plus diverses. Ce seraient autant d'occasions pour l'Europe de se liguer de nouveau, d'agir virilement. Dans les triomphes que lui ménagerait cette action commune, elle contracterait peut-être une aversion profonde pour les querelles intestines et aspirerait, sans doute, vers la constitution de cette confédération des puissances qui, tout en perpétuant sa quiétude intérieure, rendrait l'Europe l'arbitre du monde et la sauvegarde de l'humanité reconnaissante.

ARTHUR SAVAÈTE.

Imprimerie DESTENAY, BUSSIÈRE frères. — Saint-Amand (Cher).

TABLE DES MATIÈRES

du volume cent-vingt-neuvième

tome XIIIe de la 6e série

N° I, Janvier 1897

1 — Les ordinations anglicanes, (*suite et fin*), par l'abbé **Férey** 5

2. — Ce que Zola n'a pas vu à Rome, par Louis **Bascoul**..... 26

3. — Le meurtre rituel (*suite et fin*), par le R. P. **Constant**..... 48

4. — La Papauté refuge de toutes les infortunes, par le chanoine **Fournier**..... 61

5. — Les Druides, leur histoire, leurs attributions, leurs dogmes, par Paul **Le Breton** 83

6. — L'Economie rurale dans l'antiquité : *Légumes ou nourritures mixtes, Panis et Millet, Lupin, Grois, Ers et Lentilles, Faséoles et Fèves, Tesce, Raves et Navets*, par le chanoine **Beaurredon** 104

7. — Wessel de Tordenskyold, le Jean-Bart danois, (*traduit de l'allemand*), par Gaston de **Vey**..... 121

8. — Pour l'autel et le foyer, roman, par Henri **Hoisnard**..... 138

9. — A travers les Revues, par Henri d'**Hesserd**....., 146

10. — Revue des Livres, par J. de **Chisseaux**..... 157

11. — Autour du Monde (*Décembre 1896*), par Arthur **Savaète**... 168

N° II, Février 1897

1. — Réponse de M. Sabatier, doyen de la faculté protestante de Paris, par le R. P. J. **Fontaine** 193

2. — Une page d'histoire contemporaine : *Le général Trochu*, par Norbert **Lallier**..... 210

3. — Chez les Canaques : *Conférence faite à l'Université catholique d'Angers, le vendredi 8 Janvier 1897*, par le R. P. de **Salinis**, s. j. 224

4. — Rôle de la Papauté dans la Société, (*suite*), par le chanoine **Fournier**..... 245

5. — Les Druides, leur histoire, leurs attributions, leurs dogmes, (*suite et fin*), par Paul **Le Breton**.... 261

6. — La Crète, par Auguste **Lepage** 270

7. — De l'état actuel de la grande industrie, par Urbain **Guérin**.. 288

8. — Le « Prœco Latinus », *Journal d'Amérique et le latin, langue universelle*, par Louis **Robert** ... 305

9. — Chronique scientifique, par le Docteur **Tison**..... 311

10. — Wessel de Tordenskyold, le Jean-Bart danois, (*traduit de l'allemand), (suite*), par Gaston de **Vey**. 328

11. — Pour l'autel et le foyer, roman, *(suite)*, par Henri **Hoisnard**.. 347

12. — A travers les Revues, par Henri d'**Hesserd**..... 355

13. — Autour du Monde (*Janvier 1897*) par Arthur **Savaète**..... 364

N° III, *Mars* 1897

1. — Etudes exégétiques sur les évangiles Saint-Jean, par le R. P. J. **Fontaine**..... 385

2. — Une page d'histoire contemporaine : *Le général Trochu, (suite et fin)*, par Norbert **Lallier**..... 402

3. — Les écoles allemandes et la revanche, par Louis **Robert** . 418

4. — Adam de Saint-Victor : *Etude sur la poésie liturgique,* par A. **Laveille**..... 446

5. — Pasteur et son œuvre, par Ch. **Mondain**..... 467

6. — Des inondations et des moyens de les prévenir, par le comte de **Malartic**..... 484

7. — L'Economie rurale dans l'antiquité*: Agriculture spéciale*, (*suite*), par le chanoine **Beaurredon**. 495

8. — Pour l'autel et le foyer, roman (*suite*), par Henri **Hoisnard**.. 511

9. — Revue des Livres, par J. de **Chisseaux**..... 531

10. — A travers les Revues, par Henri d'**Hesserd**..... 541

11. — Autour du Monde (*Février 1897*) par Arthur **Savaète**..... 552

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

B

Bascoul (Louis). Ce que Zola n'a pas vu à Rome..... 26

Beaurredon (chanoine). L'Economie rurale dans l'antiquité.... 104, 495

Breton (Paul Le). Les Druides, leur histoire, leurs attributions, leurs dogmes 83, 261

C

Chisseaux (J. de). Revue des Livres 157, 531

Constant (R. P.) Le meurtre rituel 48

F

Férey (abbé). Les ordinations anglicanes..... 5

Fontaine (R. P. J.) Réponse à M. Sabatier 193

Etudes exégétiques sur les évangi- Saint-Jean 385

Fournier (chanoine). La Papauté, refuge de toutes les infortunes. 61

Rôle de la Papauté dans la Société. 245

G

Guérin (Urbain). De l'état actuel de la grande industrie..... 288

H

Hesserd (Henri d'). A travers les Revues..... 146, 355, 541

Hoisnard (Henri). Pour l'autel et le foyer..... 138, 347, 511

L

Lallier (Norbert). Une page d'histoire contemporaine..... 210, 402

Laveille (A.) Adam de St-Victor. 416

Lepage (Auguste). La Crète.... 270

M

Malartic (comte de). Des inondations et des moyens de les prévenir 484

Mondain (Ch.) Pasteur et son œuvre 467

R

Robert (Louis). Le Prœco latinus. 305

Les écoles allemandes et la revanche..... 418

S

Salinis (R. P. s. j.) Chez les Canaques..... 224

Savaète (Arthur). Autour du Monde 168, 364, 552

T

Tison (Docteur). Chronique scientifique..... 311

V

Vey (Gaston de). Wessel de Tordenskyold 121, 328

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 102082903